

Tome XXI, Nos 1 et 2 Janvier - Février 1927.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE



PARIS
Chez le Secrétaire général
3 Avenue Victoria (IVe)
1927

SOMMAIRE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Fondée en 1902

EXTRAIT DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT

La Société comprend des Membres honoraires, des Membres perpétuels, des Membres donateurs et des Membres actifs.

Est membre perpétuel celui qui a versé une somme *d'au moins trois cent cinquante francs*.

Est Membre donateur celui qui a versé une somme *d'au moins six cents francs*. Il fait de droit partie du Conseil.

Pour devenir Membre actif, il suffit d'être élu, après présentation par deux Membres de la Société; de payer une cotisation annuelle de 25 francs.

La Société tient ses séances *le premier samedi de chaque mois*, à 5 heures, au foyer des Professeurs de la Faculté de Médecine, sauf pendant les mois d'août et de septembre.

Elle publie un *Bulletin* qui est adressé à tous les Membres, sauf le cas de non-paiement de cotisation.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

LISTE DES MEMBRES

Arrêtée au 1er Janvier 1927



PARIS

Chez le Secrétaire Général
3, Avenue Victoria

1927

LISTE DES MEMBRES

Arrêtée au 1er Janvier 1927

Bibliothèque de l'Académie de Médecine de New-York, 17, West, 43, th. Street (représentée par M. John S. Brownne).
Bibliothèque de l'Université, ALGER.
Bibliothèque Universitaire et Régionale de Strasbourg (représentée par M. le Dr Wickersheimer), *membre perpétuel.*
The John Crerar Library, CHICAGO, III.
Bibliothèque de l'Université de COPENHAGUE (Danemark), *membre perpétuel.*
Ecole et Dispensaire Dentaires de Paris, 45, rue de La Tour-d'Auvergne (9e) (représentée par M. Blatter, directeur adjoint). (1).
Bibliothèque de l'Académie de Médecine, 16, rue Bonaparte (6e).
Bibliothèque Sainte-Geneviève, place du Panthéon (5e).
Société médicale du IVe arrondissement, représentée par le Dr Fournier, 13, rue du Pont-Louis-Philippe (4e).
Laboratoire Lumière, 9, Cour de la Liberté, Lyon (représenté par M. Sestier).
Union des Médecins arméniens (représentée par le Dr Missakian, 3, rue de Brousse, Péra, Constantinople).
Library of the College of physicians, 22e street above Chestnut, PHILADELPHIE.
Bibliothèque de l'Université à Prague (J. G. Calve, libraire, Malé nam, 12, PRAGUE, I.)
Svenska lækaresællkapets medicinsk historiska sektien, STOCKHOLM (adresse : Brockays, libraire, 17, rue Bonaparte, Paris).
Bibliothèque de l'Université à Vienne (Gerold, libraire, Stefansplatz, 8, VIENNE, I).
Janus, Archives Internationales pour l'Histoire de la Médecine (représentée par le Dr A. W. Nieuwenhuis, 44, Jan van Goyenkade, Leyde).
The Wellcome Historical Medical Museum, 54 Wigmore St., Londres W. 1 (représenté par le Dr P. Johnston Saint).
Musée d'Histoire de la Médecine, au secrétariat de médecine de l'Université, 1, Strada Kogalniceanu, à Cluj. Roumanie (représenté par le Dr Bologa).

ALBINANA (Dr), 6, rue Gorostiza, Orizaba (Mexique).
ALCADE (Dr Fernandez de), Docteur en médecine et en droit, 11, Gran Via, Madrid.
ALBAREL (Dr P.), rue Lieutenant-Colonel-Deymes 5, Narbonne.
ARBINET (Dr), 26, avenue de la Marseillaise, Strasbourg.
ATAMIAN (Mlle H.), chirurgien dentiste, 25, rue de Douai (9e).
AVALON (Jean), 15, rue Froidevaux (14e).
BANDELAC DE PARIENTE (Dr Albert), secrétaire de l'U.M.F.I.A., 10, Square Moncey (9e).
BARBÉ (Dr), Médecin aliéniste des hôpitaux, 11, rue de Luynes (7e).
BARBILLION (Dr), ancien interne des hôpitaux, 24, avenue de l'Observatoire (14e).
BARKER (Lewellys F.), Professeur à John Hopkins University, 1035 North Calvert street, Baltimore, Maryland (U. S.).
BASMADJIAN (K.-J.), Pharmacien, 9, rue Gazan (14e).

---

(1) Quand le nom de la ville n'est pas indiqué, il s'agit de Paris.

BAUDOT (A.), Docteur en pharmacie, 4, rue du Colonel Marchand, Dijon.
BAUDOUIN (Dr A.), Médecin des hôpitaux, 5, rue Stanislas (6e).
BAUDOUIN (Dr Frédéric), rue du Château, Alençon (Orne).
BAUMGARTNER (Dr A.), Chirurgien des hôpitaux, rue de Varenne, 63 *bis* (7e).
BEAUPIN, Bibliothécaire de l'Université, à la Sorbonne, Paris (5e).
BEAUSITE (Frédéric), 41, rue Voltaire, Cayenne.
BEAUVOIS (Dr), 7, rue Berteaux-Dumas, Neuilly-sur-Seine.
BELOHLAVEK (Dr Charles), Docteur ès lettres, 1, Ostrovni, Prague II, Tchéco-Slovaquie.
BERGOUNIOUX (Dr), ancien Médecin principal de l'armée, 12, rue Saint-Maurice, Cahors.
BÉRILLON (Dr), Médecin Inspecteur des asiles d'aliénés, 4, rue de Castellane (8e).
BÉNARD (Dr René), Médecin des hôpitaux, 47 *bis*, boulevard des Invalides (7e).
BILANCIONI (Pr Guglielmo), Professeur de l'Université, 5, Piazza Esquilino, Rome.
BIOT (Dr René), ancien Chef de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 4, rue Alphonse-Fochier, Lyon.
BITTERMAN (Captain Théodore), Army Medical School, Washington D.C. U.S.
BIZARD (Dr), 15, rue Margueritte (17e).
BLIND (Dr), 4, faubourg de Pierres, Strasbourg.
BOINET (Dr), Professeur à l'Ecole de Médecine, 4, rue Edmond-Rostand, Marseille.
BOISLINIÈRE (Dr Louis), c. p. directeur du Sanatorium de Mont-Saint-Roso, 3605 Lindell Ulud, Saint-Louis, Missouri, U.S.
BOISSIER (Dr), 4, avenue de l'Opéra (1er).
BONNEFOY (Dr Marcel), 15, rue Charles-Galland, Genève.
BORD (Dr Benjamin), ancien interne des hôpitaux, 69, rue de Rome (8e).
BOUDIN (Dr Paul), Docteur en droit, 186, rue de Vaugirard (15e).
BOUDON (Dr L.), chef de clinique à la Faculté de Médecine, 64, rue de Bellechasse (7e).
BOULANGÉ (Ch.), Editeur, 14, rue de l'Ancienne-Comédie (6e).
BOULANGER-DAUSSE, pharmacien-chimiste, 4, rue Aubriot (4e), *membre perpétuel*.
BOURY (René), Ingénieur à l'Assistance publique, 15, rue Marcel-Renault (17e).
BOUTET (André), 132, rue de Courcelles (17e).
BOUTET (Marcel), 132, rue de Courcelles (17e).
BOUTINEAU, Membre de la Société archéologique,, 73, rue de l'Alma, Tours.
BRÆMER (Dr L.), Professeur à l'Université, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg.
BRINDEAU (Dr A.), Professeur à la Faculté de Médecine, accoucheur des hôpitaux, 71, rue de Grenelle (7e).
BRODIER (Dr), Conservateur du Musée de l'hôpital Saint-Louis, 16, rue de Bruxelles (9e).
BRISSEMORET (Dr), ancien chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine, 22, rue Adolphe-Besson, à Chelles (S.-et-M.)
BUCHET (Charles), Directeur de la Pharmacie centrale de France, 7, rue de Jouy (4e).
BUGIEL (Dr), 72, boulevard Saint-Marcel (5e).
BULLOCK, Secrétaire du Royal Collège of Veterinary and Surgeon, 10, Red Lion Square, Londres.
BUSQUET (Dr Hector), agrégé des Facultés, 11, rue Condorcet (9e).
BUSQUET (Dr), Bibliothécaire de l'Académie de Médecine, 16, rue Bonaparte (6e).
CAILLET (Dr Frédéric), 1, quai du Mail, Amboise.
CANTACUZÈNE (Dr), 22, avenue de l'Observatoire, Paris (14e).
CAPPARONI (Dr P.), 108, Via del Pozzetto, Rome.
CARBONNELLI (Dr Giovanni), Instituto nazionale medico-farmacologico, 73, Via Casilina, Rome.

CARDENAL (Dr H. Grenier de). L'été, Argelès-Gazost, et l'hiver, cours Pasteur, 65, Bordeaux.
CARETTE (Dr Paul), Médecin des asiles, 15, rue Ernest-Renan, Bellevue (Seine-et-Oise).
CARVALHO (Dr Silva), rue Brancamp J. M. G., Lisbonne.
CAVAILLES (Dr Roger), 4, square Labruyère (9e).
CELLIER (Dr), 56, rue Bassano (16e).
CHALLAMEL (Dr), 1, avenue Reille (14e).
CHAPELAIN (Dr Robert), 48, rue d'Ulm (5e).
CHARPENTIER (Dr R.), ancien Chef de clinique à la Faculté de Médecine, 6, boulevard du Château, Neuilly.
CHATELIN (Dr), ancien Interne des hôpitaux, 141, boulevard Saint-Michel (5e).
CHAUFFARD (P.), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, 11, rue de Bellechasse (6e).
CHAUMARTIN (Dr Henri), 1, Port de l'Eau, Vienne (Isère).
CHAUMIER (Dr Edmond), Directeur de l'Institut vaccinal, 4, rue Corneille, Tours.
CHAUVEAU (Dr Claude), 225, boulevard Saint-Germain (7e).
CHEVALLIER (Dr Paul), ancien Chef de clinique à la Faculté, 6, rue de la Néva (8e).
CHRISTIANSEN (Pr Vigo), membre correspondant de l'Académie de Médecine de Paris, 18, Lille Strandvej, Hellerup, près Copenhague.
COLIN (Dr Auguste), Médecin-Major de 1re classe en retraite, 2, rue d'Ulm (5e).
COLLINS (Dr Joseph), 37, West 54th Street, New-York City (U.S.)
COPPEZ (Dr Henri), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 21, avenue des Arts, Bruxelles.
CORNIL (Dr Lucien), 7 *bis*, rue Girardet, Nancy.
CORNILLOT (Dr), Bibliothécaire à la Faculté de Médecine, 39, rue Gazan (14e).
COUPAL (Major James F.), M. C., U.S. Army medical Museum, Washington D. C., (U. S.)
COVILLE (Dr René), Aiguillon (Lot-et-Garonne):
COYON (Dr Armand), Médecin des hôpitaux, 4, rue de l'Arcade (8e).
CROUZON (Dr Octave), Médecin des hôpitaux, 70 *bis*, avenue d'Iéna (16e).
CROOCKSHANK (Dr F.-G.), Médecin de l'hôpital français, 41, Wimpole Street, Londres, W. I.
CUMSTON (Ch. Greene), Privat-docent d'Histoire de la Médecine, 3, rue Bellot, Genève.
CUSHING (Dr Harvey), Professeur à l'Ecole de Médecine de l'Université Harvard. Boston, Mass. (U. S.).
DAGEN, 98, rue Saint-Antoine (4e).
DANEL (Dr Louis), Professeur suppléant à la Faculté libre, 5, rue Colson, Lille.
DANIEL (Lucien), Professeur à la Faculté des Sciences, 6, rue de la Palestine, Rennes.
DARDEL (Dr Jean), 15, boulevard Saint-Germain (5e). L'été à Aix-les-Bains.
DARTIGUES (Dr), 85, rue de la Pompe (16e).
DAVIES (Dr A.), Tokenhouse Yard, Londres E. C.
DEGUÉRET (Dr E.), 3, villa Griselda, 3, rue Callou, Vichy.
DEKEYSER (Dr Léon), 9, rue des Sablons, Bruxelles.
DELAUNAY (Dr Paul), ancien interne des hôpitaux de Paris, 36, rue Chanzy, Le Mans.
DE LA ROCHE (Robert), licencié en droit, rédacteur au Ministère de l'Intérieur, 87, boulevard Saint-Michel (5e).
DE LINT (Dr), Duinweg, 29, La Haye (Hollande).
DELMAS, Professeur à la Faculté, 4, place de l'Observatoire, Montpellier.
DE METS (Dr), 29, avenue Van Eyck, Anvers.
DESCHIENS, ex-Ingénieur-chimiste des hôpitaux, 9, rue Paul-Baudry (8e).

DINGUIZLI (Dr B.), Médecin du Gouvernement tunisien, 9, rue El-Maherzi, Tunis.
DOCK (Dr Georges), Calavecas street 345, Pasadara, Californie, (U. S. A.).
DORVEAUX (Dr Paul), Bibliothécaire en chef honoraire de la Faculté de Pharmacie, 58, avenue d'Orléans (14e).
DROZ (Mlle), 13, avenue Félix-Faure (15e).
DUBREUIL-CHAMBARDEL (Dr Louis), Professeur à l'Ecole de Médecine, 3, rue Jeanne-d'Arc, Tours.
DUMAS (Dr Georges), Professeur à la Sorbonne, 6, rue Garancière (6e).
DUPLAN (Dr), 58, rue Bobillot (13e).
DUPONT (Dr V.), Kaolak (Sénégal).
DUQUESNE, Conservateur de la Bibliothèque Canel, La Tour Romane, par Pont-Audemer.
ENRIQUEZ (Dr Edouard), Médecin des hôpitaux, 127, boulevard Haussmann (8e).
FALLON (Dr John), 11 Westland Street, Worcester, Mass., U.S.A.
FAREZ (Dr Paul), Médecin inspecteur des asiles d'aliénés, 3, rue La Boëtie (8e).
FERRON (Michel), Médecin-major de 1re classe, hôpital Gaugel, 25, rue de la Nuée-Bleue, Strasbourg.
FIALON (Henri), Pharmacien honoraire, 29, rue du Général-Noël, Rueil (Seine-et-Oise).
FINOT (Dr André), ancien Interne des hôpitaux, 3, rue Le Verrier (6e).
FISCHER (Henri), **assistant de médecine opératoire à la Faculté** de Médecine, 44, rue Adrien-Baysselance, Bordeaux (Gironde).
FLANDRIN (Dr), Médecin accoucheur honoraire de l'Hôpital, 11, rue des Clercs, Grenoble.
FLETCHER (Dr), 5, Hillside Road, Streatham Hill, Londres, S. W. 2.
FLEURANT (Dr H.), 4, rue Bartholdi, Colmar.
FONAHN (Dr A.), Professeur agrégé à l'Université, Oslov.
FORGUE (Dr), Professeur de clinique chirurgicale, 18, boulevard du Jeu-de-Paume, Montpellier.
FOSSEYEUX (Marcel), Docteur ès lettres, Chef de service à l'Assistance publique, 189, avenue du Maine (14e).
FRAQUET (M.), Pharmacien, 350, faubourg Bannier, Orléans.
GAILLOT-LAVALLÉE (Dr), 4, avenue Léon-Bollée, Le Mans.
GANCHE (Edouard), homme de lettres, 48, rue de Maistre (18e).
GARNIER (Dr Charles), 68, rue Stanislas, Nancy.
GARRISON (Dr Fielding H.), Rédacteur de l'*Index medicus*, 2532, Thirteenth Street, N. W., Washington, D. C. (U. S.)
GÉNÉVRIER (Dr J.), ancien interne des hôpitaux, 8, rue du Pré-aux-Clercs (7e).
GENIL-PERRIN (Dr), 99, avenue La Bourdonnais, Paris (7e).
GERBER (Dr C.), professeur à la Faculté de Médecine, Allées Saint-Michel, Toulouse.
GERVAIS (Dr Albert), 38, rue de Chézy, Neuilly.
GIACOSA (Pr Piero), Professeur à l'Université, 30, corso Raffaello, Turin.
GIDON (Dr), 92, rue Lamarck (18e).
GIDON (Dr E.), Professeur d'histologie à l'Ecole de médecine, 36, rue Bicoquet, Caen.
GIEDROYC (Dr François), 8, Kredztowa, Varsovie.
GIGON (Dr A.), 7, rue Coq-Héron (1er).
GILBERT (Pr), Professeur de Clinique à l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de Médecine, 27, rue de Rome (8e).
GIORDANO (Dr Davide), membre de l'Associazione italiana di Storia critica delle scienze mediche e naturali, 1574, San Leonardo, Venise.
GLÉNARD (Dr Roger), ancien Interne des hôpitaux, docteur ès sciences ; l'hiver : 73, boulevard de Courcelles (8e) ; l'été : boulevard National, Vichy.

GORIS (Albert), Professeur agrégé à la Faculté de Pharmacie, Directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux, 47, quai de la Tournelle (5e).
GORSSE (Dr Bertrand de), 65, rue du Taur, Toulouse; l'été à Luchon.
GOSSET (Pr), Professeur de Clinique chirurgicale à la Salpêtrière, 8, avenue Emile-Deschanel (7e).
GOULARD (Dr R.), Villa des Tilleuls, Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
GRENET, Médecin des hôpitaux, 176, boul. Saint-Germain (5e).
GRIGAUT (Dr A.), Chef des travaux de chimie à la Faculté de Médecine, 21, rue du Vieux-Colombier (6e).
GRIMBERT (Dr Charles), 11, rue Duroc (7e).
GUELLIOT (Dr Octave), ancien Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Reims, 31, rue Campagne-Première (14e).
GUERMONPREZ (Dr E.), 63, rue d'Esquermes, Lille.
GUIART (Pr), Professeur à la Faculté de Médecine, 58, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon.
GUILLAIN (Pr G.), Professeur à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, Membre de l'Académie de Médecine, 215 *bis*, boulevard Saint-Germain (7e).
GUISAN (Dr André), 2, place Bel-Air, Lausanne.
GUTMANN (Dr René A.), Chef de clinique à la Faculté, 18, rue Bonaparte (6e).
HAHN (Dr Lucien), Bibliothécaire en chef de la Faculté de Médecine, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine (6e).
HALLÉ (Dr Noël), 108, rue du Bac (6e).
HAMBURGER (Dr Ove), Lecteur d'Anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts, Nansensgade, 43, Copenhague.
HANSEN (Dr Axel.), Kolding, Danemark.
HARIZ (Dr M.-J.), 31, rue Melingue (20e).
HARTMANN (Pr Henri), Professeur à la Faculté de Médecine, Chirurgien des hôpitaux, 4, place Malesherbes (17e).
HARVIER (Dr Paul), Médecin des hôpitaux, 235, boulevard Saint-Germain (7e).
HENRY (Doctoresse Marthe), 20 *bis*, rue Daru (8e)
HERCZEG (Dr Arpad), Assistant de la Clinique dermatologique de l'Université, nap utca, 31, Budapest.
HERISSAY (Jacques), rue du Docteur Lethière. Evreux.
HERSCHER (Dr M.-G.), Médecin des hôpitaux, 85, rue La Boëtie (8e).
HERVÉ (Dr Georges), Professeur à l'Ecole d'Anthropologie, 8, rue Mansart (9e).
HOLMGREN (Dr Israël), Directeur de l'hôpital royal des Séraphins, Handtverkarigaten, 2 B, Stockholm.
HOWYAN (Desse Hermine), 135, rue Falguière (15e).
HUE (Dr Fr.), Professeur à l'Ecole de Médecine, Chirurgien des hôpitaux, 48, rue aux Ours, Rouen.
JACOBS (Dr Henry Barton), Professeur à l'Université John Hopkins, 11, Mt. Vernon place W., Baltimore (U. S.).
JEANSELME (Pr Edouard), Professeur de Clinique, à l'hôpital Saint-Louis, membre de l'Académie de Médecine, 5, quai Malaquais (6e).
JOHNSSON (Dr J. W. S.), Gammel Kongevez, 84, Copenhague.
JOLY (Dr), Médecin consultant à Bagnoles-de-l'Orne, villa des Lotus. L'hiver, 39, boulevard Raspail (6e).
JORGE (Pr Ricardo), Directeur des services d'hygiène à la Faculté de Médecine, Campo dos Martirese da patria, 31, Lisbonne.
JOUFFRAY (Dr Camille), 57, boulevard de Vaugirard (15e).
JUMENTIÉ (Dr J.-J.), ancien Chef de clinique à la Faculté, 141, avenue Victor-Hugo (16e).
KŒNIG (Dr Paul), 45, Grand'Rue, Colmar.
KLEBS (Dr Arnold C.), Les Terrasses, Nyon (Suisse).
KŒBLER (Dr Georges), Ulica, C. 17, Zagreb (Yougoslavie).

KOUZIS (Dr Aristote), Professeur d'histoire de la médecine à l'Université. Directeur des *Archives de Médecine*, 5, rue Bucarest, Athènes.
KROON (Dr J. Emile), 25, Stationsweg, à Leyde (Hollande).
LACASSAGNE (Dr Jean), 126, rue de la République, Lyon.
LAEMMER (Dr), 5, rue Davioud (16e).
LAFON (Dr Ch.), 6, rue du Quatre-Septembre, Périgueux.
LAIGNEL-LAVASTINE (Dr M.), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, 12 *bis*, place de Laborde (8e).
LAMBERT DES CILLEULS (Dr Jean), Méd.-major à l'Ecole d'application de cavalerie, licencié en droit, villa Belle-Vue, quai des Marronniers, Saumur.
LAMS (Dr Honoré), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Bibliothécaire de la Société de Médecine, 292, chaussée de Courtrai, Gand.
LANSELLE (Dr M.), Moniteur d'urologie à l'Hôpital Necker, 1, rue de Belgrade (7e).
LARDENNOIS (Dr G.), Chirurgien des hôpitaux, 4, rue Quentin-Bauchard (8e).
LARRIEU (Dr), Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), *membre perpétuel*.
LAUGIER (Dr Charles), Inspecteur général du service sanitaire, 20, rue de l'Ecole-Militaire, Cracova (Roumanie).
LEBOVICI (Dr Solo), 23, avenue Mac-Mahon (16e).
LECÈNE (Pr Paul), Chirurgien des hôpitaux, 51, boulevard Raspail (6e).
LECLAIR (Edmond), Pharmacien des hôpitaux, 96, rue Jacquemars-Giélée, Lille (Nord).
LECLERC (Dr Henri), 19, avenue de Ségur (7e).
LECOQ (Lucien), 10, rue Meslay (3e).
LEDOUX-LEBARD (Dr R.), 22, rue Clément-Marot (8e).
LE FRANÇOIS (Eugène), Editeur, 9, rue Casimir-Delavigne (5e).
LÉGER (Dr Louis), à Chelles (S.-et-M.).
LEGRAND (Amédée), Editeur, 93, boulevard Saint-Germain (6e).
LE GENDRE (Dr Paul), Médecin honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 146, rue de Grenelle (7e).
LE GOFF (Dr Jean), 178, faubourg Saint-Honoré (8e).
LEJARS (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, Chirurgien des hôpitaux, 96, rue de la Victoire (9e).
LE LORIER (Dr Victor), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, accoucheur des hôpitaux, 74, avenue Marceau (16e), *membre perpétuel*.
LEMAIRE (Dr Jules), ancien Interne des hôpitaux, 62, rue de Monceau (8e).
LEMAIRE (Dr L.), Chirurgien de l'Hôpital civil, 27, rue des Vieux-Remparts, Dunkerque.
LEMELAND (Dr), 8, rue Vignon (8e).
LENORMANT (Dr Charles), Professeur agrégé à la Faculté, Chirurgien des hôpitaux, 1 *bis*, rue Buenos-Ayres (7e).
LEREBOULLET (Dr Pierre), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, 193, boulevard Saint-Germain (7e).
LÉRI (Dr André), Professeur agrégé à la Faculté, Médecin des hôpitaux, 37, rue Bassano (8e).
LE ROY DES BARRES, Médecin de la maison de santé d'Epinay-sur-Seine.
LE ROY DES BARRES (Dr A.), Professeur à l'Ecole de Médecine, Directeur de l'Hôpital du Protectorat, Hanoï (Tonkin).
LETONDAL (Dr Paul), assistant étranger de la Faculté de Paris, 348, chemin Ste-Catherine, Montréal (Outremont, Canada).
LETULLE (Pr), Profeseur honoraire à la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de Médecine, 7, rue de Magdebourg (16e).
LEVY (Dr Georges), 79, avenue Jean-Jaurès (15e).
LEVY-VALENSI (Dr J.), médecin des hôpitaux, 37, avenue Victor-Hugo (16e).
LEYMARIE (A.-Léo), Docteur ès lettres, 36, rue de la Clef (5e).

LIVET (Dr Louis), 41, rue Boissy-d'Anglas (8e).
LŒPER (Dr M.), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, 15, rue Paul-Louis-Courier (7e).
LOGRE (Dr), 18, rue de la Condamine (17e).
LUTAUD (Dr Paul), ancien Interne des hôpitaux de Paris, 21, rue de Marignan (8e).
LYON-CAEN (Dr Louis), ancien Chef de clinique à la Faculté, 7, rue Francisque-Sarcey (17e).
MAAR (Dr V.), Professeur d'Histoire de la Médecine à l'Université, Store Kannikestræde, 13, Copenhague.
MAGNE, poudrerie du Bouchet, Vert-le-Petit (Seine-et-Oise).
MAIY (Dr S.), 23, rue Rassaja mohamed bey, Alexandrie (Egypte).
MAILLARD (Georges), avocat à la Cour d'Appel, 258, boulevard Saint-Germain (7e).
MALLET (Dr), ancien Chef de clinique à la Faculté de Médecine, 284, boulevard Saint-Germain (7e).
MALLET, Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre).
MARFAN (Pr A.-B.), Professeur de clinique à la Faculté, Membre de l'Académie de Médecine, 30, rue de La Boëtie (8e).
MARGAROT (Dr), ancien Chef de clinique à la Faculté, 8, rue Maguelone, Montpellier.
MARIE (Dr PIERRE), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine Membre de l'Académie de Médecine, 76, rue de Lille (7e).
MARISCAL (Dr), 6, rue Saint-Roch, Madrid.
MASCRÉ (Marcel), Pharmacien de l'hospice d'Ivry, 7, avenue de la République, Ivry.
MASSON (Pierre), Editeur, 120, boulevard Saint-Germain (6e).
MATAS (Dr Rudolph), 2255 st. Charles avenue, New-Orléans, Lousiane (U. S.).
MAUCLAIRE (Dr), Professeur agrégé, Chirurgien honoraire des Hôpitaux, Membre de l'Académie de Médecine, 40, boulevard Malesherbes (8e).
MAUREL (Dr Pierre), 5, boulevard Montparnasse (6e).
MAURIAC (Dr), Professeur à l'Ecole de Médecine, 42, rue Ferrère, Bordeaux.
MAZEYRIE (Dr Jean), 8, place Emile-Zola, Tulle.
MAZOT (Mlle), Pharmacien, licencée ès sciences, 4, rue Royer-Collard (5e).
MEIGE (Dr Henry), Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, allée Poileau, Champignolle par La Varenne-Saint-Hilaire (Seine).
MEISEN (Dr V.), Prosecteur de chirurgie opératoire à l'Université, 31, Allegade, Copenhague.
MENETRIER (Pr), Professeur d'histoire de la médecine à la Faculté de Médecine, Médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de Médecine, 59, boulevard Saint-Michel (5e).
MERCIER (Dr Raoul), Professeur à l'Ecole de Médecine, 41, boulevard Heurteloup, Tours.
MICHAUX (Dr Jean), Médecin de l'Asile de Nanterre, 3, rue Eugène-Labiche (16e).
MOLINÉRY (Dr Raymond), l'été à Bagnères-de-Luchon et l'hiver 30, avenue Sainte-Marie, Saint-Mandé (Seine).
MOLLIÈRE (Dr), 25, quai de la Bibliothèque, Lyon.
MONTHUS (Dr), Ophtalmologiste des hôpitaux, 215 *bis*, boulevard Saint-Germain (7e).
MONVOISIN, Vétérinaire, 67, avenue de Gravelle, Charenton.
MONRO (Dr T. K.), Professeur d'Histoire de la Médecine, 12, Somerset Place, Glasgow, Ecosse, *membre perpétuel.*
MORAX (Dr V.), Ophtalmologiste des hôpitaux, 26, boulevard Raspail (6e).
MORIN (Dr Antoine), 17, cours de Verdun, Lyon.
MORISSET (Dr), 5, rue des Pescheries, Mayenne.
MOUSSON-LANAUZE (Dr), 3 bis, place de la Tourelle, St-Mandé.

MOUTIER (Dr François), ancien Interne des hôpitaux, 95, rue de Monceau (8e).
NASS (Dr Lucien), 12, villa David, Vincennes.
NATHAN (Marcel), Médecin des hôpitaux, 17, Villa Scheffer (16e).
NETTER (Dr), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 104, boulevard Saint-Germain (7e).
NEVEU (Dr Raymond), 107, rue de Sèvres (6e).
NEUBURGER (Dr Max), Professeur d'histoire de la Médecine à l'Université, Neubaugasse, 79, Vienne, VII.
NEWLAND (Dr H. Simpson), 3, North-Terrace, Adelaïde, South Australia.
NICAISE (Dr Victor), ancien Interne des hôpitaux, 3, rue Mollien (8e).
NOURRY (Emile) dit Saintyves, Editeur, 62, rue des Ecoles (5e), *membre perpétuel.*
NUYENS (Dr B. W. Th.), Keisersgracht, 247, Amsterdam.
OLIVER (Dr John R.), the Latrobe, Baltimore, Maryland, Etats-Unis.
OLIVIER (Dr Eugène), Professeur agrégé à la Faculté de Lille, 116, rue de Rennes (6e).
ORIENT (Dr Jules), chargé de cours à la Faculté de Médecine, 3, Strada Regina Maria, à Cluj (Roumanie).
PACHON (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, 12, rue de l'Ecole-Normale, à Caudéran (Gironde).
PANAYOTATOU (Doctoresse Angélique), 16, boulevard Ramleh, Alexandrie (Egypte).
PANCKOUCKE (G.), avenue de Brolles, Bois-le-Roi (S.-et-M.).
PANSIER (Dr), Châtel d'Oberland, chemin de la Violette, Avignon.
PAPILLAULT (Dr G.), attaché au laboratoire d'anthropologie 2 *bis*, avenue Frochot (9e).
PASTEAU (Dr O.), ancien Chef de clinique à la Faculté de Médecine, 13, avenue de Villars (7e).
PAYENNEVILLE (Dr J.), Médecin des hôpitaux, 10, place de la Rougemare, Rouen.
PECHENART (Dr), à Rethel (Ardennes).
PELLET (Dr J.), 12, rue du Puits-Tiphaine, Senlis (Oise).
PELLETIER (Doctoresse), licenciée ès sciences, 75 *bis*, rue Monge (5e).
PERROT, Professeur à la Faculté de Pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire (6e).
PHILIBERT (Dr), Professeur agrégé, 4, avenue Hoche (8e).
PIERRET (Dr Robert), 7 *bis*, rue Raynouard (16e).
PIERY (Dr), 5, rue Emile-Zola, Lyon.
PIGNOT (Dr), Chef de clinique à la Faculté de Médecine, 82, rue de Rennes (6e).
PLANTIER (Dr L.), Médecin de l'Hôpital, Annonay (Ardèche).
PORTES (Dr Germain), à Saissac (Aude).
POTEL (L.-A.-E.), Chef du service des hôpitaux à l'Administration de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria (4e).
POUSSIER (Alfred), Pharmacien en chef des hôpitaux, 1, rue des Carmes, Rouen.
POWER (D'ARCY Sir), K. E. E., Vice-Président du Collège royal de chirurgie, Chandos street, 10a, Cavendish Square, Londres, W. I.
RAILLIET (A.), Professeur honoraire des Ecoles vétérinaires, membre de l'Académie de Médecine, 19, rue de Melun, Saint-Germain-sur-Morin (Seine-et-Marne).
RASCH (Dr C.), Médecin du Rigshospitalet, Amaliegade, 13, Copenhague K.
RAMBAUD (Pierre), Pharmacien en chef des hôpitaux, 14, rue Alsace-Lorraine, Poitiers.
RAVON (Dr E.), 42, rue de la Préfecture, Saint-Etienne.
RAYMOND (Dr Paul), 34, avenue Kléber (16e).
RÉCAMIER (Dr), 1, rue du Regard (5e).
RÉGNAULT (Dr Félix), 84, rue Lecourbe (15e).

RÉMOND (Dr), Professeur de clinique à la Faculté de Médecine, Toulouse.
REMY (Dr A.), Médecin-major, Faymont, par le Val d'Ajol (Vosges).
RENAUD (Dr A.), Médecin-major, adjoint au Directeur du Service de Santé, 42, avenue Moulay-Youssef, Rabat (Maroc).
REUTTER DE ROSEMONT (Dr Louis), 62, avenue d'Ouchy, à Ouchy (Suisse).
REY (Dr A.), 12, rue des Serruriers, Strasbourg.
RICHER (Dr Paul), membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 30, rue Guynemer (6e).
RITTI (Paul), libraire, 76, avenue du Maine (14e).
RIVIER (G.), L'Oustalet flori, La Croix (Var).
ROBIN (Pr Albert), Membre de l'Académie de Médecine, 18, rue Beaujon (8e).
ROBINSON, 12, M. Morris Park West, New-York (U. S.)
ROCHÉ (Dr Henri), 20, rue de Rambuteau (3e).
ROGER (Dr H.), Doyen de la Faculté de Médecine, 85, boulevard Saint-Germain (6e).
ROLANTS (Edmond), Auditeur au Conseil d'hygiène, Institut Pasteur, Lille.
ROLLESTON (Dr Davy), 17, Grave Hospital Tooting, Londres.
ROBLIN (Dr Louis), Flamboin-Gouaix (Seine-et-Marne).
ROSHEM (Dr Julien), villa Les Chardons, rue de l'Ecu, Cannes (Alpes-Maritimes).
ROUCAYROL (Dr Ernest), 43, rue du Rocher (8e).
ROUVEYRE (Edouard), Editeur, 102, rue de la Tour (16e).
ROUVIÈRE (Dr Henri), Professeur et Chef des travaux anatomiques à la Faculté, 11, rue Lagarde (8e).
ROUVILLOIS, Directeur du Service de Santé, à Rennes.
ROUX (Dr Emile), Directeur de l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot (15e).
ROUX (Dr Fernand), 6, rue de Chambiges (8e).
ROUZAUD (A.), Editeur, 41, rue des Ecoles (5e).
ROY (Dr Paul), ancien Interne des Hôpitaux, 19, rue Hautefeuille (6e).
RUHRAH (Dr John), 11, East Chase Street, Baltimore, Maryland (U. S.), *membre perpétuel.*
SABRAZÉS (Pr), Professeur à la Faculté de Médecine, 50, rue Ferrère, Bordeaux.
SAINT-PERIER (Dr de), 47, rue Monsieur-le-Prince (e).
SARTON (Georges), Directeur de la revue *Isis*, Harvard Library 185, Cambridge, Mass. (U. S.).
SATRE (Dr Antoine), 3, place aux Herbes, Grenoble.
SAVORNIN (Dr H.-M.-J.), 60, avenue Jean-Jaurès (19e).
SCHICKELÉ (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, Strasbourg.
SCHLUETER (Dr Robert E.), Métropolitain Building, Saint-Louis (U. S.).
SCHRAMECK (Dr Jean), 17, rue de l'Aqueduc (16e).
SCHRUTZ (André), Professeur d'histoire de la médecine, 2, Vladervoya, Prague (Tchéco-Slovaquie).
SÉE (Dr Pierre), 65, avenue des Champs-Elysées (8e).
SEMELAIGNE (Dr René), ancien Interne des hôpitaux de Paris, 59, boulevard de Montmorency (16e).
SÉRIEUX (Dr Paul), Médecin de l'Asile Sainte-Anne, 1, rue Cabanis (14e).
SEVILLA (Henri), Médecin vétérinaire, 5, rue Curial (19e).
SICARD DE PLAUZOLES (Dr), 6, rue de Logelbach (17e).
SIEUR (Pr C.), Médecin-inspecteur général honoraire, membre de l'Académie de Médecine, 54, boulevard St-Jacques (14e).
SIFFRE (Dr A.), 97, boulevard Saint-Michel (5e).
SIEGRIST (Dr Henri), Ebelstrasse, 7, Zürich (Suisse).
SIGURET (Dr Gaston), Médecin consultant à Saint-Nectaire. L'hiver, 21, rue Baudin (9e).
SIMON (Antoine), 7, boulevard des Belges, Lyon.
SINGER (Dr Charles), 5, North Grove, Highgate N. 6, Londres.
SINGER (Dr L.), 3, villa Boissière (16e).

SONNIÉ-MORET (Dr), 42, boulevard Montparnasse (14e).
STEPHENS (Dr G. Arbour), 61, Walter Road, Swansea (Angleterre).
STIBIO (Dr G.), Poste d'Erfond, (Maroc Sud Oriental. Via Marseille-Orange-Colomb-Béchar).
STREETER (Dr Edward), 280, Beacon street, Boston (U. S.), *membre perpétuel.*
SZUMOWSKI (Dr Wladyslas), Professeur d'histoire et de philosophie médicales à l'Université jagellonienne, 6, Wolska, Cracovie (Pologne).
TANON (Dr Louis), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 14, rue des Carmes (5e).
TASKER (Major Arthur N.), Army Medical Museum and Library, Washington D. C. (U. S.)
TSCHERNING (Pr). 30, Oster Sogade, Copenhague.
TIFFENEAU, Professeur à la Faculté de Médecine, Pharmacien des hôpitaux, 12, rue Rosa-Bonheur (15e).
TERRIEN (Dr Félix), Professeur à la Faculté de Médecine, Ophtalmologiste des hôpitaux, 48, Pierre-Charron (8e).
TERSON (Dr A.), ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu, 47 *bis*, boulevard des Invalides (17e).
TORKOMIAN (Dr V.), 25, rue de Douai (9e).
TOURAINE (Dr A.), Médecin des hôpitaux, 7, boulevard Raspail (6e).
TOUZET (H.-P.), licencié ès sciences, 32, rue de la Dalbade, Toulouse.
TRICOT-ROYER (Dr), Président de la Société internationale d'histoire de la médecine, 108, avenue d'Italie, Anvers.
TRIQUENEAUX (Dr L.), Avesnes-sur-Helpe, Nord.
TRUC (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 3, Carré-du-Roi, Montpellier.
TRZEBINSKI, Professeur à l'Université, 15, Zaretowa, Wilno (Pologne).
VAHRAM (Dr), 139, Grande-Rue de Péra, Constantinople.
VALLÉE (Pr Arthur), Secrétaire de la Faculté de médecine de l'Université Laval, 22, rue Sainte-Anne Québec, Canada.
VAN ANDEL (Dr A.), Martk-Gorinchem (Hollande).
VAN DER HOEVEN (Dr), Eefde près de Zutphen (Hollande).
VAN GILS (Dr J.-B.-F.), Laan von Meerdervoort, 321, La Haye (Hollande).
VAN HEURCK, 6, rue de la Santé, Anvers.
VAN RINBERK (Pr G.), Rapenburgerstraat, 136, Amsterdam.
VAN SCHEVENSTEEN (Dr), 46, avenue de Belgique, Anvers.
VARIOT (Dr G.), Médecin honoraire de l'hospice des Enfants Assistés, 1, rue de Chazelles (17e).
VERGNES (Dr), 27, rue Demours (17e).
VIALET (Dr), Médecin principal de la Marine, 4, rue Duquesne, Brest.
VIAU (Georges), Chirurgien-dentiste, professeur à l'Ecole dentaire, 109, boulevard Malesherbes (8e).
VIDAL (Dr Ch.), 27, rue Emile-Zola, Castres (Tarn).
VIGOT (P.), Editeur, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine (6e).
VILLARET (Dr Maurice), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, 8, avenue du Parc-Monceau (8e).
VILLIÈRE (Dr Roger), 32e section d'Infirmiers, Casablanca (Maroc).
VINCHON (Dr Jean), ancien Chef de clinique à la Faculté de Médecine, 108, rue du Bac (7e).
VISCHNIAC (Charles), Ingénieur chimiste, 9, rue Victor-Considérant (14e).
VIVÈS (Salvador), Directeur du Manicomio de Salt, Girona (Espagne).
VURPAS (Dr), Médecin de l'Hospice de Bicêtre, 161, rue de Charonne (11e).

WALLER (Dr Erick), Médecin chef de l'hôpital, à Lidköping, Suède.
WALSH (Dr James J.), Directeur médical de l'Ecole universitaire de Fordham, 110, W, 74 th. Street, New-York (U. S.), *membre perpétuel.*
WEISGERBER (Dr H.), Sous-Directeur de l'Ecole d'anthropologie, 62, rue de Prony (17e).
WICKERSHEIMER (Dr Ernest), Administrateur de la Bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg, 32, rue du Barrage, Schiltigheim (Bas-Rhin).
WOOD (Colonel Casey), 7, West Madison street, Chicago, Illinois (U. S.).
WRIGHT (Dr Jonathan), Pleasauntville, New-York (U. S.).

Bureau

Président : M. LAIGNEL-LAVASTINE.
Vice-Présidents : MM. SIEUR, BARBILLION.
Secrétaire général : M. Marcel FOSSEYEUX.
Secrétaires : MM. Lucien HAHN et J. VINCHON.
Trésorier : M. BOULANGER-DAUSSE.
Archiviste-Bibliothécaire : M. R. NEVEU.

Conseil

MM. Paul DELAUNAY, H. SEVILLA, R. MAUCLAIRE, sortants en 1929.
Maurice VILLARET, A. GUELLIOT, BRODIER, sortants en 1927.
Roger GOULARD, VARIOT, SEMELAIGNE, sortants en 1928.
MÉNÉTRIER, Président sortant.

Anciens Présidents

MM.

1902-1903. + Raphaël BLANCHARD.
1905-1906. + E.-T. HAMY.
1907-1908. Paul RICHER.
1909-1910. + Gilbert BALLET.
1911-1912. + L. LE PILEUR.
1913-1919. P. DORVEAUX.
1920-1921. P. JEANSELME.
1922-1923. G. HERVÉ.
1924-1925. MÉNÉTRIER.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Tome XXI — Année 1927



PARIS

Chez le Secrétaire général

3, Avenue Victoria, 3



SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Réunion annuelle du Comité Permanent.

Le 8 janvier 1927, à 4 heures, s'est réuni à la Faculté de Médecine, le Comité Permanent de la *Société Internationale de l'Histoire de la Médecine* en vue de l'organisation du congrès de Leyde.

Cinq pays avaient présenté leur candidature pour entrer dans la Société : l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, le Canada et l'Égypte ; ces différentes nations ont été reçues à la majorité des suffrages.

Le Secrétaire Général, M. Laignel-Lavastine, dont le mandat expirait cette année, a été réélu à l'unanimité pour six ans.

Le Bureau est ainsi constitué :

Président : M. Tricot-Royer.

Vice-Présidents : MM. Giordano, Jeanselme, Menetrier, Singer.

Archiviste : M. Fosseyeux.

Trésorier : M. Boulanger.

Le sixième congrès international d'Histoire de la Médecine se tiendra à Leyde et à Amsterdam du 18 au 23 juillet 1927. En voici le programme :

Ouverture du congrès l'après-midi du *lundi* 18 juillet, à Leyde ;

Mardi 19, séance de communications et réception dans la maison de Boerhaave ;

Mercredi 20, suite des communications à Leyde ;

Jeudi 21, séance à Amsterdam et visite de l'expo-

sition des tableaux et des livres anciens concernant l'histoire de la médecine ;

Vendredi 22, à Amsterdam, assemblée générale ;

Samedi 23, excursion à l'île de Marken et le soir banquet.

Les cotisations sont fixées au prix de 10 florins pour les membres de la Société Internationale d'Histoire de la Médecine et de 5 florins pour les parents des congressistes et pour les étudiants.

Le Secrétaire Général du Congrès, Docteur J. E. Kroon, Stationsweg 25, à Leyde, reçoit dès maintenant les titres des communications et le trésorier du Congrès, Docteur Hunger, 52, van Reghenstraat, à Amsterdam, reçoit dès maintenant les cotisations par mandat postal ou chèque barré avec mention « Nederlandsche Handel Maatschappij.

Plus simplement on peut pour les adhésions s'adresser au Dr Laignel-Lavastine, 12 bis, place de Laborde, Paris (8e) et envoyer les cotisations au trésorier de la *Société Internationale d'Histoire de la Médecine*, M. Boulanger, 4, rue Aubriot, Paris (4e).

Le *Comité permanent* de la Société Internationale d'histoire de la Médecine est pour 1927 ainsi constitué :

BUREAU :

Président : M. Tricot-Royer, 108, avenue d'Italie, Anvers (Belgique) ;

Vice-Présidents : MM. Giordano, 1574, San Léonardo, Venise (Italie) ; Jeanselme, 5, quai Malaquais, Paris (6e) ; Menetrier, 59, boulevard Saint-Michel, Paris (5e) ; Singer, 5, North grove, Highgate village, Londres N. 6.

Secrétaire général : M. Laignel-Lavastine, 12 bis, place de Laborde, Paris (8e).

Archiviste : M. Fosseyeux, 189, avenue du Maine Paris (14e).

Trésorier : M. Boulanger, 4, rue Aubriot, Paris (4e).

Délégués nationaux :

Allemagne : M. Sudhoff, 38, Talstrasse, Leipzig.

Autriche : M. Neuburger, Neubaugasse, 79, Wien, VII.

Belgique : M. van Schevensteen, 46, avenue de Belgique, Anvers.

Canada : M. Arthur Vallée, 22, rue Sainte-Anne, Québec.

Danemarck : M. Maar, Store Kannikestrade, 13, Copenhague.

Egypte : Mme Panayotatou, 16, boulevard Ramleh, Alexandrie.

Espagne : M. de Alcalde, II, Gran Via, Madrid.

Etats-Unis : M. Cumston-Greene, 3, rue Bellot, Genève ; M. Krumbhaar, 34 th and Pinestreets, Philadelphie.

France : M. Wickersheimer, 32, rue du Barrage, Schiltigheim (Bas-Rhin).

Grande-Bretagne : M. Rolleston, Westernhospital, Seagrave Road Fulhan, Londres SW. 6.

Grèce : M. Cawadias, 25, rue Joachim, Athènes.

Hollande : M. J.-G. de Lint, 29, Duinweg, La Haye.

Hongrie : M. Tibérius de Györy, Budapest.

Italie : M. Capparoni, 108, Via Pozzetto, Rome.

Maroc : M. Renaud, Fez.

Norvège : M. Fonahn, Oslo.

Pologne : M. Bugiel, 72, boulevard Saint-Marcel, Paris (13e).

Portugal : M. Ricardo Jorge, Lisbonne.

Roumanie : M. Guiart, 58, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon.

Suisse : M. Guisan, 2, place Bel-Air, Lausanne.

Tchéco-Slovaquie : M. Schrutz, 2, Vladervova, Prague.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 8 Janvier 1927.

Présidence de M. LAIGNEL-LAVASTINE.

Etaient présents : MM. Alcalde (de), Avalon, Barbillion, Brodier, Bugiel, Cavaillès, Dagen, Dardel, Dorveaux, Fosseyeux, Guelliot, Hahn, Hervé, Herissay, Mauclaire, Menetrier, Molinéry, Jeanselme, de Lint, P. Lutaud, Monthus, Neveu, Nuyens, F. Regnault, Semelaigne, Sieur, Terson, Torkomian, Tricot-Royer, Valensi, Variot, Vinchon.

Discours du Président. — En prenant possession du fauteuil pour la deuxième année, M. le Président prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Je m'excuse de me lever encore pour parler ; mais ce n'est plus le secrétaire général de la Société internationale d'histoire de la médecine que vous entendez, c'est le président pour la seconde année de la Société française d'histoire de la médecine. Le titre change, mais la voix reste la même. Je me fais donc un peu l'effet de ces acteurs de théâtres secondaires, qui, faute de personnel, assument plusieurs rôles dans la même pièce. Quand l'acteur est bon, le public s'en contente. En sera-t-il ainsi ce soir ? Vous le direz.

J'ai d'abord le triste devoir d'évoquer le souvenir de deux membres marquants de notre Société, qui nous ont quittés pour toujours en 1926 : Goldschmidt, de Strasbourg, mort le 4 mars, et dont M. Hervé a magistralement rappelé la belle figure et Thibierge, mort le 24 août et dont la valeur scientifique et morale, la bonté, la droiture, l'amour de l'histoire de la médecine nous fait chaque jour regretter la perte trop hâtive.

C'est le privilège des Sociétés de se renouveler par de jeunes adhésions à mesure qu'elles s'effeuillent.

Parmi nos nouveaux membres, j'ai plaisir à saluer Nuyens, d'Amsterdam, qui sera notre amphytrion en Hollande, au

prochain Congrès, mon collègue, élève et ami Lévy-Valensi qui montre une fois de plus que la neuro-psychiâtrie incline à l'histoire et Busquet qui va nous faire profiter des trésors parmi lesquels il butine à la bibliothèque de l'Académie de médecine.

Non seulement les hommes, mais les choses viennent à nous. Notre Musée, qui, grâce à M. Menetrier loge à la Faculté, s'est enrichi de pièces rares : les papiers de Magendie offert par M. Henriot, des portraits et des gravures donnés par M. Hervé qui y a joint le microscope de Balbiani, des instruments de chirurgie, telle une boîte de barbier arménien — si tant est qu'un barbier même arménien soit un chirurgien — donnée par M. Torkomian.

Les dons de l'esprit ne nous ont pas manqué. Je ne veux pas citer de communications faites à nos séances. Il me faudrait les citer toutes. Mais je tiens à remercier mon ami Delaunay du mouvement bibliographique, qu'il entretient méthodiquement dans nos bulletins. Je le nomme parce qu'il le mérite et aussi pour lui susciter des émules.

Mes félicitations vont aussi à ceux de nos collègues qui ont publié des livres remarqués, tels que le Cancer de M. Menetrier et le Diable de mon assistant Jean Vinchon.

Enfin, notre Société n'est pas casanière. Elle a exporté en juillet, en Ploaré pour la commémoration de la mort de Laennec, et en août, en Suisse, au Congrès des aliénistes et neurologistes, qui fêta le centenaire de Pinel, ancêtre de M. Semelaigne, et à Paris aux fêtes récentes du centenaire de Laennec dont je vais encore vous entretenir. J'aurais fini si je ne voulais pas, comme le pâtissier qui pare un gâteau, mettre une remarque pour relever mon compte-rendu.

Mon vagabondage de France ou de l'étranger me fait rencontrer beaucoup de médecins. Et c'est un plaisir pour moi de trouver, presque toujours chez le médecin de village ou de petite ville, une cité des livres qui décèle un humaniste.

Ce fait explique le succès de notre Société. Le médecin aime l'histoire et l'histoire de son art. Il y trouve l'évasion du métier mais encore dans l'atmosphère professionnelle. Cette distraction, tout en étant œuvre de loisir, reste encore un travail et pour une âme bien née est donc doublement agréable.

Vive donc l'humanisme médical, qui est un baume pour nos malades et pour nous-mêmes !

Compte-rendu financier. — M. Emile Boulanger présente la situation financière pour l'exercice 1926.

La dépense s'élevait au 31 décembre 1926 à la somme de 11.073 fr. et les recettes à 11.211 fr. Mais avec les dépenses qui restent à payer, l'exercice se soldera par un léger déficit. M. le Trésorier fait un appel aux Membres pour qu'ils l'aident à développer la publicité. M. le Secrétaire général insiste de son côté sur les ressources éventuelles tirées de la vente des collections du *Bulletin* qui a produit en 1926 la somme de 1.578 fr. MM. Barbillion et Torkomian sont nommés censeurs, et rendront compte de leur mission à la prochaine séance.

Candidats présentés :

MM. les Drs Bandelac de Pariente (Alberto), 10, square Moncey (9e), Secrétaire de l'U.M.F.I.A., présenté par M. Tricot-Royer et Jeanselme ;

Fallon (John), 11, Westland Street, Worcester, Mass. U.S.A., par M. Garrisson et Wickersheimer ;

Mariscal, 6, rue Saint-Roch, Madrid, par MM. de Alcalde et Tricot-Royer.

Communications :

M. Jacques Hérissay, d'Evreux, lit un travail sur *le martyr d'un infirme sous la Terreur*. Il s'agit de Jean Decoux, curé de Neuvic, en Corrèze, dont il nous relate les pénibles tribulations depuis Treignac où il s'était réfugié dans sa famille, jusqu'à Paris où il est incarcéré aux Carmes, jugé par le Tribunal Révolutionnaire le 17 avril 1794 et exécuté le soir même.

M. le Dr Tricot-Royer, maître de conférences à l'Université de Louvain, fait une communication sur *quelques tombes oubliées* d'après les épitaphes relevées dans les recueils de Gaignières conservés au cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale ; ce sont celles de J. de Cornouailles, mort en 1300 (Notre-Dame), Galéran de Pandref, mort en 1404 (Notre-Dame), Pierre Cardonel, mort en 1438 (Notre-Dame), Pierre Harcent, mort en 1452 (Notre-Dame), Robert Cadot (Saint-Denis de la Chartre), Michel de Colonia, mort en 1529 (Notre-Dame), Jean Ruel, mort en 1537,

Jean de Froideval (Notre-Dame), mort en 1556, Pierre Lyon, mort en 1586 (Saint-Jacques-de-la-Boucherie), Jacques Guillemeau, mort en 1613 (Saint-Jean-en-Grève), Pierre Besnard, mort en 1669 (chapelle Saint-Yves).

M. le Dr Valériu BOLOGA, assistant de l'Institut d'histoire de la médecine de l'Université de Cluj, Roumanie, présente *deux cachets d'oculistes* provenant de la Dacie romaine et qui figurent dans le treizième volume du *Corpus inscriptionum* de Mommsen ; il est à remarquer que ce sont les seuls trouvés dans cette région. Le même *Corpus* n'en mentionne également que deux trouvés en Pannonie et très peu en Germanie. On a remarqué que le long de la frontière de l'empire romain le nombre des cachets d'oculiste diminue au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'Orient.

M. le Dr Mauclaire décrit un de ces cachets qui a été trouvé sur l'emplacement de Terva (commune de la Hérie, près de Vervins, en Thiérache), et qui figure d'ailleurs dans le *Corpus* d'Esperandieu paru chez Leroux en 1893.

M. le Dr Terson ajoute diverses remarques sur les collections de ces cachets actuellement existantes et propose une nouvelle étymologie du mot collyre qui viendrait du grec Κολλυρα, pâte.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Séance du 5 *Février* 1927.

Présidence de M. le Dr LAIGNEL-LAVASTINE.

Etaient présents : MM. Avalon, Barbé, Barbillion, Bénard, Basmadjian, Bérillon, Boulanger, Dardel, Dorveaux, Finot, Fosseyeux, Guelliot, Hahn, Hervé, Jeanselme, Mauclaire, Menetrier, Molinéry, Mousson-Lanauze, Neveu, F. Regnault, Semelaigne, Sevilla, Sieur, Terson, Torkomian, Variot, Vinchon.

Fonctionnement du Musée et de la Bibliothèque. — M. le Dr Neveu, archiviste bibliothécaire présente le rapport suivant sur l'état actuel des collections :

Depuis 1901, la Bibliothèque de la *Société Française d'histoire de la médecine*, après des vicissitudes sans nombre, est installée dans les vitrines de la salle Debove.

Nous possédons actuellement 779 ouvrages ou brochures. En outre, nous recevons régulièrement les publications suivantes :
Bulletin de l'Académie de médecine de Belgique.
L'ospedale maggiore.
Archivi di Storia delle Scienze.
Rivista di Storia delle Scienze medicale naturali.
Raggi ultravioletti.
La Grèce médicale.
La psychologie appliquée.
La Semaine dentaire.

Il est à regretter que la Bibliothèque ne possède pas la collection de la Chronique médicale, ni de la Médecine internationale. Grâce à l'amabilité de notre collègue et ami M. Avalon, la maison Lambiotte vient de nous faire parvenir la collection de sa belle revue *Pro medico*. Nous avons aussitôt écrit pour remercier.

Musée. — Les collections fort modestes évidemment, quand on songe à ce qu'elles devraient être, commencent cependant à devenir intéressantes.

Neuf vitrines sont occupées par des instruments de chirurgie, parmi lesquels ceux qui ont servi à faire l'autopsie de Napoléon 1er.

Une vitrine est consacrée à Pasteur, elle renferme des portraits, un buste dû au professeur Richer, et des photographies très nombreuses, don de M. Vallery-Radot.

Une autre est consacrée à Magendie, grâce à la libéralité de M. Hanriot et dont M. le Professeur Menetrier vous a exposé ici même tout l'intérêt.

Une troisième renferme des documents relatifs à la Faculté de médecine de Strasbourg (diplômes, portraits, Gazette médicale). Elle a été constituée grâce aux dons de M. Hervé et de la famille Goldchmidt. A côté, se trouve une autre vitrine qui est l'ébauche d'une collection orientale (trousse de chirurgien-barbier, portrait, médaille), dons de M. Torkomian.

Une vitrine renferme des documents ayant trait à la période Gréco-Romaine (instruments provenant de Pompéi, repro-

duction d'un cochet d'oculiste, photographies de statue d'Esculape), dons de la Faculté, de M. Mauclaire et de nous-même.

Les autres vitrines renferment des diplômes, des autographes, des dessins, des médailles, un peu au hasard des envois en attendant qu'on puisse procéder à un classement méthodique. Nous avons voulu simplement, dès maintenant, garnir le mieux possible les rayons, afin que le vide de certaines vitrines ne soit pas un prétexte à nous enlever la salle Debove et à lui donner une autre affectation.

Actuellement, le musée d'histoire de la médecine possède 285 portraits, 84 caricatures médicales, 3 images de Saint Hubert, 75 médailles, 91 autographes, 4 microscopes (dont celui de Balbiani), 1 lancettier du XVIIIe siècle, 22 cachets en cuivre pour pastilles (1820), 1 sthétoscope de Laennec, la toque de Trousseau, etc.

M. Brodier a donné au Musée le moulage de Gaucher, ainsi que de nombreux documents historiques.

Nous tenons à appeler notre attention sur les superbes dons du Pr Richer qui a voulu montrer une fois de plus tout l'intérêt qu'il porte à l'histoire de la médecine. C'est ainsi qu'il a offert au musée quarante dessins de malades, ces dessins sont de pures merveilles.

Tous les documents qui lui ont servi pour son travail de la médecine dans l'art, puis des maquettes représentant un Parkinsonnien, un myopathique, un paralytique, la lioglosso-laryngé, une statuette de myxœdémateux, un fragment du monument Arloing à Lyon, l'esquisse du monument Pasteur à Chartres, l'esquisse du monument Cornil, le médaillon de Malassez et deux médaillons de Lucas-Championnière.

En outre, il nous a offert cinq bustes.

M. le Doyen qui s'intéresse tout particulièrement au musée a donné quelques tableaux parmi lesquels nous citerons le portrait de Louis-Claude Bourdelin, doyen en 1736 et le portrait de Rayer. Il a fait déposer également dans la salle Debove les maquettes du monument des médecins morts au champ d'honneur.

Nous ne voudrions pas manquer de signaler les nombreux autographes offerts par M. Guelliot et par M. Thibierge, qui dorment dans des cartons en attendant mieux.

Enfin, citons le beau buste de Pinel, don de M. Semelaigne.

Dans ce très rapide compte-rendu nous n'avons pas la prétention d'avoir fait un inventaire complet de nos collections. Cet inventaire eût été trop fastidieux. Nous avons tenu à vous montrer simplement que notre musée n'est pas aussi vide qu'on pourrait le croire. Il est bien certain que les documents

que nous possédons sont de valeur inégale, mais ce sont des documents et cela nous suffit. Les 285 portraits que nous possédons n'ont certes rien d'artistique, à part quelques-uns, mais ils offrent tous un certain intérêt.

Quant aux caricatures, est-ce que ce n'est pas de l'histoire?

Est-ce que le traité (don de M. Terson) passé entre Vicq-d'Azyr et Panckoucke, traité écrit tout entier de la main de Vicq-d'Azyr n'est pas lui aussi une page d'histoire?

Est-ce que la note de Charrière 1832, don de M. Laignel-Lavastine, n'est pas toute une époque?

Lorsqu'on veut créer un musée il faut tout accepter, — la plus petite chose peut être un document du plus haut intérêt pour l'historien de demain.

C'est pourquoi nous tenons à remercier bien sincèrement les généreux donateurs : MM. le Doyen, Richer, Menetrier, Laignel-Lavastine, Sieur, Guelliot, Mauclair, Variot, Vinchon, Hervé, Torkomian, Marfan, Legueu, Branca, Dorveaux, Brodier, Semelaigne, Terson, Fialon, Vigot, Hahn, de Alcalde.

Il faut que leur exemple soit suivi, et que notre musée qui commence à sortir de la période embryonnaire soit demain un instrument de travail précieux pour les historiens de la médecine.

Et maintenant que nous avons montré ce qu'est ce musée, qu'il nous soit permis d'exprimer quelques critiques et de formuler des désirs.

La salle Debove est fort belle, très luxueuse même, malheureusement elle est glaciale l'hiver, torride l'été. Des infiltrations ont abîmé hélas les superbes boiseries et détérioré certaines vitrines. Après de longs mois de réclamations, la toiture qui appartient à la ville, a été refaite! Mais les dégâts existent, des livres ont souffert... nous y avons paré de notre mieux.

Les stèles que nous avions demandées depuis si longtemps et qui nous avaient été promises par l'ancien Secrétaire de la Faculté, viennent de nous être livrées grâce aux démarches de M. le P. Menetrier. Ces stèles ont été posées aussitôt. Elles rompent la monotonie de la salle, et lui donnent déjà un autre aspect. Il nous manque encore des vitrines plates dans lesquelles on placerait au grand jour les médailles et les autographes, qu'il nous est impossible actuellement de mettre en valeur.

Enfin, il faudrait que le garçon du musée Orfila puisse entretenir la salle Debove.

Nous espérons fermement que peu à peu ces désirs se réaliseront, et que nous posséderons un jour, un musée d'histoire de la médecine digne de notre pays.

A propos du procès-verbal et faisant allusion à quelques paroles du discours prononcé dans la dernière séance par M. le président, M. le Pr Menetrier, précise les conditions dans lesquelles a été fondé et fonctionne le Musée d'histoire de la médecine.

Ce Musée logé dans la salle Debove a été créé par une décision du Conseil de la Faculté, qui en a confié la direction au professeur d'histoire de la Médecine.

Celui-ci a accepté d'y donner l'hospitalité aux archives, bibliothèque et objets divers appartenant à la Société d'histoire de la Médecine, lesquels se trouvaient précédemment aux Archives de l'Assistance publique où ils avaient été transportés lorsque M. Fosseyeux prit la succession de M. Wickersheimer.

Le Musée appartient à la Faculté de Médecine. Ses collections se composent des objets appartenant à la Faculté de médecine qui y ont été réunis et il s'est accru des dons recueillis par l'intermédiaire du professeur d'histoire de la médecine, dont une partie ont d'ailleurs été présentés aux séances de la Société.

Mais il est bien entendu que les objets donnés à la Société, restent sa propriété et sont hébergés au même titre que ses livres et ses archives.

Telle est la situation en droit et en fait. Il n'y a aucun inconvénient à ce que les choses demeurent en l'état. Sur le registre d'entrée des dons, il n'y a qu'à faire une discrimination de ceux qui sont offerts à la Faculté et de ceux qui sont destinés à la Société.

M. le Pr Jeanselme ajoute qu'il en est ainsi pour le Musée de la Société et de l'Ecole d'anthropologie.

Décès. — M. le Président fait part du décès de M. le Dr Boutineau, de Tours, membre de la *Société d'archéologie*, qui avait été, en 1902, un de nos adhérents de la première heure, et de M. le Dr Grunberg, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Société depuis 1920 ; né en Roumanie, mais naturalisé français en 1896, M. Grunberg avait publié un travail sur l'organisation des secours publics dans les grandes villes et présenté des rapports aux différents interna-

tionaux de sauvetage et de secours publics. Cette nouvelle est accueillie par des regrets unanimes.

Candidats présentés :

MM. Courbon (Paul), médecin de l'asile de Vaucluse, à Epinay-sur-Orge (S.-et-O.), par M. le Dr Semelaigne et Laignel-Lavastine;

Parturier (M.), médecin à Vichy, et Paris, hôtel Lutetia, par MM. Boulanger et Laignel-Lavastine.

Dons. — M. le Dr Semelaigne offre à la Bibliothèque deux brochures dont il est l'auteur : Les précurseurs de Pinel, et l'anniversaire de la mort de Pinel, tirages à part, des *Annales médico-psychologiques*.

Comptes. — M. le Dr Barbillion, l'un des censeurs des comptes, présente son rapport et rend hommage à la parfaite tenue des livres du trésorier qui reçoit les félicitations de la Société.

Communications :

M. le Dr Molinery lit une notice concernant le *Traité de Moseley* sur les propriétés et les effets du café, 1786, traduit par Le Breton, où se trouvent mêlés à des considérations économiques des renseignements sur l'origine de l'utilisation du café et son rôle thérapeutique, notamment en Turquie et chez les Arabes.

M. Fosseyeux rappelle que l'un des deux Capucins, dit du Louvre, qui se rendirent célèbres au XVIIe siècle par leurs médicaments, Aignan, a publié en 1696, un traité du café à la suite de son *Prestre médecin* où il mentionne les vertus curatives du café d'après sa théorie hermétique des ferments qui seraient les principes des transmutations dans l'ordre de la nature en même temps que ceux des maladies dans l'homme et les animaux.

M. A. Terson signale à son tour la *Dissertation sur le Café* d'Alexis Cadet (de Vaux), refondue et très augmentée par Ch. Louis Cadet, pharmacien de Napoléon Ier (Paris, 1806). Tout ce qui a trait au café, his-

toire,préparation,propriétés,est passé en revue. Mais « la chymie doit présider à la préparation du café », surtout si l'on veut faire du bon café avec du café médiocre, et avec grande économie de sucre et de café, ce qui était encore plus important pendant les guerres de l'époque. Il rappelle que Ch. L. Cadet, dit des propriétés thérapeutiques, les uns indiscutables (antimigraineuses, antihypnotiques, « contre le sommeil inséparable de la longueur des prières »), les autres plus discutables (efficacité contre la goutte et la gravelle, etc.). Ch. Louis Cadet note l'anaphrodisie due à l'abus du café (sans alcool) et l'effet calmant chez certains (et que depuis les homéopathes ont remarqué à doses minuscules, d'une petite quantité de café. C'est l'inverse des doses d'opium. Après avoir décrit l'influence classique du café sur l'inspiration des poèmes les plus sublimes, et même des calembours, Ch. L. Cadet lui confronte celle du *thé « qui pince »* et agace. Il envisage ensuite à tous points de vues, chimiques et techniques, tous les modes de préparation du café et pense que l'infusion la plus agréable est encore celle, nocturne, qui se fait à froid, dans un récipient non métallique, et qu'on réchauffe doucement au matin.

Avant Brillat-Savarin, Ch.L. Cadet, rigoureux comme un savant et charmeur comme un artiste, a donné là une sorte de petit chef-d'œuvre des deux genres.

Il avait de qui tenir, puisqu'il était, en réalité, fils du roi Louis XV, ce qui n'était un mystère pour personne. La curieuse monographie des Cadet, par Toraude (Paris, 1903), contient tous les documents, iconographiques compris, sur Ch. Louis et sa famille et M. Terson avoue que, descendant lui-même d'une longue lignée de pharmaciens et de médecins, il pris un plaisir tout personnel à lire le travail de Toraude, autant qu'en lisant la *Dissertation sur le café* des Cadet, oncle et neveu.

M. le Dr Hervé termine l'importante biographie qu'il a entreprise sur la vie et les œuvres d'*Armand de Quatrefages de Breau* (1810-1892).

M. le Dr Trénel expose *Une affaire médico légale politique au temps de la Fronde. — Le prétendu attentat sur Guy Joly et sa blessure simulée par coup de pistolet.* — Il s'agit de l'attentat que, avec l'assentiment du Cardinal de Retz, Guy Joly conseiller du Châtelet fit simuler le 11 décembre 1649 sur sa propre personne, afin d'exciter une sédition dans Paris et de rallumer la Fronde assoupie par la paix de Rueil. Après avoir fait tirer par d'Estainville un coup de pistolet sur son vêtement disposé *ad hoc*, et bourré de paille, il s'en revêtit et se fit tirer par lui, en pleine rue, un second coup dans son carrosse. Il avait eu soin de se meurtrir préalablement le bras.

Une enquête fut ouverte sur sa plainte. Sa fraude fut manifestement prouvée. Néanmoins, grâce à certaines collusions et à l'esprit de parti du Parlement, il fut absout de l'accusation d'avoir tenté d'exciter une émeute, et reçut autorisation de poursuivre ses soi-disant assassins. Son audace et son assurance furent telles que le fils du président Molé qu'il accusait faussement de cette tentative de meurtre et contre qui il avait suborné de faux témoins, pris sans doute de panique, lui offrit 2000 écus pour qu'il se désistât de sa plainte. L'aveu cynique et très détaillé de sa fraude est fait par lui-même dans ses mémoires et ceux du cardinal de Retz. On trouve dans les registres du Parlement la substance des rapports judiciaires et médico-légaux, malheureusement écourtés, ainsi que la liste des médecins et chirurgiens experts. Il y eut expertise et contre-expertise.

Détail médical pittoresque : le Coadjuteur de Retz dont il servait les intérêts, était fort gêné pendant ces évènements par une *petite incommodité*, qu'il devait à sa belle cousine, Madame de Brissac, qui elle-même en avait été gratifiée par son mari.

La séance est levée à 6 h. 1/2.



ARMAND DE QUATREFAGES DE BRÉAU[1]

Médecin, Zoologiste, Anthropologue

(1810-1892)

Par le Dr Georges HERVÉ et L. de QUATREFAGES.

---

§ V. — L'Anthropologue (Paris, 1855-1892).

La Chaire d'Anthropologie du Muséum.

Le *Jardin des Plantes Médicinales,* créé en janvier 1626 par un édit de Louis XIII, sur les instances de son médecin Hérouard, qui en eut la surintendance, avec Guy de Labrosse comme intendant, fut en 1635 définitivement organisé par un second édit, sous la direction unique de Guy de Labrosse. Cette organisation comprenait une chaire de « Démonstration des Médicaments et intérieur des Plantes », dont le premier titulaire fut Marin Cureau de la Chambre.

Celui-ci semble avoir, dès l'origine, étudié l'homme ; une estampe de son *Art de connaître les hommes* (Lejeune, Amsterdam, 1660) nous montre, en effet, un vieux savant mesurant un buste, devant des tablettes surchargées d'autres bustes, dont un de nègre. La scène se passe dans un bâtiment public, probablement l'ancien « Château » dont quelques restes ont longtemps subsisté au Muséum, rue Geoffroy Saint-Hilaire.

La Chambre eut pour successeur, en 1672, le célèbre chirurgien Dionis, dont l'*Anatomie de l'Homme suivant la circulation du sang et les nouvelles découvertes* eut un retentissement considérable à l'époque et fut même traduite en chinois. Sous Dio-

(1) La première partie a paru dans le tome XX, 1926, nos 9 et 10, p. 309-330.

nis, la chaire prit le nom de « Chaire d'Anatonie humaine ». Il enseignait — et à des auditoires de 500 personnes — à gauche de l'entrée qui s'ouvre actuellement au 38 de la rue Geoffroy Saint-Hilaire.

En 1679, le célèbre Duverney vint occuper la chaire ; son éloquence mit l'anatomie à la mode, et même des comédiens allaient étudier sa diction. Il ne nous reste rien de ce cours, mais un crâne scaphocéphale, qui a été conservé, constitue un des rares restes authentiques de la rudimentaire collection d'alors.

Hunauld succéda à Duverney, puis vinrent Jacques-Bénigne Winslow, le 1er janvier 1743, Ferrein (1743-1769), Antoine Petit (1769-1776), Vicq d'Azyr (1776-1777) et Portal (1778).

Survient la Révolution. Par décret du 10 juin 1793, la Convention attribue au Jardin des Plantes médicinales le nom de *Muséum d'Histoire Naturelle* et en établit l'organisation, telle qu'elle a subsisté depuis. Une chaire nouvelle, celle d'Anatomie comparée, est créée et confiée à Mertrud, le prédécesseur immédiat de Georges Cuvier, l'ancienne chaire d' « Anatomie humaine » restant maintenue à Portal. Mais déjà une petite place est faite à l'anthropologie. En 1800 et 1801, Lacépède, dont l'ichtiologie et l'erpétologie étaient le domaine propre, professa au Muséum un cours d' « Histoire Naturelle de l'Homme ». Lacépède était l'ancien collaborateur de Buffon et son continuateur : ses leçons, de forme très littéraire, eurent un grand succès, et celles de l'an VIII (1800) sont reproduites en grande partie au tome huitième des « Séances des Ecoles normales, recueillies par des sténographes, et revues par les professeurs » (1).

Portal conserva jusqu'à sa mort en 1832, à 90 ans,

(1) En outre, peu auparavant, Daubenton, professeur d'Histoire Naturelle, avait donné, à l'Ecole Normale, une leçon sur l'Homme publiée dans le même recueil, et enfin, en 1803, Jauffret, naturaliste et homme de lettres, fit au Palais du Louvre un cours d'anthropologie très apprécié : il n'en subsiste malheureusement que deux fragments assez importants, dont l'un est consacré au peuple chinois. Jauffret, obligé de quitter Paris pour Marseille, tenta, mais sans succès, d'y créer des cours scientifiques. Voir G. Hervé : Les premiers cours d'anthropologie (*Rev. anthropologique*, 1914, pp. 255-276).

sa chaire d'Anatomie humaine : il la laissa dans un état déplorable, et tel que le ministre d'Argout en proposa la suppression. Mais, précisément, William Edwards, le frère très aîné de Henri Milne Edwards, venait de publier, sous forme d'une lettre à Amédée Thierry, un mémoire important où il démontrait la persistance des races humaines, malgré les mélanges dus aux invasions, aux guerres, aux conquêtes, etc... Ce mémoire introduisait dans les sciences historiques un élément tout nouveau et ravivait le souvenir de « l'Histoire naturelle de l'Homme » de Buffon : il ne fut pas sans influence sur le vote unanime des professeurs-administrateurs du Muséum qui, le 8 août 1832, réclamaient le maintien de la chaire en la transformant en chaire d'Histoire naturelle de l'Homme. D'Argout invita donc le Muséum à proposer un titulaire : ce fut Flourens ; mais à la mort de Frédéric Cuvier (1838), Flourens prit la chaire de Physiologie comparée, et celle qu'il abandonna fut alors attribuée à Serres qui l'intitula *Chaire d'Anthropologie*. Il y professa, non sans éclat, mais avec une emphase et une gesticulation théâtrales, soulignées encore par son arrivée en gants jaunes, qu'il enlevait lentement en commençant sa leçon, mise en scène dont Carl Vogt nous a, dans son ouvrage *Océan et Méditerranée*, laissé une description d'un humour plus que mordant.

A son tour, en 1855, Serres abandonne l'Anthropologie pour prendre l'Anatomie comparée. C'était l'ancienne chaire de Georges Cuvier, et Serres, depuis longtemps, l'ambitionnait : elle était deveue vacante par la mort de Duvernoy, le vieil ami et l'ancien juge de Quatrefages à Strasbourg, frappé d'une mort soudaine, en pleine activité, malgré son état maladif. Pierre Gratiolet, soutenu par Chevreul, et Quatrefages, appuyé par Henri Milne Edwards, se présentèrent pour occuper la chaire d'anthropologie. Quatrefages l'emporta par 33 voix, contre 12 à Gratiolet. Comme il le rappela dans son « Rapport sur les progrès de l'Anthropologie », véritable monument histo-

rique et scientifique publié à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1867, Quatrefages eut ainsi « la satisfaction de prendre une chaire dont la vacance ne coûtait de larmes à personne et de compter ses deux prédécesseurs (Serres et Flourens) parmi ses confrères de l'Institut et du Muséum ».

Serres laissait à Quatrefages « un service en bien mauvais état, tant comme matériel que comme personnel : des collections naissantes, confusément entassées dans un local insuffisant; un laboratoire misérable, ancien atelier abandonné par les employés du moulage, mal clos et mal chauffé ; un aide-naturaliste, vieilli et lourd, uniquement préoccupé de disséquer avec minutie quelque serpent python tiré de l'alcool (c'est ce que Serres, en un jour de malice, avait qualifié, sur étiquette, de rameau erpétologique de l'anthropologie) (1) ; un préparateur, enfin, juste assez intelligent pour agrandir un dessin ou raccommoder à peu près proprement un crâne. Un tel milieu ne pouvait, à aucun point de vue, convenir à Quatrefages, et, après quelques tentatives d'amélioration demeurées infructueuses, il prit le parti de travailler chez lui et de faire son laboratoire particulier dans son appartement, 36, quai de Béthune, et, plus tard, dans le logement qui lui fut concédé au Muséum, dans la maison de Buffon ». (E.-T. Hamy, Leçon d'ouverture du cours d'anthropologie, 31 mai 1892).

Mariage de Quatrefages. La vie au Muséum.

Quatrefages, membre de l'Institut, professeur au Muséum, se sentait alors engagé dans sa voie défini-

(1) Le fils d'un ministre de l'Empire, M. Lefèvre-Duruflé, fréquentait alors le laboratoire d'anthropologie : il fit à cette occasion l'octain suivant :

Un jour, au Jardin des Plantes,
J'allais, promenant mon ennui,
Quand, parmi les bêtes rampantes,
J'aperçus un homme endormi,
Un docteur à face vermeille,
Possédant un nez épatant !
Pardon, docteur, je vous réveille !
M. Jacquart n'est pas content.

tive et en situation de fonder un foyer, ce qu'il souhaitait ardemment. D'anciens amis de Strasbourg, son ancien chef de laboratoire, Amédée Cailliot, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, et sa femme, née Meunier, s'entremirent avec le plus affectueux dévouement, et, le 26 février 1856, Armand de Quatrefages épousait à Strasbourg Emma Ubersaal (1832-1906), d'une vieille famille alsacienne : elle était la troisième fille du docteur Charles-Guillaume Ubersaal (1783-1849) et de Sophie-Chrétienne Mulberger (1787-1854) : les deux autres avaient épousé, l'une, l'éminent oculiste strasbourgeois Victor Stœber, l'autre Jacques Kunzer, industriel à Bischwiller.

Emma Ubersaal, orpheline à 22 ans, avait trouvé, auprès de sa sœur Mme Kunzer, le plus affectueux appui : ce fut cependant sans hésitation, sous l'impression d'une instinctive confiance que l'avenir justifia largement, qu'elle entra dans la voie nouvelle qui s'ouvrait à elle. Son grand sens, son dévouement mûri de bonne heure au chevet de parents malades, faisaient d'elle une compagne précieuse pour le savant à qui elle s'unissait. Pendant les trente-six années de leur union, Emma de Quatrefages s'ingénia constamment à écarter de son mari tous les détails matériels qui pouvaient nuire à la sérénité de ses travaux scientifiques, et Quatrefages lui rendait justice : « Que deviendrais-je, si tu venais à partir avant moi ? » disait-il souvent. Elle était tout heureuse et fière de ses succès, auxquels elle participait bien pour sa modeste part.

Les nouveaux époux s'installèrent d'abord, 36, quai de Béthune (ancien hôtel du Président Perrault), tout en haut de la maison, en face d'un admirable panorama. Dans ce logis où habitaient déjà leurs parents, Jean-François de Quatrefages et sa femme, Camille de Cabanes, naquit leur fils unique ; mais cette installation dura peu : le 1er mars 1858, Jean-François s'éteignit à 90 ans, et sa veuve, résistant par une délicate discrétion aux instances de ses enfants, décida de se retirer en sa ville natale de Lacaune (Tarn).

Peu après, le jeune ménage Quatrefages vint occuper au Muséum, 36, rue Geoffroy Saint-Hilaire, dsns l'antique maison de Buffon, l'appartement du 3e étage qui avait été attribué au titulaire de la chaire d'anthropologie. Ce n'était pas le « confort moderne »; chaque jour le porteur d'eau montait les deux voies d'eau que l'on emmagasinait dans les fontaines de la cuisine ; pas de gaz ; bien entendu, pas de chauffage central, alors inexistant ; la rue Geoffroy Saint-Hilaire était un long couloir entre, d'un côté, les murailles du Muséum soutenant le grand labyrinthe, puis les murs des galeries de zoologie, et, de l'autre, les interminables murailles de l'hôpital de la Pitié, aujourd'hui disparues et remplacées par d'élégantes maisons modernes ; le quartier était pauvre, sans ressources et mal odorant, grâce aux tanneries de la rue Censier établies sur la Bièvre, coulant à ciel ouvert. Seuls les omnibus à deux chevaux Maison-Blanche-Pointe Saint-Eustache et Batignolles-Jardin des Plantes, avec son terminus à la fontaine Cuvier, et une station de fiacres généralement déserte, au coin des rues Daubenton et Geoffroy Saint-Hilaire, le reliaient au centre de Paris. Mais aussi, que de compensations! En ces temps lointains, les familles des professeurs au Muséum formaient un petit monde très uni: les Chevreul, les Becquerel, les Frémy, les Milne Edwards et Dumas, les Delafosse, les Flourens, les Duméril, les Brongniart et Decaisne, tous logés au Muséum même, quelques-uns avec leurs enfants mariés, s'entre-visitaient et se recevaient avec une simplicité aujourd'hui et depuis longtemps disparue; en été, le soir, après la fermeture des grilles enclosant l'établissement, on se rencontrait dans la « Ménagerie » dont chaque professeur avait une clef. Que de bonnes parties alors pour les enfants du Muséum (1)! Le grand sport était la chasse aux rats qui pullulaient et que l'on traquait autour des parcs, que l'on assom-

(1) Volontiers, entre eux, ils se qualifiaient de « Né à la Ménagerie », suivant la formule de quelques étiquettes des parcs.

mait avec des cannes, ou même que l'on tentait d'occire à coups de pistolet Flobert. Et puis on était bien gardé : un poste d'infanterie dans la maison de Buffon, rue Geoffroy Saint-Hilaire, et un autre diagonalement opposé, au coin de la rue Cuvier et du quai Saint-Bernard, sans compter les « Garde-Bosquets », anciens sous-officiers logés au Muséum, ainsi que bien d'autres fonctionnaires d'ordre plus ou moins modeste : tout cela faisait une petite colonie de deux à trois cents personnes, dont tous les membres se connaissaient (1) et dont les doyens étaient le directeur Michel-Eugène Chevreul, mort plus que centenaire, et Mme Etienne-Geoffroy Saint-Hilaire.

A la mort de Flourens (décembre 1867), l'appartement du 1er étage — l'ancien appartement de Buffon — se trouva libre ; Quatrefages vint l'occuper en 1869. C'est là qu'il vécut pendant 23 ans, jusqu'à sa mort.

Le nombre de ceux qui l'y ont connu diminue chaque jour plus rapidement ; mais ceux qui survivent se rappellent son cabinet de travail, simple, clair, de haut en bas tapissé de livres, si en harmonie avec celui qui en était l'âme ; il n'y avait là aucune ostentation, aucune prétention artistique, mais tout y était disposé pour le travail scientifique et loyal, tel que le comprenait Quatrefages.

Ce grand travailleur était aussi un affable et un bienveillant : loin de marquer les distances, il cherchait toujours à les diminuer, et même ses plus jeunes visiteurs, aînés ou contemporains de son fils, trouvaient toujours le meilleur accueil.

Pour recevoir, le maître du logis s'asseyait dans un grand fauteuil Voltaire, face à la cheminée, causant avec son visiteur qu'il avait à sa droite, s'enquérant de tout ce qui pouvait l'intéresser, sans jamais marquer d'ennui ou de hâte de voir finir l'entretien. Seulement, de temps en temps, il se levait et disparaissait un instant dans une petite pièce attenante ;... il allait,

(1) Voir Notice historique sur Alphonse Milne Edwards, lue le 22 décembre 1924 à l'Académie des Sciences, par M. Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel.

tout simplement, prendre une prise de tabac : il en usait très modérément, ayant renoncé à l'usage de la tabatière qui, disait-il, l'avait autrefois induit en tentation (celle-ci, toutefois, remplissait encore le rôle de carnet de poche, un mot sur un petit morceau de papier placé à l'intérieur rappelait la chose à faire).

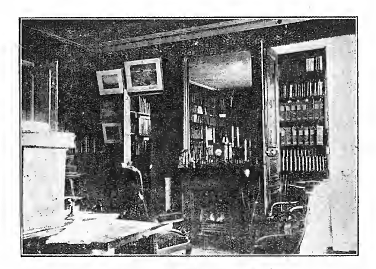


Fig. 4.— Le cabinet de Quatrefages dans la maison de Buffon.

Le visiteur parti, Quatrefages se rasseyait à son bureau et reprenait paisiblement le fil de ses idées. C'est dans ce milieu, si propice et sympathique, qu'il devait donner toute sa mesure.

Derniers travaux de zoologie.

Mais l'Anthropologue ne s'était pas encore entièrement substitué au Zoologiste. En 1857-58-59, Quatrefages est délégué avec Decaisne et Péligot pour étudier le mal qui, depuis plusieurs années, frappait l'industrie du ver à soie : en sa qualité d'ancien médecin et de zoologiste, il se chargea naturellement des recherches médicales et les effectua en visitant

avec détail 106 magnaneries, aux environs de Ganges, Le Vigan, Valleraugue, Saint-André-de-Valborgne. L'intérêt de cette mission, qui le ramenait au cher pays natal, se doublait pour lui d'un intérêt familial et historique.

C'est, en effet, son arrière-grand-père, le capitaine François de Carle, qui revenant d'Italie, où il avait vu la prospérité que procure l'élevage des vers à soie, résolut de le propager aux environs de Valleraugue, où il se retirait: le premier, il arracha des châtaigniers pour leur substituer des mûriers; il construisit des « traversiers », sortes de murs en pierres sèches à flanc de coteau, formant gradins, pour soutenir la terre et le fumier, apportés souvent à dos d'homme, où l'on plante les mûriers; pour arroser ceux-ci, il construisit des digues et des aqueducs, puis il vendit aux paysans, à tous prix, à toutes conditions, les terres ainsi aménagées. De ce fait, il diminuait sa fortune, mais enrichissait le pays, et la vallée de Valleraugue qui, avant lui, produisait 2000 kg. de cocons médiocres, en produisait 200.000 vers 1840. Mais quelques années plus tard apparut la terrible « Pébrine », maladie qui couvre le ver à soie d'un semis de taches noires, comme s'il était saupoudré de poivre. Mortelle par elle-même, elle prédispose en outre le ver à soie à toutes les maladies précédemment connues (muscardine, négrone, etc.).

Ce fut un désastre auquel on ne pouvait guère remédier alors que par des mesures d'hygiène ou empiriques, et que, plus tard, la connaissance des maladies microbiennes et les travaux de Pasteur permirent de combattre avec succès.

Pendant de longues années, Quatrefages s'intéressa à cette question si importante pour son pays natal, en même temps qu'il donnait, dans la *Revue des Deux Mondes* (1855-56), une série d'articles sur les « Métamorphoses de l'Homme et des Animaux », plus tard réunis en un volume de même titre, où il développait ses vues sur l'Embryogénie générale, sur le Phlébentérisme et la Généagénèse, déjà étudiés dans les

Souvenirs d'un Naturaliste, et enfin sur la « Parthénogénèse » ou reproduction virginale. Ce phénomène si curieux, observé chez diverses familles d'insectes: papillons, abeilles, fourmis, pucerons, etc., consiste essentiellement en ce que des femelles non fécondées produisent des œufs qui éclosent régulièrement, donnant naissance à des larves normales qui, à leur tour, produisent des individus féconds, et ainsi de suite pendant une série de générations, sans aucune intervention du mâle, jusqu'à une génération qui, renfermant des mâles, met fin au phénomène.

Les *Métamorphoses de l'Homme et des Animaux* furent traduites en anglais et en russe.

L'Œuvre de l'anthropologue.

Ce fut sa dernière œuvre importante de zoologie, et, en juin 1856, il inaugurait son cours d'Anthropologie dans ce vieil amphithéâtre construit par Rohault de Fleury vers 1835, à côté de la cour dite « de la Baleine » à cause d'un immense squelette de baleine voisinant avec un squelette de cachalot, tous deux disparus aujourd'hui.

Cette première leçon nous a été conservée. « A près de 40 ans de distance, alors que les Sciences se sont transformées, alors que l'Anthropologie elle-même, passionnément cultivée partout, a donné naissance à des travaux si variés et parfois si imprévus, cette leçon est un programme d'étude plein d'actualité et n'ayant rien perdu de sa valeur. En faisant sentir les grandes difficultés de la tâche entreprise, et en exprimant en un sobre et clair langage ses appréhensions personnelles, M. de Quatrefages était au fond soutenu par la foi qu'inspire la Science à ceux qui la possèdent : il est des cas où la modestie du savant n'est que la modestie nécessaire à la science elle-même.

« Quant à moi, disait-il, m'efforçant de voir la Science telle qu'elle est, sans la violenter, si je ne puis répondre à quelques unes des questions que j'ai

soulevées, je n'hésiterai point à le dire ». C'est bien cette franchise qui devait toujours le guider et qui sut inspirer confiance à un si haut degré.

« Dans cette première leçon, nous trouvons exposée en quelques mots la règle à laquelle il fut fidèle, et qui est demeurée celle des véritables naturalistes:

« Lorsque j'ai annoncé l'intention de faire l'histoire des races humaines, on m'a fait observer que j'allais me trouver en butte à l'hostilité ou des croyants, ou des libres-penseurs.

« J'espère ne provoquer nulle part de protestation: je resterai sur le terrain qui m'est échu, sur celui de l'étude, de la Science. Les plus illustres sont là pour l'attester parmi les vivants ou parmi les morts: la Foi s'appuie sur un roc que rien ne vient modifier, la Science s'agite et cherche sur un sol mobile. On ne peut, sans danger, réunir ces deux ordres d'idées. Ici, dans cette enceinte, c'est sur le terrain de la Science que je dois me tenir. »

« On comprendra mieux la portée de cette déclaration, si l'on n'oublie pas que déjà se préparait aux Etats-Unis la guerre de Sécession, et que « Slavistes » et « Antislavistes » invoquaient la Bible et la Science. » (Cartailhac, revue *L'Anthropologie,* janvier et février 1892).

Ainsi donc, c'est bien en naturaliste, en se basant uniquement sur les faits et l'expérience, que Quatrefages entend étudier l'Homme.

C'est avec ces idées qu'il entra, le 19 janvier 1860, à la *Société d'Anthropologie* que venait de fonder, avec 18 autres membres, l'un des plus savants et brillants agrégés de la Faculté de Paris, l'éminent chirurgien Paul Broca. Les thèses scientifiques de Broca et de Quatrefages les opposaient l'un à l'autre, mais une amitié cordiale, un commun esprit de justice et de modération les unissaient pour le bien général de la science, et tous deux travaillaient au succès de la jeune société qui devait, quelques années plus tard, appeler Quatrefages à la vice-présidence, puis à la présidence.

Dans son *Rapport sur les progrès de l'Anthropologie* (Exposition Universelle de 1867), Quatrefages fait ressortir, outre l'influence si heureuse du Secrétaire Général, Paul Broca, le caractère uniquement scientifique des travaux de la Société, basés sur l'observation et l'expérience, à l'exclusion de toute hypothèse et de tout dogme.

Quatrefages monogéniste.

L'Unité de l'Espèce humaine, telle est la thèse que défendit toujours Quatrefages. Il l'aborda dans son cours de 1857 et la développa dans ses articles de la *Revue des Deux Mondes* (de janvier à avril 1861), et plus encore dans un ouvrage portant ce même titre (Hachette, 1861) et qui fut traduit en russe, voire en arménien. Il prenait ainsi très nettement position pour les « Monogénistes » contre les « Polygénistes ».

Dans l'introduction de l'*Unité de l'Espèce humaine*, Quatrefages rappelle la première théorie polygéniste française, celle qu'édifia en 1655 La Peyrère, gentilhomme protestant attaché aux Condé, dans son *Systema theologicum ex Preadamitorum hypothesi, Pars prima* (1). — Pour La Peyrère, l'histoire biblique d'Adam et de ses descendants est l'histoire du peuple juif seul. Les autres hommes, les « gentils », auraient été créés les premiers, en même temps que les animaux, appartiendraient à la création générale et n'auraient jamais pénétré dans le Paradis terrestre : il se fonde, à cet effet, sur des interprétations et déductions fort ingénieuses, tirées de la Bible ellemême. La thèse de La Peyrère n'eut aucun succès; mais les philosophes du XVIII[e] siècle, et, avec eux, tout le public éclairé, soutinrent que le Nègre et le Blanc, le Lapon et le Hottentot, par exemple, constituent autant d'espèces d'hommes différentes. (Voir G. Hervé, *L'Anthropologie de Voltaire*, Rev. Anthrop., 1908, p. 225-254).

(1) La deuxième partie ne parut pas, par suite, sans doute, des persécutions que le premier ouvrage valut à l'auteur.

Par contre, la plupart des naturalistes et, parmi eux, Buffon et Linné, soutenus par les champions de la religion qu'attaquaient les Encyclopédistes, se prononçaient nettement — Buffon surtout (*Variétés dans l'Espèce humaine*, 1749) (1) — pour l'unité.

Le dogme intervenait donc déjà dans la question de l'origine de l'homme. Cette intervention se fit plus aiguë quand se posa la question toute pratique de l'esclavage : les antislavistes étaient généralement monogénistes, puisque, l'humanité tout entière descendant d'Adam, les Blancs n'avaient pas le droit d'opprimer leurs frères noirs.

Les slavistes, par contre, refusant de reconnaître au Blanc et au Nègre la même origine, penchaient naturellement vers le polygénisme ; mais, pour rester dans la tradition biblique, en conciliant le monogénisme et l'esclavage, les planteurs du Sud, naturellement esclavagistes, soutinrent que les Nègres descendant de Cham, maudit par son père Noé et condamné à servir ses frères, devaient, eux aussi, demeurer en état de servitude ; l'esclavage était donc prescrit par la Bible. La doctrine de La Peyrère fut également ressuscitée. Mais cette façon de traiter à coups de dogmes une question que Quatrefages jugeait, avec raison, purement scientifique, ne pouvait lui agréer ; aussi, tout en se montrant monogéniste intransigeant, donc biblique, ne voulut-il jamais défendre sa thèse qu'en naturaliste, c'est-à-dire par les faits et l'expérience, comme s'il s'agissait d'un animal quelconque.

Or, les notions sur les divers habitants humains de la Terre que nous ont données les voyageurs, et qui sont à la base de l'ethnologie, sont assez nombreuses et approfondies pour permettre l'étude scientifique de l'Homme, de ses variétés, de ses races (2).

(1) Cf. G. Hervé, Buffon et son œuvre ethnologique (*Rev. Anthr.*, 1918, p. 195, et 1920, p. 1).

(2) A cela on pourrait objecter que toutes ces connaissances sont surtout descriptives et en quelque sorte momentanées : leur ensemble constitue l'Ethnologie d'aujourd'hui, et surtout celle d'hier. La véritable Ethnologie, celle de demain, doit tenir compte de ces faits étudiés de

Celui-ci est, anatomiquement et physiologiquement, un animal se rapprochant beaucoup plus des grands singes que ceux-ci ne se rapprochent des singes inférieurs ; mais la « notion du Bien et du Mal » d'une part, la « croyance en la Divinité et en une autre vie », d'autre part, qui appartiennent à l'Homme seul, et se retrouvent chez tous les hommes, suffisent pour le caractériser, et lui conférer le droit à un règne spécial, le *Règne humain*, s'ajoutant aux trois règnes (minéral, végétal, animal) de Linné. (*Unité de l'Espèce humaine*, p. 16 à 33) (2).

Mais le « Règne humain » comprend des hommes fort différents, des Blancs, des Noirs, des Jaunes : pour Quatrefages, ils descendent tous d'un ancêtre unique, et leurs différences en font, non des *espèces* à croisements stériles, mais des *races* différenciées par l'action des milieux, la situation, etc., et dont les croisements sont féconds.

Telle est la doctrine soutenue par Quatrefages dans sa première œuvre anthropologique, l'Unité de l'Espèce humaine, où abondent les faits qui la justifient, en dehors de toute considération dogmatique ou hypothétique : c'est donc bien l'œuvre du naturaliste qui observe, expérimente et conclut.

L'Homme Préhistorique.

Cet ancêtre unique, à quelle époque vécut-il ? A-t-il coexisté avec les animaux disparus ? La question était posée dès le début du XVIIIe siècle par l'Anglais Kemp, qui recueillit, dans Londres même, une hache de pierre à côté de dents d'éléphant. D'autres trouvailles se succédèrent. L'une d'elles, notamment,

génération en génération ; elle doit devenir en un mot *généalogique*, déterminer les *caractères héréditaires* par quoi se différencient les races (Voir *Rev. Anthrop.*, 1920, p. 213 et 245).

(1) Ce n'est point ici le lieu de discuter cette conception du règne humain ; les découvertes qui tendent à montrer des transitions entre les trois règnes de Linné, y apportent des atténuations. D'ailleurs, les deux critères « Moralité » et « Religiosité » ont été souvent contestés, notamment par Broca (*Intelligence des animaux et Règne humain*) et par Charles Richet (Le roi des animaux, *Revue des deux mondes*, 15 fév. 1883).

fit beaucoup de bruit... pour rien : en 1725, on trouva, dans les carrières de calcaire schisteux d'Œningen (Suisse), un squelette remarquablement conservé. Le naturaliste suisse Scheuchzer y vit un squelette humain qu'il décrivit en 1726, dans les « Transactions philosophiques » de Londres, dans un mémoire spécial intitulé *Homo diluvii testis*, et enfin dans ses « Physica sacra » ou « Bible en estampes, où la physiologie des merveilles mentionnées dans la Bible est expliquée et démontrée » (Ulm, 1731). Le distique (1) suivant en accompagnait le dessin :

« Betrübtes Beingerüst von einem alten Sender,
« Erweiche, Stein, das Herz der neuen Bösheit Kinder ».

C'était, hélas ! une énorme salamandre, et Cuvier, qui la vit, le démontra sans peine... Mais la mésaventure de Scheuchzer explique en partie le scepticisme qui accueillit au XIXe siècle les découvertes archéologiques et paléontologiques de Boué, de Lartet, Christy, Garrigou, Boucher de Perthes, etc... Ce dernier, le 28 janvier 1863, en fit une qui allait faire couler des flots d'encre ! C'était une demi-mâchoire inférieure humaine, qu'il retira lui-même de la carrière de sable de Moulin-Quignon, près d'Abbeville : tout auprès, il trouva des haches de silex.

Cette découverte, où Boucher de Perthes voyait la preuve de l'existence de l'homme à l'époque quaternaire, provoqua une ardente et universelle polémique : ce fut, suivant l'expression anglaise, « le procès de la mâchoire ». Moulin-Quignon devint le but de véritables pèlerinages scientifiques, et Quatrefages, qui assistait aux fouilles, se rallia entièrement à l'avis de Boucher de Perthes. Il annonça sa découverte à l'Académie des Sciences, le 20 avril 1863, en présentant la fameuse mâchoire (2).

(1) Traduction libre de Louis Figuier :
D'un vieux damné déplorable charpente,
Qu'à ton aspect le pécheur se repente !
(La Terre avant le déluge, p. 326).

(2) Elle est actuellement dans les collections du Muséum, si copieuse-

« Ainsi, c'est le Muséum, c'est l'Académie des Sciences, c'est M. de Quatrefages, en un mot, c'est la Science officielle qui vint, avec un évident sentiment de joie, au secours des idées nouvelles, parce qu'elles résultaient de la juste interprétation des faits. Selon l'expression de M. de Quatrefages, « cette démonstration de l'ancienneté de l'Homme, préparée sans doute par des faits antérieurs, n'en est pas moins toute moderne. C'est un des plus remarquables progrès qu'a à enregistrer l'histoire scientifique de la deuxième moitié du XIX[e] siècle ». (Cartailhac, *L'Anthropologie*, janvier-février 1892).

L'archéologie et la paléontologie humaines se développent dès lors rapidement; les trouvailles et les fouilles se succèdent, et « tous ceux qui, dans le monde, communiquent d'utiles observations sur l'histoire naturelle et primitive de l'Homme, le font par l'intermédiaire de M. de Quatrefages : il ne cesse d'être le patron bienveillant de ceux qui se réclament de lui ». (Cartailhac, *ibid.*).

Le 14 août de cette même année 1863, Quatrefages recevait la rosette d'officier de la Légion d'honneur : il la devait à l'initiative pressante de Chevreul, directeur du Muséum, complètement revenu de ses préventions de 1855, et cette circonstance fut pour Quatrefages une satisfaction aussi grande que la distinction elle-même.

Les Migrations des Peuples.

Fidèle à la doctrine monogéniste, comportant un centre unique d'apparition de l'Homme (probablement, pense Quatrefages, dans les hautes régions de l'Asie), s'appuyant toujours sur les faits, il conclut au « peuplement du globe par voie de migrations des peuples ». (Les Polynésiens et leurs migrations; *Revue des Deux Mondes*, 1864, et Arthus Bertrand, 1866, p. 3). Les mi-

ment accrues par Quatrefages, puis, après lui, par ses collaborateurs Hamy et Verneau.

Voir, sur cette mâchoire, G. Hervé, *Revue de l'École d'Anthrop.*, 1892, p. 220.

grations ayant été déclarées impossibles par des hommes d'une incontestable valeur, surtout pour l'Amérique et l'Océanie, Quatrefages, prenant le taureau par les cornes, examine la question des Polynésiens et conclut « qu'ils n'ont pas plus poussé sur les récifs de corail de la mer du Sud, que les Esquimaux ne sont nés sur la glace ». Mais, partis des archipels sud-orientaux de l'Asie, ils constituent une race métisse de Blancs, de Jaunes et de Noirs. Les caractères des trois races se reconnaissent souvent avec une netteté frappante. Ils se sont établis et constitués d'abord à Samoa et à Tonga, et, de là, ils ont passé dans les autres archipels de l'immense océan ouvert devant eux; ils ont formé des centres secondaires d'où sont parties de nouvelles colonies qui, favorisées par les vents et les courants, ont étendu de plus en plus l'aire de la race polynésienne. De ces migrations, les unes sont un peu antérieures ou un peu postérieures au début de l'ère chrétienne, d'autres sont plus récentes, d'autres enfin se sont effectuées au cours du XIXe siècle. (Les Polynésiens et leurs migrations, p. 177).

Quatrefages et la Géographie.

On voit combien, dans ses études, Quatrefages s'appuie sur « les faits géographiques ». Il en avait, dès le début, compris l'importance, et ses lectures des revues et récits de voyage, dont les volumes de sa bibliothèque, tout hérissés de petites fiches annotées, témoignent l'intensité de son travail et expliquent son étonnante érudition, lui étaient d'un puissant secours. Membre de la Société de Géographie depuis 1856, il la fréquentait assidûment. « Dans ce « milieu, il rencontrait tous les hommes qui avaient « visité les divers continents et pouvaient parler en « connaissance de cause des populations rencontrées : « l'entente était facile, l'enseignement mutuellement « donné ». (Cartailhac, *loc. cit.*).

A maintes reprises, comme président de la Commission centrale de la Société de Géographie, Qua-

trefages eut la joie de féliciter, en des discours pleins de cœur et d'une forme élégante, les vaillants explorateurs que la Société recevait. Il les encourageait aussi : c'est ainsi qu'il se fit l'enthousiaste patron de Gustave Lambert, qui projetait une expédition au Pôle Nord et mourut pour la France à la bataille de Buzenval, le 19 janvier 1871.

Il fut un des plus ardents défenseurs de l'opération, alors assez hardie, de la construction de l'Hôtel de la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, pour remplacer les locaux incommodes et mesquins de la rue Christine.

L'Hippophagie (1866).

Toujours intéressé par les questions pratiques, Quatrefages s'était fait le chaud partisan de l'hippophagie, dont l'apôtre était M. Decroix, l'ennemi acharné du tabac. En 1866, il présida « un banquet à la viande de cheval ». C'était alors une innovation singulièrement hardie, dont, quatre ans plus tard, le siège de Paris devait révéler l'heureuse opportunité, et que consacrent aujourd'hui les nombreuses boucheries chevalines des grandes villes.

L'Exposition universelle de 1867.

Quand vint l'Exposition universelle de 1867, Quatrefages fut chargé du « Rapport sur les progrès de l'Anthropologie » ; il y donna un aperçu complet de l'état de cette science, en maintenant avec conviction ses vues monogénistes. L'Egypte avait joué à l'Exposition un rôle de premier plan, et Quatrefages eut la satisfaction de voir plus de 400 crânes venir augmenter les collections de sa chaire : ils provenaient des fouilles de Mariette-bey à Sakharah, Monfalout, etc... Beaucoup furent donnés au Muséum avec leur carapace de bandelettes et de bitume, et ce fut, pour le personnel du laboratoire d'anthropologie, une besogne laborieuse et singulièrement macabre que de faire bouil-

lir dans de vastes casseroles toutes ces têtes, afin de dégager la boîte osseuse.

Conférences à l'Asile de Vincennes (1868).

Mais Quatrefages ne s'enfermait pas dans la tour d'ivoire des milieux purement scientifiques. L'Asile des convalescents de Vincennes venait d'être fondé, sous le patronage de l'Impératrice Eugénie : chaque dimanche, les hommes les plus en vue dans les sciences ou les lettres y donnaient des conférences que rémunérait un jeton d'or à l'effigie de la souveraine, et repris généreusement pour 100 francs par la Monnaie. A ces auditoires de simples ouvriers, Quatrefages fit, non sans succès, en 1868, une conférence sur le Ver à soie et cinq sur l'Homme : ces dernières eurent l'honneur de la traduction en italien, en suédois, en hollandais, et même on en publia, à Boston, une édition anglaise. (*A suivre*).

LE MARTYRE D'UN INFIRME SOUS LA TERREUR[1]

Par le M. Jacques HERISSAY.

La petite paroisse de Neuvic, aux confins de la Haute-Vienne et de la Corrèze, étagée, vis-à-vis de Châteauneuf-la-Forêt, sur les hauts escarpements qui dominent la Combade, avait pour curé, au début de la Révolution, messire Jean Decoux, prêtre issu d'une famille noble de la région, qui comptait, outre lui, plusieurs autres clercs parmi ses membres : François, frère aîné de Jean, ordonné en 1747, — Joseph, son

(1) D'après les rapports des chirurgiens conservés dans le dossier du Tribunal révolutionnaire (Arch. nat. W. 347).

cadet, curé de Sainte-Feyre, dans la Creuse, — un autre Joseph, son neveu, qui devait lui succéder, en 1790, comme pasteur de Neuvic.

Le 10 janvier de cette année, en effet, M. Decoux, âgé de soixante-sept ans, dut résigner ses fonctions, en raison de ses infirmités qui le rendaient incapable de continuer son ministère? Ces infirmités, à vrai dire, étaient d'importance et il n'y a, pour les connaître, qu'à lire ce certificat terriblement précis, délivré au malade, en juillet 1792, par ses médecins, les sieurs Cogniasse et Guy, chirurgiens à Limoges :

« Nous, soussignés, certifions avoir vu M. Decoux, ci-devant curé de Neuvic, retenu malade en date de décembre 1789, jusqu'au mois de juin de l'année suivante.

« Sa maladie fut une inflammation du fond de la vessie, qui propagea jusqu'au col; la vive douleur, la fièvre, le pissement de sang et autres symptômes qui accompagnent cette maladie se sont montrés tout le temps avec la plus grande vigueur et ont laissé craindre longtemps sur l'événement.

« Si M. Decoux a échappé à cette maladie meurtrière, il a un bien grand tribu, à payer tout le reste de ses jours. L'inflammation ci-dessus a tourné en suppuration. L'ulcère dans cette partie est incurable et procure au malade un état d'infirmité qui entraîne beaucoup d'assujettissement et de peines.

« Outre les cautères établis à la cuisse pour détourner une partie de l'humeur, la voie des urines en est devenu un naturel qui fournit beaucoup de pus, dont l'âcreté provoque le besoin fréquent d'uriner. Souvent même il se fait un renouvellement d'inflammation graduée, qui plonge le malade au lit pour plusieurs jours.

« Cet état qu'on ne peut représenter avec toutes ses horreurs réduit le malade à une grande infirmité qui le cloue au lit, ou ne lui permet qu'une très petite marche et lui interdit le cheval. Il ne peut se suffire à lui-même et il lui faut, la nuit comme le

jour, une personne de confiance pour le faciliter dans ses besoins... »

Ainsi soumis à des soins perpétuels, M. Decoux s'était retiré dans sa famille, à Treignac, une bourgade qui a, jusqu'à nos jours, gardé son cachet moyen-âgeux, avec ses églises,ses donjons, ses gentilhommières, son fouillis de toits déhanchés qui surplombent les gorges de la Vézère, au pied de la chaîne des Monedières. ...Là, il vécut paisiblement de 1790 à 1793, soigné par les siens, menant une existence végétative, sans autres déplacements que quelques voyages à Limoges, pour y suivre des traitements, sous la surveillance de ses médecins, et une cure annuelle à Evaux, la station thermale de la Creuse que fréquente encore aujourd'hui une clientèle fidèle... Ces saisons d'Evaux lui étaient particulièrement favorables et le chirurgien Cogniasse lui écrivait à ce propos le 27 juillet 1792... « Je pense que vous suivez encore le régime que je vous ai tracé; je commence à parler de loin, mais il doit durer autant que le mal. Vous êtes-vous occupé de vos eaux minérales ? vous savez que vous en avez contracté l'habitude pour chaque année. Ce remède doit vous procurer moins d'éloignement parce que c'est à lui que vous devez la vie... »

Malgré la gravité des évènements qui se précipitaient et devenaient de plus en plus menaçants, M. Decoux ne renonça pas à faire sa cure habituelle au printemps de 1793: au début de mai, il quitta Treignac en voiture et, à petites journées, par Eymouthiers, Peyrat-le-Château et Bourganeuf, s'achemina vers Sainte-Feyre, la petite paroisse des environs de Guéret qu'administrait son frère Joseph; il comptait se reposer quelques jours chez celui-ci et continuer ensuite son voyage vers Evaux...

Une profonde affection unissait les deux frères, dont la conduite, pourtant, s'était montrée fort différente en ces dernières années. Seul en effet de sa famille, malgré toutes les objurgations des siens, le

curé de Sainte-Feyre avait accepté de prêter le serment à la constitution civile du clergé; M. Jean Decoux ne s'était pas fait faute de lui en exprimer son profond regret et dans une lettre, écrite en 1791, il l'avait supplié de se rétracter, s'efforçant de lui montrer toute l'horreur de son acte, considéré comme une véritable apostasie... Prêchant d'exemple, lui-même s'était abstenu d'obéir à la loi et n'avait même pas prêté le serment de Liberté-Egalité, heureux d'avoir le prétexte, fort discutable, qu'il n'exerçait plus aucun ministère public... Malgré ce différend, l'intimité ne s'était pas relâchée entre le curé jureur et le réfractaire, et celui-ci était heureux, en ces jours de 1793, de se retrouver auprès de son cadet...

Le 31 mai, le calme qui d'ordinaire enveloppait le village de Sainte-Feyre fut troublé par la visite de trois commissaires du District, venus pour des missions diverses : deux d'entre eux avaient à s'occuper du recrutement des volontaires, le troisième, le citoyen Legrand, devait visiter les greniers du pays pour y faire un minutieux recensement des grains... M. Decoux jugea prudent de rester caché tant que ces personnages seraient dans le pays, mais eut la folie de prendre précisément pour asile le grenier du presbytère; ce qui devait arriver se produisit: le commissaire se présenta chez le curé comme chez tous les autres habitants, entendit faire une minutieuse visite domiciliaire et l'infirme fut découvert, étendu sur un matelas, dans le coin le plus sombre des combles. On juge de l'émoi causé par cet évènement : le vieillard fut appréhendé, traîné avec son frère à la mairie, interrogé, sommé de répondre : courageusement, sans chercher à se disculper, il dit ce qu'il était : un ecclésiastique, n'ayant prêté aucun des serments exigé par la loi... Son cas était déjà mauvais, mais un fait l'aggrava singulièrement, la saisie, au presbytère, de la fameuse lettre par laquelle, en 1791, il avait supplié le curé de Sainte-Feyre de se rétracter... Devant de telles charges, l'arrestation des deux prêtres fut maintenue et on décida de

les traduire au tribunal criminel de Guéret... Et ce fut, pour l'infirme, le commencement de son douloureux calvaire...

La première étape fut la moins pénible : Sainte-Feyre n'est qu'à une lieue et demie de Guéret et la brièveté du trajet n'occasionna que peu de fatigue pour le malade ; les suspects restèrent enfermés, durant une quinzaine, dans la geôle départementale et comparurent, le 17 juin, devant leurs juges : le curé de Sainte-Feyre seul fut condamné à deux mois de prison ; le tribunal en revanche se déclara incompétent à l'égard de M. Jean Decoux, domicilié à Treignac, et le renvoya, comme tel, devant le tribunal criminel de la Corrèze.

Le 18 juin au matin, une charrette emmena le prévenu qui eut à refaire, en sens inverse et à étapes forcées, sous la garde brutale de gendarmes et de volontaires, la route qu'il avait suivi lentement dans une bonne voiture, quelques semaines avant : le pays est accidenté, tout en roides montées et descentes abruptes, à travers une région de landes dénudées, où les villages sont rares et les abris sommaires. M. Decoux fut fort éprouvé par le voyage et, le 20 au soir, arriva en si piteux état à Treignac que ses gardiens n'eurent pas le courage de l'enfermer à la prison municipale, où il n'y avait même pas de lit pour le coucher : on l'autorisa à rester dans sa famille, détenu sur parole.

Par suite d'une démarche imprudente du maire, la chose fut, tout de suite, ébruitée et vint, le 25 juin, aux oreilles de l'accusateur public près le tribunal criminel de Tulle ; le citoyen Mougenc ne badinait pas avec les conspirateurs : ce prêtre en était un, et de la pire espèce, on devait donc, sans retard, l'amener au chef-lieu pour y répondre de ses forfaits. On commencerait, en attendant, par l'incarcérer dans le cachot municipal de Treignac, nonobstant toutes ses infirmités : le département en décida ainsi par un arrêté rendu le 25 au soir. En conséquence, le surlendemain 27, le procureur de la commune, De-

coux, — un parent sans doute de l'ecclésiastique, — fit exécuter la mesure : comme le malheureux était incapable de bouger, on l'emporta dans une bergère ; sa faiblesse était telle que, deux fois, il se trouva mal, durant le trajet, pourtant bien court, de son domicile à la prison ; on l'y laissa presque inanimé et, faute de lit, il dut rester, les jours suivants, immobilisé dans le fauteuil.

C'est dans cette triste position que le trouva l'huissier-audiencier de Tulle, Pierre Valade, arrivé de Treignac le 3 juillet, pour l'y chercher et le ramener en toute hâte au chef-lieu... Malgré la rigueur des ordres reçus, les autorités du bourg n'avaient pas, dans l'intervalle, laissé sans soins le vieillard, dont l'état ne laissait pas d'être inquiétant : deux officiers de santé du lieu, les citoyens Pallier et Prunières l'avaient visité et s'étaient même assuré le concours d'un médecin notable d'Uzerche, le citoyen Gautier, membre du District ; dès qu'ils furent avisés des ordres de l'administration centrale de la Corrèze, les praticiens s'en émurent, firent tout pour s'opposer au transfert du prisonnier et, dans ce but, rédigèrent sur l'heure ce certificat qui ne laisse aucun doute sur les souffrances supportées par le patient :

« ...Nous attestons à tous qu'il appartiendra qu'après visite faire du dit Jean Decoux, prêtre, nous l'avons trouvé dans un état vraiment douloureux, que cet état qui tient aux suites d'une vive maladie, qu'il a eue il y a environ quatre ans à Limoges, lui a laissé une rétention d'urine presque continuelle, que cependant il rend aujourd'hui quelques gouttes d'urine sans le secours de la sonde et qu'il doit le mieux-être à l'usage des remèdes que lui a fait présent le citoyen Gautier et au repos qu'il a pris depuis son retour de Guéret. Nous attestons en outre que le dit Jean Decoux, prêtre, est tourmenté depuis quelques jours par le gonflement des hémorroïdes qui ne peuvent fluer, ce qui peut bien entretenir l'émotion du pouls et le mauvais état dans lequel nous voyons le cautère

qu'il a à la cuisse droite. Les plaies qu'il a s'étant faites dans le voyage de Guéret sont à peu près cicatrisées, mais de tout cet aperçu, nous ne balançons pas à penser que le malade est hors d'état de faire le voyage de Treignac à Tulle, à moins que l'on ait une litière ou un brancard, que même ces moyens, vu les mauvais chemins, ne seraient point employés sans danger et sans aggraver le triste état du dit Decoux prêtre... »

Devant ces réserves, le citoyen Pierre Valade n'osa passer outre : il repartit seul pour Tulle et y rendit compte à ses chefs du résultat négatif de sa mission; le certificat médical était tellement affirmatif qu'on décida de surseoir au transfert de l'ecclésiastique jusqu'à ce que son état fut un peu amélioré.

Sur ces entrefaites, un nouvel accusateur public fut nommé au parquet criminel de la Corrèze, — le citoyen Julien Dulac, et celui-ci, pur entre les purs, n'admettait aucun répit dans la poursuite des conspirateurs : il ne parlait que de « faire tomber les têtes » des contrerévolutionnaires et entendait, avec l'aide de son président Villeneuve, en purger rapidement le département : tout de suite, le cas de M. Decoux attira son attention et il donna l'ordre à son huissier Valade de retourner à Treignac et de ramener, mort au vif, le maudit insermenté.

On était arrivé au début de décembre 1793 : incarcéré depuis plus de cinq mois, bien soigné par ses médecins, le prêtre allait un peu mieux et souffrait moins de ses accidents habituels, aussi quand, le 2 au matin, Valade vint lui notifier l'ordre dont il était porteur, il n'éleva aucune objection à son exécution et demanda seulement un répit de vingt-quatre heures, pour lui permettre de régler ses affaires et de tout préparer pour le voyage; cet ultime délai fut accordé et le départ eut lieu le 3 décembre : dès l'aube, le cortège, escorté de gendarmes et de gardes nationaux, quitta Treignac et prit la route de Tulle; cette fois, une monture avait été donnée à M. Decoux,

et l'inévitable ne tarda pas à se produire : bientôt les secousses réveillèrent son mal, des douleurs intolérables de vessie le tenaillèrent et force fut au citoyen Valade d'arrêter sa troupe, d'étendre l'infirme sur le rebord du chemin, de le laisser au repos quelques instants. On repartit, mais, un quart d'heure après, cela recommença, et toute la journée, il en fut ainsi : au moins cinquante fois, dit le procès-verbal, il fallut descendre le prisonnier de cheval.....

Près de onze lieues séparent Treignac de Tulle et la route est pénible, sinueuse, accidentée; avec ces arrêts constants que réclamait la voix angoissée du vieillard on n'arriva au chef-lieu qu'à dix heures du soir passées : dans la petite ville, tout dormait, et Valade n'osa réveiller les geôliers de la prison; il préféra demander asile, pour la nuit, à son ami, l'aubergiste Villeneuve et on étendit M. Decoux dans un coin de la salle commune, sans se soucier de ses souffrances qui continuaient, atroces... Au matin, on l'incarcéra aux Récollets, un ancien couvent transformé en maison de détention et, là, il reçut enfin quelques soins, ce qui ne l'empêcha pas, dans la journée, d'avoir à subir un interrogatoire serré du président du tribunal criminel.

Les documents ne nous apprennent rien sur les samaines qui suivirent et aucune note médicale ne s'y retrouve concernant la santé du prêtre : son dossier avait été tout de suite transmis par le parquet de Tulle au tribunal révolutionnaire, et, à la fin de février 1794, l'ordre arriva de conduire l'inculpé à Paris... Ces trois mois d'immobilité avaient sans doute amené une amélioration dans son état : malgré les tristes précédents, les autorités l'estimèrent capable de supporter les fatigues d'une longue route à cheval.

Le 12 ventôse (2 mars), les gendarmes de l'escorte prirent livraison du prisonnier; péniblement, celui-ci enfourcha sa monture et le convoi s'engagea lentement sur la route de Paris qui, dès les dernières maisons de Tulle, s'élève vers le plateau, par de longs lacets... Le résultat ne se fit pas attendre; comme en

décembre précédent, les secousses eurent vite exaspéré la rétention d'urine de l'infirme ; après de multiples arrêts, qui ne le soulagaient guère, l'infortuné arriva le soir à Uzerche, première étape du voyage, dans un état lamentable ; outre ses souffrances de vessie, son cautère du genou droit s'était enflammé.

Il lui eut fallu une bonne nuit de repos, mais, bien qu'un lit lui eut été concédé, il ne put fermer l'œil ; un compagnon en effet lui avait été donné, et ce compagnon était un aliéné, qui ne cessa pas un instant de faire du tapage, se démenant en furieux, réclamant à grands cris des pistolets pour aller se battre.

Ce dément, dont l'histoire se trouve ainsi mêlée à celle de M. Decoux, était un ancien officier, âgé de 35 ans, Joseph Aboulin, originaire du Tarn-et-Garonne ; accusé de malversations, convaincu d'avoir touché des pots-de-vin au cours d'achats de fournitures militaires dont il était chargé, traduit comme tel au tribunal révolutionnaire, il en était devenu fou ; en proie à des accès violents de désespoir, il ne cessa dès lors de harceler les autorités de lettres incohérentes ; des médecins l'examinèrent, sur la requête de la municipalité, le déclarèrent « atteint de tous les symptômes qui caractérisent la manie »... Ils estimèrent toutefois que « son affection était accidentelle, qu'on ne pouvait l'attribuer qu'à la détention, que le changement d'air, de localité, le voyage pourraient le ramener à l'état de santé... » Les citoyens Floucaud, Tabanon et Soleilhet, officiers de santé à Tulle, ne manquaient pas vraiment d'un certain humour !... Aussi, grâce à eux, M. Decoux s'était-il vu adjoindre ce compagnon d'infortune, qui sera guillotiné le 5 mai,

Les autorités d'Uzerche furent plus compatissantes que celles du chef-lieu... Avertis de l'état des deux détenus, des officiers municipaux vinrent, au matin, les visiter et décidèrent, de surseoir à leur départ jusqu'à ce qu'une occasion se présentât de leur faire

continuer leur route dans des conditions moins inhumaines...

Trois jours plus tard, cette occasion s'offrit en la personne du citoyen Joseph, messager de Tulle, qui accepta de prendre dans son fourgon les deux détenus pour les conduire, escortés de gendarmes, jusqu'à Limoges, où la municipalité assurerait la suite de leur voyage.

Comment s'acheva pour M. Decoux cette interminable randonnée?... Après le départ d'Uzerche, aucune note du dossier ne parle plus de sa santé et les pièces du dossier se contentent de donner, sans détail, les étapes du trajet; elles spécifient toutefois qu'une voiture fut désormais fournie au malade et que le supplice du cheval ne lui fut plus infligé... Après un arrêt de vingt-quatre heures à Limoges, les prisonniers suivirent la grande route par Bessines, Argenton, Châteauroux, Vierzon, Salbris, Orléans et Etampes, et ils arrivèrent à Paris le 3 germinal (23 mars 1794)...

Le calvaire de l'infirme est bien près de finir : il a été incarcéré aux Carmes et, le 9 germinal (29 mars), on le conduit au Palais pour y subir un premier interrogatoire; deux semaines plus tard, l'acte d'accusation dressé par Fouquier-Tinville lui est notifié, et il est, le 25 germinal (14 avril), transféré à la Conciergerie; le 28 enfin (17 avril), il comparaît devant le tribunal révolutionnaire et est condamné à mort, comme « ayant entretenu des intelligences et des correspondances avec les ennemis extérieurs de la République ». Le soir même, la guillotine mit un terme à ses souffrances.

QUELQUES TOMBES MÉDICALES OUBLIÉES

ET RETIREES DE L'OMBRE

Par le Dr TRICOT-ROYER,

Maître de Conférences à l'Université de Louvain.

Le cabinet des estampes, à Paris, possède entre autres trésors, une trentaine de recueils dits les *Cahiers de Gaignières*, mesurant 64 centimètres sur 50. Ils contiennent, chacun, une centaine de dessins minutieux, souvent relevés de couleurs, et représentant les tombeaux que l'auteur faisait reproduire sous son regard au cours de ses voyages (1). Plusieurs de ces planches sont intéressantes au point de vue de l'iconographie médicale.

Les seize premiers volumes ne sont que les décalques des authentiques, qui par un douloureux mystère font, depuis 1864, le bonheur de la bibliothèque d'Oxford.

Leur auteur, François-Roger de Gaignières, naquit en 1642, fut au service de Louis-Joseph de Guise, puis de Mlle de Guise.

Un jour d'Hozier lui reprocha, dans une lettre un peu aigre, d'avoir poussé l'amour de collectionner jusqu'à ses limites extrêmes, et la Bruyère ne le ménagea pas dans ses *Caractères* où il le dépeint sous les traits de Démocède :

« Voulez-vous, ajoute *Démocède*, voir mes estampes? et bientôt il les étale et vous les montre. Vous en rencontrez une qui n'est ni noire, ni nette, ni dessinée, et d'ailleurs moins propre à être gardée dans un cabinet qu'à tapisser, un jour de fête, le Petit-Pont ou la rue Neuve : il convient qu'elle est mal

(1) Ses compagnons de route ordinaires étaient Louis Boudan, le graveur et Barthélemy Remy, valet de chambre.

gravée, plus mal dessinée ; mais il assure qu'elle est d'un Italien qui a travaillé peu, qu'elle n'a presque pas été tirée, que c'est la seule qui soit en France de ce dessin, qu'il l'a achetée très cher, et qu'il ne la changeroit pas pour ce qu'il a de meilleur. J'ai, continue-t-il, une sensible affliction, et qui m'obligera à renoncer aux estampes, pour le reste de mes jours : j'ai tout-Calot, hormis une seule qui n'est pas, à la vérité de ses bons ouvrages ; au contraire, c'est un des moindres, mais qui m'achèveroit Calot ; je travaille depuis vingt ans à recouvrer cette estampe, et je désespère enfin d'y réussir : cela est bien rude » (1).

La postérité fit justice de ces petites taquineries et aujourd'hui la collection de Gaignières constitue pour les chercheurs une source inépuisable et sûre.

Les recueils de costumes et de tombeaux ont alimenté depuis cent ans tous ceux qu'intéresse l'histoire intime du millénaire écoulé.

En feuilletant les cartons consacrés aux monuments funéraires, j'ai relevé quelques tombes et épitaphes médicales qui m'ont paru dignes de sortir de l'ombre.

Jean de Cornouailles.

Jean de Cornouailles (2), mort en 1300, avait son tombeau près du dixième pilier de droite dans la nef de Notre-Dame. Sa pierre tumulaire portait cette inscription :

> Hic jacet vir venerabilis et magne virtutis Johannes de Cornouailles diocesis corisopitensis oriundus in artibus medicina et thelogia magister cantor et canonicus parisiensis qui obiit die decima mensis julii anno domini, millesimo trecentesimo. Requiescat in pace.

C'était une pierre tombale sur laquelle se trouvait gravée l'effigie d'un chanoine dans un encadrement d'architecture.

(1) La Bruyère. — *Les caractères ou les mœurs de ce siècle*. Chapitre XIII. De la Mode.

(2) De Gaignières. — Cahier XXIV, F° 43 (Cote : Tombeaux Pe 9, 4248).

Galeran de Pandref.

Galeran de Pandref (1), du diocèse de Quimper, trépassa le 10 juillet 1404, comme nous l'apprend son épitaphe :

> Hic jacet vir venerandae virtutis magister galeranus de Pandref diocesis corisopitensis oriundus in artibus medicinaque peritissimus obiit parisiis die decima mensis julii anno domini millesimo quadringentesimo quarto.

Il fut inhumé en l'église de Notre-Dame de Paris sous une pierre portant gravée l'effigie d'un chanoine dans un encadrement renaissance.

Pierre Cardonnel.

Pierre Cardonnel (2) fut un des médecins les plus en vue de Paris au commencement du xve siècle. Son nom figure fréquemment dans les Commentaires de la Faculté de Médecine. Dès 1402 nous le rencontrons au moment où, simple étudiant, il paie son inscription de seize deniers au baccalauréat ; de même nous le retrouvons acquittant ces formalités pécuniaires jusqu'à sa licence, en 1405. L'année suivante il commence ses *lectiones ordinarias* qu'il pratiquera jusqu'à sa mort, survenue en 1430. Une seule lacune, bien involontaire en 1421 : la note qui accompagne son nom dans la liste des *magistri regentes* pour cette année porte : *Non disputavit ordinarie.* Il n'y eut certes pas de sa faute comme nous l'apprend Jean Tanquardi dans son rapport à la Faculté. En effet, il se trouvait vers cette époque hors de Paris dans sa belle terre de Normandie sans doute ; or comme il se rendait vers la ville universitaire en vue de soutenir ses disputes, il fut appréhendé par des malandrins et retenu prisonnier. La Faculté, devant l'évidence des faits, lui fit remise de la carence, et le réintégra

(1) De Gaignières. — Cahier XXV, fol. 39. (Cote : tombeaux Pe 10, 4343).
(2) De Gaignières. — Cahier IX, fol. 54 (Cote : tombeaux Pe II, 2990).

dans ses droits, à la condition qu'il assistât à une dispute supplémentaire.

Pierre Cardonnel fréquente toutes les réunions importantes de la Faculté : il participe à l'élection des doyens Jean Cassin, Yvo Levis, Jean de Pisis, Pierre de Trecis, Robert de Saint-Germain, Robert Poitevin, Bernard Nivardi, Jean Warini, Egide Caniveti, Roland Scriptoris, Pierre Columbi, Guillaume de Algia : pour la désignation de ce dernier, il fut délégué par la Faculté comme représentant de la nation normande. Il est naturellement mêlé à tous les évènements inhérents à la vie scholastique : nous apprenons ainsi qu'il assiste régulièrement aux services divins célébrés au nom de la Faculté ; en 1426 un certain Olivier Garnier le choisit comme parrain de thèse, etc. Mais le samedi 9 novembre 1410, lui échut un honneur spécial : après la séance au chapitre des Mathurins et le banquet rituel qui suivit cette réunion, il fut élu à l'unanimité le délégué de la Faculté auprès des autorités. Ce succès le mit sans doute en appétit ; quelques années, après lorsque l'école de médecine décida d'envoyer un message au Pape Martin V, Pierre Cardonnel, qui eût voulu se charger de l'honorifique commission, se trouva en compétition avec Bernicoti qui obtint six voix contre cinq. Le doyen Jean le Deugie fut alors prié de voter à son tour ainsi que le voulaient les statuts ; il le fit de telle sorte qu'il y eut parité de voix entre les deux candidats. Le ballottage devait se résoudre cinq jours après au bénéfice de Bernicoti. Il est à remarquer que les deux adversaires promettaient de remplir l'*ambassiatam propriis sumptibus*, ce qui est un argument favorable pour le bon état de leurs finances personnelles.

Lors de la séance que la Faculté tint le 3 mars 1436, le lexovien Cardonnel se trouva être le doyen d'âge du corps professoral, et le reçoit à ce titre dans sa demeure. Cette formalité se renouvela l'an suivant lorsqu'il s'agit de vérifier la scolarité des bacheliers qui se présentaient à l'*examen particolare*. Et enfin, le 15 mai 1438, Jean Figuli fit au vieux maître une vi-

site pour des raisons analogues. C'est le dernier acte de régence dont les commentaires fassent mention au sujet de Pierre Cardonnel, qui décéda le 28 septembre suivant.

Pierre Cardonnel fut inhumé en l'église Notre-Dame de Paris, dans la croisée à gauche près la porte du cloître. Une tombe de marbre noir recouvrant ses restes portait cette épitaphe :

Cy gist vénérable et discrette personne maître pierre cardonnel maistre es artz et en médecine en son vivant chanoine de cette église de paris chanoine et archidiacre dange en léglise de Lizieux nepveu de maistre guillaume cardonnel gisant cy auprès lequel trespassa lan de grâce mil. CCCC. XXXVIII, le XXVIII jour de septembre dieu en ait lame. Amen.

PIERRE HARCENT.

Pierre Harcent (1), docteur des facultés des arts, médecine et théologie, professeur à la faculté de théologie, mourut le 13 février 1452. Il fut inhumé dans l'église Notre-Dame *ensuite du huitième pilier à droite dans la nef* sous une pierre tombale portant ces mots :

Hic jacet vir venerabilis magnæ eruditionis
et sapientiæ magister petrus harcent in artibus et
medicinæ magister et sacræ theologiæ professor
ecclesiæ parisiensis canonicus qui obiit anno domini
millesimo quadringentesimo quinquagesimo
secundo die XIII februarii.

Cette inscription entoure une grande scène où l'on voit le chanoine de Notre-Dame, coiffé d'une toque en cône tronqué, et vêtu de la toge à larges manches, d'où sort la main et le bras plus serré dans une manche plus étroite. Du haut d'un balcon, le maître explique les textes à toute une série de petits personnages placés en amphithéâtre, à droite et à gauche, vers le bas.

(1) DE GAIGNIÈRES.— Cahier XXIV, fol.85 (cote : Tombeaux Pe 9, 4290).

ROBERT CADOT.

Jadis lorsqu'on pénétrait dans l'église de Saint-Denis-de-la-Chartre à Paris (1), dans la nef même près de l'entrée de la cave, on pouvait voir la tombe de Maître Robert Cadot, chirurgien juré de la ville de Paris, et que nous croyons fort intéressante à cause du costume que porte le gisant (2). Le *Corpus inscriptionum ad medicinam biologiamque spectantium*, publié par Raphaël Blanchard, en fait mention sous le n° 410. Il reproduit d'abord l'épitaphe (3) :

Cy gist honeste persone maistre
Robert Cadot en son vivant maistre Cirurgien juré à paris lequel
trespassa le xiii jour de juing
l'an mil v^{c} xxv priez dieu pour lui.

Suivent ensuite ces commentaires : « Inscription de quatre lignes, aujourd'hui disparue, gravée en bordure d'une tombe de l'église haute du prieuré de Saint-Denis-de-la-Chartre, à Paris, démoli en 1810. C'était une tombe plate de pierre, avec l'effigie du défunt *revêtu du costume professionnel*, robe, manteau et collet d'hermine, les mains jointes, dans l'encadrement d'une arcade en plein cintre, soutenant deux petits anges. La bordure était coupée aux angles par des écussons aux armes du collège des chirurgiens : D'azur à trois vases d'or, à la fleur de lis en abîme soutenue par une couronne d'étoiles, le tout d'or ».

Voici nos notes personnelles au sujet de cette représentation : le confrère gît les yeux ouverts ; il a les cheveux longs ; les mains jointes sur la poitrine. Il est vêtu d'une robe longue sur laquelle il a endossé

(1) DE GAIGNIÈRES. — Cahier X, fol. 11.

(2) L'église de Saint-Denis-de-la-Chartre était située à l'extrémité méridionale du Pont-Notre-Dame, sur un emplacement occupé aujourd'hui en partie par le quai aux fleurs et, en partie, par les constructions modernes de l'Hôtel-Dieu.

(3) Comme référence le *Corpus* renvoie à l'*Epitaphier du Vieux Paris* (III, p. 496-497, n° 1416) qui déclare le gisant revêtu de son costume professionnel.

une espèce de surplis ou manteau sans manches, mais qui porte sur la poitrine une ouverture en losange par où sortent les mains et un bout des manches de la robe. Le costume se complique encore d'une pélerine d'hermine sur laquelle se rabat en guise de col le haut de la robe ou du « surplis ».

Pour ce qui regarde les armoiries, le dessinateur de la collection de Gaignières n'a pas mis en abîme une fleur de lis, mais un meuble de forme étroite et oblongue que j'ai pris pour une spatule, qui trouverait d'ailleurs logiquement son emploi parmi ces trois pots à onguents.

MICHEL DE COLONIA.

Michel de Colonia (1) fut, dans la Faculté de Médecine de Paris, un personnage de premier plan. Son nom remplit les commentaires presque à chaque page depuis le moment où il paie ses inscriptions au baccalauréat en 1478, jusqu'en 1516, millésime qui marque la fin de la publication de M. Wickersheimer.

Le 1er samedi après la Toussaint de l'année 1490, le bedeau Martin de Louvain convoque la *saluberrima medicine facultas solenniter* dans la salle du Chapitre de Saint-Mathurin pour l'élection du nouveau doyen; et les représentants des quatre nations, Renier Hanegreve, Geoffroy du Saussay, François Charmolue et Antoine Trevet élurent par la voie du Saint-Esprit, Michel de Colonia. L'ancien doyen Guillaume Basin lui transmit alors le petit scel de la faculté, un trousseau de six clefs, le libellé des statuts sur parchemin, et un document sur la période décanale écoulée.

La carrière de Michel fut longue et féconde. En toute occasion il défendit énergiquement les intérêts professionnels de ses confrères. Une fois, il poursuit impitoyablement un métèque qui se permet de faire des leçons aux barbiers. Il réduit à l'inaction, voire à

(1) DE GAIGNIÈRES. — Cahier IX.

l'exil ou à la prison, trois charlatans qui sévissent dans Paris. Ces braconniers de l'art de guérir s'appellent Saint-Marcel, Richard Le Sage et maître Clément. Il travaille activement à l'entente cordiale entre les barbiers, les chirurgiens et les maîtres de la Faculté, et son intervention est si efficace que les deux premiers groupes s'engagent à se soumettre à la Faculté comme à une mère dont ils écouteront les conseils et suivront la discipline. Respectueux de la déontologie il sollicite de la Faculté l'autorisation d'entendre un médecin Italien, le fameux Jheronimus, et qu'il rencontrera au chevet de la femme de l'amiral Malet de Graville; de même, une autre fois, il entrera en conversation avec un médecin étranger pour la maladie du Cardinal de Lyon; ces deux accrocs à la stricte observance des statuts sont tolérés pour un temps très bref. Jaloux des prérogatives de la Faculté, il proteste contre les gens du Châtelet qui ont abandonné aux barbiers le corps d'un criminel destiné aux dissections. Il ne craint pas la vindicte du Chancelier de Notre-Dame mécontent d'être évincé des banquets consécutifs aux examens des licenciés; « certain, dit-il, d'avoir agi justement, saintement et selon les canons ».

Mais l'aventure la plus dramatique à la fois et la plus pittoresque qu'il ait vécue est sa longue algarade avec Maître Guillaume Miete, homme d'humeur violente et chatouilleuse qui se crut frustré dans la distribution des émoluments provenus des examens. Le doyen Michel de Colonia fut cité en justice et subit de la part de son collègue et des commissaires qu'il mit en branle des avanies cruelles allant jusqu'à des menaces de mort. Le récalcitrant ne négligeait aucune occasion de faire scandale; il lui arriva, un jour, de forcer les auditoires de la Faculté, flanqué de valets de justice qui à grands fracas de coups de canne sur les escabeaux imposèrent silence au maître dissertant en toge et en cathèdre; ils en profitèrent pour lui remettre en public, quelque insolente citation. La Faculté outrée imposa ses sanctions graves au révolutionnaire et alla jusqu'à le priver de luminaire au

jour de la Chandeleur. Mais le matin de la festivité le confrère à l'esprit brouillon se précipite aux Mathurins et, malgré la résistance du doyen et des bedeaux, il s'empare de deux cierges dont il offre l'un à son domestique pour en faire ce qu'il veut cependant qu'il met l'autre en pièces. Guillaume Miete ne survécut pas longtemps à sa grossière incartade : le 25 juin de cette même année 1490, nous voyons sa veuve et Pierre Alard son beau-père se rendre en séance de la Faculté pour y notifier leur désistement du procès entamé. La Faculté, généreuse et grande dame, ne persécutera pas les morts, mais pour que l'incident ait des suites utiles, elle laissera condamner le défunt pour obtenir de la justice le jugement désiré, à savoir : que les régents résidant hors Paris, même s'ils sont de la maison du roi, n'ont aucun droit sur les finances perçues aux examens des bacheliers à la licence, ou des licenciés à la maîtrise. Convenons néanmoins que Miete n'avait pas tous les torts et que les statuts prêtaient à des interprétations contradictoires, puisque quelques années plus tard, le 23 janvier 1495, Michel de Colonia et son confrère le professeur Richard Helain furent chargés de les reviser et amender. Or, la besogne était longue et ardue; ce n'est, en effet, que le 25 mars 1499 que les auteurs des statuts remaniés, se rendirent au Châtelet pour les communiquer aux autorités judiciaires, leur députation étant renforcée de la présence des docteurs Gauffridi et Cherarii. Michel de Colonia jouissait donc au sein de la Faculté d'une estime peu commune. Je n'en donnerai comme preuve que ce petit symptôme. Lorsque pour l'élection des doyens on cite les quatre confrères qui représenteront chacune des quatre nations, le commentaire se contente en règle générale d'énoncer sèchement les noms; or pour la troisième élection de Jean Avis (Picardus) le document s'adorne de ces flatteuses épithètes : *pro natione Picardie magne circumspectionis virum magistrum nostrum Michaelem de Colonia insignis ecclesie Parisiensis cantorem meritissimum*.

Cet homme remarquable mourut le huitième jour des kalendes de mai de l'an 1529. Il fut inhumé en l'église Notre-Dame sous une *tombe de pierre plate au pied de l'autel du costé de l'Evangile près la Chapelle de Saint-Michel qui est à gauche derrière le Chœur de Notre-Dame de Paris.*

Le monument porte cette épitaphe :

Hic jacet pie memoriæ venerabilis et scientificus
vir magister michael de Colonia in saluberrima
facultate medicinæ parisiensis medicus ac doctor regius
in academia et etate et gradu decanus necnon
huisce insignis ecclesie cantor ac canonic parisiis
octavo kalendas maij obiit anno domini milles° V°
vigesi° nono posi pascha cujus aia quiescat in
pace. Amen.

Dans la dalle est taillé un superbe encadrement gothique d'un dessin compliqué et plein de grâce. Le gisant y figure richement enveloppé de sa chape et la tête couverte d'un châle. Le dignitaire tient en main une longue masse d'un modèle précieux.

Jean Ruel.

Jean Ruel (1) n'était pas un personnage de moindre envergure. Né à Soissons en 1477 (et non en 1474 comme l'écrit Eloy), il s'adonna de bonne heure au culte de l'antiquité gréco-latine. De remarquables traductions d'Hippocrate, Galien, Dioscoride, Actuarius, Pline, Celse, Euclide, jaillirent de sa plume et lui valurent le surnom de l'*Aigle des Interprètes*. Les Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris nous apprennent qu'il justifia de 56 mois de scolarité avant les Pâques de l'an 1502. Le 27 juin de cette même année il reçut le bonnet carré des mains du doyen Bonnot, président ; et le 5 novembre suivant, il figure parmi les médecins régents. Il joua

(1) De Gaignières. — Cahier XXV, fol. 56 (cote : Tombeaux Pe 10, 4361).

son rôle dans l'aplanissement du différend surgi entre les médecins et les chirurgiens barbiers ; ces derniers, à cette occasion, se déclarèrent *escoliers disciples et subjects prestz à obéir* à la Faculté *comme vrays escoliers*. La Faculté de son côté, concédait aux barbiers l'assistance à certaines leçons des maîtres régents et aux séances de dissection ; ils auraient en plus le droit d'étudier de près les pièces anatomiques exposées : tout ceci moyennant certaines redevances à acquitter envers l'école.

En l'an 1508, le samedi après la Toussaint, Jean du Rueil fut élu doyen de la Faculté, dignité qu'il occupa jusqu'en 1510. Or, comme son monument funéraire fixe son décès au 24 septembre 1537, à l'âge de 60 ans, le maître n'avait donc que 31 ans au moment de son élévation à la première charge de la Faculté. Eloy nous apprend qu'il fut, un temps, le médecin de François Ier, et que peu courtisan, cela ne l'enrichit pas. Il avait pris femme ; mais devenu veuf il entra dans les ordres et devint chanoine de l'église de Paris, qui reçut ses restes mortels.

Une double inscription, l'une en prose, l'autre en vers, décorait son tombeau : nous y trouvons la confirmation que Ruel était un humaniste parfait et qu'il connaissait à fond tous les secrets de la terre et du ciel. Mais le poète lapidaire conclut que si notre lointain confrère était choyé des dieux sur la terre, il mérite certes d'être à présent leur convive aux banquets célestes. Cette considération, d'une grâce toute païenne, nous repose un peu des gisants macabres.

Hic quiescit joannes ruellius medicus ecclesiae pariensis canonicus vixit annos sexaginta obiit anno Domini millesimo quingentesimo trigesimo septimo die XXIV mensis septembris.

Johannis Ruellii epitaphium

Hic situs est in quo viguit medicina Ruellus
In quo naturae notitia, atque poli,
In quo prima fuit dos Graïum vertere scripta
In latium, ac latio scribere digna jove

Olim erat affinis nunc est conviva Deorum
Praemia quae illa sui grata laboris habet.

Ce texte était accompagné d'un écusson portant : un chevron accompagné de trois lions rampants au chef chargé de trois étoiles.

Pierre Lyon.

Pierre Lyon (1), qui fut marchand apothicaire, épicier et bourgeois de Paris, reçut sépulture devant la crucifixion, au milieu de la nef de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie, dont il ne reste plus que la tour Saint-Jacques. Sa femme, Marie Letellier, partageait sa tombe. Ils reposaient sous une pierre qui les représentaient côte à côte en grands atours et le col ceint d'une fraise délicate. L'épitaphe demeurée incomplète trahit l'incurie des héritiers qui négligèrent la date du décès de la dame :

Cy gist honorable Pierre
Lyon en son vivant marchant apo-
ticaire espicier et bourgeois de
pis lequel décéda le XVII de dece
mbre MV^e LXXXVI et honora
ble feme marie le Tellier feme
dudict deffunt pierre Lyon la
quelle décéda le

Les armes sont, pour le mari : *un lion rampant au chef chargé d'un croissant et de deux étoiles*; pour la femme : *trois lézards au chef chargé de trois étoiles.*

Jean de Froideval

Maître Jean de Froideval (2), docteur en médecine et régent du collège de Fortet fut inhumé dans la croisée à gauche de Notre-Dame de Paris, à proximité de la chapelle de Saint-Martin.

(1) De Gaignières. — Cahier XII, fol 2,
(2) De Gaignières.— Cahier XXIV, fol. 72 (cote : Tombeaux Pe Ii, 2983).

Sa dalle tumulaire représentait un gisant portant la robe sous une sorte de surplis à manches, le bras gauche replié s'enveloppant d'une écharpe d'hermine. Autour du personnage courait cette épitaphe en bordure :

Hic jacet pietate et doctrina insignis magister Johannes de Froideval sacratissimae hujus ecclesiae canonicus doctor medicus et Collegii forestij moderator prudentissimus, qui in Christo obiit ano dni 1556 die 17 aprilis.

Jacques Guillemeau

Jacques Guillemeau (1) naquit à Orléans en 1544 et mourut à Paris le 1er mai 1613, et non le 13 mai 1612 comme l'affirment certains auteurs. Il fut le plus remarquable des disciples d'Ambroise Paré et il pratiqua son art tant à l'Hôtel-Dieu que dans les principaux hôpitaux des Flandres. En 1595, il fut investi des charges de Prévôt du collège des chirurgiens. Très versé dans les belles lettres, grand admirateur des grecs et des latins, il fut bien en cours et devint valet de chambre et chirurgien ordinaire du roi.

Nous avons de sa main les ouvrages suivants :

Traité des maladies de l'œil. Paris, 1585, 8°.— *De la grossesse et accouchement des femmes.* Paris, 1621, 8°. — *Œuvres de Chirurgie.* Paris, 1602, 1612, fol. Rouen 1649, fol. — *La Chirurgie française.* Paris, 1594, fol.

Son fils Charles fut reçu docteur en médecine en 1626. Devenu doyen de la Faculté de médecine de Paris en 1634, il soutint pendant de longues années contre la Faculté de Montpellier, la lutte homérique au sujet de la prééminence entre les deux écoles... jusqu'à ce qu'un arrêt du parlement mit fin à la dispute en faveur de Paris. Les fonctions de son père à la cour devaient lui faciliter l'accès à la charge de médecin du roi Louis XIII.

(1) De Gaignières. Cahier XII, fol. 19.

Jacques Guillemeau fut enterré à l'entrée de l'église Saint-Jean-en-Grève (1) vers le milieu de la nef.

La dalle qui recouvrait ses restes ainsi que ceux de sa femme Marguerite Mallartin, portait ces mots:

Ci gist noble home maistre jacques Guillemeau en son vivant valet de chambre et chirurgien ordinaire du roy lequel décéda le premier jour de mars mil VI^c XIII et Marguerite Mallartin sa femme laquelle le premier jour de mars mil VI^c XLIX.

La pierre porte, en plus, les armoiries de Guillemeau qui sont : *de... à une licorne de... accompagnée de deux étoiles à 5 rais de... en chef.*

Mais de Gaignières signale dans la même église un monument de marbre noir portant, en couleurs, les armoiries des mêmes personnages, sans doute : *d'azur à la licorne passante d'argent, accompagnée de deux étoiles d'or.* Accolé : *d'azur à la fasce d'or chargée d'une tête de léopard de sable, lampassée de même et accompagné de deux étoiles d'or en chef et d'un croissant d'argent en pointe* (2).

PIERRE BESNARD.

Le chirurgien Pierre Besnard (3), par acte passé par devant notaire le 26 juillet 1669, a fait une fondation pour laquelle il a versé un capital de 600 livres au bénéfice de la chapelle de St-Yves dont il avait été gouverneur. Cet acte de générosité se trouvait détaillé minutieusement avec ses clauses conditionnelles sur un monument fixé au mur, à gauche, au bas du chœur de l'église Saint-Yves (4). La dernière ligne de l'inscription nous apprend que le pieux

(1) Cette église occupait l'emplacement de l'actuelle salle Saint-Jean de l'Hôtel-de-Ville de Paris et sa disparition contribua à la percée de la rue Lobeau. Je dois ces éclaircissements à l'amabilité de M. Fosseyeux, notre secrétaire général.

(2) DE GAIGNIÈRES. — Tombeaux Pe IIa.

(3) DE GAIGNIÈRES. — Cahier X, fol, 78 (cote : Tombeaux Pe Ij, 3152).

(4) Cet édifice religieux, d'aspect fort élégant s'élevait à l'angle de la

donateur mourut le 6 avril 1671, soit près de deux ans après son geste libéral.

Maistre Pierre Besnard Ancien chirurgien
de longue robe juré de l'université de
Paris des deux compagnies unies et lun
des anciens gouverneurs de cette chapelle de St-Yves
a fondé à perpétuité le service solemnel
de la fête de St Pierre aux liens pre
mier jour Daoust savoir les premiers
et seconde vespres avec Chaspes
La grande messe avec diacre et sous diacre
et a la fin des complies des secon
des Vespres un de profundis avec les
Collectes inclina et Fidelium et le
lendemain les Vigiles à neuf lecons
avec chaspes et deux messes basses l'une
du St-Esprit, et l'autre de la Vierge,
avec l'oraison pro infirmis, la messe
Haulte de requiem à diacre et sous
diacre et ensuite le libera et de
profundis avec les susdictes colle
ctes le jour de son decez, pour les
quelles fondations a donné à la dicte
chapelle de Saint-Yves la somme de six
cens livres comme il appert par contrat passé
avec Messieurs les maîstres gouverneurs et
Administrateurs devant le bouchert et huart
Nottre au Ch[let] de Paris le 26 juillet 1669
il est décédé le VI jour davril MDCLXXI.

La nourrice Tiphaine

A une dame donc, l'honneur de clore cette galerie. Une nourrice doublement royale, a, par son entier dévoûment à ses augustes nourrissons, mérité une

rue Saint-Jacques et de la rue des Noyers disparue dans la percée du boulevard Saint-Germain. En 1796, un papetier s'était rendu acquéreur de l'immeuble, et en avait débité les matériaux pour y installer ses magasins.

sépulture attendrissante dans l'église de Notre-Dame de Nantillé à Saumur. C'est un tombeau de pierre qui se trouvait dans la nef à droite, devant la chapelle de Saint-Michel, au niveau du cinquième pilier (1).

La dame-nourricière y est représentée tenant ses deux poupons dans les bras: Marie d'Anjou née le 14 octobre 1404 et mariée neuf ans plus tard au Roi Charles VII, et René duc d'Anjou qui naquit au château d'Angers le 16 janvier 1408, et devint plus tard roi de Sicile.

Voici la glorieuse épitaphe que les nourrissons royaux dédièrent aux soins dévoués de leur maman « magine » :

Tombeau de Tiphaine, nourrice de Marie d'Anjou
et de René, roi de Sicile.

Cy gist la nourrice thiephaine
La magine qui ot grant paine,
A nourir de Ces en enfance
Marie danjou royne de France
Et après son frère René
duc danjou et depuis nomé
Comme encor et roy de Sicile
Qui a voulu en ceste ville,
Pour grand amour de nourriture
Faire la sépulture ;
de l'un à l'autre un devoir s'aquicte
Qui a dieu lame quicte
Pour avoir grâce et tout déduit
Mil CCCC, cinquante et huit
Au mois de mars xiij jour
Je vous prie tous par bône amour
Afin qu'elle ait un peu du vre
donnez lui un patre nostre.

(1) De Gaignières. — Cahier I, cote Pe 1.



DEUX CACHETS D'OCULISTES PROVENANT DE LA DACIE ROMAINE

Par le Docteur Valeriu BOLOGA,
Assistant à l'Institut d'Histoire de la Médecine
de l'Université de Cluj (Roumanie).

Dans le treizième volume du *Corpus inscriptionum* de Mommsen figurent les inscriptions provenant de la Dacie romaine. Parmi elles il en est une relative à un cachet de l'oculiste romain T. Attius Divixtus. Il fut trouvé dans les ruines d'*Apulum* (aujourd'hui Alba Julia) et porte les inscriptions suivantes :

1. T. ATTI. DIVIXTI. DIA-LIBANV. AD. IMP. EX.OVO.
   (T. A. D. dia libanu ad impetum ex ovo.)
2. T. ATTI. DVIXT. NAR-DINUM. AD. IMP. LIP.
   (T. A. D. nardinum ad impetum lippititudinis).
3. T. ATTI. DIVIXT. DIA-ZMYRNES. POST. IMP. LIP.
   (T. A. D. dia zmyrnes post impetum lippititudinis).
4. T. ATTI. DIVIXTI. DIAMI-SUS. AD. VETERES. CIC.
   (T. A. D. diamisus ad veteres cicatrices).

A ces inscriptions nous pouvons ajouter les explications suivantes :

1° Le *dialibanum* était un collyre à base d'encens ; on doit donc traduire : « Collyre de T. A. Divixtus, à l'encens dissous dans un blanc d'œuf, contre l'ophtalmie au début. »

2° Le *nardinum* était un collyre préparé avec le suc de plusieurs plantes et spécialement du nard ; le

nard le plus réputé provenait de l'Inde. Quant à la *lippititudo*, c'était, semble-t-il, une ophtalmie avec granulations. On peut donc traduire : « Collyre au nard de T. A. D., contre l'ophtalmie granuleuse. »

3° Le *diasmyrnes* était un collyre à base de myrre ; la myrrhe la plus réputée provenait en effet de Smyrne. On peut donc traduire : « Collyre à la myrrhe de T. A. D., à employer après l'ophtalmie. »

4° Le *diamisus* était un collnre à base de sulfate de cuivre ; on doit donc traduire : « Collyre au sulfate de cuivre de T. A. D. contre les anciennes cicatrices de la cornée. »

J'ai l'impression que ces ordonnances médicales ont trait aux différentes phases de la conjonctivite granuleuse. Cette affection était en effet bien connue des médecins de l'antiquité et il paraît qu'elle était fréquente dans la Dacie romaine.

Ce cachet, gravé dans une pierre verdâtre, est connu depuis longtemps et beaucoup d'auteurs l'ont mentionné. Il est à noter qu'il confirme l'opinion de Deneffe que les cachets d'oculistes seraient d'origine gauloise : il est évident en effet que ce Divixtus, qui vivait au IIe ou au IIIe siècle après J.-C., était un Gaulois.

*
* *

Un peu avant la Grande Guerre un deuxième cachet d'oculiste fut trouvé en Transylvanie, à Ciachi-Gârbou (dép. de Solnoc-Dobâca). C'est une pierre noire prismatique, avec des inscriptions très artistement exécutées. Il fait actuellement partie du Musée archéologique de l'Université de Cluj. C'est l'archéologue hongrois Buday qui l'a décrit pour la première fois. En voici les inscriptions :

1. P. CORCOLONI. CHELIDONI. OPOBALSAM. AD. CALIGINES.

(Publii Corcolonii chelidonium opobalsamatum ad caligines).

2. P. CORCOLONI. DIOXUS. AD. ASPRITE. GENAS. CALLOS.

(P. C. dioxus ad aspritudinem et genas callos).

3. P. CORCOLONI. DIAPSOR. OPOBALSAM. AD. CLARI.

(P. C. diapsoricum opobalsamatum ad claritudinem).

On peut donner de ces inscriptions les explications suivantes:

1. Le suc jaunâtre et caustique du *Chelidonium majus* guérirait les maux d'yeux, d'après Dioscoride; il raconte que les hirondelles soignent leurs petits avec cette plante, quand il deviennent aveugles. Du reste la médecine moderne en utilise aussi le principe actif. Elle est également très employée dans la médecine populaire roumaine. L'*opobalsamum* était le baume de Judée. Quant aux *caligines*, ils consistaient en un trouble de l'acuité visuelle, ce que Celse appelle un « assombrissement des yeux ». En somme: « Collyre de Publius Corcolonius à base de Chélidoine et de baume de Judée, contre l'assombrissement des yeux. »

2. Le *dioxus* était une préparation à base de vinaigre. L'*aspritudo* était la conjonctivite granuleuse ou trachôme; on peut traduire *genas callos* par callosités de l'œil. L'ensemble signifie donc: « Collyre au vinaigre de P. C. contre les granulations et les callosités de l'œil. »

3. Le *psoricum* était, d'après Dioscoride, à base de carbonate de zinc (*cadmia*) et de sulfure double de plomb et de fer (*calcitis*) ; c'était un médicament contre la démangeaison de l'œil, autrement dit contre la conjonctivite catarrhale. La *claritas* était l'augmentation de l'acuité visuelle. On peut donc traduire: « Collyre de P. C. à base de psoricum et de myrrhe pour l'augmentation de l'acuité visuelle ».

Ce cachet, qui n'est pas mentionné dans le *corpus inscriptionum* de Mommsen n'est pas cité, bien entendu, dans la littérature médicale. Corcolonius paraît être un Illyrien. Pour lui nous sommes certains qu'il connaissait la conjonctivite granuleuse.

Ces deux cachets sont les seuls qui aient été trouvés sur le territoire de la Dacie romaine. Ils présentent

une grande ressemblance avec ceux de T. A. Peregrinus et Tib. Alp. Soterechius, qui ont été découverts récemmenten Suisse et décrits par Otto Schulthess (Dië römischen Okulistenstempel von der Engelhalbinses. Bern, *Jahrbuch des Bernischen historischen Museums*, III, 1923). Nous y retrouvons en effet les mêmes maladies et les mêmes remèdes.

Dans la Pannonie, pays voisin de la Dacie, le *Corpus inscriptionum* ne mentionne également que deux cachets. On en trouve également très peu en Germanie. On a d'ailleurs constaté depuis longtemps, que le long de la frontière de l'empire romain, le nombre des cachets d'oculiste diminue au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'Orient.

Pour compléter les renseignements relatifs aux oculistes des provinces orientales, il nous faut encore mentionner deux inscriptions. L'une se trouve sur les murs de la ville illyrienne de *Dyrrachium* (aujourd'hui Durazzo) et a été mentionnée par Mommsen sous le n° 614.

ANTONIA. M. L.
IVCVNDA. SIBI.
ET. PHILO log O. MéD.
iCO. oCVeARIO
c ONIVgI. sUO. VIVA.
II. SVO.

J'ai trouvé la seconde dans la *Biographie des médecins hongrois et transylvains,* publiée à Vienne, en 1778, par le Docteur Veszprémi (p. 143):

DM
CL. CORVUS
MEDICVS. OCCVLARIS
LECC. PANNICA
FLAVIVS. MACER
ET. CONIVX. BONA
EX. VOTO.

(Travail de l'Institut d'Histoire de la Médecine et de la Pharmacie de l'Université de Cluj ; Directeur: Professeur Guiart).

M. le Dr Mauclaire. — Voici la gravure d'une pierre qui servait de cachet à un oculiste gallo-romain. Cette pierre a été trouvée sur l'emplacement dit de Terva, commune de La Herie. près de Vervins en Thiérache. En cet endroit on a trouvé de nombreux vestiges d'une villa gallo-romaine.

Cette pierre sigillaire fut décrite pour la première fois en 1855, par M. Piette, dans les Bulletins de la Société académique de Laon. M. Esperandieu en a donné une nouvelle description dans un travail d'ensemble sur les cachets des oculistes romains dans la Revue archéologique en 1893. Pagel, Hirscherg, Pauly ont donné une bibliographie très étendue sur les articles concernant cette question d'histoire de la médecine.

Il y en a des exemplaires au Musée du Louvre et au Musée de Saint-Germain. On en a trouvé un très grand nombre en différents pays.

Esperandieu en signale près de deux cents exemplaires en 1893.

Notre collègue M. Terson (1) qui les a bien étudiés, nous dit que ces cachets servaient à estampiller les pains des collyres pendant qu'ils étaient encore mous. Peut-être certains vases ont-ils été aussi gravés de même pendant que leur matière était encore fraîche et malléable.

Notre collègue M. Guelliot dans nos Bulletins, en 1924, a donné la description d'une douzaine de cachets d'oculistes gallo-romains trouvés à Reims.

La pierre, dont voici la gravure, était en serpentine verdâtre. Elle avait 42 millimètres de longueur, 13 millimètres de largeur et 7 millimètres d'épaisseur.

Voici les inscriptions en complétant les abréviations. Il y avait quatre cachets, un sur chaque tranche du rectangle.

Marcus Vicellius, nom de l'oculiste Herasistratus crocodes.
(collyre au saphran)

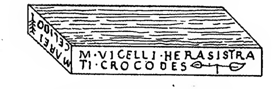
(1) Terson. — Société française d'opthalmologie 1908. Conférence au Musée de Saint-Germain.

Marci Chelido (nium)
(Chélidoine)

Marci Nardi (num)
Nardinum = collyre avec la plante aromatique le nard.

M. Vicelli	*Diapso*
Herasistratus	*ri (cum)*

Diapsoricum de dia et psora, bon pour la gale,
ou collyre contre la cecité.
ou sorus = sulfate de cuivre
ou poisson inconnu
ou plante odorante = la rue (?)



Pierre sigillaire trouvée sur l'emplacement de Terra, commune de La Hérie, près Vervins (grandeur naturelle).

On voit que le sens des mots abrégés varie avec les auteurs qui ont essayé de les traduire (Piette, Espérandieu, etc...)

Je me suis informé auprès du Dr Gannelon, vice-président de la Société archéologique de Vervins, et qui n'a pas pu me dire ce qu'était devenu ce cachet. Je ne sais s'il est encore au musée de Vervins — non

encore réorganisé depuis l'occupation allemande, ou dans celui de Laon ou dans une collection particulière.

J'offre cette gravure au Musée de notre Société.

*
* *

M. le Dr A. Terson. — Les cachets d'oculiste sont nombreux, puisqu'en 1893, Espérandieu en décrivait déjà 200 dans son *Recueil* (*Leroux éd.*). Les premiers ont été signalés dès le xviie siècle (Bauhin, 1606 ; Jean Smet, 1678). Un grand nombre de Musées français, Louvre, St-Germain, Lyon, Le Puy, Nîmes, et étrangers (Londres, Vienne, etc...) en possèdent. Ceux du Cabinet des médailles sont très remarquables, ainsi que plusieurs des collections particulières. On sait que ces rectangles de pierre portent sur les tranches, outre le nom de l'oculiste (on connaît plusieurs centaines de noms d'oculistes antiques), des appellations gréco-latines concernant la nature, la couleur, l'odeur, l'efficacité, dite parfois invincible, l'indication thérapeutique, l'excipient à choisir, le mode d'emploi du collyre. Ces mots gravés en creux estampillaient le bloc de collyre encore mou, comme un bloc de couleur d'aquarelle. Puis ce bloc était délayé dans un excipient, très variable et parfois organique (fiel, etc., etc...).

A ce propos, je pensè qu'on a proposé trop d'étymologies pour le mot collyre. Le mot χολλυρα (pâte), exprime, à mon avis, la vérité sur ce point, en se rapportant à ce qui est dit ci-dessus et s'est ensuite appliqué aux collyres liquides et à tout topique oculaire. On connaît d'innombrables formules (voir Celse et autres auteurs) de collyres antiques de toute consistance et de toute espèce.

Je n'insisterai pas ni sur la vaste question archéologique des cachets ni sur celle des instruments des oculistes antiques. Plusieurs travaux et la monographie de Deneffe concernant ces derniers. Dans la conférence que M. Mauclaire a rappelée, j'ai développé, au Musée de Saint-Germain (*Jubilé de la soc. fr. d'opht.* et *Archives d'ophtalmologie, 1908*), surtout

leur évolution dans le sens thérapeutique et chirurgical et aussi le côté professionnel de l'oculiste, de « l'officier de santé oculaire » grec, romain ou gallo-romain, civil ou militaire, parfois esclave, le plus souvent affranchi, rappelant l'*inciseur* du moyen âge et portant chez le malade son matériel et ses médicaments, les fournissant même probablement. On connaît 23 inscriptions tumulaires d'oculistes romains, nous dit R. del Castillo. Notre éminent collègue M. Guelliot vous a d'ailleurs présenté déjà les cachets et même des bâtons de collyre de S. Doctus, de Jucundus, l'arsenal et l'urne funéraire de Gentianus. Reims a été favorisé sous le rapport des trouvailles et l'on a les noms de 18 oculistes rémois gallo-romains. Les instruments du Musée Saint-Germain viennent de Reims.

Il est remarquable que presque toujours il s'agit, à propos de cachets, de trouvailles gallo-romaines ou en Grande-Bretagne. Les cachets authentiques trouvés en Italie et dans les autres pays, ont été relativement très rares. De plus, les cachets ont été généralisés surtout pendant les trois ou quatre premiers siècles de l'ère chrétienne.



BIBLIOGRAPHIE

COMPTES-RENDUS

Charles Greene CUMSTON. — AN INTRODUCTION TO THE HISTORY OF MEDICINE, FROM THE TIME OF THE PHARAOHS TO THE END OF THE XVIII TH CENTURY..., with an essay on the relation of history and philosophy to medicine by F. G. Crookshank. London, Kegan Paul, Trench, Trubner and Co., Ltd. ; New York, Alfred A. Knopf, 1926, in-8°, XXXII-390 p., 24 pl. (THE HISTORY OF CIVILIZATION, edited by C. K. Ogden), 16 shellings.

L'Evolution de l'humanité est le titre suffisamment explicite d'une collection inaugurée il y a quelques années par M. Henri Berr, directeur de la *Revue de synthèse historique* et dont les volumes parus ont été généralement bien accueillis.

Un savant de Cambridge, M. C. K. Ogden (de Magdalene College), a entrepris la publication d'une collection analogue, sous le titre de *The History of civilization*. Je dis « analogue », car du fait que les volumes de la collection française sont incorporés dans celle d'Outre-Manche, on aurait tort de conclure que *The History of civilization* n'est qu'une adaptation anglaise de l'*Evolution de l'humanité*. M. Ogden a jugé bon d'introduire dans son plan un nombre important de monographies qui n'avaient pas trouvé place dans celui de M. Berr. Il a créé des groupes nouveaux et dans l'un d'eux, intitulé « Subject histories », se trouve une histoire de la médecine, dont il a eu l'heureuse idée de confier la rédaction à notre excellent collègue, le Dr Charles Greene Cumston, chargé du cours d'histoire de la médecine à l'Université de Genève.

Cumston s'est proposé de donner, tant à l'homme du monde qu'à l'étudiant et au praticien, une idée claire des principes qui dirigèrent la médecine depuis les temps lointains où il ne pouvait y avoir qu'une thérapeutique instinctive, jusqu'à l'époque de Jenner et de Bichat, « le chaînon qui relie le XVIIIe siècle au XIXe » (p. 361).

Il y a réussi. Pour cela de vastes connaissances étaient

nécessaires. Il y fallait encore d'autres qualités : un style limpide, un esprit ouvert à toutes les formes de la pensée et surtout un jugement net et la faculté de voir et de mettre en lumière l'essentiel. Prenez Cumston pour guide et vous ne risquerez pas que les arbres vous empêchent de distinguer la forêt.

Maintes pages nous font connaître des trouvailles personnelles de l'auteur. Je n'en citerai qu'une : la découverte du premier en date des Congrès de médecine, celui qui se tint à Rome du 10 mars 1681 au 8 juin 1682, et auquel 46 médecins prirent part (p. 318 et pl. 18). Mais dans ce livre l'érudition est principalement en profondeur. Cumston connaît les travaux les plus récents, il ne néglige pas les plus anciens et il sait que dans les controverses qui mettent aux prises les historiens de la médecine, le plus sage parti est parfois de n'en prendre aucun. Voyez ce qu'il dit de la question des origines de la vérole : « It is not our intention to discuss the origins of syphilis, which for some historians date back to Roman or mediæval times. What is perfectly clear is that its medical history only commenced at the end of the XV th century... » (p. 257). Pensez-vous qu'il soit possible de résumer plus finement le débat ?

Ce beau volume dont, paraît-il, il y a lieu d'espérer pour bientôt une traduction française, est illustré de 24 figures hors texte, tirées, pour la plupart, des collections de l'auteur. Le frontispice vous montrera comment un grand artiste suisse, Albert Anker, se représentait Hippocrate. Signalons aussi aux rabelaisiens la reproduction de l'admirable portrait de François Rabelais que conserve la Bibliothèque universitaire de Genève. Dr Ernest WICKERSHEIMER.

RENÉ DAVID. — L'HYGIÈNE RELIGIEUSE DANS LES LIVRES SACRÉS Paris, 1926.

Tel est le titre d'une thèse de doctorat en médecine de M. René David, thèse que j'ai inspirée et dont je veux dire quelques mots parce qu'elle dissipe des erreurs accréditées.

Bien des médecins regardent certaines prescriptions des livres sacrés comme ayant un but hygiénique et ils en attribuent le mérite aux prophètes auteurs de ces livres dont le génie intuitif aurait précédé les découvertes de nos savants. Pareille erreur tient à un isomorphisme qui attribue nos mœurs, nos idées, voire nos connaissances aux générations passées. Quand il s'agit d'hygiène religieuse, il s'y ajoute, chez les fidèles instruits, le désir de justifier leurs croyances

Mais l'erreur isomorphe est très générale puisqu'on la retrouve fréquente chez les ethnographes, les historiens, les littérateurs, les médecins.

Pour saisir la raison des prescriptions des livres sacrés, il faut les comparer, non à celles de notre sciences actuelle, mais à celles de la médecine primitive des sauvages.

La médecine primitive n'est point, comme on l'a dit, empirique; elle dérive des croyances magiques et religieuses, qui ont produit leurs conceptions médicales et thérapeutiques.

Ainsi, parmi les croyances des peuples anciens, se trouve la notion physique de souillure, d'où dérivent leurs idées de défenses ou tabous contre les êtres susceptibles de souiller, puis les pratiques purificatrices pour ceux qui ont eu le malheur d'être souillés. Nous trouvons encore chez les sauvages la croyance aux totems, animaux qui protègent la tribu, et qu'il est interdit de tuer. Ces deux croyances ont fourni aux religions les préceptes que l'on décore du titre d'hygiéniques.

Il est pourtant aisé de reconnaître que ces préceptes n'ont rien de tel ; leur hygiène est exclusivement magique et religieuse. Les animaux dont la viande est interdite par la Bible, sont des totems taboués et des animaux impurs qui souillent. Ainsi les reptiles, oiseaux de proie, poissons qui n'ont ni nageoires, ni écailles, quadrupèdes qui ont l'ongle fendu... On a prétendu que Moïse, en interdisant le porc, avait voulu éviter la trichine, le cysticerque. Il eut été plus simple de commander une forte cuisson.

Les prescriptions religieuses, à un examen superficiel, semblent se conformer à l'hygiène. A l'analyse, elles pêchent par certains détails qui les rendent plus dangereuses qu'utiles. Ainsi, le Zend Avesta livre sacré des anciens Perses et des Parsis actuellement, prescrit d'isoler les accouchées. Non pour leur éviter la fièvre puerpérale, mais parce qu'on les regarde comme souillées et susceptibles de souiller autrui. Aussi les Parsis de Bombay les séquestrent durant quarante jours dans une chambre exiguë où ils les laissent sans soins, de sorte qu'elles meurent souvent. Les Parsis regardent les cadavres comme souillés, il ne les enterrent point de peur de souiller la terre, ils ne les brûlent point de peur de souiller le feu, ils les donnent à manger aux vautours, singulier moyen d'empêcher la contagion ! Enfin, pour purifier les coreligionnaires qui ont eu le malheur d'être souillés, ils leur font boire de l'urine de vache, animal sacré !

Quelquefois la prescription religieuse peut être réellement utile. Il n'est théorie absurde qui ne puisse avoir quelques

conséquences heureuses ; les sociologues se sont attachés à prouver que certaines croyances fausses ont donné aux sociétés des résultats utiles. Le Talmud, commentaire de la Bible en donne la preuve. Il contient des prescriptions vraiment hygiéniques : incinération des ordures ménagères, des cheveux coupés, des rognures d'ongles. Or, pareilles pratiques existent chez maintes tribus sauvages, qui évitent ainsi de fournir des armes aux envoûteurs, aux magiciens.

Le Talmud prescrit encore de manger des viandes saignées. Le sang produit une souillure ; ils l'évitent quand ils isolent les femmes durant leurs règles.

Le Talmud prohibe la viande de l'animal qui a été blessé par les griffes ou les dents d'un autre animal, parce qu'il est souillé. Il prohibe pour le même motif, la viande d'un animal qui a été malade. Il donne un grand nombre d'indications minutieuses et justifiées pour reconnaître la maladie : des adhérences pleurétiques, une caverne pulmonaire, l'hépatisation du poumon, un endroit de cet organe, si petit soit-il, d'une couleur noire ou jaune, rendent la viande taboue. Ces indications ne seront admises des savants qu'au XIXe siècle, alors qu'elles paraissent avoir été rédigées au XVIe siècle. Elles auraient donc précédé la science notamment en ce qui concerne la propagation de la tuberculose, pourtant il ne s'ensuit pas que ses règlements aient été édictés dans ce but. Pour comprendre à quel point les juifs étaient insoucieux de la contagion, il faut connaître la saleté des quartiers qui leur étaient réservés dans les villes musulmanes : le dernier choléra de Smyrne se localisa dans le quartier des juifs, auxquels il fut impossible d'imposer aucune mesure d'hygiène.

*
* *

Le préjugé de la souillure a eu des conséquences inattendues. Il amena l'invention de la fourchette : toucher un cadavre rend tabou, c'est-à-dire impur. Aussi les Fidgiens anthropophages (Océanie) le grillent-ils au moyen de fourchettes.

L'homme a inventé cet outil, bien avant de l'utiliser comme instrument de propreté. Il ne devint tel qu'au XVIe siècle. Aujourd'hui seulement, on sait que son emploi évite maintes contagions. Ajoutons que la tendance à expliquer la médecine des sauvages d'après nos idées actuelles, a produit bien d'autres erreurs. Ainsi on a remonté l'origine de l'opothérapie aux pratiques des sauvages : ils mangent l'organe de l'animal ou de l'homme dont ils désirent acquérir la qualité, plus souvent il s'agit d'une qualité morale : ils mangeront le cœur d'un ennemi pour acquérir son courage, son œil pour acquérir sa

vue perçante ; en mangeant un rossignol nos paysans croient pouvoir chanter comme lui. Tout cela n'est qu'une application de la magie sympathique d'où provint au XVIe siècle la doctrine des signatures : « tout objet ayant quelque ressemblance avec un organe malade à le pouvoir de le guérir » ; par un hasard exceptionnel, une telle rencontre peut être exacte. Elle ne vaut que moyennant certaines conditions qu'il appartient à la science de préciser. Or, aujourd'hui encore, trop souvent les médecins les négligent (1), comment des ignorants pourraient-ils les connaître et les respecter en supposant qu'ils le désirent.

Dr Félix REGNAULT.

Ern. WICKERSHEIMER. — ANATOMIES DE MUNDINO DEI LUZZI ET DE GUIDO DE VIGEVANO (Documents scientifiques du XVe siècle, t. III). Paris, éditions E. Droz, 1926, g, in-fo, dans un carton, 91 p. de texte en fac-simile, avec commentaire et fig. et 16 pl. h. t. en bistre et en couleurs.

Mundino dei Luzzi, né dans le dernier tiers du XIIIe siècle à Bologne, exerça et enseigna la médecine dans sa patrie jusqu'à sa mort, survenue en 1326. Il a laissé divers ouvrages de pathologie et de thérapeutique, et surtout une *Anothomia* écrite pour ses élèves, et dont la vogue, attestée par de nombreuses éditions, se prolongea jusqu'à l'apparition du *De humani corporis fabrica* de Vésale, et même au-delà. Le Dr W. nous en donne, en *fac-simile*, le texte d'après l'exemplaire du British Museum. (Pavie, Impr. Antonio de Carcano, 1478), en y joignant la reproduction d'*Incipit*, de titres ou de colophons empruntés à quelques éditions ultérieures, et le relevé bibliographique très complet de toutes les éditions de Mundini, soit isolées, soit annexées au *Fasciculus medicinæ* de J. de Ketham, entre 1478 et 1668.

Quant à Guido, natif de Vigevano en Lombardie (v. 1300), il fut successivement médecin de l'Empereur Henri-VII, puis de Jeanne de Bourgogne, épouse du roi Philippe VI de Valois, auquel il dédia en 1345 son *Liber notabilium*. Ce *Liber* est un recueil de dix ouvrages médicaux, conservés sous le no 569 dans le cabinet des manuscrits du Musée Condé à Chantilly, et dont le dernier est un traité d'anatomie : *Anothomia Philippi septimi* (*sic*) *Francorum regis, designata per figuras per Guidonem, medicum suprascripti regis*. Le Dr W. en reproduit le texte et les peintures qui l'illustrent.

(1) Ainsi l'organe utilisé en opothérapie doit être prélevé aseptiquement sur des bêtes saines, il doit être employé frais et cru. Certains organes réussissent en ingestion, d'autres doivent être injectés, etc.

Ce serait trop peu que de borner à une sèche analyse le compte rendu de ce magnifique ouvrage. J'en veux louer d'abord la présentation typographique, et la splendeur des planches, qui font grand honneur à l'éditrice, que nous savons doublée d'une érudite. Il faut signaler aussi tout l'intérêt que présentent les commentaires qui éclairent le texte : signés de Wickersheimer, ils offriront à tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'anatomie, les garanties d'une parfaite compétence et d'une impeccable labeur. La place m'est, par malheur, trop mesurée pour en exprimer « la substantificque mouëlle » ; et je me bornerai à signaler que le Mundino est le premier livre d'anatomie médiévale basé sur la dissection du cadavre humain. L'ordre d'énumération est calqué sur la succession des temps opératoires. Malheureusement ni les manuscrits ni les incunables de Mundino ne contiennent de figures : mais nous en retrouvons de parfaitement concordantes, et par plans étagés, dans le Vigevano. Ce que les dessins de Chantilly « mettent pour la première fois sous nos yeux, c'est l'anatomie selon la méthode de Mondino dont Guido de Vigevano était le contemporain et le compatriote, et dont il a pu être l'élève. »

Un autre point que W. met en lumière, c'est l'échec final du préjugé religieux qui s'opposa pendant longtemps aux études anatomiques sur le corps humain. Les Salernitains ne disséquaient encore que des animaux, surtout des porcs. On a avancé, sans preuve, que l'Empereur Frédéric II leur avait imposé vers 1240 la pratique des dissections humaines. Mundino nous apprend enfin qu'il a anatomisé deux femmes en janvier et mars 1315 (1316 n. st.). Ce sont les dates les plus anciennes actuellement assignées à la dissection humaine en Occident, et, il faut bien le dire, à des cérémonies très exceptionnelles : « *Quia prohibitum est ab Ecclesiâ facere anothomiam in corpore humano* », écrit Vigevano. Cependant, elles devinrent plus fréquentes aux XIVe et XVe siècles Wickersheimer suppose qu'en imposant, par un bref de Sixte IV, son autorisation préalable, « l'Eglise prenait sous sa sauvegarde les anatomistes auxquels le sentiment populaire a été si longtemps hostile ». Sauvegarde encore bien précaire s'il faut admettre comme vraie la mésaventure de Vésale.

*
* *

A propos du centenaire de la mort de Laënnec, relevons les articles suivants :

A. Courcoux, *René Théophile Hyacinthe Laënnec*, 1781-1826, Presse médicale, 11 décembre 1926, n° 99, p. 1553-1557. —

P. GALLOIS, *Laënnec créateur de la méthode en médecine*, *ibid.*, p. 1557-1558. — BELLENCONTRE, *Laënnec praticien*, *ibid.*, p. 1558-1559. — M. LETULLE, *Deux autographes inédits de Laënnec*, *ibid.*, p. 1559-1560. — AMEUILLE, *L'étude des cavernes pulmonaires de Laënnec à nos jours*, Progrès médical, n° 51, 11 décembre 1926, p. 1933-1938. — COURCOUX, *Quelques réflexions à propos de la pleurésie dans l'œuvre de Laënnec*, *ibid.*, p. 1938-1942. — RIBIERRE, *L'œuvre de Laënnec dans la pathologie cardiaque*, *ibid.*, p. 1951-1955. — Ch. ACHARD, *Th. Laënnec*, 1781-1826, *ibid.*, Supplément illustré n° 13, p. 97-104.

Le centenaire de Laënnec, 13-14-15 décembre 1926, Presse médicale, n° 101, 18 décembre 1926, n° spécial renfermant : P. MÉNÉTRIER, *Laënnec et la découverte de l'auscultation*, p. 1586-1587. — D'ARSONVAL, *Laënnec au Collège de France*, p. 1587-1588. — ROGER, *Laënnec à la Faculté de médecine, l'étudiant, le professeur*, p. 1588-1589. — L. BERNARD, *La tuberculose depuis Laënnec*, p. 1589-1591. — MIRALLIÉ, *Les origines médicales de Laënnec*, p. 1592-1594. — M. LETULLE, *Laënnec anatomopathologiste*. p. 1594-1596. — E. SERGENT, *Laënnec clinicien et médecin*, p. 1596-1597. — ACHARD, *Le rôle de Laënnec dans l'évolution de la médecine*, p. 1597-1598.

Ch. METTLING, *Index bibliographique par ordre chronologique de l'œuvre de René Théophile Hyacinthe Laënnec*, Presse médicale, n° 103, 25 décembre, 1926, p. 1624-1626.

P. MAURIAC, *Laënnec*, Revue hebdomadaire, n° 43, 23 octobre 1926, p. 387-395.

G. THIBIERGE. *La célébration du centenaire de Laënnec à Ploaré, le 12 août 1926*, Presse médicale, 21 août 1926, p. 1067-1068. — C. R. de la solennité ; discours du prof. Chauffard, et du Dr Mével de Douarnenez.

G. LANGEVIN. *Sur la tombe de Laënnec*, Archives médico-chirurgicales de province, 16e année, n° 9, septembre 1926, p. 401-405. — A propos de la commémoration du centenaire de la mort de Laënnec, à Ploaré. Dr Paul DELAUNAY.

Relevé bibliographique des travaux médico-historiques parus récemment dans les publications périodiques

H. ROGER, *Le professeur C. Oddo*, Presse médicale, n° 67. 21 août 1926, p. 1069. — En 1884-85, Oddo, alors interne à Marseille, s'enferma avec les cholériques à l'hôpital du Pharo. A la fin de l'épidémie, la Commission administrative des

hospices demanda pour lui la croix de la Légion d'honneur... que le gouvernement lui fit attendre jusqu'au lendemain de la Grande Guerre. Professeur de pathologie interne, puis de clinique médicale à Marseille, Oddo poursuivit une œuvre inlassable, et c'est sur les marches de son Hôtel-Dieu que le mal qui devait l'emporter le terrassa. Neurologiste, il laisse un important mémoire sur *Les maladies non systématisées de la moelle et du bulbe*; légiste, il a rédigé avec Imbert un livre sur les « accidents du travail et l'évaluation des incapacités consécutives; praticien, il a écrit sa *Médecine d'urgence*, cinq fois rééditée. Et il a mis tout son dévouement à fonder et présider l'Œuvre antituberculeuse de Marseille.

G. Haret. *Le Dr Maxime Ménard*, Presse médicale, n° 68, 25 août 1926, p. 1085-1086. — Né à Saint-Mihiel en 1872, docteur en 1909, et depuis cette date chef du laboratoire d'électro-radiologie à l'hôpital Cochin, Ménard vient de mourir, comme la plupart des radiologistes de la première heure, victime des rayons X, après de longues années de dévouement et de souffrances stoïquement supportées.

S. Abbatucci. *Un émule de Sganarelle au Pérou, en 1735*, *ibid.*, p. 1086. — En 1735, une mission académique composée de Godin, Bouguer et La Condamine, alla mesurer un degré de méridien au Pérou. Elle était accompagnée du sieur Seniergues, chirurgien du roi, lequel, laissant nos savants à leurs astrolabes, utilisait ses loisirs en soignant les malades de Cuenca. Malheureusement, le praticien eut maille à partir avec le grand'vicaire de l'évêque de Quito, et un certain capitaine, don Diègue de Léon, qui, en dépit de son nom, n'avait point la grandeur d'âme des héros cornéliens. Un jour, pendant une course de taureaux, ils ameutèrent la populace contre l'infortuné Seniergues, qui se défendit de son mieux, mais succomba sous le nombre. On faillit même faire un mauvais parti aux académiciens. Ils demandèrent justice au procureur général de Quito, et don Diègue fut mis en prison à Cuenca. Mais lorsqu'il s'agit de le transférer à Quito, il se déclara malade et intransportable, à l'appui de quoi don Juan de Ydrobo, dit « tête de vache » et médecin de la ville et hôpital de Cuença lui délivra un double et singulier certificat. Il y est dit que « la mélancholie excédait dans la personne dudit capitaine don Diègue, et qu'elle est viciée en quantité et en qualité *simul*; et comme c'est une humeur si épaisse, elle élève des vapeurs denses qui montent à la région du cœur, ce qui fait que la faculté pulsifique s'accélère en lui, et que l'effort

fait par le sang spiritueux pour circuler localement lui cause de la douleur. Lorsque ces sueurs lui prennent, et le même vent continuant à s'élever au cerveau, il reste privé de la faculté motive et sensitive... jusqu'à ce que la vertu sensitive le dissolve... etc. » Discernez, sous ce beau fatras, que Don Diègue de Léon y Roman, l'assassin, était épileptique.

F. Jayle. *Henri Chatinière, 1871-1926*, Presse médicale, n° 69, 28 août 1926, p. 1100. — Originaire du midi, Chatinière commença ses études à Paris, les continua comme interne à Montpellier, et revint y soutenir dans la capitale une thèse composée sous la direction de Strauss. Réformé à 20 ans pour tuberculose, il refusa de s'embusquer, s'engagea en 1914, fit la guerre en Champagne, puis en Palestine, reçut la croix de guerre, et, malgré les progrès de la maladie à laquelle il vient de succomber, poursuivit, une fois démobilisé, sa carrière de publiciste et de praticien. Journaliste, il a croqué d'une plume alerte, dans la *Revue moderne de médecine et de chirurgie*, la silhouette de nos maîtres des cliniques parisiennes. Praticien, il a préconisé en 1920 les injections hypodermiques d'oxygène contre la coqueluche.

H. Leclerc. *Les remèdes des champs et des bois, l'Eupatoire d'Avicenne, Eupatorium cannabinum* L. *Ibid.*, p. 1100-1102. — Au témoignage de Pline, les vertus de l'eupatoire furent découvertes par Mithridate Eupator, roi du Pont. Mille ans plus tard, Avicenne les retrouva, les vanta, et les botanistes de la Renaissance, Fuchs, Matthiole, Dalechamp, Dodoëns, Gesner, firent chorus. Cette plante renferme un principe mal défini, l'eupatorine ; sa racine est cholagogue, l'infusion de sa feuille tonique, diurétique et diaphorétique.

Dr P. Sonnié-Moret. *La marquise de Sévigné, une amie de la Médecine, ennemie des médecins*, 1626-1926, préface de Fr. Funck-Brentano, Paris, J.-B. Baillière, 1926, X-124 p. in-8°. —Vous avez tous connu de ces bonnes grosses dames, alarmistes et alarmées, qui vous appellent « mon cher Docteur », vous mandent d'urgence à la moindre occasion, vous entretiennent de leurs vapeurs et des maux de leur famille et, l'ordonnance faite, vous attardent de leurs potins et vous étourdissent de leur caquet. Et quand vous revenez voir l'effet des prescriptions, la patiente vous apprend qu'elle n'en a point eu besoin, et qu'une boîte de Pilules Pâles Pour Personnes Peintes ou un flacon de Jouvence de l'abbé Rat, cadeau d'une amie qui s'y connaît, l'ont instantanément soulagée. J'ai quelque idée

que Madame de Sévigné ressemblait à ces clientes-là et telle est aussi, ce me semble, la secrète opinion de notre érudit confrère Sonnié-Moret. Mais la galanterie qui s'impose, et la classique admiration que nos manuels littéraires nous obligent de témoigner à « la spirituelle marquise », l'ont contraint à quelque réserve et discrétion.

Lisez donc l'opuscule qu'il vient de consacrer à l'épistolière, « amie de la médecine, ennemie des médecins ». Elle s'y montre telle quelle fut, fille d'Eve, et pleine d'aimables contradictions ; femme de sens à ses heures, et pourtant sensible à l'attrait du mystère ; abondante en conseils, et quêtant des avis incompétents ; curieuse des nouveautés, pendant qu'elles sont à la mode, et les réprouvant quand la vogue en a passé ; tâtant volontiers des guérisseurs ou des remèdes de bonnes femmes, et plus docile aux conseils des capucins du Louvre qu'aux avis de la Faculté ; et quand, d'aventure, elle recourt aux Esculapes, c'est en frondeuse qui n'en veut faire qu'à sa tête et se « moquer d'eux » s'il lui plaît. Il lui suffit que son médecin soit « un agréable », et l'écoute, et parfois, comme le bel Amonio, d'un peu trop près.

Ne croyez point que je veuille justifier à tout prix Diafoirus et Purgon. Mais comme le dit fort justement M. Funck-Brentano dans sa préface au petit livre de Sonnié-Moret, nous aurions mauvaise grâce à juger, du haut de notre science positive, éclairée par une chimie précise, une physiologie rigoureuse et toutes les ressources des découvertes pastoriennes, et de la médecine expérimentale, ces « pauvres Hippocrates du vieux temps pris dans la destinée des Sciences actives. Une œuvre d'art, un chef-d'œuvre littéraire survivent aux siècles qui passent par leur originalité même. Les chefs-d'œuvre demeurent toujours des chefs-d'œuvre auprès desquels les productions des temps nouveaux viennent se juxtaposer. Il n'en va pas de même dans les sciences où les progrès des temps ultérieurs ne viennent pas se juxtaposer aux résultats précédemment acquis, mais s'y superposer, profitant du labeur antérieur en l'étouffant sous les progrès nouveaux ». C'est pourquoi nous lisons toujours Molière, et Mme de Sévigné ; et nous avons oublié Galien et Fernel. Le tort de nos médecins fut de planter ces derniers, comme des dieux termes, sur les routes du Savoir.

On est bien forcé de reconnaître que nombre d'innovations thérapeutiques — et non des moindres — furent au début, réprouvées par l'Ecole. Les empiriques ou les dissidents ont plus enrichi notre pharmacopée que dix-sept cents ans de

médecine classique : nous sommes redevables de l'antimoine à Paracelse et à la faction des Renaudot ; du quinquina au chevalier Talbot ; du laudanum de Rousseau à l'un des capucins du Louvre ; de l'ipéca à Helvétius, le « charlatan hollandais ». Encore faut-il avouer qu'ils les employaient au petit bonheur, et que réduits par esprit de caste et scrupule excessif au formulaire officiel, à la saignée, aux clystères, aux purgatifs, dont ils usaient parfois avec sagacité, nos docteurs régents, en regard de tant de réclames tapageuses, clamaient leur misonéisme comme un rappel, mal informé, il est vrai, à la probité scientifique. Ne les blâmons pas trop d'avoir gardé le sens, quelque peu solennel, mais louable, de la dignité de l'art et du sacerdoce hippocratique ; désintéressés et probes, ils se faisaient gloire de ce que la fortune leur tournât le dos et ne sourît qu'aux charlatans. Ils montraient, à l'occasion, un dévouement, à toute épreuve. Pour ne point abandonner son client Foucquet, Pecquet se laissa emprisonner plusieurs années à Nantes, puis à la Bastille, en attendant de se voir exiler à Dieppe pour prix de sa fidélité. Marie de Rabutin-Chantal n'a pas assez de sarcasmes pour la « forfanterie » des médecins. A-t-elle trouvé dans son temps, et trouverait-on de nos jours, beaucoup de « forfanterie » comme celle du « petit Pecquet »?

Dr Morisset. *Voyage autour de la mairie de Mayenne*, Bull. de la Commission hist. et archéol. de la Mayenne, 2e s., tome XLII, 1926, fasc. 149, p. 42-58. — L'assistance aux lépreux et les maladreries dans le Bas-Maine. Les frères servants des commanderies de Quittay et de Thévalles. Décadence de ces institutions. Survivance des titres honorifiques : réception de Pierre Bouessay, lieutenant général de Mayenne, par le duc de Chartres, comme frère servant d'armes de l'ordre de St Lazare de Jérusalem et de N.-D. du Mont-Carmel (22 juin 1722).

Michon. *Le médaillon des frères Pollosson, Auguste Pollosson 1859-1924*, Bull. officiel du syndicat des médecins du Rhône, 26e année, n° 8, août 1926, p. 155-159. — Souvenirs anecdotiques sur la jeunesse et la carrière de l'homme généreux et désintéressé que fut Auguste Pollosson.

J. Voron, *F. Commandeur, 1869-1926*, Presse médicale, n° 76, 22 septembre 1926, p. 1205. — Né à Lyon en 1868 d'une famille dauphinoise, Ferdinand Commandeur, interne, aide d'anatomie, puis prosecteur à Lyon, s'orienta en 1896 vers la pratique obstétricale sous la férule de Fochier, qui le prit pour moniteur de clinique. Nommé en 1899 accoucheur

des hôpitaux de Lyon, il passa par l'Hôtel-Dieu, puis par la Maternité de la Charité. Il dirigea cette dernière jusqu'en 1920, date à laquelle il échangea le titre d'agrégé, qu'il avait conquis en 1904, contre celui de successeur de Fochier dans la chaire de clinique obstétricale. Il est mort à Lyon le 18 août 1926. De son œuvre obstétricale, on retiendra ses recherches sur le *mécanisme physiologique du décollement du placenta et des membranes*, et surtout son beau chapitre sur les viciations pelviennes dans la *Pratique des accouchements* de Bar, Brindeau et Chambrelent. Mais il a fait aussi œuvre sociale, en organisant et présidant, depuis 1903, la Mutualité maternelle de Lyon, et d'autres entreprises de puériculture et de protection de la maternité.

Dr Marèvre, *La médecine dans André Thevet*, Medicina, 23e année, nos 7-8, 1926, p. 23-32. — Né à Angoulême en 1502, le Cordelier Thevet visita d'abord l'Orient, et, de retour en France en 1544, écrivit sa *Cosmographie du Levant*. Puis il partit pour le Brésil, avec l'expédition du capitaine Le Testu (1550-1552), et y retourna en 1554 avec Villegagnon, sans pouvoir, cette fois, pousser très loin ses explorations, étant tombé malade dès son débarquement. Il regagna la France au début de 1556, et publia en 1558 ses *Singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique*. Il y dépeint le sang-dragon des Canaries, le cocotier de Madagascar, les tortues des îles du Cap-Vert, le baumier du Canada, et leurs vertus thérapeutiques. On y trouve aussi la description du *pian* d'Amérique, affection qu'il identifie avec la vérole, et c'est probablement sous sa plume qu'on relève, pour la première fois, cette expression nosologique. Ainsi se montre-t-il partisan de l'origine américaine de la syphilis. Il parle encore de la chique, déjà signalée (1547) par Fernandez de Oviedo. Et il ne faut point oublier que c'est lui qui observa, et importa en France le tabac, sous le nom d'*herbe angoumoisine*, bien avant Jean Nicot. Mais je renvoie ceux qui voudront d'amples détails sur l'odyssée de Thevet au magistral ouvrage d'Heulhard : *Villegagnon, roi d'Amérique*.

Le Secrétaire général, Gérant,

Marcel Fosseyeux.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 5 Mars 1927.

Présidence de M. Laignel-Lavastine.

Etaient présents : MM. Avalon, Barbillion, Basmadjian, Brodier, Dardel, Dorveaux, Fosseyeux, Guelliot, Hervé, Lutaud, Menetrier, Olivier, Papillault, Regnault, Semelaigne, Sieur, de Saint-Périer, Tanon, Torkomian, Variot.

Excusé. — M. Dr R. Neveu.

Décès. — Au début de la séance, M. Laignel-Lavastine exprime la tristesse émue de la Société à la nouvelle de la mort du Professeur Gilbert, qui, d'un unanime accord était le maître des maladies du foie : à trente ans médecin des hôpitaux, à quarante-trois ans professeur à la Faculté, à quarante-huit membre de l'Académie de Médecine, Gilbert eut une carrière merveilleusement rapide et ses travaux scientifiques, depuis sa thèse classique sur le cancer primitif du foie, ont répondu à ses titres. Il connaissait l'histoire de la médecine, sa collection de médailles est justement célèbre, et la bonté de l'homme était à la hauteur du clinicien et du savant.

Candidats présentés :

MM. les Drs Dally, 3, rue Dupont-de-l'Eure (20e), par MM. Hervé et Menetrier ;

Estéoule, 65, rue d'Alésia (14e), par MM. Tanon et Neveu ;

Trénel, médecin de l'Asile clinique, 1, rue Cabanis, par MM. Sérieux et Laignel-Lavastine;

Welsh (William H.), professeur à l'Université J. Hopkins, 807, Saint-Paul Street à Baltimore, Maryland, U.S.A., par MM. Garrisson et Wickersheimer.

Dons. — M. le Dr Brodier offre une notice de M. le Dr Ravaut sur le regretté Dr Thibierge, et un lot de brochures provenant de la Bibliothèque de M. le Dr Balzer.

M. le Dr Guelliot donne un excellent petit volume intitulé : *Thèses de chirurgie pour estre disputées et deffendues publiquement au collège de Médecine,* par Claude Bonnet, natif de Montferrand en Auvergne, et prieur des escholliers de Lyon, le douzième jour de décembre 1599, à Lyon, par Claude Morillon, 1599.

M. le Président présente l'Essai de répertoire des *ex-libris* et fers de reliures des médecins et pharmaciens français antérieurs à la période moderne avec 212 figures dans le texte de MM. Olivier et Vialet. Il ajoute : « Comme je l'ai dit dans la préface, que les auteurs ont bien voulu me demander, ce livre fruit de vingt années de travail est comme la quintessence des âmes médicales françaises de près de deux siècles et je me suis promené avec délices dans cet abrégé d'histoire de la médecine ; il montre mieux que toute amplification de rhétorique que la sève des médecins humanistes n'est pas encore épuisée.

Préface à l'Essai par Olivier et Vialet de répertoire des ex-libris et fers de reliure des médecins et pharmaciens français antérieurs à la période moderne.

Anatole France disait qu'il n'aimait rien tant que feuilleter un catalogue. Que d'évocations charmantes ou glorieuses à chaque page que l'on tourne : les livres, leurs auteurs, les lieux qu'ils ont aimés, les temps où ils ont vécu, se peuplent d'images. Il n'est pas pour un humaniste de lecture plus animatrice.

Cet « Essai de répertoire des *ex-libris* et fers de reliure des médecins et des pharmaciens français », que mes collègues Eugène Olivier et G. Vialet ont eu l'amabilité de me deman-

der de présenter au lecteur, m'a donné, à le parcourir, encore plus de plaisir que le plus beau des catalogues de livres.

C'est qu'il est une quintessence d'âmes médicales françaises de près de deux siècles. Je me suis promené avec délices dans cet abrégé d'histoire de la médecine.

Andry, médecin des hôpitaux de Paris, sous Louis XVI et Napoléon, me rappelle, avec son rapport sur le magnétisme animal, tout le mouvement né de Mesmer.

Voici Baumès et la fameuse école de Montpellier. Je ne peux citer Bordeu sans penser à sa « chair coulante » qu'aimait à rappeler Landouzy et sans évoquer aussi l'incandescente Julie de Lespinasse, dont il était le médecin. Boyveau-Laffecteur eut deux *ex-libris* en tous points identiques sauf en un seul : le premier avait une couronne et le second portait un bonnet phrygien. Simple signe des temps.

Les armes parlantes sont fréquentes dans les *ex-libris* comme dans les blasons. Coquereau a un coq et Pomme trois pommes. C'est le Pomme, l'homme des vapeurs, et qui soigna la princesse de Lamballe. Et j'aperçois un coû grêle au bout d'une pique. Je salue *l'ex-libris* de Daremberg, dont la bibliothèque est une des richesses de l'Académie de médecine.

Voici la dynastie médicale des Delpech et Fagon, né au Jardin des Plantes, chez son oncle Guy de la Brosse, et Gigot de La Peyronie, président de l'Académie de chirurgie, créée sur ses instances.

L'ex-libris de sœur Benoîte Grangé, hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Lyon, qui fonda pour les malades une bibliothèque de 800 volumes, voisine avec l'*ex-libris* de l'hôpital de Grenoble, car rien de ce qui touche à la médecine n'a été oublié.

Laennec, dont nous fêtons le centenaire cette année, a un *ex-libris* aussi sobre et simple que lui-même. On y sent comme le détachement des frivolités du siècle.

Celui de Le Cat, l'homme de la taille s'épanouit au contraire dans sa gloire européenne.

Le Conte de Préval, d'Avranches, me rappelle le salon de ma grand'mère où venaient, comme on dit en province, « les demoiselles de Préval ».

Voici Lélut et le Démon de Socrate ; Morand, qui rendit oompte à la Société royale de chirurgie de la première opération de cataracte faite par Daviel ; Quesnay, qu'a si bien peint Delaunay dans ses « Médecins au XVIIIe siècle » : Richard de La Prade, père du poète, etc.

Cette filiation médico-littéraire est très fréquente. Depuis

de longues années, je recueille les cas de littérateurs fils de médecins, de Sénac à Courtois-Suffit.

Je finirai cette promenade par la Faculté de médecine de Paris, qui date du 24 mai 1369, jour où elle se sépara de la Faculté des arts, fondée en 1270. En 1450, elle s'installe rue de la Bûcherie où persiste encore le bel amphithéâtre de Winslow, qui fait partie de l'Association générale des étudiants. La bibliothèque de la Faculté date de 1733, époque de la mort de Picoté de Balestre, dont les 3.000 volumes formèrent le premier fonds. Pour marquer ces livres, le doyen Hyacinthe-Théodore Baron commanda, en 1737, à Louis du Vivier, le célèbre graveur, la charmante vignette qui reproduit les armes prises par la Faculté, le 16 octobre 1597 : d'argent à trois cigognes du même, passant à gauche sur un tertre et tenant dans le bec une branche d'origan, le tout surmonté d'un soleil rayonnant dissipant des nuages amoncelés. Au-dessus du soleil et dans le cartouche, la devise en demi-cercle : *Urbi et orbi salus.*

Doctus cum libro, pourrais-je ajouter, car la science que j'étale n'est qu'un mince aperçu de tout ce que contient de substantifique moelle ce bel ouvrage, très richement illustré et qui trop modestement s'intitule un essai de répertoire.

Je ne citerai pas à son occasion le banal alexandrin du *Cid,* car si ce livre est un coup de maître, il n'est pas un premier essai. Mon ami Olivier avait fait ses premières armes dans une brochure de 1913, sur « Ce que nous apprennent les *ex-libris* de médecins et de pharmaciens d'autrefois ». L'année dernière, il étudiait les ex-libris médicaux anciens, et nous nous souvenons tous d'avoir admiré au Pavillon de Marsan sa belle collection d'*ex-libris.*

Mes éloges vont aussi au docteur G. Vialet, pour cette œuvre d'une si belle tenue scientifique et artistique.

Elle montre, mieux que toute amplification de rhétorique, que la sève des médecins humanistes n'est pas encore épuisée. Le succès de ce livre sera, j'en suis sûr, la meilleure preuve à l'appui de mon opinion.

Laignel-Lavastine.

Communications :

M. Hervé termine la monographie faite avec L. de Quatrefages sur *Armand de Quatrefages médecin, zoologiste et anthropologiste* et rappelle le voyage de Quatrefages en Égypte pour l'inauguration du canal

de Suez; à cette occasion Quatrefages rencontre Darwin, adversaire, mais d'égale bonne foi ; ils se combattirent avec une courtoisie vraiment chevaleresque, et grâce en grande partie aux efforts de Quatrefages, Darwin fut nommé membre correspondant de l'Académie des sciences. Pendant la guerre de 1870, Quatrefages fut désigné comme otage et le Muséum fut sérieusement bombardé ; c'est le 15 février 1871 que Quatrefages publia dans « la Revue des Deux Mondes » l'article : *la race prussienne*, où il dénie aux Prussiens la qualité d'Allemands. Mais malgré la défaite, Quatrefages pensait que la science française ne devait pas bouder, aussi dès août 1871 il présidait la section d'anthropologie au congrès géographique d'Anvers, puis de Bologne. Le congrès international d'archéologie l'élut vice-président. Président à cette époque, il représenta la France dans une série de congrès internationaux. En 1877 il avait publié : l'Espèce humaine, en 1884 les Hommes fossiles et les hommes sauvages, les Pygmées, et, en 1889, l'Introduction à l'étude des races humaines.

Au début de 1892, Quatrefages parachevait la deuxième édition de Darwin et ses précurseurs français quand il mourut, laissant le souvenir d'un grand honnête homme et d'un grand savant.

M. Variot lit une communication sur l'*anatomiste P. Camper et ses opinions sur l'éducation physique des enfants* ; *une aberration de Jean-Jacques Rousseau.* Rien n'est profitable comme l'histoire d'une spécialité médicale faite par un spécialiste compétent, aussi M. Variot analysant Camper, le Buffon de la Hollande, permet de suggestives remarques. D'accord avec Buffon, Camper repousse l'influence de l'imagination sur la morphologie des fœtus des femmes enceintes, il a, contre l'emmaillotement, les mêmes idées que Desessartz et donne sur les débuts de la marche des conseils dont la justesse est confirmée par M. Variot qui a étudié lui aussi la prélocomotion. Pour Camper, le siècle n'est pas encore assez dépravé

pour que les femmes abandonnent l'allaitement maternel. Jean-Jacques n'a fait que reproduire cette considération : c'est le lait de la mère qui convient le mieux à l'enfant ; c'est presque la phrase de M. Pinard : le lait de la mère appartient à l'enfant.

Camper s'inquiète de la possibilité des affections vénériennes des nourrices et même avec les femmes mariées la mauvaise conduite du mari ne permet pas d'être tranquille sur la santé du nourrisson. Camper connaît donc tous les dangers de la syphilis conjugale ; nouvel Aristote et Platon, il défend le vin aux nourrices, il avait remarqué que le lait tarit quelquefois du fait que la nourrice est trop bien nourrie ; il recommande le sucre si en usage maintenant ; il signale le danger des biberons à tube ; par contre, il avait encore des préjugés contre les pommes de terre, mais c'était en 1760 et Parmentier ne devait réhabiliter ce démocratique tubercule qu'en 1785.

D'autre part, M. Variot considère comme une manifestation nette des idées délirantes de persécution que présenta à certaines époques le malheureux Jean Jacques, la plainte de plagiat qu'il porta contre Ballexerd, relative à certains passages du livre de l'*Emile* ; or, le premier livre de Ballexerd date de 1760 et l'*Emile* ne parut qu'en 1762.

M. Barbillion fait remarquer que, dans le traité d'Orthopédie d'Andry, les idées générales de puériculture qui y sont exprimées sont les mêmes que celles de Camper.

M. Menetrier montre cinq volumes reliés de manuscrits d'Andral qu'il a découverts sur les quais ; il s'agit de la suite du cours d'histoire de la médecine, professé par Andral, et dont le début fut publié par Tartivel dans l'Union Médicale de 1852 à 1856 ; cette découverte, outre sa valeur documentaire, montre encore la possibilité de savoir trouver sur les quais quand on sait chercher.

M. Laignel-Lavastine résume les fêtes parisiennes du centenaire de la mort de Laennec et fait la lecture

de l'article sur Laennec, qu'il avait donné en septembre dernier au Ministère des affaires étrangères et qu'il a fait distribuer aux différentes nations par le service de propagande, afin de faciliter le travail des conférenciers étrangers désireux de faire connaître à leurs compatriotes l'œuvre de Laennec. Dans cet article, quelques réflexions sont relatives aux précurseurs et aux concurrents de Laennec, à l'influence du stéthoscope sur la découverte de l'auscultation, au rôle de l'éducation anatomique et de la culture de Laennec dans l'application de la méthode anatomo-clinique, à l'étude des affections respiratoires et circulatoires.

Ainsi, dit l'auteur, c'est parce que Laennec était un anatomo-pathologiste, qu'il avait l'habitude de penser aux lésions en observant les symptômes, qu'il voit en quelque sorte à travers les bruits du stéthoscope les lésions des poumons de ses malades. Le rôle de la culture générale n'est pas moindre. En effet, c'est un anatomo-pathologiste qui a découvert la méthode clinique de l'auscultation, comme c'est un mathématicien, Ampère, qui a découvert l'électrodynamique, comme c'est un botaniste, Haüy, qui a créé la cristallographie, comme c'est un chimiste, Pasteur, qui a révolutionné la biologie, comme c'est un physicien, Curie, qui a fait la découverte chimique la plus importante depuis Lavoisier. C'est qu'il n'existe par de cloisons étanches, que c'est souvent aux limites de chaque champ scientifique nettement circonscrit, mathématique, physique, chimique, biologique, psychologique, sociologique, qu'on a le plus de chance de trouver du nouveau, et qu'enfin le regard, qu'un esprit supérieur jette à l'occasion dans une partie de la science qui ne lui est pas tout à fait habituelle, est quelquefois plus perçant que celui de spécialistes strictement adonnés à des travaux méthodiques dont les techniques sont parfaitement réglées.

A propos de Broussais, M. Laignel-Lavastine, fait remarquer que l'idée de la médecine physiologique que soutenait Broussais, était une vue juste qui,

aujourd'hui, dirige les recherches des biologistes, mais elle était encore trop en avance sur les conditions techniques des études médicales, à l'époque de Laennec, et cette biographie se termine par cette phrase synthétique relative à Laennec : « Et sa terre natale, si résistante, à la limite de la mer et du ciel, me paraît répondre à la rigueur scientifique de cet esprit d'élite, dont la foi religieuse fervente, loin de lui nuire n'a fait, en le bridant, qu'aviver la précision. »

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Séance du 2 *Avril* 1927.

Présidence de M. le Dr LAIGNEL-LAVASTINE.

Etaient présents : Mlle Howyan, MM. Avalon, Barbillion, Brodier, Dardel, Delaunay, Dorveaux, Fosseyeux, Guelliot, Hervé, Jeanselme, Lanselle, Menetrier, Mousson-Lanauze, Neveu, Olivier, Regnault, Semelaigne, Sevilla, Sieur, Solo-Lebovici, Tanon, Tricot-Royer, Variot, Vinchon.

Dons. — M. le Dr Brodier offre un nouveau lot de plaquettes et brochures provenant de la bibliothèque de M. Balzer.

M. Menetrier donne le portrait de Adrien-Jacques Delens et de Magendie, de la part de M. Henriot ; une médaille de Laennec, œuvre du professeur Hayem, et son récent article du *Progrès médical* sur Cruveilhier.

Il annonce que le professeur Gilbert a légué au Musée de la Faculté sa collection de médailles et différents souvenirs médicaux.

M. le Dr Neveu annonce la remise au musée du buste du Dr Debove, don de Mme Archambaut.

M. le Dr Hervé offre la plaquette éditée à propos des fêtes du Cinquantaire de l'Ecole d'Anthropologie.

Candidat présenté :

M. le Dr Macé de Lépinay, de Néris, par MM. Laignel-Lavastine et Vinchon.

Communications :

Une note de M. le Dr Regnault sur *le rôle du stéthoscope dans la découverte de Laennec*, qui lui est inspirée par un passage de la leçon inaugurale du cours de M. le Pr Menetrier, le 20 novembre 1919, amène une discussion fort intéressante à laquelle prennent part MM. Menetrier, Hervé, Variot, Laignel-Lavastine, sur la valeur intrinsèque du stéthoscope et sur la valeur de l'erreur au point de vue des recherches médicales.

Le Dr Tricot-Royer fait *la biographie du Colonel Scheffler* (1805-1862) qu'il qualifie de pionnier de la santé publique à la Martinique.

En effet, cet officier supérieur qui joignait à ses fonctions militaires celles de directeur des Ponts et Chaussées de l'île, dota d'eau potable, au milieu de difficultés surhumaines, les villes de Fort-de-France, Le Lamentin, Le François. Tous ces travaux font encore aujourd'hui ressentir leurs bienfaisants effets.

Le colonel Scheffler était l'oncle du bienheureux Scheffler, exécuté en Chine, le 1er mai 1849.

M. le Dr Mauclaire lit un travail sur *la description des tubercules osseux, articulaires et ganglionnaires dans les manuscrits de Laennec*; ces manuscrits recueillis par ses élèves Guepin et Meriadec Laennec, son cousin germain, sont conservés à l'Ecole de Médecine de Nantes ; Laennec a trouvé des tubercules dans presque tous les organes et M. Mauclaire recherche pour quelles raisons ses contemporains et ses successeurs immédiats, dont il rappelle les travaux, ne le citent pas quand ils parlent des tuberculoses extra-pulmonaires : inimitiés, sévérité aux jurys, parti politique, etc. M. Menetrier conteste ces raisons et pense que la principale était l'obscurité du maître dont per-

sonne ne suivait les cours, alors que tous les étudiants se pressaient à celui de Broussais.

M. Mauclaire ajoute une note sur les domiciles de Laennec n°s 3 et 5, rue du Jardinet, et signale qu'il eû été préférable d'apposer une plaque sur l'emplacement de la maison où il avait écrit son traité plutôt que sur celle de la rue de l'Abbé-Grégoire, où il ne vécut que trois ans.

La Séance est levée à 6 h. 1/2.



A PROPOS DU TRAITÉ SUR LES PROPRIÉTÉS ET LES EFFETS DU CAFÉ DE M. B. MOSELEY.

Par M. Raymond MOLINÉRY, de Luchon.

En 1786, paraissait à Paris, chez Prault, imprimeur du Roy, quai des Augustins, à l'enseigne *à l'Immortalité*, la traduction, sur une troisième édition, du *Traité sur les propriétés et effets du café* de M. B. Moseley, docteur en médecine, auteur des observations sur la Dyssenterie des Indes Occidentales. Le traducteur en était M. Lebreton, inspecteur général des Remises des Capitaineries royales, membre de l'Académie des Sciences d'Upsal et correspondant de la Société Royale d'Agriculture de Paris. Cette traduction s'accompagne de quelques observations de M. Fusée-Aublet sur la culture du café : le même volume contient un traité sur le Sucre.

Il y aurait eu quelque crainte de ma part à vous présenter ce petit volume, si notre érudit secrétaire général, M. Fosseyeux, ne m'eut assuré que ce document était peu connu.

Le docteur Moseley, en bon britannique, après avoir dit toute l'importance des colonies pour la mère-patrie, nous apprend — ou nous rappelle — que le chevalier Nicolas Laws fut le premier à planter le café à la Jamaïque et nous cite les noms des personnalités qui souscrivirent une somme de 220 livres sterling, 10 shelling pour payer les frais d'un arrêt du Parlement, arrêt rendu pour encourager la plantation du café dans l'île.

Je passe sur les considérations économiques de l'auteur nous montrant la progression du chiffre des exportations et la nécessité de la culture des épices.

Et, ici un joli paragraphe sur les vertus diététiques du piment. Je cite : *Le Piment peut justement être mis au rang des épices les meilleures, les plus douces, les plus tempérées et les moins nuisibles. Elle devrait (suivant les assertions du Chevalier Hans Sloane) être d'un usage plus général. Elle mérite d'être cultivée, préférablement aux autres denrées de cette espèce qu'on retiredes Grandes Indes. Elle les surpasse presque toutes, soit pour aider à la digestion, atténuer les humeurs, échauffer modérément et fortifier l'estomac, chasser les vents et produire sur les viscères les bons effets qu'on attend ordinairement des épices...*

Voilà une réhabilitation en forme de condiments culinaires que n'accepteraient peut-être pas, sans réserve, nos formulaires modernes.

Moseley toujours du point de vue britannique jette un regard d'envie sur la France et sur le rapport financier de M. Necker qui assure que la France (nous sommes en 1785) possède dix fois autant de monnaie qu'en Angleterre.

Chemin faisant, le traducteur, M. Le Breton donne une excellente bibliographie latine des auteurs qui

se sont étendus sur la description botanique du caféier et sur les propriétés de sa graine. Mais ce que nous recherchons dans Moseley c'est la note, le fait nouveau qui nous éclairera sur l'*origine de l'utilisation du café et quel rôle les médecins purent jouer*, à cette occasion.

Que disent les plus récents auteurs ?

Reuter, dans son *Traité de matière médicale* (Baillère, édit., 1923) rapporte que les Arabes préparent, depuis la plus haute antiquité, une boisson alcoolique en soumettant les péricarpes des fruits du caféier à l'extraction aqueuse, puis en additionnant cette solution de sucre de canne qu'ils soumettent à la fermentation.

Ce serait le Sultan turc, Gemal-Eddin, qui, de retour de son voyage en Perse, aurait introduit la célèbre plante en Turquie et en aurait recommandé l'usage à ses derviches, afin de lutter contre le sommeil, pendant les longues heures consacrées à la prière. Mais, en 1511, sur le conseil de deux frères médecins, les Akiman, le Sultan prononça l'interdit contre le café comme contraire aux enseignements du Coran.

Soliman, grand amateur de cette boisson, annula l'édit de son prédécesseur en 1532. Je ne parle pas de l'introduction en Europe qui eut lieu en *1675* et qui donna l'occasion de Mme de Sévigné d'écrire une phrase qu'elle voudrait bien retirer de ses *Lettres*: *Racine passera comme le café.*

Quelques mois après Reuter, l'éditeur des *Remèdes galeniques* des laboratoires Dausse, consacrait au caféier, un historique inspiré de la monographie de M. H. Lecomte. Celui-ci, se ralliant à l'hypothèse de M. l'abbé Raynal, donne au caféier une origine éthiopienne, car cet arbuste pousse spontanément dans le Yémen et le caféier n'aurait été transporté en Arabie que cinq à six siècles après la mort de Mahomet. Sous le règne de Soliman II le Magnifique, des « cafés » furent ouverts en Grèce et à Constantinople, et comme ils étaient le rendez-vous des « intellectuels », on les

désigna sous le nom d'*Ecoles des savants*. Le café Procope fut, à Paris, le prototype des établissements de ce genre.

Sait-on qu'il était donné à un pharmacien, chimiste célèbre de la fin du XVIII[e] siècle et du début du XIX[e], d'être l'inventeur de la cafetière à filtre ? Dans une monographie consacrée par M. André Cussac à la ville de *Dieppe à travers les âges*, j'ai lu l'anecdote suivante :

Descroizilles recevait à sa table Fourcroy, Chaptal et quelques amis. Ceux-ci, agréablement surpris de l'arome du café que leur servait leur amphitryon, lui en demandèrent la cause et Descroizilles de leur montrer la première cafetière à filtre que connaît aujourd'hui la plus infime maison de la dernière de nos bourgades. Cette cafetière fut vulgarisée par un grand amateur de café, l'abbé du Belloy et l'appareil porta le nom longtemps d'alambic à la du Belloy.

Les Dieppois peuvent êtrelégitimement fiers d'avoir aidé à la vulgarisation du précieux breuvage puisque ce fut un des leurs, le hardi capitaine de Clieu qui, en 1726, transporta à la Martinique deux plants de caféier qui venaient du jardin du Roi...

Cette digression ne nous éloigne pas de Moseley : notre auteur nous donne intégralement la traduction d'un manuscrit arabe dont il ne cite pas l'origine. Quoiqu'il en soit, nous y lisons que Kaïr-Bey, gouverneur de la Mecque, n'avait jamais pris de café, quand, un soir, au sortir de la Mosquée, il vit un groupe de personnes assemblées pour passer la nuit et consommer une boisson qu'il crut d'abord être du vin. Quand le gouverneur eut reconnu sa méprise et que sa colère fut tombée, il convoqua son conseil pour délibérer sur la valeur du café. Deux Persans qui étaient frères et illustres médecins (les Akiman, cités par Reuter) craignant, peut-être, pour leurs intérêts (dit l'auteur arabe) s'élevèrent contre son usage. Par contre, un docteur de l'assemblée réplique que Bengiazlah, ancien médecin arabe des plus renommés, avait dit que les grains de café étaient chauds et secs

et, conséquemment, que le café ne pouvait avoir les qualités pernicieuses qu'on lui attribuait. La lutte s'engagea entre les Akiman et Bengiazlah. Mais celui-ci fut battu et le café fut prohibé. Or, au Caire, des médecins non moins réputés que les Akiman trouvaient au café des vertus cardinales et le Sultan, très surpris de la divergence de ces conclusions, rétablit l'usage du café et les frères Akiman finirent leur vie dans le marasme.

En toute sagesse, le Sultan défendit l'abus, l'usage immodéré du café et celà ne fut pas sans susciter de graves troubles : l'Homme ayant toujours voulu user de la liberté de se faire le mal... En 1523, deux autres médecins soulevèrent de nouvelles polémiques à ce sujet et la ville fut divisée en deux camps. On en fit une question politico-religieuse où la santé publique passait au second plan tandis que des intérêts privés, beaucoup moins avouables mais non moins existants, subventionnaient les défenseurs de leur commerce. Un grand congrès fut donc assemblé. Tous les médecins de la ville s'y rendirent: l'unanimité se prononça en faveur de l'usage du café mais contre les désordres engendrés par son abus.

Le Juge fit immédiatement apporter le breuvage en litige ; tous en burent, le Juge donnant l'exemple, ce qui apaisa les rivalités.

Nous aurions pu avoir de nouvelles précisions sur cette question d'origine de l'usage du café si nous avions pu retrouver — et lire — un manuscrit arabe que Moseley nous signale comme appartenant à la Bibliothèque de Sa Majesté très chrétienne et repertorié sous le chiffre *944*.

Je donne la référence à mes collègues (1).

L'analyse chimique préoccupa beaucoup Newman, Bourdelin, Lefèvre, Lémery, Houghton qui cherchèrent à retirer du café les sels fixes et volatils et aussi l'huile essentielle...

(1) M. Lucien Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de Médecine de Paris, a retrouvé le manuscrit et nous l'a signalé. Nous l'en remercions bien vivement.

En tout état de cause, Moseley reconnaît au café les qualités d'un excellent tonique et le prescrit volontiers à ses malades lorsque l'estomac est surchargé de nourriture, fatigué de coliques ou de flatuosités. Il répand de la chaleur aux esprits animaux et convient aux personnes affaiblies par une conduite irrégulière. Le café accélère la circulation du sang, est recommandé contre les vers, contre l'anasarque et le coma. Excellent contre les maux de tête, il est défendu dans certaines apoplexies. Dans les Indes occidentales son emploi est régulier dans la « céphalagie et l'hémicranie » (*sic*). Le café, pris très fort et suivi d'un bon exercice au grand air, combat la chlorose.

Dans certaines fièvres où le quinquina est mal toléré, le café produit d'heureux effets ; il provoque encore la transpiration et tempère la soif. La diminution de la gravelle en France vient de ce que, dans ce pays, on fait un très grand usage de cette boisson et notre auteur prétend que la gravelle et la goutte sont à peine connues en Turquie, en raison même de l'usage constant du café. Nous renvoyons à notre éminent collègue, M. le Pr Jeanselme, dont les études sur la pathologie byzantine font autorité, l'assertion de Moseley.

Citant abondamment de Blégny, Moseley recommande le café dans certaines formes de phtysie. Bacon et Harvey en ont fait un grand usage. On l'oppose à l'opium de Sydenham. Par contre, Stahl et Hall en Allemagne, Simon Pauli, médecin du Roi de Suède, sont violemment contre l'usage de cette boisson. Moseley n'a aucune pitié pour Paulli dont le système, dit-il, ne repose que sur son imagination.

Moseley, nous l'avons vu, prone le café dans bien des cas et en somme assez judicieusement : notre auteur a soin d'ajouter qu'il base ses opinions non seulement sur ses observations personnelles, mais encore sur celles qu'il a reçues de nombreux et éminents médecins de Constantinople et de plusieurs autres villes de l'Empire ottoman.

Les contre-indications sont rares : à peine, si Moseley déconseille le café dans certaines affections du foie ou encore chez les individus qui ont une sensibilité particulière... mais que chacun doit prendre conseil de sa propre expérience. Le café serait encore à recommander dans le scorbut et Duffour pense que sa poudre, finement pulvérisée, est un excellent dentifrice.

La page de garde du volume que je vous présente est curieuse à deux titres : elle nous relate d'abord, en une première note manuscrite de la main, vraisemblablement, de l'un des premiers acquéreurs du volume, qu'en 1640 Philippe Silvestre Duffour, habile antiquaire et marchand droguiste à Lyon, a donné un traité curieux sur le café, le thé et le chocolat ; que le célèbre cardinal de Brancas a composé un traité du chocolat dans lequel il soutient que « le chocolat ne rompt pas le jeune et il le soutient avec tant de force que Caldera, médecin espagnol qui avait avancé le contraire, fut contraint de renoncer à son sentiment.

Mais voici qui est plus curieux encore : on prétend qu'on a essayé avec succès à Presbourg, en Hongrie, de remplacer le café par le maïs ou le blé de Turquie. On choisit les plus beaux grains de céréales, on les lave, on les fait bouillir puis sécher en plein air et enfin brûler avec le café : on les prépare de la même manière que le véritable café...

Ainsi, comme il a été si souvent dit : il n'est rien de nouveau sous le soleil.

SUR LE CENTENAIRE DE LA MORT DE LAENNEC

Par M. LAIGNEL-LAVASTINE.

Comme président de la *Société Française d'Histoire de la Médecine* et comme secrétaire général adjoint du « Centenaire de Laennec 13-14-15 décembre 1926 » à Paris, je me dois d'une part d'indiquer les « sources » pour les historiens futurs et de donner le thème que j'ai écrit à la demande du ministère des Affaires étrangères pour faciliter la tâche des orateurs des divers pays, qui désiraient commémorer le grand médecin français.

I. MM. Chauffard, président ; Achard, Calmette, Letulle et Roger, vice-présidents ; Roussy, secrétaire général ; Laignel-Lavastine, secrétaire général adjoint ; Grandclaude, secrétaire ; Masson, trésorier, constituaient le Comité d'organisation.

Le programme des cérémonies était le suivant :

Lundi 13 décembre après-midi, réception des délégués à l'Académie de Médecine et à l'Hôtel de Ville, et le soir séance à la Sorbonne, en présence du Président de la République et sous la présidence de M. Painlevé, ministre de la Guerre.

On entendit une allocution de M. Lapie, recteur ; *la découverte de l'auscultation*, par M. Menetrier ; *Laennec au Collège de France*, par M. d'Arsonval ; *Laennec à la Faculté de Médecine*, par M. Roger ; *la tuberculose depuis Laennec*, par M. Léon Bernard ; une allocution de M. Painlevé. Cependant, vingt délégués environ des pays étrangers remirent des adresses.

Mardi matin, visite à l'amphithéâtre de l'hôpital de la Charité, où Laennec fut d'abord auditeur de Corvi-

Bul. Soc. fr. d'Hist. Méd., t. XXI, n°s 3-4 (mars-avril 1927)

sart, puis professeur, passage devant la plaque posée sur la maison de la rue de l'Abbé-Grégoire, où Laennec habita, visite du Musée Carnavalet et après-midi séance à l'Académie de Médecine, avec allocution de M. Bar, président de l'Académie, *les origines médicales de Laennec,* par M. Mirallié ; *Laennec anatomo-pathologiste*, par M. Letulle ; *Laennec clinicien*, par M. Sergent ; *le rôle de Laennec dans l'évolution de la médecine*, par M. Achard.

Dans la salle des Pas-Perdus était organisée une exposition de souvenirs relatifs à Laennec : manuscrits, édition de ses œuvres, objets personnels.

Mercredi matin, au Dispensaire Léon Bourgeois de l'hôpital Laennec, où Laennec n'alla jamais, M. Rist exposa *la fonction du médecin d'hôpital dans la lutte antituberculeuse* cent ans après Laennec, et l'après-midi à l'Institut Pasteur, M. Calmette exposa *la prévention de la tuberculose depuis Laennec.*

Le soir au dîner au Palais d'Orsay, parlèrent successivement MM. Chauffard, Rendu, Achard, Roussy, Benda (Allemagne), Wendebach (Autriche), Henri-Jean (Belgique), Rousseau (Canada), Knud Faber (Danemark), Thayer (Etats-Unis), Saint-Clair-Thompson (Grande-Bretagne), Ascoli (Italie), Hensen (Norwège), Van den Berg (Pays-Bas), Danièlopolu (Roumanie), Pétren (Suède), les représentants de la Suisse, de la Russie, de l'Uruguay, M. Mevel (de Douarnenez), et M. Fallières, ministre du travail, de l'hygiène et de l'assistance et de la prévoyance sociale.

Les fêtes avaient commencé le lundi à 11 heures, par une messe à Notre-Dame, sous la présidence du cardinal Dubois, avec panégyrique par le R. Père de Tonquédec.

Une plaquette contenant des inédits de Laennec a été publiée chez Masson par le Comité.

On trouvera les discours des cérémonies parisiennes du Centenaire dans la *Presse Médicale* de décembre et un écho de la fête intime de Ploaré et de Kerlouarnec en août, dans une brochure due à M. Mével.

II. Voici d'autre part, le thème, que j'avais rédigé en août dernier pour le Ministère des Affaires étrangères, et qui a été envoyé à l'étranger par les soins du Service de la Propagande.

LAENNEC (1781-1826).

Laennec, l'immortel inventeur de l'auscultation médiate, est le plus grand médecin français et peut-être le génie médical le plus puissant qui ait vécu depuis Hippocrate. Aussi la France, après avoir en 1919 célébré le centenaire de la première édition du *Traité de l'auscultation médiate* et cette année même, le 12 août, à Ploaré, le centenaire de la mort de Leannec, prépare pour décembre prochain à Paris des fêtes médicales dignes du créateur de la méthode anatomo-clinique.

René-Théophile-Hyacinthe Laennec naquit à Quimper, chef-lieu du Finistère, le 17 février 1781, rue du Quai n° 2. Son nom purement breton s'écrit Laennec, sans tréma et non Laënnec. Plutôt chétif, collégien à Nantes de 1788 à 1795, Laennec y a vécu les jours troubles de la Révolution. Ses premiers essais poétiques de 1792 n'étaient pas inspirés par les horreurs dont il était témoin : le début de la guerre civile et l'échafaud dressé en permanence sous ses fenêtres. A l'automne de 1793, Laennec entre en rhéthorique et la Terreur n'interrompt pas ses études.

Après avoir songé à entrer dans le génie, il se décida pour la médecine et commença en 1795 ses études à Nantes au Temple de l'Humanité, ex-Hôtel-Dieu, sous la direction de son oncle Guillaume Laennec, alors médecin-militaire et qui devait être plus tard Recteur de l'Université de Nantes. Or le 29 septembre 1795, Laennec, grâce à son oncle, fut attaché aux hôpitaux militaires de Nantes en qualité de chirurgien de 3e classe. C'était vite monter en grade pour un enfant de 15 ans.

Après de multiples traverses familiales et politiques longuement contées par *Rouxeau* dans une excellente biographie de Laennec, celui-ci arriva étudiant à Paris en avril 1801, et prit sa première inscription à la Faculté de Médecine le 27 novembre de la même année. Ses six années d'études médicales en province avaient mûri l'esprit de Laennec, de telle sorte que l'étudiant de nom était déjà un maître. Il le fit bien voir

dès 1802, car il publia dans le « *Journal de Médecine* » une analyse du *Traité de la Gonorrhée virulente et de la maladie vénérienne* et ses fameuses *Histoires d'inflammation du péritoine*, magnifique description anatomique et clinique de la péritonite. Quelques mois plus tard, il collabore avec son ami Bayle au *Traité d'Anatomie pathologique* de Dupuytren, cependant qu'il s'affiliait au cénacle de l'Abbé Delpuits. En 1803, il créait pour son compte un *cours public d'Anatomie pathologique*. Membre de la *Société anatomique* le 4 décembre 1803, jour même de la fondation de la Société par Dupuytren, il y présenta *deux cas de persistance du trou de Botal*. Le 16 février 1804 il lut à la *Société de l'Ecole* un mémoire sur les *vers vésiculaires* et principalement sur ceux qui se trouvent dans le corps humain.

Cependant il n'était pas encore docteur. Il passa le 11 juin 1804 sa thèse intitulée : *Propositions sur la doctrine d'Hippocrate relativement à la médecine pratique*. Dégageant de l'histoire les idées utiles au moment présent, il affirmait que la méthode d'Hippocrate, c'est-à-dire l'observation constante et assidue des malades est la base unique de l'étude des maladies, mais que la doctrine du Père de la Médecine ne doit pas être prise au pied de la lettre, car elle consistait surtout à ne voir dans les maladies que le pronostic, qui peut se déduire de l'observation des symptômes communs à toutes les maladies et à faire presque fi du diagnostic, qui ne peut être déduit que de l'étude des symptômes spéciaux à chacune et il concluait en exposant ses principes personnels d'après *L'Interpres Clinicus* de Klein : « Liberam profiteor medicinam nec ab antiquis sum nec a novis, utrosque ubi veritatem colunt sequor, magni facio soepius repetitam experientian ». Telle est la graine d'où sortit toute l'œuvre de Laennec.

La même année Laennec entre à la *Société de l'Ecole* et au *Journal de Médecine*, et à propos d'une note d'anatomie pathologique, où il revendique justement et en termes très modérés la priorité relative à la *division des altérations de texture par développement d'un tissu accidentel* suivant que ce tissu avait ou non des analogies dans l'économie, il se brouille avec Dupuytren. Car David, sûr de son droit, n'avait pas peur de Goliath.

Cependant il est présenté au Pape et se lance dans des études

celtiques. Car c'est une marque de l'esprit de Laennec que la multiplicité des points différents sur lesquels il était capable d'appliquer successivement son attention.

Comme l'a dit le Dr Mevel à Ploaré, « cet homme, qu'on nous peint froid et minutieux est cependant amoureux de la plus fugitive des formes, aussi apte aux recherches patientes et terre à terre qu'aux plus hautes spéculations de l'esprit et du cœur; cet homme, qui, ayant annoncé Byron, continue Archimède, atteint Pasteur, si même il ne le dépasse par la ferveur et la simplicité de la foi ; cet homme, qui plaçait sur le même rang les qualités de l'esprit et du corps; qui, non content d'avoir composé le *Traité de l'auscultation*, mettait un amour-propre à être, dans le même temps, à un même degré et tout à la fois, tourneur, rimeur, maçon, peintre et musicien, à l'emporter à la course comme à la chasse, à se montrer hardi cavalier, autant qu'érudit linguiste, qui, ayant tout embrassé, tout rêvé, parce qu'il portait sans doute en lui le sens et le goût de toutes les perfections, cet homme est de la lignée des grands Bretons, Chateaubriand, Lamennais et Renan ».

Mais si la périphérie du moi de Laennec touchait des travaux divers, son idée profonde était pour son *Traité d'anatomie pathologique*, sa grande œuvre, dont ses trois cours publics successifs avaient été les ébauches et dont il ne trouva jamais le loisir de terminer la rédaction. Cependant cette esquisse, où l'on saisit, comme dans le manuscrit des Pensées de Pascal, le génie en mal d'enfanter, mériterait d'être publié intégralement. Nous avons à Paris et à Nantes tous les manuscrits. Ce qui en a été publié par Cornil (l'introduction et le début du livre premier de la première partie) et par Maurice Letulle (2e et 3e leçons) fait désirer d'avoir le reste. Cette publication retardée jusqu'aujourd'hui pour des raisons matérielles serait vraiment un hommage digne de Laennec à l'occasion de son centenaire.

Quel médecin lettré ne voudrait posséder une belle édition du *Traité d'Anatomie pathologique ou exposition des altérations visibles qu'éprouve le corps humain dans l'état de maladie*, quand il en connaîtra une phrase prise au hasard, la dernière par exemple de la leçon d'ouverture :

« Celui qui lira ce livre une seule fois en tirera peu de fruits « et devra même en faire peu d'estime. Mais j'ose croire que

« celui qui aura l'occasion et la bonne volonté de chercher à « s'instruire par l'ouverture des cadavres, en retirera beaucoup « d'utilité et qu'il pourra, à l'aide de ce livre, apprendre plus « dans un petit nombre d'ouvertures que je n'ai appris dans « beaucoup ».

Ses découvertes anatomo-pathologiques, mélanose, dégénérescences fauves-flasques, cérébriformes, encéphaloïdes, caséeuses, vers vésiculaires, etc... faisaient déjà de Laennec le *Bichat de l'Anatomie Pathologique*.

Et cependant la grande étincelle n'avait pas encore jailli.

Certain jour de septembre ou d'octobre 1816, peu de temps après avoir pris possession de son service à l'hôpital Necker, Laennec, qui avait une grosse clientèle, avait voulu faire ses courses à pied : « Il allait précisément, écrit Rouxeau, voir une jeune fille atteinte d'une maladie du cœur assez prononcée, mais dont la nature le laissait perplexe. L'embonpoint chez cette jeune fille, rendait la percussion peu significative et le choc cardiaque était à peine perceptible. C'est là qu'il eût été utile de pouvoir appliquer l'oreille sur la région précordiale pour pouvoir se renseigner sur la force et l'étendue des battements. Mais chez cette jeune fille c'était vraiment difficile. Ainsi songeait-il en s'engageant sous le guichet du Louvre. Le voilà dans la grande cour. Dans un coin, une joyeuse marmaille est fort affairée, aux prises avec un amusement qui absorbe toutes ses facultés d'attention. Ils sont là deux groupes de gamins postés aux deux extrémités d'une longue poutre, les uns grattent ou frappent légèrement le bois avec une épingle, les autres, à tour de rôle, collent leur oreille contre la poutre et ce sont des cris d'admiration en entendant comme de grands fracas les chocs si légers que l'expéditeur a lui-même quelque peine à discerner. Trait de lumière pour notre promeneur qui s'est arrêté un instant à considérer le tableau. Ces enfants, en lui rappelant un phénomène oublié depuis longtemps, viennent de lui offrir à point nommé la solution du problème depuis si lontemps posé dans son esprit. Le hasard cette fois encore a joué son rôle; à lui maintenant d'en profiter. Il presse le pas, dans sa hâte de commencer son expérience. Le voilà au chevet de sa jeune malade. Il demande un cahier de papier à lettres; le voilà. Il le roule aussi serré qu'il le peut, puis posément, gravement, au grand ébahissement des parents, il applique une

des extrémités du rouleau sur la jeune et opulente poitrine. A l'autre, il colle son oreille et il écoute. Comme il s'y attendait les bruits du cœur lui arrivent aussi nets, mieux pense-t-il que s'il eût eu l'oreille directement appliquée sur le thorax. Il déplace le rouleau vers la base, vers la pointe du cœur ; partout où il perçoit les bruits, il lui semble même discerner des différences suivant les régions; les bruits respiratoires lui parviennent aussi avec tant de netteté qu'ils le gênent dans sa recherche. Il se redresse, ébloui, radieux, ému à un point extraordinaire. Avec son clair génie, il a déjà vu tout ce qu'il pourra tirer d'un moyen, qui désormais ne présentera plus aucune difficulté d'application, tous les services qu'il pourra rendre non seulement pour le diagnostic des affections cardiaques, mais encore pour celui des maladies pulmonaires. » On a discuté l'authenticité de cet épisode. Quoi qu'il en soit, « dans son *Traité d'auscultation* Laennec a conté lui-même, mais avec moins de détails, la genèse de sa découverte. « A l'extrémité d'une poutre, écrit-il, on entend très distinctement un coup d'épingle donné à l'autre bout. J'imaginai que l'on pouvait peut-être tirer parti, dans le cas dont il s'agissait, de cette propriété des corps. Je pris un cahier de papier, j'en formai un rouleau fortement serré, dont j'appliquai une extrémité sur la région précordiale et, posant l'oreille à l'autre bout, je fus aussi surpris que satisfait d'entendre les battements du cœur d'une manière beaucoup plus distincte que je ne l'avais jamais fait par l'application immédiate de l'oreille ».

Dès le lendemain, à l'hôpital Necker, Laennec se mettait à l'œuvre et en deux ans d'application géniale et fiévreuse de la méthode anatomo-clinique aux affections thoraciques, il créait son immortel *Traité d'Auscultation médiate*, dont la première édition parut au milieu d'août 1819.

Combien cette flambée géniale aboutissant à une œuvre, où rien n'est à retrancher, est loin de la longue patience, qui, pour Buffon, définit le génie. Et combien la découverte de Laennec s'apparente plutôt aux grandes manifestations intuitives, qui, comme au hasard, éclatent d'âge en âge, éclairant la marche de l'humanité.

Selon l'adage appliqué à la Médecine : *Maxima in minimis*, Laennec fabriqua lui-même ses premiers *stéthoscopes*, que dans son horreur des néologismes il appelait simplement le cylindre

ou le bâton. Il tourna lui-même quelques stéthoscopes en en modifiant la forme jusqu'à celle qui lui convint le mieux et fut longtemps classique. Comprenant toute la portée de la découverte d'une technique nouvelle il mit en exergue à son Traité l'aphorisme d'Hippocrate :

Μέγα δὲ μέρος τῆς τήχνης τὸ δύνασθαι σκοπεῖν

la grande part de l'art est de pouvoir voir. Et par une suprême habileté réunissant dans ce même livre, qu'il regardait comme son testament scientifique, les résultats de ses études stéthacoustiques et la quintessence de ses recherches anatomo-pathologiques, il fit la première application magistrale et précise de la méthode anatomo-clinique, qui allait asseoir solidement sur la base anatomique toute la médecine du XIXe siècle.

Ce simple récit des trois sublimes années de Laennec de 1816 à 1819 appelle quelques réflexions.

Je me limiterai à quatre, relatives aux précurseurs et concurrents, à l'influence de l'instrument, au rôle de l'éducation anatomique et de la culture générale.

1. *Précurseurs et concurrents.*— L'idée d'ausculter n'était pas nouvelle. Laennec a eu des précurseurs comme d'ailleurs tous les grands inventeurs. Les Cnidiens et Hippocrate appliquèrent leur oreille sur la poitrine pour percevoir la succussion, dite hippocratique, produite par une secousse brusque imprimée au thorax contenant dans la cavité pleurale un mélange d'air et de liquide. Harvey, qui découvrit la circulation du sang, avait entendu les bruits du cœur. Elève de Corvisart en 1802, à la Charité, Laennec avait vu son maître ausculter des cardiaques. Son ami Bayle faisait de même. Andral pratiquait l'auscultation immédiate des poumons en même temps que Laennec maniait le stéthoscope. Double, dès 1817, parle dans le tome III de son *Traité de Séméiologie* de ses tentatives d'auscultation immédiate. Or aujourd'hui, nous employons beaucoup plus l'auscultation immédiate, plus simple, que l'auscultation médiate, qui nécessite un instrument. Le stéthoscope nous sert surtout à localiser exactement les bruits reconnus à une exploration d'ensemble par l'oreille nue. Pourquoi donc Laennec réussit-il avec une technique plus compliquée là où ses prédécesseurs et ses contemporains avaient échoué? Laennec attribue à la supériorité de son instrument toutes ses découvertes.

Pour lui « l'oreille appliquée directement perçoit un champ trop vaste, car toute la surface de la tête capte et conduit les sons; son application directe est difficile dans l'aisselle, et, chez les sujets maigres, dans le creux sous-claviculaire. Pratiquée dans la région mammaire elle blesse la pudeur des femmes ; — le frottement de l'oreille et de la tête contre les vêtements du malade produisent des bruits étrangers; — la position gênée que l'on doit prendre fait porter le sang à la tête et rend l'ouïe plus obtuse; quelques-uns des signes stéthoscopiques ont pour une de leurs causes le stéthoscope lui-même ».

Pour Menetrier et Félix Regnault ce fut la foi de Laennec dans son cylindre qui lui permit d'accomplir un travail formidable; il estimait que cet instrument lui ferait découvrir de nouveaux signes; sinon il n'aurait pas cru pouvoir réussir là où tant de génies, depuis Hippocrate, avaient échoué. Il se serait lassé. Tandis que, hanté par l'idée fixe, il s'acharna à la recherche. Il attribua à son instrument une supériorité qui provenait de son habileté.

2. *Influence de l'instrument.* — Cette influence de l'instrument dans la découverte de Laennec serait donc avant tout d'ordre psychologique. C'est parce que Laennec croyait que le sthéthoscope lui permettrait de *voir par les sons* l'intérieur de la poitrine qu'il mit toute l'ardeur, dont il était capable, à recueillir les multiples faits, que lui offrait l'observation des malades de Necker et de sa clientèle. Sachant l'importance de la technique dans les découvertes scientifiques, il mit en exergue à son auscultation médiate l'aphorisme d'Hippocrate que j'ai cité plus haut : pouvoir voir est une grande partie de l'art. Mais justement dans le cas particulier de l'auscultation, le perfectionnement technique est relativement peu de chose à côté du rôle moral d'animateur qu'est pour Laennec son instrument. Où fut en effet l'essence du génie de Laennec ? C'est dans le rapport qu'il établit entre les bruits entendus au stéthoscope et les lésions trouvées à l'autopsie.

3. *Rôle de l'éducation anatomique.* — Et Laennec put établir ce rapport grâce à la connaissance approfondie qu'il avait acquise de l'anatomie pathologique par de multiples autopsies.

C'est parce qu'il était un anatomo-pathologiste, qu'il avait l'habitude de penser aux lésions en observant les symptômes qu'il vit en quelque sorte à travers les bruits de son stéthoscope les lésions des poumons de ses malades et qu'en deux ans d'un travail acharné, entretenu par une foi ardente dans la valeur de sa technique, il fonda sur une base inébranlable la méthode anatomo-clinique, qui, entrevue par Morgagni, dans ses *Lettres* immortelles, caractérise la troisième période de l'histoire de la médecine. La première de ces périodes fut *religieuse et magique* avant Hippocrate ; la seconde *clinique* d'Hippocrate à Laennec et la troisième *anatomo-clinique*, de Laennec à Claude Bernard ; celui-ci a fondé la quatrième période, période *physio-clinique*, où la physiologie et non plus l'anatomie est à la base des investigations médicales.

4. *Rôle de la culture générale.* — Ainsi c'est un anatomo-pathologiste qui a découvert la méthode clinique de l'auscultation, comme c'est un mathématicien Ampère qui a découvert l'électro-dynamique, comme c'est un botaniste Haüy qui a créé la cristallographie, comme c'est un chimiste Pasteur qui a révolutionné la biologie, comme c'est un physicien Curie qui a fait la découverte chimique la plus importante depuis Lavoisier. C'est qu'il n'existe pas entre les phénomènes de cloisons étanches, que c'est souvent aux limites de chaque champ scientifique nettement circonscrit, mathématique, physique, chimique, biologique, psychologique, sociologique, qu'on a le plus de chance de trouver du nouveau, et qu'enfin le regard, qu'un esprit supérieur jette à l'occasion dans une partie de la science qui ne lui est pas tout à fait habituelle, est quelquefois plus perçant que celui de spécialistes strictement adonnés à des travaux méthodiques dont les techniques sont parfaitement réglées.

Mais le Maître de la tuberculose était attaqué par elle. Toujours de santé délicate il avait eu un tubercule anatomique et maintenant épuisé par le travail acharné de trois ans de gestation de son Traité, il fit sur lui-même le diagnostic de tuberculose pulmonaire et le 8 octobre 1819 il quittait Paris pour la Bretagne. Il s'installait à Ploaré au manoir de Kerlouarnec. Dans le calme de « la terre de granit recouverte de chêne »,

en vue de la baie de Douarnenez, il recouvra peu à peu la santé et se crut assez fort pour reprendre son activité première.

Les honneurs lui étaient venus. En 1823, il est nommé Professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Paris et professeur au Collège de France à la mort de Jean-Noël Hallé, le créateur de l'enseignement de l'hygiène en France et qu'il remplaça aussi à l'Académie de Médecine.

Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, médecin de la duchesse de Berry, membre de multiples sociétés savantes étrangères, Laennec est devenu un homme considérable. Plus de 300 jeunes médecins de toutes les nations de l'Europe viennent s'exercer sous ses yeux aux observations stéthoscopiques, tels Retzius d'Upsal, Herberski de Vilna, Morgenstein de Berlin et beaucoup de praticiens allemands, qui suivaient sa clinique, sans se faire connaître. Conscient de sa valeur, Laennec défendit l'auscultation contre ses détracteurs et sut répondre au plus bruyant de ses adversaires, aux diatribes de Broussais, son compatriote, breton comme lui.

M. Chauffard dans son discours de Ploaré a donné une juste idée de l'antagonisme entre Laennec et Broussais. « La lutte, dit-il, entre ces deux hommes fut acharnée. Mais, entre les deux, quel contraste de caractère ! Broussais, orateur débordant de fougue et d'éloquence, mais esprit faux, doctrinaire irréductible, sophiste redoutable, qui de sa parole enflammée masquait l'inanité de son système. Laennec, non moins passionné, mais d'une conviction froide et réfléchie, observateur scrupuleux et méthodique des faits cliniques et anatomopathologiques, logicien avant tout, n'ayant rien de doctrinaire, disciple de Descartes, raisonnant en homme de science et non en idéologue. Et le ton de la discussion entre ces deux hommes ne différait pas moins. De Broussais violent et injurieux, à Laennec froid et sarcastique et méprisant, la lutte n'était pas égale et malgré tout le bruit, que menait Broussais, c'est lui qui fut vaincu. Toute cette ardente polémique est tombée et n'a fait qu'apporter un nouvel éclat à la gloire à jamais inaltérable de Laennec ».

Si la querelle fut si âpre, c'est qu'il s'y mêlait un élément politique. D'autre part, l'idée de la médecine physiologique, que soutenait Broussais, était une vue juste, qui aujourd'hui dirige les recherches des biologistes, mais elle était trop en

avance sur les conditions techniques des études médicales. C'est pourquoi, au lieu d'être appuyée sur des observations chimiques et des expériences physiologiques, elle s'évapora en théories d'autant plus fausses qu'elle s'éloignaient davantage de la constatation des faits.

Cependant malgré son génie et sans doute même à cause de lui, Laennec ne fut jamais populaire. D'autre part, repris par la tuberculose pulmonaire, qu'il avait cru arrêtée, il se décida en mai 1826 à quitter définitivement Paris.

Trois mois plus tard, le 13 août, il mourait phtisique dans son manoir de Kerlouarnec, édifiant par sa vie et sa fin chrétiennes ses compatriotes, qui le regardent comme un saint.

Et sa terre natale, si résistante, à la limite de la mer et du ciel, me paraît répondre à la rigueur scientifique de cet esprit d'élite, dont la foi religieuse fervente, loin de lui nuire, n'a fait, en le bridant, qu'aviver la précision.

LE ROLE DU STETHOSCOPE DANS LA DÉCOUVERTE DE LAENNEC

Par le Dr Félix REGNAULT.

Le 20 novembre 1919 (1), en sa leçon inaugurale, le Pr P. Menetrier insista sur un détail de la découverte de Laennec : ce dernier « affirme en nombre de points de son ouvrage, que les signes qu'il décrit ne sauraient être perçus que par le cylindre et ne sauraient être entendus à l'oreille nue ».

Mais son instrument lui a permis « de remplacer

(1) Pierre MENETRIER. — Cours d'histoire de la médecine. Leçon inaugurale (20 nov. 1919). Paris, J. B. Baillière, édit. 1919.

par une sorte d'auto-suggestion tout ce que nous avons reconnu nécessaire dans notre propre éducation auditive, l'enseignement et les encouragements du maître, l'exemple des camarades, la suggestion des livres ».

Le 18 août 1923, sans avoir eu connaissance de la leçon de Menetrier, je traitai le même sujet (1) et reconnus que Laennec attribua à la supériorité de son instrument toutes ses découvertes.

Sa foi dans son stéthoscope lui permit d'accomplir un travail formidable qu'autrement il n'aurait osé entreprendre.

Ceux qui voudront comparer ces deux articles celui de Menetrier et le mien, noteront les différences dans la forme et les détails pour aboutir à la même conclusion. Je comparai notamment à la découverte de Laennec celle de Piorry qui le premier recourut à la percussion médiate et interposa sa lame d'ivoire ou plessimètre. Son principe de percussion médiate était justifié, mais le doigt valait mieux que le plessimètre ce dont il ne voulut jamais convenir. Ce fut aussi la foi en son instrument qui incita ce maître à de longues et pénibles recherches.

Le fait que deux chercheurs isolés l'un de l'autre aboutissent à la même conclusion, prouve déjà en faveur de la vérité et de l'importance de celle-ci.

Le cas de Laennec me paraît capital au point de vue de la genèse des découvertes.

Les savants en général n'indiquent point les efforts, les tâtonnements qu'ils ont commis avant de faire leur découverte. Ils ne parlent que du résultat. Dans les cas de Laennec et de Piorry, leurs erreurs même les ont aidés à découvrir la vérité.

Certains trouveront le mot « erreur » un peu gros en la circonstance. Sans doute il ne s'agit que d'une erreur dans l'appréciation de la méthode, non dans les résultats obtenus. Il est aisé de montrer à quel

(1) Dr F. Regnault. — Comment Laennec découvrit l'auscultation. *Presse médicale*, 18 août 1923.

point Laennec s'illusionna sur la vertu de son instrument.

Pour lui : l'auscultation immédiate est mauvaise, parce que l'oreille appliquée directement perçoit un champ trop vaste, car toute la surface de la tête capte et conduit les sons ; le frottement de l'oreille et de la tête contre les vêtements du malade produisent des bruits étrangers ; la position gênée que l'on doit prendre fait porter le sang à la tête et rend l'ouïe plus obtuse; quelques-uns des signes stéthoscopiques ont pour une de leurs causes le stéthoscope lui-même, etc.

Toutes ces raisons sont mauvaises ; l'auscultation immédiate est aujourd'hui universellement employée pour les poumons; le stéthoscope est préféré lorsqu'il s'agit de limiter le bruit et d'en préciser l'origine pour le cœur et dans la grossesse (1).

Piorry pour défendre son instrument employa des arguments aussi spécieux dans son traité du Plessimétrisme : « Le doigt, disait-il, n'a pas une composition homogène, il produit des sons qui varient suivant les points percutés ; ses os sont recouverts d'un tissu mou qui rend les sons moins nets ; lui-même n'a point partout la même épaisseur ; il est trop étroit et difficile à maintenir bien appliqué, etc. »

*
* *

Il est d'un grand intérêt pour le psychologue de savoir comment le génial accomplit ses découvertes.

Pour les anciens, le génial était un dieu, ou un héros, ou un être inspiré par les Dieux.

Plus tard ce fut un surhomme possédant l'esprit créateur que le commun des mortels n'avait pas : c'est encore actuellement une opinion très répandue. Avec l'école de Moreau de Tours et de Lombroso, le génial fut un névrosé, un épileptique, un dégénéré supérieur, un fou ce qui était une manière péjorative de le déclarer un extra-homme.

(1) Je ne parle pas du stéthoscope binoculaire très employé de nos jours, mais dont le but est différent, entendre des deux oreilles.

L'étude approfondie des cas, l'analyse des recherches pour obtenir la découverte, montre que le génial, dans ses créations, ne diffère point par nature du commun des mortels. Il a une qualité mentale éminente, qui existe moins intense chez la plupart des hommes, ou il réunit plusieurs qualités qui se rassemblent exceptionnellement chez le même sujet. De plus il a eu des causes adjuvantes favorables : milieu idoine, choix heureux de ses recherches, enfin et surtout la patience, la persévérance.

Cette dernière qualité dépend et du caractère et de circonstances variables. Laennec a eu le courage de persévérer dans ses recherches parce qu'il a eu foi dans la supériorité de son stéthoscope, dans l'avantage qu'il avait sur ses concurrents, qui eux, pratiquaient l'auscultation immédiate, méthode défectueuse à ses yeux. Bien qu'on veuille s'en défendre, de tels raisonnements étaient faux. Et justement la gloire de Laennec ne fut pas la supériorité de son stéthoscope, elle provint de sa profonde connaissance de la clinique et de l'anatomie pathologique et des comparaisons et rapprochements qu'il sut mener à bien entre les signes d'auscultation et les résultats de l'autopsie. Ses rivaux, Andral et Double n'ont pas obtenu les mêmes résultats, non parce qu'ils pratiquaient l'auscultation immédiate, mais parce qu'ils n'ont pas eu le génie de faire ces rapprochements.

DESCRIPTION DES TUBERCULES OSSEUX, ARTICULAIRES ET GANGLIONNAIRES DANS LES MANUSCRITS DE LAENNEC

Habitations de Laennec au n° 5 et au n° 3 de la rue du Jardinet.

Par M. MAUCLAIRE,
Membre de l'Académie de médecine.

A l'occasion du centenaire de sa mort, l'éloge de Laennec a été fait par des médecins et par des anatomo-pathologistes. Un chirurgien pourrait-il aussi faire son éloge ?

Je l'ai crû, car, apprenant avec quelle ardeur Laennec faisait des autopsies si complètes et si détaillées, je pensais qu'il avait dû décrire ce que nous appelons maintenant des tuberculoses chirurgicales.

Pour s'en assurer, il fallait lire ses notes d'anatomie-pathologique dans les manuscrits qu'il a laissés et dans ceux de ses élèves Guépin et Mériadec Laennec, son cousin germain.

A la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, il y a les notes écrites par Laennec pour le cours libre d'anatomie-pathologique qu'il fit pendant le semestre d'hiver de 1803-1804.

Il y aussi un manuscrit de Mériadec Laennec écrit vers 1826, dit Rouxeau, et reproduisant des leçons de Laennec faites à la Faculté et au Collège de France en 1822-23-24 et 25.

Il y a en outre l'Introduction et les premières leçons de son *Traité d'anatomie pathologique*, soit 110 pages, dont 50 ont été publiées par Cornil en 1884.

Bul. Soc. Fr. d'Hist. Méd., t. XXI, n°s 3-4 (mars-avril 1927)

Au Musée Laennec, à l'Ecole de médecine de Nantes, se trouve le manuscrit de son élève Guépin, manuscrit relié de 185 pages intitulé : *Analyse du cours d'anotomie pathologique de M. Laennec* 1803-1804.

Ce cours comprenait 10 leçons d'anatomie générale, 14 leçons d'anatomie pathologique des différents tissus anatomiques, suivant la classification de Bichat et 26 leçons sur les lésions de la tête, du tronc et des membres. Sur notre demande, M. Miraillé, directeur de l'Ecole de Nantes, a bien voulu nous en donner des extraits concernant la tuberculose des os, des articulations et des ganglions.

A Nantes, il y a aussi 322 pages du manuscrit du *Traité d'Anatomie pathologique*. En somme, il manque une petite partie du manuscrit de ce Traité, mais on ne sait pas ce qu'elle est devenue. Il serait facile de le compléter en se servant des notes de Guépin et de Mériadec Laennec.

En lisant ces différents manuscrits, on voit que Laennec a trouvé les tubercules dans presque tous les organes : dans les poumons, les plèvres, le péritoine, le foie, le canal déférent, l'épididyme, l'urèthre, les ganglions lymphatiques, les tissus fibro-cartilagineux; sous la plèvre, dans les capsules surrénales, l'utérus, le rein, les uretères, les intestins, l'estomac, la thyroïde, le cœur, la rate, la prostate, le cerveau, les muscles, la peau, les os du crâne, les vertèbres, les côtes, dans les arthrites de la hanche, dans les tumeurs blanches, en somme dans presque tous les tissus et organes.

Etant données ces localisations multiples, on comprend que Laennec ait créé le mot de « tuberculose »

Déjà, en 1803, dans son *enseignement oral* comme le prouvent les notes écrites de sa main pour son cours libre, il énumère les tissus et organes dans lesquels il a trouvé des tubercules. Ceux-ci, dit-il, existent dans des tumeurs blanches, souvent prises pour des ostéosarcomes, dans le « *spina ventosa* », dans le tissu cellulaire sous-cutané, dans les abcès froids.

Dans la carie des vertèbres, il a noté des tubercules infiltrés.

C'est dans la vingtième leçon de son cours au Collège de France, rédigé par Mériadec, que les localisations extrapulmonaires du tubercule sont décrites en détail. Il dit que Hippocrate avait signalé les tubercules dans les poumons chez les gibbeux et dans quelques autres organes. Les successeurs n'avaient rien ajouté à la description hippocratique (Morgagni).

En 1767, Lieutaud parle des tubercules crus et des tubercules nomollis dans les poumons seulement.

En 1793, Baillie, dans son Traité d'anatomie pathologique parle des tubercules scrophuleux, caseux, dans plusieurs organes, mais il ne parle pas des os, des articulations ni des ganglions.

Comment se fait-il que ses contemporains et que ses successeurs immédiats ne citent pas Laennec quand ils parlent de ces tuberculoses extra-pulmonaires ?

En 1816, dans son *Traité des maladies chirurgicales* (tome III, pp. 645), Delpech décrit les tubercules scrophuleux dans les os et dans les tumeurs blanches ou fongus des articulations.

En 1816 paraît le *Traité d'Anatomie pathologique* de Jean Cruveillier alors que les Traités de Dupuytren et celui de Laennec annoncés depuis plusieurs années ne sont jamais paru (1). Celui de Dupuytren, c'est parce que Bayle et Laennec renoncèrent à le rédiger. Quant àcelui de Laennec, les raisons sont multiples. D'abord Laennec, en 1806, ne le trouva pas encore au point. Puis à ce moment il fût forcé de s'adonner à la clientèle pour vivre. En 1816, il se lança dans l'étude des maladies pulmonaires avec son cylindre.

Saintigeon dit que vers 1822 il songea à reprendre le projet de publier unTraité d'Anatomie pathologique, mais il n'en eût pas le temps et en mourant il confia son précieux manuscrit à Mériadec.

En 1816, dans son *Traité d'Anatomie pathologique*,

(1) Bichat avait eu aussi l'intention d'écrire un livre d'anatomie pathologique.

Jean Cruveillier dit qu'il a trouvé des tubercules dans les ganglions, dans les os, dans les articulations, dans l'épididyme. Il ne parle de Laennec qu'à propos des tubercules pulmonaires. Il ne pouvait pas faire autrement.

En 1826, dans plusieurs publications, Lisfranc décrivit les granulations tuberculeuses sur les synoviales articulaires dans les tumeurs blanches. Mais il ne cite pas Laennec et dans ma thèse, en 1893, j'avais dit à tort que Lisfranc avait été le premier à décrire les tubercules dans les tumeurs blanches. Ils avaient été décrits avant lui par Laennec et Delpech.

En 1829, dans son *Précis d'anatomie pathologique* (chapitre tubercule), Andral décrit les tubercules dans les ganglions scrophuleux.

Auguste Nélaton, dans sa thèse de 1836 sur la tuberculose vertébrale, dit qu'il va décrire dans les os, le tubercule enkysté et l'infiltration tuberculeuse des os, comme Bayle et Laennec les ont décrits, dit-il, dans le poumon. Mais il ne dit pas que Laennec a décrit les tubercules dans les os.

Lebert, en 1849, donne une description détaillée, macroscopique et microscopique des tuberculoses osseuses articulaires et ganglionnaires et il ne cite pas Laennec.

Certes, ces différents auteurs ne pouvaient pas prendre connaissance des manuscrits de Laennec et cependant dans son enseignement oral celui-ci devait souvent parler des localisations multiples des tubercules. Dans son cours au Collège de France toute une leçon est consacrée aux localisations extra-pulmonaires des tubercules et les idées de Laennec devaient être connues.

Le silence de ses contemporains tient peut être à ce que Laennec avait de nombreux détracteurs. Il s'était attiré beaucoup d'inimitiés. Défenseur du trône et de l'autel, il avait fait partie de la commission de réforme du corps enseignant de la Faculté de médecine, en 1823. Il avait dû nommer des nouveaux professeurs, des agrégés au choix, des agrégés au con-

cours, agrégés stagiaires ou en exercice. Il avait fait quelques contents et beaucoup de mécontents. De plus, par conscience, il était sévère aux examens.

D'autre part, Dupuytren et Broussais furent ses opposants et tant qu'ils vécurent, comme le fait remarquer Rouxeau, les gens prudents n'osaient pas trop glorifier Laennec.

Quoiqu'il en soit, les citations que j'ai relevées dans ces manuscrits sus-indiqués permettent de dire que dans l'historique des lésions tuberculeuses des os, des articulations et des ganglions, il faudra dorénavant citer le nom de Laennec.

Il serait à souhaiter que le manuscrit du *Traité d'anatomie pathologique* fut publié sous forme de thèse par un ou plusieurs jeunes bretons un peu régionalistes, et les mânes de Laennec dans le cimetière de Ploaré seraient satisfaites.

*
* *

C'est tout près d'ici à une dizaine de mètres tout au plus, que furent écrits le *Traité d'Anatomie pathologique* et le *Traité d'auscultation*.

On sait que Laennec en débarquant à Paris, habita successivement d'abord au n° 947 de la rue Saint-Dominique-d'Enfer, chez son frère Michel, fin avril 1801 (c'est la rue Royer-Colard actuellement).

Puis le 27 novembre 1801 il va habiter au n° 514 de l'ancienne place Saint-Michel au coin de la rue Saint-Hyacinthe au coin de la rue Saint-Jacques et de la rue Monsieur-le-Prince.

Puis au début de 1803, il va habiter au n° 627 de la rue Saint-Jacques, en face le collège Louis-le-Grand. C'est là qu'il rédigea son premier cours d'anatomie pathologique qu'il commença en novembre 1803.

Le 20 mai 1804 il vient près d'ici, rue du Jardinet au n° 5. C'est là qu'il écrivit son Traité d'Anatomie pathologique resté inédit à son grand regret.

En janvier 1807, il reprend l'appartement de son ami et collaborateur Bayle au n° 3 de la rue du Jardinet, appartement qu'il habita pendant treize ans.

C'est là qu'il écrit en deux ans, de 1816 à 1818, son célèbre Traité d'auscultation médiate pulmonaire.

La rue du Jardinet, dirigée du sud au nord, tombait perpendiculairement sur la rue Mignon, dirigée de l'est vers l'ouest. Cette rue Mignon prolongée tombe actuellement entre la sixième et la septième fenêtre du côté gauche de la façade de la Faculté de Médecine sur le boulevard Saint-Germain.

Entre la rue du Jardinet et l'Ecole de Médecine, il y avait des jardins et une impasse, l'impasse de la rue du Paon Saint-André. Cette rue du Paon, allait de la rue des Cordeliers au milieu de la rue du Jardinet. Actuellement la rue du Jardinet commence à gauche par le n° 1 et à droite par le n° 14. Les numéros pairs n'ont pas encore été rectifiés depuis le percement du boulevard.

Etant donné ces points de repères pris sur le plan Verniquet, le n° 3 de la rue du Jardinet devait être au milieu du boulevard Saint-Germain en face la huitième fenêtre de la façade de la Faculté de Médecine en allant de gauche à droite.

Dans un article du *Paris Médical*, Rouxeau (1) représente une vue de la rue Mignon et dans le fond, l'amorce d'une maison, qui est probablement le n° 3 de la rue du Jardinet et qui fut démolie en 1866.

Si j'avais été consulté pour glorifier par une plaque les habitations principales de Laennec à Paris, ce n'est pas le n° 17 de la rue si déserte de l'Abbé-Grégoire (ancienne rue Saint-Maur) que j'aurais choisi, car Laennec n'y habita que quelques mois. C'est sur le mur de la façade de la Faculté sur le boulevard Saint-Germain que j'aurais conseillé de mettre une inscription rappelant que c'est au milieu du Boulevard, là ou était le n° 3 de la rue du Jardinet, que Laennec rédigea le *Traité d'auscultation* qui l'a rendu immortel.

(1) Rouxeau. — *Paris-Médical*, nov. 1919, partie paramédicale.

UNE AFFAIRE MÉDICO-LÉGALE POLITIQUE AU TEMPS DE LA FRONDE

Le prétendu attentat contre Guy Joly, Conseiller au Châtelet et sa feinte blessure par coup de pistolet.

Par M. TRÉNEL.

L'anecdote de la Fronde qui fait l'objet de cette notice est bien connue et a été racontée dans tous les écrits de l'époque. Mais si elle est banale pour les historiens, nous ne sachons pas qu'elle ait été médicalement exposée dans ses détails. A défaut de nouveauté dans ce travail où nous n'avons eu qu'à colliger les mémoires et les registres du Parlement, la rareté des documents médico-légaux au temps passé en justifiera la longueur et n'est pas sans y prêter quelque intérêt (1).

*
* *

La paix de Rueil n'avait pas apaisé la Fronde et l'année 1649 ne se terminait pas dans une accalmie complète, car la réduction dans le paiement des rentes de la Ville faisait murmurer les intéressés. Ceux-ci s'étaient syndiqués et avaient nommé six syndics pour défendre leurs droits — syndics qui furent com-

(1) Nous ne nous sommes pas astreint à guillemeter chaque emprunt plus ou moins textuel que nous avons fait aux mémoires d'où sont tirés tous ces détails.

En dehors des Registres du Parlement, l'ouvrage le plus important à consulter est l'édition si savamment documentée des Mémoires de Jean Vallier, par Courteault, ainsi que son Complément du journal du procès de la Boulaye. (*Annuaire Bull. de la Soc. d'Histoire de France*, 1911).

Nous saisissons cette occasion d'adresser nos vifs remerciements à M. Courteault pour son bienveillant accueil et l'extrême obligeance avec laquelle il a bien voulu nous faciliter personnellement la lecture de manuscrits inédits.

parés par Omer Talon aux tribuns du peuple, — et il y avait des réunions orageuses au Palais même. On entendait bien encore aussi, un jour ci, un jour là, quelqu'une de ces pistolades que Dubuisson-Aubenay enregistrait ponctuellement dans son Journal, qui certes est l'un des tableaux le plus évocateurs de la Fronde ; mais la population parisienne demeurait tranquille.

Un attentat « très énorme » comme le qualifiera la lettre patente du Roi au Parlement, vint interrompre cette demi quiétude si péniblement acquise. Ce ne fut pas à vrai dire une surprise, car on s'attendait à quelque chose. C'est Goulas qui le dit: « Le bruit était que la Fronde avait publié depuis peu de jours qu'avant Noël on verrait quelque chose de bien surprenant. » C'est là le jeu classique des agitateurs de tenir l'esprit de la population en suspens en faisant « courir un bruit sourd ».

Le 11 décembre au matin, entre 7 et 8 heures, le bruit se répand que Guy Joly, Conseiller au Châtelet, vient d'être victime d'une criminelle agression : un cavalier avait tiré sur lui, dans son carrosse, un coup de pistolet qui le blessait au bras droit et avait disparu.

Or Guy Joly était l'un des syndics des rentiers et le plus actif: frondeur de marque — ce qui lui vaut de la part de Gui Patin (1) le qualificatif de *vir optimus et antiquæ fidei*, — il était évident que les ennemis de son parti avaient voulu supprimer un adversaire gênant et même devenu redoutable. Ce ne pouvait être qu'un coup monté des Mazarins (2).

C'est le président Charton, autre syndic, devant le

(1) Dans une lettre du 7 juin 1649, Guy Patin avait déjà fait l'éloge de la hardiesse et de l'éloquence de Joly, à propos du procès de l'avocat Bautru qu'il réussit à faire élargir.

(2) Guy Patin n'a garde de manquer l'occasion : « Ce pauvre M. Joly... on ne fait point ici de doute que ce coup ne vienne par ordre du Mazarin qui médite encore quelque nouvelle vengeance et néanmoins je trouve qu'il est fort mal conseillé et qu'étant enfermé dans Paris il n'y peut être le plus fort... » Il donne plus loin un détail curieux : « La Reine désiroit que personne ne tirât par la ville des coups de mousquet la nuit, comme on avoit fait les nuits précédentes. »

logis duquel l'attentat avait eu lieu, qui mit l'alarme au Parlement.

Tandis que Joly après s'être fait panser par un chirurgien habitant au bout de la rue des Bernardins, était ramené à son logis, au Cloître Notre-Dame, chez son oncle le chanoine Claude Joly (1), le président se précipitait au Palais où il avait été précédé d'une troupe de rentiers qui envahirent le Parquet de l'audience de la Tournelle, annonçant que Joly était mort et demandant justice de cet assassinat.

Le Président Charton qui était colonel du régiment de la milice bourgeoise de son quartier, avait fait battre le tambour, et se présenta au Palais en équipage de guerre, l'épée au côté, disant qu'on avait voulu le tuer lui même (2).

L'avocat général Omer Talon à qui cette nouvelle « a donné peine à l'esprit » comme il le dit en son langage mesuré, demande « commission pour informer et que deux de Messieurs soient commis pour recevoir la plainte du blessé ».

Grande rumeur : la Grand Chambre est en émoi, les jeunes conseillers des Enquêtes — ce nid de frondeurs — s'y rendent immédiatement ; la Grand Chambre est envahie par les rentiers qui troublent

(1) Claude Joly, était chanoine de Notre-Dame. Tallemant des Rieux le qualifié de comédien. C'était sans doute un don de famille.

(2) Le fougueux colonel avait un tic verbal, il répétait fréquemment : « je dis ça ». Dans son émotion, raconte Joly qui a vraiment le sens du comique, ce bon président comme il l'appelle, répéta son « je dis ça » plus de cinquante fois au lieu de cinq ou six fois comme il faisait d'habitude. C'était évidemment un impulsif, la preuve en est dans les qualificatifs que lui accordent ses confrères dans la séance du Parlement où son rôle dans l'émeute fut jugé (20 janvier). M. Sevin l'excusait en disant qne « Messieurs trouveraient à propos que s'il y avait quelque chose à redire a Monsieur le président Charton il le fallait attribuer à son humeur un peu violente et M. Mesnardeau à son tour disait qu'à son égard « il y avait quelque chose de plus Mais neans moins qu'il y avoit plus de Chaleur que de Malice... ! » Monsieur Quatre Sols s'exprima en les mêmes termes. D'ailleurs quand Charton avait demandé des gardes pour sa sûreté Viole-Douzenceau conseiller clerc de la grand chambre lui avait en termes polis offert des garde-fous.

Cependant il fut dénoncé à Mazarin par le président de Bragelonne comme ayant « donné ordre à son quartier de tenir les armes prêtes pour agir quand lui l'ordonnerait... » Il semble néanmoins qu'il n'était pas dans le secret de l'attentat et que son indignation n'était nullement feinte : il en bégayait de colère. — T. des Réaux cite aussi son tic.

l'audience à huis clos. Le Président Mathieu Molé, fait retirer tout le monde, et, les Messieurs des Enquêtes étant entrés, la Cour, toutes chambres assemblées — les chambres s'assemblèrent d'elles mêmes sans convocation, remarque le rédacteur du procès de la Boulaye — ordonne que l'arrêt de la Tournelle soit exécuté et que toutes diligences soient faites pour prendre les coupables. Il est arrêté de placer le syndic sous la protection du Roi et de la Cour.

Les Conseillers de la Tournelle MM. de Champron et Donjat (1) commis pour aller informer de l'assassinat, se mettent immédiatement en devoir de commencer leur enquête et se rendent auprès du blessé. Celui-ci était déjà pansé. Le chirurgien auquel il avait eu recours s'oppose, tant la blessure est dangereuse à son dire, à ce que son appareil soit levé ; cela dès l'abord impressionne défavorablement les enquêteurs. Cette mauvaise impression s'affirmera le lendemain, quand, à leur deuxième visite, ils trouveront que l'appareil a été renouvelé hors de leur présence, malgré leur ordre formel.

*
* *

Mais il s'agissait bien de Joly! l'affaire s'était terriblement embrouillée le jour même. Dès les premiers moments, le marquis de la Boulaye, frondeur enragé (2), avait excité au Palais un tumulte formidable; accompagné d'une bande d'individus interlopes, il a voulu faire sonner le tocsin au Palais et battre le tambour, sans trouver d'autre résistance que les timides observations d'un auditeur des Comptes, M. des Belles, qui dut se retirer précipitamment pour s'éviter un mauvais parti. Puis cette bande s'est répandue dans les rues, appelant les bourgeois aux armes. Mais personne ne bouge, on était blasé sur de

(1) M. Le Clerc d'abord commis s'étant excusé.

(2) *Le Courrier burlesque de la Fronde* l'avait ridiculisé en le dénommant « Ce Gassion de convoi ».

tels désordres. « Il y eut grande rumeur dans la rue, écrit Goulas, et le bourgeois pourtant n'en branle pas, je veux dire ne ferma point la boutique, ni ne court à la hallebarde et au mousquet ».

Le principal effet de cette levée de boucliers, raconte Joly avec son don du comique que nous avons vu éclater déjà, fut qu'en un instant, le pain fût enlevé dans tous les marchés au double du prix ordinaire, ce que confirme la notation de Mazarin dans son carnet qu'au Marché Saint-Germain le pain renchérit de 8 sols.

Dès la première heure, en présence de la gravité des faits, Mazarin écrivait au duc d'Orléans pour lui demander de venir immédiatement conférer avec lui.

Dans la lettre qu'il lui adressait, il affirmait sa conviction de la simulation : « Il se voit visiblement que c'est un concert fait entre eux à dessein de rebrouiller les affaires et de mettre les armes à la main du peuple. Mais Dieu a permis que leur mauvaise volonté n'a pas eu son effet, et qu'au contraire on en pourra tirer de très bons pour faire toucher au doigt aux Parisiens les artifices étranges dont les malintentionnés se servent pour troubler leur repos... Joly n'est point blessé ; ce qui montre évidemment la collusion et cela a été fait si grossièrement qu'on dict que son cocher, parlant à diverses personnes, a témoigné s'estonner que son maître n'eust fait prendre sur le champ celui qui avait laché le pistolet, qui se retirait seul, au petit pas... » (1).

Cette collusion entre le coadjuteur et le simulateur ne fait pas doute un instant pour Mazarin. Il note dans son carnet que Joly coucha chez le coadjuteur la nuit qui précéda l'attentat, et que le coadjuteur après la blessure alla le visiter avec apparat. Il ne doute pas non plus que ce ne pouvait être un attentat véritable, mais bien simulé et dans le but d'exciter la sédition, car on avait acheté tout le pain et le blé qui était au

(1) Affaires Etrangères, France. T. XXIII, pièces 325... *in* Chéruel, *Histoire de la France pendant la minorité de Louis XIV*, p. 321.

marché, et choisi le samedi, jour où la population se pourvoit pour toute la semaine, et qu'enfin c'était le jour où se tiennent tous les marchés et que de plus on savait qu'à ce jour son Altesse Royale devait aller à Orléans, M. le Prince à Saint-Maur et la Reine à Notre-Dame.

Ainsi l'affaire était manquée, contre l'attente de Beaufort (1) qui, à l'annonce de l'évènement, se tint à tout hasard toute la matinée prêt à monter à cheval avec ses amis. Mais il en fut ensuite bien autre chose. Le soir même, le prince de Condé est prévenu qu'un complot est monté pour attenter à sa vie quand il passera sur le Pont Neuf. Il n'en croit rien, mais, cédant aux instances de son entourage, il se résout à la prudence. Il reste à dîner à l'Hôtel de Grammont, couche chez Prudhomme, fameux baigneur du quartier Saint-Honoré et envoie son carrosse et son escorte habituelle. En passant devant le cheval de bronze, le cortège essuie le feu d'une troupe de cavaliers qui disparut après avoir blessé un laquais du maréchal de Duras (2).

Les choses se compliquent donc, et gravement.

***

Mais revenons à Guy Joly et suivons les résultats de l'enquête qui fut menée d'une part par les lieutenants civil et criminel, d'autre part par les deux conseillers de la Tournelle. Le premier procès-verbal et la première information furent faits à sa requête, par M. Michel Boissy, commissaire et examinateur au Châtelet. Nous donnerons ici des extraits du *Registre du Parlement* qui, croyons-nous, s'ils sont bien connus, n'ont pas encore été reproduits dans leur intégralité. Au point de vue spécial purement médico légal auquel nous nous plaçons (et en raison duquel nous passons sur maint détail historique) ces rapports

(1) Il avait été tenu dans l'ignorance du complot de crainte qu'avec sa légèreté habituelle il n'en fit part à sa maîtresse Madame de Montbazon.

(2) Les témoignages et les on-dit au sujet de cet attentat sont contradictoires.

nous paraissent offrir un certain intérêt, si résumés soient-ils dans ces registres. Ils corroborent le journal si intéressant de Vallier qui a vraisemblablement entendu ou lu les rapports des experts.

La première séance eut lieu sous la Présidence du duc d'Orléans, le lundi 13 décembre.

« Tous Messieurs étant assemblés, M. le duc d'Orléans a dit qu'il estoit venu expres avec ses cousins pour assurer le parlem[t] de la part de la Reyne qu'elle désavoüoit l'Infame et lache action commise en la personne du sieur Joly conseiller au chatellet qu'elle vouloit et entendoit que cette affaire prit son trait et fust poussée à bout afin d'en avoir tous les éclaircissements possible.

« Ensuite de quoi l'on a fait lecture des dictes lettres de cachet et puis l'on a commencé par la plainte faite par devant le Commissaire du Chastelet par le sieur Joly, l'Information faite à sa requeste la plainte faite par devant les commissaires de la Cour et les Informations qu'ils ont faicte, comme l'on faisait la lecture de la déposition d'un des tesmoins qui disoit avoir Esté envoyé de la part de M. le président Charton le dit sieur président Charton qui estoit en sa place auroit dit qu'il ne croyoit pas qu'il eust rien à redire.

« Ensuitte de quoy lon a poursuivy la lecture des Information et raports de visitations. Il y avoit deux raports, lun faict doffice par les chirurgiens ordinaires de la Cour et lautre par les Medecins et chirurgiens du Sieur Joly par l'un et l'autre des raports Il aparaissait que le dit sieur Joly estoit légèrem[t] Blessé d'une escorchure et meurtrissure au Bras. Messieurs les commissaires dans le raport qu'ils firent, firent description de l'estat du pourpoint et chemise du dit sieur Joly lors qu'il fut frapé mesme du carrosse ou il estoit, a l'esgard du Pourpoint Il cest trouve en deux endroits des trous grands comme un double la chemise nest point percée et les coups de meurtrisseure ne se raportent aux trous du pourpoint pour le carrosse. Ils ont trouve de la frange du

costé droit Bruslé ung peu de papier au lieu de Boure dedans et le Mantelet dudit Carrosse du Costé Gauche perce en deux endroits comme estans coups de pistollets.

« Pour la preuve des Informations il est constant que le Samedy Unziesme sur les sept heures du Matin le dit Sieur Joly estant dans la rue des Bernardins allant dans son carrosse et passant devers la place Maubert ung cavalier monté sur un cheval alesant couvert dune Casaque rouge avec Gallands et Passements d'or et d'argent ayant deux pistolets à larson de la selle de Poil chatain aagé de trente ans ou environ le visage plain piqua son cheval et ayant passé le carrosse fist carracol et mit ung pistollet a la Main lequel il tira dans le Carrosse du dict sieur Joly ou Il estoit au fonds par la portiere du costé droit disant mordieu voila pour apprendre a parler et Incontinent ledit cavalier et autres qui le suivoient prirent la fuitte et s'en allèrent le dit Sieur Joly mist pied a terre et s'en alla chez un chirurgien et ung tesmoing dit qu'il a ouy dire au Cocher du dict Joly que si son maistre eust voulu Il eust couru apres le dit Cavalier et l'eust attrapé mais que son maistre ne lui voulust pas permettre.

« Ensuite de quoi les conclusisns des gens du Roy ont esté leues. Ils requeroient que ledit Cavalier ainsy qu'il est designé cy-dessus fust pris et apprehendé au corps si pris et apprehendé pouvoit estre sinon les biens saisis et annotez et crié à trois Briefs Jours qu'il seroit passé outre à la Monition et enioint à tous officiers du Chastellet de faire toutes perquisitions et diligences possibles pour seavoir ou cest sauvé le dit cavalier et à lesgard de la requeste presenté par le procureur general est intervenu arrest separé portant que luy seroit delivré commission pour Informer des faits contenües en la dite requeste circonstances et dependances mesme permis d'obtenir monition ».

Vallier s'exprime plus catégoriquement. D'après

lui, les experts du Parlement constatent que Joly avait deux petites contusions au bras droit, de la largeur d'un sol, sans effusion de sang, que sa robe était percée et la manche de son pourpoint aussi, mais que le taffetas dont elle était doublée ne l'était aucunement, non plus que la manche de la chemise. Les commissaires ayant considéré longuement la blessure « elle ne passe dans leur esprit que pour une légère contusion (sans aucun sang ni entamure) et que l'on avoit sans doute excitée tout exprès à force de pincer et de frotter la partie offensée » (1).

Madame de Motteville, avec sa lucidité habituelle, note aussi qu'ils rapportèrent que Joly n'était point blessé mais que selon les trous qui etoient à son habit, il le devoit être.

*
* *

Nous possédons les noms des expérts médecins et chirurgiens qui eurent à intervenir, ils sont donnés dans l'Arrest en faveur du sieur Joly qui porte l'énumération suivante : « Rapport de visitation de la personne d'iceluy Joly dudit jour et douzième en suivant signé *Moreau* médecin, *Mesnard*, *Tagnon* et *la Saullaye*, chirurgiens.

Autre rapport de la visitation de sa personne fait par l'Ordonnance de la dite Cour par les médecins et chirurgiens jurés d'icelle du dit onzième décembre. Signé : *Rinssant* médecin, *Granger et Belloy*, chirurgiens... (2) ».

(1) « Ce qui fait présumer que le premier appareil est une supposition et quc l'on a fait depuis des marques rouges qui sc sont trouvcz lors du rapport leue par devant Messieurs les.rapporteurs », est-il dit ailleurs dans le Journal du Parlcment. L'aveu de Joly rétablit les faits — mais n'en déplaise aux Commissaires et à Jean Vallier, une contusion est possible sans que tous les vêtements soient percés par un coup de feu. Nous avons vu un homme présentant une contusion de ce genre, dans un accident de chasse ; et durant la guerre, nous avons assisté de très près au fait suivant : un blessé eut en même temps que deux autres plaies pénétrantes, sa vareuse percée par un éclat, avec contusion légère, il est vrai, du thorax, sans que la chemise fut déchirée.

(2) Quelques mots sur plusieurs des experts qui étaient des plus notables praticiens.

Tout d'abord il s'agit sans nul doute de *Moreau* le père, doyen de la Faculté, sur lequel Gui Patin ne tarit pas d'éloges. Il le compte parmi les

Joly lui-même qui ne donne pas les noms de ces experts nous en fait connaître un dernier bien plus important et qui a un autre titre de gloire — celui d'avoir servi de plastron à Molière et à Boileau (1) et

« Chiaoux » de la Faculté, l'appelle « savant homme et forte tête, digne homme, d'une rare érudition et d'une grande doctrine, *infinitæ lectionis virum agnosco sed proh dolor! raræ texturæ et imbecillæ valetudinus* », et il déplora sa disparition quand il mourut (en 1664) « de vieillesse et de trop de travail, son immodération dans l'étude l'a fait paraître vieux avant le temps ». Peut-être aussi la tristesse de voir son fils, jeune docteur de 1648, ivrogne et débauché, tromper les espérances qu'il annonçait. « Il est si fort ivrogne qu'à peine se passe-t-il un jour qu'il ne s'en donne à cœur joie ». Celui-ci fut néanmoins nommé à la chaire professorale de son père, malgré sa conduite peu honorable. Il mit peu après le comble à l'indignation de Patin en vendant la bibliothèque de son père qui fut acquise en partie par Fouquet.

Quant à *Sébastien Rinssant* (ou *Rainssant*) sectateur de l'antimoine, c'est un affamé d'écus qui en Compagnie de D. de Bourges, *quibus tale facinus est familiaris*, assassina la fille de M. de Villemontel, et avec Vallot, fit mourir du choléra-morbus le garde des Sceaux. Gui Patin le met en bonne place dans une liste de charlatans. Il ne lui accorde pas grâce même à la mort quand il dut être taillé. « Il a fait toute sa vie le charlatan et veut mourir en charlatan ».

Parmi les chirurgiens, nous ne trouvons cités à l'*Index funereus chirurgicorum Parisiensum* par M. J.D.V. (Devaux 1714) que *Jean Granger* « *anatomicus valde existimatus* » et *Jean Mesnard* chirurgien du Roi lequel Gui Patin en annonçant sa mort qualifie de « vieux chirurgien fameux de la Place Maubert, habile homme et bien riche ». Devaux l'intitule « *D. Chir. Regis et Barbitonsoris Prim. Legatus, in urbe consultor et operator præstantissimus* ».

Martin Belloy (ou *Marin Belloir*) est cité par Corlieu dans sa liste α des maîtres chirurgiens.

α Cette liste manuscrite se trouve avec celle des docteurs régents dans l'exemplaire de son ouvrage sur l'ancienne Faculté de Médecine de Paris qu'il a légué à la Bibliothèque Nationale. C'est son exemplaire personnel enrichi d'innombrables notes, plans et copies de sa main, de documents inédits et d'une immense bibliographie, bien précieux pour les curieux de l'histoire de la médecine (Rés. T⁶ 789ᴮ).

(1) Au vers de Boileau souvent cité qui fait allusion au scandaleux cheval de Guénaud, nous pouvons ajouter ceux tirés du manuscrit qu'édita de Barthélemy et dont le tirage restreint fait qu'ils sont moins connus. C'est la Satire attribuée à Scarron intitulée *Les Médecins du XVII*ᵉ *siècle*. Dans ce récit comique d'une consultation de trois médecins, c'est vraisemblablement Guénaud qui est censé parler :

L'Université, quel éclat
Garde-t-elle à pied par la Ville
Marchant avec sa famille?
Elle croirait faire un grand mal
D'aller dans Paris à cheval
Tant cette ancienne observance
Est pour elle en grand révérence.

A noter la conclusion qui est toujours vraie :

Le plus jeune fit l'escrivain
Laissant dessus un papier sale
Le résultat de leur cabale
En mots si rongnes et si perdus
Que diable ne les eus pas lus.

il ne laisse pas de s'en moquer visiblement, car pour être médecin de la Cour, le docte expert ne s'en est pas moins montré digne des ironies des satiriques. C'est *Guénaud* que nous voulons dire. Celui-ci (1) « eut ordre de la Reine d'aller le soir au Palais Royal pour rendre compte à Sa Majesté de ce qu'il avoit vu, ce qu'il fit en assurant qu'on ne pouvait pas douter de la vérité de la chose ; qu'il avait trouvé beaucoup de fièvre à M. Joly ; et que le plus grand comédien du monde ne pouvait porter la dissimulation si loin dans une affaire de cette nature... » C'est du pur Molière, et Joly qui méritait bien le titre de comédien que Guénaud lui refusait doctoralement, dut s'amuser fort de la farce où il était acteur, auteur et metteur en scène. Comme auteur, il s'était dépassé dans la composition du scénario et, comme acteur, il s'était fort distingué dans la représentation.

*
* *

Mais Joly avait eu beau « faire grand bruit et émouvoir tout le voisinage par un beau vacarme tel qu'il n'y eut personne qui ne le crut et ne le plaignit... Il prit les passants à témoin de cet assassinat, en demanda justice à tous les gens de bien et n'omit aucun artifice pour couvrir sa fourbe et porter le peuple à prendre les armes pour sa défense ».

Malgré toutes ces couleurs, dès les premiers jours, son aventure était mise en vers comme il convenait au temps des Mazarinades (in Journal de J. Vallier).

Que tu as mal joué, grand fourbe, ton rolet
Que grossière d'abord parut ton entreprise,
Quoi, nous persuader qu'un coup de pistolet
Avait pu te blesser sans percer ta chemise.

Quoique « l'insigne fourbe et supposition » de Joly ait été recconnue par tous les contemporains, les circonstances en restèrent obscures pour eux. La très

(1) Le premier médecin du roi eut plus tard officiellement la haute main sur la médecine légale (Corlieu).

sage et très fine Madame de Motteville l'avoue ; après avoir toutefois noté que c'était « un favorable coup de pistolet » et qu'il « arriva par choix ou par aventure, que ce fut dans sa rue et proche le degré du président Charton..., toute cette intrigue, conclut-elle, a toujours été couverte d'un voile épais et personne n'a paru en rien savoir de particulier ». La bonne dame si curieuse de son naturel et toujours si bien informée, est un peu mortifiée de n'avoir pu découvrir le fin mot du mystère. « Quelques-uns de cette cabale, ajoute-t-elle, si la honte d'y avoir eu part ne les en empêche, laisseront ce secret à la postérité. » Elle était bon prophète.

Le héros même de l'équipée, amoral s'il en fut et ayant toute honte bue, a complaisamment raconté l'affaire en grands détails.

*
* *

Comme l'écrit Madame de Nemours, « les chefs de la Fronde que la persécution ni le blocus n'avaient pu abaisser, s'abaissèrent d'eux-mêmes lorsqu'on les laissa en repos, tant par la présence du roi que parce que le peuple les oubliait. Ainsi ils jugèrent entre eux qu'il fallait quelque nouveauté pour les ranimer. » C'est Montrésor, le mauvais génie du duc d'Orléans, l'éternel conspirateur qui, à Amiens, en 1636, durant le siège pour la reprise de Corbie, n'attendait qu'un signe de son maître pour tuer Richelieu en pleine rue, c'est Montrésor qui eut le premier l'idée de simuler un attentat contre l'un des plus notables frondeurs, pour soulever de nouveau le peuple. Mais aucun des chefs du parti n'eut l'audace ou le courage de courir le risque. C'est alors qu'avec quelque dédain pour eux, Guy Joly, homme à toutes mains, s'offrit pour jouer le premier rôle. Le duc de Noirmoutiers fournit l'autre acteur principal, d'Estainville, l'un de ses gentilshommes, tireur émérite. Une répétition fut faite. Ce serait ôter toute saveur au récit de Joly que de ne pas le citer textuellement. C'est lui, en effet, qui avait monté toute l'affaire. Les frondeurs se sen-

tant menacés avaient déjà mis en branle les rentiers mécontents, mais cela ne suffisait pas pour émouvoir les Parisiens, il fallait susciter un tumulte et, chose plus indispensable, provoquer l'intervention du Parlement toujours prêt à affronter le pouvoir royal. Laissons-le parler :

« La difficulté fut à trouver des prétextes suffisants et des raisons assez pressantes pour assembler le Parlement... » Noirmoutiers, évidemment soufflé par Joly, renouvela alors la proposition de faire « une entreprise feinte sur le duc de Beaufort ou sur le sieur de Broussel, en les faisant attaquer dans une rue par des gens inconnus ou masqués, ce qu'on supposait devoir faire un soulèvement général. Mais on trouva des difficultés dans le projet, attendu qu'il fallait être d'intelligence avec celui qu'on attaquait, ce qui ne pouvait se faire avec ledit Broussel ou avec le duc de Beaufort. On craignait le défaut de secret. Le coadjuteur se proposa aussi, mais il n'appuya pas assez pour faire croire qu'il le souhaitait tout de bon. »

Cela ressort bien, en effet, de ce que dit de Retz dans ses Mémoires : « Le diable monta à la tête de nos subalternes ; ils crurent que cette occasion tomberait si nous ne la relevions par un grain qui fût de plus haut goût que les formes ordinaires du Palais. » Ce furent les propres mots de Montrésor, dont la proposition combattue par le coadjuteur, prétend celui-ci, fut appuyée par le président de Bellièvre « qui traita mon scrupule de pauvreté : il me pria de me ressouvenir de ce que j'avais mis autrefois dans la *Vie de César* que dans les affaires publiques, la morale a plus d'étendue que dans les particulières. »

Tout cela est bon, mais en réalité, les hésitations du coadjutateur avaient une autre cause que la pusillanimité qu'insinue Joly, et une cause toute médicale : le coadjuteur avait... la chaude-pisse, gonocoque de noble souche, mais enfin chaude-pisse comme le commun des laïques tout homme d'église qu'il était; ceci n'est pas un on-dit ou une médisance, c'est de lui-même que nous le tenons, écrit de sa propre main, selon son éditeur, — dans le manuscrit original de ses mémoires, — passage soigneusement biffé ou omis

dans les copies anciennes dont l'une déclare « cet endroit le plus gras de la vie de M. le Cardinal (Feillet). Petite cause médicale, grand effet politique :

« Madame de Brissac avait une petite incommodité que Monsieur son mari lui avait communiquée à dessein à ce qu'elle m'a dit depuis, et par la haine qu'il avait pour elle. Je crois, sans raillerie, que par le même principe, elle se résolut à m'en faire part. Je ne la cherchais nullement : elle me rechercha : je ne fus pas cruel. Je m'aperçus que j'eusse mieux fait de l'être justement quatre ou cinq jours devant que le procès criminel commençât. »

Cette mésaventure amoureuse si inopportune qu'elle fût, n'empêcha pas le coadjuteur, le jour de Noël, d'édifier les fidèles par un sermon qui eut un grand succès. Il n'alla pas jusqu'à prêcher sur la continence, il se contenta de la charité. Il fut touchant. « Toutes les bonnes femmes pleuraient. » Mais au sortir, il subit une extrême mortification. Ce bavard de Noirmoutiers à qui il avait dû se confier pour lui emprunter son chirurgien, n'alla-t-il pas trahir son secret auprès de Mademoiselle de Chevreuse.

Revenons au récit de Joly :

« Enfin Joly qui avait déjà conféré sur ce sujet avec le comte de Montrésor et le sieur d'Argenteuil, résolut de se proposer lui-même. Il espérait que sa qualité de syndic soulèverait les rentiers dont le bruit qu'ils ne manqueraient pas de faire impétueusement produirait l'assemblée des Chambres.

La proposition fut approuvée de toute la compagnie où il n'y avait assurément personne qui eût voulu risquer d'en faire autant. Pour l'exécution, le marquis de Noirmoutiers se chargeait de donner un gentilhomme qui était à lui, bon tireur et très adroit, nommé d'Estainville, pour tirer un coup de pistolet au sieur Joly lorsqu'il passerait dans son carrosse, suivant les mesures qui seraient prises entre eux. Et le marquis de Fosseuse promit de fournir à d'Estainville un bon cheval pour se sauver.

Pour concerter les moyens de l'exécution, Argenteuil et Joly furent le vendredi au soir chez le marquis de Noirmoutiers qui demeurait dans la rue Bethisy, dans la maison où l'amiral de Châtillon était logé, quand il fut tué à la journée de la Saint-

Barthélemy. Ils y trouvèrent d'Estainville qui les attendait dans une chambre fort écartée, où on ajusta le pourpoint et le manteau de Joly sur un morceau de bois, dans une certaine attitude, une des manches du pourpoint était pleine de foin, sur laquelle d'Estainville tira un coup de pistolet avec tant de justesse qu'il la perça précisément où elle devait être percée. Après quoi il fut arrêté entre eux que le véritable coup serait tiré le lendemain sur les sept heures et demie du matin, dans la rue des Bernardins, vis-à-vis la porte où logeait Argenteuil, qui n'était pas bien éloignée de celle du président Charton, où Joly allait presque tous les jours.

La chose fut faite comme on l'avait projeté. D'Estainville s'approcha du carrosse, Joly se baissa et le coup passa par dessus sa tête, et si bien ajusté qu'il se rapportait parfaitement à la situation où Joly devait être dans le carrosse, derrière lequel il n'y avait pas de laquais qui avaient été envoyés exprès en différents endroits de peur qu'ils n'empêchassent le dessein. Après le coup, d'Estainville se sauva le plus vite qu'il put, mais ce ne fut pas sans danger, son cheval s'étant malheureusement abattu sur le pavé. Il vint à bout cependant de trouver l'Hôtel de Noirmoutiers par des chemins détournés et, la nuit, renvoya le cheval du marquis de Fosseuse qui le fit mener à la campagne et empoisonner pour en ôter tout à fait la connaissance...

Aussitôt après l'action, Joly fut conduit chez un chirurgien au bout de la rue des Bernardins, vis-à-vis Saint-Nicolas-du-Chardonneret, où ayant été déshabillé, on lui trouva au bras gauche une espèce de plaie qu'il s'était faite lui-même la nuit avec des pierres à fusil, de sorte que le chirurgien ne douta pas que ce ne fut l'effet du coup et qu'il y mit un appareil dans les formes.»

Le coup était bien monté. Tout faillit cependant être dévoilé dès le début de l'enquête par une de ces inadvertances qui perdent si souvent les plus astucieux criminels.

« Il arriva une autre chose qui était capable de tout gâter. D'Estainville avait mis dans son pistolet pour servir de bourre un dessus de lettre qui lui avait été adressée, mais par bonheur son nom se trouva brûlé ; le reste du papier fût ramassé avec les balles encore toutes chaudes par le sieur Bignon avocat général qui demeurait dans le cloître des Bernardins, ce qui contribua beaucoup à persuader le public » (1).

(1) Tous deux risquaient gros car si la fraude était découverte il n'y

*
* *

La séance du 11 décembre avait été très orageuse. Le président Charton avait laissé entendre que le Conseiller honoraire de Champlatreux (fils du président Mathieu Molé) était l'instigateur du crime. Le vieux Broussel, séditieux impénitent, avait proposé de se saisir des portes de Paris — sous couleur d'empêcher l'assassin de s'enfuir — en réalité pour affirmer le pouvoir du Parlement.

La Ville ne s'était pas moins émue que le Parlement. Dès les premiers moments sire Jehan Rousseau, quartenier, averti par le bruit qui se répandait dans la cité, était venu à l'Hôtel de Ville prévenir le Prévot des Marchands et les Echevins ; et comme le bruit s'étendait et que chacun en parlait à sa fantaisie ceux-ci se rendirent chez le Chancelier qui déclara « aux dicts Sieurs de la Ville que c'était une pièce jouée à desseing d'esmouvoir le peuple à sédition ». Il les envoie au Cardinal qui « ne parut jamais plus guay ni plus résolu ; nous raconta tout ce qui se peut dire de cette action à la louange de Paris et des Parisiens ». Dans cette circonstance au moins et dans la suite de l'affaire, Mazarin démentait donc l'opinion qu'avait de lui son frère le cardinal de Sainte Cécile qui disait d'après Choisy : *Il mio fratello e un coglione*; *fate rumore, gli farete paura* ».

Dès le lendemain, ils sont convoqués par la régente avec ordre de se faire accompagner « d'aulcuns de MM. les conseillers, colonels et quarteniers ». Dans cette entrevue, le Chancelier donne comme instruction aux colonels de réunir leurs officiers et de leur enjoindre de ne point mettre leurs gens en armes

allait rien moins que de la peine capitale, c'était la jurisprudence à l'égard des simulateurs ainsi que l'a montré notre collègue Sérieux dans un de ses travaux si attachants sur les aliénés sous l'ancien régime (*a*). Un officier des Gardes du Corps, Truch de la Chaux, se blessa à coups de couteau, en vue d'obtenir la croix de Saint-Louis et une pension. Convaincu de simulation, il fut exécuté.

(*a*) P. Sérieux et Libert. — *Les anormaux constitutionnels à la Bastille*. (Congrès des Aliénistes et neurologistes de langue française, XXI[e] session, Amiens 1911.)

qu'ils n'en aient reçu mandement de la ville. Ceci faillit provoquer un conflit le surlendemain où les seize colonels (1) ayant à leur tête le duc de Montbazon, convoqués par le duc d'Orléans, celui-ci demanda que la liste des colonels et des capitaines, quartier par quartier fût remis à son secrétaire, afin qu'il sût où envoyer s'il a quelque chose à leur ordonner. La dessus le prévôt et les échevins réclament avec respect, mais énergie que les ordres leur fussent adressés à eux-mêmes « par les voyes ordinaires et accoutumées pour être transmis aux bourgeois de la ville ». Le duc d'Orléans sentit qu'il ne fallait pas empiéter sur les droits traditionnels de la commune. Les temps de la monarchie absolue n'étaient pas venus.

(A suivre).

L'ANATOMISTE PIERRE CAMPER ET SA DOCTRINE SUR L'EDUCATION PHYSIQUE DES ENFANTS

Une aberration de J.-J. Rousseau.

Par G. VARIOT, Médecin honoraire de l'Hospice des Enfants assistés.

Le nom de l'anatomiste hollandais Pierre Camper est surtout resté célèbre par la découverte de l'angle facial qui constitue encore l'une des bases de la crâniométrie. Mais ce n'est-là qu'un détail dans l'ensemble des recherches qu'il a poursuivies et des travaux qu'il a publiés à la fin du XVIII[e] siècle. A cette

(1) Les registres de l'Hôtel de Ville donnent la liste de Messieurs les colonels de Paris. Il est à noter que tous sont des parlementaires.

époque la spécialisation dans les diverses branches de la médecine et dans les autres sciences n'était qu'ébauchée, et l'on rencontrait encore de grands esprits qui exerçaient leur activité dans la sphère illimitée des connaissances humaines. Pierre Camper fut un de ces hommes qui méritaient mieux encore le titre d'encyclopédistes que les collaborateurs de d'Alembert et de Diderot.

Il était né à Leyde, en Hollande en 1722. Son père, qui était ministre du saint Evangile, était lié d'amitié avec l'illustre Boerhave et était en relation avec la plupart des savants et des artistes de son pays. C'est ce qui nous explique qu'il fit donner à son fils une éducation très soignée et une instruction extrêmement étendue qui lui permit de s'intéresser plus tard aux sujets les plus divers et de participer en même temps au mouvement scientifique et artistique.

En parcourant l'éloge de Camper prononcé à l'Académie des Sciences par Vicq d'Azyr, on est étonné de l'ampleur de ses connaissances et de la variété des sujets qu'il a pu aborder. Il a publié d'innombrables mémoires en médecine et en chirurgie, en anatomie humaine et comparée et en anatomie artistique. Il s'est occupé spécialement de l'hygiène et des maladies de l'enfance. Il était le Buffon de la Hollande au XVIII[e] siècle et correspondait avec les savants de toute l'Europe. A Paris il était en relation avec Winslow, Astruc, J. L. Petit, Buffon, Daubenton, et aussi avec Montesquieu et d'Alembert. La description de l'angle facial par ce savant est postérieure de quatre années à la découverte de l'angle occipito-orbitaire de Daubenton, qui permet de reconnaître si les animaux sont aptes ou non à la station bipède. Broca a émis l'idée que l'anatomiste hollandais s'était inspiré de la découverte du savant français.

Cet aperçu historique suffit à montrer les aptitudes multiples et la souplesse d'esprit de ce grand homme, et c'est une bonne fortune pour les puériculteurs qu'il ait exposé sa doctrine sur l'*Education physique des enfants* dans un mémoire présenté en 1760 à

l'Académie de Harlem qui avait mis ce sujet au concours.

Les opinions de ce savant sur l'hygiène infantile diffèrent peu de celles admises par le médecin français Désessarts, dont le livre sur l'*Education corporelle des enfants en bas âge* date aussi de 1760 : ces idées avaient donc cours dans toute l'Europe, et il n'est pas étonnant que J.-J. Rousseau se les soit appropriées, pour les développer dans le premier livre de l'*Emile*.

La dissertation plus condensée de Camper l'emporte sur l'ouvrage, un peu long et diffus, de Désessarts, par l'élévation d'esprit, l'érudition, la fermeté et la clarté du style. L'analyse, avec citation, que nous allons donner de la doctrine de Camper, permettra de voir qu'elle a été acceptée presque telle qu'il l'avait formulée, jusqu'à la fin du siècle dernier, c'est-à-dire jusqu'à ce que la puériculture fit des progrès décisifs par l'application de la doctrine pastorienne à la stérilisation du lait, et par l'introduction de la balance et de la toise dans le contrôle de la croissance des nourrissons. Il est digne de remarque que ce savant, si lettré, connaissant à fond les auteurs grecs et latins, recourt souvent à des citations anciennes pour appuyer ses préceptes.

En commençant il donne des conseils judicieux d'hygiène, sur ce que les accoucheurs ont appelé récemment la *puériculture prénatale*. « Les parents, écrit-il, ne paraissent pas propres à la génération dans tous les temps, aussi Lycurgue voulait-il que les hommes ne connussent que rarement leur femme, pour que leur ardeur fût d'autant plus grande et les enfants d'autant plus robustes. Plutarque conseillait aux parents de s'abstenir de vice quand ils se disposaient à l'acte de la génération. Lycurgue défendit aux femmes enceintes de boire du vin ou du moins voulait qu'elles le détrempassent avec beaucoup d'eau (1).

(1) Toutes ces citations anciennes sont justifiées dans l'ouvrage imprimé, par des renvois précis à l'auteur auquel elles sont empruntées.

Devanter conseille aux hommes d'user avec modération du thé et du café, afin de produire des enfants plus vigoureux.

D'accord avec Buffon, Camper rejette l'opinion des anciens admettant l'influence de l'imagination de la mère pour modeler le produit de la conception. « Rien ne contribue davantage à la génération d'un enfant sain et robuste que la vie réglée et modérée du père, la bonne constitution de la mère et la manière dont elle se nourrit... Une vie trop sédentaire est nuisible à la mère et à l'enfant. C'est pour cette raison que les femmes de la campagne accoutumées à un travail journalier, donnent le jour à des enfants sains et robustes et sont aussi généralement plus fécondes ». Ces préceptes n'ont pas vieilli et pourraient encore être distribués dans les consultations prénatales.

Voyons les soins après la naissance. Après la ligature du cordon on doit laver les enfants. « Plusieurs peuples sauvages plongent immédiatement après la naissance, leurs enfants dans les eaux froides de quelque rivière, pour les habituer par là au froid, comme nous l'apprend Aristote ; mais les Grecs lavaient les enfants avec de l'eau chaude et cela pendant longtemps, ce qu'Hippocrate loue beaucoup ».

Camper conseille d'examiner soigneusement le corps et les membres pour s'assurer s'il n'y a pas quelque difformité à laquelle on pourrait remédier : il signale la difficulté qu'ont les enfants pour téter, lorsqu'ils ont les lèvres et surtout le palais fendus. Il ne veut pas que les enfants soient enmaillotés d'une manière serrée, on doit les laisser à l'aise pour les mouvements.

Il partage donc les idées, alors nouvelles, de Buffon et de Désessarts qui réagissaient contre la coutume de ficeler les nourrissons avec des liens.

« Il est nécessaire, dit-il de bien couvrir la tête des enfants pour garantir l'ouverture qu'il y a entre le sinciput et les pariétaux, qu'on appelle fonta-

nelle » et qui se ferme, en Hollande, à deux ans environ. Un air libre et pur est fort salutaire aux enfants, la chambre où on les élève, doit être située au midi, pour qu'elle reçoive largement les rayons du soleil.

Nous ne pouvons rien dire de mieux aujourd'hui. Les enfants doivent être emmaillotés devant le feu. Il faut que le ventre soit bien couvert et soutenu, parce que les intestins sont contenus dans des parties molles. Les corps (on nommait ainsi les corsets à baleine) sont utiles pour que les nourrices n'offensent point les côtes, mais ils ne doivent pas être trop longs, descendre trop bas, ni surtout remonter jusqu'aux aisselles, car ils pourraient gêner la circulation du sang.

Suit une discussion sur les berceaux qui est encore d'actualité : « plusieurs médecins n'approuvent pas l'usage des berceaux, parce que les oscillations continuelles doivent entraîner, disent-ils, des vertiges. J'aime assez les berceaux, ajoute-t-il, parce qu'ils donnent au corps un mouvement doux, parce qu'ils procurent un certain calme à l'esprit. Il ne faut donc pas les rejeter, à moins qu'on ne veuille soutenir avec Aristote que les cris et les pleurs servent à fortifier les enfants ». Camper pense justement que les cris et les pleurs leur occasionnent plutôt des hernies. Il ne veut pas qu'on laisse les nourrissons toujours gisants dans leur berceau. « Lorsqu'ils sont éveillés, il faut que la nourrice ou la garde les porte tantôt sur le bras droit, tantôt sur le gauche, pour que l'épine du dos ne se courbe pas... et plus loin je ne puis montrer assez mon étonnement de ce que les nourrices, les mères même excitent leurs enfants à courir lorsqu'ils peuvent à peine se tenir sur leurs pieds. Par ces efforts prématurés les fémurs, les tibias et les chevilles des pieds prennent une position vicieuse, parce qu'ils sont encore trop faibles pour soutenir le poids du corps. Ces efforts d'ailleurs ne les font pas marcher plus tôt, car il ne s'agit pas seulement de force, mais d'une expérience qui ne s'acquiert qu'avec le temps. Il est naturel aux enfants de com-

mencer à se traîner sur leur quatre membres, comme les quadrupèdes jusqu'à ce qu'ils aperçoivent qu'ils ont assez de force pour soutenir le poids de leur corps ; alors ils se redressent et se hasardent peu à peu à marcher debout. »

Un chapitre de la dissertation est consacré à la nourriture des enfants. « Immédiatement après leur naissance, les enfants n'ont besoin d'aucune nourriture et il ne faut leur en donner qu'ils aient lâché le ventre, car les gros intestins sont remplis de déjections. Il vaut donc mieux qu'ils restent sans manger jusqu'à ce que les seins de la mère soient remplis, ils tettent d'ailleurs avec plus d'avidité lorsque la faim les presse ». Nous ne pensons guère autrement aujourd'hui.

Plus loin : « je pourrais entrer ici dans une longue discussion, si je voulais rappeler tous les devoirs des mères.., mais il est inutile de m'étendre beaucoup sur cette matière ; la sage nature, les seins gonflés par le lait, la tendresse maternelle et généralement le peu de fortune, forcent les mères à nourrir elles-mêmes leurs enfants, d'ailleurs notre siècle n'est pas encore assez dépravé pour que ces sources précieuses soient entièrement taries par le désir de conserver un peu de beauté passagère. » Camper, en Hollande, partageait donc entièrement les idées des médecins français sur ce grave sujet et J.-J. Rousseau n'a fait que les reproduire par les exhortations qu'il adresse aux mères dans son *Emile*.

« Le plus souvent c'est la faiblesse qui empêche la mère d'avoir du lait, quelquefois aussi ce sont des excès, il faut alors avoir recours, malgré elle, à une nourrice, principalement lorsque l'enfant est d'une constitution faible... Cependant c'est le lait de la mère qui convient le mieux à l'enfant, mais lorsqu'il manque on doit bien prendre une nourrice mercenaire, et c'est le lait de femme qui est la meilleure nourriture, il convient donc de choisir une nourrice saine qui soit accouchée dans le même temps que la mère. Mais les nourrices bien saines sont fort rares

dans les grandes villes ; on peut même les soupçonner toutes d'être attaquées de la maladie vénérienne qui s'étend de jour en jour davantage. Si l'on prend quelque fille séduite, on fait courir à l'enfant de grands dangers, qui sont un peu moindres à la vérité avec les femmes mariées ; cependant la mauvaise conduite de leur mari ne permet pas d'être entièrement tranquille sur le sort du pauvre nourrisson ». Peut-on parler plus sagement ? Plus loin nous lisons : « Il est nécessaire que la nourrice soit bien nourrie, c'est-à-dire qu'elle mange des aliments légers et succulents qui contribuent à augmenter son lait, mais, suivant Aristote et Platon, il ne faut pas qu'elle boive de vin. Je pense que le vinaigre est également nuisible... du moment que la nourrice se trouve enceinte on doit sevrer l'enfant, car il est à craindre qu'elle détruise le fruit qu'elle porte...

Il arrive souvent que les nourrices cessent d'avoir du lait parce qu'elles sont trop bien nourries ; elles mangent des aliments auxquels elle n'étaient pas accoutumées..... L'enfant reçoit alors peu de lait, mais en revanche beaucoup d'aliments qu'un adulte aurait de la peine à digérer ». Voyons maintenant l'allaitement artificiel. — « Quand il est impossible de se procurer du lait de femme, il faut prendre du lait de chèvre ou d'ânesse, quoique la digestion en soit moins facile pour les enfants d'une constitution faible ». Il donne la préférence au lait de chèvre, quoique le lait de vache soit généralement considéré, dit-il, comme le plus sain... Jusqu'à ces derniers temps les instructions aux mères élaborées par l'Académie de médecine de Paris recommandaient encore *indistinctement*, pour nourrir artificiellement les enfants, le lait de vache, de chèvre ou d'ânesse. Mais nous savons aujourd'hui que le lait de chèvre est lourd et indigeste pour les nouveaux-nés de même que le lait de vache cru, pur.

Pour ce qui est des *bouillies*, Camper relate « qu'à l'hospice des enfants trouvés de Paris, qu'il a visité, la bouillie se fait avec du lait, de la farine de froment

et quelques jaunes d'œuf ; ... il est nécessaire de nettoyer souvent les vaisseaux qui servent à préparer la bouillie, car on ne saurait croire combien leur malpropreté contribue à faire abonder l'acide du lait. Je ne sais cependant si les enfants pourraient user longtemps de cette nourriture sans en être incommodés, parce qu'en général on les envoie, au bout de trois ou quatre jours, chez une nourrice à la campagne ». Il nous indique la manière dont il préparait la bouillie de ses propres enfants, avec du biscuit de froment bouilli, avec de l'eau de pluie, dans laquelle « on versait autant de lait pur, froid, de vache, qu'il est nécessaire pour délayer la pâte » ; il faisait ajouter un peu de savon d'Espagne (mélange d'huile et de soude et du sucre, pour dissiper l'amertume du savon. En somme c'était une bouillie au lait légèrement alcalinisée avec le savon d'Espagne.

Camper connaissait déjà les inconvénients des bouillies épaisses. « En Hollande, dit-il, les femmes font souvent bouillir de la mie de pain dans du lait, mais pour cela il faut que le pain soit parfaitement cuit, sinon cette bouillie devient si visqueuse que les enfants ne peuvent pas la digérer. « A la campagne les femmes nourrissent leurs enfants avec du lait de beurre (c'est notre babeurre), du petit lait, et du lait de vache pur, ce qui semblerait prouver que toute sorte d'aliments sont bons pour les enfants, lorsque les parents sont accoutumés à s'en nourrir eux-mêmes.»

Déjà il recommande le sucre dont nous faisons un si grand usage maintenant dans l'alimentation infantile ; il cite à ce sujet Boerhave qui a levé, sans réplique, les doutes qu'on pouvait avoir sur les qualités du sucre. « C'est à tort dit-il qu'on prétend que le sucre est nuisible à l'homme, ce qui n'a jamais été prouvé. »

Camper a été sans doute l'un des premiers à signaler les dangers des biberons à tube qu'on a proscrits en France, 150 ans plus tard, par une loi spéciale. « Nous avons, dit-il, dans ce pays, l'habitude de faire

boire aux enfants du lait pur ou du petit lait d'une bouteille d'étain, dont le bout est garni d'une peau de chamois. Mais les enfants qui s'en servent aspirent trop d'air. On a cherché à remédier à ce défaut en y mettant un siphon, un tuyau qui descend presque jusqu'au fond de la bouteille... Ce tuyau de métal déplait aux enfants quand la dentition commence à se faire, et le lait s'aigrit promptement dans ces bouteilles ».

« Je défends, dit-il, l'usage du vin pendant tout le temps que l'enfant est nourri avec du lait, quoique je sache bien qu'Hippocrate ait recommandé le vin mêlé avec de l'eau ». Il déconseille aussi les fruits crus, poire, pomme, noix, et il partage l'avis de Platon que la viande rôtie est une excellente nourriture pour les enfants des gens riches, pourvu qu'ils ne s'en surchargent pas l'estomac. « Le poisson dont on fait un grand usage en Hollande est bon aussi, pourvu qu'il ne soit pas apprêté avec trop d'art. » Le peuple, ajoute-t-il, ne se nourrit dans ce pays que de pommes de terre, quoiqu'il soit pour ainsi dire impossible d'imaginer une plus mauvaise nourriture et plus nuisible aux enfants.

Les préventions contre la valeur alimentaire de ces tubercules étaient très répandues en 1760, et c'est ce qui nous explique la difficulté qu'eut Parmentier à faire accepter les pommes de terre par les Parisiens vers 1785.

Aujourd'hui nous faisons une excellente bouillie avec la pomme de terre écrasée dans du lait.

D'après cette analyse du mémoire de Camper et d'après ces citations, on doit reconnaître que ce grand homme, qui a publié des travaux si estimés en anatomie comparée et artistique, mérite d'occuper une place très honorable comme puériculteur. Il n'ignorait pas les méthodes acceptées dans les divers pays d'Europe pour l'éducation physique des enfants et les a exposées dans un style clair et concis. Aussi il reçut, au concours de l'Académie de Harlem, une médaille d'argent comme *accessit* ou prix. Le premier prix fut décerné au médecin génevois Ballexserd, que j'ai

déjà eu l'occasion de citer dans ma précédente communication, en octobre, sur la doctrine de J.-J. Rousseau en puériculture et sur les opinions des médecins de son temps.

Rousseau s'est plaint très injustement dans ses *Confessions* (livre XI) de ce que Ballexserd, dans sa dissertation sur l'éducation physique des enfants, lui aurait *volé* les idées personnelles qu'il avait exposées dans le 1er livre de l'*Emile*. Voici en quels termes il s'exprime : « Peu de jours avant ou après la publication de mon livre, car je ne me rappelle pas bien exactement le temps (ce défaut de mémoire dans une question de priorité est au moins singulier), parut un autre ouvrage sur le même sujet, tiré mot à mot de mon premier volume, hors quelques platises dont on avoit entremêlé cet extrait. Ce livre portait le nom d'un Génevois nommé Ballexserd et il était dit dans le titre qu'il avoit remporté le prix de l'Académie de Harlem. Je compris aisément que cette Académie et ce prix étaient d'une création toute nouvelle pour déguiser le plagiat aux yeux du public ; mais je vis aussi qu'il y avoit à cela quelqu'intrigue antérieure à laquelle je ne comprenois rien, soit par la communication de mon manuscrit, sans quoi le vol n'auroit pu se faire, soit pour bâtir l'histoire de ce prétendu prix, à laquelle il avoit bien fallu donner quelque fondement ».

Rousseau, nous le savons, et pour cause, n'avait aucune expérience de l'art d'élever les enfants, il avait dû certainement se documenter dans les livres des médecins de son temps. Nous sommes à peu près certains qu'il a eu en main l'ouvrage de Desessarts imprimé en 1760, alors que l'*Emile* n'a été édité qu'en 1762 ; d'autre part Desessarts nous apprend que les opinions de Ballexserd sont à peu près conformes aux siennes enfin je viens de montrer que la doctrine de Camper, en Hollande, était peu différente de celle qui avait cours en France et il est tout à fait invraisemblable que ce dernier auteur ait eu communication du manuscrit de Rousseau, comme d'ailleurs Ballexserd lui-même.

Il n'y a donc rien de réel dans le complot forgé par Rousseau dont l'imagination était alors fort surexcitée et même dévoyée, ainsi qu'il le rapporte lui-même dans le livre XI des *Confessions*.

L'autorisation pour faire publier l'*Emile* s'était fait attendre, et ce retard le tourmentait beaucoup. Voici en quels termes il nous dépeint son état d'esprit :

« Mon imagination qu'allumait ce long silence, était occupée à me tracer des fantômes. Plus j'avais à cœur la publication de mon dernier et meilleur ouvrage, plus je me tourmentais à chercher ce qui pouvait l'accrocher, et toujours portant tout à l'extrême, dans la suspension de l'impression du livre, j'en croyais voir la suppression.

« Cependant n'en pouvant imaginer ni la cause, ni la manière, je restais dans l'incertitude la plus cruelle. J'écrivais lettre sur lettre à M. de Malesherbes et à Madame de Luxembourg, et les réponses ne venant pas ou ne venant pas quand je les attendais, je me troublais entièrement, je délirais... Je me figurais que les Jésuites furieux du ton méprisant sur lequel j'avais parlé de leur collège, s'étaient emparés de mon ouvrage, que c'étaient eux qui en accrochaient l'édition »... M. de Malesherbes témoin et confident de mes agitations, se donna pour les calmer des soins qui prouvent son inépuisable bonté de cœur. Madame de Luxembourg concourut à cette bonne œuvre et fut plusieurs fois chez Duchesne pour savoir à quoi en était son édition. Enfin l'impression fut reprise et marcha plus rondement, sans que j'aie jamais pu savoir pourquoi elle avait été interrompue.

« M. de Malesherbes prit la peine de venir à Montmorency pour me tranquilliser ; il en vint à bout et ma parfaite confiance dans sa droiture l'ayant emporté sur l'égarement de ma pauvre tête, rendit efficace tout ce qu'il fit pour m'en ramener. Après ce qu'il avait vu de mon angoisse et de mon délire, il était naturel qu'il me trouva très à plaindre, ainsi fit-il. »

Cette citation un peu longue était nécessaire pour ne laisser aucun doute sur la crise de délire de la

persécution à laquelle Rousseau était alors en proie : en même temps il souffrait beaucoup de ses accidents prostatiques pour lesquels il était soigné par le frère Côme. On sait qu'il fut d'ailleurs sujet plus tard à des troubles psychiques du même genre ; il en arrivait à voir dans ses meilleurs amis ses pires ennemis.

Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que, pendant cette période troublée, Rousseau, oubliant tous les emprunts qu'il avait faites aux médecins sur l'éducation physique des enfants, ait pu croire qu'il était vraiment l'auteur des idées qu'il avait développées dans le premier livre de l'*Emile*. C'est là vraisemblablement l'origine de la fausse accusation de plagiat qu'il a portée contre Ballexserd.

La communication que je viens d'avoir l'honneur de faire à la société, se rattache, on le voit, à celle que j'ai déjà faite sur la doctrine de Rousseau en puériculture et sur les opinions des médecins de son temps. Ces deux communications se complètent, et j'espère qu'elles pourront servir de documents pour l'histoire de la puériculture, qui était déjà fort avancée au XVIII[e] siècle.

SUR QUELQUES MANUSCRITS D'ANDRAL CONCERNANT L'HISTOIRE DE LA MEDECINE

Par M. P. MENETRIER.

Le hasard d'une exploration dans les boîtes à bouquins, qui bordent les quais de la Seine, et fournissent aliment à la curiosité du flâneur, m'a fait découvrir cinq volumes manuscrits, traitant de l'histoire de la médecine, et que je me crois en droit d'attribuer en toute certitude au P[r] Gabriel Andral.

Bul. Soc. fr. d'Hist. de la Méd., t. XXI, n[os] 3-4 (mars-avril 1927).

Ce sont des livres bien reliés, de format in-8°, et portant à leur dos le nom de Galien en lettres d'or. Cherchant quelle édition inconnue de cet auteur se présentait ainsi à moi, j'ouvre un premier volume, et je trouve un texte manuscrit, pour la plus grande partie écrit au crayon.

A la première page se lisent les lignes suivantes :

Je vais reprendre et continuer cette année, mes leçons sur l'histoire de la médecine. Deux années déjà, je m'en suis occupé ; une première année j'ai fait l'exposition des doctrines médicales depuis les temps hippocratiques jusqu'à l'époque où parut Galien. J'ai consacré la deuxième année à vous parler de Galien et seulement de Galien. Il ne m'a pas moin fallu que cinq mois d'enseignement pour analyser et discuter tout ce qu'il y a de vérités et d'erreurs contenues dans les œuvres si considérables et si intéressantes de ce puissant législateur de notre art...

Mais pas de page de titre, pas de nom d'auteur. Auquel de mes prédécesseurs dois-je attribuer cet écrit. Pas à mes prédécesseurs immédiats, bien entendu. Ceux-ci ont consacré leurs leçons soit à l'anatomie pathologique, la pathologie interne, soit encore à la pathologie nerveuse ou mentale.

Serait-ce un cours de Daremberg professé au collège de France, car il n'eut pas le temps d'enseigner à la Faculté. Je remarque toutefois que l'analyse des œuvres de Galien, poursuivie tout au long d'un volume est faite généralement d'après une édition latine. Ce ne peut être Daremberg. Qui donc, alors, a pu consacrer ainsi trois années à enseigner l'histoire de la médecine et s'apprête à continuer. Enfin au bas d'une page, je trouve une indication révélatrice. Dans le texte « j'ai cité ailleurs un passage de Galien » et en note « *hématologie pathologique* ».

Plus de doute, il s'agit d'Andral. Et je me rappelle qu'Andral, alors professeur de pathologie générale à la Faculté de Médecine de Paris, consacra ses cours des années 1852-53-54-55 et 56, à l'histoire de la médecine.

On peut se demander pourquoi cette orientation particulière de son enseignement ? A vrai dire, il n'y avait pas à ce moment de chaire d'histoire de la médecine à la Faculté, et depuis bien longtemps, les fervents de l'antiquité greco-latine si nombreux dans notre profession en réclamaient le rétablissement.

Une autre raison me paraît cependant avoir déterminé la conduite d'Andral.

On sait que depuis l'année 1846, sa femme à laquelle il portait la plus tendre affection, était tombée gravement malade et très exigeante, ne supportait d'autres soins que ceux de son mari. Pour mieux se consacrer à elle, on vit en effet Andral, diminuer peu à peu son activité professionnelle, interrompre ses travaux; et un peu plus tard en 1856 il renonça même à sa chaire, à sa clientèle, et se consacra dès lors uniquement à sa malade.

C'est dans cette période de ralentissement de son activité médicale et professorale que se place son enseignement de l'histoire. Et sans doute, trouvait-il plus conforme aux nécessités que lui imposaient ses pénibles devoirs, la préparation d'un cours d'histoire de la médecine qui pouvait se faire avec des livres, et sans quitter son foyer.

Ce cours d'histoire de la médecine, nous en connaissons une partie, par la publication qui en fut faite, par un de ses auditeurs, le Dr Tartivel, sous ce titre : Histoire de la Médecine depuis Hippocrate jusqu'à nos jours. Analyse du cours professé à la Faculté de Médecine de Paris pendant le premier semestre de 1853-54, par M. Andral, professeur de pathologie et de thérapeutique générales. La première leçon en parut dans le numéro du 18 décembre 1852, du journal l'*Union Médicale*.

La publication s'échelonna ensuite à intervalles irréguliers pendant les années 1853-1854-55, pour finir au 23 décembre 1856.

A ce moment le professeur avait exposé la médecine grecque ancienne, d'Hippocrate à Galien, et terminait avec les œuvres de cet auteur, donnant seule-

ment dans sa dernière leçon quelques réflexions sur l'influence ultérieure de Galien et de sa doctrine sur la médecine du moyen-âge.

Ces renseignements fournis, revenons à notre manuscrit. Le passage précédemment cité représente le début du cours faisant suite à celui rapporté par Tartivel, et qui lui, n'a pas été publié. Ce sont des notes relatives à la période d'histoire s'étendant depuis la mort de Galien, jusqu'à Alexandre de Tralles.

Nous allons en donner quelques citations, continuant celle que nous avons précédemment rapporté.

Cette année, messieurs, je me propose de vous exposer quelles ont été les destinées de la médecine depuis la mort de Galien jusqu'à l'apparition de Paracelse. C'est-à-dire depuis le IIe siècle de l'ère chrétienne jusqu'au tiers du XVIe siècle. Sauf de rares intervalles, ce long espace de temps fut pour l'espèce humaine un temps de déclin et de misère; il ne s'agit plus pour elle de penser, mais de vivre, du IIIe au Ve siècle, le nord vomit sur le monde romain des flots de barbares qui, remplis d'un farouche dédain pour tout ce qui est savoir, semblent avoir pour mission de l'anéantir partout où ils le trouvent jusqu'au moment où civilisés par lui ils en deviendront les serviteurs dévoués et intelligents et à peine ces barbares du Nord ont-ils commencé à relever le flambeau des connaissances humaines que d'autres barbares, partis cette fois de la brûlante Arabie, vont au nom de l'islamisme porter à leur tour la dévastation et la ruine, des contrées de la Perse aux pieds des Pyrénées. Mais attendez, ces enfants de Mahomet qui allaient partout au nom de leur religion imposer l'ignorance et qui croyaient honorer Dieu en brûlant la bibliothèque d'Alexandrie, les voilà qui se prennent d'un saint enthousiasme pour le culte des lettres, de la philosophie, des sciences, et du VIIe au XVe siècle, les écoles de Bagdad et de Séville sont les deux grands foyers d'instruction de l'Asie et de l'Europe. Elles gardent en dépôt, sans l'augmenter et souvent en la dénaturant la science gréco-romaine. Ailleurs elle a disparu, si ce n'est à Constantinople où la tradition la conserve. Ailleurs règne une ignorance profonde qui est à son comble du VIe au Xe siècles.

Tout cela est écrit d'un seul jet, sauf quelques ratures, mais comme un projet de discours et sans grand souci de polir ses phrases. Puis une simple précision « tableau de cette ignorance », avec l'indication de la source bibliographique; Hallam. (Tableau de l'Europe au moyen âge. Traduit 1820-1822). Il cite également Pouchet (Albert le Grand et la science expérimentale au moyen âge).

Conservation de la science dans les cloîtres. Premiers efforts pour combattre l'ignorance et la barbarie. Théodoric. Charlemagne, les descendants des barbares « qui s'appelleront des Allemands, des Anglais, des Français, des Italiens, des Espagnols, c'est à eux qu'est réservé le gouvernement du monde... » Du dernier degré de l'ignorance, cette noble race va bientôt s'élever à une hauteur de savoir à laquelle, ni la Grèce, ni Rome n'ont pu s'élever, et par elle le savoir deviendra le régulateur du monde. Leur premier maître, c'est le christianisme, il dompte ces farouches natures, il éclaire ces intelligences qui s'ignorent elles-mêmes, il les élève aux sublimes notions de la justice et du droit, c'est-à-dire à la connaissance de la loi morale...

Il lui faut quatre siècles pour apprendre à lire et à écrire, car elle ne sait ni l'un ni l'autre, puis tout à coup un grand mouvement s'opère. Le XIIe siècle voit de toutes parts se fonder sous le nom d'universités de grands foyers d'instruction... Aristote et Galien y sont surtout étudiés, commentés, discutés...

Puis une brève énumération des « hommes qui ont contribué par leur enseignement ou leurs ouvrages à répandre le savoir dans le moyen âge.

Cassiodore, Boëce, Alcuin, Gerbert, Abélard, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Roger Bacon, Pétrarque, Boccace, etc, en même temps pseudo-sciences, la cabale, la magie, l'astrologie, l'alchimie.

Nous arrivons ainsi au XV[e] siècle.

L'empire Gréco-romain n'existe plus, les arabes ont disparu de la scène scientifique. Les nations de l'occident ont reçu la lumière, le temps de la renaissance commence. Au milieu de toutes ces vicissitudes qu'est devenue la médecine?

Brève étude des universités, des bibliothèques.

Au milieu de ce long enfantement d'un monde nouveau que devient la médecine ?

Quelle influence reçoit-elle de tout ce qui l'entoure ! Quelle est-elle elle-même ?

Du IIe au XVe siècle, il faut que nous la suivions tour à tour.

1° Dans l'empire Gréco-Romain, c'est-à-dire à Rome jusqu'à la fin du Ve siècle, et à Constantinople jusqu'à la prise de cette ville par les turcs en 14...

Dans ces deux villes et dans les pays qui en relèvent.

2° Chez les Arabes du VIIe au.. .. siècle.

3° Chez les diverses nations modernes qui se constituèrent dans les diverses parties de l'Europe, et s'élèvent sur les ruines de l'Empire Romain.

I. De la médecine dans l'empire Gréco romain ; des divisions du sujet.

Idée générale de cette médecine. Les opinions et le système de Galien dominent, large part aux idées pratiques, aux applications thérapeutiques extraits de Galien et de livres des époques précédentes. Pourquoi n'y a-t-il eu rien d'original après Galien.

Commencement de l'introduction dans les théories et dans la pratique de l'astrologie, de l'alchimie, de la magie, de la cabale (à Rome un peu et plus à Constantinople).

Histoire particulière des médecins de ce temps et de leurs ouvrages.

Histoire de l'empirisme de ce temps.

Institutions médicales de ce temps.

Reprendre tout cela.

Suivi de considérations générales, surtout historique et toujours d'après Hallam.

Puis il aborde l'histoire des médecins de cette époque et de leurs travaux.

Je vais faire cette histoire sans m'embarrasser de la question de savoir si vous en tirerez des applications pratiques. Vous n'en trouverez pas ou très peu. Ce n'est pas mon but. On doit souvent s'en proposer un autre. Indépendamment de l'utilité immédiate dont peut être cette étude et sans la cher-

cher même, quoi de plus intéressant pour tout esprit qui aime à contempler la vérité et à la rechercher pour elle-même que de suivre dans ses alternatives d'élévation et d'abaissement cette immense courbe des connaissances humaines que les différentes générations prolongent à mesure qu'elles se succèdent et qu'elles ne verront jamais se terminer, sans doute lorsque la courbe en s'élevant va en quelque sorte gagner la lumière et s'en inonde, c'est pour l'esprit qui le voit, le moment de la satisfaction la plus vive, mais ce n'est pas non plus sans profit et sans je ne sais quelle mélancolie qui n'est pas sans charme que le philosophe la voit redescendre et la suit dans son abaissement le plus infime là où elle touche aux ténèbres.

Sur cette page d'une haute portée philosophique et qui montre bien dans quel esprit était conçu son enseignement, nous arrêterons les citations de notre précieux manuscrit. Quitte à y revenir plus tard, car nous y trouverons encore à glaner bien des passages intéressants, et notamment une ébauche d'une « *histoire de l'humorisme* » sujet particulièrement cher à Andral, qui se considérait, avec raison d'ailleurs, comme le véritable initiateur de l'humorisme moderne. Nous y trouvons également une première rédaction de la communication sur le Diabète, que Gabriel Andral fit tout à fait à la fin de sa vie vers 1875 à l'Académie des Sciences. Ce dernier travail est lui aussi révélateur de la main qui a écrit ces volumes et dont le nom ne se trouve écrit nulle part.

Mais les divers arguments que nous avons rapportés ci-dessus, ne laissent, à notre avis, aucun doute sur l'auteur de ces pages, un des plus illustres médecins du siècle dernier, et qui outre ses mémorables travaux de pathologie tient également une place importante dans l'histoire de la médecine.



BIBLIOGRAPHIE

COMPTES-RENDUS

R. CAMPBELL THOMPSON. — *Assyrian medical Texts*, in section of the history of medicine. January 1926.

Monsieur Campbell Thompson dont on connaît les importants travaux sur les textes médicaux Assyriens, vient de faire à la « Royal Society of medicine » une nouvelle communication qui intéresse tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la médecine dans l'antiquité orientale. Patiemment, il a recueilli et traduit les textes assyriens, interprétant et commentant les différentes formules.

Son travail se divise en plusieurs chapitres : Maladies des yeux, maladies de la tête et maladie de la bouche.

Dans le premier chapitre qui est peut-être le plus important, M. Campbell Thompson reproduit toutes les formules qu'il a retrouvées dans les textes assyriens.

Nous y voyons les mélanges les plus invraisemblables ou les formules les plus simples.

L'antimoine, la poudre de cuivre, l'eau de solanées, la camomille, la sève de laurier, le miel, l'arsenic, la nigelle reviennent presque constamment dans la composition des collyres; à celà s'ajoutent toujours des incantations.

Contre les affections de la tête, les assyriens employaient l'hellébore, l'asa fœtida, la mandragore, le mercure.

Les textes « Summa amelu sinne on imarasu » sont des textes très courts, n'ayant probablement pas plus de deux tablettes et précédant le « Summa amelu u sû ikkabit. » Ces textes sont surtout consacrés au traitement des maux de dents. Là encore, l'incantation joue un rôle très important, on la recommande constamment. A ces incantations s'ajoutent quelques remèdes comme la poudre d'alun, le jus de cratægus, le vinaigre, et le storax ou bien des breuvages composés de mercure, d'huile et de bière.

Il faut savoir gré à M. Campbell Thompson d'avoir apporté

une nouvelle contribution à l'histoire de la médecine assyrienne si peu connue et qui nous réserve certainement encore bien des surprises. Dr Raymond Neveu.

Imhotep. — The vizier and Physician of King Zozer and afterwerds the Egyptian god of médicine By: Jamieson B. Hurry. M. A. M. D., oxford university Press, Humphrey milford, 1926.

Cet important travail est consacré au Dieu de la médecine, dont le souvenir s'étend sur une grande partie de l'histoire de l'ancienne Egypte.

Dans sa préface, l'auteur écrit qu'il va essayer de retracer ce que fut Imhotep durant sa vie, puis lorsqu'il fut une sorte de demi-dieu et enfin quand il fut une des plus pures divinités de l'Egypte.

Il faut reconnaître que notre confrère a réussi à merveille, car son livre est d'une lecture fort attrayante, et d'une documentation très sérieuse.

Tour à tour, il nous montre Imhotep vizir, c'est-à-dire occupant un des plus grands postes d'alors, puis architecte, Khéri beb, astronome, et enfin magicien médecin. C'est dans cette dernière branche qu'il se rendit surtout célèbre.

Bientôt les Egyptiens reconnurent à Imhotep une essence divine, ils le considérèrent comme le fils du dieu Ptah, et c'est à ce titre qu'il fut par la suite vénéré dans l'Egypte entière.

Le bel ouvrage de M. Jamieson B. Hurry se termine par un aperçu de la médecine égyptienne.

Parmi les produits les plus fréquemment employés citons l'opium, l'aloès, la coriandre, la gentiane, le fenouil, le sulfate de cuivre.

Des incantations complétaient le traitement.

Dr Raymond Neveu.

A note on Thomas Davies, introducer of the Exploring Needle, By Arthur T. Davies M. D. F. R. C. P. in the Procedings of the Royal Society of medicine, 1923, vol. XVI.

Thomas Davies le grand-père de l'auteur de cette note naquit à Carmathenshire en 1792. Il fit ses études médicales à l'hôpital de Londres sous la direction de son oncle maternel M. Price, et commença sacarrière dans le « Mile End Road. »

Malheureusement deux ans après son installation il fut pris d'hémoptysies et dut chercher un climat plus tempéré. Il vint à Paris où il resta un an, puis alla à Montpellier où il obtint

un diplôme au bout de deux ans d'études. Retournant à Paris il entra dans le service de Laennec. Puis il resta en Angleterre et s'installa dans New Broad Street. Il fut élu membre du collège Royal des médecins le 6 juillet 1838. Il mourut le 30 mai 1839.

C'est en 1835 que Davies publia son fameux traité des maladies du poumon et du cœur. Outre ses titres scientifiques Thomas Davies nous intéresse particulièrement, car il fut l'ami de Laënnec. De son passage dans son service il conserva toute sa vie un souvenir impérissable. Il fut vivement impressionné par la découverte du sthétoscope, aussi fut-il le premier à l'employer en Angleterre et à en démontrer l'utilité dans ses conférences et dans ses articles.

Dr Raymond Neveu.

Relevé bibliographique des travaux médico-historiques parus récemment dans les publications périodiques

G. Beaurain. *Pontacq (Basses-Pyrénées)*, Bull. de la Société de Borda, de Dax, 50e année, 2e trimestre 1926, p. 91-93. — Budget de l'hôpital. Opérations de consolidation pratiquées par l'hôpital aux xvie et xviie siècles. En 1727, le comptable de l'hôpital, nommé pour un an par les jurats, prenait le titre de quêteur des pauvres. Ses comptes étaient reçus et apurés par quatre jurats et quatre députats commis par le corps de ville. (1613-14.)

Variot. *L'abandon des enfants de J.-J. Rousseau et le fonctionnement de l'hôpital des Enfants trouvés à cette époque*, Bull. et mém. de la Société d'Anthropologie de Paris, VIIe s., t. VI, fasc. 4-5-6, 1925, p. 164.

Variot. *Note sur M. René Quinton, ibid.*, p. 253.

Austregesilo. *L'Enseignement médical au Brésil*, l'Informateur médical, n° 142, 12 septembre 1926, p. 2.

« Le Brésil est une nation neuve et cependant pleine de tradition. C'est de la Lusitanie, à l'époque de notre vie coloniale, que vint l'arbre de l'intelligence qui, sous la chaleur des tropiques, poussa et fleurit, modifié par des influences étrangères. D. João VI, roi de Portugal, fut le promoteur de notre vie intellectuelle. C'est ainsi que cédant devant l'attaque de Junot, le monarque portugais chercha un refuge au Brésil et aussitôt aima son nouveau royaume. Le 8 février 1808, à

Bahia, et au mois de novembre de la même année, à Rio-de-Janeiro, le roi créa, par décret, notre enseignement médical. En ce temps-là, la médecine était pauvre : les seuls cours suivis étaient ceux d'anatomie et de chirurgie, car les Ecoles de médecine ne servaient guère qu'à former des chirurgiens militaires. Quelque temps après fut fondée la Junte (la Commission) de *Proto Medicato* afin d'examiner les chirurgiens de l'armée et de la flotte, les accoucheurs, les lithotomistes, oculistes, apothicaires, droguistes, chimistes, distillateurs, sages-femmes et phlébotomistes. Cependant les diplômes étaient obtenus à Lisbonne.

Après la proclamation de notre indépendance (1822) fut promulguée la loi du 9 septembre 1826, qui accordait des diplômes aux médecins brésiliens. Cependant ce fut seulement en 1832, il y a moins d'un siècle, le 3 octobre, que fut réglementé l'enseignement médical du Brésil et que furent fondées les Facultés officielles de médecine de Bahia et de Rio-de-Janeiro. On créa 14 chaires, divisées en trois sections, l'une de médecine, l'autre de chirurgie et la troisième de sciences accessoires, et l'on institua le titre de docteur et la soutenance de thèse. »

P. Ravaut. *Georges Thibierge, 1856-1926*, Presse médicale, 11 septembre 1926, p. 1165. — Reçu premier à l'internat (concours de 1879), médecin des hôpitaux, chef de service à la Pitié, puis à Broca, puis à Saint-Louis, ancien président de la Société française de dermatologie, et secrétaire général de la Société de médecine légale, membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur, c'était un spécialiste distingué, dont on retiendra particulièrement les travaux sur les éruptions artificielles, les dermatites primulaires, la transmission de la gale féline à l'espèce humaine, et le bel ouvrage intitulé : *Syphilis et déontologie*. C'était aussi un homme excellent, doublé d'un curieux et d'un érudit. Membre, et, depuis janvier 1926, vice-président de la Société française d'histoire de la médecine, il avait fait, le 12 août 1926, le pèlerinage de Ploaré où l'on commémorait le centenaire de la mort de Laennec, et en donnait, dans la *Presse médicale*, un compte-rendu plein d'émotion. Et le 23 août, il tombait foudroyé par une angine de poitrine, au milieu des siens, à Dourdan.

Dr A. Morlet. *Station néolithique de Glozel, idoles phalliques et bisexuées*, Mercure de France, 37e année, n° 678, t. CXC, 15 septembre 1926, p. 562-567. (*Fig.*). — Dans le bassin oriental de la Méditerranée, on a trouvé des masques

d'idoles *sans bouche*, que Schliemann appelait *têtes de chouette*, et qui, symbolisant ainsi le mutisme de la mort, représentaient la déesse tutélaire des tombeaux. Or, Morlet vient d'exhumer des fouilles de Glozel des masques semblables, qui reculent bien en deçà de la période prémycénienne, et jusqu'au début du néolithique, la date d'apparition de ce type symbolique. Il a retrouvé le masque oculo-nasal sur des vases, et aussi plaqué sur des figurines d'argile grossière, phalliques ou hermaphrodites, où le souvenir de la mort s'associe ainsi aux organes de la vie. Morlet y voit où des objets rituels pour l'initiation sexuelle des filles, ou des idoles gardiennes des sépultures, qui témoigneraient déjà d'une croyance à la vie future.

F. Caillet. *Histoire et silhouettes tourangelles de la période bretonienne*, Gazette médicale du Centre, 31e année, n° 9, 15 septembre 1926, p. 695-700. — Bretonneau, transplanté à Passy, y fut conduit à sa dernière demeure le 19 février 1862, laissant au pays tourangeau quelques disciples, dont le Dr Miquel, médecin aussi désintéressé qu'ambitieux et crasseux, qui s'annonça *urbi et orbi* comme le successeur du Maître. A quoi les paysans qui assiégeaient son cabinet, place Foire-le-Roi, ne contredirent point, car le bonhomme ne leur prenait pas cher, et il passa bientôt « pour pus malin qu' M'sieur Bretouniau ». Si bien qu'on le vit parfois appelé au chevet de grandes dames, comme la baronne de Romarin, que tourmentait un chronique prurigo. « Parbleu, disait un confrère malveillant, le Dr Duclos, les crises s'exaspèrent après les visites de Miquel ! C'est lui qui lui donne des puces ! » Miquel soignait aussi la comtesse de Valmon, belle-mère du Dr Corvisart, médecin de la famille impériale; et il espérait bien utiliser de si hautes relations pour entrer à l'Ecole de médecine de Tours, qui lui avait fermé jadis ses portes, et lancer dans le monde scientifique ses *Lettres d'un vétéran de l'École de Bretonneau*. Patatras ! Le crédit de Corvisart tomba avec l'Empire et Miquel était à peine remis de ses émotions du 4 septembre, qu'arrivaient à Tours l'armée de la Loire, puis l'armée allemande. Il fit son devoir au chevet de nos blessés, vit décorer, pour semblable besogne, ses confrères Herpin et Duclos, et, laissé pour compte, s'éteignit. Mais il eut ce qui ne saurait donner aucune recommandation politique : un bel enterrement. Et jamais foule de ruraux et de pauvres gens ne se pressa plus grande qu'aux obsèques « du père Miquel ».

Henri Leclerc. *Les remèdes des champs et des bois, le millepertuis, Hypericum perforatum* L. Presse médicale, 11 sep-

tembre 1926, p. 1166-1167. — Au mois d'août dernier, visitant les grottes à gravures préhistoriques des Eyzies, j'aperçus, au hameau de la Mouthe, des gerbes de millepertuis disposées en croix, sur la façade des maisons. Le brave homme qui me guidait me dit que c'était l'herbe de la Saint Jean, et que ce jour-là, on l'allait cueillir avant le lever du soleil, pour l'arborer, pendant toute l'année, au seuil des logis périgourdins. Souvenir confus des vertus miraculeuses qu'on lui attribua de toute antiquité. L'*Hypericum* (ὑπέρ, εἰκονα) ou *fuga dæmonum*, chassait les fantômes, spectres, lémures, et autres génies malfaisants. Grâce à lui, disait Paracelse, on pouvait braver les noueurs d'aiguillette. A côté de ces propriétés occultes, il avait de nombreuses propriétés thérapeutiques. Dioscoride le vante sous le nom d'*androsæmum*, à cause de la couleur rutilante de son suc, semblable à celle du sang humain. La médecine des signatures, arguant de ce fait, et des points transparents qui criblent ses feuiles comme des trous, en fit un vulnéraire puissant, et l'huile de millepertuis est encore en vogue dans nos campagnes contre les brûlures et les plaies. Ses sommités entraient dans la composition de la thériaque, du mithridate, de l'huile de petits chiens, de l'Eau générale, du baume Tranquille et du Baume du Commandeur.

V. Niclot. *Comment, il y a 150 ans, on envisageait la prophylaxie des maladies vénériennes dans la médecine militaire*, Presse médicale, n° 74, 15 septembre 1926, p. 1180-1182. — En 1778, paraissait à Paris, chez Cailleau, un ouvrage anonyme dédié au Prince de Montbarey, sous-secrétaire d'État à la guerre, préfacé par le Dr Colombier, et intitulé : *Médecine militaire ou traité des maladies tant internes qu'externes auxquelles les militaires sont sujets, dans leurs différentes positions de paix et de guerre, par ordre du gouvernement.* La section IV du tome V, consacrée aux « préservatifs contre le mal vénérien », étudie la possibilité et les modalités de leur action ; les diverses recettes (qui n'éveillent chez l'auteur qu'une « médiocre espérance »), préconisées à cet effet : telles l'*eau fondante* à base de sublimé, analysée par de Horne; l'*eau végéto-mercurielle* du chirurgien lyonnais Pressavin (1773), etc. Mais Fallope conseillait déjà, à la même intention, des lotions externes et injections intra-uréthrales avec une décoction végéto-hydrargyrique ; Agathias, des parfums mercuriels, et d'autres des onctions *ante coïtum* avec une pommade mercurielle. Et voilà comme quoi, avec sa pommade à l'usage des troupiers en bordée, M. Chéron n'a rien inventé !

V. Dauphin. *Contribution à l'Histoire de la médecine en Anjou, la corporation des chirurgiens de Saumur, du XVI[e] siècle à la Révolution*. Archives médicales d'Angers, 30[e] année, n° 9, septembre 1926, p. 136-139. — La corporation était régulièrement constituée dès la fin du XVI[e] siècle, sous l'autorité d'un lieutenant du 1[er] barbier chirurgien du Roi. Elle ne paraît pas avoir eu, en ce temps-là, de statuts en forme, et s'en tenait à ses coutumes traditionnelles. Les aspirants pour la campagne (au-delà de trois lieues de Saumur) ne subissaient qu'un examen ; ceux pour Saumur et la banlieue en passaient cinq, en présence du conseiller-médecin du Roi. En 1688, la compagnie adopta le réglement de la Communauté des chirurgiens de Chartres, qui comportait six examens pour la maîtrise, chaque épreuve à quinze jours d'intervalle ; mais elle ne fit pas enregistrer cette décision, en sorte que, le 28 janvier 1725, elle dut en désignant un lieutenant du 1[er] barbier chirurgien du Roi, charge nouvellement rétablie, adopter les statuts de la Communauté des chirurgiens de Versailles, obligatoirement remplacés, quelques années après, par les statuts généraux de 1730. Comme il n'y avait pas à Saumur, de communauté de barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes, nos gens continuèrent de « faire le poil », revenu non négligeable ; ce n'est qu'en 1738 qu'une délibération, confirmée en 1767, réserva l'accession à la maîtrise à ceux qui renonceraient à la barberie. La juridiction de la communauté de Saumur s'étendait sur toute l'élection, y compris les villes de Doué et Mirebeau, dont les chirurgiens tentèrent même, infructueusement, de constituer une jurande indépendante.

X... *Hrand Hantcher, 1888-1926*, Presse médicale, n° 79, 2 octobre 1926, p. 1244-1245. — Né à Constantinople, de souche arménienne, ancien chef de clinique à la Faculté de Constantinople, puis médecin du Khédive et chirurgien de l'hôpital de Taxim, c'était un ami de la France, où il était venu suivre en 1913 les leçons de Reclus, et où il séjournait de nouveau depuis trois ans, fréquentant la Société de Chirurgie.

L. de Saint-Rat, *Explication d'une résistance surprenante à l'action toxique de l'acide cyanhydrique*, Presse médicale, n° 81, 9 oct. 1926, p. 1268-1269. — Ou de l'inconvénient, pour un empoisonneur, d'offrir des petits fours à sa victime ! Le 16 déc. 1916, le jeune prince Félix Youssoupof invita Raspoutine, à goûter. On avait préparé, pour intoxiquer le moine, du vin de Porto additionné de cyanure de potassium, et des gâteaux à la crème cyanurée. Le thaumaturge but et mangea sans en

paraître autrement incommodé, et se fût tiré sans encombre de ce repas de Locuste, si, devant ce nouveau prodige, les conjurés n'avaient pris le parti de l'occire à coups de matraque et de revolver. Or, le miracle s'explique. En 1921, Perrier a reconnu qu'en présence d'un excès de glucose, le cyanure perd rapidement sa toxicité. De récentes expériences de Violle (Ac. méd., 29 juin 1926), ont montré que l'injection intra-veineuse ou l'ingestion de glucose protègent l'animal en expérience contre les effets de l'acide cyanhydrique. M. de Saint-Rat a repris l'expérience en renouvelant le menu de Youssoupof, et en contrôlant chimiquement la neutralisation du poison par le Porto et la crème rose. Mais le plus bel argument serait que M. de Saint-Rat eût goûté à sa cuisine... et c'est un point qu'il omet de préciser.

Uzureau. *La médecine illégale à Angers* (xviiie *siècle*). Archives médicales d'Angers, octobre 1926, p. 151-152 — Petit pâtour en sa jeunesse, l'abbé Janvier, originaire des environs de Château-Gontier, s'exerçait au reboutage sur les pattes de ses moutons. Devenu prêtre, et installé à Angers, il reporta sa charité sur les bipèdes, avec un tel succès, qu'en considération des services rendus aux pauvres et militaires, l'Hôtel de Ville lui obtint une autorisation du roi, et le Comte de Saint-Florentin une pension de 800 # sur l'évêché. Vieilli, il se retira dans la cure des Essarts, mais continua de venir, jusqu'en 1766, donner à Angers une consultation bi-hebdomadaire. Il avait fait un élève en la personne du sieur Bourgonnier, né à Cossé-le-Vivien en 1736, et fixé à Angers vers 1758. Le ministre lui permit de pratiquer son art, et le 14 février 1766, la ville d'Angers lui alloua une gratification de 200 #. Les plaintes de la corporation des chirurgiens demeurèrent vaines, et, bien que retiré chez son frère, curé de Saint-Jean-de-Linières, il conserva son titre de chirurgien restaurateur breveté du Roi, et vint donner chaque semaine ses conseils aux éclopés d'Angers. C'est lui qui porta à Angers, le 3 mars 1789, le cahier de doléances de Saint-Jean-de-Linières, et qui racheta le 10 mars 1800 la ci-devant église et le presbytère de cette paroisse pour les rendre au culte. Il mourut le 30 sept. 1811.

M. Genty, *Les Napoléonides aux Eaux d'Aix en Savoie*, Progrès médical, 13 nov. 1926, supplément illustré n° 11, p. 83-88. — C'est la Révolution qui d'Aix, — refuge d'émigrés, — fit une station à la mode. Le gîte, pourtant, était précaire ; mais la vogue y portait, et fit plus pour la prospérité du

village que toutes les douches-massages de Daquin. Pauline Bonaparte y passe en 1808, sous prétexte de santé, en réalité pour y retrouver loin du prince Borghèse, le beau Blangini, directeur de sa musique. En 1810, c'est l'ex-impératrice Joséphine, qu'y rejoignirent bientôt Mmes de Rémusat, Récamier, de Boigne ; et Charles de Flahaut, et la reine Hortense. Celle-ci, que Flahaut attire autant et plus que le paysage, y revient en 1811. En 1812, Pauline, réellement malade cette fois, redemande à Aix le rétablissement de ses forces épuisées. Année de gala : Madame-Mère y est aussi, avec le cardinal Fesch, et la duchesse d'Abrantès, et Mme de Rambuteau, et Talma. En 1813, reparaît Hortense. En 1814, pendant qne Napoléon languit à l'Ile d'Elbe, Marie-Louise, grâce à l'indulgente complicité de Corvisart, vient, sous couleur de prendre les eaux, se divertir si bruyamment que l'Empereur son père lui ordonne de rentrer tout droit dans son duché de Parme..... en compagnie de Neipperg. En 1815, Hortense rappelée à Aix par la présence de Flahaut, s'y voit enlever son jeune fils réclamé par son seigneur et maître Louis Bonaparte, ex-roi de Hollande.

R. Lafontaine, *Quivy*, Le médecin syndicaliste, 1er nov. 1926, p. 522-525. — Un des militants du syndicalisme. Médecin de campagne d'abord dans la Somme, puis à Caudry (Nord), il lutta pour la défense professionnelle dans le Cambrésis. Vint la guerre : Quivy fut surpris par l'invasion. « Long silence. Pendant ce temps se jouait le drame : il fallait lutter contre la maladie que la dénutrition favorisait, dans les régions envahies. Il fallait lutter contre les excès et les brimades d'une soldatesque immonde. Quivy se dévoua pour ses malades trop nombreux ; il résista avec patience et avec fermeté à la « Commandanture ». Sa femme fut emmenée en captivité. Le foyer fut dispersé. Les enfants purent, seuls, gagner la France par la Suisse. A la fin de la guerre, seulement, Quivy put rentrer en France et avoir des nouvelles des siens. En 1918, vers juillet, il était à Clermont-Ferrand... médecin auxiliaire. L'Armistice, puis la paix. La maison de Caudry avait été détruite, la clientèle dispersée. » Quivy vint échouer à Paris, devint secrétaire de l'Union des Syndicats médicaux de France, et est mort à peine âgé de 52 ans.

Dr Paul Delaunay.

Le Secrétaire général, Gérant,
Marcel Fosseyeux.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 7 mai 1927.

Présidence de M. Laignel-Lavastine.

Étaient présents. — MM. Avalon, Basmadjian, Barbillion, Bérillon, Brodier, Dorveaux, Fosseyeux, Guisan, Guelliot, Hahn, Leri, Mauclaire, Menetrier, Neveu, H. Mège, Regnault, Semelaigne, Sieur, Tanon, Terson, Variot, Vinchon, Weisgerber.

Congrès national des Sciences historiques. — M. le Président rend compte de la participation de la Société au premier congrès français des Sciences historiques qui a eu lieu à Paris du 20 au 23 avril dans le but de préparer le congrès international qui se tiendra à Oslo en 1928. Une communication a été faite par M. Fosseyeux. Contrairement à la méthode adoptée au congrès de 1923 à Bruxelles, où tous les travaux concernant l'histoire de la médecine et de l'hygiène avaient été groupés en une section spéciale, M. le Président estime, d'accord avec les organisateurs, qu'il est préférable qu'ils soient fondus dans l'ensemble des autres communications et engage vivement les membres de la Société à participer à ces assises générales de la science historique où se rencontreront les historiens les plus éminents de tous les pays.

Candidats présentés :

MM. Aubaret (Dr), Professeur d'ophtalmologie à la

clinique Daviel, Hôtel-Dieu de Marseille, par MM. Laignel-Lavastine et Menetrier ;

Gomoiu (Dr Victor), ancien professeur à la Faculté, 88, rue Stirbei Voda, Bucarest.

Dons et présentation d'ouvrages. — M. Laignel-Lavastine offre à la Société au nom de son auteur le Dr Victor Gomoiu, ancien chirurgien en chef de l'hôpital Brancovan à Bucarest, cinq volumes importants pour l'histoire médicale de la Roumanie :

1° L'histoire de la Société des étudiants en médecine à Bucarest, depuis la fondation en 1875 jusqu'à l'Exposition générale de 1906 (in-4° de 335 pages) et de 1907 jusqu'à son cinquantenaire (in-4° ch. 383 pages) ;

2° L'histoire de la revue médicale Spitabul depuis sa fondation en 1880 jusqu'à son cinquantenaire ;

3° L'histoire de la médecine et de l'enseignement médical en Roumanie, depuis l'époque Gréco-Romaine jusqu'à 1871, volume in-8 de 1906, élaboré à l'occasion du cinquantenaire de la Faculté de médecine de Bucarest ;

4° Enfin l'exposition des titres et travaux du Dr Gomoiu qui rend compte de son activité générale en chirurgie générale et en opthalmologie.

M. Laignel-Lavastine offre ensuite à la Bibliothèque de la Société, de la part de M. le Dr Oudard :

1° L'éloge historique lu par Paul Broca à la Société de chirurgie en 1886 ;

2° La thèse de Faidherbe (Lille 1892) sur les médecins et les chirurgiens de Flandre avant 1789 ;

3° Celle de Chagnier (Paris 1899) sur un cours provincial d'accouchement au xviiie siècle dans la généralité de Soissons ;

4° L'édition par Thuasne (Bouillon 1505) du Sylvius Donatus, amusant dialogue littéraire de Jacques Sylvius qui fut avec Rabelais et Vésale le restaurateur de l'anatomie en France.

M. Laignel-Lavastine présente le dernier volume de M. Maurice de Fleury : *le Médecin.* Ce charmant

petit livre, digne émule du *Politique* de Barthou et du *Savant* de Charles Richet, fait partie de la collection Hachette : Les caractères de ce temps. On goûtera les sujets, la finesse des descriptions, le charme d'un style facile, qui silhouette sans écorcher et qui amuse sans meurtrir. Dans l'épidémie actuelle des séries littéraires, celle-ci est une des meilleures et le livre de M. Fleury y fait excellente figure. La preuve en est qu'il m'est arrivé hier et que je l'ai dévoré d'un trait. Peu de livres ont soutenu pareille épreuve. Le lecteur passera sans fatigue de l'Académie à la Faculté et dans les hôpitaux, se mêlera aux praticiens, causera des femmes, du style médical, des médecins philosophes, discutera de l'athéisme, des médecins, et cherchera avec l'auteur où va la médecine.

M. Laignel-Lavastine présente enfin le dernier volume de M. Lévy-Bruhl sur l'*âme primitive*, qui vient de paraître chez Alcan. L'auteur, à la lumière des résultats obtenus dans ses remarquables livres, les fonctions mentales dans les sociétés inférieures et la mentalité primitive, s'est proposé d'étudier comment les hommes qu'on est convenu d'appeler primitifs, se représentent leur propre individualité et quelles notions ils possèdent de leur vie, de leur âme, de leur personne. On voit l'intérêt d'une pareille étude de l'aurore des religions, pour la psychiâtrie, et l'histoire. Ce livre doit donc intéresser doublement comme médecin et historien, et surtout en raison de la personnalité de son auteur.

Communications :

Au sujet d'un travail de M. Dorveaux intitulé *le cervelet de Voltaire et les Mitouart* paru dans le bulletin de la « Société d'Histoire de la Pharmacie » (mai 1924 et février 1925), M. le Dr Variot reprend l'histoire des péripéties de cette pièce anatomique, entrée en 1924 dans les collections du Théâtre français alors que son cœur se trouve à la Bibliothèque nationale. Il rectifie quelques opinions de M. Dorveaux

notamment sur la qualification de cervelet donnée au cerveau authentique de Voltaire et ajoute des détails inédits et circonstanciés sur sa conservation et son état actuel ; il conclut à l'insuffisance des procédés de conservation du cerveau humain dans les liquides antiseptiques et sur la primauté du cerveau dans l'organisme humain. M. Barbillion fait des réserves sur l'opinion émise par M. Variot qu'il y aurait une relation entre l'intelligence et le rapport du poids du cerveau avec le poids total de l'organisme. M. Weisgerber rappelle à ce sujet que les cerveaux de Faidherbe, Broca et Gambetta, notamment, sont conservés parmi les collections de l'Ecole d'anthropologie.

M. le Dr A. Guisan, de Lausanne, fait une communication très applaudie sur de vieux diplômes et certificats médicaux ayant appartenu à des confrères habitant la région.

M. Henry Meige signale une statuette en bronze qui se trouve dans le cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale. Elle représente une vieille femme nue, assise, le torse penché en avant, les bras croisés, les jambes pendantes. Il ne s'agit pas d'une figuration d'écorchée, comme le dit le catalogue, mais d'une femme âgée, très-maigre, n'ayant plus guère que la peau sur les os, avec quelques muscles grêles.

La peau se révèle par les plis nombreux qui sont les stigmates de l'âge, notamment sur le ventre, autour de l'aisselle, et aussi par la présence des seins vides et flétris. Le squelette est fort exactement indiqué : tous les repères osseux sont visibles à leur juste place et avec leur valeur : la sinuosité des clavicules, les saillies du sternum et des cartilages costaux, avec la dépression xyphoïdienne qui n'est pas rare chez les vieillards. Aux membres, l'épicondyle, l'olécrâne, les condyles du fémur, la rotule, les plateaux du tibia sont d'une grande vérité. Même, on peut voir au pied gauche une déformation du gros orteil, fréquente chez les vieillards, l'*hallux valgus*.

Les muscles, malgré leur émaciation, sont bien distincts, en particulier le deltoïde dont les trois faisceaux sont séparés, et le long supinateur qui marque sa corde au-dessus du coude. Enfin, les veines superficielles sont modelées surtout aux extrémités des membres.

Bref, toutes les caractéristiques cutanées, osseuses, musculaires, vasculaires, de la morphologie du vieillard sont très exactement rendues. Il s'agit certainement d'une étude faite d'après nature et fort habilement exécutée.

Mais on ignore tout des origines et de la destination de cette statuette. Il semble bien qu'on ait affaire à une œuvre du XVIe siècle, qui, peut-être, faisait partie d'un ensemble allégorique, où elle figurait le dernier âge de la vie.

Elle peut être rapprochée d'une statuette moderne exécutée il y a une trentaine d'années par M. Paul Richer, d'après une vieille malade de la Salpêtrière, atteinte de paralysie agitante. L'attitude du petit bronze rappelle celle des parkinsonniens lorsqu'ils sont assis, sauf qu'ils croisent rarement les bras. Mais les accents heurtés des muscles, quelque réduits que soient ceux-ci, correspondent assez bien à cette hypertonicité permanente des parkinsonniens qui entraîne la « soudure » de tout leur corps.

Il serait téméraire de soutenir que l'artiste inconnu qui modela cette vieille, eut pour modèle une malade atteinte de maladie de Parkinson. Mais il a certainement eu sous les yeux une vieille femme décrépite, et il n'a rien ajouté ni rien enlevé aux stigmates corporels de la sénilité. La comparaison avec la statuette de M. Paul Richer qui est un portrait fidèle d'une vieille, alors bien vivante, permet d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'une œuvre fantaisiste. La statuette de la Bibliothèque nationale est d'un irréprochable réalisme ; dans le genre, c'est un petit chef-d'œuvre, qui doit retenir l'attention des artistes ainsi que des médecins.

Séance du 4 Juin 1927.

Présidence de M. LAIGNEL-LAVASTINE.

Etaient présents : MM. Barbillion, R. Bénard, Boulanger, Brodier, R. Charpentier, Dorveaux, Fosseyeux, Hahn, Hervé, Menetrier, Mousson-Lanauze, Papillault, Sieur, Torkomian, Variot.

Dons. — M. Brodier offre au nom de M. Balzer un lot de leçons d'ouverture des professeurs Teissier, Vaquez, A. Robin, Védel, Dieulafoy, et de plaquettes en l'honneur de médecins ; — M. le Président offre le 1er volume des *Annales de la Faculté de Médecine de Saô Paulo*, 1926, qui commence par une étude historique de cette Faculté ; — et M. le Dr Wickersheimer un lot d'affiches concernant l'histoire médicale de la guerre 1914-1918 en Alsace, une lithographie de Cagliostro et trois dissertations d'histoire de la médecine.

Candidats présentés :

M. PATERSON (Dr Donald, 15, St Andrew's Crescent, Cardiff (Angleterre), par MM. Pierret et Laignel-Lavastine.

Communications :

M. le Dr MOUSSON-LANAUZE, retrace, en les accompagnant de présentation de documents, les étapes curieuses de la carrière scientifique de *Jules Soury* (1842-1915) — il n'était pas médecin — et met en relief les bizarreries de son caractère et de son existence. Mort le 10 août 1915, Soury a été connu de plusieurs contemporains, membre de la Société ; M. Variot rappelle qu'il était avec lui auditeur des cours de Luys à la Salpêtrière en 1878 ; M. Papillault a suivi ses leçons à l'Ecole des Hautes Etudes ; et M. Hervé, a conservé de lui des lettres à André Lefèvre, rédacteur au journal *la République française*, dont il fut le collaborateur.

M. le Dr G. Papillault lit un travail sur *l'origine de René Descartes, de son orientation médicale et de ses tendances philosophiques* ; après quelques généralités sur l'influence de Descartes dans les recherches médicales, influence déjà mise en valeur par M. Martin dans un récent volume, M. Papillault s'attache à démontrer son origine chatelleraudaise en s'appuyant sur le travail d'Alfred Barbier, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest en 1917, intitulé « Trois médecins poitevins du xvie siècle ». Descartes a eu en effet trois médecins dans sa famille, son grand-père, Pierre Descartes, qui a exercé à Châtellerault, son grand oncle, Jean Ferrand, auteur d'un traité médical « De Febribus libellus », et son bisaïeul Jean Ferrand, auteur d'un ouvrage « De nephrisis et lithiasis », 1570, où il narre ses cures et ses autopsies, entre autres celle de son gendre Pierre Descartes.

M. Hervé rappelle que Descartes eut une fille naturelle Francine, et que le portrait que fit de lui Philippe de Champaigne le montre plus jeune et plus vivant que ceux de Franz Hals et de Sebastien Bourdon.

M. Lévy Valensi fait une communication sur *le suicide du Duc de Bourbon* ; il rappelle les discussions et procès qui suivirent la mort du dernier des Condé, à Saint-Leu en 1830. Les ennemis de la famille d'Orléans soutinrent la version de l'assassinat, Levy Valensi accepte la thèse officielle du suicide, s'appuyant sur l'état mental du duc de Bourbon durant les jours qui précédèrent sa fin tragique. Il insiste ensuite sur l'hérédité de Louis-Joseph de Bourbon, aboutissant de deux races, lourdes en tares pathologiques, les Bourbon et les Richelieu.

M. Laignel-Lavastine lit une note de M. G. Kœrbler sur *un médecin de Raguse* : *Peter Bianchi* à la cour autrichienne au xviiie siècle, Ambassadeur de Raguse à Vienne il eut des démêlés avec la Faculté de médecine de Vienne, qui voulait lui faire repasser ses examens de doctorat pour lui permettre d'exercer. Il s'y refusa et une ordonnance de l'Impératrice Marie-

Thérèse, sa cliente, lui donna gain de cause à condition qu'il payât à la Faculté 132 ducats.

M. Laignel-Lavastine résume une seconde note de G. Kœrbler sur l'*origine de Giorgio Baglivi*. L'auteur y démontre, par une forte documentation bibliographique, que Baglivi était originaire de Raguse en Dalmatie.

Enfin, M. Laignel-Lavastine expose *la biographie de Vulpian,* qui lui a été demandée par le service de propagande du ministère des Affaires étrangères à l'occasion du centenaire de ce neurologiste dont la caractéristique est d'avoir été à la fois un clinicien très averti et un expérimentateur habile. Ses œuvres capitales sont ses *leçons sur l'appareil vaso-moteur*, où il ébauche la pathologie du sympathique et ses *leçons sur la physiologie générale et comparée du système nerveux*, faites en 1864 au Muséum, où il se montra biologiste digne continuateur de Flourens. Successivement médecin des hôpitaux, agrégé, professeur suppléant au Muséum, professeur d'anatomie pathologique, professeur de médecine expérimentale, membre de l'Académie de médecine, et de l'Académie des Sciences, doyen de la Faculté de médecine, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Vulpian, en même temps qu'il était un grand travailleur, fut un homme de grand cœur et de volonté droite. Il a élucidé beaucoup de questions de physiologie et de pathologie du système nerveux, éclairant toujours ses recherches cliniques et expérimentales les unes par les autres. Il apparaît ainsi comme l'expression heureuse d'un moment de l'histoire de la médecine qui permettait au même homme d'être à la fois clinicien et expérimentateur.

L'œuvre de Vulpian porte cette double marque et c'est pourquoi elle vaut non seulement par elle-même mais par l'enseignement qu'elle donne.

BARTHELEMY CABROL, CHIRURGIEN DU XVIe SIÈCLE

Par M. J.-G. de LINT.

Le contemporain d'Ambroise Paré, Barthelemy Cabrol, l'ami de Laurent Joubert, le commentateur bien connu de Guy de Chauliac, est presque oublié aujourd'hui. Il mérite pourtant une notice. En ce qui concerne la date de naissance de Cabrol, nous savons seulement ce qu'il dit lui-même dans une de ses observations, le Nr. 21 « Anno 1558, *cum summam studiis meis Monspelii manum imposuissem, subiit animum Gaillaci in patria praxeos tentandæ* ». L'observation Nr. 32 nous apprend qu'il fut nommé à la place de chirurgien de l'hôpital du Saint-Pierre et du Saint-André dans cette ville de Gaillac par un commandeur de la famille des Bourbons de la Guiche. Cabrol ne tarda pas à se faire une réputation brillante dans le voisinage et sa pratique étendue lui fournit nombre d'observations intéressantes qu'il nous a transmises avec beaucoup d'exactitude dans la seconde partie du seul livre, qu'on connaît de lui. L'observation Nr. 32 mentionne la coutume du commandeur de payer tous les matins le médecin, le chirurgien et l'apothicaire, et de les fruster du payement lorsqu'ils étaient absents !

Cabrol ne resta pas à Gaillac, son ambition lui fit désirer le séjour dans une grande ville et si possible pourvue d'une université. Il s'en alla à Montpellier où il se lia d'une profonde amitié avec les professeurs en médecine et surtout avec Laurent Joubert, qui en 1570 le chargea des dissections anatomiques. En 1595 Henri IV créa une charge de dissecteur ou

anatomiste royal avec cent écus de pension. Cabrol y fut nommé. Plus tard Henri IV le choisit pour son premier chirurgien. L'année de sa mort n'est pas connue.

Par son livre « alphabet anatomic, avquel est contenve l'explication exacte des parties du corps humain, réduites en tables selon l'ordre de dissection ordinaire, avec l'ostéologie et plusieurs observations particulières, Tournon, 1594», Cabrol s'est acquis une grande renommée comme anatomiste et chirurgien. Le grand nombre d'éditions de son ouvrage donne la preuve de son succès (1).

L'alphabet anatomique comprend quatre-vingt tables. C'est le premier ouvrage paru dans cette forme, choisie par l'auteur pour les étudiants afin de pouvoir s'inculquer plus facilement l'anatomie.

Plempius en éditant sa traduction hollandaise avait la même intention, mais il a mieux compris la tâche pénible d'apprendre ces tables par cœur. Il a ajouté des observations et des explications après chaque table et en outre il a orné son livre de cent vingt-quatre figures.

(1) Voici la liste des diverses éditions, que j'ai pu trouver :

1. Tournon, *1594*, français, quarto.
2. Genève, *1602*, fr. quarto.
3. Montpellier, *1603*, fr. quarto.
4. Genève, *1604*, latin, Ηαλραβητον ανατομικον, hoc est Anatomes clenchus accuratissimus, omnes humani corporis partes, ea quo solent secari methodo, delineans, accessere osteologia observationesque medicis iunta ac chirurgis perutilis. [Auctore Bartholomeo Cabrolio, Monspcliensis Academiæ anatomico, chirurgo Regio Dominique Mommorancy Francia Connestabuli, apvd Jacobum Chovet.
5. Montpellier, *1606*, latin.
6. Lyon, *1614*. Fr. Aux titres de Cabrol est ajouté celui de: Chirurgien du Roy. Cette édition est intéressante par deux gravures, représentant le zodiaque. Editeur Pierre Rigaud.
7. Lyon, *1624*, fr.
8. La Haye, *1630*, hollandais. Première édition en hollandais, traduit par le Dr Casparum Nollens de la Haye : Het anatomycke a, b, c., etc.
9. Amsterdam, *1633*, folio. Holl : Ontleeding des menschelycken lichaems, etc., par VF. P. (Vopiscus Plempius). Cette édition est ornée de nombreuses figures anatomiques, tirées des œuvres de Vésale, de Valverde, de Plater et de Nicolas Tulp. En outre elle contient un frontispice (*Fig.* 1) comblé d'emblèmes anatomiques. En haut de la gravure on voit un crâne au milieu d'un singe et d'un cochon, deux animaux qui

Pour compléter, Plempius énumère tous les anormalies dans la forme des os et des sutures, tous illustrés par des figures. C'est surtout la « tabula ossium capitis » qui s'est étendue par ces additions à une trentaine de pages et ce chapitre donne à la traduction de Plempius sa valeur.

L'ouvrage de Cabrol est un extrait de celui de Félix Plater. « De corporis humani strictura et usu. Libri II, tabulis methodici explicati iconibus accurate illustrati. Basil. 1583 ». Seulement l'auteur y a inséré quelques particularités anatomiques, qui se trouvent dans les ouvrages de Dulaurens (*Historia anatomica humani corporis et singularum ejus partium*, etc., première édition; Erfurt 1595, réimprimé en 1600, 1601, 1602, 1605, 1616, 1627, 1639, 1741 ; *Opera omnia*, 1627, 1628, 1613, 1621, 1660, 1646). Au point de vue de recherches anatomiques, Cabrol a vérifié la ramification de la *Vena Porta* dans les intestins et dans le foie. Hippocrate et Galien avaient enseigné que les nerfs n'avaient pas de cavité, et Cabrol en a conclu que « l'esprit animal », ne peut pas circuler dans les nerfs, mais qu'il doit circuler dans

servaient le plus souvent pour les démonstrations anatomiques. Tout en bas du frontispice des scènes assez curieuses de dissections (*Fig.* 2). Dans cette édition est insérée la belle gravure en cuivre de De Gheyn, représentant le théâtre anatomique de Leyde. Au commencement du deuxième chapitre on a réimprimé une figure de la danse des morts par Holbein. Editeur : Cornelis van Breugel.

10. Amsterdam, *1648*. Le même livre, mêmes illustrations, même frontispice qu'en 1633, les planches de De Gheyn et de Holbein. Seulement l'adresse de l'éditeur a changé : Gillis Joosten, Amsterdam, 1648.

11. Hannov, *1654*. Collegium anatomicum clarissimorum trium virorum Julii Jasolini locri, Marci Avrelii Severini thurii. Bartholomæi Cabroli Aquitani. Per quos singulos collatæ operæ posteriore paginæ fueie pateseent, Coll. et Promot. J. G. Volcamero. Compilation des œuvres des trois auteurs, nommés sur le titre susdit.

12. Rotterdam. Le chirurgien Jacob Ostens de Rotterdam a traduit en Hollandais plusieurs œuvres de célèbres médecins. Il a édité ses translations sous le titre : « Hieronimi Fabritii ab aquapendente. Heelkonstige Handwerkingen, Bartolomeo Cabrolii, a, b, e, der Ont ledinge en Joannis Fernelli, Bœk der Natuurkunde ». Ostens dans sa translation a quitté la forme de tables et en a formé un texte continu.

13. Francfort, *1668*. La réimpression de l'alphabet avec les observations à la fin d'un : « Dissertatio de generatione animalium », par Theodori Aldes, apud Hermannum à Sande.



Fig. 1. — L'Alphabet anatomique de B. Cabrol.

Ed. d'Amsterdam, 1633.

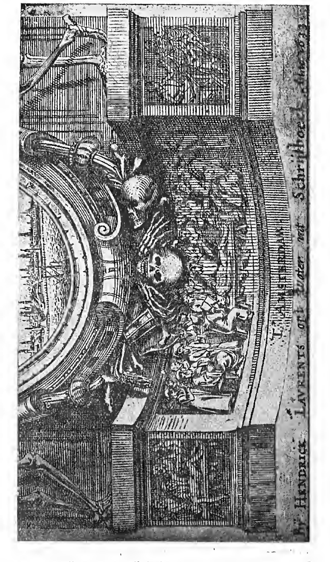


Fig. 2. — Détail de la gravure précédente.

Scène de dissection.

les artères. Cabrol se trompe également là où il tâche de prouver dans sa thèse, dans la troisième observation, que la semence n'est pas formé dans les testicules. Il reproche à la plupart de ses contemporains de ne pas regarder attentivement et avec le triste résultat qu'ils s'égarent dans des méprises. Ainsi on enseignait que les nerfs optiques sortaient de la partie antérieure du cerveau. En faisant l'autopsie en la présence du docteur Grassot, sur une jeune fille de 22 ans, Cabrol a examiné plus minutieusement ces nerfs en tournant le cerveau et alors il voyait que ces nerfs sortaient de beaucoup plus en arrière du cerveau, près du commencement du cerebellum.

Une autre autopsie fit ressortir une anomalie du *Ductus Choledochus*, qui se vidait si près du pylore que la bile était expulsée aussi bien dans l'estomac que dans le duodénum. La rate dans ce corps était d'une grandeur extraordinaire : elle pesait plus de cinq livres. L'observation N° 7 contient l'histoire de Mme Isabelle Masel, veuve du docteur Sabontino. En vie cette dame pouvait se vanter de posséder quatre seins, qui tous les quatre servaient à allaiter son enfant, sans qu'il y avait une différence dans la quantité du lait, fourni par l'un ou par l'autre sein. D'autres autopsies révélaient l'existence d'un seul rein et de deux rates.

Les observations chirurgicales de Cabrol méritent tout notre intérêt. Avec beaucoup d'exactitude, l'auteur nous raconte tous les symptômes et la marche de différentes maladies. La réputation de Cabrol était non seulement grande dans sa ville natale, mais aussi dans les villes et les villages avoisinants Gaillac et Montpellier; aussi avait-il l'occasion d'observer des maladies rares et des anomalies de personnes qui lui étaient envoyés par d'autres médecins. Il nous décrit un cor, poussé sur le front d'un homme, nommé Jean Guy. Le cor se trouvait un peu à gauche au milieu de sa chevelure. Sur la demande empressée et répétée plusieurs fois, Cabrol a entrepris de le délivrer de sa protubérance. Il l'a enlevé avec une scie et

réussit de conjurer la perte de sang en usant du cautère. Une autre fois on le demandait de venir à la maison du baron de Castres pour examiner les blessures d'un homme, blessé au ventre par un coup de feu. Le gros intestin était entièrement déchiré. Cabrol ne parvenait pas à réunir les bouts en tâchant de les joindre par des sutures. Le texte ne dit pas si Cabrol a eu l'intention de suturer un bout du gros intestin dans la plaie de la peau, on apprend seulement que le malade a souffert pendant tout le reste de sa vie d'une fistule, par laquelle il perdait ses excréments.

Il s'agissait dans une des premières opérations de Cabrol d'un carcinome ulcéré, situé dans le sein droit d'une femme de 35 ans. Il nous raconte qu'il l'a étudié consciencieusement et qu'il consulta la : *Chirurgia magna*, de Guy de Chauliac, les œuvres de Galien et de Celse et qu'un examen minutieux lui avait persuadé de la malignité du carcinome. Alors il résolut de ne pas traiter la tumeur avec des pansements et des médicaments, mais de l'enlever avec le couteau. Il décrit l'opération avec maints détails. Cependant l'opération ne répondait pas à l'attente : la tumeur s'étendait dans la profondeur et Cabrol était obligé d'enlever non seulement tout le sein, mais aussi la plus grande partie des muscles, qui couvrent le thorax, en particulier le grand muscle pectoral. L'hémorragie fut conjurée par le cautère actuel et la plaie fut poudrée de poudre de cuivre rouge. Quelques jours plus tard il donna des médicaments purifiants. La plaie se remplit de granulations et deux mois plus tard elle s'était fermée par cicatrisation. La femme resta en vie encore douze mois, mais alors des récidives se montraient à sa lèvre inférieure, elle refusait de se faire opérer de nouveau et peu de temps après elle mourut.

Une autre fois une personne avait le cerveau blessé par un boulet avec le triste résultat que le malade était privé de la parole et du sentiment et qu'il était même frappé de paralysie, Deux jours après l'acci-

dent on consultait Cabrol, qui, avec beaucoup de peine réussit à enlever quelques esquilles. La perte d'os étant trop grande pour pouvoir fermer le trou, d'où sortait le cerveau, notre chirurgien ferma l'ouverture avec une pièce de plomb. Le malade porta ce prothèse trois jours sans qu'on changa le pansement, mais en enlevant le morceau de plomb un petit bout du boulet devenait visible dans la profondeur de la plaie. Cabrol tâcha d'extraire le boulet, il y réussit et sur-le-champ la parole revient. Malheureusement cette intervention donna lieu à deux attaques avec des convulsions et une paralysie du même côté. Pourtant le malade guérit et après six mois la paralysie disparut peu à peu également.

Au commencement de sa pratique dans la ville de Gaillac, Cabrol fût invité un jour à venir voir un homme, nommé Antonius Verdersi, âgé de trente-cinq ans. Cet homme avait reçu un coup de bâton sur la tête, qui sans avoir fait de blessure extérieure lui avait contusionné l'os bregma depuis la suture sagitale jusqu'à l'os squamosa. Au commencement Cabrol avait l'impression que le malade exagérait, mais sa situation s'aggravait d'un moment à l'autre : des attaques survenaient, des embrouillements et enfin des troubles de la parole. Alors il résolut de faire une incision et après avoir fendu la peau, une fracture de l'os se montra. Ayant enlevé les esquilles, la Dura mater devenait visible, toute rouge et enflammée. Cabrol soigna la blessure de son mieux et le malade se rétablit lentement. D'abord les attaques diminuaient et l'égarement disparut, mais pendant deux années encore le malade resta dans un état d'aphonie. Après ce temps il commençait à reconnaître son père. On était obligé de lui apprendre à parler comme à un enfant, mais plus tard on réussit à lui apprendre le métier de serrurier, de sorte qu'il pouvait s'entretenir lui-même. Rondelet, lui aussi a vu le malade en visitant Gaillac et il raconta Cabrol qu'il avait soigné une pareille blessure avec le même résultat.

Une guérison miraculeuse nous est racontée dans l'observation dix-huit. Un soldat Italien fût blessé au côté droit au-dessous des côtes par une épée très-tranchante. Le foie fût perforé d'une blessure profonde qui lui fit perdre une énorme quantité de sang. La grandeur de la blessure à l'extérieur étant très petite, le sang s'amassait dans la cavité du ventre. Le sang se putrifia rapidement et répandît une telle odeur insupportable, que personne ne voulut se risquer à l'entourage du malade. Cabrol consulta avec quelques autres chirurgiens et unanimement ils résolurent d'ouvrir le ventre. Une large ouverture donna issue au sang putrifié et les coagulations furent éloignées avec de longues cuillières. On renouvela ce nettoyage deux fois par jour et le malade guérit, bien que le traitement fût loin de répondre aux prescriptions antiseptiques.

Suit une observation du docteur Alloys, qui avait voyagé pendant plusieurs années en France, en Italie et en Grèce. Il raconte avoir vu une jeune fille de douze ans, qui quatre années de suite avait souffert d'une tumescence dans le ventre, accompagné de fièvres intermittentes. Tout le monde pensait qu'elle souffrait de l'hydropisie. Mais voilà que tout à coup le nombril commençait à se tuméfier. Quelque temps après, la tuméfaction se brisait et une grande quantité de matières purulentes s'évacuait. Enfin la cause de cette maladie étrange s'éclaircit par l'apparition de trois vers, long de douze doigts et d'épaisseur du petit doigt. Après l'évacuation des vers la malade guérit promptement.

A l'occasion d'une fête champêtre on avait tiré avec des tampons de pierre devant la porte d'une maison où demeurait une jeune fille. Plusieurs personnes furent blessées et on appelait Cabrol au secours d'une demoiselle, déjà un peu âgée, mais encore vierge. En lui pansant une légère blessure, il fût frappé d'une odeur nauséabonde, telle qu'il lui était presque impossible de finir le pansement. C'était à cause de cette terrible odeur qu'elle n'avait pas trouvé l'occasion

de se marier. Le père promit à Cabrol la moitié de sa fortune s'il pouvait guérir la fille de ce mal agaçant. Le lendemain Cabrol l'examina et il découvrit la cause de la puanteur : elle urinait par son nombril par l'urachus, comme si elle se trouvait encore dans le ventre de sa mère. L'examen des organes génitaux fit découvrir une membrane, qui barrait l'ouverture de l'urèthre. Cette membrane incisée, une sonde de plomb introduite dans la vessie et voilà que pour la première fois de sa vie la pauvre enfant urinait par la voie ordinaire ! Quelques jours après, l'ouverture du nombril fut fermée avec le cautère comme on le faisait pour une descente. La malade guérit et Cabrol eût la déception de ne pas recevoir la moitié du patrimoine promis et d'être payé seulement avec deux ducats. Il termine ce récit en observant que c'est de cette manière que les gens se moquent des peines et de l'érudition des chirurgiens et des médecins.

Dans la vingt-sixième observation l'auteur raconte l'histoire d'un soldat, blessé par une fourche juste au-dessus de l'os pubis. L'urine ne s'évacuait plus qu'à travers les blessures, pendant que le soldat était assis sur une chaise.Rondelet conseillait de le mettre au lit et sur le dos. Dans cette position, il réussit de fermer les blessures avec des emplâtres et d'introduire une sonde jusqu'à la vessie, ce traitement fût couronné de succès.

En 1588 il accompagnait le Sieur de Montmorency à Toulouse. Dans cette ville un chirurgien de grande renommée le priait de venir voir un sergent, blessé dans l'œil par un coup de flèche. La flèche avait percé l'orbite et avait pénétré le cerveau. Un soldat avait arraché la flèche en appuyant le pied contre le front du sergent et en tirant de toutes forces. Aussitôt après s'écoulait le sang et la substance du cerveau. Cabrol soignait la victime et cinq ou six jours plus tard l'écoulement cessa et, « mirabile dictu » le malade guérit !

Cabrol avait le courage de faire subir à quelqu'un une opération là où personne ne l'aurait osé. Il en

donna la preuve en enlevant une tumeur, pesant six livres et situé dans le cou d'une femme, native de Lyon. Une consultation eût lieu avec Rondelet, le Pr Saporta de l'Université de Montpellier et encore avec quelques autres chirurgiens. On constatait que plusieurs grandes artères se ramifiaient dans la tumeur et que c'étaient surtout les carotides qu'on aurait à craindre en enlevant la tumeur. Unanimement on était d'avis que ce cas était trop dangereux d'opérer, mais pourtant Cabrol voulut essayer de délivrer la pauvre femme. Il réussit, nonobstant l'hémorragie, d'enlever la tumeur et d'étancher le sang, usant largement de cautères et de caustiques.

La dernière observation de Cabrol contient une leçon pour les jeunes chirurgiens débutants.

Après s'être établi à Gaillac, on le demanda auprès d'un homme qui souffrait d'une blessure très grave. Un ennemi de ce dernier s'était déguisé en lépreux. Il avait caché sous son habit une épée et au moment ou le paysan, ayant pitié du lépreux, venait hors de sa maison pour lui faire l'aumône, le pseudo-lépreux avait tiré l'épée en faisant mine de lui couper la tête. Le paysan en voyant ce geste, s'était baissé pour échapper au coup, mais le mouvement n'étant pas assez prompt, il reçut le coup sur la tête et une partie de son crâne lui fut enlevé. La blessure était une des plus graves et quand Cabrol vint voir le blessé, la femme du paysan lui montra la pièce d'os coupée, qu'elle avait gardée dans une boîte. Les méninges étaient gravement déchirées et même la pulpe cérébrale était blessée. C'était la première fois que Cabrol se trouvait en présence d'une blessure aussi grave, il était persuadé que le malade mourrait en peu de temps, le cœur lui manqua et il prenait son congé sans le moindre avis, disant que l'art était impuissant pour guérir une telle blessure. Alors on invita un autre chirurgien, maître Jean, qui à son tour abandonna le blessé à son sort. Peu de temps après un paysan du voisinage vint visiter le malade. On lui raconta l'histoire des chirurgiens et

le voisin proposa alors d'user des moyens dits populaires. Il humecta du linge avec du lard fondu par un fer rouge et posa ce linge comme pansement sur la blessure. Deux mois plus tard le paysan était guéri. Cabrol, ayant entendu parler de ce miracle, le visita et fut convaincu de la guérison. Il recommanda expressément à ces jeunes collègues le proverbe : « Heureux sont ceux que le malheur d'autrui rend sage. » Il ajoute, en décrivant son expérience du commencement de sa pratique, qu'il était très fâché contre lui-même et qu'il avait donné sa parole de ne plus jamais de sa vie quitter un malade sans porter secours.

De cette étude, il est évident que l'influence d'un génie comme celui d'Ambroise Paré, a fécondé ses contemporains énergiquement et qu'un chirurgien comme Cabrol, qui appartenait incontestablement aux *dii minores*, possédait pourtant de nombreuses connaissances et qu'il avait assez d'audace pour risquer les opérations les plus difficiles. En outre il en résulte que, malgré le manque d'un traitement antiseptique, il existe encore une possibilité de guérison des blessures, même des organes les plus délicats. De tous temps le *vis medicatrix naturae* a existé ! Souvent les anciens chirurgiens soignaient inconsciemment les blessures avec des antiseptiques : ils usaient du vin et des baumes, remèdes qui, plus ou moins, possèdent des qualités antiseptiques et on est forcé d'attribuer à ces remèdes un succès incontestable... en certain cas, mais malheureusement pas toujours !

LE CHIRURGIEN JEROME FABRICE AB AQUAPENDENTE

(1537-1619)

Par le Dr J. G. DE LINT.

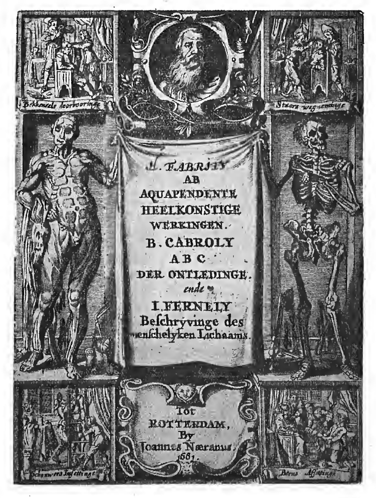
Jérôme Fabrice (1537-1619), plus connu sous le nom d'Ab Aquapendente d'après son lieu natal, fut nommé : « Dissector anatomiae » à l'Université de Padoue en 1562 après la mort de son maître Faloppe. En 1565, la République de Venise le chargeait de professer la chirurgie. En 1571 il devint: « Professor anatomiae », recevant l'ordre de faire des conférences et de donner des démonstrations anatomiques pendant l'hiver, tandis que, en été il professerait la chirurgie.

Fabrice s'est surtout fait une renommée dans l'anatomie : c'est lui qui a donné la première description systématique des valves dans les veines, c'est lui encore qui, pour la première fois, fit servir l'anatomie comparative à l'étude de l'ontogénie. C'est pourquoi comme chirurgien Fabrice fut relégué postérieurement au second plan, quoique, précisément comme chirurgien il a de grands mérites. Fabrice avait étudié avec beaucoup de persévérance les œuvres des anciens, pouvant se vanter de les connaître à fond. En écrivant son livre sur la chirurgie, il fit ample usage de ce que Celse et Paul d'Ægine avaient écrit. Après avoir pratiqué la chirurgie pendant vingt-cinq ans, Fabrice puisa dans ses notices pour la confection de son livre. La première édition de son : « Pentateuchos chirurgicum, publicis in academia Patavina lectionibus ab auctore propositum, jam vero contractiose paullo forma, capitibus distinctum, luciqve datum opera Joh. Hartmanni, Beyeri » date de 1592.

Peu de temps avant sa mort, la deuxième édition parût sous forme cette fois d'une œuvre importante sur la chirurgie : « quarum prior operationes chirurgicas per totum corpus humanum a vertice capitis usque ad imos pedes peragi solitas plurimis rarisque observationibus et novis inventis chirurgiae dexteritatem et jucunditatem spectantibus refertas comprehendit ». Cette édition fut réimprimée plusieurs fois et, traduite en français et allemand, elle fut éditée dans différents pays. Dans aucune liste bibliographique on ne trouve trace d'une traduction hollandaise. Dans la bibliothèque de la Société Néerlandaise de Médecine, j'en ai trouvé une, ayant pour titre : « Hieronimi Fabritii ab Aquapendente, Heelkonstige Handwerkingen, Nu nieu overgeset, met kantteykeningen en nieuwe Bladwyzers vermeerdert door Mr Jacob Ostens, heelmeester te Rotterdam, by Joannes Naeranus, 1661 ». (Travaux manuels chirurgicaux traduits de nouveau, augmentés de notes marginales et d'index nouveaux par Mr. Jacob Ostens, chirurgien à Rotterdam, chez Joannes Naeranus, 1661). Ce livre a un frontispice très curieux (voir la figure). Comme sur celui de l'œuvre très rare de Jacques Guillemeau : « La chirurgie francoise, 1594 », on y voit quatre représentations d'opérations chirurgicales : la trépanation, l'opération de la cataracte, l'amputation de la jambe, mais la saignée y est remplacée par la réduction d'une luxation de l'épaule.

A la partie supérieure du frontispice se trouve, dans un médaillon, le portrait de Fabrice à la barbe longue, représenté cependant, plus jeune que sur son portrait commun. Deux grandes figures, l'homme à muscles, tenant sa peau écorchée dans la main droite (l'exemple de cette figure avait été donné quelques années auparavant par le dessinateur du frontispice des : « Institutiones anatomicae » de Thomas Bartholin et un squelette avec une boucle de cheveux sur le crâne, tenant ensemble une toile, représentant le titre du livre. Les différentes représentations d'opérations chirurgicales sont certainement de grand intérêt pour

l'histoire de la médecine ; je ne les décrirai pas, elles parlent pour elles-mêmes et pour celui qui étudie le chirurgien Fabrice, elles n'ont aucun intérêt spécial, vu



qu'elles ne représentent pas de découvertes lui appartenant. Prenons plutôt le livre de Fabrice et portons notre attention sur le chapitre où il décrit les différentes méthodes pour dominer le coulement du sang

dans les blessures. Ce chapître nous donne une belle idée du raisonnement logique de l'auteur, de son talent d'observation et de son traitement, bien avancé pour l'époque. C'est le chapître 10 du liber deux du « Pantateuchos » ayant pour titre : « Des blessures des vaisseaux sanguins, c'est-à-dire des veines et des artères. Fabrice y parle exclusivement de blessures des grands vaisseaux, blessures provoquant un saignement abondant. Il commence par décrire la différence entre le sang artériel et le sang veineux, suivant Avicenne. Le premier jaillit de la plaie, il est plus liquide et colorié d'un rouge très vif, tandis que le sang veineux coule de la blessure, il est plus épais et de couleur noirâtre. Le sang est : « le capital de la vie » dont une perte considérable peut amener la mort, précédée par les convulsions, le hoquet et la syncope. Il est beaucoup plus difficile d'arrêter un saignement artériel, qu'un coulement de sang veineux parce que les parois des artères sont plus durs et qu'ils sont constamment en mouvement.

Fabrice distingue deux causes pour l'arrêt de l'écoulement du sang : la fermeture artificielle de l'orifice du vaisseau sanguin et celui par le sang coagulé, obstruant le vaisseau. L'orifice peut être fermé extérieurement ou intérieurement « ac δρόμρος dicitur » ; extérieurement par la coagulation du sang dans la plaie, par compression des doigts, par la ligature, par pansements, par médicaments visqueux ou par tout autre remède formant eschare : le cautère ou les hémostatiques, « uim igneam habentia ». Pour éviter une réouverture de vaisseau on aura soin de dériver le sang de la partie blessée par la saignée, le refroidissement ou la concentration du sang : « ne tam prompte fluat ». Le régime où la diète est de rigueur en évitant les aliments trop nutritifs, comme œufs, viande et vin, etc. Par contre, Fabrice recommande les fruits, l'eau froide, l'eau ferrugineuse et... la cervelle d'animaux châtrés, parce que celle-ci contient une substance visqueuse et froide !

Enfin il recommande de ne pas s'irriter, de ne pas

faire trop de mouvement et: « aliis erit libera ». On refroidira la partie blessée en faisant des cataplasmes d'eau froide, de vinaigre, de vin rouge très fort ou de suc de morelles noires, de laitue, de joubarbe ou de plantain. Il est non seulement nécessaire d'appliquer ces infusions sur la partie malade, mais aussi sur les parties environnantes pour qu'elles puissent exercer une influence protectrice et empêchent le sang d'affluer vers la plaie. Rhasès préconisait de couvrir la blessure de neige.

Pour la dérivation du sang on recourra à la saignée ou à l'application de ventouses. Au cas, où les forces du malade ne permettraient pas d'appliquer ces moyens, on emploiera le massage et le bandage du membre blessé. Pour clôturer l'ouverture du vaisseau, Fabrice conseille, pour la jointure des lèvres de la plaie : les mains, la ligature, le bandage et les médicaments. Guy de Chauliac prescrit le rassemblement des lèvres par la ligature, introduisant l'aiguille d'un côté, la tournant de l'autre et recommençant consécutivement du même côté, cousant à la manière des pelletiers. On ne se servira que de bandages larges et d'après Fabrice, il est fort utile de tremper le bandage dans du blanc d'œuf. Si ces méthodes ne suffisent pas à faire arrêter le coulement de sang, on aura recours à la ligature des vaisseaux sanguins eux-mêmes (vas ipsum vincere filo). Il est très intéressant de lire avec quel soin Fabrice décrit la manière d'exécuter cette ligature, absolument d'accord avec nos idées modernes. Saisissant d'abord le vaisseau avec la pince « seu alio instrumento adunco » on soulève un peu la tunique, le tords et l'entourne d'un fil en fixant la ligature. Quand le vaisseau n'est pas complètement coupé mais qu'il est seulement entamé, on appliquera deux ligatures et on sectionnera le vaisseau au milieu de celles-ci afin que les deux extrémités puissent se rétrécir dans les tissus.

Parmi les médicaments possédant des qualités hémostatiques, Fabrice cite le vin de grenade, une décoction de fleurs de grenade, de myrte et de noix

de galles vertes. Une recette très efficace est, selon l'auteur la suivante : des feuilles de morelles noires, de hyoscyamine, de chacune une poignée, pulvériser, mélanger avec de la farine d'orge et la poudre de peluzes de grenades, à doses égales, avec un peu de vinaigre, appliquer sur l'orifice du vaisseau.

Quand la blessure n'est pas causée par un objet tranchant et que le vaisseau est coupé en deux, ses deux extrémités se rétrécisseront et dans ce cas il n'est pas permis de réunir les lèvres de la plaie, ici, pour arrêter le saignement on aura recours à la tamponade. On commencera par tamponner avec les doigts jusqu'à ce que le sang soit coagulé autour de ceux-ci, après on les retira lentement et on appliquera les médicaments. On aura grand soin de laisser la coagulation intacte qui, du reste, tombe d'elle-même en quelques jours.

Quand il s'agit d'une artère blessée, on ne fera la tamponade avec les doigts, parce que le mouvement constant des artères empêche la coagulation, dans ce cas on remplira la plaie de charpie et d'éponges, pressées dans de l'eau froide. Si ces moyens ne suffisent pas on emploiera les emplâtres, préparés avec de l'encens, de la colle, de la tragacanthe, du mastic, de la terra sigillata, etc. Fabrice est en désaccord avec ce précepte, prétendant que les sécrétions de la plaie l'empêcheront de guérir en amollisant les emplâtres, qui devraient sans cesse être renouvelés, manipulation, qui amène toujours le danger d'un nouveau saignement. C'est pourquoi il conseille d'exciter les tissus afin de couvrir au plus vite la plaie d'une peau nouvelle. Galien conseille en effet de se servir du remède suivant : « De l'encens une portion, de l'aloès une demi-portion, faire une poudre, la mélanger avec un blanc d'œuf, jusqu'à la consistence du miel et en enduire abondamment la plaie ». L'encens a toujours joui, par sa force plâtreuse, de la faculté de faire croître la chair et de coaguler le sang. Si on veut exciter, plutôt, la croissance de la chair, on augmentera la dose d'aloès.

Quand le coulement de sang a cessé et que la plaie est remplie de médicaments plâtreux, on fera usage de bandages de vieille toile, et Fabrice insiste sur ce que le malade ne sera absolument pas incommodé par ce bandage et qu'on élèvera le membre blessé en lui donnant une position où le malade n'éprouve pas de douleur. Le troisième jour, le bandage sera renouvelé. Au cas où le médicament adhérerait à la plaie, on ne tentera pas de l'enlever, mais on y passera une seconde couche du premier mélange.

Quand la plaie est très large, les moyens décrits plus haut, ne suffisent plus, alors il préconise les remèdes, produisant une eschare. Cette manière de procéder n'est pas des plus sûres, parce qu'il est possible que l'eschare n'ait pas assez de résistance pour retenir le sang, alors le saignement recommence, la plaie, devenue plus grande par la cautérisation, deviendra plus difficile à guérir. Pour ce motif on emploiera seulement cette méthode quand les autres moyens auront échoué.

La plupart des chirurgiens, contemporains de Fabrice, usaient les caustiques, mais Fabrice les a en horreur. Il préfère le cautère, disant qu'on n'est jamais sûr de l'effet des caustiques, qui le plus souvent, produisent un effet, dépassant le but visé, tandis qu'avec le cautère, l'opérateur est certain d'atteindre dans la plaie l'étendue et la profondeur voulue. Mais on doit tenir compte des blessés, dont plusieurs s'opposent à l'application du cautère, ne voulant être traité qu'avec les caustiques.

Le cautère doit être tout rouge pour pouvoir provoquer une bonne eschare. Après la cautérisation il est nécessaire d'appliquer au plus vite les remèdes faisant croître la chair. Le rouge de cuivre et l'arsénic sont les meilleurs ingrédients pour les caustiques. Dans les œuvres de Galien et d'Avicenne se trouvent plusieurs prescriptions pour la préparation des caustiques. Fabrice en donne une énumération. Notre chirurgien cite encore quelques remèdes, employés vulgairement en cas de coulement de sang. On retrouve

encore de nos jours chez le peuple ces mêmes remèdes et les conjurations et la croyance dans leur efficacité ne cessera pas tant que le monde existera. Je ne nomme que l'abeille vivante, roulée dans une toile et attachée sur la blessure, les excréments d'âne, de cochon et de cheval, etc... A la fin du chapitre Fabrice conseille d'examiner de temps en temps l'entourage des plaies pour observer s'il n'y a pas de pulsation, craignant la formation d'anéurismes.

Les saignements dans l'intérieur du corps ne furent traités que par les moyens dérivatifs, le traitement par opération resta réservé pour nos jours, où il est possible, grâce à l'antisepsie, de pouvoir opérer dans l'intérieur du corps humain sans tuer le malade!

J'ai cité l'avis de Fabrice sur la ligature des vaisseaux sanguins. Mais ce ne fut pas lui, qui, le premier en a eu l'idée. A tout moment on rencontre des chirurgiens dans l'histoire de l'art de guérir, qui, de nouveau tentèrent dominer le saignement par la ligature. Celse p. e. conseille de ligaturer, quand les autres moyens, la tamponade et les remèdes font défaut. Avicenne en fait mention, il engage de tirer le vaisseau au moyen du crochet, de le dégager des tissus environnants par des incisions et, s'il y a pulsation, déligaturer avec un fil de toile. Le pseudo-Mesuè fit ressortir, pour la première fois, la différence entre les saignements artériels et veineux et lui aussi fait mention de la ligature. Ambroise Paré fut le premier qui domina le saignement pendant une amputation, en tirant les vaisseaux au moyen de crochets, expressément conçus par lui : « les becs de corbin ». Il ligatura les vaisseaux aux tissus environnants faisant usage d'un double fil. Brunus saisit le vaisseau, joignant les tissus dans la ligature. On retrouve le même avis dans les œuvres de Guy de Chauliac. Faloppe, le maître de Fabrice traite très amplement de la ligature dans son livre : « Libelli duo alter de tumoribus praeter naturam,Venet., 1563 ». Il conseille de lier le membre lésé par une corde solide à quelque distance au-dessus de la blessure, d'isoler le vaisseau

des tissus, surtout des nerfs, et de ligaturer les artères avec un fil de soie, imbibé de cire.

Nous pourrions nous demander comment il se fait que l'on revient constamment au traitement par ligature et que cette méthode fut délaissée aussitôt après être recommandée? C'était parce qu'on n'était pas assuré de son succès, qu'on discutait, parfois très violemment : les attaques véhémentes d'Etienne Gourmelet en 1580, en font preuve.

Suivant les anciens, la suppuration est utile, elle est même nécessaire dans la cicatrisation des plaies et si elle ne se produit pas, il faut la provoquer. C'est pourquoi les chirurgiens anciens remplissaient les plaies de plumasseaux, imbibés de blanc d'œuf et de suppuratifs. Théodoric, et après lui Henri de Mondeville, ont reconnu qu'il vaut mieux éviter que provoquer la suppuration. Ils conseillaient d'arrêter immédiatement l'écoulement du sang en suturant les plaies. Ils envisageaient le contact de l'air comme cause principale de la suppuration : le même argument qu'on rencontre dans la « Chirurgia magna » de Guy de Chauliac.

C'est pour éviter ce contact de l'air que Théodoric recommande de réunir les lèvres des plaies aussi vite que possible. Les autres chirurgiens employaient les baumes et les infusions de camomilles et d'autres plantes, dont on reconnaît de nos jours les qualités antiseptiques et, involontairement, il arrivait parfois, que les plaies ne suppuraient pas et que les ligatures restaient en place jusqu'à guérison complète. Mais dans d'autres cas la plaie s'infectait ou les médicaments n'avaient pas assez de force pour empêcher la suppuration, les ligatures se détachaient, le sang recommençait à couler et on se gardait bien, alors, de faire usage de la ligature une autre fois. Ceci constitue certainement le grand mobil de l'avis du traitement par la ligature, toujours répété et toujours abandonné. Mais n'est-ce pas de notre devoir de vouer un salut d'honneur à des hommes, qui, malgré l'opposition de leurs contemporains, eurent le courage d'in-

sister à nouveau sur la ligature ? Fabrice Ab Aquapendente était un de ces hommes.

J'espère avoir démontré que Fabrice est digne d'être commémoré comme chirurgien et que, comme tel, il avait certainement autant de mérites que comme anatomiste.

LA JOURNÉE DAVIEL A MARSEILLE

Par M. LAIGNEL-LAVASTINE.

Très aimablement invité par mon collègue et ami, le Professeur Aubaret, à représenter la famille de Daviel à la *journée de la cataracte*, qui préluda le 20 avril dernier aux *journées médicales marseillaises*, je tiens à rendre compte à la Société de cette manifestation intéressante pour l'histoire de la chirurgie.

La séance du matin, présidée par M. Nicati, doyen des ophtalmologistes marseillais, eut lieu dans la salle même de l'Hôtel-Dieu, où le 8 avril 1745 Daviel fit sa première extraction de cataracte.

Le tableau, fait par Mein en 1920 sur les indications d'Aubaret, reproduit cette opération historique. On voit Daviel debout tenant le couteau de la main droite et relevant de la gauche la paupière de l'Ermite d'Aiguilles, en Provence. Ce qui fait encore l'intérêt de ce tableau, reproduit sur le menu du déjeuner Daviel, qu'on me fit présider par une attention délicate en souvenir de mon arrière grand oncle, c'est que tous les personnages de la scène sont des portraits. Le premier spectateur de gauche est le professeur Aubaret lui-même, au-dessus de lui, à gau-

che, le D[r] Hermann et un peu plus à droite Jean Sedan. C'est le D[r] Margailhan, de Pertuis, qui représénte Daviel. La sœur, qui tient le dossier du fauteuil de l'opéré, a les traits de Mlle Marguerite Guérard ; l'autre sœur à gauche est Mlle Henriette Mazères. A droite du tableau, derrière Mlle Marguerite Guérard se tient de profil le D[r] Solari. Enfin le cataracté était un trachomateux opéré avec succès en 1920 par Aubaret.

Après d'aimables paroles de bienvenue dites par le D[r] Flaissières, sénateur, maire de Marseille, et une allocution de M. Nicati, dont la thèse sur le *sympathique cervical* date de 50 ans, Ch. *Poyalès*, de Madrid, raconta avec des détails très pittoresques les grandes *séances opératoires de cataracte* auxquelles il assista aux Indes ; dans une seule journée, il vit enlever cent cataractes, mais il faut dire que la population hindoue est très dense et que les malades viennent souvent de plusieurs centaines de kilomètres. M. *Barraquer*, de Barcelone, empêché, ne put rendre compte de l'état actuel de la *phocoerisis*, son élégante extraction de la cataracte par aspiration. M. *Mawas*, avec de très belles aquarelles à l'appui, soutint une pathogénie de la cataracte basée sur les *lésions de la rétine ciliaire et de l'iris*, qu'il a observés chez les cataractés par la biomicrochimie. M. *Fimbel* a présenté un malade, qui avait une *cataracte congénitale typique en couronne de perles*. M. *Ch. Aubaret* et *Sedan* ont montré que l'*astigmie post-opératoire* pouvait disparaître après le procédé d'extraction des cataractes à la double lance. M. *Martin* a indiqué les précautions à prendre dans l'opération des cataractes chez *les trochomateux et les lacrymaux*, M. *Morénon* a étudié le *tonus oculaire des cataractes* et M. *Ungerer* les *ophtalmies sympathiques chez les opérés de cataracte*.

Grâce au précieux concours des archivistes locaux du département, de la ville et de l'université, M. Aubaret a pu rassembler, dans la vénérable salle de la bibliothèque de l'Hôtel-Dieu, une très belle *exposi-*

tion de manuscrits et documents concernant Daviel et son séjour en Provence. Beaucoup de ces pièces sont encore inédites. Un catalogue complet de cette exposition sera bientôt publié par les soins de M. Aubaret. On pourra ainsi en apprécier l'importance et l'intérêt historique. Les privilégiés, comme moi, qui ont pu écouter les explications de M. Aubaret, se souviennent particulièrement de quelques pièces, dont voici les principales.

Le fond provenant des Archives départementales est des plus riches. Il comprend des lettres autographes de Jacques Daviel, des certificats des Consuls de Salon qui montrent sa courageuse conduite durant la peste de 1721. Un état des Chirurgiens ayant servi à Toulon, établit que sur neuf chirurgiens délégués quatre succombèrent au fléau. Daviel fut un des survivants et se rendit à Arles puis à Salon.

Ses lettres autographes prouvent surabondamment le zèle et le dévouement qu'il déploya à soigner les pestiférés et incidemment les difficultés, que les chirurgiens éprouvaient, en ce temps-là comme toujours, à recevoir leurs émoluments. Une de ces pièces porte la signature de Vauvenargues.

Le fond de l'Hôtel-Dieu comprend le registre des délibérations des Recteurs de l'Hôpital du Saint-Esprit et l'arrêt du Conseil nommant Daviel Démonstrateur Royal d'Anatomie et de Chirurgie pour les élèves en Chirurgie et ceux qui se destinent à servir sur les navires de Sa Majesté.

Celui des Archives Universitaires contient un document curieux sur les démêlés et le procès qu'eut Daviel avec les maîtres Chirurgiens jurés de Marseille et comment ces derniers furent condamnés à le recevoir. Enfin le fond des Archives Municipales, extrêmement riche, renferme la lettre de Daviel aux Échevins de Marseille, dans laquelle, après avoir été nommé oculiste du Roi, il leur témoigne sa reconnaissance et sa gratitude pour l'avoir constamment soutenu au cours de sa carrière.

Toutes ces précieuses reliques sont encadrées par

une foule de documents curieux de l'époque. Ici les lettres patentes royales concernant l'Institution de la Corporation des Barbiers-Chirurgiens de Marseille, sur parchemin, scellées et datées de 1503. Là, d'autres lettres patentes sur parchemin orné des magnifiques sceaux royaux concernant les Chirurgiens ayant donné des soins aux pauvres pendant six années et leur conférant la maîtrise, puis celles qui confèrent la même faveur aux Chirurgiens de peste.

Enfin d'autres autographes, provenant de la collection Albert Terson, nous ont fait voir la signature de Jean Méry, des consultations de Demours père et Demours fils, de Woolhouse, de l'Abbé Démonceaux, etc.

Des portraits de Daviel, des reproductions et des gravures anciennes illustrent cette remarquable et intéressante exposition. Parmi les publications anciennes on a pu voir les premières éditions des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie datés de 1753, puis la petite réédition de 1774. C'est dans ces volumes que se trouve la publication du premier mémoire de Daviel sur sa découverte.

Des instruments d'oculistiques anciens concernant l'opération de la cataracte, ainsi que tout un arsenal plus récent, font voir le progrès de l'outillage et l'amélioration de la technique depuis les vieilles aiguilles destinées, dans les siècles passés, à récliner, abaisser ou abattre la cataracte jusqu'aux appareils les plus perfectionnés et les plus récents, parmi lesquels se trouve l'Erisiphaque de Barraquer.

L'après-midi à 4 h. au *Grand Palais de l'Exposition*, malheureusement encore la proie des tapissiers qui ont rythmé de coups de marteau les discours, s'est tenue la *séance commémorative du 182e anniversaire de la découverte de Daviel*. Le Pr *Truc*, qui présidait, avec une éloquente simplicité, retrace *la vie et l'œuvre de Jacques Daviel*. M. *Albert Terson*, de Paris, a fait quelques *remarques historiques et techniques sur l'extraction parisienne de la cataracte avant et après Daviel*. Cette communication, mal interprétée

par un journaliste incompétant, fut l'occasion d'un entrefilet un peu fielleux paru dans le *Figaro*, le 21 avril émut fort mon cousin Alfred Daviel, qui veille avec sollicitude sur la gloire de notre grand'oncle. Une rectification, due à l'autorité du Pr Terrien et passée dans le même journal le 7 mai, remet les choses au point. Après M. Terson, M. *Louis Dor* insista sur les *causes de la cataracte* qu'il voit surtout dentaires et les moyens de s'en préserver. Enfin le Pr *Aubaret* termina par une démonstration des plus claires en faveur de la *méthode moderne des guérisons des cataractes*, qui demeure toujours la méthode marseillaise due à Daviel.

Que l'on discute sur la préférence à accorder à différents procédés, à l'extraction totale où à l'extraction extra-capsulaire, tous ces procédés, dérivent de la méthode de Daviel et M. Aubaret montra que son procédé personnel à la double pique réalise avec une technique originale et très perfectionnée tous les avantages que désirait la pensée créatrice et géniale de Jacques Daviel.

Fête du souvenir et de l'esprit, cette journée Daviel, pieusement conçue et brillamment réalisée par le Pr Aubaret, fut un charmant et délicat préambule des journées marseillaises et peut être considérée comme un heureux présage pour l'avenir, à Marseille, non seulement de l'ophtalmologie, mais aussi de la médecine et de sa Faculté.

NOTE SUR LE SUICIDE DU DUC DE BOURBON

Étude de psycho-pathologie historique.

Par J. LÉVY-VALENSI.

Dans l'excellent Précis de Médecine légale du professeur Balthazard, on lit à propos du suicide, une critique de l'opinion de Devergie faisant état dans les expertises « en faveur ou contre l'hypothèse du suicide, de la disposition d'esprit dans laquelle se trouvait le sujet » les jours qui précédèrent sa fin.

Il est certain que l'expert chargé de faire les constatations matérielles du suicide présumé, n'a pas à étendre aussi loin ses investigations ; mais, il me paraîtrait normal que la mission de l'expert fut plus étendue, car, s'il arrivait à la conviction, sinon à la certitude, que la mort a pu résulter *logiquement* d'un suicide, il apporterait aux magistrats un élément d'information appréciable.

La démonstration de cette opinion me semble résulter de l'étude d'un suicide célèbre, celui de Louis-Henri-Joseph duc de Bourbon dernier prince de Condé.

Le 27 août 1830 à huit heures du matin, on trouvait le prince pendu à l'espagnolette de sa chambre, au château de Saint-Leu. Il semble qu'aux premières heures aucun doute ne plana, et que tout le monde fut d'accord pour penser qu'il s'agissait d'un suicide ; mais quelques jours plus tard, à l'ouverture du testament, qui laissait l'immense fortune des Condé au duc d'Aumale, fils du nouveau roi Louis-Philippe, une réaction se produisit. Les Rohan-Soubise héritiers naturels du défunt par le mariage de Louis-Joseph,

père du suicidé avec Charlotte-Godefride-Elizabeth, fille du premier lit de Charles de Rohan prince de Soubise, entamèrent un double procès au criminel et au civil, prétendant que le prince avait été assassiné avec la complicité de sa maîtresse la baronne de Feuchères, afin de parer au danger d'un autre testament éliminant les d'Orléans.

Je ne m'étendrai pas sur les considérations invoquées tenant à la position du cadavre dont les pieds touchaient le sol, à la disposition de différents objets dans la chambre, à la prétendue impossibilité qu'aurait eue le duc de se pendre à cause d'une fracture ancienne de la clavicule, non plus que sur ses sentiments religieux. Je veux simplement essayer de démontrer que le suicide pathologique est vraisemblable et qu'il s'agit d'un *suicide d'anxieux.*

Pour faire une telle démonstration, trois ordres d'éléments doivent être considérés :

1° La recherche des éléments morbides dans le passé du sujet ;

2° Les circonstances qui ont précédé le suicide présumé ;

3° L'hérédité pathologique.

1° J'étudierai quelque jour en détail la vie du duc de Bourbon ; des quelques renseignements obtenus par la lecture du très intéressant ouvrage du général de Piépape (1), il résulte que si le duc de Bourbon eut une jeunesse assez aventureuse, puisque même dans le mariage il se montra aventureux, enlevant sa femme, enfant, du couvent de Panthémont, s'il est vrai qu'il fût mauvais mari et vécut en Angleterre une vie de débauché, on ne peut trouver là des éléments nettement morbides ;

2° Les circonstances qui précédèrent le suicide sont autrement éloquentes ; même si l'on fait la part de l'exagération des auteurs ennemis de la famille

(1) Général de Piépape.— Histoire des Princes de Condé au XVIIIe siècle. La fin d'une race. Les trois derniers Condé, Paris, Plon, 1913.

d'Orléans, comme de Lassalle (1), de Lanne (2), on est péniblement frappé des véritables persécutions que subit le duc de Bourbon durant les deux dernières années de sa vie. Une intrigue habilement conduite unissait le duc d'Orléans, plus tard Louis-Philippe, la pieuse Marie-Amélie et ses enfants à une aventurière anglaise, Sophie Dawes, baronne de Feuchères, maîtresse du dernier des Condé. Il fallait obtenir du faible vieillard, il avait alors 73 ans, l'adoption du duc d'Aumale, et l'abandon à celui-ci de tous ses biens. L'acte fut signé le 30 août 1829, mais après quelles instances, quelles menaces de la baronne sur son débile amant. Il était particulièrement pénible au Prince de Condé, fidèle défenseur de la légitimité, d'abandonner son nom et ses biens au petit-fils du régicide. Quand on lit la correspondance du duc avec la baronne, avec le duc d'Orléans lui-même, on est saisi de pitié et l'on devine un état anxieux émouvant.

Il y avait quelques mois seulement que, faisant violence à ses sentiments, Louis-Henri-Joseph avait signé ce testament quand un problème plus angoissant encore vint torturer sa conscience troublée.

Après les journées de juillet, Charles X avait fui devant le mouvement révolutionnaire et le 7 août le duc d'Orléans était nommé Roi des Français. Le duc de Bourbon voyait arriver au trône en chassant celui qu'il considérait comme le seul roi légitime, l'homme qu'il avait combattu à Jemmapes à la tête des émigrés ; il était obligé d'accepter et de porter même les trois couleurs abhorrées. Il restait au prince l'alternative ou se rallier au nouveau souverain dont il recevait d'ailleurs les attentions les plus démonstratives, et de ce fait de trahir son roi, ou, vieillard épuisé par l'âge, rejoindre Charles X en exil, abandonnant ses habitudes, ses biens, et probablement sa maîtresse dévouée au nouveau régime.

(1) A. de Lassalle. — Histoire de la famille d'Orléans, 1853.
(2) Ad. Lanne. — La fortune des d'Orléans, 1905.

Les témoins du procès donnent des détails troublants sur les hésitations du prince, sur son état anxieux, sur sa terreur sénile de voir Chantilly et Saint-Leu dévastés comme en 1793.

Tous sont unanimes à dire la tristesse, la mélancolie, l'anxiété du duc de Bourbon pendant les heures et les jours qui précédèrent sa mort. Il fit même un projet d'affiche adressé au peuple, mettant Saint-Leu sous la protection du roi Philippe, projet d'affiche que l'on trouva à demi consumé par les flammes dans sa cheminée.

Quelques-unes des dépositions sont d'ailleurs caractéristiques : L'abbé Pélier « Où est le Roi ? — Sur ce que je disais avoir oui dire qu'il était parti de Saint-Cloud pour Rambouillet, et que le château de Saint-Cloud avait été pillé, il me parut frappé et répéta : Oh ! Ils ont pillé. Sur ce mot il me quitta avec un air préoccupé. Le prince craignait, il est vrai, qu'on ne vint à piller le château de Saint-Leu, il craignait d'être obligé à son âge de retourner en pays étranger. »

« Depuis les événements de juillet, S. A. était en proie à une mélancolie profonde. »

Veuve Lachassine : « Depuis les événements de juillet, j'ai remarqué que S. A. était absorbée et en proie à une tristesse qu'elle ne pouvait surmonter... Il était pensif et soucieux, toujours occupé à lire les journaux avec un air d'inquiétude qu'il était impossible de ne pas apercevoir. »

Monsieur de Préjean : « Il répétait qu'il avait trop vécu, que c'était trop de voir deux révolutions. »

Le témoin Manoury observe le matin du 26 un tremblement nerveux et une agitation convulsive. M. de Belzunce note qu'il avait les traits fort altérés.

Je pourrai multiplier des citations qui sont extrêmement nombreuses dans l'examen de la procédure criminelle ; cela me semble inutile, il est incontestable que le duc de Bourbon avant les heures qui précédèrent sa mort était dans un état anxieux qui explique suffisamment le suicide.

3° L'hérédité chargée du prince apporte des éléments nouveaux à l'hypothèse du suicide. J'ai insisté ailleurs, après bien d'autres, sur la lourde hérédité des Bourbons (1). J'ai rappelé, après Dupré, le chef de la maison de Bourbon Robert de Clermont, maniaque avéré, dans sa descendance Loys de Bourbon, Jeanne de Bourbon, mélancoliques ; Jeanne de Bourbon est d'ailleurs la mère de Charles VI, maniaque, et de Louis d'Orléans, l'assassiné de la rue Vieille-du-Temple. Celui-ci, par son fils Charles, est le chef de la maison bâtarde des Dunois-Longueville, qui se termine comme je l'ai montré par l'abbé d'Orléans, maniaque et schizophrène.

Sans insister sur les Bourbons de la famille royale, ni sur les d'Orléans, les tares psychopathiques sont surabondantes chez les Condé, branche cadette des Bourbons. Avec le Grand Condé qui fut lui-même un mélancolique, la race des Bourbons va s'enrichir en tares pathologiques par l'union du vainqueur de Rocroi avec Clémence de Maillé-Brézé, nièce du Cardinal de Richelieu. Dans la thèse faite sous ma direction par mon interne Minot (2) et dans un article qui paraîtra prochainement (3), nous avons montré les états psychopathiques du Cardinal, de ses deux frères Alphonse et Henri, de sa sœur Nicole Duplessis, de sa nièce la princesse de Condé et de son petit cousin le duc de Mazarin.

Le fils du Grand Condé et de Clémence de Maillé-Brézé, Henry-Jules, présenta du délire de négation avec zoanthropie, leur petit-fils Louis III des bizarreries de caractère, et eut des enfants psychiquement anormaux : le comte de Charolais dont la brutalité sadique était pathologique ; Mlle de Charolais,

(1) J. Levy-Valensi. — Le fils du Régent : Esculape, juillet, août, septembre, 1925.

J. Levy-Valensi. — Un neveu du Grand Condé. *Paris Médical*, 1926, pp. 27-29-32-36.

(2) J. Minot. — De quelques tares psychopathiques dans la famille de Richelieu. Ch. Paris, 1927

(3) J. Lévy-Valensi et Minot. — Un cousin de Richelieu, Esculape, 1927.

l'impudique amante de Richelieu et de bien d'autres ; Mlle de Sens qui présenta des idées de négation. Enfin Mlle de Chateaubriand, marquise de Lassay, fille légitimée d'Henry-Jules fut, si l'on en croit Mme de Sévigné « glorieuse et folle ».

Ces considérations empruntées à l'hérédité doublement pathologique des Condé et des Richelieu, ajoutées aux faits dûment établis qui précédèrent la mort du duc de Bourbon, entraînent la conviction sinon la certitude, que le père de l'infortuné duc d'Enghien s'est suicidé, et que ce suicide est pathologique.

L'abbé Pélier, son aumônier, qui plus tard interpréta dans un tout autre sens ses paroles, avait donc le droit de s'écrier, en conscience, en accompagnant à Saint-Denis le dépouille de son Maître : « Il est innocent de sa mort devant Dieu ».

ARMAND DE QUATREFAGES DE BRÉAU[1]

Médecin, Zoologiste, Anthropologue

Par le Dr Georges HERVÉ et L. de QUATREFAGES.

Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Copenhague (1869).

Cependant, la jeune Préhistoire affirmait de plus en plus sa vitalité. En 1865, Gabriel de Mortillet et des savants italiens, réunis à la Spezzia, jetèrent les bases de congrès internationaux se réunissant chaque année dans un pays différent. En 1866, ce fut à Neu-

(1) La première partie a paru dans le t. XX, 1926, nos 9 et 10, p. 309-330, et la deuxième dans le t. XXI, 1928, nos 1 et 2, p. 17-36.

châtel (Suisse), où Desor avait formé une collection d'objets dragués au fond des lacs, sur l'emplacement des anciennes cités lacustres. En 1867, Paris fut choisi à cause de l'Exposition Universelle : il y vint, sous la présidence de Lartet, 221 français et 142 étrangers ; ces derniers représentaient presque toutes les nations civilisées de l'ancien et du nouveau monde. En 1868, réunion du congrès à Londres, sous la présidence de John Lubbock. Enfin, en août-septembre 1869, le Congrès d'Archéologie préhistorique se réunit à Copenhague, sous la présidence de Worsæ, directeur des Musées royaux de Danemark.

Les pays scandinaves s'étaient révélés comme la terre promise des archéologues, et ils affluèrent au nombre de 337, dont 242 Danois. Il faut lire, dans la *Revue des Deux Mondes* (15 avril et 1er mai 1870), la description par Quatrefages de l'accueil enthousiaste de toutes les classes de la population, depuis le roi Christian IX et la famille royale, jusqu'au modeste paysan, tout heureux de prêter gratis chevaux et voitures pour conduire les congressistes aux terrains de fouilles : ce fut pour le Danemark, très fier d'avoir été choisi, un véritable évènement national. Mais ce que Quatrefages ne dit pas dans ces articles, c'est son succès personnel, sa nomination comme premier vice-président étranger, les applaudissements frénétiques ou les hourras solennels qui accueillirent ses discours, sa popularité qui se traduisait par des articles biographiques dans les journaux danois, l'accueil courtois et empressé du roi et de la famille royale, l'enthousiasme des étudiants lui faisant cortège... « Je ne sais, en vérité, ce qui me vaut tous ces triomphes », écrit-il le 29 août 1869. « Je suis, il est vrai, le seul membre de l'Institut et une bonne part de ces hommages sont certainement à l'adresse du corps, mais il est impossible de ne pas sentir qu'il y a là, aussi, quelque chose de personnel dont je suis profondément touché. Les doctrines que j'ai défendues, et, en particulier, dans la *Revue des Deux Mondes*, y sont pour beaucoup : on m'a su gré

de lutter pour la science et le bon sens. C'est une grande récompense. »

Ces derniers mots sont une allusion à une discussion qu'il eut avec son ami Vogt. Celui-ci, à propos des photographies d'un microcéphale qu'avait montrées le Pr Vilanova, de Madrid, avait développé l'opinion que la microcéphalie est un phénomène d'atavisme, reproduisant le cerveau de l'ancêtre commun dont descendent d'un côté l'homme, de l'autre le singe : c'était une application rigoureuse des doctrines darwiniennes que combattait Quatrefages et à la réfutation desquelles il se consacra plus tard. Il combattit donc l'hypothèse de Vogt, en montrant que les monstruosités, dont la microcéphalie, ne sont pas un fait d'atavisme, mais résultent simplement (voir les beaux travaux de Dareste) d'actions extérieures sur l'embryon en voie de développement.

Voyage en Egypte.

Les derniers mois de 1869 furent, pour Quatrefages, aussi heureux que les précédents. On allait inaugurer le Canal de Suez : invité avec plusieurs de ses confrères de l'Institut (Wurtz, Jamin, Balard, etc.) et son ami Paul Broca, il s'embarqua, le 9 octobre, sur le « Mœris », pour Alexandrie. Ce voyage d'Egypte lui fut un enchantement. C'est d'abord l'arrivée à Alexandrie : « L'entrée du port est fort belle, mais ce qui nous a surtout frappés, c'est la multiciplité des types et des costumes chez tous ces gens dont les haillons, aux couleurs voyantes, s'harmonisaient admirablement avec la splendide lumière qui grandissait rapidement. Quand nous eûmes jeté l'ancre, il y eut un moment d'indescriptible confusion. Le bateau a été pris d'assaut par une multitude de grands gaillards demi-nus, où j'aurais pu trouver, je crois, des échantillons de toutes les races d'Afrique... C'était superbe ! Un jeune homme d'une vingtaine d'années semblait être le portrait vivant du grand Ramsès, et, à côté de lui, se trouvaient des

Nègres, des Maures, des teints noir, chocolat, café au lait... Tous ces gens baragouinaient toutes nos langues, et Dieu sait quelle Babel !... Et puis tous s'agitent, tous crient, se poussent, nous culbutent !... J'ai bien pensé à vous trois : à toi, mère, et à toi, femme, pour me dire combien vous auriez été malheureuses, et à toi, *fisele* (affectueux diminutif de fils, en usage en Alsace), me demandant si, cette fois du moins, ton amour du tapage serait satisfait ». Puis c'est le Caire, la visite au Khédive avec le café de l'hospitalité sur une terrasse dominant le Nil, la très confortable installation à l'hôtel Shepherd (le Khédive allouait aux hôteliers 69 fr. 27 par jour et par personne), et enfin le voyage en bateau à vapeur jusqu'à Assouan.

Les lettres de Quatrefages à sa famille sont un véritable journal où abondent les tableaux et où se manifeste l'enthousiasme que, malgré les moustiques, il éprouvait. « Rien de plus charmant que l'aspect de l'île de Philé : un bosquet de palmiers lui servait à demi de ceinture de notre côté et laissait voir les deux temples qu'elle renferme. La colonnade de l'un se profilait sur le ciel. L'autre montrait deux énormes pylônes. Des ruines, des pans de murs descendant parfois jusqu'au fleuve, se mêlaient à d'énormes rochers, aux formes plus ou moins arrondies. Je cherchai vite un point d'où je pourrais croquer cet ensemble. Pendant que je m'oubliais à cette besogne, mes compagnons partirent tous pour l'île, et je m'aperçus que j'étais seul ; mais, grâce à un de nos cavas, j'eus bientôt une dabieh à mon service et rejoignis la compagnie. On parcourut l'île et les temples : ceux-ci, à côté de leurs hiéroglyphes, portent deux inscriptions bien faites pour intéresser les Français. Elles ont été gravées lors de l'expédition d'Egypte (1799). L'une constate que Desaix a poursuivi jusque-là les Mameluks battus aux Pyramides ; l'autre donne la longitude et la latitude du lieu, avec les noms des savants français qui les ont déterminées. Vous comprenez que j'ai copié ces deux inscrip-

tions et qu'elles sont dans mon album, comme un souvenir aussi précieux que mes informes croquis. Vers 10 h., un appel facilement entendu nous amena tous dans la grande salle du temple, dans celle où le Pharaon est représenté de taille colossale, faisant des offrandes à Isis et à Horus. Des nappes, ajoutées bout à bout, et posées par terre, étaient couvertes de viandes froides, de fromage, de dattes. Des nattes avaient été placées, en guise de sièges, autour de cette table au niveau du sol. Chacun choisit la position qui lui convenait le mieux : on s'accroupit, on s'allongea, on croisa les jambes à l'orientale, et on fit grandement honneur à ce déjeuner arrosé de vins de Bordeaux blanc et rouge et d'eau du Nil, malheureusement non filtrée, ce qui la faisait ressembler à du chocolat clair. On rit, on causa longuement et on finit par décider que, chaque année, on célébrerait un banquet en l'honneur de l'expédition qui nous avait conduits aux confins de l'Egypte. Je ne vous dirai pas ce qui fut dépensé d'éloquence, de lazzis, de plaisanteries de tout genre pour fixer la date et nommer le Secrétaire, vous pouvez vous en faire une idée. Après déjeuner, on se dispersa de nouveau, mais bientôt la société se réunit sur une terrasse en ruine, pour assister à un spectacle sur lequel la plupart d'entre nous ne comptaient pas.

« L'Impératrice Eugénie était arrivée avec sa suite sur la rive que nous avions quittée pour visiter l'île. Elle avait déjeuné sous les tentes que nous avions remarquées, et maintenant elle partait pour poursuivre son voyage. Ce fut un spectacle intéressant à bien des titres, que de voir ces bateaux à vapeur quitter le rivage l'un après l'autre à la suite de l'Impératrice : celle-ci était dans une dabieh remorquée par son vapeur. Quand elle passa devant nous, nous la saluâmes en agitant nos mouchoirs, geste auquel elle répondit avec usure. Puis la flottille nous dépassa ; mais je me hâtai de gagner un cap avancé et, du haut d'un énorme rocher, j'eus ce spectacle des bateaux voguant dans une sorte de lac qui semblait

fermé, de l'aspect le plus sauvage et le plus désolé. C'étaient la Science et l'Industrie défiant la Nature. Je ne quittai mon poste que lorsque je vis le vapeur impérial tourner à gauche, précisément sur le point où l'on aurait le plus difficilement pu soupçonner un passage ».

C'est aussi au cours de ce voyage, qui lui laissa des souvenirs inoubliables et une admiration profonde pour Ferdinand de Lesseps devenu son ami, que se nouèrent les relations de Quatrefages avec E.-T. Hamy. Celui-ci était également l'invité du Khédive, comme conservateur des collections envoyées par l'Egypte à l'Exposition de 1867 : ces relations, plus tard si cordiales d'un côté, et, de l'autre, si respectueuses, étaient nées d'un travail de Hamy sur *les terrains quaternaires du Boulonnais*, que Quatrefages avait présenté à l'Académie des Sciences.

Quatrefages et Darwin (1870).

Monogéniste fervent, Quatrefages fut de même fervent anti-transformiste. A cette époque, le chef incontesté du transformisme était le grand naturaliste anglais, Charles Darwin (1809-1882). Tout en reconnaissant en lui un homme de science de tout premier ordre, Quatrefages le combattit, mais la lutte, de part et d'autre, fut courtoise, même chevaleresque. Quand Darwin se présenta pour être nommé membre correspondant de l'Académie des Sciences, ce qui est la plus haute distinction dont dispose la France pour honorer un savant étranger, Quatrefages s'intéressa passionnément à cette candidature qu'il finit par faire triompher. A la mort de Darwin, qui repose à Westminster parmi les rois et les grands génies de l'Angleterre, il prit encore la parole pour louer « l'homme qui consacra sa vie entière au travail « scientifique », qui aborda avec bonheur quelques uns des problèmes les plus ardus que présentent les êtres vivants, et qui, par la direction toute spéciale de ses recherches et le succès qui souvent les couronna, a rendu à la Science des services éclatants ».

C'est également Quatrefages qui demanda à l'Institut de contribuer à la souscription pour le monument de Darwin au British Museum.

En 1869, Quatrefages avait publié dans la *Revue des Deux Mondes* (février, mars, avril) une série d'articles anti-transformistes, combattant notamment l'origine simienne de l'Homme que soutenaient maints disciples de Darwin, alors que Darwin lui-même n'en avait pas encore dit un mot. Il lui en envoya les tirés à part, et Darwin lui ayant répondu en le louant, Quatrefages, le 29 mai 1869, lui écrivait : « Je vous remercie de la manière dont vous avez apprécié mes études sur vos théories : il m'était devenu impossible de ne pas entreprendre cette discussion. Au nom du transformisme en général, au nom de vos idées en particulier, je voyais chaque jour attaquer et représenter comme des vieilleries usées ce que je regarde précisément comme les fondements des sciences naturelles. J'avais été souvent personnellement désigné comme un homme arriéré, et qui ferme volontairement les yeux aux progrès de la Science. J'ai donc été obligé de me défendre : à mon tour, j'ai dû discuter les théories qu'on m'opposait. Vous êtes incontestablement le chef de toutes les théories transformistes, le seul qui ayez proposé une théorie fondée uniquement sur des considérations scientifiques et embrassant l'ensemble des problèmes posés par la nature vivante : c'est donc avec vous que j'avais surtout à lutter. J'ai fait mon possible pour montrer que la raison scientifique est de mon côté, mais j'espère n'avoir jamais méconnu la grandeur de votre œuvre, et, en terminant cette longue étude, dans un dernier article qui paraîtra le 1er avril (dans la *Revue des Deux Mondes*), j'ai été heureux de témoigner toute l'estime que je porte en vous à l'homme et au savant. Dès que j'aurai mes tirés à part, le premier exemplaire vous sera envoyé ».

Ces trois articles de la Revue des Deux Mondes furent réunis en un volume : *Darwin et ses Précurseurs français* (Germer Baillière, 1870), dont Quatre-

fages adressa naturellement un exemplaire à Darwin, et celui-ci lui répondit par une lettre du 28 mai 1870, souvent citée, et dans laquelle on lit ces mots également élogieux pour l'un et pour l'autre :

« Mes idées ne pouvaient être exposées, étant donné l'espace dont vous disposiez, d'une façon plus juste et plus complète, et je me trouve très flatté de la manière dont, à maintes reprises, vous citez mon nom.

« Après avoir lu la deuxième partie (chapitre II : Darwin ; exposé général du darwinisme, et chapitre III : Accord du darwinisme avec certains faits généraux), je crus, tant mes idées y sont bien exposées, que vous leur feriez plus de partisans qu'aux vôtres, mais quand je lus la suite, il m'en fallut rabattre : j'y ai trouvé des critiques sévères, mais aucune qui ne fût faite avec la plus grande courtoisie et un esprit de parfaite équité. Oui, je puis le dire, j'aime mieux vos critiques que les éloges de bien d'autres ».

Certains ultra-darwinistes, allant plus loin que n'allait alors leur maître, notamment en ce qui concerne l'origine simienne de l'Homme, avaient fait intervenir assez mal à propos, dans un débat ne relevant que du seul domaine scientifique, des considérations anti-dogmatiques. Quatrefages, par des raisons uniquement scientifiques, soutenait que l'Homme, loin de descendre du singe, constitue une espèce à part, méritant de former le Règne humain, lequel englobe les innombrables races qui peuplent la Terre. Quant à l'origine de cette espèce, sagement il ne se prononçait point, et concluait: « Je ne répéterai pas le désolant « Ignorabimus » de Du Bois-Reymond, je me borne à dire « Ignoramus ». (*Darwin et ses précurseurs français* ; 2e édition, 1892, Félix Alcan, page 291).

Le 8 juillet 1870, Quatrefages avait la satisfaction d'être nommé « l'un des auteurs du *Journal des Savants* ». Il y publia une série d'articles faisant connaître, d'après les récits des voyageurs, les peuplades les plus singulières et les plus ignorées.

La Guerre de 1870-71, la Commune. Caractère de Quatrefages.

Nos premiers désastres de « l'Année Terrible » l'atterrèrent ; l'invasion de l'Alsace qu'il chérissait, le hantait. Cette deuxième petite patrie, où il avait passé ses cinq meilleures années de jeunesse et à laquelle le rattachait encore son mariage, lui était doublement chère. Il passait en famille une bonne partie des vacances, soit au Contades, près Strasbourg, chez l'éminent oculiste Victor Stœber, soit à Bischwiller, chez l'industriel Jacques Kunzer, tous deux ses beaux-frères. Il s'intéressait vivement aux progrès de cette petite ville : le 10 octobre 1864, il y avait prononcé un discours pour l'inauguration du « Gymnase », œuvre d'initiative éclairée, répondant aux besoins d'instruction de la population.

Cette solennité eut un certain retentissement dans la région ; le *Courrier du Bas-Rhin* la mentionna, avec écho jusqu'au Mexique, d'où le sous-lieutenant Koll, natif de Bischwiller, écrivait le 31 décembre 1864 à M[me] Kunzer pour se réjouir de l'honneur qu'avait fait Quatrefages à l'industrieuse petite cité (1).

Vint le Siège de Paris. Les deux allées du Jardin des Plantes, alors complantées de tilleuls, qui vont des galeries de Zoologie au quai Saint-Bernard, se garnirent l'une d'immenses baraquements de bois formant ambulances, l'autre de quatre rangées de bœufs et vaches pour l'alimentation. Le lait en était vendu au personnel du Muséum qui, malgré le rationnement du bétail, n'en avait jamais eu d'aussi crémeux.

Quatrefages reste à son poste, très optimiste tout d'abord, et heureux de voir « l'Union sacrée » rendre vaines les criminelles tentatives de Gustave Flourens et de Blanqui. Le Muséum s'organise en prévision d'un bombardement : « Dès les premiers temps du siège nos précautions étaient prises. Environ 60.000 bo-

(1) Dr Eugène Bourguignon. — *Bischwiller depuis 100 ans* (Imprimerie Posth, à Bischwiller, 1875).

caux renfermant des objets dans l'alcool avaient été mis dans les cryptes sous les serres. En outre, j'avais fait démonter, mettre en caisse et descendre dans une cave voûtée la collection entière des crânes: nous aurons une terrible besogne pour nous y retrouver. Vous nous aiderez. » (*Lettre de Quatrefages à Hamy*).

Mais l'horizon s'assombrit : à Metz, Bazaine capitule et, le 1er novembre 1870, par ballon, Quatrefages écrit à sa mère : « En outre, nous découvrons de plus en plus que si, sur quelques points, la province comprend la situation, ce mouvement n'est rien moins que général. De sorte que tout espoir de secours réel nous échappe à la fois et qu'il m'est impossible de ne pas voir que, d'ici à peu de temps, la France va se trouver démembrée, appauvrie, et, qui plus est, avilie. Ah, je souffre bien ! »

Cependant l'on s'ingéniait pour prolonger tant soit peu la résistance, et, le 17 novembre, le Dr Gillet de Grammont offrait à ses collègues de la Société d'Acclimatation un banquet de propagande, uniquement composé de viandes de chien, de chat et de rat; comme légume, des Bégonias (1).

Ce fut alors le bombardement du Muséum, du dimanche 8 au jeudi 26 janvier 1871. Quatrefages, dans une lettre en date du 17 février, adressée à E.-T. Hamy, en rend succinctement compte :

« Parlons d'abord du Muséum. Il a reçu quatre-vingt-quatre obus : grâce aux précautions prises, les neuf qui sont tombés sur nos bâtiments scientifiques ont produit surtout des dégâts purement matériels. La serre seule a perdu un certain nombre de plantes qui n'étaient cultivées que chez nous. Personne n'a été blessé dans l'établissement ; mais MM. Chevreul et Milne Edwards l'ont échappé belle ! S'ils n'eussent été absents dans le moment, ils étaient tués, l'un dans son lit (M. Edwards), l'autre à sa table de travail. Notre maison, la maison de Buffon, a échappé comme

(1) Voir le menu complet, au Musée historique de la Police, Quai des Orfèvres.

par miracle. Elle a été cernée par les obus sur ses quatre faces, à quelques mètres de distance : l'un d'eux, tombé dans mon jardinet, a éclaté sous terre ; un autre a fait explosion dans la rue de Buffon, a criblé le mur et a fracassé deux vitres de mon cabinet... Nous avons dû déménager, et après avoir reconnu à l'usage que le salpêtrage rendait nos caves inhabitables, nous avons accepté l'hospitalité chez des amis de la rive droite, sauf à revenir remplir nos fonctions, moi de professeur-administrateur, et ma femme de dame patronnesse. Point d'accident dans ces allées et venues, qui n'étaient pas sans quelques chances. » Emma de Quatrefages était, en effet, chargée de ravitailler en vivres, — et ce n'était pas une sinécure en ce temps de disette, — l'ambulance que les dames du Muséum avaient organisée, 57, rue Cuvier, dans l'ancien appartement de Serres, vacant depuis sa mort en 1867.

Après la guerre étrangère, la guerre civile. Au 18 mars 1871, Quatrefages, qui avait réintégré la maison de Buffon, demeura à son poste, se contentant de faire cacher, par crainte de pillage, dans la charpente antique et compliquée de son grenier, les objets de valeur de la famille. Durant la Commune, il ne fut pas inquiété, mais, à la fin de la guerre civile, on trouva sur un fédéré une liste des personnes du quartier à prendre comme otages, et il y figurait : on sait ce que cela voulait dire.

Dans la matinée du jour où, après les combats dans les rues, les troupes versaillaises arrivèrent au Muséum (26 mai), le maire du 5e arrondissement, Régère, membre de la Commune, vint à cheval exhorter à la résistance les fédérés du poste installé dans la maison de Buffon. « Vive la Commune ! Nous sommes prêts ! » crièrent-ils. Il y avait là un danger sérieux, car la résistance de quelques hommes, embusqués dans les galeries de Zoologie, pouvait amener des malheurs irréparables. Quatrefages qui, de la fenêtre de son cabinet, avait, avec son fils, assisté à la scène, descendit alors dans le poste et, causant avec le chef

qui était du quartier, lui rappela le temps où, tout enfant, il venait jouer au Jardin des Plantes, en visiter la Ménagerie et les collections et, ainsi, s'instruire en s'amusant; il lui montra les dangers, les conséquences pour les galeries, d'une lutte inégale, et l'engagea, lui et ses hommes, à se retirer pendant que les rues étaient encore libres : ces sages conseils, d'abord repoussés, furent enfin écoutés, et les fédérés évacuèrent le poste, y laissant uniformes, armes et munitions, non sans avoir gratifié le fils de Quatrefages, qui avait assisté aux pourparlers, de bon nombre de cartouches des fusils à tabatière abandonnés.

Dans cette circonstance, qui pouvait devenir tragique, Quatrefages avait, avec un calme courage, montré cette haute autorité morale, affable sans familiarité, qu'il savait prendre, et à laquelle on a maintes fois rendu hommage.

Car, chez lui, le caractère était à la hauteur de l'intelligence et du savoir. Sa courtoisie, sa bienveillance, son esprit large, incapable de mesquinerie, presque incapable même de la soupçonner chez autrui, étaient universellement connus. « Nous savons tous ce que le nom de Quatrefages éveille d'idées de science étendue et de profonde sagacité, de haute philosophie dans le jugement des questions et des systèmes. Nous savons aussi quel modèle de courtoisie et de bienveillance il nous offre, mais il est encore un point qu'il faut mettre en évidence : c'est le salutaire exemple qu'il donne à nos jeunes savants, en leur montrant combien de fortes études littéraires et une instruction scientifique très solide et très étendue sont nécessaires à qui veut devenir un savant dans la haute acception que ce mot devrait toujours comporter (Janssen, discours prononcé à la Conférence Scientia, le 24 décembre 1891). »

Il était doué d'une grande philosophie pratique : « Accepter ce que l'on ne peut empêcher » ; — « Regarder toujours non les gens plus heureux, mais les gens plus malheureux que soi »; — « Faire avec application les besognes ingrates, ce qui finit par leur

donner de l'attrait, et, pour cela, pratiquer le vieil adage *Age quod agis* », étaient ses maximes favorites : il leur devait une grande égalité d'humeur, une grande sérénité, qui lui faisaient accepter de bonne grâce les petites contrariétés qui subsistent même dans la vie la plus heureuse ; il leur devait aussi le courage et la persévérance dont il avait, à ses débuts surtout, donné tant de preuves. Profondément croyant, bien que peu pratiquant, il avait toujours vénéré la Divinité : jeune étudiant à Stasbourg, il avait eu la joie de ramener la croyance à l'existence de Dieu et à la vie éternelle dans le cœur d'un jeune homme. On a retrouvé dans ses papiers, écrite de l'écriture tremblée que lui avaient donnée les ans, l'invocation suivante :

Père, qui que tu sois, où que tu sois, je t'aime,
Je t'adore, et, le front dans la poudre abîmé,
J'élève mon esprit vers ton trône suprême,
L'immensité, l'éternité !

Mais ces sentiments, s'ils étaient d'accord avec ses vues scientifiques, ne les influencèrent jamais : pour lui, les questions de sciences devaient se traiter en dehors de tout dogme positif ou négatif, et ce fut toujours avec l'observation et l'expérience seules qu'il les discuta.

Aimant beaucoup la plaisanterie et l'enjouement, il haïssait la moquerie qui blesse et la « blague à froid » qui dessèche les cœurs, qui stérilise. Ce sentiment lui valut plus tard l'amitié de l'idéaliste qu'était Edouard Charton : celui-ci souhaitait ardemment voir son cher *Magasin pittoresque* relever le sentiment de la « dignité humaine et de nos destinées, au nom de la Science elle-même, dans les âmes de nos simples lecteurs. Les articles de pure morale ne suffisent pas à cette tâche. C'est du sentiment, disent dédaigneusement nos doctes : amour, amitié, admiration, espoir en l'immortalité, tout cela ne leur paraît que secondaire à l'égard de ce qui est susceptible de démonstration positive. J'ai la douleur de

constater le succès passager (? ? ?) des doctrines matérialistes. Je souhaiterais faire entrer le *Magasin* dans une réaction salutaire, selon la petite mesure de ses forces. Il ne saurait être inutile de confirmer la confiance chez des milliers de lecteurs et de lectrices qui veulent bien croire en nous. L'*Os Sublime* est, ce me semble, à remettre en honneur ». (Ed. Charton à Quatrefages, 10 novembre 1882). Quatrefages, heureux d'entrer dans ces vues, donna au *Magasin pittoresque* quelques brefs articles d'une érudition singulièrement idéaliste, entre autres la « Prière de Képler » (*Magasin pittoresque*, I, 1883, p. 70-71) et « l'Edit du roi Piyadosi ».

Quatrefages avait le respect du « Classique » : les parodies de la Mythologie gréco-latine lui étaient peu sympathiques, malgré l'amusante musique d'Offenbach qu'il appréciait fort, tout en admirant profondément la musique sérieuse, car sans être exécutant, il était très musicien. Un de ses grands plaisirs était d'entendre chanter sa femme qui avait une fort belle voix : dès la guerre, elle renonça au chant, et ce fut pour lui un grand regret.

Le côté enjoué de son caractère lui faisait aimer le répertoire du Palais-Royal, Labiche et Meilhac-Halévy, en même temps que le côté sérieux et grave trouvait son compte dans le grand théâtre classique, et aussi moderne... : dans tous les ordres d'idées, il aimait et admirait le progrès.

On comprend le charme que, avec ce caractère si complet, Quatrefages répandait autour de lui, et combien s'en trouvait fortifiée l'autorité morale qu'il exerçait.

La Race prussienne.

La guerre n'avait pas interrompu ses études et, dès le 15 février 1871, la *Revue des Deux Mondes* donnait la « Race Prussienne », qui parut en volume chez Hachette, la même année. Dans ce petit ouvrage, dont le retentissement fut grand, l'auteur s'élevait avec indignation contre le bombardement du Mu-

séum, qu'il jugeait voulu en vue d'en détruire les richesses; il tendait, en outre, à démontrer que la Prusse, qui a étendu sa suprématie sur toute l'Allemagne, lui est, au point de vue anthropologique, presque complètement étrangère; il déplorait enfin l'ère prochaine des armements à outrance, des nations armées remplaçant les armées de métier, et le caractère terrible des guerres futures... Combien ont été dépassées ses prévisions !

Cet opuscule, qui fut traduit en anglais, fut naturellement très discuté en Allemagne. Le professeur Virchow, de Berlin, tenta de le réfuter (Zeitschr. für Ethnologie; Berlin, 1872, t. IV, p. 300). Il rappelle cette discussion dans la notice nécrologique un peu agressive, mais surtout émue, qu'il consacra à Quatrefages : « C'était, a-t-il écrit, un mémoire à tendance, visant à détruire l'unité allemande, en s'appuyant sur le principe des nationalités... Il a fallu une longue suite d'années pour détruire les idées courantes sur la race prussienne. Pendant ce temps nous avons travaillé sans relâche pour pouvoir poser nettement le problème et résoudre la question. Des milliers de crânes anciens et modernes ont été mesurés dans toutes les régions de l'Allemagne; des millions d'écoliers ont été examinés sous le rapport de la couleur de leurs yeux et de leurs cheveux, et le résultat obtenu a été celui-ci : les formes crâniennes, trouvées dans les tombeaux germains les plus anciens, se sont le mieux perpétuées dans la population de l'Allemagne du Nord : le type blond, depuis la Frise Orientale jusqu'au delà de la Vistule, y prédomine encore de nos jours, tandis que le type brun domine dans l'Allemagne du Sud ». (R. Virchow, *La Nation*, de Berlin, 23 janvier 1892). On voit par ces mots que le « pamphlet » de Quatrefages, comme dit Virchow, n'avait pas été traité par le mépris, et que les Allemands s'étaient attachés à le réfuter avec leur esprit habituel de travail patient et méticuleux.

Les Congrès scientifiques ; l'Empereur du Brésil ; l'Association française pour l'avancement des sciences.

Malgré la défaite militaire, Quatrefages n'estimait pas que la Science française dût, en se tenant à l'écart, paraître abdiquer : il va donc, dès août 1871, au Congrès géographique international d'Anvers où il préside la section d'anthropologie, et, au cours d'une excursion à Bruxelles, présente à l'Empereur du Brésil, le Directeur du Musée d'histoire naturelle de cette ville. « A une heure et demie l'Empereur arriva, avec l'Impératrice, une dame d'honneur et le vice-président de l'Institut historique du Brésil, dans une seule voiture pour tous. Pas la moindre suite : on aurait dit un bon bourgeois avec sa femme et deux amis. Je lui présentai Dupont : nous visitâmes quelques salles du Musée d'histoire naturelle, puis on alla passer une grande heure au Musée de tableaux. L'Empereur allait, venait, faisait quelques remarques sur un tableau, puis me parlait histoire, géographie, anthropologie, me demandant des nouvelles de l'un, de l'autre, me questionnant... Ce diable d'homme est vraiment plus au courant que moi sur certains points. Il me parla de Milne Edwards, de Duméril, de Daubrée, des deux Sainte-Claire Deville, de LeVerrier... (Lettre de Quatrefages, du 22 août 1871). »

L'estime réciproque qui unissait Quatrefages et le philosophe couronné qu'était Don Pedro d'Alcantara, datait de loin : dès 1857, l'Empereur avait décoré Quatrefages de l'ordre de la Rose du Brésil, en même temps que cinq autres membres de la Société d'Acclimatation dont il considérait les travaux « comme utiles au monde entier » (Lettre d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire à Quatrefages, du 3 juillet 1857). Par la suite, il s'établit entre eux une correspondance scientifique, et don Pédro lui renvoya même, annoté au crayon de sa main, l'exemplaire de l'*Introduction à l'étude des Races humaines* dont Quatrefages lui avait fait hommage.

A ce congrès d'Anvers, Quatrefages, déjà fort occupé

par la présidence de sa section, dut encore faire, sous la pression d'une sorte de pétition de ses collègues, une conférence improvisée où il donna, avec un vif succès, mais non sans un gros effort de travail et de concentration, la quintessence de ce qu'il enseignait à Paris en deux ans.

Toujours sur la brèche, Quatrefages, en cette même année 1871, allait au Congrès international préhistorique de Bologne : il représenta la France, avec son autorité accoutumée, au fauteuil de la vice-présidence ; mais un deuil cruel l'y frappa : son neveu, qui l'accompagnait, mourut presque subitement. Il put cependant prendre au congrès une part active et de premier plan, se montrant favorable à l'existence de l'Homme tertiaire, question alors à l'ordre du jour. Nommé « citoyen de la ville de Bologne », on lui remettait un diplôme peint à l'aquarelle, véritable œuvre d'art reproduisant, parmi de gracieux entrelacs, d'un côté un singe, de l'autre un ange, et en bas un crâne humain, symbole ingénieux des idées ultra-darwinistes de l'auteur.

En août 1872, nouveau Congrès préhistorique, à Bruxelles : Quatrefages y soutint vaillamment la cause de la science française et, malgré les Allemands qui demandaient que — nouvelle Babel — les communications pussent être faites en toutes langues, le congrès décida que seule la langue française serait admise.

On se rappelle le grand mouvement vers les sciences, vers l'étude en général, qui se manifesta après la guerre de 1870, alors que la défaite de la France passait couramment pour avoir été due surtout au Maître d'Ecole allemand et à l'ignorance de la Géographie ; la création et le succès de « l'Association française pour l'Avancement des Sciences » (l'A.F.A.S.), sortirent de ce mouvement. « L'idée en était née dans un groupe de Français d'Alsace, réunis autour de M. Combes, directeur de l'Ecole des Mines, et elle était inspirée par le désir patriotique de contribuer au relèvement du pays, meurtri par tant de secousses » (Alfred Cornu, secrétaire général, Bordeaux, 1872).

Combes, Claude Bernard, Broca, Delaunay, Wurtz, Quatrefages, Cornu et l'éditeur G. Masson, en furent les premiers fondateurs. Appuyés par la généreuse activité de M. d'Eichthal, ils font une intense propagande, et dès son 1er Congrès à Bordeaux, en 1872, l'A. F. A. S. comptait 700 membres. Ce fut un vrai succès, et Quatrefages, par suite de la mort de l'astronome Delaunay, qui s'était noyé au cours d'une promenade en mer, fut à l'improviste porté à la présidence : son discours d'ouverture paraphrasait la devise de l'A. F. A. S., « Par la Science, pour la Patrie », et fut traduit en danois dans le journal *Foreland* de Copenhague.

L'année suivante, Quatrefages présidait encore à Lyon la deuxième session. Il devait rester l'un des fidèles de l'association, se rendant chaque année dans les villes où elle était reçue : Lille, Clermont-Ferrand, Nantes, La Rochelle, Alger, Oran, etc...

En août 1874, le Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques se réunit à Stockholm, et là, plus encore qu'en 1869 à Copenhague, Quatrefages se vit entouré, en plus du succès scientifique, d'une vraie popularité, notamment au cours de l'excursion à Upsal. « Le Recteur (de l'Université) nous a souhaité la bienvenue : dès notre arrivée on m'avait très vivement pressé de répondre, mais j'avais tenu bon et suggéré de laisser ce rôle au comte Saporta, Français et très éminent botaniste. Il s'en est très bien acquitté. Mais de tous côtés on m'a demandé de dire quelques mots. Je me suis chargé du toast aux Etudiants qui le méritaient bien, car presque tous étaient en vacances et, pour former les chœurs, il avait fallu les faire revenir de tous les points de la Suède. Dès que j'ai paru à la tribune, j'ai été accueilli par un tonnerre d'applaudissements, si bien que j'en ai été très ému et un peu troublé. Pourtant, fort de cette bienveillance, j'ai porté mon toast. Et alors il fallait entendre ! J'ai été félicité par les Français autant que par les étrangers... J'avais parlé dans mon toast de ces bataillons de casquettes blanches (coiffure des étu-

diants de l'Université d'Upsal) qui formaient la tête de notre cortège. Pour me remercier, les Etudiants m'en ont envoyé une toute neuve, qui m'a été remise par un de leurs commissaires au nom de ses camarades. Bien entendu, je l'ai mise immédiatement sur ma tête : alors l'enthousiasme a été au comble, et ces braves garçons ne voulaient rien moins que me porter en triomphe sur une chaise ! C'est le plus grand honneur qu'ils puissent faire, mais vous comprenez que je l'ai décliné ! Un moment, j'ai craint d'être surpris : la chaise était là et on me poussait tout doucement à m'asseoir : mais je me suis esquivé.



Fig. 5.— Portrait de Quatrefages en 1890.

« Je ne sais trop comment expliquer cette faveur que l'on me témoigne ici, mais elle est très réelle. Il y a certainement une part faite au pays : tout le monde ici est français et déteste les Allemands. Un Prussien a pris la parole après moi : il a été accueilli sans un seul mot. Puis il a été on ne peut plus maladroit : il

a dit qu'Odin était le dieu des Germains aussi bien que des Scandinaves (erreur grossière), que les Germains et les Scandinaves étaient frères, et que les Scandinaves étaient Allemands. Il blessait ainsi les sentiments intimes et patriotiques de la plus grande partie de l'auditoire : aussi les jeunes gens étaient furieux, et à chaque instant sa voix était couverte par des éclats de rire ; ce fut un fiasco complet ! »

On devine avec quels sentiments de joie profonde, Quatrefages, dans son ardent patriotisme, recevait ces témoignages d'affection pour sa patrie.

Il ne peut être question de le suivre ici dans tous les congrès archéologiques ou géographiques auxquels il assista, à Milan, Moscou, Lisbonne, Paris, Bruxelles, etc... Dans tous, il occupa une place de premier plan, grâce aux suffrages, non seulement de ses compatriotes, mais encore des étrangers.

Le professeur Virchow, de Berlin, dans la notice nécrologique citée précédemment, a dit textuellement : « Depuis que Pasteur a été obligé, à cause de sa santé chancelante, de renoncer à la vie publique, c'est à Quatrefages qu'est revenu l'honneur de représenter officiellement son pays au point de vue scientifique ; il était président des Congrès anthropologique et géographique, de l'Association française, du Congrès des Américanistes, etc... Partout où nous avions l'occasion de le rencontrer, dans les Congrès internationaux, il était toujours le chef incontesté des membres français de ces congrès : sa mort laisse un vide que l'on ne pourra combler de sitôt. » (*La Nation*, de Berlin, 23 janvier 1892). Bel hommage rendu par le savant prussien à un adversaire scientifique et même politique, pour qui, par ailleurs, il se montra singulièrement âpre et sévère...

L'Exposition des Sciences géographiques de Paris (1875). — *Quatrefages et Hamy.*

Après nos désastres de 1870, la première manifestation de la Science française, qui se montrait ainsi

bien vivante et digne du respect des nations, fut une Exposition internationale de Géographie. Quatrefages en fut un ardent promoteur et, grâce à lui et à E.-T. Hamy, depuis plusieurs années son aide-naturaliste, l'histoire des races humaines y eut une place d'honneur : il reçut à cette occasion, à défaut des distinctions prévues par le règlement, mais jugées insuffisantes par le Jury international, une lettre honorifique, signée de l'amiral La Roncière le Noury, président du Congrès international.

Ce que furent l'un pour l'autre Quatrefages et Hamy, Edmond Perrier, le successeur de Quatrefages à l'Académie des Sciences, l'a dit le 30 juin 1912, en inaugurant à Boulogne-sur-Mer le monument élevé à la mémoire de E.-T. Hamy :

« Si nous étions encore au temps où les statues s'animaient, celle de Hamy s'éveillerait en un geste de protestation, si, devant elle, hommage n'était pas rendu au Maître vénéré qu'il aima de toutes ses forces par celui qui eut l'honneur de lui succéder à l'Académie des Sciences, après s'être inspiré de ses travaux de zoologiste, s'être fait son disciple toujours accueilli avec la plus extrême bonté, et après avoir admiré non seulement le savant à l'observation pénétrante, mais l'habile artiste dont le pinceau savait rendre toutes les fugitives beautés du monde marin et les décrire avec un charme et une poésie plus proches des caresses enveloppantes de Michelet que des pompes de Buffon et de Cuvier ».

C'est qu'en effet, « Hamy avait été initié à la Science pure par Armand de Quatrefages, ce savant dont on ne pouvait se détacher quand il vous avait honoré de son amitié, le fondateur de l'Anthropologie scientifique, l'esprit le plus droit, le plus bienveillant, le plus ouvert, le plus élevé, et en même temps le cœur le plus large et le plus dévoué qu'on puisse rencontrer. On ne saurait dans cette fête séparer Hamy de l'homme éminent qui fut son maître, qui le prit comme collaborateur de tous les instants, le désigna comme son successeur, et le couvrit, durant

toute sa carrière, de la plus constante sollicitude ».

A cette amicale et féconde collaboration est dû le grand ouvrage *Crania Ethnica* qui décrit, avec des planches et des mesures crâniennes, les crânes les plus caractéristiques du Muséum, de la Société et de l'Ecole d'Anthropologie, etc., et qui, commencé en 1870, ne fut terminé qu'en 1882. Quatrefages, avec son habituelle loyauté, écrivait dans l'introduction que sa réalisation était restée, à bien peu près, à la charge de son collaborateur Hamy.

L'Association internationale africaine.

En 1876, le roi des Belges, Léopold II, conçut le projet d'explorer méthodiquement l'Afrique, en vue d'y réprimer la traite des esclaves. « L'Association internationale pour ouvrir l'Afrique et y réprimer la traite » fut fondée à cet effet : elle comportait douze comités en Europe et en Amérique, en vue d'établir dans l'Afrique centrale des stations hospitalières, grâce auxquelles on comptait lutter contre la traite des nègres dont l'affreux bilan était de quarante mille captifs par an, plus la mort, par massacres et incendies, d'un nombre dix fois plus considérable d'êtres humains (*Nature*, 22 septembre 1877). Ferdinand de Lesseps présidait le Comité français ; Quatrefages en faisait également partie, ce qui lui valut, de la part du roi Léopold, une fort aimable lettre autographe. Obligé de se rendre maintes fois à Bruxelles, il y était l'hôte du roi, qui avait pour ses invités les plus charmantes prévenances. « Mais à peine sur le sol belge, ma dignité se révéla : arrivé dans la salle de visite par la douane belge, je vois le chef de gare s'approcher respectueusement et me demander si je ne suis pas M. de Quatrefages : sur ma réponse affirmative, il prend un air tout important pour dire aux employés que je suis recommandé par dépêche, que mes effets sont exempts de toute visite et qu'il va, lui-même, veiller à leur transport dans le train belge : casquette en main, il me conduit à la salle d'attente,

va s'occuper de ma malle, et puis vient respectueusement m'offrir d'attendre dans son bureau où je trouve un poêle de fonte ronflant à plaisir... A la gare de Bruxelles m'attendait un coupé du roi, attelé de deux vigoureux chevaux qui m'ont conduit au palais. Le Maréchal du palais m'attendait pour me saluer au nom du roi, et m'a conduit à mon appartement : un beau salon placé à côté de la chambre à coucher... Je vous écris sur une large table de marbre blanc garnie de papier, enveloppes, modèles de télégrammes, et bons pour voitures du roi que je n'ai qu'à signer pour avoir, dix minutes après, l'attelage demandé. A tout cela j'aurais préféré l'hôtel, mais ne serai pourtant pas fâché plus tard de savoir comment s'exerce l'hospitalité royale (27 février 1877). »

Les réunions, souvent présidées par le roi, où se discutaient les explorations et se présentaient les explorateurs, les propositions du baron Greindt, Secrétaire général de l'Association, occupaient les journées : le soir, il y avait souvent réception de gala. « Il y avait très grand dîner chez le Roi, en l'honneur du prince impérial d'Allemagne qui va à Londres pour un mariage : j'ai donc dîné avec le futur successeur de Guillaume. Il ne ressemble pas du tout à son père : il a naturellement, et affecte un peu, beaucoup de laisser aller et de simplicité, va, vient dans le salon après dîner, allant à l'improviste causer avec l'un, avec l'autre. C'est ainsi qu'il m'a subitement abordé dans un moment où je le croyais loin de moi. Je lui avais été seulement, avant le dîner, nommé par le Roi, et il est venu causer assez longuement sur la question africaine. Vous comprenez que je me serais passé de cet honneur qui a fait que tous les yeux se sont dirigés sur nous, et que j'étais personnellement très dévisagé (4 juillet 1877). »

Le Cours de Quatrefages au Muséum.

Au retour de ces déplacements scientifiques ou de ses séjours à Aix-les-Bains, où il allait chaque année

combattre ses rhumatismes, Quatrefages retrouvait avec bonheur son paisible intérieur, ses livres, son travail de professeur. Le cours était sa grande préoccupation. Par respect pour la tradition et courtoisie envers ses auditeurs, il le faisait en habit. Comme il déjeunait à dix heures et que son cours avait lieu à trois heures, il prenait, avant de s'y rendre, une légère collation : un verre de Bordeaux sucré et deux ou trois biscuits. Ce cours était préparé avec un soin minutieux sur de petites feuilles de papier qui sont aujourd'hui au Laboratoire d'Anthropologie du Muséum, où le successeur de Quatrefages et de Hamy, le professeur Verneau, les a accueillies avec l'affectueux respect qu'il professe pour le maître aimé et vénéré à qui il garde toujours une pieuse reconnaissance : ce ne sont que des notes, mais claires et détaillées, que Quatrefages avait sous les yeux et développait d'abondance.

Un certain nombre de leçons, rédigées par MM. Halez, Jacquart, Angliviel, et soigneusement revues par le professeur, ont paru in extenso dans la *Revue des Cours Scientifiques*, qui, d'autre part, donnait du cours de longues analyses.

« On trouve dans ce cours », dit Hamy dans sa leçon d'inauguration du 31 mai 1892, « nettement indiqués, les principes et les méthodes dont le professeur ne s'écartera plus guère. Ces principes et ces méthodes, ceux qui m'écoutent en ont apprécié bien des fois l'enchaînement et la logique : il ne sera donc pas nécessaire d'insister longuement sur leur exposé. Le premier problème qui se posait au début d'un pareil enseignement, c'était celui de la détermination précise des matières qu'il devait embrasser.

« M. de Quatrefages, naturaliste avant tout, envisagea la question en naturaliste ; il sentit immédiatement qu'il lui fallait faire l'histoire naturelle de l'Homme comme il aurait fait celle de tout autre animal. Mais l'individu humain a été très anciennement étudié par les médecins et les philosophes : il n'y a pas à leur faire concurrence sur ce terrain depuis

longtemps exploré ; le professeur doit donc se borner à montrer ce qu'est la collectivité humaine, vue d'ensemble, et considérée dans ses modifications diverses.

« Ainsi réduite, la tâche n'en est pas moins lourde à entreprendre, et à celui qui l'aborde le premier, elle va imposer des recherches à la fois très variées et très étendues. Depuis longtemps, Armand de Quatrefages s'est occupé des questions multiples et complexes soulevées par l'étude des espèces. Il les a étudiées dans les livres, sur les bords de la mer, dans les concours d'animaux ou les expositions de plantes : il a reporté sur l'Homme les résultats de ses recherches, et il a résolu ce qu'il appelle la question fondamentale de l'Anthropologie dans le sens de l'*Unité spécifique*. Il a démontré, par des considérations uniquement scientifiques, qu'il n'existe qu'une seule espèce d'Homme, et que les divers groupes humains, quelque différents qu'ils se montrent, ne sont que des « variétés héréditaires », des « races » de cette espèce.

« L'enseignement de M. de Quatrefages est donc dès le premier jour « monogéniste ». Le professeur se fait d'ailleurs une loi absolue de ne jamais toucher aux considérations dogmatiques ou philosophiques, trop souvent mêlées aux questions de pure science.

« Cet enseignement comprendra deux parties distinctes : la première, qu'il développera toujours de préférence, est relative aux questions générales ; la seconde, dont il traite bien plus rarement, et qu'il finit même par laisser presque complètement de côté après 1870, est consacrée à l'étude détaillée des races, surtout des races les moins avancées en civilisation. L'étude des questions générales soulève des problèmes particulièrement difficiles : origine et ancienneté de l'espèce, cantonnement primitif, peuplement du globe par migrations terrestres ou marines, acclimatement, etc. Pour les résoudre, le professeur invoque les faits relatifs aux autres êtres organisés, aux plantes comme aux animaux, et n'accepte comme vraies que les solutions qui font rentrer l'Homme dans les lois communes à toute la création.

« L'Homme est, en effet, avant tout, un être organisé et vivant : à ce titre, il doit obéir à toutes les lois générales que l'on a reconnues gouverner les autres êtres organisés et vivants. Par son corps, l'Homme est un mammifère, rien de plus et rien de moins, et à ce titre il est soumis à toutes les lois physiologiques, géographiques et autres qui régissent les mammifères. Pour être applicable à l'Homme, une doctrine quelconque doit donc le faire rentrer sous l'empire de ces lois ; toute doctrine qui fait ou tend à faire de l'Homme une exception dans la nature doit être tenue pour fausse. Mais l'Homme a aussi ses facultés propres, son intelligence suprême dont les manifestations ne sauraient être négligées. Ses débuts remontent, dans le temps, au delà de la période géologique actuelle ; dans l'espace, il a peuplé la terre entière, la Polynésie comme l'Amérique ; il a créé des quantités de langues et d'idiomes ; il est resté sauvage en certains points ; en d'autres, il s'est civilisé à des degrés divers.

« L'Anthropologie, en présence des questions soulevées ainsi à chaque pas sur sa route, est obligée de recourir, pour y répondre, à presque toutes les branches du savoir humain, physiologie et psychologie, géologie, paléontologie, géographie zoologique ou botanique, linguistique, histoire, etc., appelées à lui fournir l'une après l'autre les renseignements les plus variés et les plus précieux.

« Propagées dans le monde intellectuel tout entier par la plus importante de nos revues littéraires (la *Revue des Deux Mondes*), reproduites à diverses reprises dans une des feuilles les plus répandues de la presse scientifique (*Revue des Cours Scientifiques*), réimprimées sous forme de livres tirés à un grand nombre d'exemplaires et traduits en plusieurs langues, les leçons d'Anthropologie générale du Muséum sont connues et appréciées de tous les esprits cultivés de notre temps (E.-T. Hamy, Leçon d'ouverture du Cours d'Anthropologie du Muséum, 31 mai 1892). »

Commissions. — Expositions.

L'activité de Quatrefages s'exerçait aussi à l'extérieur. En 1864-1867, il avait dirigé les travaux de la Commission du Mexique ; en 1876, le ministre Waddington l'appela à la « Commission des Missions Scientifiques », et, en 1877, le ministre Brunet au « Comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes ».

L'Exposition de 1878, affirmant la renaissance de la France après ses désastres, lui fut une grande joie : il y organisa, avec la collaboration de Henri Martin, Broca, Gabriel de Mortillet, Viollet-le-Duc, etc., très appuyé par le Commissaire général Krantz, une Exposition des Sciences Anthropologiques : il présidait la section d'anthropologie et, avec un dévouement inlassable, en avait pendant deux ans préparé l'exposition : ce fut un vrai succès, même auprès du grand public qui affluait dans la longue et modeste baraque édifiée au bas du Trocadéro et qu'une passerelle joignait à l'Exposition. Outre la médaille commémorative, Quatrefages reçut en souvenir une coupe de Sèvres, et ses collaborateurs, par une lettre aussi flatteuse pour l'homme que pour le savant, demandèrent pour lui le collier de Commandeur de la Légion d'honneur : il ne le reçut, d'ailleurs, qu'en février 1881 (1).

A l'Exposition de 1889, comme vice-président de la « commission de l'Histoire du Travail », il eut à s'occuper des groupes de mannequins grandeur naturelle, qui figuraient des scènes de l'antiquité la plus reculée.

Œuvres diverses.

De 1877 date un ouvrage formant comme la synthèse de ses vues scientifiques : *L'Espèce humaine*,

(1) Quatrefages était, en outre, officier de l'Instruction Publique, Grand-Croix de Saint-Stanislas (Russie), Commandeur de Gustave Wasa (Suède), de la couronne d'Italie, du Danebrog (Danemark), de Léopold (Belgique), de Saint-Jacques (Portugal), de la Rose (Brésil), de Kameameha (Hawaï), et chevalier des Saints Maurice et Lazare (Italie).

qui n'eut pas moins de dix éditions (Paris, Germer Baillière, Bibliothèque scientifique internationale) et fut traduit en anglais, en italien, en allemand.

Puis viennent, en 1884, *Hommes fossiles et Hommes sauvages* (J.-B. Baillière) qui reproduit, mais remaniés et développés, les articles parus dans le « Journal des Savants » ; en 1887, *Les Pygmées* (J.-B. Baillière, Bibliothèque scientifique contemporaine) ; en 1889, l'*Introduction à l'étude des races humaines* (Hennuyer).

Ce ne sont là que les œuvres principales. Il faut y ajouter de nombreux mémoires de moindre importance, et pour l'ensemble de la production de Quatrefages, le catalogue de Malloizel (Dejussieu père et fils, Autun, 1893) ne donne pas moins de 534 numéros.

Derniers jours.

L'année 1892 qui, le 12 janvier, devait voir finir cette belle carrière, fut elle aussi féconde. Quatrefages avait achevé, en 1891, une seconde édition revue et remaniée de son livre de 1870, *Darwin et ses précurseurs français* : elle parut après sa mort. Enfin, il venait de terminer — et c'était son vif désir — son ultime ouvrage, *Les émules de Darwin* (deux volumes, Alcan, 1894), qui fut publié par les soins du Pr Edmond Perrier, directeur du Muséum, précédé d'une savante préface pleine de cœur. La première leçon de Hamy, son successeur (31 mai 1892), si touchante et si documentée, l'accompagnait également, et ce fut avec l'hommage profondément affectueux de deux de ses élèves, devenus des maîtres, que l'œuvre dernière du maître aimé et vénéré fut présentée au public.

Jusqu'au dernier moment, Quatrefages a travaillé. On a retrouvé sur son bureau les feuilles du cours qu'il comptait faire encore en 1892 : il avait été, en effet, par une décision spéciale dont il souhaitait faire un précédent, maintenu en activité au delà de l'âge prescrit, et il voulait justifier, en occupant sa chaire une dernière fois, cette mesure si flatteuse pour lui,

si honorable pour le ministre qui l'avait prise. Rien ne faisait prévoir sa fin prochaine : il avait trouvé dans le traitement d'Aix-les-Bains, où chaque année il faisait une saison, un remède à ses rhumatismes ; il n'avait d'autre infirmité qu'un affaiblissement de l'ouïe, d'ailleurs fort ancien, et un tremblement de la main, qui parfois l'obligeait, pour écrire, à maintenir sa main droite avec la gauche, mais les forces intellectuelles étaient intactes, et les forces physiques bien au-dessus de la normale pour un homme de 82 ans.

Il comptait aller en août 1892 au Congrès d'archéologie préhistorique de Moscou, pour lequel il devait recevoir du Ministre de l'Instruction Publique une délégation officielle (Lettre du ministre Léon Bourgeois, du 5 janvier 1892). « Ma femme, disait-il en souriant à Alphonse Milne Edwards, voudrait m'en dissuader, mais je me trouve si plein de force encore que j'irai volontiers jusqu'au Caucase ». Nous devions faire le voyage ensemble, mais il avait compté sans la mort si prompte à frapper ». (Alphonse Milne Edwards, discours prononcé aux obsèques de Quatrefages, le 16 janvier 1892).

Le 28 décembre 1891, le grand vieillard prit froid dans la cour de l'Institut ; le 30, il eut une syncope et s'alita ; après une courte période d'amélioration, il s'affaiblit peu à peu, perdant le goût des aliments, passant à dormir des journées entières. Puis vint la fièvre, des accidents pulmonaires se produisirent, la faiblesse s'accentua de plus en plus, et, le mardi 12 janvier 1892, à 5 heures du soir, Armand de Quatrefages s'éteignit sans souffrance, sans avoir paru se rendre compte de son état, entouré de sa femme, de son fils, de sa belle-fille, qu'il avait tant aimés, leur laissant, dans leur douleur, l'exemple et le souvenir ineffaçables d'une belle et noble vie.

Souvenirs et témoignages.

Ils affluèrent de toutes parts : plus de quatre cent-vingt journaux ou revues, en France et à l'étranger,

lui consacrèrent des notices plus ou moins étendues, souvent signées des noms les plus en vue ; les Sociétés scientifiques lui rendirent hommage dans leurs bulletins, et il convient de reproduire ici les paroles que le Dr Georges Hervé prononça, le 19 janvier 1892, en ouvrant le Cours d'Ethnologie que, jeune professeur de 37 ans, nommé depuis trois mois à cette chaire, il donnait à l'Ecole d'Anthropologie :

MESSIEURS,

A l'heure même où j'exposais devant vous, il y a huit jours, les théories de l'école monogéniste sur l'existence de l'homme tertiaire, le chef illustre de cette école, le maître respecté qui, avec Broca pour rival, a marché pendant près de quarante ans à la tête de l'anthropologie française, M. de Quatrefages rendait le dernier soupir.

Parvenu à l'extrême vieillesse, M. de Quatrefages gardait pour notre science dont il était l'honneur, et qu'il a puissamment développée par son enseignement et par ses écrits, une ardeur enthousiaste. Son esprit était resté jeune, actif, en dépit des années, ouvert à toutes les idées comme attentif à toutes les recherches qui se produisent chaque jour dans le vaste champ de nos études. Il semblait qu'une telle vie, dont l'âge jusqu'à la fin avait épargné les plus nobles puissances, ne dût pas s'éteindre encore; et la mort qui termine une carrière très longue et remplie de travaux, a été en quelque sorte une mort imprévue.

L'Ecole d'anthropologie ressent douloureusement cette perte irréparable. Elle s'associe aux autres membres de la famille scientifique, et paye par ma voix le juste tribut de ses regrets à la mémoire d'un des hommes qui ont le plus aimé la science et l'ont le mieux servie. Certes, Messieurs, notre philosophie, nos tendances, les principes et le fond de notre enseignement, tout nous séparait ici de M. de Quatrefages. Les professeurs de cette Ecole ne l'en reconnaissaient pas moins pour leur maître : ils ont puisé dans ses ouvrages, avec plus de raisons de chercher à savoir, une large part de ce qu'ils savent. Tous aussi nous nous inclinions devant le caractère de l'homme, devant la haute loyauté du savant. La critique même de ses doctrines était encore un hommage, et peut-être cet hommage n'a-t-il été ni le moins sincère, ni le plus indigne d'un esprit comme le sien.

M. de Quatrefages n'était pas, en effet, de ceux qui fuient

ou qu'effraye la lutte pour les idées. On rencontrait en sa personne un adversaire redoutable, armé des ressources que donnent un vaste savoir, des connaissances profondes dans toutes les branches des sciences, une intelligence pénétrante, une exposition d'une admirable clarté ; mais on aimait surtout à saluer en lui un adversaire convaincu.

Convaincu, personne ne le fut davantage. Il mettait à affirmer ses opinions et à les défendre la même constance, le même soin que d'autres apportent à taire ou à masquer les leurs ; et en un temps où il semble de mise et de commune prudence de penser aussi peu que possible, il n'a jamais redouté d'aboutir à des vues générales. M. de Quatrefages croyait avec raison que dans une science comme la nôtre, touchant aux plus graves problèmes, c'est une prétention vaine que de vouloir se réduire à amasser des faits. Les faits, il leur donnait leur place, lorsqu'il les prenait pour base de ses vues théoriques. Des constructions de cette nature n'ont peut-être jamais qu'une valeur relative ; mais qu'importe que demain elles soient destinées à tomber, si elles ont servi à l'esprit humain de halte et d'abri temporaire dans sa marche incertaine vers la vérité !

C'est cette faculté de généralisation, cette aptitude marquée à voir d'ensemble et de haut, qui constituent à nos yeux la gloire véritable de M. de Quatrefages. Par là son nom sera préservé de l'oubli. La même raison assurait à ses livres de nombreux lecteurs, auxquels il a communiqué durant plusieurs générations, au plus grand bénéfice de nos études, la connaissance et le goût des choses de l'anthropologie. M. de Quatrefages devra à tous ces titres, ainsi qu'à son brillant enseignement du Jardin des Plantes, d'être compté parmi les fondateurs de la science de l'homme. Son action se sera montrée d'autant plus efficace qu'elle a été plus étendue. Il est presque permis de dire qu'à cet égard il a plus fait que Broca lui-même, dont les travaux, par leur nature, restaient forcément limités au cercle étroit des spécialistes.

Enfin, Messieurs, si, sur les questions capitales, on pouvait penser autrement que M. de Quatrefages, on ne pouvait pas ne pas reconnaître tout ce qu'il apportait dans la discussion de grande bonne foi, de respect de lui-même et des autres, d'amour désintéressé du vrai. Son impartialité était sans égale lorsqu'il avait à présenter des idées qui n'étaient pas les siennes ; et nul mieux que lui, par exemple, n'a su mettre en pleine lumière les théories de Darwin, contre lesquelles cependant il n'a pas cessé de s'élever jusqu'à son dernier jour.

La disparition d'un tel homme laisse un grand vide, et difficile à combler, au sein du milieu scientifique où s'exerçait son influence. Elle n'est pas moins regrettable pour ceux qui font passer avant les dissidences d'école les qualités de l'intelligence unies à celles du caractère : car M. de Quatrefages ne fut pas seulement un savant, il fut aussi un sage et un juste, et cet éloge, qu'il méritait, vaut et résume tous les autres (1).

Puis ce furent le monument de Valleraugue (Gard), inauguré le 26 août 1894 ; le nom de Quatrefages donné à une rue à Paris, à la Rochelle et à Nîmes ; et enfin le vœu récemment émis par le Congrès des sections françaises de l'Institut international d'Anthropologie, réuni à Strasbourg en 1925, de voir une plaque commémorative placée, 35, quai des Bateliers, sur la maison que Quatrefages avait habitée dans cette ville avec sa famille.

Digne consécration de la longue et admirable existence d'homme et de savant de Jean-Louis-Armand de Quatrefages de Bréau : jamais, avec son exquise modestie, il n'aurait cru possibles tous ces hommages posthumes, ces hommages que pourtant jamais homme de science n'aura mérités mieux que lui.

(1) Ces paroles ont été rappelées dans le Cours « L'Ethnologie générale autrefois et aujourd'hui : A. de Quatrefages et son œuvre », professé en 1924, à l'Ecole d'Anthropologie, par le Dr Georges Hervé. Ce rappel, après un tiers de siècle, de la personnalité de Quatrefages est, certes, malgré des réserves sur certains points de doctrine, un bel et touchant hommage au savant et à l'homme qui en est l'objet. (L. de Q.).

UNE AFFAIRE MÉDICO-LÉGALE POLITIQUE AU TEMPS DE LA FRONDE[1]

Par M. TRÉNEL.

La tentative d'émeute de la Boulaye et le prétendu attentat contre le Prince de Condé compliquaient singulièrement les choses et réléguaient l'affaire Joly au second plan.

Dès le lendemain 12, les gens du Roi (le procureur général Blaise Mellian et les deux avocats généraux, Omer Talon et Bignon) avaient reçu ordre par l'huissier du cabinet de la Reine de se trouver au Palais-Royal. Ils furent introduits dans la galerie de la Reine, où se tenait le Conseil, par le ministère du sieur Sainctot maître des cérémonies. La Reine déclara que le chancelier expliquerait sa volonté.

« La Cour savait ce qui arriva samedi dernier sur le sujet de l'assassinat du sieur Joly, qui est un crime énorme, dont le Roi veut que les recherches et la punition soit exactement et sévèrement faites, et outre les procédures ordinaires de la Justice, si pour la recherche des accusés et des complices, il est besoin de forces plus grandes, le Roi y contribuera volontiers pour faire découvrir et châtier les coupables. Mais le Roi prétend que cette action n'a rien de commun avec l'émotion publique que l'on a tenté ouvertement ».

Il est bien net que Mazarin voulait disjoindre les faits en cause et que pour lui, le point important était la tentative d'émeute, écartant l'assassinat de Joly comme une affaire privée. Et de fait il avait vu clair dans cet imbroglio.

(1) La première partie a paru dans le n° 3-4 (mars-avril), p. 118-134.

D'autre part, le passage de la lettre du roi au Parlement concernant Joly est conçue en ces termes: « Procéder à la recherche de l'*assassinat prétendu* de Joly »... C'est clair. Et l'on conçoit difficilement la persistance de Joly à réclamer les poursuites. Il ne s'avouait pas vaincu et payait d'audace.

Quoiqu'il en soit, ce même jour 12 décembre, la reine envoya le chancelier Le Tellier à Omer Talon et au président de Mesme pour demander leur opinion sur les décisions à prendre. De Mesme conseilla de ne pas approfondir l'affaire avant d'avoir pris des précautions. Il était d'avis que le duc d'Orléans et le prince de Condé vinssent au Parlement se plaindre de la part de la reine de ce qui s'était fait dans Paris, de donner le commandement de la ville de Paris au duc d'Orléans, de s'assurer des colonels et capitaines (de la milice bourgeoise) de faire des corps de garde, et ensuite seulement d'informer.

L'avis d'Ormesson était identique au fond, mais non dans l'exécution. Tout retard dans la plainte serait pris pour dissimulation ou pardon. Il faudrait que le roi écrivit une lettre de cachet pour tranquilliser et demander justice de la violence faite au public. Mais sans établir de corps de garde, ni mettre en cause le prince, qu'on nomme M. le duc d'Orléans lieutenant du royaume.

D'ailleurs dans le conseil qui eut lieu à 5 heures, Condé pria qu'on ne parlât pas de lui, mais qu'on demandât en termes généraux la permission d'informer de tout ce qui s'était passé dans la journée.

En conséquence, le lendemain 13, à la séance du Parlement toutes chambres réunies, Omer Talon avocat-général, après avoir exposé le désordre arrivé le samedi, demande « permission d'informer *nullo reclamante* et en quelque sorte l'indignation ». Ici se placent les rapports, reproduits plus haut in-extenso.

L'information est faite dans l'après dîner, avec difficulté car l'on eut de la peine à trouver des témoins quoique les faits eussent été publics.

Le 14, décret de prise de corps contre La Boulaye et autres. Le premier président mande l'avocat-général et l'invite à découvrir les desseins et conseils de ceux qui ont trempé dans l'affaire. Trois jours se passent à l'audition des témoins. C'est alors qu'éclate le scandale des « témoins à brevet ». Trois d'entre eux se dévoilent comme des agents secrets de la Cour, chargés de s'affilier aux rentiers pour les espionner, en vertu de brevets signés du Chancelier (1). C'était la première fois que semblable pratique avait lieu. Cette intrusion d'agents provocateurs souleva l'indignation.

Comme conclusion, le dimanche 19 décembre, il était décidé par le Parlement toutes chambres réunies, à prise de corps contre quatre ou cinq et d'ajournement contre Charton et Joly. A l'égard de MM. de Beaufort, Retz et Broussel, les charges étaient trop légères pour réquerir.

Ainsi Joly de plaignant devenait accusé.

Joly, comme ses maîtres (2), sans se laisser décourager par l'imputation, continue à payer d'audace. Le 20 décembre, il présente deux requêtes : la première à la Tournelle par laquelle il demandait permission de continuer une information faite à sa requête par l'un des Commissaires du Châtelet, et, par la seconde présentée à toutes les chambres, il demandait le renvoi de sa plainte à la Tournelle.

Impliqué dans la poursuite contre la Boulaye par la décision du Parlement de confondre toutes les affaires en jeu, Joly cherche opiniâtrement à disjoindre son fait. On peut se demander dans quel but. Le résultat cherché de soulever une émeute dans Paris n'étant pas obtenu, craignait-il les conséquences que pouvait avoir une poursuite contre lui dans le cas où les choses tourneraient mal pour son parti ? Voulait-il sim-

(1) Nous ne pouvons nous étendre autant qu'il serait utile sur cet épisode. Il faut en lire les détails dans l'amusant récit de M. H. Courteault et les documents *in-extenso* donnés par lui dans son complément au journal du procès du marquis de la Boulaye. *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1911.

(2) Dubuisson-Aubenay raconte que le mardi 4 janvier « en la quatrième Chambre des Enquêtes, le coadjuteur lisait la Comédie de Ciana qui conspira contre l'empereur Auguste, de la façon de Corneille ».

plement payer d'audace pour éviter d'être convaincu de simulation ? Ou bien espérait-il donner corps à l'accusation dressée contre Champlâtreux d'avoir voulu le faire assassiner par esprit de parti ? Il est difficile d'en décider, Mazarin lui-même paraît ne pas s'expliquer sa conduite ; car il note sur son carnet : « Joly devient fou ».

En tout cas, on conçoit bien qu'après un rapport, tel que celui des Commissaires, Joly ait insisté pour que son affaire fut disjointe et renvoyée à la Tournelle où il n'avait que des partisans « et qu'on lui permît de faire informer par addition contre son assassin et les complices, se faisant fort de tirer de plus grandes lumières que les députés qui ont fait les informations et d'en découvrir autheurs et fauteurs ». Cette prétention fait honneur à son ingéniosité.

Le Premier président s'oppose à ce qu'on délibère sur la requête de Joly, d'après le frondeur anonyme, auteur du Journal du procès de la Boulaye. Celui-ci attribue cette résistance à son appréhension au sujet de son fils de Champlâtreux « qui serait ainsi exclu de la Grande Chambre, et que, le fait étant porté à la Tournelle, ce ne soit une occasion pour les présidents de Nesmond et de Bellièvre de lui faire ressentir quelques mauvaises satisfactions qu'ils ont eu de lui. Il veut confondre l'affaire Joly avec les autres afin que toutes les lumières que l'on aurait pu avoir pour manifester les autheurs demeurassent éteintes et étouffées ».

La séance du 22 décembre fut une des plus chargées. Patin dit son mot à son sujet : « La Cour ne leva point et furent tous à l'Assemblée depuis 7 heures du matin jusqu'au soir. On dit que c'est un prétexte de Mazarin inventé par le Premier président afin d'empêcher que les gens de bien, bons et légitimes frondeurs ne pussent parler ni faire déliberer en faveur de ceux de Bordeaux (1) *quibus singulis opto robur et constantia.* »

(1) La Fronde de Bordeaux battait son plein, les discussions au sujet des envoyés du parlement de cette ville et de ses démêlés avec le duc d'Epernon, s'intriquaient avec le procès de la Boulaye et de Joly. Nous n'y faisons que cette allusion pour ne pas allonger notre récit et n'ayant pas la prétention de faire de l'histoire.

Nous passons sur les interminables discussions qui eurent lieu au sujet des récusations, tant du président Mathieu Molé, de son fils et de quelques autres, que de l'exclusion de la Grand Chambre, où ils avaient le droit de siéger, du Prince, de Beaufort, de Retz et de Broussel.

Une anecdote quoiqu'un peu en dehors de notre sujet, nous intéresse cependant médicalement; c'est le procédé employé par de Retz pour être admis à siéger de façon à se défendre lui-même. Coadjuteur de l'Archevêque son oncle, il ne pouvait siéger qu'en l'absence de celui-ci. Or l'Archevêque s'entêtait à siéger en personne, ne cédant à aucune objurgation. Mais profitant de son hypochondrie bien connue et de sa crainte de la mort, de Retz le fit convaincre par son médecin qui avait toute autorité sur lui. Ce dût être quelque scène dans le genre de celle du *Malade imaginaire*. Le récit de de Retz est une véritable farce en action. « Il lui avait tâté le pouls et lui avait assuré qu'il avait la fièvre et d'autant plus à craindre qu'elle paraissait moins (1) ».

Le virulent mémoire de de Retz du vendredi 24 décembre contre Mathieu Molé mériterait d'être rappelé; nous renvoyons à l'exemplaire imprimé qui existe au registre 33 de la collection Dupuy.

Le mercredi 29 décembre, Joly continuant son jeu, réclamait tranquillement par requête la récusation de Donjat, l'un des commissaires qui avait enquêté à son sujet; c'est lui d'ailleurs qui déclancha l'offensive contre Mathieu Molé en refusant de retirer sa récusation. « Le coadjuteur qui avait grand souci de cet embarras alla chercher Joly dans la grande salle du Palais pour l'obliger à retirer sa requête. Mais il repondit qu'il n'en feroit rien ».

Nous nous bornerons à rappeler la résistance des avocats généraux, Omer Talon et Bignon, aux injonctions du Procureur général qui voulait requérir

(1) Hypocondriaque, cet archevêque était aussi aboulique. C'est ce qui ressort de l'historiette de Tallemaat des Réaux. (Extravagants visionnaires, t. IX.)

à tout prix contre de Retz, Beaufort et Broussel. Elle s'explique quand on lit dans les mémoires de de Retz que le frère d'Omer Talon était curé de Saint-Gervais et avait prodigué au coadjuteur les plus vigoureux encouragements au moment où la situation paraissait désespérée, et que Bignon lui communiquait les dépositions des témoins en couvrant sa collusion, véritable trahison, sous de spécieux raisonnements.

Entre temps un événement se passait qu'on peut qualifier aussi de très énorme (1), l'arrestation de Condé, Conti et Longueville. Condé avait mis le comble aux craintes qu'il inspirait à la regente et était redevenu plus dangereux que les frondeurs. Mazarin assuré de l'abaissement de ceux-ci se reconcilie avec de Retz et le 18 janvier exécute son coup d'État.

La suite du procès importait peu désormais au pouvoir royal et le Parlement avait les mains libres pour terminer l'affaire. Il la termina en bon frondeur.

*
* *

Le lundi 31 janvier, la Cour renvoyait la Boulaye et autres devant la Chambre de la Tournelle pour y être jugés. La sentence au sujet de Joly fut discutée et la décision remise au lendemain.

« Le mardi premier jour de Février le Parlement s'assembla pour la dernière fois et finit, ayant déclaré le sieur Joly absout de la supposition de s'être fait assassiner et son affaire pour la plainte et poursuite qu'il a intenté envoyée avec l'affaire entière de ce jour là samedi 11 décembre dernier à la Tournelle, et lui a été permis d'informer du prétendu assassinat commis en sa personne.» Et pour que nul n'en ignore

(1) Dans sa lettre du 1er mai 1650 à Falconnet, Gui Patin nous apprend — ce qui est confirmé par ailleurs — l'indifférence et même la joie avec laquelle les Parisiens apprirent cette nouvelle. Ils en voulaient à Condé de leurs privations pendant la première Fronde, « Paris ne s'est du tout point remué, au contraire quelques-uns en ont fait des feux de joie et ont dit que comme ils nous avaient fait manger l'an passé du pain bis, il falloit en échange leur faire manger du pain de son ». Joly confirme le fait.

évidemment, « il est enjoint aux curés, vicaires et autres prestres icelles publier et fulminer ». Ceux-ci dont Joly et de Rez vantent le dévouement au moment où tout paraissait devoir manquer aux frondeurs, dans les premiers jours de l'affaire, n'eurent sans doute garde d'y manquer.

Nous croyons curieux de donner in extenso copie intégrale de la discussion (1) qui termina l'affaire et qui a justement trait personnellement à Joly. Il s'en dégage à la fois un intérêt historique et un effet du meilleur comique. On se figure aisément ces hauts magistrats, les uns mentant effrontément à l'évidence, les autres débitant des monologues molieresques ou raciniens si l'on veut, car il s'agit de scènes des Plaideurs.

« Ensuitte Monsieur le Rapporteur a conclud à l'adiournement personnel contre Joly conformément aux conclusions des gens du Roy non seulement par la considération des charges cy-dessus mais encore croyant que le coup de Pistolet tiré, dans son Carosse le onzième Décembre dernier est une pièce feinte et le signal de la sédition qui Parrust le dict Jour et qui pensa faire soulever Paris et a lesgard de la Plainte et Informations faicte en conséquence des requestes par Luy présentez à la Cour le renvoyer à la Tournelle.»

M. de Champron montra certes un certain courage civique à soutenir jusqu'au bout l'accusation quand tout le Parlement persistant dans son « aveuglement affecté » était nettement décidé à absoudre Joly. On ne s'attendrait pas à cette manifestation d'un haut caractère d'après ce que dit de lui Tallemant des Reaux, qui en fait un ladre et un fesse mathieu. Monmerqué, a intercalé dans son *Historiette* une lettre de lui où il donne d'une façon des plus comique des ordres pour une pendaison au rabais. . . . . .

« Monsieur Donjat a este dadvis attendu que Ledit Sieur Joly est officier et qui appartient a gens de

(1) Registres du Parlement (Registres de Lallemand). T. IV (Bibliothèque de la Sorbonne, Ms. 65).

Mérite et de qualité d'ordonner seulement qu'il sera assigné pour être ouy. Le décret d'édiournement personnel allant a l'interdiction de sa charge qui seroit une tache trop grande de cestadvis ont este plus[rs] de Messieurs.

Monsieur Lesne a esté dadvis de dire quil n'y avoit eue Lieu de Le comprendre es conclusions et en consequence le renvoyer de l'accusation Cest advis a esté pareillement suivy de plusieurs entre autres M. de Longueil de la Grand Chambre. Il y a eue des advis a l'entendre derrière le Barreau et ung advis ouvert par Monsieur Chevallier a renvoyez tout ce qui concerne Joly a la Tournelle tant sur la pleinte par Luy faicte de l'assassinat commis en sa personne que des conclusions contre Luy prises par le procureur général, de cest advis ont esté aulcuns de Messieurs, Monsieur Dorat a la troisiesme ayant opiné et conclud a ladvis de Monsieur Lesné l'heure a sonné continué a demain.

Le premier février Mil six cent cinquante sur les neuf heures toutes les chambres ont esté assemblées et apres que Lon a fait Lecture des Advis ouverts Le dernier jour Monsieur Lefebvre des Enquestes a conclud au Même advis.

Monsieur quatre Solz a dit qu'il croyoit que cestoit Icy le dernier acte et que Lon avoit reserve expres Joly pour en faire Le dernier personnage. Mons. Champron Rapporteur cest offense de ces termes et dit quil n'avoit point reserve expres, et qu'il avoit suivy Lordre des conclusions.

M. Quatre Solz Luy a dit que ce n'estait pas a Luy a quy cela s'adressoit et quil scavoit bien ce qu'il vouloit dire et continua et dit que L'on n'avoit pas voulu chercher La lumiere en cette affaire quil estoit facile de la faire cognoistre que c'estoit une pièce estudiée que l'on faisoit entendre des tesmoins tels que Lon vouloit et que ceux qui pouvoient dire La verité, on ne les faisoit entendre et a conclud a ladvis de Monsieur Lesné.

M. Vedeau espluchant la Déposition de Lescot en

ce quil dépose avoir ouy dire au Sieur Joly qu'il falloit faire prendre les armes dans les quartiers et ce pendant la Messe qui se dit dans la Salle du Palais a La levée de la Cour entre les deux Eslevations Il a dit que cela Luy sembloit Impossible de se figurer que Joly eust pris le temps sainct et sacré pour dire ces paroles pendant que tout le Monde est dans le silence et la veneration qu'à ce propos Luy souvient de ce qui est dit dans Saint Augustin (1) sur le grand Miracle de la Resurrection ceux qui vouloient amoindrir la Grandeur de Nostre Maistre dirent *dic illis qui a Nobis dormientibus venenerant discipuli et abstulerunt eum* et remarqua qu'ils estoient tellement aveuglés *qui testes admettebant dormientes* aussy ce Lescot veult que Joly ait parlé pendant que tous le Monde estoit dans le silence et la vénération et a conclud a l'advis de M. Lesné.

Monsieur le President de Nouvion a esté dadvis de ne rien dire contre Luy ne trouvant charge suffisante Monsieur le president de Bellievre de prononcer de Mesme qua Lesgard de Monsieur Charton Monsieur le president de Nesmond qu'il ne pouvoit Le renvoyer de Laccusation qu'au prealable il ne fust ouy derrière Le Barreau suivant Ladvis de Monsieur de Refuge ou par devant Messieurs Les raporteurs.

Monsieur le président Le Cogneux dadvis de Monsieur Donjat M. le président de Bailleul. Monsieur le président de Mesme de mesme advis et a adjouste que quand Bien l'on ordonneroit que Joly seroit ouy derriere Le Barreau Il faudroit tousjours communiquer son interrogatoire aux Gens du Roy.

Monsieur le premier président a conclud par le Mesme advis Ensuite L'on a fait lecture des advis Les Moindres estant revenus cest exposee trois advis celuy du Raporteur a ordonner que Joly seroit assigne

(1) Le Saint Augustin de ce vieux radoteur est du même acabit que l'Aristote de l'Intimé. Les citations des Pères de l'Église étaient d'ailleurs semble-t-il d'un grand usage au Parlement. Tallemant des Réaux ne raconte-t-il pas qu'on avait surnommé « *Scarron l'Apôtre* » le père de Scarron, Conseiller à la Grand'Chambre, parce qu'il citait Saint Paul à tout bout de champ.

pour estre ouy celuy de M[r] de Refuge d'ordonner qu'il sera ouy derrièr Le Barreau et Le troisiesme renvoyé de Laccusation a luy permis d'Informer plus amplement de l'assassinat prétendu commis en sa personne mesme permis de publier Monition a ce dernier advis Il y a eue soixante douze a Ladvis du rapporteur trente a Celuy de Monsieur de Refuge trente deux. De ces trois lon en a faict deux celuy de Monsieur de Refuge et celuy de Monsieur Lesné. Il a passe Magno Numero a celui de Monsieur Lesné La plupart de Messieurs y estant revenus et particulierement Messieurs les présidents au Mortier.

Ensuite Monsieur le premier président cest Levée et La compagnie cest separee... »

*
* *

Joly dit lui-même que l'arrêt le concernant lui était le plus favorable.

Allait-il se considérer comme satisfait et en rester là ? Peut-être. Mais en voilà bien d'une autre. Et la comédie continue car l'action en rebondit d'une façon telle que lui-même ne pouvait le prévoir. Champlâtreux (1) dont on avait, ainsi que nous l'avons vu dès les débuts de l'affaire, répandu le bruit qu'il était le promoteur de l'attentat et contre lequel il y avait la déposition de deux témoins (2) fut pris de peur et proposa au duc de Noirmoutiers « d'accomoder l'affaire, offrant pour céla 2.000 écus à Joly : ce qui

(1) Champlâtreux ne semble donc pas avoir hérité du courage civique dont fit preuve son père. A l'encontre de celui-ci, et si innocent soit-il, il fait dans toute cette affaire figure peu sympathique. Aussi bien Tallemant des Reaux le décrit « faisant fort l'entendu et comme étant un des plus vilains petits hommes qu'on puisse voir. » Il avait, il est vrai, d'autres qualités qui lui valaient « l'estime » des plus belles femmes de Paris et le Chroniqueur donne à ce sujet un propos plutôt vert de Madame de Charny. (*Historiette de Mademoiselle Garnier*). La conduite qu'il lui prête à l'égard de Mademoiselle Garnier n'est pas pour le faire estimer plus. Les notes sur les membres du Parlement rédigées pour Foucquet le disent « inique, fin, de peu de sureté ».

(2) Ces témoins vraisemblablement soudoyés ou dupes étaient sans doute destinés à affirmer ce que relate le manuscrit 25.025 : « Joly prétend que le valet de chambre de M. de Champlâtreux était en compagnie de celui qui tira le coup de pistolet et que celui-ci était monté sur un cheval qui appartenait à M. de Champlâtreux ».

donna lieu à rire à ceux qui étaient du secret et leur fît cependant juger qu'il y avait eu quelque dessein formé. Joly répondit que volontiers il prendroit de l'argent, mais qu'il voulait qu'il y eût un acte devant notaire ; ce qui n'était pas le compte de Champlâtreux auquel par ce moyen il n'en coûta rien que la parole qu'il donna que lui et tous ses parents sortiraient lorsqu'on parlerait de l'affaire de Joly ; et qu'aucun d'eux ne serait de ses juges. Et Joly promit de son côté qu'il ne poursuivrait pas son information. Il n'aurait pu le faire quand il aurait voulu parce que la Cour envoya peu de temps après une amnistie en faveur de M. de la Boulaye, et pour abolir ce qui s'était passé le 11 décembre 1649. »

Nous supposons qu'alors on laissa d'un commun accord l'affaire s'assoupir, de telle sorte qu'étant écarté tout sujet de crainte de désordre dans Paris, on la liquida par une amnistie générale dontnous possédons le texte (1). C'est le procédé classique sous tous les régimes quand le gouvernement pense avoir jugulé les troubles, mais se sent tenu cependant à garder quelque ménagement et qu'il veut se donner les avantages de la longanimité.

Vérifiée la veille au Parlement, la déclaration fût publiée dans les rues de Paris le vendredi 11 mai, sans doute à l'occasion du huitième anniversaire du règne de Louis XIV. Tout en amnistiant Joly en particulier, elle le stigmatisait à l'encontre de l'arrêt du Parlement prononcé en sa faveur, en affirmant la simulation de l'attentat. En effet cette *Déclaration d'amnistie de ce qui s'est fait le onzième jour de décembre* est ainsi conçue en ce qui le concerne :

« D'autant plus que cette action a été précédée et suivie de divers monopoles pratiques menées, voire

(1) M. Ferrand dans la séance du 20 janvier avait émis l'avis « qu'il falloit supplier le Roy en considération (a) de ce que le Peuple de Paris luy avoit témoigné fidélité d'envoyer une déclaration d'Amnistie ou abolition pour tous ceux compris dans les Informations qu'il falloit en ce rencontre faire dormir des Loix a fin de conserver le repos et la tranquillité sy nécessaire aux affaires du Roy. »(*Registres du Parlement* de Lallemand.)

(a) Le manuscrit porte « considérables » évident *lapsus calami*.

mesme prétextes contre vérité d'entreprises faites sur quelques officiers de nostre cour de Parlement, et de meurtres de particuliers feints et supposés.

« Nous avons esteint, supprimé et aboly les dits cas et crimes et la mémoire et recherche de ce qui s'est passé en notre bonne ville de Paris le unzième Décembre dernier (1). »

Quant à Montrésor, le protagoniste de toute l'affaire, il s'en tira... par l'octroi de beaux bénéfices, comme en fait foi une lettre de Mazarin du 4 juin 1650, où celui-ci, regrettant que le revenu n'en fût pas suffisant, le compléta par une pension sur une de ses propres abbayes (2).

*
* *

Nous terminerons en donnant l'opinion du sage Omer Talon.

« Le progrès de cette affaire est absolument sans exemple et quiconque voudra faire fondement sur la vraisemblance des choses demeurera absolument confus, considérant le commencement, la suite et la fin de cette affaire, dans laquelle j'ai observé que le départ de paiement des rentes ayant été le prétexte des séditieux, et l'intérêt véritable des gens de bien, lesquels demandaient avec chaleur ce qui leur était dû, faisant croire que cette affaire ne se pouvoit démêler qu'avec quelque sorte d'éclat. »

Dupuy a pu écrire et en épigraphe et en conclusion de son manuscrit sur cette affaire : *Parturiunt montes nascetur ridiculus mus*. Il n'en est pas moins vrai que, résultat imprévu, elle donna occasion au rapprochement de de Retz et de Mazarin et à l'emprisonnement de Condé.

(1) Gui Patin fait allusion à cette amnistie dans sa lettre à Spon du 24 mai 1650, en s'apitoyant sur ceux qu'il considère comme persécutés par le prince de Condé.

(2) Lettre parue dans la notice sur Montrésor. Michaut et Poujoulat, 3e série, t. III, p. 178.

DOCUMENTS

Un garçon-chirurgien embastillé pour détournement de clientèle (1750).

Le 26 novembre 1750, le sieur Maurain, maître-chirurgien à Paris, et le sieur Thomas, bourgeois de Paris, adressaient à M. le lieutenant de police la plainte suivante (1).

Le sieur Opit, étudiant en chirurgie, garçon chirurgien chez Mourain, ayant été témoin du traitement d'une maladie chirurgicale grave dont le fils Thomas était atteint, avait fait proposer au malade et à son père, par l'entremise d'une garde, de l'entreprendre en lui promettant de le guérir plus vite et à meilleur compte.

Il y avait vingt-six jours, alors, que le malade était l'objet des pansements du sieur Maurain. L'état local s'améliorait peu à peu, mais la santé générale restait faible, parce qu'« il auroit été imprudent de tenter plus tôt de la fortifier, puisque le malade n'auroit pu soutenir le traitement ».

Opit prétendit pouvoir guérir le fils Thomas en six semaines, pour la somme de cinquante écus. En outre, il tint sur le compte de son patron des propos « désavantageux », si bien que, d'une part, le père du malade annonça un jour, au maître-chirurgien, qu'il allait emmener son fils à la campagne pour le rétablir plus vite et que, dans un mois au plus, il le lui ramènerait pour le confier, de nouveau, à ses bons soins.

D'autre part, Opit demanda à Maurain de le quitter, pour aller garder M. le comte de Rieux, qui s'était cassé la jambe, à la campagne.

A peine le malade eût-il fait deux lieues par coche d'eau, qu'on dût s'arrêter, et qu'il mourut au bout de trois jours, au Plessis (?)

(1) Bibl. arsenal. *Archives de la Bastille.*

Dans ces conditions, le sieur Maurain et le sieur Thomas demandèrent à M. le lieutenant de police d'informer contre le sieur Opit.

Dans leur mémoire, ils déclarent qu'ils ne rapporteront pas « les impérities où le garçon ignorant est tombé », mais ils ajoutent : « Voilà un des cas où l'authorité des magistrats doit intervenir pour réprimer l'abbus que des Chamberlans (*sic*) et geans sans qualité commettent, tous les jours, au détriment de ceux qui sont pourvus des qualités nécessaires pour soulager le public, lorsqu'ils en sont requis. »

Le placet des deux suppliants fut présenté à l'Assemblée du Conseil des maîtres en chirurgie, et contresigné par les sieurs Andouillé, Gervais, Didier et Dubertrand.

Quant au sieur Opit, qui demeurait à l'Hôtel de Rome, rue de Licorne, du côté de la rue des Marmousets, il avait continué à « travailler » et se montrait, tous les jours, dans le quartier du sieur Maurain.

Tout ce que l'on peut dire de ce qui lui advint ensuite, c'est qu'il fut incarcéré à la Bastille, le 6 décembre 1750.

Il ne reste aucune trace de son séjour dans la fameuse prison (1).

Communiqué par le Dr GOULARD (*de Brie-Comte-Robert*).

(1) M. FUNCK-BRENTANO, dans *Les Lettres de Cachet.* Etude suivie d'uae liste de prisonniers de la Bastille (1659-1789). Paris 1903, ia-4° », nc donne pas le nom d'Opit. Mais lui-même, il reconnait que, forcément, sa liste est « *très incomplète.* »

Mais, par contre, le nom d'Opit se trouve dans le Catalogue des Archives de la Bastille (t. IX du Catalogue général des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal). Le tome 11.721 des Archives de la Bastille, auquel ronvoie le Catalogue, ne donne sur Opit que les renseignements ci-dessus.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES-RENDUS

Dr Cabanès. — Les Curiosités de la médecine. — Les Fonctions de la vie, 2 volumes.

Il faut une plume experte comme celle du Dr Cabanès pour savoir tirer des documents sans nombre qu'il a amassés, la teneur de deux volumes qu'on lit avec un intérêt soutenu. On analyse difficilement pareil ouvrage, bien qu'il ne manque pas de plan et de méthode. Comme l'auteur le dit lui-même, c'est une sorte d'*ana*, au sens que nos pères donnaient à ce mot, mais conçu dans un esprit scientifique, et dont la critique n'est pas bannie.

Le Dr Cabanès débute par une étude générale du type humain, et nous montre les variétés de ce type. Le premier livre comprend les anomalies du corps humain ; le second est consacré aux fonctions de la vie, et passe en revue les appareils digestifs respiratoire, circulatoire, urinaire et nerveux

A propos des ongles, des poils, des dents, de tous les organes, de toutes les fonctions, l'auteur nous livre une mine inépuisable de légendes, de chansons et aussi d'histoire vécues.

Adam et Eve avaient-ils un nombril? On a paraît-il, gravement discuté au moyen âge, d'ailleurs sans arriver à une conclusion, cette passionnante question. Saviez-vous que Dumas fils eut le privilège de posséder 33 dents... Il y aurait trop à citer...

Lisez ces livres écrits en marge des classiques, qui vous instruisent en vous délassant. Ajoutons que l'ouvrage est très bien présenté par la librairie Le François. Dr Dardel.

Relevé bibliographique des travaux médico-historiques parus récemment dans les publications périodiques

H. Codet, *L'influence de Philippe Pinel*, Progrès médical n° 42, 16 oct. 1926, p. 1562-1567.

M. GENTY, *Au pays de Bichat*, *ibid.*, supplément illustré, n° 10, p. 73-79. — Bichat est né le 14 nov. 1771, à Thoirette, village de la Bresse, incorporé en 1790 au département du Jura. Coquerelle a prétendu que les Bichat étaient originaires de Poncin, où on les trouve dès 1687 ; mais Genty et Rayrole en ont trouvé d'installés à Thoirette dès 1682. L'auteur donne un *fac simile* de l'extrait baptistaire de Bichat, et une vue de sa maison natale, qui, acquise en 1849 par la famille Pinard, a été transformée par M. Laurent Pinard en un petit musée à la gloire du grand homme. La chambre natale de Bichat et l'ancien mobilier ont été pieusement restaurés et conservés. Genty termine cet article par un scrupuleux inventaire de l'iconographie de Bichat : lithographies, gravures, peintures, statues, bustes, médailles, plaques commémoratives, tombeau du Père-Lachaise.

J.-L. FAURE, *A. Le Dentu, 1841-1926*, Presse médicale, n° 87, 30 oct. 1926, p. 1373. — Né à la Guadeloupe, Jean Fr. Aug. Le Dentu fut reçu interne des hôpitaux de Paris dans la promotion du 26 déc. 1862, dont le chef de file était Bouchard. Il servit dans les ambulances pendant la guerre de 1870, devint, en 1872, chirurgien des hôpitaux de Paris, passa à Saint-Louis, à Beaujon, à Necker, et finit dans la chaire de clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. Il avait assisté à l'agonie de la vieille chirurgie de la période pré-antiseptique, et à l'essor de la nouvelle, à laquelle il sut s'adapter habilement, principalement en ce qui concerne les opérations abdominales. On lui doit de nombreux travaux sur l'urologie, et il a collaboré activement au classique *Traité de chirurgie* publié sous son patronage et sous celui de Delbet.

Frédéric LE CLERC, *Recherches physiologiques et anatomiques sur le mouvement des végétaux*. Discours prononcé à la rentrée de l'Ecole de médecine de Tours le 15 déc. 1859, Gazette médicale du Centre, 15 oct. 1926, p. 759-774. — La presse politique qui sait tout, et dit tout, même ce qu'elle ignore, a fait grand bruit autour des découvertes d'un Hindou, sir Jagadis Chander Bose, sur l'existence d'un système nerveux chez les plantes. Or, dès 1859, Leclerc, médecin en chef de l'hôpital général, professeur d'histoire naturelle médicale et de thérapeutique à l'Ecole de médecine de Tours, avait entretenu ses auditeurs de nombreuses observations par lui faites sur le renflement moteur de la base du pétiole de la sensitive, et les mouvements des folioles de la même plante (*Mimosa pudica*, L.). Il estimait que le renflement en question

a des propriétés physiologiques analogues à celles de la moelle allongée ; que les cellules des stomates, et plus particulièrement celles du renflement, sont comparables à des cellules ou ganglions nerveux. Il étudia encore les propriétés motrices des parenchymes végétaux sur la fleur du *Mimulus* ; sur les trachées de diverses plantes ; sur les étamines du *Loasa*, du *Sparmannia*, le tube staminaire du *Stylidium* de la Nouvelle Hollande, qui sont animés de mouvements amples et précis, destinés à amener le pollen au contact du stigmate. Expériences patiemment et ingénieusement poursuivies, qui excitèrent l'intérêt de Flourens et de Cl. Bernard, et qu'il y aurait lieu de reprendre sous le contrôle de la physiologie et de l'histologie modernes. Ce document curieux, exhumé par Chaumier et Thierry, méritait, én tout cas, d'être tiré de l'oubli.

H. Leclerc, *La tanaisie*, Presse médicale, 13 nov. 1926, p. 1437-1438. — Les vertus emménagogues et autres de la tanaisie (*Tanacetum vulgare* L.) sont attestées pour la première fois au moyen âge, par Sainte-Hildegarde. Au XVIe siècle, Matthiole et Fuchs la vantent comme anthelminthique. Leurs successeurs enchérissent plus que de raison sur ses mérites. Nous savons aujourd'hui déterminer ses principes actifs, en particulier un camphre, l'hydrure de tanacétyle, qui a des propriétés excitantes et convulsivantes. Dans la pratique courante, elle n'est utilisée que comme vermifuge.

H. T. *Wiliam Œttinger*, *1856-1926*, Presse médicale, 24 nov. 1926, p. 1485-1486, portr. — Natif de la Suisse, mais descendant de réfugiés huguenots de souche française, Œttinger vint faire ses études à la Faculté de Paris ; reçu interne des hôpitaux en 1881, docteur en 1885, médecin des hôpitaux en 1891, médecin en chef du Réseau d'Orléans, il est mort subitement le 7 nov. 1926, officier de la Légion d'honneur. Ce fut un bon maître et un homme de bien.

J. Lafont, *Les débuts du journalisme médical italien*, Progrès médical, n° 56, 7 décembre 1926, p. 1847-1848. — La première feuille médicale italienne est le *Giornale di Medicina*, hebdomadaire, imprimé à Venise, rédigé par Pietro Orteschi, puis par Panzani et Vitali, et qui parut de 1763 à 1781. Quelques mois après ses débuts, on lança à Parme la *Raccolta d'opusculi medico-teorico-pratici e anatomici*, et, dix ans plus tard, à Milan, la *Raccolta d'opuscoli medicopratici* dirigée par G. Targioni. En 1783, Aglietti, Gualandri et Gellina publient à Venise le *Giornale per servire alla storia ragionata della*

medicina, dont les articles étrangers sont presque exclusivement français, et qui fleurit jusqu'en 1795. En 1790-91, B. Frizzi publie à Trieste l'éphémère *Giornale medico e litterario di Trieste*. Enfin, de 1791 à 1786, *Le Giornale della piu recente litteratura medico chirurgica d'Europa* est imprimé à Milan.

C. Hillemand, *Auguste Comte et Claude Bernard*, *ibid.*, p. 1910-1917. — « Loin d'être une œuvre originale, [l'*Introduction à la médecine expérimentale*] est un simple travail de dérivation, une illustration fort remarquable et extraordinairement suggestive d'ailleurs des chapitres consacrés par A. Comte à la méthode en général et à la méthode en biologie dans le 1er tome publié en 1830 et dans le 3e tome écrit en 1836 du *Cours de philosophie positive* ». La différence entre le déterminisme et le fatalisme, soulignée en 1865 par Cl. Bernard, est déjà marquée dès 1837 par Comte. Pourquoi Cl. Bernard emprunte-t-il toujours à son devancier sans jamais le citer ? Fut-il offusqué des prétentions égocentristes de Comte ? Obéit-il aux préventions de ses amis Berthelot, Janet, Renan, contre le grand prêtre du positivisme ? Craignit-il en citant ce dernier, de s'aliéner quelques voix académiques ? (On sait la part que Mgr Dupanloup prit, en 1863, à l'Académie française, à l'échec du positiviste Littré). Mystère !

M. G... *Où est le cœur de Larrey ? Ibid.* ; supplément illustré n° 12, p. 91-94. On croyait jusqu'ici que le cœur de Larrey était conservé pour moitié à Lyon où il mourut le 25 juillet 1842, dans la chapelle de l'hôpital militaire Desgenettes et pour moitié dans la crypte du Val-de-Grâce à Paris. Or, l'ouverture de l'urne renfermant les reliques de Larrey, pratiquée à Lyon le 9 février 1925, a montré qu'elle ne contenait que l'estomac et les intestins. D'autre part, le mausolée du Val-de-Grâce, — armoire de marbre qui abritait avant 1793 les cœurs des princes et princesses de France — ne renferme que le cœur gauche du grand homme. Le reste de sa dépouille repose sous une pyramide, au cimetière du Père-Lachaise. Quel collectionneur sans scrupules ou quelle main pieuse ont donc dérobé le cœur droit du baron Larrey ?

R. Martial, M. Rubinstein, *Emile Leredde*, 1866-1926, Presse médicale, n° 99, p. 1564. — Dermatologiste réputé, syphiligraphe et syphilothérapeute énergique (on connaît sa doctrine de la *cure intensive* de la syphilis nerveuse par les arsénobenzènes), et finalement apôtre ardent de la médecine

sociale et du syndicalisme médical (il présida le Syndicat des médecins de la Seine), Leredde vient de mourir après une carrière prodigieusement active et parfois frondeuse. On sait la grande part qu'il prit à l'organisation des tumultueux Congrès des praticiens réunis, à Paris en 1907, 1910 et 1914.

X... *Eberth* (*Charles-Joseph*) 1835-1926, Presse médicale, n° 102, 22 décembre 1926, p. 1612. — Né à Würzbourg le 21 décembre 1835, privat docent à Wurzbourg (1862), professeur à Zurich (1865-80), puis à Halle (1881-1910). Eberth avait découvert en 1881 le bacille de la fièvre typhoïde. Il est mort à Berlin.

R. Leroux, *Le centenaire de la Société anatomique de Paris*, 1826-1926, Presse médicale, n° 104, 29 décembre 1926, p. 1643-1644. — La Société anatomique fut fondée le 12 janvier 1826, par Jean Cruveilhier, dont, au début de la séance commémorative du 16 décembre, le Pr Roussy retraça la carrière et les travaux. Cet éminent anatomo-pathologiste présida pendant plus de 40 ans la compagnie, qui connut encore des jours brillants sous la direction de Charcot et de Cornil (1873-1907), dont les successeurs furent Letulle, Brault et Roussy.

L. Binet, *L'éloge de J.-B.-A. Chauveau*, *ibid.*, p. 1645-1646. — Le 7 novembre 1926, fut inauguré, sous la présidence du ministre de l'I. P., à l'Ecole vétérinaire de Lyon, un monument à la mémoire de Chauveau, que célébra un substantiel discours de Maignon. Né en 1827, Chauveau se consacra à l'anatomie et à la pathologie vétérinaires ; son *Traité d'Anatomie des animaux domestiques*, rédigé avec Arloing et Lesbre, est resté classique, et l'on sait l'appoint important qu'en fait de pathologie comparée, il apporta à l'œuvre de Pasteur. Il convient de mettre également en lumière son œuvre de physiologiste : recherches exécutées au Muséum d'H. N. sur l'énergétique biologique et l'utilisation du glucose par le travail musculaire ; essais entrepris à l'école vétérinaire de Lyon sur la physiologie du cœur et du poumon : la cardiographie moderne est sortie des expériences de Chauveau et de Marey ; c'est également à Chauveau qu'on doit une explication satisfaisante des bruits de souffle cardiaques et vasculaires. Ce savant éminent est mort en 1917, laissant, comme l'a dit Gley, un héritage scientifique « dont la fécondité n'a d'égale que l'indestructibilité »

M. Genty, *Les anniversaires médicaux*, *Michel Cullerier*, 1758-1827, Progrès médical, n° 1, 1er janvier 1927, p. 28-30.

— Né à Angers le 8 juin 1758, Michel Cullerier fit ses études au Collège de Château-Gontier, puis au séminaire d'Angers. Ayant ensuite renoncé à l'état ecclésiastique, il passa par l'hôpital de Nantes, vint suivre en 1783 les cours des Ecoles de chirurgie à Paris, et fut nommé gagnant-maîtrise à Bicêtre (1er mars 1787). C'est là qu'il assista au premier essai de décapitation par la guillotine, pratiqué le 17 avril 1792 sur trois cadavres livrés par l'administration des hospices, en présence de Pinel, de Cabanis, de Louis, de Guillotin, et d'une foule de curieux. Promu ensuite médecin de l'Hôpital des Vénériens au Faubourg Saint-Jacques, il y resta jusqu'à la fin de ses jours. Appelé à l'Académie de Médecine lors de sa création, il mourut le 3 janvier 1827. Il fut le premier qui donna un enseignement clinique de la vénéréologie. — Michel Cullerier, dit Cullerier oncle, avait un neveu, François-Aimé Guillaume, né à Angers en 1782. Chirurgien de l'hôpital des vénériens, il devint en 1823 membre associé résident de l'Académie de médecine, et mourut en 1841, laissant un fils, Adrien-Fidèle-Auguste, né en 1805, chirurgien des hôpitaux de Paris, mort dans le Loiret en 1874. A. F. A. Cullerier a publié un Atlas des maladies vénériennes, et une étude sur la maladie dont est mort François Ier. A l'entendre, le Roi gentilhomme serait mort, non de la syphilis, mais d'une périuréthrite phlegmoneuse.

E. Rolants. *Le Traité des eaux minérales de Saint-Amand, de P.-J. Boucher*, Extr. du Bull. de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, Lille, Impr. Danel, 1926, 16 p. in-8°. — Le 18 décembre 1751, P.-J. Boucher, médecin des hôpitaux et professeur d'anatomie à Lille, fut nommé correspondant de l'Académie royale des Sciences, à la suite de la présentation par Macquer, de deux Mémoires sur les Eaux minérales de Saint-Amand, mémoires qui ne furent pas publiés et ont disparu. Boucher en voulait faire un traité, dont M. Rolants a retrouvé quelques fragments manuscrits, intéressants par la correspondance échangée entre l'auteur et Macquer, et qui donne un exemple des méthodes d'analyse hydrologique usitées au xviiie siècle. Mais ayant été devancé par Bouquié, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Saint-Amand, qui fit imprimer, à Lille, un *Essai physique sur les Eaux de Saint-Amand* (1750), et par Gosse, médecin de l'hôpital royal de Saint-Amand, auteur d'*Observations* sur lesdites eaux (Douai 1750). Boucher renonça à donner son ouvrage au public.

De Ribier. *Figures du passé, un clinicien auvergnat à la fin du* XVIIIe *siècle, le Docteur Brieude*, 1729-1812, Progrès médical, 8 janvier 1927, supplément illustré n° 1, p. 8. — Né à la Roquebrou, en Haute-Auvergne, le 1er avril 1729, et docteur de Montpellier, Jean-Joseph Brieude s'établit à Aurillac où il exerça la médecine, ce qui ne l'empêcha pas de devenir lieutenant principal en l'élection d'Aurillac, et d'acheter en outre en 1774 la charge de conseiller, secrétaire du Roi près le Conseil supérieur (Cour des aides) de Clermont; fonctions qu'il exerçait concurremment avec celles de médecin de l'hôpital d'Aurillac et de chargé de cours aux élèves sages-femmes de l'élection. Mais ce théâtre modeste ne suffisait pas à ses ambitions : en 1785, nous le trouvons à Paris, médecin du duc d'Orléans, et de sa sœur, Marie-Louise-Thérèse-Bathilde, chez laquelle il était logé rue Neuve-des-Petits-Champs. A la Révolution, M. de Brieude, écuyer, seigneur de Dilhac, devenu le citoyen Brieude, joua un rôle assez actif. Sous l'empire, il eut encore une assez belle clientèle, il mourut à Paris, 5, rue de Chabanais, le 17 novembre 1812. On lui doit une *Topographie médicale de la Haute-Auvergne* (1786), des *Observations sur les eaux thermales de Bourbon l'Archambault, de Vichy et du Mont d'Or* (1788), un *Traité de la Phtisie pulmonaire* (1803), etc. Il était le trisaïeul du Dr H. Grenet, médecin de l'hôpital Laennec.

Wickersheimer. *Recettes contre la peste, extraites d'un manuscrit du* XVe *siècle, ayant appartenu à l'abbaye de Maulbronn*, Extr. de Janus, 1926, Leyde, Brill., 7 p. in-8°. — Dans un manuscrit provenant de l'abbaye cistercienne de Maulbronn (Wurtemberg), et dont il a déjà tiré la version allemande du *Compendium de Epidemiâ* de Jean de Saxe, le Dr W. a relevé, *passim*, quelques recettes dues à Maître Conradus, à Maître Henri, à Maître Wilhalm von Lanck, à Maître Burkard, au peintre Udalric, etc., formules de provenance italienne, allemande ou strasbourgeoise, répétant d'ailleurs les prescriptions thérapeutiques ou hygiéniques alors en usage (rue, vinaigre, thériaque, terre sigillée, etc.), y compris la médecine stercoraire (ingestion d'urine, cataplasmes de bouse de vache). De savantes annotations précisent, dans la mesure du possible, l'identité de ces Maîtres (?) peu connus.

Wickersheimer. *La médecine chez les Cisterciens de Maulbronn au* XVe *siècle*, Extr. de Janus, 1926, Leyde, Brill, paginé 79-85, in-8°. Cette abbaye fut fondée en 1146. Elle possédait un recueil, aujourd'hui conservé sous le n° 20, dans le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque universitaire de Strasbourg,

sans doute destiné à l'infirmerie, et qui, commencé vers le milieu du xve siècle par un moine de Maulbronn, fut continué pendant 40 ou 50 ans par ses successeurs qui le grossirent de recettes et opuscules médicaux divers. Deux de ces traités, intitulés *Practica*, sont dus au moine Berchtold. Le premier, consacré à la thérapeutique, s'inspire généralement de Rhazès, Hali-Abbas, Avicenne, Avenzoar, Mésué et Constantin l'Africain. Le deuxième, également thérapeutique, donne, avec des emprunts aux auteurs classiques grecs et arabes, quelques observations personnelles qui permettent de conclure qu'avant de porter le froc, Maître Berchtold avait pratiqué la médecine et la chirurgie en Italie. Il y donna ses soins à Charles Visconti, qui mourut peu après 1405. D'où il suit que ce médecin n'entra en religion qu'après cette date, et même, à ce que conjecture le Dr W., après 1425.

WICKERSHEIMER. *Catalogue des Folia naturales res spectantia, a Johanne Hermann Collecta*, Revue des bibliothèques, n°s 11-12, 1925, et Paris, Champion, 1925, 52 p. in-8° — Né à Barr en 1738, le Dr Hermann enseigna l'histoire naturelle à Strasbourg de 1764 jusqu'à sa mort, survenue en 1800. Le petit musée de ce grand collectionneur fut le noyau du musée de Strasbourg. Sa bibliothèque, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque de Strasbourg, renfermait un recueil de planches, dessins, gravures, aquarelles, annonces charlatanesques, pièces curieuses concernant la zoologie, la botanique médicale, la paléontologie, la minéralogie, la tératologie, la pathologie médicale ou chirurgicale, etc. Les plus anciens de ces documents remontent au xvie siècle, les plus récents ont été ajoutés par F. L. Hammer, professeur d'histoire naturelle à Strasbourg. Le Dr W. en reproduit le catalogue avec les annotations d'Hermann.

GREENE CUMSTON. *La grippe à Genève*, Progrès médical, n° 3, 15 janvier 1927, p. 84-85. — Dans l'automne de 1788, la grippe, qu'on appelait ailleurs la coquette, l'influenza, la brienne, sévit à Genève avec intensité. Le Dr Odier en fit le sujet d'un article, publié dans le *Journal de Genève* du 27 décembre 1788, où il note l'extrême et très rapide contagiosité de la maladie, ses symptômes qui n'ont guère changé (coryza, rhume de poitrine, état fébrile, courbature lombaire et articulaire), et sa réapparition sexennale. (Les épidémies antérieures dataient de 1776 et 1782.)

M. GENTY. *Les anniversaires médicaux, Bright et son*

mémoire de 1827, *ibid*, p. 110. — Richard Bright, né à Bristol en 1789, étudia la médecine à Edimbourg, fit ensuite, comme naturaliste, un voyage en Islande (1801), revint achever ses études au *Guys' Hospital* de Londres sous Astley Cooper, puis à Edimbourg, séjourna en Hollande, en Allemagne, se fixa à Londres (1820), y devint médecin du *Guy's Hospital* et médecin de la reine, et mourut le 15 décembre 1858. C'est en 1827 qu'il publia le mémoire classique où il décrit le gros rein blanc, le gros rein rouge, le rein induré et atrophié, et rattache à une affection granuleuse de ces organes, une variété d'hydropisie avec urine coagulable. Elle a gardé, depuis, le nom de Mal de Bright ou de brightisme.

H. Roquet. *La lèpre dans le Haut-Maine*, la Province du Maine, 2e s., t. VII, janvier-février 1927, p. 25-31, et mars-avril, p. 81-88.

M. Genty. *Le Progrès de la médecine en 1697*, *d'une grossesse d'homme*, Progrès médical, n° 5, 29 janvier 1927, p. 179-180. — Ou comme quoi les débris informes d'un fœtus, extirpés en 1697 du testicule droit d'un galant ecclésiastique de Sisteron, en présence de plusieurs médecins et chirurgiens, provoquèrent dans un journal médical du temps, qui s'appelait le *Progrès de la médecine*, une ardente discussion entre les séministes et les ovistes, et d'ingénieuses conjectures sur le système de la génération. Ce qui était faire bien du bruit pour un kyste dermoïde.

Wickersheimer. *Les accusations d'empoisonnement portées pendant la première moitié du* xiv*e siècle contre les lépreux et les Juifs, leurs relations avec les épidémies de peste*, Anvers, Impr. de Vlijt, 1927, 8 p. in-8°. — Nos manuels primaires, et nombre d'ouvrages officiels attestent que, lors de la Peste noire de 1349-50, les Juifs furent accusés de propager le fléau en empoisonnant l'eau des puits, et dès lors massacrés en masse, ainsi que les lépreux, par la populace ameutée. Or, Hœniger a déjà montré qu'en Allemagne ces *pogroms* furent antérieurs à l'invasion de la peste ; Wickersheimer, après étude de pièces du Magistrat de Strasbourg (1348-49), et d'un passage du *Jugement dou roy de Navarre* par Guillaume de Machaut, aboutit à la même conclusion : lépreux et juifs furent seulement accusés d'avoir pollué les fontaines au moyen de divers poisons et philtres, et ce n'est que par la suite (dès 1349) qu'une confusion rétrospective et définitive s'établit, qui leur imputa la dissémination de la peste.

Ch. LENORMANT. *Simon Duplay, 1836-1924*, Progrès médical, n° 5, 29 janvier 1927, p. 159-171. — L'hôte de Robespierre « l'incorruptible », le menuisier Duplay avait recueilli à son foyer un neveu, Simon, lequel ayant laissé une jambe sur le champ de bataille de Valmy, en garda le surnom de Duplay-jambe de bois. Ce guerrier, devenu employé au ministère de la police générale, y servit avec un égal dévouement le Directoire, le Consulat, l'Empire, la Restauration, et mourut en 1827. Sa femme, Marie-Louise Auvray, lui avait donné deux enfants. L'un d'eux, Mathieu-Simon, né à Paris le 13 juin 1805, embrassa la carrière médicale, fut interne de Dupuytren, docteur en 1833, médecin du Bureau central en 1836, médecin de l'hospice des incurables-hommes, en 1840, de Lariboisière en 1854, et mourut en 1872. Son fils, Emmanuel-Simon, né à Paris le 10 septembre 1836, passa son enfance aux Incurables où, en raison de l'éloignement, son père était logé. Ses études achevées, d'abord à Sainte-Barbe, puis au lycée Bonaparte, après avoir hésité entre la peinture et la médecine, il se décida à suivre l'exemple paternel. Interne en 1858, médaille d'argent et aide d'anatomie en 1862, prosecteur et docteur en 1865, agrégé en 1866, chirurgien des hôpitaux en 1867, membre de l'Académie de médecine en 1879, professeur de pathologie chirurgicale à la Faculté (1880), en attendant la chaire de médecine opératoire, puis celle de clinique chirurgicale qui devait l'amener de Necker et de la Charité à l'Hôtel-Dieu, il démissionna en 1903. Lenormant a retracé, en bon style, la carrière de ce prodigieux travailleur qui non seulement acheva, à lui seul, le Traité de pathologie chirurgicale interrompu par la mort de Follin, mais dirigea ensuite avec Reclus, la publication du nouveau *Traité de chirurgie*; du journaliste médical très informé qui assuma la rédaction de la partie chirurgicale des Archives de médecine ; du professeur qui, en sus d'innombrables leçons cliniques, donna aux étudiants cette merveille didactique qu'est le *Manuel de diagnostic chirurgical* de Duplay, Rochard et Demoulin ; du praticien à qui l'on doit nombre de mémoires originaux ; de l'homme averti qui, devançant l'essor de la spécialistique, défricha, l'un des premiers en France, le champ de l'otorhinologie. Et derrière le chirurgien et le professeur, il évoque l'homme, l'artiste passionné pour les nobles joies intellectuelles, le médecin de Flaubert et de Maupassant, l'ami, et presque le rival — j'allais dire le contrefacteur — en peinture, de Henner. Le destin cruel ferma avant l'heure ces yeux épris de beauté. Frappé de cécité en 1914, il vécut, dans la nuit, les

heures terribles de la Grande guerre, et acheva de mourir le 16 janvier 1924.

Coelho. *Origines de la chirurgien à Porto*, Presse médicale, n° 10, 2 février 1927, p. 155-156. — Il y avait jadis à Lisbonne, à l'hôpital de Todos-os-Santos, des cours d'anatomie, généralement confiés à des professeurs étrangers, tels que le Catalan Monrova, l'italien Santucci, et le français Pierre Dufau qui fut le maître du « Paré portugais » Manoël Constancio. Enfin, au début du XIXe siècle, à l'instigation de son médecin Théodore Aguiar, Jean VI fonda deux écoles royales de chirurgie, l'une à Lisbonne, l'autre à Porto (novembre 1825). A Porto, le dévouement du corps professoral, dans les rangs duquel il faut mentionner Vicente de Carvalho, parvint à donner au nouvel établissement un essor qui atteignit son apogée après 1836. La sommité chirurgicale de cette époque fut Bernardino d'Almeida. On vit aussi sortir de l'Ecole de Porto, Alves Passos, que les troubles politiques, endémiques, en ce malheureux pays, forcèrent plus tard de s'exiler en Espagne où il devint médecin de l'archevêque de Séville. Grâce à ce dernier, il fit la connaissance de Mgr Darboy qui, lors d'un passage à Paris, le présenta à Nélaton. Un matin que Passos assistait à la clinique du maître, ce dernier, devant pratiquer une lithotomie, proposa le bistouri à l'un des assistants. Passos, sans façon, prit l'instrument, et opéra avec un brio qui lui valut les éloges du professeur.

F. Jayle. *Les devanciers de la doctrine microbienne au début du* XVIIIe *siècle*, *ibid*, n° 15, 12 février 1927, p. 205. — Linguet le polémiste, parle en sa *Cacomonade* (1756), d'un charlatan qui annonçait en 1727, que les maladies sont produites par de petits animaux fourvoyés dans le sang, où les animalcules des remèdes leur donnent la chasse. Cet empirique prévoyait, sans s'en douter, le duel des leucocytes et des microbes.

Dr Paul Delaunay.

Le Secrétaire général, Gérant,
Marcel Fosseyeux.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 2 juillet 1924. 7

Présidence de M. le Dr Laignel-Lavastine.

Étaient présents : MM. Avalon, Barbillion, Barbé, Brodier, Colin, Fosseyeux, Hahn, Hervé, Mauclaire, Menetrier, Mousson-Lanauze, Neveu, Vinchon.

Dons. — M. Neveu, offre au musée de la Société *trois affiches du bailliage de Rouen*, l'une, de 1760, est une sentence de la police du bailliage de Rouen en faveur des maîtres et garçons apothicaires de cette ville, une autre de 1756 est une sentence du siège de la police du bailliage de Rouen qui condamne une demoiselle de la Tour à 20 livres envers la communauté des apothicaires épiciers de la ville pour vente de médicaments.

Les enfants du Dr Thibierge ont fait remettre à la Bibliothèque de la Société en souvenir de leur père un lot de plus de 200 brochures et plaquettes, éloges, remises de médailles, jubilés, cinquantenaires et centenaires, éditées à l'occasion de cérémonies diverses, ainsi que des caricatures et autographes.

Des documents de même nature provenant de la bibliothèque de M. Balzer sont offerts par Mme Balzer.

Notre collègue Fr. Giedroyc a envoyé son grand ouvrage *sur le service de santé dans l'ancienne armée polonaise* (Varsovie, in-8°, 1927) et M. Da Silva Carvalho, son étude sur l'*École royale de chirurgie de Lisbonne* (in-8° Jésus, avec gravures), contenant un historique de la chirurgie à Lisbonne, depuis le XVIe

siècle, ainsi que des notices biographiques sur les principaux chirurgiens de la capitale du Portugal.

M. le Président remet au Musée au nom de Mlle Littré la *Trousse de Littré* en maroquin rouge achetée chez M. Carter, « à la marine royale », 24, rue de l'Odéon.

Communications.

M. le Secrétaire général lit le travail de M. le Dr Raoul MERCIER de Tours, concernant un *calcul vésical enlevé en 1610 au Maréchal Alphonse d'Ornano, par R. Girault*, gendre de Philippe Collot; cette relation accompagnée de documents iconographiques est extraite de documents conservés dans des archives familiales, gracieusement mises à la disposition de notre collègue.

Poursuivant le dépouillement des Archives de la Bastille conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal, M. le Docteur Roger GOULARD en extrait un nouvel article sur les *Médecins traîtres et espions* à la Bastille (XVIIe et XVIIIe siècles). Sur les dix dossiers qu'il a étudiés, il n'a rencontré que quatre français d'ailleurs sans notoriété, un étudiant Esprit Yvan, un dauphinois, Francion, accusé d'espionnage pour le compte des Hollandais, un provençal, Chambon, ancien médecin de Mme de Coulanges, qui avait comploté contre Philippe V, et Antoine de Saint-Yon de la Faculté de Médecine de Paris, qui ne fut enfermé qu'un an (1685-86). Plus connu était l'Anversois Van den Enden, exerçant à Amsterdam, qui, avec son élève Lautréamont avait conspiré contre Louis XIV et fut pendu en 1674. Nous rencontrons encore à la Bastille deux chirurgiens de Londres, Cox de Kelson et Nathaniel Cox, et trois Irlandais, l'un protestant, Corry, l'autre catholique, Jean Lamb, et enfin Meagher, chirurgien de Lally Tollendal, impliqué avec lui dans l'affaire de trahison qui causa la perte des établissements français de l'Inde. Ne nous étonnons pas trop de trouver quelques représentants de l'art de

guérir au milieu de la foule des conspirateurs de toutes classes et de toutes religions qui donnaient fort à faire à Pontchartrain et à la police du temps.

M. Laignel-Lavastine et Mlle Emilie Kouindji font une esquisse historique de l'hygiène alimentaire à propos de la thèse récente soutenue par Mlle Kouindji sur l'enseignement de l'hygiène alimentaire. Dans une première partie sont exposés les préceptes relatifs à l'hygiène alimentaire que l'on trouve dans les lois religieuses de l'Inde, de l'Egypte, des Hébreux, de la Grèce, puis dans l'enseignement des philosophes tels que Socrate et Démocrite, des médecins tels que Hippocrate et Galien.

Les auteurs insistent sur le régime de santé de l'école de Salerne, les documents puisés dans Montaigne et Rabelais, dans le traité d'hygiène d'Hecquet pour arriver au traité d'hygiène alimentaire de Fonssagrives et enfin aux traités presque contemporains de Bouchardat et d'Armand Gautier.

Dans une seconde partie de ses recherches historiques Mlle Kouindji passe en revue l'alimentation à travers les âges et montre les caractérisques culinaires des différents peuples. D'autre part, elle insiste sur l'influence des conditions politiques économiques et sociales sur les différents régimes. A titre d'explication, en 1563 il y eut déjà le régime des deux plats : Charles IX promulgua en effet un édit limitant à deux plats et un dessert le menu de ses sujets. Si le cuisinier était pris en défaut il était mis en prison 20 jours, et s'il était récidiviste devait être fustigé en place publique.

Nous connaissons des règles analogues aujourd'hui, mais leur défaut d'application n'entraîne pas des conséquences aussi cuisantes.

LE CERVEAU DE VOLTAIRE

Ce qu'il en reste dans le musée de la Comédie Française.

Par G. VARIOT,
Médecin honoraire des hôpitaux de Paris,
Médecin de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques.

Ce que l'on conserve du cerveau de Voltaire à la Comédie Française est bien peu de chose, à côté de ses immortelles productions, telles que *Mérope* et *Zaïre* qui resteront toujours au répertoire. La relique actuelle (1) a passé par bien des mains et a subi bien des pérégrinations avant d'être recueillie en 1924 au Théâtre Français. Son histoire assez mouvementée depuis un siècle et demi a exercé la sagacité des chercheurs et des érudits, entre autres de M. Lenôtre et de M. Brindejonc Offenbach dans ces derniers temps. Mais c'est surtout aux médecins qu'il appartient de dissiper l'obscurité qui règne encore sur ce souvenir précieux et sur les modifications de la pièce anatomique qui l'ont réduite à un petit fragment desséché de substance nerveuse. Notre savant collègue, le Dr Dorveaux, a publié sur ce sujet un mémoire très consciencieux et très documenté auquel je ferai de fréquents emprunts et qui est intitulé « Le cervelet de Voltaire et les Mitouart » (2).

Je voudrais montrer que ce titre ne correspond pas à la réalité et que c'est bien non seulement le cervelet mais aussi le cerveau entier du grand homme qui a été conservé par l'apothicaire Mitouart. J'étudierai

(1) Ce terme usité surtout dans le langage religieux ne me paraît pas déplacé, quand on l'applique aux restes d'un homme de génie.

(2) Le cervelet de Voltaire et les Mitouart par le Dr P. Dorveaux (*Bulletin de la Société d'Histoire de la Pharmacie* (mai 1924 et février 1925).

en outre les altérations que le viscére immergé dans l'esprit de vin a subies à la longue.

Voltaire qui vivait en grand seigneur à Ferney, désirait depuis longtemps rentrer en France. Il se décida en février 1778 à faire le voyage de Paris, après le mariage du marquis de Villette avec M[lle] deVaricourt originaire du pays de Gex et la pupille de M[me] Denis.

Il descendit, presque en famille, dans l'hôtel de M. de Villette, au coin de la rue de Beaune et du quai des Théatins (quai Conti) ; on sait avec quel enthousiasme il fut reçu par ses nombreux admirateurs et la représentation de la tragédie d'Irène, au théâtre Français, fut triomphale : « On veut donc me faire mourir de plaisir » disait-il.

Voltaire était alors âgé de 84 ans et, comme beaucoup de vieillards était tourmenté par des troubles du côté de la prostate. Ses médecins Tronchin et Lorry firent appel au chirurgien Try qui pratiquait des sondages fréquents de la vessie pour le soulager. Son apothicaire, dont l'officine était rue de Beaune, dans son voisinage, se nommait Mitouart. Malgré les soins dont le grand homme fut entouré et peut-être à cause des émotions et du surmenage inévitables pendant son séjour à Paris, les accidents s'aggravèrent et il succomba le 30 mai à 11 heures du soir.

La sépulture religieuse fut refusée par le curé de Saint-Sulpice et on fut obligé de transporter le corps à l'abbaye de Scellières, dont le neveu de Voltaire, M. Mignot était abbé, il put ainsi recevoir les honneurs funèbres avant l'inhumation. On procéda à un embaumement pour permettre le transport du cadavre et le chirurgien Try, assisté de son premier garçon Burard, fut chargé de l'opération. L'apothicaire Mitouart fournit les substances et les aromates nécessaires.

La conservation du Cerveau de Voltaire par Mitouart et ses héritiers.

L'autopsie eut lieu le 31 mai 1778. J'emprunte les renseignements qui suivent au travail de M. Dor-

veaux. Try et Burard sortirent tous les viscères de leur cavité et n'en conservèrent qu'un seul, le cœur, qui fut réclamé par Mme de Villette. De tout temps, jusqu'à ce que la physiologie nous ait définitivement éclairé sur ses fonctions, le cœur était considéré comme l'organe le plus digne d'être conservé dans le corps de l'homme, parce qu'on y plaçait, à tort, le siège des sentiments et des facultés les plus nobles.

Les autres viscères furent jetés aux latrines, sauf le *cervelet* qui échappa à une destruction ignominieuse grâce à Mitouart ; celui-ci s'en empara et le mit de côté ; il le passa dans l'alcool bouillant pour le durcir et l'introduisit dans un bocal de cristal plein d'esprit de vin et obturé par un bouchon goudronné.

Ces faits ne peuvent être révoqués en doute, ils sont confirmés par une note du libraire Hardy, dont le manuscrit est gardé à la Bibliothèque Nationale et libellée ainsi :

« Du jeudi 11 juin 1778 (11 jours par conséquent après l'autopsie).

« Les personnes qui auraient été curieuses de voir la *cervelle* et le *cervelet* du feu sieur de Voltaire singulièrement remarquables soit par leur volume extraordinaire, soit par une consistance toute particulière, peuvent aisément se satisfaire chez le sieur Mitouart, rue de Beaune (faubourg Saint-Germain), qui avait cru devoir recueillir soigneusement *l'une* et *l'autre* pour les conserver dans l'esprit de vin. Ses entrailles dont le sieur Try, chirurgien, demeurant rue de Bourbon, chargé de l'ouverture du cadavre et de son embaumement, n'avait sans doute su que faire, avaient été jetées aux latrines ; mais son cœur, cette partie si sublime de son être, au jugement de ses partisans les plus zélés, était demeuré entre les mains du sieur marquis de Villette qui l'avait fait enfermer dans une *boëtte* sur laquelle on lisait gravée cette inscription française : « Son esprit est partout et son cœur est ici » (1).

(1) Cité par M. Lachèvre dans *Voltaire mourant* et reproduit dans le travail de M. Dorveaux.

La pièce anatomique provenant d'un homme si célèbre, devait attirer les clients dans l'officine de la rue de Beaune et fut conservée par Mitouart pendant toute sa vie. Sa mort survint en septembre 1786.

Pour qu'aucun doute ne subsistât sur l'authenticité de la relique, la veuve de Mitouart se fit délivrer deux certificats, l'un par Burard assistant du chirurgien Try, décédé, et l'autre par un docteur régent de la Faculté de Paris, Roze Delépinoy. Une soigneuse enquête a permis à M. Dorveaux de bien montrer que ces deux certificats sont sujets à caution et ne peuvent être acceptés que sous d'expresses réserves, comme nous le verrons plus loin.

La veuve Mitouart en vendant en 1788 l'officine de son mari au sieur Hippolyte Bataille, ne se dessaisit pas du *cervelet* de Voltaire et le remit plus tard à son fils Jacques Mitouart.

Ce dernier devint chef de laboratoire de chimie à la Faculté de médecine et offrit successivement la pièce anatomique, dont il était possesseur, à deux ministres : en 1799 à François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, et en 1830 à M. Guizot, sans parvenir à la faire accepter. Je citerai plus loin les deux lettres adressées à ces ministres.

Le fils Mitouart reçu maître en pharmacie acheta une officine rue Coquillière en juillet 1800 et emporta avec lui le *cervelet* de Voltaire.

Il revendit cette officine en 1818 à M. Faguier et il laissa en dépôt le précieux bocal qui fut retrouvé dans le grenier de l'immeuble par le professeur Fée, de Strasbourg, dont nous relaterons aussi le témoignage. A la mort du fils Mitouart, survenue en 1848, le *cervelet* de Voltaire, comme on le nommait, échut en héritage à sa fille Mlle Virginie Mitouart, qui le donna en cadeau, en 1852, à son cousin M. Paul Verdier. Ce dernier l'offrit à l'Académie Française qui le refusa faute d'un reliquaire pour recevoir ce dépôt vénérable.

A la mort de M. Verdier la pièce anatomique fut déposée par le notaire, M. Fourchy, comme faisant

partie de la succession Verdier, entre les mains de M. Valenciennes membre de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle; mais il ne la conserva pas. La liquidation de l'héritage Verdier terminée, Mlle Mitouart rentra en possession du *cervelet.* A sa mort Mme Monard, sa cousine, fut la légataire universelle de ses biens ; elle fit don du *cervelet* à son fils aîné, M. Alfred Monard. C'est seulement en 1924 que ce dernier parvint à faire accepter cette relique voyageuse par le comité des artistes de la Comédie Française et par l'administrateur.

Elle est contenue maintenant dans un grand récipient en cristal taillé, fermé par un couvercle en cristal, dont je donne ci-après la reproduction, d'après une épreuve qui m'a été très obligemment fournie par M. Gaston Sorbets, rédacteur en chef du journal *l'Illustration,* dans lequel elle a déjà été publiée en 1924.

J'ai pu m'entretenir avec M. Alfred Monard qui, depuis son enfance, il y a quarante ans, a toujours vu la pièce anatomique dans le récipient actuel ; elle avait alors, dit-il, le volume d'une grosse pomme de terre et baignait dans un liquide qui s'est évaporé. Depuis le 2 août 1864, date où Mme Monard, encore vivante, hérita du précieux bocal, celui-ci n'a pas été ouvert et a été gardé dans un placard. M. Monard ignore à quelle époque la pièce a pu être changée de récipient et croyait que l'urne en cristal, à laquelle est attaché le cachet de la pharmacie Mitouart, datait du XVIIIe siècle.

J'établirai qu'il n'en est rien et que vraisemblablement le débris du cerveau, en grande partie désagrégé, a dû être transvasé dans ce reliquaire vers 1830.

Il était indispensable de rappeler tous ces détails un peu longs mais précis, sur les pérégrinations de la pièce anatomique désignée, depuis 1778, sous le nom de *cervelet* de Voltaire, pour en bien établir l'authenticité.

CAUSES PROBABLES DE LA DÉSAGRÉGATION ET DE LA DESTRUCTION PARTIELLE DU CERVEAU DE VOLTAIRE.

Il ne reste plus maintenant, dans le reliquaire en cristal ci-contre, qu'un petit fragment desséché du cerveau de Voltaire dont je donnerai plus loin la description. Après un siècle et demi comment s'étonner de la désagrégation et de la destruction presque compléte de la substance molle et friable des centres nerveux conservés dans l'esprit de vin, probablement hydraté à la longue ? La désagrégation du tissu nerveux a dû être encore augmentée par les transports multiples de la pièce faits avec plus ou moins de précaution d'un domicile dans un autre. Le ballottement dans le liquide conservateur contre les parois du bocal, a dû détruire d'abord la surface des circonvolutions, et leur substance s'est délayée dans le liquide en troublant sa transparence. C'est ce qu'avait déjà remarqué en 1818 le professeur Fée, l'illustre pharmacien militaire, lorsqu'il s'exprime ainsi :

« Un jour, dit-il, je fus conduit par M. Faguier dans un vaste grenier, pour y voir un appareil de chimie ; j'avisai de loin un grand bocal dont le bouchon était goudronné et rempli aux trois quarts d'un *liquide laiteux*, au milieu duquel était plongée une masse fort peu distincte mais considérable. Je voulus la voir de plus près et je reconnus un *cerveau* humain que M. Faguier me dit être celui de Voltaire. Ce vase était abandonné dans un coin, couvert de toiles d'araignée et de poussière. Ce ne fut pas sans émotion que je vis ces restes qui méritaient qu'on les traitât avec moins d'irrévérence » (1).

Si, déjà en 1818, la pièce anatomique était dans un si mauvais état de conservation, rue Coquillière, elle n'a dû cesser de s'altérer de plus en plus, surtout après les transports, et tomber en déliquescence formant une boue opaque avec le liquide du bocal. Comme on ne devait même plus apercevoir par transparence

(1) Fée, Voyage autour de ma bibliothèque, Strasbourg 1856.

les débris du cerveau, on se décida à une époque indéterminée, probablement vers 1830, lorsque Mitouart fils offrit la pièce à Guizot, à décanter le liquide trouble et boueux du grand bocal goudronné, et à transvaser dans un récipient plus convenable, le résidu encore un peu compact des centres nerveux qui occupait le fond.

L'urne en cristal taillé, formant reliquaire et conservée au théâtre Français n'est certainement pas le bocal à bouchon goudronné vu par Fée en 1818.

J'ai voulu me rendre compte par moi-même de ce qui reste encore du cerveau de Voltaire dans ce récipient et M. Couet, l'archiviste bibliothécaire de la Comédie Française, m'a donné la facilité d'examiner le contenant et le contenu de près. La hauteur du vase en cristal (voir la reproduction photographique), est de 47 centimètres avec le socle en bois. Quant au récipient lui-même, fermé par le couvercle en cristal, sa largeur est de 18 centimètres et sa hauteur de 14 centimètres environ ; sa capacité est d'au moins deux litres et il eut pu contenir aisément le cerveau entier baignant dans l'alcool.

Ce n'est pas là le bocal dans lequel fut placé initialement le cerveau de Voltaire pour être exhibé dans l'officine de la rue de Beaune. Il s'agissait d'un grand bocal à bouchon goudronné et non d'un vase artistique fermé par un couvercle en cristal. Actuellement le couvercle est scellé hermétiquement par une bande de fort papier gaufré noir avec des motifs dorés.

D'ailleurs, il est improbable que ce reliquaire date du XVIIIe siècle. J'ai voulu prendre l'avis d'experts compétents sur ce sujet, de MM. Jacques Guérin et Alfassa, tous deux conservateurs-adjoints au Musée des Arts décoratifs. D'après la configuration du vase, et surtout d'après l'aspect du papier gaufré qui scelle le couvercle, il est vraisemblable que l'urne en cristal, dans laquelle a été replacé le reste du cerveau de Voltaire, date de 1825 à 1830.

Je suis donc d'accord sur ce point avec notre collègue M. Dorveaux.



Urne en cristal taillé, montée sur un socle en bois,
dans laquelle est conservé, au Théâtre Français, un fragment résiduel
du cerveau de Voltaire.
Le couvercle en cristal est scellé par une bande de papier gaufré.
Au socle est attaché le cachet de la pharmacie Mitouart,
rue Coquillière.

(Epreuve communiquée par M. Gaston Sorbets, de l'*Illustration*).

Comme il n'y a pas de liquide dans le récipient, dont la paroi en cristal est très transparente, rien n'est plus aisé que d'examiner avec une bonne lumière, son contenu actuel.

Il consiste dans une petite masse informe, desséchée, grisâtre, de consistance dure, ayant environ six centimètres de largeur et trois ou quatre d'épaisseur. Sa surface est irrégulière, anfractueuse même ; mais on ne voit aucune saillie qui rappelle les circonvolutions cérébrales ou les plis cérébelleux. Tous ces détails de configuration extérieure sont évidents ; en penchant le récipient en divers sens, on peut déplacer le petit bloc compact et le regarder sous ses différentes faces ; ses contours sont irréguliers comme sa surface.

J'ai cependant distingué sur l'une des faces grisâtres de ce débri résiduel, des tractus rougeâtres qui semblent être des fragments artériels desséchés teints par le sang et agglutinés dans la substance nerveuse. Ces tractus m'ont paru bien larges pour correspondre à des artères cérébelleuses dont le calibre est plus réduit ; il est plus probable qu'ils proviennent des grosses artères de la base du cerveau. Quant à la substance constituant la petite masse, tout porte à croire qu'elle représente un fragment de tissu des centres nerveux qui aurait subi une dessiccation complète dans le récipient vide de liquide beaucoup trop grand pour le contenir.

Ce fragment devait être d'abord humide, car on voit tout à fait au fond de l'urne une couche grisâtre adhérente au cristal et correspondant à une empreinte de la substance nerveuse. Ce fait confirme la déclaration de M. Monard, qui a vu la pièce baignant dans du liquide.

Cerveau ou Cervelet

Il me reste à éclaircir un point de l'histoire du cerveau de Voltaire obscurcie par l'emploi intempestif du terme *cervelet*, qui ne s'applique qu'à une partie de

l'encéphale (1), alors qu'il est bien certain que ce n'est pas seulement le *cervelet*, mais aussi le cerveau qui a été gardé par Mitouart, lors de l'autopsie du cadavre par Try.

Les membres de la famille Mitouart, qui se sont transmis héréditairement ce dépôt précieux, l'ont toujours désigné sous le nom de *Cervelet*.

M. Valenciennes, professeur au Muséum, emploie aussi ce terme en parlant de la pièce anatomique qui lui avait été confiée temporairement. De même, M. Brindejon Offenbach qui mit M. Monard le donateur, en rapport avec l'administrateur de la Comédie-Française, désigne aussi la relique sous le nom de *Cervelet* de Voltaire (2). Enfin, notre excellent collègue M. Dorveaux, a intitulé son mémoire « Le *Cervelet de Voltaire et les Mitouart* », et il semble qu'il considérait alors la petite masse desséchée, conservée aujourd'hui dans l'urne en cristal, comme représentant un cervelet. Il propose même de comparer le poids du cervelet de Voltaire avec un autre cervelet humain desséché (3).

Il est impossible cependant d'admettre cette interprétation. Mitouart père, chimiste distingué, était un apothicaire peu versé dans l'anatomie et, ne faisant pas grande différence entre le cerveau et le cervelet, il a pris peut-être la partie pour le tout. Plus tard, les héritiers ont adopté le terme de *cervelet* pour désigner la relique.

Cependant en 1778, les connaissances sur l'anatomie du cerveau et du cervelet étaient déjà avancées. Vicq d'Azyr avait publié son bel Atlas sur la structure du cerveau et, en 1781, il présentait à l'Acadé-

(1) Le terme d'*encéphale* n'était pas encore usité pour dénommer l'ensemble des centres nerveux contenus dans la cavité cranienne, il n'était appliqué qu'aux vers, aux hydatides qui pouvaient s'y développer. (Table analytique et raisonnée du Dictionnaire des sciences, arts et métiers. Abrégé de la grande Encyclopédie en XXXIII volumes in folio), 1780.

(2) Le Cervelet de Voltaire, par Brindejon Offenbach. (l'Illustration mars 1924.)

(3) Notre collègue M. Dorveaux, avec lequel je me suis entretenu, a accepté ma manière de voir et ne conteste plus qu'initialement le cerveau et le cervelet de Voltaire aient été conservés ensemble par Mitouart.

mie des sciences de Paris ses recherches sur la structure du cervelet. Même les gens du monde instruits, qui lisaient la grande Encyclopédie, pouvaient distinguer le cerveau du cervelet.

Quelle que puisse être d'ailleurs l'explication de l'erreur de Mitouart père, il n'en est pas moins sûr qu'il s'est trompé en mettant l'étiquette de cervelet sur le grand bocal contenant en même temps la cervelle et le cervelet du grand homme. (Voir ci-dessus la note du libraire Hardy, écrite onze jours après l'autopsie de Voltaire) ; d'autre part le professeur Fée, de Strasbourg, rapporte, d'après notre citation, qu'il a vu un *cerveau humain* et non un cervelet baignant dans un liquide laiteux. D'ailleurs, il n'en coûtait pas plus à Mitouart d'emporter le cerveau en même temps que le cervelet, après l'autopsie, et ce dernier organe était bien petit pour servir d'attraction à la clientèle.

Mais nous avons encore un témoignage qui ne peut être contesté celui du fils Mitouart lui-même, qui se sert du terme *Cervelet* en offrant la pièce anatomique au ministre François de Neufchâteau en 1799, et du terme *cerveau* dans la lettre qu'il a adressée en 1830 au ministre Guizot. Voici ces deux lettres :

1° Lettre à Neufchâteau.

Paris, ce 24 ventôse an VII (14 mars 1799).

Citoyen ministre. Connaissant l'intérêt que vous portez aux lettres que vous cultivez vous-même, j'ai lieu de penser que vous saisirez l'occasion que je vous offre de recueillir les restes précieux d'un homme qui a illustré la France, je veux parler de Voltaire. A sa mort, mon père, qui était son apothicaire et qui fut chargé de son embaumement, prit, avec la permission du marquis de Villette, le *cervelet* de ce grand homme. Il fut conservé dans l'esprit de vin et, depuis ce temps, il est resté intact par le soin que j'en ai pris. Si, comme l'ont pensé tous les physiologistes, c'est dans cette partie de l'homme qu'est le siège du génie, je crois que cette pièce anatomique, par rapport au sujet auquel elle a appartenu, peut avoir quelque prix, et doit faire un des principaux ornements du Muséum d'histoire naturelle. Comme ce *cervelet* est en quelque sorte ignoré chez moi, je vous propose de l'offrir à la République. Chaque

Français aura alors sous les yeux, les restes de ce grand homme dont les écrits ont éclairé notre siècle.

Si vous étiez curieux, citoyen ministre, de voir cette pièce anatomique, je me ferai un devoir de la porter chez vous. J'ai d'ailleurs entre les mains des certificats des feux marquis de Villette et de Vieilleville et des médecins et chirurgiens présents à l'embaumement, qui en constatent l'authenticité (1).

Signé : Mitouart, *rue de l'Egalité* (de Condé), près le Directoire exécutif.

François de Neufchâteau écrivit tout de suite à Mitouart fils « qu'il acceptait avec beaucoup de reconnaissance les restes précieux du patriarche immortel de Ferney », que ces restes seront mieux à la Bibliothèque nationale qu'au Muséum d'Histoire naturelle, et qu'il ne faut pas différer de les lui apporter au ministère de l'Intérieur. Il donna aussi des ordres aux conservateurs de la Bibliothèque pour les inviter à venir l'un des jours prochains pour prendre le cervelet de Voltaire et le transporter dans leur établissement.

Cependant la relique ne fut pas *acceptée*. Peut-être son état de conservation n'était-il pas satisfaisant ? Mais surtout l'examen des certificats délivrés par les médecins a pu soulever des doutes sur son authenticité. M. Dorveaux, par ses recherches perspicaces, a prouvé que l'un de ces certificats, celui du docteur régent Roze Délépinoy, est un faux. L'autographe en a été cependant reproduit dans le journal l'*Illustration* (1924). Délépinoy a voulu se donner les gants d'avoir dirigé l'autopsie du grand homme en 1778, alors qu'il n'a été reçu docteur, et encore à Reims, qu'en 1780. Nous savons parfaitement que c'est le chirurgien Try qui a procédé à l'autopsie de Voltaire.

Il est vraisemblable que l'altération si profonde de la pièce anatomique, et l'irrégularité de ces attestations médicales, ne furent pas étrangères au nouveau refus qu'essuya le fils Mitouart, lorsqu'il offrit en

(1) Lettre publiée dans la *Revue des autographes* de Gabriel Charavay.

1830 le *cerveau* de Voltaire, et non plus le cervelet, à M. Guizot, alors ministre de l'Intérieur.

Voici cette seconde lettre datée du 30 août 1830 :

MONSIEUR LE MINISTRE,

Mon père ayant été pharmacien de Voltaire fut chargé de son embaumement. Il obtint de M. le marquis de Villette l'autorisation de prendre le CERVEAU de cet homme célèbre ; je suis possesseur de cette pièce anatomique et le moment, je crois, est arrivé de placer ces restes précieux dans la bibliothèque royale, au milieu de ses œuvres. Si vous daignez m'accorder une audience, j'aurai l'honneur, Monsieur le Ministre, de mettre sous vos yeux des certificats authentiques qui en constatent l'identité. J'ai l'honneur d'être, etc...

Signé : MITOUART, Membre de l'Académic de médecine.

Dans l'intervalle des deux lettres, Mitouart avait été élu membre de l'Académie de Médecine ; il avait été en relation avec des anatomistes, parmi ses collègues, et avait reconnu probablement que le terme de cervelet s'appliquait mal à la relique de Voltaire. D'après tous ces documents la question est éclaircie : c'est bien le cerveau et le cervelet du grand homme qui ont été recueillis par Mitouart père.

Il est impossible aujourd'hui d'identifier scientifiquement le fragment desséché conservé à la Comédie Française, d'après son aspect morphologique, comme représentant une partie du cerveau ou du cervelet, La pesée de cette petite masse informe serait inutile et nous ne voyons guère ce que pourrait donner un examen histologique ou chimique. Nous n'avons donc pas profité de l'offre faite par M. Couet d'ouvrir le reliquaire.

Cet là un débris qui ne peut nous fournir aucun renseignement utile. Le cerveau de Voltaire gardé par Mitouart et ses héritiers comme une curiosité, n'a malheureusement pas été pesé après l'autopsie, ni examiné par aucun homme compétent. Néanmoins l'authenticité de la relique, telle quelle, n'est guère contestable, d'après tous les témoignages que nous avons cités. Il n'y avait aucun motif, lors du transvase-

ment de la substance nerveuse résiduelle du premier bocal dans l'urne en cristal, de ne pas recueillir ce que l'on pouvait de la pièce anatomique.

Insuffisance du procédé de conservation du cerveau humain dans les liquides antiseptiques

La désagrégation et la destruction presque totale du cerveau de Voltaire, malgré son immersion dans l'esprit de vin, montre bien que cette méthode de conservation est défectueuse et il est à craindre que les cerveaux que nous gardons encore dans les liquides antiseptiques n'aient un sort pareil, après un siècle ou plus. La collection du laboratoire d'anthropologie de Paris, contient entre autres, les cerveaux de Broca, de Gambetta, du général Faidherbe, de Bertillon, etc., immergés dans des cristallisoirs remplis de solution de formol et fermés avec des plateaux de verre. Ces pièces anatomiques se dessèchent, se racornissent, si la substance nerveuse cesse de baigner dans le liquide conservateur, lorsqu'il n'est pas renouvelé.

Mais tous ces cerveaux ont été étudiés scientifiquement par les anthropologistes; ils ont été pesés et on a pris la précaution d'exécuter des moulages en plâtre, inaltérables, sur lesquels la morphologie des circonvolutions est bien reproduite. Il y aurait intérêt cependant à conserver indéfiniment la substance même des centres nerveux, comme un précieux souvenir des grands hommes auxquels ils ont appartenu.

Le professeur Oré, de Bordeaux, a proposé, dans ce but, en 1877, un procédé qui consiste à jeter un dépôt métallique sur les circonvolutions, après durcissement du cerveau dans des solutions convenables de bichromate de potasse, d'acide chromique, etc. On peut ensuite deshydrater l'organe en l'immergeant dans un bain de glycérine qui pénètre dans le tissu nerveux et forme avec lui une pâte compacte et non retractile. La surface de la pièce, dont le volume est à peu près normal, est rendue conductrice par une couche de nitrate d'argent et recouverte d'un dépôt

métallique dans un bain galvanoplastique. Le cerveau ainsi traité serait indestructible.

On me permettra de rappeler que j'ai employé un procédé analogue pour préparer des momies métalliques d'enfants dont la durée est indéfinie. Tous les organes sont conservés à l'intérieur de la couche de cuivre qui recouvre la surface de la peau. Le cerveau lui-même reste inclus dans la boîte crânienne. J'ai fait don au musée de la Société d'anthropologie d'une de ces momies pour démontrer qu'il serait aisé, si on le voulait, de garder non-seulement les traits du visage des grands hommes, mais encore leur corps tout entier (1). Mais la momification des cadavres qui était dans les mœurs des Egyptiens, n'est pas dans les nôtres ; et je ne me fais pas grande illusion sur l'avenir immédiat de la méthode scientifique d'embaumement que j'ai proposée. Je crois néanmoins que le procédé d'Oré pourrait être appliqué avantageusement pour conserver la morphologie cérébrale des hommes supérieurs dont l'étude comparative est loin d'être terminée.

La Primauté du Cerveau dans l'organisme humain.

On attache à tort plus d'importance à la conservation du cœur qu'à celle du cerveau après la mort. Le cœur de Voltaire a été placé dans une cassette par le marquis de Villette, et ses héritiers l'ont offerte à Napoléon III, qui en a fait don à la Bibliothèque Nationale, où elle est gardée précieusement. Quant au cerveau il a été abandonné comme un viscère négligeable, à un apothicaire qui l'a exhibé, dans son officine, en guise de curiosité attractive pour le public. Ce manque d'égards pour un organe prééminent dans l'espèce humaine est la conséquence d'une erreur qui règne et qui règnera peut-être longtemps encore. C'est dans le cœur que traditionnellement on a placé le siège des sentiments et des passions les plus nobles

(1) L'Anthropoplastie galvanique, par G. Variot. Bulletin de la Société Médicale des Hôpitaux, 1890.

de la bonté, du courage, de l'amour, etc. Le langage courant a consacré cette erreur : on dit d'un homme qui se distingue par ces qualités qu'il a un grand cœur, « Rodrigue as-tu du cœur? »

Cependant la physiologie a démontré depuis Harvey au XVIIe siècle, que le cœur est simplement un appareil hydraulique musculaire très parfait, qui n'a d'autre rôle que d'assurer et de régulariser la circulation du sang dans tout le corps, son fonctionnement est réglé, il est vrai, par le système nerveux, mais les fibres musculaires qui le constituent ont des fonctions mécaniques analogues à celles des muscles de l'appareil locomoteur.

C'est dans les centres encéphaliques qu'est le siège des émotions, des sentiments comme des autres opérations psychiques. Pour ces dernières, dès les temps les plus reculés on les a localisées dans le cerveau. Au XVIIe siècle on commence d'approfondir sa structure, on y a découvert des fibres, et Malebranche, philosophe cartésien, ne doute pas des rapports de l'imagination et de la pensée avec les centres nerveux (1). « Or, dit-il, afin d'imaginer quelques objets, il est nécessaire que nous fassions plier quelque partie de notre cerveau dès que nous lui imprimons quelque autre mouvement, pour pouvoir former les traces auxquelles sont attachées les idées qui nous représentent les objets ; de sorte que si les fibres du cerveau se sont un peu durcies elles ne seront capables que de l'inclination et des mouvements qu'elles auront eus autrefois ». A la fin du XVIIIe siècle les connaissances anatomiques sur la structure du cerveau font de grands progrès avec Vicq d'Azyr, comme je l'ai mentionné, et Condorcet affirme nettement ses rapports avec la pensée. « Cet organe, dit-il, est celui par lequel nous recevons immédiatement les sensations ; et exerce dans toutes les opérations de la mémoire et de l'imagination, dans celles même qu'exécute

(1) *Recherche de la vérité*, par Malebranche. Livre II de l'imagination, chap. I, de l'imagination des femmes, de celle des hommes, de celle des vieillards.

l'esprit dans les méditations les plus abstraites, des fonctions inconnues, mais dont il est impossible de contester l'existence » (1).

Il est vrai que les tentatives de Gall, au commencement du siècle dernier, pour localiser d'une manière exacte les diverses facultés et les instincts dans l'écorce cérébrale, ont été décevantes, malgré l'approbation qu'Auguste Comte, dans sa philosophie positive, à donnée à ces idées imaginaires. Mais les dernières recherches des physiologistes et des médecins pour topographier les centres sensitivo-moteurs ont abouti à des résultats plus satisfaisants. On peut considérer comme démontrée la localisation des centres des opérations du langage articulé dans la région des circonvolutions frontales. Nous devons avouer que les belles découvertes sur la structure et la contitution de la substance grise corticale, ne nous ont pas encore éclairé sur les rapports des fonctions psychiques avec les éléments cellulaires nerveux ,si complexes et les réseaux délicats de fébrilles qui les unissent.

Le temps est proche, espérons-le, où l'on traitera le cerveau avec moins d'irrévérence que dans le passé et où on lui accordera la primauté qui lui revient. Il faut que les notions bien acquises en physiologie se vulgarisent, à savoir que le cœur n'est qu'un organe musculaire dont le volume est proportionnel à la masse du corps des animaux. Il ne sert qu'à la propulsion du sang. Mais le cerveau humain à un développement extraordinaire et un poids incomparablement supérieur à celui du cerveau des animaux relativement au poids total de leur corps. C'est là un caractère anatomique capital qui place l'homme à un rang exceptionnel dans la série animale (2).

(1) Condorcet cité dans la préface de l'Anatomie du cerveau de Vicq d'Azyr.

(2) Le cerveau du gorille dont le poids du corps est au moins égal à celui de l'homme, ne pèse que 500 gr. environ ; le poids du cerveau humain dépasse 1300 gr.

LES IDÉES D'UN MÉDECIN DE L'ABBAYE DE SAINT ANTOINE DE VIENNOIS SUR LE FEU SAINT ANTOINE AU XVIe SIECLE

Par le Dr Henry CHAUMARTIN.

A Ville-sous-Anjou, en Dauphiné, nous avons eu la bonne fortune de trouver au château de Terrebasse, un livre très rare, d'un médecin du XVIe siècle, qui ne fut point l'un des maîtres de son temps, mais qui a, pour nous, l'inestimable avantage d'avoir été le médecin de la célèbre abbaye de Saint-Antoine de Viennois.

Il s'agit de l'Epitome de Guy Didier, imprimé à Lyon, chez Jean de Tournes, en l'an de grâce 1560, avec le privilège du Roy. Ce livre est une curiosité de bibliophile, et l'on ne le voit pas figurer, — au dire des érudits, — dans les catalogues de ce genre d'ouvrages, ce qui signifie évidemment son extrême rareté. Nous sommes donc très reconnaissant à Monsieur H. de Terrebasse d'avoir bien voulu nous ouvrir largement les trésors de son inestimable bibliothèque et nous offrir sa remarquable plaquette sur Jérôme de Monteux, médecin et conseiller des rois de France, Henri II et François II.

Un livre de médecine d'un médecin de Saint-Antoine, voilà, semble-t-il, la clef du célèbre feu Saint-Antoine, voici de judicieuses observations d'un témoin et d'un observateur.

Hélas, il faut déchanter. Nous sommes au XVIe siècle, le feu Saint-Antoine n'existe plus qu'en temps que maladie sporadique, en Dauphiné et dans le reste du royaume. Il n'y a plus d'ardents, — ou presque, — à Saint-Antoine. C'est une quelconque infirmerie, sans

plus, sans spécialisation, et c'est même un couvent assez peu édifiant, s'il faut en croire le bon Falco, l'historien de l'Ordre. La corporation qui, jadis, rayonna par sa charité se désagrège sous le souffle du siècle, les passions se déchaînent, l'argent est là. Ainsi va la vie.

L'Epitome est un assez fort volume de 800 pages, imprimé, issu des célèbres presses lyonnaises. Il comprend deux parties : l'épitome *operis perquam utilis morbis curandis* et l'épitome *chirurgiæ*. C'est dans ce dernier que nous trouvons ce qui nous intéresse, à l'article, de esthiomeno, du feu.

Ce livre est dédié à François de Langeac. Celui-ci, d'une célèbre famille qui fournit trois têtes à la communauté, fut abbé de Saint-Antoine, au moment où la corporation se lézardait. Il fut au surplus complètement étranger au vieux bourg dauphinois. Il a en poche son titre, qui est fort estimé en bonne compagnie, touche ses revenus, ne réside point au monastère, et s'en désintéresse pour le reste, remettant les soins de la charge et de l'administration à un sous-ordre.

Dans sa lettre-préface à de Langeac, Guy Didier s'intitule « dignissimus ». Nous ne lui disputons pas ce titre, n'ayant pas de pièces à verser aux débats. Nous savons fort peu de chose de sa vie. En tout cas, ce que l'on peut présumer, c'est qu'il dût être, selon toute vraisemblance, honnête homme et habile en son art, car il succéda à un confrère connu, voire illustre à son époque, Sébastien de Monteux, sur qui M. de Terrebasse nous éclaire dans sa brochure sus-nommée. Après avoir été médecin de la très illustre duchesse de Bourbon, Monteux vint se fixer à Saint-Antoine et voici ce que dit de lui, Aymar Falco dans son Antoniane : « hujus Antoniani monasterii laudabiliter medicum egit », et Symphorien Champier le traite de savant dans la pratique de la médecine [de Terrebasse].

Il est à penser que les Antonins donnèrent à Monteux un successeur digne de lui. Quoi qu'il en soit, Didier écrit sur son art, publie, ce qui est déjà le fait

d'un esprit distingué et d'un médecin instruit. Faute de renseignements plus précis, tenons-nous-en là.

Le XVIe siècle, à de glorieuses exceptions près, n'est pas précisément un siècle d'observations personnelles pour les médecins. On vit dans le passé. On commente, qui Galien, qui Hippocrate, qui les Arabes, et on les oppose les uns aux autres. C'est ainsi que Sébastien de Monteux publia en 1533, à Lyon, un ouvrage intitulé « Armuntiatunculæ », recueil de 46 pièces de divers auteurs se rapportant à un livre de Fuchs « Errata recentiorum medicorum ». Fuchs attaquait les Arabes et leur opposait la médecine grecque. Dans les « Armuntiatunculæ », les deux parties se rencontrent. Champier, du côté grec, Monteux, du côté musulman.

Didier n'échappe pas à cette loi de son temps, ainsi que le démontre la traduction que nous donnons, du passage visé de son Epitome. Au lieu d'observations précises et de réflexions judicieuses sur les malades qu'il eut sous les yeux, Didier commente, lui aussi, et malheureusement, nous n'avons qu'un texte de plus, sans éclaircissements à ajouter à ceux que nous avons étudiés dans notre travail récent sur le feu Saint-Antoine (1).

Nous donnons cette traduction telle quelle, en suivant le texte du plus près possible, en avouant que quelques mots nous ont échappé, par suite d'abréviations illisibles pour nous. Ils ont trait à la composition des médicaments destinés à combattre le mal.

Voici ce passage de l'Epitome *chirurgiæ* :

« Du Feu.— Le feu consiste dans la mortification avec gangrène d'un membre. On l'appelle aussi feu de Saint-Antoine ou bien de Saint-Martial, et j'admire beaucoup comment, dans cette maladie, il se produit une douleur et une ardeur comme dans les brûlures véritables.

(1) *L'Abbaye de Saint-Antoine de Viennois et le feu Saint-Antoine*, par le Dr Henry Chaumartin, 1926. H. Martin, éditeur, Vienne (Isère), 15 f.

« Les causes de cette maladie sont établies par Galien. Lorsque la bile passe dans le sang et est transportée par tout le corps, la jaunisse apparaît. Lorsque la bile se fixe dans quelque partie du corps et qu'elle s'épaissit, toute la peau de la partie du corps où elle se tient s'ulcère jusqu'aux chairs, et c'est pourquoi Hippocrate l'appelle feu dévorant. Si la bile s'éclaircit, elle ne provoque que des brûlures superficielles, et cette forme de la maladie s'appelle alors ulcère. La bile épaissie et corrompue est donc la cause du feu, car si elle était fluante, elle ne s'arrêterait pas, mais s'évaporerait au dire d'Avicenne. Mais lorsqu'elle est très épaisse, elle provoque la gangrène.

« Avicenne conseille de la combattre de la manière suivante. Il faut appliquer sur la partie atteinte, lorsqu'elle commence à se ramollir et à perdre sa propre couleur, de la terre [ici deux mots abrégés intraduisibles], mélangée avec du vinaigre. Et si la putréfaction ne cède pas à ces traitements, l'endroit est incisé profondément, des sangsues sont appliquées, et le sang est extrait par les petits vaisseaux.

« Mais si la lésion est plus grave, Avicenne est d'avis d'y mettre un liniment composé de farine de pois et de vinaigre. Lorsque ce mélange aura été enlevé, l'endroit scarifié sera lavé avec de l'eau salée, afin que le sang épais s'échappe et ne se coagule pas. Pour enlever définitivement toute trace des liniments susdits, il faudra laver l'endroit avec du vinaigre, deux fois par jour : et appliquer à l'endroit atteint un onguent, arrivé à consistance de miel, et composé d'assa fœtida, de semences d'orties sèches, etc. (plusieurs mots intraduisibles). Pour éviter la corruption on mélangera à l'onguent de l'alun en parties égales, car il empêche la corruption et détache ce qui est corrompu. Mais si le cours de la maladie se poursuivait, et que le membre tende à se corrompre, il faudra l'asperger avec une pulvérisation d'aristoloche rouge, ou avec du vieux vitriol : car ces remèdes agissent au mieux s'ils sont mélangés avec du vinaigre. Si cette thérapeutique reste en défaut, le cautère séparera le

corrompu du sain. Mais le cautère peut être réalisé par une pulvérisation d'asphodèle, par la chaux vive, par le vitriol, par la myrrhe, par l'aristoloche rouge, ou bien par l'arsenic seul, ou bien mélangé à du vin sublimé. Une étoffe de lin cardé sera trempée dans ce vin et on la place entre le sain et le corrompu. Bientôt après, on mettra du beurre pour détacher l'escharre et la cicatrice se produira. Mais si le mal ne cède pas à tous ces remèdes, alors on aura recours au fer pour amputer le corrompu.

« Avicenne prétend que la corruption atteint les membres de diverses manières que voici : par la corruption du tempérament ; par la corruption et la destruction des esprits animaux accoutumés à parcourir ce même membre ; par le poison de la fièvre ; par le froid détruisant tous les esprits du membre ; par les abcès ; par les fistules et par les ulcères ; par tout ce qui accompagne les humeurs corrompues et empoisonnées, par l'infusion d'huile dans l'ulcère ; par les gelures du membre ; par l'érysipèle ; par une trop forte constriction du membre ; car, en effet, les esprits accusateurs de vertus ne peuvent parvenir à ces membres ; enfin, par les abcès provoqués par la matière épaissie bouchant les canaux par où sont apportés les esprits animaux, par la disparition desquels les membres sont corrompus. Et ce même Avicenne ajoute que cette affection est appelée gangrène au début, lorsque la sensibilité persiste encore. Mais lorsque celle-ci est détruite ainsi que la chair jusqu'aux os, alors on l'appelle sphacèle, qui est la route vers le feu. »

On nous pardonnera ce jargon, car nous avons tenu à serrer de près le texte et à garder à l'auteur son style personnel. Galien, Hippocrate, Avicenne. Hélas, la question nosologique du feu Saint-Antoine n'avance point d'un pas !

LA LIQUEUR STIPTIQUE DE WEBER

Par le Dr Silva CARVALHO.

L'ambassadeur portugais à Londres en 1673, D. Francisco de Mello (1) ayant appris par son confrère l'envoyé du Portugal à Paris, Duarte Ribeiro de Macedo, qu'un chirurgien de cette ville avait composé une Essence Stiptique ayant le pouvoir d'arrêter les hémorrhagies des plaies, information qu'avait été suivie de l'envoi de quelques bouteilles de l'élixir, vanta cette découverte à la cour. Charles II avait à son service un apothicaire français très savant en chimie, membre de la Société Royale de Londres et à qui on accordait le grade de docteur, Nicolas Lefèvre (2), mais le roi ne voulut pas s'adresser à lui et chargea l'ambassadeur portugais d'obtenir que celui qui connaissait le secret de l'Essence se rendit à Londres pour le vendre, apportant grande quantité du remède pour être envoyé à la flotte, où il serait très utile dans les traitements des blessés par arquebuses et bombardes.

Le roi offrait une forte somme pour l'achat du secret et s'apprêtait à envoyer un de ses yachts chercher la personne chargée de cette mission.

(1) Ne pas confondre avec son prédécesseur et homonyme, le parrain de la reine Catherine, de la maison de Bragance, celui qui avait traité son mariage avec le roi Charles, honneur qui est revenu très chère au Portugal, qui l'a payée d'une grosse dot en or et de la cession de Bombay et de Tanger.

(2) Il fut l'auteur du *Traité de Chimie*, dont la première édition a paru à Paris en 1660. Quand Charles II mourut, Lefèvre a dit que dans les épaules du cadavre on remarquait des taches brunes, que n'avaient pas été déclarées dans le rapport des médecins, renseignement reconnu trop important par ceux qui croyaient à un empoisonnement. *Catherine de Bragance*, par Lilias CAMPBELL DAVIDSON. Londres, 1908, p. 389.

D. Francisco de Mello a transmis ces offres par lettre adressée à son confrère le 5 de juin. Bientôt partirent pour Londres trois émissaires chargés de vendre le secret du remède et d'apporter plusieurs bouteilles de la fameuse Essence Stiptique, un médecin, un chirurgien et un apothicaire, dont les noms ne figurent pas dans les lettres qui se trouvent dans les Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Lisbonne, où nous puisons ces renseignements. Ainsi nous ne pouvons pas savoir si le chirurgien en question était l'inventeur du remède.

Naturellement ces émissaires auront fait l'expérience proposée par l'inventeur pour démontrer l'efficacité de l'élixir et qui consistait à couper la patte d'un chien et en appliquant une compresse imbibée de l'essence, fixée par une bande, arrêter tout de suite l'hémorragie.

Le roi a été satisfait et donna l'offre de compter aux trois français mille livres, mais le partage n'a pas été facile, chacun des trois croyant avoir plus de droits que les autres à la récompense royale.

Ils se chamaillèrent et le chirurgien, qui était le plus exigeant, a prétendu faire arrêter le médecin. La difficulté du partage augmentait du fait qu'à Paris il y avait encore deux personnes qui croyaient aussi avoir des droits au don royal, le médecin de Macedo et un apothicaire, pour lesquels D. Francisco de Mello a obtenu trois cents livres, partageant également les mille livres par les trois français qui étaient venus à Londres.

Après la livraison d'un autre envoi de l'Essence, au mois d'août, le médecin, le chirurgien et l'apothicaire retournèrent en France, prenant congé de l'ambassadeur portugais qui les vit partir avec un grand plaisir, enfin soulagé des tracas de leurs querelles.

L'inventeur essaya de vendre son secret dans d'autres pays, mais il n'a réussi qu'en Danemark, dont le roi lui donna une forte somme. Les qualités antihémorragiques du produit ont été hautement

prônées, par le premier médecin du roi (1), Weber et la liqueur prenant son nom a été célébrée dans plusieurs traités et notamment dans l'*Encyclopedia Chirurgo-racionalis* de Dolm. Francfort, 1689, t. I, l. 1, cap. 17 et v. 11, l. 6, cap. 5 ; dans la *Chirurgia ad Praxim Hodierna Adornata* de Johannis Munnicks. Utrecht, 1689, l. I, cap, 17; et dans le *Lexicum Medicum graeco-latinum* du médecin hollandais Blankard. Amsterdam, 1689, p. 649 et *Opera Medico Practica* de Waldschmidt. Francfort, 1695.

Au Portugal on a pris connaissance de la liqueur par les Pharmacopées et les Traités de Chirurgie écrits en latin et surtout par quelques chirurgiens, notamment par Feliciano de Almeida (2), qui avaient vu dans les hôpitaux anglais son emploi avec succès. Des formules employées en Angleterre, nous choisissons, pour être la plus simple, celle de la *Pharmacopeia Collegii Regii Medicorum Edinburgensis.* Colonia Allobrogum, 1761, p. 33:

« *Agua Styptica* » A. Aluminis rupei, Vitrioli coerulei ana uncias tres. Agua fontana libras duas. Coque ad solutionem salium, et filtrato liquori adde Olei vitrioli drachmas duas ».

On imbibait dans ce liquide des compresses de toile pliées plusieurs fois, qui étaient appliquées sur les plaies saignantes, faisant compression au moyen d'une bande.

Plusieurs auteurs portugais signalent dans ses ouvrages (3) l'Essence ou Liqueur Stiptique, que

(1) *Anchora Sanciatorun*, p. 124 et 125.

(2) *Cirurgia Reformada*, Lisbôa 1738.

(3) *Luz Verdadeira e Recopilado Exame de toda a Cirurgia* de Antonio Ferreira, *Pharmacopea Lusitana* de D. Caetano de Santo Antonio, *Syntagma Chirurgico* de José Ferreira de Moura, *Cirurgia Anatomica e Thesouro Apollineo* de João Vigier, *Pharmacopea Tubalense*, *Cirurgia Classica* de Antonio Gomes Lourenço. *Polyanthea Medicinal de* João Curvo Semedo, *Pharmacopea Dogmatica* de fr. João de Jesus Maria, *Bibliotheca Elementar de Cirurgia, de* Manuel de Sa Mattos, *Medicamentorum Syllage* do Dr. Francisco Tavares, *Receptuario Lusitano* de Manuel Gomès de Lima, etc.

quelques uns désignent par *Agua Arterial* (Eau Artérielle).

L'auteur de cette invention a été nommé par Valdsmidt (1) qui, traitant, des épistaxis rebelles écrit :

« Tandem celebre quoddam remedium fuit communicatum aliquot Aulicis Regii a Chirurgo quoddam Gallico Mons. Vivens, qui multum pecunia a Rege Gallis, et Adhuc nuper a rege Daniae accepit, vocatur liquor stipticus, qui linteum immergitur, et vulneri applicatur, confestim stitit hemorrhagias : saepius remedium hoc fuit probatum in molosso scilicet cane, cui pes ablatus, et vulneri hic liquor applicatus fuit ; a quo hoemorrhagia statim cessavit et altero die vulnus sine inflammatione recens fuit repertum ».

Quand a paru la première édition de son œuvre, Valdsmidt ignorait encore la composition exacte de l'élixir. En France, cette découverte ne semble pas avoir eu une grande vogue. Lemery (2) donne la formule de l'eau alumineuse de Liébaut, préparée avec des sucs de platane, pourpier, verjus et de l'alumen de roche, informant que cette eau est propre à nettoyer les plaies et les ulcères. Mais dans les autres œuvres du même auteur, et dans celles des autres écrivains contemporains (3), on ne trouve pas de références à la célèbre liqueur.

Helvetius écrivait en 1706 (4), (la première notice est de 1702) :

« ..... il n'y en a point où les grands Spécifiques soient plus nécessaires que dans les pertes de sang ; c'est ce qui m'a obligé depuis quelques années à rechercher un remède Spécifique avec une applica-

(1) *Opera Medico-Practica.* Lyon, 1717, t. 1, p. 462.

(2) *Pharmacopée Universelle*, p. 634.

(3) *Secrets de la Philosophie Chimique* de LIEBAUT, *Pharmacopée* de BAUDENS. Lyon, 1661 ; *Pharmacopée du Collège Royale de Londres*, trad. par H. PIMBERTON, etc.

(4) *Traité des Pertes de Sang de quelque-espèce qu'elles soient, avec leur remède Spécifique, nouvellement découvert* par le sieur HELVETIUS. Paris, 1706.

tion extrême, et j'ai été assez heureux, pour en découvrir un si excellent, et en même temps si simple dans la composition, si bénin dans son opération, et si facile dans son usage, que j'ai jugé digne d'être publié, comme une des plus grandes découvertes qui se soit faite, depuis plus d'un siècle dans la Médecine. Le Spécifique dont il s'agit, est une composition très facile, qui se prend en forme de pilules, et dont l'alun, qu'on appelle de roche ou de glace, fait presque toute la matière. »

Ainsi Helvetius voulant s'attribuer la découverte de l'alun comme antihémorrhagique, ne fait aucune référence à la liqueur de Vivens et pour cause.

Le même auteur dit qu'après être calciné, l'alun se doit dissoudre en eau commune et distillée, et ainsi on obtient la *liqueur magistrale*, dont on peut faire usage interne et externe pour arrêter les hémorrhagies et pour consolider les plaies et les ulcères. Et il informe qu'après de dissoudre l'alun dans l'eau chaude, on peut précipiter leurs impuretés par l'addition d'urine de quelqu'un qui soit en bonne santé et de suite filtrer, évaporer et cristalliser, pour obtenir le sel pur.

Après avoir loué les vertus de ses pilules alumineuses, Helvetius célèbre aussi leur action curative dans la diarrhée, la dysenterie, les fleurs blanches et dans la gonorrhée.

Grachius conseille aussi l'usage interne de l'alun dans la colique saturnine et d'autres médecins ont prôné le même médicament dans les métrorrhagies, hémoptises et d'autres hémorrhagies de cause interne. Mais aucun de ces auteurs ne fait aucune mention de Vivens, à qui on peut appliquer les proverbes portugais, *on n'est jamais prophète dans son pays* et *les saints de chez soi ne font pas de miracles.*

VULPIAN (EDMOND-FELIX-ALFRED)

(1826-1887)

Par M. LAIGNEL-LAVASTINE.

Vulpian, digne émule de Charcot, n'est pas connu du grand public comme son collègue et son rival. Il n'en est pas moins grand. Il sut féconder l'une par l'autre la recherche clinique et la recherche expérimentale. Il ne fonda pas une méthode comme Laennec, ou Pasteur, mais il fit des découvertes importantes dans l'anatomie et la physiologie du système nerveux.

Parmi ses livres, je mets en première ligne ses *leçons sur l'appareil vaso-moteur*, où il ébauche la pathologie du sympathique, et ses *leçons sur la physiologie générale et comparée du système nerveux*, faites en 1864 au Muséum, où il se montra biologiste, digne continuateur de Flourens.

Qui veut étudier Vulpian, doit d'abord lire ses *Titres et travaux scientifiques* (1) de 1865 et 1876, puis les notes de Brown-Séquard, Mathias Duval et Dejerine, sur sa mort et les articles de Hayem et de Jean Camus.

Sont à y joindre les discours prononcés à l'occasion, retardée d'un an, du centenaire de sa naissance, le samedi 28 mai 1927, à la Faculté de médecine, par M. Roger, doyen de la Faculté de médecine, M. Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des

(1) Notice sur les travaux scientifiques de M. A. VULPIAN, Paris, Martinet, 2, rue Mignon, 1869, 1876.
BROWN-SÉQUARD. — *Soc. de biologie*, 21 mai 1887, t. XXXIX, p. 321.
MATHIAS DUVAL. — *C. R. de l'Académie de méd.*. 1887, t. XVII, 571.
DEJERINE. — *Soc. de biologie*, 1887.
HAYEM. — Le Pr Vulpian. *Revue internat. de l'enseignement*, 15 décembre 1887.
Jean CAMUS. — *Paris médical*, 1913, partie paramédicale.

sciences, M. Rathery, professeur de médecine expérimentale à la Faculté de médecine, Mme Dejerine au nom des élèves de Vulpian et M. Sarraut, ministre de l'intérieur, et le mardi 31 mai à l'Académie de médecine par MM. Hayem, Gley, Achard et Herriot.

J'étudierai successivement la vie de Vulpian, son caractère, son œuvre et la portée de celle-ci.

I.— Vie de Vulpian.

« On se représente aisément les sentiments, que doit éprouver un jeune homme, lorsque au début de sa carrière scientifique, il a le bonheur de trouver des faits nouveaux et importants. C'est d'abord le contentement d'avoir vu, le premier, ce qui a échappé aux recherches de ses devanciers, puis, c'est la satisfaction plus sérieuse d'avoir imprimé un progrès notable à la science qu'il cultive. Il pense aussi aux développements, qu'il pourra donner plus tard à ses découvertes, et s'absorbe dans cette poursuite, où se complaît son imagination, il songe au retentissement que peut avoir la publication de son travail et il entrevoit son nom inscrit au livre d'or de la science. Les moments, qu'il passe dans ces sortes de rêveries, sont peut être les plus heureux de sa vie, en tout cas, ils ne sont traversés par aucune amertume, par aucune tristesse, par aucun chagrin.

« Il me semble impossible que Flourens n'ait pas goûté ces douces et pures jouissances, pendant qu'il se livrait à ses premiers travaux sur le système nerveux, et au moment où il en communiquait les résultats à l'Académie des Sciences (1) ». L'état d'âme, que Vulpian décrit ainsi, fut le sien autant que celui de son maître Flourens et lui permit de traverser la vie d'un pas égal, malgré de vifs incidents, qui d'un autre auraient pu altérer la sérénité d'esprit.

Vulpian naquit le jeudi 5 janvier 1826, à 9 heures

(1) Vulpian. — Éloge historique de M. Flourens. Institut de France. Académie des Sciences. Séance publique annuelle du lundi 27 décembre 1886.

du matin, n° 23, rue des Bons Enfants, comme en fait foi l'extrait du registre du second arrondissement de Paris, pour l'an 1826 (1).

Sa famille était autrefois célèbre dans le Dauphiné. Les Vulpian, comme le rappelle Jean Camus que je vais suivre dans l'exposé de cette biographie, avaient dans leurs armoiries un renard avec la devise latine : « Victores vincit vulpes ».

Le père de Vulpian, Alphonse, avait épousé le 1er septembre 1814, Mlle Caroline d'Arnault, dont il eut sept enfants. Avocat distingué, Alphonse Vulpian, mourut de la variole le 14 octobre 1829, à l'âge de 34 ans. Il avait toujours refusé de se faire vacciner. Trois de ses enfants étaient morts. Il laissait sa veuve sans fortune, avec trois fils et une fille. Une souscription, ouverte parmi ses amis du barreau et du théâtre, produisit 5812 fr. 75, et permit de faire face aux besoins les plus urgents.

On voit que la situation précaire dans laquelle laissaient leur famille des hommes distingués dans les professions libérales n'est pas nouvelle, de même que la manière dont leurs pairs savent y remédier.

Orphelin à 3 ans, le petit Alfred fut mis dès l'âge de 6 ans, en 1832, à l'Institution Hallays-Dabot, vieille gloire universitaire située rue de l'*Estrapade*. Il y était encore, quand en 1836 un des anciens amis de son père, M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, lui fit donner une bourse au Prytanée de Menars en Loir-et-Cher, où il resta en sixième. Ce Prytanée, établi dans le vieux château de Menars, par le prince de Chimay, fut en France le premier collège conçu sur le modèle des maisons d'éducation anglaises installées à la campagne. Vulpian racontait souvent les jeux de plein air auxquels il se livrait, lancer des balles et grimper au haut des peupliers des bords de la Loire. Sa philosophie terminée, il quitta Menars en 1843 et suivit comme externe à Louis-le-Grand le cours préparatoire à l'École nor-

(1) *Chronique médicale*, 1897, p. 89.

male. Malgré ces études classiques, qui avaient été brillantes, il échoua au concours de 1844, mais cette préparation littéraire lui donna ce style clair, élégant et correct, qui fait le charme de ses écrits. Cet échec fut une catastrophe dans l'intérieur familial; car il fallait gagner sa vie. Quelqu'un conseilla à Mme Vulpian de faire entrer son fils comme apprenti chez un menuisier. Il y fût allé quelques mois qu'il n'y aurait pas perdu son temps, car la menuiserie est une excellente introduction à la médecine et nous sommes nombreux qui nous félicitons de savoir manier le rabot et les gouges. Mais survint M. Philippeau, ami de la famille et préparateur de Flourens au Muséum. Il procura à Alfred Vulpian une place d'aide préparateur dans le laboratoire. Bien vite apprécié par Flourens, Vulpian avec sa permission se fit inscrire comme étudiant à la Faculté de médecine en octobre 1845. Dès lors, sa vie se déroula méthodiquement. Successivement externe, puis interne des hôpitaux en 1849, il était nommé la même année professeur d'histoire naturelle au collège municipal Chaptal. Enseigner est pour un élève la meilleure manière d'apprendre et de bien comprendre. Cette gymnastique intellectuelle fortifia Vulpian qui passa sa thèse de doctorat le 21 juillet 1853. C'est un *Essai*, excellent, *sur l'origine de plusieurs paires de nerfs craniens* (3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e). Ce travail indiquait déjà l'orientation générale des recherches de Vulpian.

Il avait alors 27 ans. « C'était, dit Camus, un robuste jeune homme ayant une taille de 1^{m}71, de larges épaules et une tête expressive avec de beaux yeux bleus et un grand front encadré de cheveux blonds frisés. D'une extraordinaire timidité avec tous et encore plus avec les femmes, il avait une volonté inflexible lorsque son devoir le commandait. Le 16 mai 1850, il reçut une médaille pour son dévouement pendant une épidémie de choléra et lors des sanglantes luttes civiles de 1848 et de 1851, il traversait tranquillement, se rendre à son hôpital ou à son laboratoire pour les quartiers où les balles sifflaient.

Son existence, suivant son expression, était réglée comme un papier à musique.

Dès sa thèse, il prépara le concours des hôpitaux, où il fut reçu en 1857. Mais la même année, il perdit sa mère pour laquelle il avait une très profonde affection. Sa douleur fut telle qu'il resta déprimé pendant de longs mois. Il en fut de même à la mort de sa femme survenue le 10 janvier 1884. Miné par le chagrin, amaigri, vouté, sans appétit, il avait reporté toute son affection sur son fils, alors à Stanislas.

Nommé agrégé à la Faculté de médecine en 1860, avec une thèse sur les *Pneumonies secondaires*, il suppléa Flourens dans sa chaire de *physiologie comparée* au Muséum pendant 3 ans de 1864 à 1867.

Vulpian aborda les études médicales au moment où elles recevaient l'impulsion nouvelle de la physiologie expérimentale ; il sut comprendre la haute portée de ces recherches ; il s'y engagea largement et se maintint ainsi toujours à la tête du mouvement vers le progrès. L'introduction du microscope et de l'histologie dans les études cliniques et anatomo-pathologiques, de l'expérimentation dans les analyses des processus morbides et enfin de la méthode expérimentale dans la recherche du mode d'action des médicaments, tels sont, disait justement Mathias Duval (1) sur sa tombe, le samedi 21 mai 1887, les traits caractéristiques de son œuvre ; telles sont aussi les bases de la science médicale actuelle dont il fut le représentent le plus illustre. D'un mot, Vulpian fut, en effet, la plus haute personnification du physiologiste médecin.

Depuis quelques années déjà, chef d'un service très important à la Salpêtrière, il avait pu amasser un grand nombre de matériaux cliniques et anatomo-pathologiques sur les maladies des vieillards. Il était donc tout préparé à l'enseignement de l'anatomie pathologique lorsqu'en 1867 il fut appelé à prendre la lourde succession de J. Cruveilhier. Ce médecin

(1) Mathias Duval. — *C. R. de l'Académie de Médecine*, 24 mai 1887, 3e série, XVII, 1887, p. 572, t. 5).

éminent avait fondé, d'une manière définitive et inébranlable, l'anatomie pathologique, telle que nous l'enseigne l'examen direct à l'œil nu. Le nouveau professeur devait à son tour devenir créateur : il inaugura le premier, dans notre Faculté, l'enseignement de l'histologie pathologique. Son cours, à la fois savant et essentiellement démonstratif, eut un grand succès. Cependant, bien qu'il s'adonnât avec ardeur à sa nouvelle tâche, Vulpian se sentait toujours entraîné vers la physiologie. L'étude attentive et, en quelque sorte, la contemplation des lésions matérielles des maladies, ne satisfaisaient pas son esprit. Les problèmes ardus, qu'impose à nos méditations et à nos recherches le mystérieux fonctionnement des êtres vivants, l'attiraient et le captivaient ; physiologiste consommé, il ne trouva sa véritable place qu'en 1872, lorsqu'on lui confia la chaire de pathologie expérimentale, laissée libre par la retraite de M. Brown-Séquard.

A ce moment, Vulpian avait acquis la compétence et l'autorité, qui permettent de fonder un enseignement original et durable. Sa méthode consistait à entreprendre, en présence même des élèves, la solutiondes questions les plus obscures de la médecine, en provoquant chez les animaux, par les procédés les plus variés, les désordres qu'on observe dans les maladies de l'espèce humaine. Il faisait preuve, dans son cours, d'une érudition des plus étendues, d'un esprit critique des plus sûrs et des plus droits, d'une rare ingéniosité d'expérimentateur. Dédaigneux des hypothèses et d'une grande sévérité en matière de preuves, il savait sacrifier les brillantes théories aux vérités incomplètes, péniblement, mais définitivement acquises

Vulpian avait épousé le 25 septembre 1868, à Saint-Etienne-du-Mont, Mlle Mantoux, amie de Mme Charcot. Il avait trouvé la femme de ses rêves. Son premier fils naquit le 2 janvier 1871 à Rennes, où Mme Vulpian s'était réfugiée, fuyant Paris, les Allemands et la Commune.

En 1869, Vulpian avait été élu membre de l'*Académie de Médecine* ; en 1875, doyen de la *Faculté* et en 1876, membre de l'*Académie des Sciences*.

Son décennat fut un des plus féconds en heureuses innovations : quatre chaires nouvelles furent créées, des cours auxiliaires constitués, vingt laboratoires ouverts aux élèves dans une Faculté agrandie. L'enseignement de l'anatomie prit une grande extension et l'hôpital de la Clinique des accouchements fut reconstruit.

Ne voulant pas négliger ses recherches scientifiques pour ses devoirs administratifs, Vulpian se levait à 4 heures du matin et se couchait rarement avant 11 heures, refusant systématiquement dîners et soirées, malgré son amour de la musique.

Il a passé son existence entière de chercheur obstiné dans un laboratoire étroit et malsain, où sa robuste constitution a fini par s'épuiser. « C'est également, dit Hayem, dans le laboratoire trop exigu du Collège de France, que l'illustre Claude Bernard prit le germe de la maladie qui l'enleva prématurément à la science et à ses élèves. Parmi tous les malheurs qui se sont accumulés depuis vingt ans sur notre pays, la mauvaise organisation de l'enseignement supérieur et l'insuffisance de nos installations scientifiques ne comptent pas parmi les moindres. Le cœur se serre lorsqu'on voit des Bernard et des Vulpian tomber victimes de leur dévouement à la science, alors que depuis longtemps chez nos voisins de nombreux savants disposent de véritables palais et de tous les perfectionnements de l'outillage moderne. »

En mai 1887, Vulpian fut pris de pneumonie, il appela près de lui Letulle, un de ses élèves préférés à juste titre. A la demande de ce dernier, Potain, Charcot et Troisier soignèrent leur collègue, qui malgré leurs efforts, mourut le 18 mai, 24, rue Soufflot, à 60 ans à peine.

II. — L'Homme.

Le suppléant de Flourens au Muséum, de 1864 à

1866, le successeur de Brown-Séquard à la chaire de médecine comparée et expérimentale avait résigné, en 1886, ses fonctions de médecin de l'Hôtel-Dieu, abandonnant ainsi, pour se consacrer plus étroitement à la science pure, une situation de clinicien telle qu'il fut appelé près du comte de Chambord, atteint d'une maladie qui déjouait les perspicacités des médecins étrangers les plus compétents. Ce trait résume le caractère de Vulpian, fait de pur amour de la science, de droiture et de désintéressement.

Il avait, dit J. Bertrand, deux qualités rarement réunies: « l'amour du bien et la haine du mal ». Il en avait bien d'autres, ajoute Jean Camus (1), « il était courageux, fidèle à ses amitiés et, qualité encore plus rare, il était tolérant et respectueux vis-à-vis des idées d'autrui. Courageux et fidèle, on le vit bien quand Pasteur fut violemment attaqué dans diverses Sociétés savantes, en particulier à l'Académie de Médecine. Il connaissait l'œuvre de Pasteur. C'était à Vulpian, en effet, que l'immortel savant avait demandé conseil avant d'appliquer à l'homme la vaccination antirabique. Cette thérapeutique était pour l'époque une révolution. Le monde médical se divisa en deux clans : l'un, sous la direction de Peter, soutenait que les inoculations antirabiques étaient inutiles et dangereuses ; l'autre, à la tête duquel était Vulpian, défendait l'idée géniale qui devait bouleverser nos connaissances thérapeutique. Un jour, Peter faisait à la tribune de l'Académie, le procès de la doctrine pastorienne. Vulpian s'irritait à chaque critique et finalement criait à l'auteur : « Vous commettez là, M. Peter, une mauvaise action. De longues et fiévreuses discussions s'engagèrent ; Vulpian déjà malade ne recula pas et c'est lui qui eut le dernier mot. »

Ami de la paix et de l'ordre, Vulpian jugea sévèrement les Allemands de 1870 et les médecins communards de 1871.

(1) Jean Camus. — Vulpian. *Paris Médical*, 1913, t. XII, partie paramédicale, p. V-XIX.

Sur les premiers, il écrit le 6 novembre 1870 : « Combien je me suis trompé longtemps sur le compte des Allemands ! Je les croyais au premier rang des peuples civilisés. Erreur ! Tandis que tous les hommes intelligents en France ont maudit cette guerre, avant même qu'elle fut entamée, et y ont vu une monstruosité révoltante, les classes les plus éclairées de l'Allemagne se sont ruées sur les champs de bataille avec une sorte d'ardeur amoureuse et sans le moindre souci des lois les plus vulgaires de l'humanité. »

Ce jugement est très comparable à celui de Renan.

Sur les médecins Vulpian n'est pas plus tendre : « On voit, parmi les meneurs, des médecins qui sont depuis longtemps la honte de la profession par leur ignoble charlatanisme et il est présumable que leurs accolytes ne valent pas mieux. »

Si Vulpian avait connu le redressement français de 1917, il aurait regretté cette phrase, qui ne répondait pas à la vérité complète. Mais la vérité sociale est autrement plus difficile à saisir que la vérité biologique !

C'était, dit Camus, un philosophe sachant que la vie donne peu de grands bonheurs, mais beaucoup de petites joies qu'il faut savoir découvrir et savourer. Il écrivait à son frère Gustave :

Ne grognant jamais contre rien, ni contre personne, je me sentirais un des mortels les plus heureux de la terre sans un peu d'ambition, qui fermente dans un sillon de mon cœur. Je suis heureux de vivre parce que blasé sur tout, je ne suis encore dégoûté de rien. Je trouve en tout un sujet d'instruction ou d'amusement. »

Habitué à ne jamais se payer de mots c'est avec une rigueur impitoyable qu'il renversait les théories bâties à la hâte, plus brillantes que solides, disait Mathias Duval. Ses célèbres *leçons sur les Vaso-moteurs*, présentent les exemples les plus frappants de cette sévère discipline scientifique et c'est un précieux enseignement pour les générations de nos laboratoires que le spectacle du maître s'efforçant d'établir notre ignorance sur des questions pour lesquelles

tant d'autres apportaient les solutions de commande et les théories toutes faites.

Et c'est pourquoi aujourd'hui encore la lecture des *Vaso-moteurs* nourrit l'esprit de celui qui s'intéresse au sympathique.

III. — L'Œuvre.

On trouve l'exposé méthodique des études de Vulpian et de ses recherches personnelles, d'abord dans ses leçons du Muséum sur *Physiologie générale et comparée du système nerveux*, puis dans son cours à la Faculté de médecine sur la *Physiologie et la pathologie de l'appareil vaso-moteur* et enfin dans l'article important du *Dictionnaire encyclopédique*, consacré à la physiologie de la moelle épinière. Ces divers ouvrages forment l'ensemble le plus considérable qui ait été publié en France sur la physiologie du système nerveux; ils sont devenus classiques et font autorité dans la science.

Il ne peut être question même d'énumérer les multiples faits anatomiques, physiologiques ou cliniques, que Vulpian a mis en évidence.

J'indiquerai cependant les principaux, en commençant par ceux qui sont relatifs au sympathique.

Vulpian a fait voir que l'excitation du nerf lingual produit une vaso-dilatation très prononcée de la partie antérieure de la langue et qu'il emprunte cette propriété à la corde du tympan. Il découvrit également l'action vaso-dilatatrice très évidente exercée par le nerf glosso-pharyngien sur la base du même organe et ses travaux, en élargissant la portée de la découverte de Cl. Bernard, contribuèrent puissamment à faire admettre que les nerfs vaso-dilatateurs sont probablement répandus partout. Il fit faire ainsi un pas décisif à l'importante question des nerfs vasculaires. Il montra que les centres vaso-moteurs sont multiples et échelonnés dans la moelle, le bulbe et la protubérance, qu'ils soient un tonus veineux comme un tonus artériel, que les nerfs vaso-moteurs ne jouent

qu'un rôle secondaire dans la pathogénie des maladies, que les nerfs rudoraux sont indépendants des vaso-moteurs, que les fibres vaso-contrictives des vaisseaux du foie proviennent du grand splanchique, etc... Il contesta la réalité des *paralysies dites réflexes*, c'est-à-dire déterminées par la vaso-constriction des vaisseaux médullaires secondaires à l'irritation des nerfs des organes malades. Il démontra que les affections médullaires peuvent engendrer des troubles sympathiques et que les élévateurs thermiques, notés dans quelques lésions spinales, sont vraisemblablement dues à l'excitation des fibres vaso-débilitrices. Les hyperthermies consécutives à l'ablation de certaines tumeurs médullaires dorsales supérieures confirment la justesse de cette vue. Vulpian fit encore remarquer que l'attaque épileptique peut se produire sans être ni précédée ni accompagnée de vaso-constriction corticale. Il attribua à la suppression de l'action trophique du système nerveux les escarres, les atrophies des os et des autres tissus dans les affections nerveuses. Il donna une description exacte de la raie blanche cutanée déterminée par friction et par là-même démontra l'existence de l'excitabilité mécanique du système vasculaire. Il combattit les hypothèses ramenant la migraine à une perturbation primitive du sympathique cervical.

Il mit en évidence l'immunité relative des vaso-moteurs relativement au curare et l'antagonisme pharmacodynamique de l'atropine et du jaborandi. Il insista sur l'importance plus grande de l'expérimentation clinique des médicaments sur les malades que de l'étude physiologique expérimentale au laboratoire sur les animaux.

Il ébaucha l'étude des myélites aiguës et de la sclérose en plaques, signala l'importance de l'irritation des méninges spinales dans les paraplégies pottiques, soutint que la lésion primitive du tabes doit être cherchée au niveau des racines postérieures comme la lésion des poliomyélites dans les cornes antérieures; il reconnut l'étroite parenté de la paralysie

labio-glosso-laryngée et de la sclérose latérale amyotrophique et l'existence d'une hémi-anesthésie alterne par section ou lésion d'une moitié du bulbe.

Enfin dans un article *Moelle* du *Dictionnaire Dechambre*, il revendiqua avec juste raison pour Magendie la priorité de la découverte des fonctions des racines antérieures et postérieures et prouva par ses expériences et par ses observations que les faisceaux artéro-latéraux sont doués de fonctions motrices et les faisceaux postérieurs de fonctions sensitives. Enfin, comme Jackson, il admit non seulement que l'encéphale exerce une influence modératrice sur les mouvements réflexes, mais aussi que chaque segment médullaire a une action analogue sur la partie de la moelle située au-dessous.

IV. — Valeur de l'œuvre de Vulpian.

Il est des hommes, écrivait Hayem, dont la vie entière est un long sacrifice à la recherche de la vérité scientifique, qui n'ont pas d'autre idéal, d'autre passion. La science est pour eux une sorte de culte, auquel ils appartiennent tout entiers et exclusivement. Vulpian était un de ces hommes. Il aimait les belles lettres, il était sensible aux beautés artistiques, mais il ne cultivait que la science et cela pour elle-même, dans l'unique but de connaître la vérité. Aucun effort ne lui coûtait pour parvenir à en conquérir la moindre parcelle, et il se considérait comme largement récompensé de ses efforts quand il se croyait certain d'avoir atteint son but, quelque limité qu'il fût. Que de tourments, que de préoccupations, au contraire, quand planait dans son esprit le moindre doute sur un des points faisant l'objet de ses études! A plusieurs années d'intervalle, il n'a pas reculé devant des recherches pénibles, réitérées, de longue haleine, pour redresser les imperfections ou les obscurités de quelques-uns de ses premiers travaux. La sévérité de son jugement ne s'appliquait pas uniquement aux productions des autres; elle était aussi

en éveil vis-à-vis des siennes. Ce qu'il avait vu une fois, il voulait le revoir, le confirmer encore, jusqu'à ce que la lumière fût éclatante. Dans ce but, il reprenait fréquemment les mêmes sujets de recherches, redressait lui-même les erreurs, qui avaient pu lui échapper et n'abandonnait son sujet qu'après avoir épuisé tous les moyens d'information et de contrôle.

Vulpian joignait à une extrême exactitude dans l'observation des plus minutieux détails des faits le pouvoir de discerner sûrement la valeur propre à chacun d'eux et il savait mieux que personne mettre en relief ceux qui le méritaient. Pareille remarque n'est pas un mince éloge dans la bouche d'un Brown-Séquard, qui, aux funérailles de Vulpiàn, ajoutait : « A une époque où en raison de quelque retard dans l'emploi du microscope, la France a eu un instant d'infériorité dans les sciences médicales vis-à-vis d'une nation voisine, elle a pu en sortir grâce à une impulsion vigoureuse venue d'une école que nous avons connue pendant une dizaine d'années sous le nom d'Ecole de la Salpêtrière et dont les chefs éminents étaient nos illustres collègues, Vulpian et Charcot. Cette impulsion rénovatrice, qui a donné à la France une position proéminente, se fait sentir encore maintenant dans presque toutes les branches des sciences médicales, grâce aux travaux personnels de ces deux savants et de leurs élèves. »

D'après Brown-Séquard « Vulpian dans ses *Leçons sur la physiologie générale et comparée du système nerveux* a montré plus peut-être que dans ses autres livres combien la physiologie normale et pathologique peut gagner à la comparaison des faits fournis par l'expérimentation sur les animaux avec les faits provenant de la clinique humaine. Je puis dire, ajoutait Brown-Séquard, que grâce à Vulpian les travailleurs qui s'occupent des sciences médicales sont pourvus de plus grands moyens de progrès en France que dans aucun autre pays. En effet, partout ailleurs qu'ici, les médecins ne s'occupent guère que des faits cliniques et les physiologistes ne connais-

sent guère que ce qu'enseigne l'expérimentation sur les animaux, d'où il résulte souvent que les questions biologiques et surtout les plus hautes, sont résolues dans un sens par les médecins et dans un autre par les physiologistes. Je suis donc autorisé à dire que non seulement Vulpian a rendu d'éminents services à la science et à la pratique de la médecine, ainsi qu'à la physiologie, par ses découvertes et ses publications si pleines d'originalité, mais encore en montrant par le précepte et par l'exemple, dans ses cours et dans ses livres et mémoires, l'immense importance de l'étude comparative des faits expérimentaux et des observations cliniques ».

Dans l'histoire du développement de la médecine contemporaine, Vulpian nous paraît ainsi, selon la remarque de Hayem, appartenir à une époque intermédiaire, d'un caractère indécis. Il a servi, en quelque sorte, de trait d'union nécessaire entre deux générations médicales très différentes l'une de l'autre par l'éducation qu'elles ont reçue : la première, non initiée encore à l'expérimentation et à l'histologie; la seconde, celle des jeunes médecins actuels, formée de bonne heure à la pratique du microscope et aux travaux de laboratoire. Il devra donc être compté parmi les grands *rénovateurs des études cliniques en France.*

Ses leçons exposées avec méthode et clarté, étaient toujours très documentées. Non seulement il faisait l'avance à son laboratoire toutes les expériences qui devaient être montrées au public, mais il avait l'habitude, qu'il garda jusqu'à sa mort, de préparer ses cours en constituant d'énormes dossiers méthodiquement classés, remplis de coupures de journaux de tous les pays, d'observations personnelles, manuscrits et de dessins de sa main, aussi soignés que des planches d'atlas anatomique.

A l'occasion Vulpian savait croquer une scène amusante. Voici une leçon de Flourens :

(1) BROWN-SÉQUARD. — Discours aux funérailles de Vulpian. *Soc. de biologie*, 21 mai 1887, p. 321, 5e série, t. XXXIX.

« J'assistai en qualité de préparateur au cours dans lequel Flourens exposa les idées qu'il devait un peu plus tard condenser dans un ouvrage sur la longévité humaine. Quelle affluence à ce cours, où l'on apprenait à vivre au moins 100 ans!

Et puis Flourens enseignait, dans ce même cours, une nouvelle classification des âges, que certains assistants n'écoutaient pas d'une oreille indifférente. D'après lui la vie se divisait en huit périodes. Il y aurait une première enfance, de la naissance jusqu'à 10 ans ; une seconde enfance de 10 à 20 ans ; une première jeunesse de 20 à 30 ans ; une seconde jeunesse de 30 à 40 ans ; un premier âge viril de 40 à 55 ans ; un second âge viril de 55 à 70 ans ; une première vieillesse de 70 à 85 ans ; et enfin la dernière vieillesse à 85 ans. Etre encore dans l'âge viril à 68, 69 ans ! n'entrer dans une première vieillesse qu'à 70 ans ! Quelques-uns des auditeurs redressaient le corps en sortant de la leçon ; ils marchaient d'un pas plus libre et paraissaient se trouver tout rajeunis. Ce n'est pas eux, certes ! qui auraient émis le moindre doute sur l'exactitude de la nouvelle division de la vie humaine proposée par Flourens, et ils allaient répendre la bonne parole le plus largement qu'ils le pouvaient. Le succès du cours explique le succès du livre, qui a eu trois éditions en moins de deux ans ».

« Exactitude et clarté dans l'analyse des travaux scientifiques, justesse et sincérité des appréciations, esprit du meilleur aloi, sous tous ces rapports ces éloges sontirréprochables. Le style y estnetet précis ; il s'élève lorsqu'il le faut et devient aussi, à propos, vif et coloré. » Ces qualités du style de Flourens, on les retrouve chez Vulpian. Elles n'étaient d'ailleurs que le reflet de ses qualités de cœur et d'esprit.

La *méthode* de Vulpian a donc consisté dans l'union étroite de la chirurgie et de l'expérimentation. Son collègue Charcot l'a parfaitement définie.

« Or l'origine de sa carrière, dit-il, Vulpian dut partager son activité entre le laboratoire, la ville et

l'hôpital. De bonne heure donc il avait dû être amené à comprendre que sans le concours de l'expérimentation, l'observation se montre souvent impuissante, tandis que, par contre, les données expérimentales, en tant du moins qu'il s'agit de la pathologie de l'homme, restent presque toujours sans application légitime lorsqu'elles ne sont pas incessamment soumises au contrôle suprême de la clinique. On peut dire que le grand caractère de la vie scientifique de Vulpian est là, dans cette union intime du médecin et de l'expérimentateur. Aussi doit-on le considérer comme l'un des fondateurs, l'un des promoteurs principaux de cette méthode puissante, qu'on peut à juste titre appeler française et qui, parce qu'elle reconnaît et proclame hautement les droits supérieurs de la clinique, peut seule diriger par des voies sûres le mouvement qui conduit à la rénovation scientifique de la médecine par la physiologie. »

Je m'arrêterai sur ce jugement de Charcot, qui met à sa vraie place Vulpian en raison de la prééminence, évidente aujourd'hui, de la physiologie sur l'anatomie pathologique pour la connaissance des maladies. Si la physio-pathologie l'emporte sur l'anatomo-pathologie, il ne faut toutefois pas en conclure que les méthodes physiologiques remplaceront désormais les méthodes morphologiques dans les investigations biologiques. L'une et l'autre sont solidaires, elles se complètent et répondent à deux modes des phénomènes, comme à deux attitudes de l'esprit d'observation. L'un préfère saisir le réel en fonction du temps, c'est le physiologiste ; l'autre en fonction de l'espace et c'est l'anatomiste. Aujourd'hui, grâce au progrès des techniques dans l'investigation de l'intimité cellulaire ou des instabilités humorales les deux méthodes sont de pair.

Laennec et Charcot, Claude Bernard, Flourens et Vulpian ont donc bien marqué la voie que nous devons continuer à suivre : la tactique peut changer, mais la stratégie reste la même.

Pour conclure, Vulpian ne fut pas, comme Laennec

et Pasteur, un de ces hommes dont le génie découvre une méthode qui permet la vision de tout un fragment jusqu'alors caché de la vérité biologique.

Il fut un neurologiste très averti et un expérimentateur habile.

Sa caractéristique est d'avoir mené de front les recherches cliniques et expérimentales et de les avoir éclairées les unes par les autres.

Il apparaît ainsi comme l'expression heureuse d'un moment de l'histoire de la médecine qui permettait encore au même homme d'être à la fois clinicien et expérimentateur. L'œuvre de Vulpian porte cette double marque, et c'est pourquoi elle vaut non seulement par elle-même mais par l'enseignement qu'elle donne (1).

UN MÉDECIN DE RAGUSE A LA COUR AUTRICHIENNE

Par le Dr Georges KOERBLER,
de Zagreb (Yougoslavie).

Dans une communication précédente j'ai rapporté quelques faits curieux sur la part que prit un médecin de Raguse, Petar Bianchi dans une dispute scientifique au XVIIIe siècle. La présente communication a pour sujet la vie de ce même médecin après son retour d'Italie en 1726, laquelle est assez extraordinaire.

Accoutumé à la vie large d'Italie, il est bien naturel que Bianchi supportait mal le monde arriéré au côté rocheux de Dalmatie. De plus, le milieu slave n'était pas, à cette époque comme aujourd'hui, favorable au développement de la vie scientifique, à laquelle par-

(1) Ce travail, demandé par le Ministère des étrangères a d'abord été distribué par la propagande aux divers états susceptibles de faire faire des conférences sur Vulpian. J'ai refait pour Vulpian ce que j'avais déjà fait pour Laennec.

ticipa Bianchi pendant son séjour à l'étranger. Il reste à Raguse seulement quelques années pour quitter en 1730 sa patrie définitivement. Sous prétexte de soigner sa maladie (laquelle ?) il prit congé du Sénat de Raguse et partit pour l'Italie. Après six mois il demanda au Sénat de prolonger son congé. Il obtient la prolongation et habite maintenant Vienne toujours sous le même prétexte, de soigner sa maladie.

C'était sans doute son ami Nicolo Sardagna, ancien prosyndic de la faculté artistique de Padoue, qui l'aida à s'installer à Vienne. On ne sait rien d'exacte sur les premières années de son séjour en Autriche. Mais en 1736 le Sénat de la République de Raguse reçoit une lettre de Bianchi, où il prête de nouveau ses services à la République. Il ne veut plus servir son pays en qualité de médecin, mais il veut lui fournir les informations politiques de Vienne.

Comme c'était au commencement de la guerre de l'Autriche et de la Russie alliés contre les Turcs, la République de Raguse avait grandement besoin d'avoir des informations précises, pour pouvoir prendre, le moment donné, le partie du plus fort et conserver ses frontières au cours d'une guerre menaçant les pays voisins. Le Sénat lui répondit immédiatement en lui donnant pour ses services une récompense annuelle de 100 ducats hongrois. Il accomplit sa tâche avec tant de zèle qu'il fut nommé en 1742 ambassadeur de la République de Raguse à Vienne.

Pendant cette guerre contre les Turcs, qui était néfaste pour l'Autriche, Bianchi était médecin de la cour de l'impératrice Amélie, la veuve de l'empereur Josef I[er]. Elevée à Modena dans un milieu italien, elle préférait d'être entouré des hommes sortis des écoles d'Italie. Elle est morte en 1742.

Il fut aussi appellé à prêter ses soins à l'empereur Charles VI, d'Autriche, pendant la maladie dont il mourut le 20 octobre 1740.

L'impératrice Marie-Thérèse lui donna le titre de conseiller de la Cour (Hofrat) pour récompenser les services médicaux qu'il a rendus à la Cour d'Autriche.

Après la mort de son illustre protectrice l'impératrice Amélie, la Faculté de Vienne, commençait de lui faire des inconvénients. Pour se défendre contre l'invasion des médecins étrangers, la Faculté a déjà à cette époque créé l'usage, que chaque médecin étranger doit passer un examen avant d'obtenir le droit d'exercer son métier à Vienne. Bianchi était donc obligé de se soumettre à un examen spécial (repetitio) et subir une épreuve (disputatio) publique sur des sujets donnés. Bianchi fut invité par la Faculté à se soumettre à un tel examen. Après son refus en 1744, la Faculté exigea de nouveau qu'il dut subir l'examen en six semaines, et verser le droit, ce qui était peut-être aussi important. On le menaçait, d'interdire aux pharmaciens de la ville d'exécuter ses ordannances, s'il n'obéissait pas aux exigences de la Faculté. Mais Bianchi ne voulut pas se soumettre à un examen, qu'il estimait honteux et continua d'exercer sa profession malgré les menaces de la Faculté. Enfin la Chambre de la Cour (Hofkanzlei) dut intervenir dans la question, et l'impératrice Marie-Thérèse ordonna le 1er décembre 1744, après avoir entendu l'avis de la Faculté, que Bianchi, qui était bien connu comme médecin de qualité, n'est pas obligé de se soumettre à l'examen, mais qu'il dût payer à la Faculté 132 ducats et « ex tempore » après avoir examiné un malade discuter le cas et ordonner le traitement. Bianchi obéit à l'ordonnance impériale le 13 juin 1745.

Malgré sa dispute avec la Faculté, Bianchi continuait de prêter ses soins aux malades de sa noble clientèle. On sait qu'il a soigné pendant la dispute contre la Faculté (en 1744) l'ambassadeur de la république de Venise à la cour de Vienne, Marco Contarini. Après avoir satisfait la Faculté, Bianchi pouvait exercer dorénavant son art sans inconvénients.

Jusqu'à la fin de sa vie, Bianchi resta en fonction comme ambassadeur de la République de Raguse, et servit sa patrie avec beaucoup de zèle.

Bianchi est mort d'apoplexie dans la nuit du 6 au 7 janvier 1747, à son domicile de la rue « Dorothe-

engasse », à Vienne. Le journal « Wienerisches Diarium » dans son numero 3 donne la liste de ceux qui sont morts le 7 janvier « der Wohl-Edel-geb. und hochgelehrte Herr Peter Bianchi, Phil. et Med. Dr., weil. Ihrer Maj. der verw. Röm. Kais. Amalia hinderlass. Laib Medicus, im Gatterburgischen Haus in der Dorothegasse, alt 47 Jahre ». (Le distingué et très érudit Monsieur Peter Blanchi, docteur en philosophie et en médecine, ancien médecin de la Cour de sa Majesté l'Impératrice-veuve Amélie dans la maison Gatterburg, dans la rue Dorothée, à l'âge de 47 ans).

Bianchi a laissé à ses héritiers une somme de 11.306 Guldens autrichiens, une somme remarquable pour le temps. Cela prouve qu'il a exercé son art à Vienne avec beaucoup de succès. Sa clientèle distinguée est aussi un témoignage de sa réputation de médecin.

Le chanoine Nicolo Givovich fut chargé par le Sénat de la République de Raguse, de rechercher dans le domicile de Bianchi à Vienne, tous les documents concernant là République et de les saisir.

DOCUMENTS

Appendini. — Notizie istorico-critiche, Tome II, Raguse, 1803.

Farlati-Coleti. — Illyricum sacrum, Tome VIII.

Rosa. — Geschichte der Wiener Hochschule, Wien, 1846.

Kaufmann. — Die Geschichte der deutschen Universitaten, Stuttgart, 1896.

Koebbler (Djuro). — « Rad » de l'Académie Yougoslave. Tome 196, Zagreb, 1913.

Koebbler (Georges). — Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine, Tome XX, Paris, 1926.

MÉDECINS TRAITRES ET ESPIONS A LA BASTILLE

(XVII[e]-XVIII[e] siècles).

Par le Dr Roger GOULARD, de Brie-Comte-Robert.

De tout temps, la Bastille — prison d'État — reçut les espions et les traîtres. Là, du moins comme le fait remarquer M. Bournon (1), ces individus pouvaient être isolés, entourés d'un silence presque complet, et empêchés de communiquer leurs secrets à d'autres prisonniers.

La plus ancienne liste de prisonniers que l'on connaisse, qui est datée de 1643 (2), contient les noms de deux espions.

Pendant le XVII[e] et le XVIII[e] siècles, de nombreux traîtres et espions furent embastillés. Parmi eux, on compte dix médecins, dont quatre seulement étaient français. Tous étaient accusés d'entretenir, dans des buts variables, des relations suspectes avec les ennemis de Louis XIV, c'est-à-dire de la France.

I. Van den Enden (3).

François Affinius Van den Enden, dit Maître Affinius, était né à Anvers, vers 1600. Reçu docteur en médecine, il exerça son art à Amsterdam, pendant vingt-neuf ans. C'était un polyglotte remarquable, parlant le français, l'allemand, l'italien, l'espagnol, et connaissant le latin, le grec, l'hébreu et le syriaque.

(1) F. Bournon. — *La Bastille*, page 122.
(2) *Ibid.* — Pièces justificatives, p. 265.
(3) Bibl. Arsenal : Ms. 10.336-12.717. — Ravaisson. *Arch. de la Bastille* : VII. 412-419, 426-444, 451-452, 464-479. — Dr Maljean, *Un médecin conspirateur républicain sous Louis XIV* (*Chronique médicale*, 1er avril 1912).

Il était resté, pendant dix ans, chez les Jésuites et les avait quittés « avec leur consentement et leur amitié ». Depuis, il avait perdu toute croyance religieuse.

Ayant fondé, à Amsterdam, une école de science et de philosophie, il eut, parmi ses élèves, un gentilhomme français, Gilles Duhamel de Latréaumont, auquel il suggéra l'idée de débarrasser la France du gouvernement de Louis XIV.

Van den Enden, alors âgé de 73 ans, vint à Paris, et ouvrit, dans le quartier de Picpus, un pensionnat de garçons. Avec le concours de Latréaumont, il mit sur pied le complot projeté. Tous deux s'assurèrent la complicité du chevalier de Rohan, grand seigneur dévoyé et taré. « Voici en quoi consistait ce complot: créer une agitation en Normandie, en groupant les mécontents et en réclamant la convocation des Etats-Généraux de cette province. Puis, sur le refus du Roi de les réunir, refus dont on était certain, appeler les Hollandais et les Espagnols, dont on aurait facilité le débarquement à Quillebœuf. Les conjurés, une fois maîtres de la province, l'eussent érigée en république, dans l'espoir que la France entière ne tarderait pas à souhaiter et à accepter la constitution républicaine (1) ».

Le complot fut éventé. Van den Enden et ses complices furent arrêtés, le 13 septembre 1674, sur ordre contresigné Colbert. Latréaumont se défendit et reçut trois balles dans le ventre. Il succomba peu après. Une Commission fut établie en la Chambre de l'Arsenal par lettres du 24 septembre 1674, pour juger Van den Enden, le chevalier de Rohan et leurs comparses.

Après avoir subi la torture des brodequins (2) tous furent condamnés à mort, le 26 septembre. Van den Enden, convaincu d'espionnage et de crime contre l'État, devait être pendu; Rohan, coupable de lèse-majesté, devait être décapité.

(1) Funck Brentano. — *Les lettres de cachet*, page 47.

(2) Le procès-verbal de la question subie par Van den Enden a été publié par Eugène Süe à la suite de son roman de « Latréaumont ». (Ravaisson).

L'exécution eut lieu le lendemain, sur la petite place de la rue Saint-Antoine, devant la Bastille. Van den Enden assista au supplice de ses coaccusés. Il se laissa pendre sans faiblesse, ni forfanterie.

Quant à Catherine Médaëns (1), qui vivait maritalement avec lui et avait été aussi arrêtée, elle fut mise en liberté, sur ordre daté du 29 novembre 1674.

II. De Saint-Yon (2).

Antoine de Saint-Yon, docteur en médecine de la Faculté de Paris, était médecin ordinaire chez le Roi, servant par quartier (3).

Suspect d'espionnage et de mauvais desseins contre la religion catholique, « accusé d'avoir été en Angleterre pour y conférer avec les auteurs et chefs des nouvelles sectes qui se sont élevées depuis quelque temps », il fut embastillé, le 17 novembre 1685, sur ordre contresigné Colbert. Il fut isolé à la Bastille, ne devant avoir communication avec qui que ce fût, de vive voix ou par écrit.

De nombreux livres d'athéisme et une correspondance suspecte, où se trouvait, paraît-il la preuve de sa trahison, furent saisis chez lui.

De Saint-Yon fut mis en liberté, le 12 avril 1686, sur ordre contresigné Colbert.

III. Cox (4).

Nathaniel Cox, chirurgien de Londres, fut incar-

(1) Bibl. Ars. Ms. 10.336.

(2) Bibl. Ars : Ms. 10.421-12-474. Arch. préfect. police, II, 54. — Ravaisson. Arch. Bast. VIII, 354-355.

(3) Dans une lettre à La Reynie (Rav. VIII, page 354), Seignelay dit que Saint-Yon « fait profession de n'avoir aucune religion. »
Mais, dans une note conservée à la préfecture de police (II, 54) on dit qu'il était religionnaire, c'est-à-dire protestant.

(4) Bibl. Ars. Ms. 5133, 5134, 10.492. Carra. *Mém. hist. et authentiq. sur la Bastille*, t.II, p.263.— Ravaisson. Arch. Bast., X, 301-302, 303-304.
A noter que le nom de Nathaniel Cox ne se trouve pas dans le Catalogue des Arch. de la Bastille (t. IX du catalogue des mss. de l'Arsenal). Il se trouve, au contraire, sur la liste des prisonniers de la B. publiée par M. Funck-Brentano dans « Les lettres de cachet » sous le n° 1472.

céré à la Bastille, le 13 octobre 1691, pour espionnage, sur ordre contresigné Pontchartrain. Il fut logé immédiatement dans la troisième chambre de la tour de la Comté, absolument seul.

On sait que les Anglais avaient chassé, en 1688, Jacques II du trône d'Angleterre. La couronne avait été offerte au prince Guillaume d'Orange, stathouder de Hollande, qui avait épousé la fille aînée de Jacques II. Guillaume accepta, et fut proclamé roi, sous le nom de Guillaume III.

Jacques II se réfugia, alors, à St-Germain-en-Laye.

De nombreux Anglais interlopes, se disant partisans les uns du roi déchu, les autres du nouveuu souverain, vinrent en France prêts à servir, sans scrupule, tour à tour Jacques II et Guillaume III.

Nathaniel Cox fut de ces gens.

C'était, dit Carra, un jeune homme grand et bien fait, et qui était venu plusieurs fois en France.

En septembre 1691, il arriva à Paris par le carrosse ordinaire, venant de Lille. Il avait raconté à l'un de ses compagnons de voyage qu'il avait débarqué à Ostende, après avoir quitté l'Angleterre, et que par Gand, il s'était dirigé vers Paris. Il avait affecté de dire qu'il était l'ennemi de Guillaume d'Orange et que si Jacques II d'Angleterre lui donnait l'ordre de tuer son rival, il l'exécuterait sans hésitation.

Pontchartrain prévenu de la présence à Paris de cet individu suspect, dont on ne savait au juste s'il était partisan de Guillaume d'Orange ou de Jacques d'Angleterre, donna ordre qu'il fût surveillé. Jacques II, mis au courant des évènements, se souvint d'avoir fait, quelque temps auparavant, chasser Cox de Saint-Germain-en-Laye, le considérant comme très dangereux pour sa propre sécurité. Il prévint Louis XIV, qui fit arrêter le sieur Cox, dans une hôtellerie de Poissy où il se cachait.

Le 20 mars 1693, Nathaniel Cox sortit de la Bastille, « pour son entière liberté et pour aller où bon lui semblerait ».

IV. Cox de Kelson (1).

C'était, lui aussi, un chirurgien de Londres.

Il fut embastillé trois fois.

D'abord, le 12 octobre 1691, en vertu d'une lettre de cachet signée Louis, contresignée Phelypeaux. La date de sa sortie est inconnue.

Puis, le 6 février 1692, sur ordre contresigné Colbert. Relâché presque aussitôt après, il fut incarcéré à nouveau, le mercredi 23 avril suivant. Cette fois, ce fut pour plus de cinq années.

Il était amené des cachots de Saint-Germain-en-Laye, et fut mis seul, dans la première chambre de la tour du coin.

Cox avait été arrêté à la requête de Jacques II, auquel il avait proposé de tuer Guillaume III.

Evidemment, c'était un double jeu qu'il jouait, puisqu'en 1694 et en 1695, Guillaume fit demander à Louis XIV la grâce de celui qui était censé avoir voulu l'assassiner.

Le 13 novembre 1697, Cox de Kelson sortit de la Bastille. Il fut conduit à cheval à Valenciennes, pour être, de là, expulsé du royaume.

V. Francion (2).

Henri-François Francion (ou Francillon) était originaire de Saint-Maximin, près de Grenoble.

Étudiant en médecine, il fut accusé de faire de l'espionnage pour le compte des Hollandais.

D'abord, incarcéré au donjon de Vincennes pendant trois ans, il fut transféré à la Bastille, le 3 juillet 1699, sur ordre contresigné Phelypeaux. Après avoir été enfermé, seul, dans la première chambre de la Bazinière, il fut placé dans la deuxième chambre de

(1) Il ne faut pas confondre François Harry Cox de Kelson avec Nathaniel Cox.
Bibl. Ars. Ms. 5133-5134, 10.492-10.494, 10.496-12.538. — Ravaisson, IX, 305, 307-308, 309-311.

(2) Bibl. Ars. Ms. 5.133, 10.506, 10.519, 12.475, 12.508. — Ravaisson. X, 99, 110, 136, 140, 141.

la tour du Puits, avec un autre prisonnier, convaincu du même crime que le sien (1).

A plusieurs reprises, Francion essaya d'obtenir sa mise en liberté, mais on ne lui accorda que quelques douceurs, notamment la permission de se promener et de s'occuper de ses affaires privées.

Le 21 mai 1710, Pontchartrain ordonna de le relâcher ; cet ordre ne fut pas exécuté, on ne sait pourquoi, et Francion ne sortit de la Bastille, que le 30 juin 1713.

VI. Chambon (2).

Joseph Chambon était né à Grignan, en Provence, en 1647. Il avait obtenu le bonnet de docteur en médecine à Aix, puis avait été reçu licencié de la Faculté de Paris et agrégé à cette Faculté, grâce à Fagon.

Après avoir été le médecin de la famille de Grignan, il était venu s'installer à Paris, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

En 1701, il soigna Madame de Coulanges, qu'il guérit rapidement. « Je suis ravie, écrivit alors cette dame à Madame de Grignan, de vous devoir ce médecin. »

Il devint, en 1702, le médecin de la maréchale de Bellefonds, veuve de l'ancien gouverneur du château de Vincennes. De ce fait, il était souvent reçu à la table de cette dame, à côté du prince de la Riccia, lequel avait été interné au donjon dans les circonstances suivantes :

Quand s'ouvrit la succession d'Espagne, la noblesse napolitaine se partagea en deux partis : l'un pour

(1) C. de Renneville (L'Inquisition française) raconte que le 11 oct. 1703 il devint le compagnon de captivité de Francillon. Celui-ci ne lui aurait pas indiqué la cause vraie de son arrestation, qu'il aurait attribuée à la religion réformée qu'il professait. Il aurait ajouté que « lassé des tourments qu'on lui faisait souffrir à la Bastille, il avait abjuré. » Cette assertion de Renneville est, comme presque tout ce qu'il a écrit, sujette à caution !

(2) Bibl. Ars., Ms. 5.133, 5.134, 10.537, 12.509, 12.540. — Ravaisson. X, 478, 484, 485, 487. — *Lettres de Madame de Sévigné* (Ed. Monmerqué), tome X, pp. 400, 479, 487, 498, 499. — Bournon. *Hist. de la Bastille*, p. 96.

l'archiduc Charles, l'autre pour Philippe d'Anjou. Ce dernier étant monté sur le trône (novembre 1700), les Allemands organisèrent dans les rues de Naples un soulèvement que Philippe V apaisa tout de suite.

Les rebelles étant trop nombreux, le roi d'Espagne en envoya la plupart en France, où on les répartit dans les provinces.

Parmi eux, était le chef de la conspiration ourdie contre Philippe V, Jean-Baptiste de Capoue, prince de la Riccia, seigneur napolitain. Il fut arrêté et transféré successivement de Marseille à Pierre-Encize et au donjon de Vincennes.

Là, admis par grande faveur à la table de la maréchale de Bellefonds, il gagna Chambon, en lui promettant vingt mille écus, s'il le faisait évader (1).

Chambon eut l'imprudence de faire remettre au prince une orange qui renfermait un plan d'évasion (2). D'autre part, on intercepta plusieurs lettres dans lesquelles Chambon indiquait au prince les moyens de correspondre avec l'Italie.

Chambon était donc entré en relations avec un étranger qui avait comploté contre Philippe V, petit-fils de Louis XIV. C'était à peu près comme s'il avait conspiré contre le Roi de France lui-même.

Il fut arrêté, et de Vincennes fut amené à la Bastille, le 26 septembre 1702.

A la Bastille, Chambon obtint quelques adoucissements à son sort, grâce à Madame de Coulanges, qui n'avait pas oublié ses bons soins et à qui il manquait à cause de l'« extrême confiance » qu'elle avait « en son savoir faire et en son amitié. »

Au mois d'août 1703, Mme de Coulanges tenta de voir son médecin dans sa prison. Mais du Junca, lieutenant de Roy, qui avait reçu de Pontchartrain des observations sévères relativement à son manque de discrétion, s'opposa absolument à cette entrevue.

(1) L. B. — *Histoire du donjon et du château de Vincennes.* Paris, 1807, III, pp. 39-40.

(2) C. de Renneville. — *L'Inquisition française.* Ed. 1724, tome II, p. 369.

Chambon fut mis en liberté, le 18 août 1703, sur ordre contresigné Colbert, à la condition expresse qu'il se retirerait en Angleterre. Ultérieurement, le comte de Grignan lui obtint une place de médecin des galères.

VII. Corry (1).

Jacques Corry était d'origine irlandaise et de religion protestante.

Il fut accusé, en même temps que son ami Jacques Gordon, Ecossais (tous deux étaient étudiants en médecine à Paris) d'entretenir des intelligences avec les ennemis de la France et de recevoir beaucoup de lettres de Hollande et d'Angleterre.

Ils furent arrêtés et conduits à la Bastille, le 18 novembre 1704, en vertu de lettres de cachet, contresignées Pontchartrain et datées du 5 du même mois.

Bien entendu, ils furent séparés l'un de l'autre, dans la prison. Le 30 janvier 1705, ils furent libérés, avec ordre de se retirer, sans délai, en Angleterre.

VIII. Lamb (2).

Jean Lamb, médecin irlandais, de religion catholique, entra à la Bastille, le 9 décembre 1704, pour espionnage. Renneville donne sur lui de longs détails.

Né à Londres, Lamb était docteur en médecine de la faculté de Reims, et demeurait à Paris. Il était le fils d'un empirique qui avait suivi en France le roi Jacques d'Angleterre après sa déchéance du trône.

Son père mort, Jean Lamb était retourné à Londres, où il s'était rendu fameux comme accoucheur et pour avoir le secret de guérir le mal de Naples. « On le respectait comme le Saint-Côme de l'Angleterre ».

Il revint ensuite en France, chargé par des partisans du roi déchu d'une mission dont la nature est aujourd'hui ignorée. Mais, après avoir traversé la

(1) Bibl. Ars., Ms. 5.133, 5.134, 10.550.

(2) Bibl. Ars., Ms. 5.133, 10.552, 12.475. — Arch. préf. pol., VI, 145. — Renneville. *L'Inquisition française*, tome IV, pp. 61 et suivantes,

Hollande, il se présenta à la frontière française muni d'un faux passe-port. Signalé pour ce fait, M. d'Argenson le fit arrêter, dès son arrivée à Paris, comme suspect d'avoir des intelligences avec le duc de Marlborough (1).

Renneville, qu'il ne faut d'ailleurs presque jamais croire, dit que la Reine d'Angleterre chercha en vain à le sauver. Il fut embastillé et ne fut remis en liberté que le 29 décembre 1708. On lui ordonna de sortir du royaume, sous peine de prison perpétuelle. Il partit, à pied, sans argent. On le trouva, dans les bois d'Aix-la-Chapelle, mort de froid. On sait combien fut rigoureux l'hiver de 1709.

C'était, dit encore Renneville, un fort joli homme de trente ans, de très bonnes qualités. Il aimait et craignait Dieu. Il avait traduit en anglais les psaumes de David. Il avait beaucoup d'érudition et une grande facilité à s'exprimer.

Bon médecin, ajoute cette fripouille de Renneville, il aurait été un des plus habiles hommes de sa profession,« s'il n'avait hérité du vice de son père qui suivit avec un peu trop d'ardeur l'étendard de Bacchus.»

IX. Meagher (2).

Cet Irlandais était chirurgien de Lally-Tollendal, et se trouva, avec celui-ci et beaucoup d'autres comparses, impliqué dans la fameuse affaire de trahison (3).

Il fut embastillé, le 6 avril 1764, en vertu d'une lettre de cachet datée du 26 mars, contresignée Bertin.

Il resta dans la troisième chambre de la Bertaudière, jusqu'au 13 septembre 1764, date à laquelle il fut relâché.

(1) Le duc de Marlborough, après avoir été comblé de faveurs par Jacques II, avait abandonné son protecteur et était entré en relations avec Guillaume d'Orange.

(2) Bibl. Ars. Ms. 12.480, 12.505, 12.582, 12.717, — Ravaisson, XVII, 392, 402, 418, 425, 441, 469.

(3) On sait que Lally-Tollendal était accusé d'être la cause de la perte de tous les établissements français de l'Inde, dont il était gouverneur général. Embastillé le 1er novembre 1762, il eût la tête tranchée, à la Conciergerie, le 9 mai 1766.

X. Yvan (1).

Esprit Yvan, étudiant en chirurgie, entra à la Bastille, le 19 septembre 1769, sur ordre contresigné Choiseul, sous l'inculpation de relations suspectes avec l'étranger, sur lesquelles nous n'avons aucun détail. Il fut transféré à Bicêtre, le 21 octobre 1769, et mis en liberté, le 13 décembre suivant, sous condition de quitter Paris.

PRESENTATION D'UN CALCUL VESICAL ENLEVÉ EN 1610, PAR GIRAULT, AU MARÉCHAL ALPHONSE D'ORNANO.

Par le Dr Raoul MERCIER (de Tours).

L'occasion s'offre rarement de décrire une pièce chirurgicale prélevée trois siècles auparavant : si je peux aujourd'hui présenter un énorme calcul vésical, enlevé en 1610, par un praticien réputé, R. Girault, à un patient illustre, le maréchal Alphonse d'Ornano, je dois cette faveur à l'amitié dont m'honore les descendants collatéraux de ce grand Capitaine (2).

Corse d'origine, fils de ce fameux Sampierro qui avait consacré sa vie à batailler avec succès contre la République de Gênes, Alphonse d'Ornano (3), né en 1548, hérite de son père son culte de l'honneur, sa

(1) Bibl. Ars., Ms., 12.378, 12.480, 12.511, 12.512, 12.582. — Charpentier. *La Bastille dévoilée*, IV, 9.

(2) Je remercie bien vivement M. le Capitaine et Mlle V. d'Ornano, de m'avoir ouvert, avec autant de libéralité, leurs archives familiales, conservées au château de la Branchoire.

(3) A. du Casse, *Les trois maréchaux d'Ornano*. Paris, Dentu, 1862.

fidélité à sa parole et sa bravoure insigne. Colonel-Général des Corses, à l'attaque de Sommières, en Languedoc, il reçoit une première blessure par arquebuse, puis une seconde, en pleine poitrine cette fois, qui met ses jours en danger. Touché au front, d'un troisième coup de feu, dans un combat singulier aux portes de Roysnay, il nous apparaît titulaire de trois blessures qui en disent long sur sa fougue dans le combat.

Ayant pris parti contre la Ligue, il remporte la victoire d'Uriage et arrache par surprise la ville de Lyon à la Maison de Savoie : en récompense de ses services, il reçoit, le 15 septembre 1595, des mains d'Henri IV, le bâton de Maréchal.

Nommé en 1599, lieutenant-général de la Guyenne, il a bientôt la redoutable charge de lutter contre l'épidémie de peste qui décime à nouveau Bordeaux. Se révélant aussi bon hygiéniste qu'intrépide soldat, il met en œuvre les moyens qui lui ont réussi, lorsqu'il était gouverneur de Pont-Saint-Esprit, en 1586. Il fait élever au bout du pont des maisonnettes en bois qui deviennent des hôpitaux d'isolement et, chaque jour, il va visiter les malades et consoler les mourants. Soucieux enfin de prévenir le retour du mal, il entreprend le dessèchement des marais où le cardinal de Sourdis va faire édifier plus tard la Chartreuse de Bordeaux.

Le portrait, sans signature, qui a été conservé de cet *opéré* de marque, nous le montre revêtu de son armure, portant l'écharpe blanche des Maréchaux et le grand cordon du Saint-Esprit, tandis que, de la main droite, il tieut son bâton fleurdelysé d'or. Le colleret empesé fait ressortir son teint bilieux. La moustache grêle, la mouche et la barbiche fortement grisonnantes font contraste avec la chevelure drue et à peine blanchie. L'air est rude et l'aspect volontaire.

Dès cette époque, il paraît ressentir les premières atteintes du mal qui doit l'emporter. En dépit des terribles souffrances que lui cause un calcul vésical, il se rend, en août 1609, à la Cour, où le roi veut lui

confier la préparation d'une nouvelle campagne. Terrassé par le mal, il se décide à subir l'opération de la taille, après en avoir demandé l'autorisation à son Maître, en lui faisant pressentir qu'il lui disait un éternel adieu.

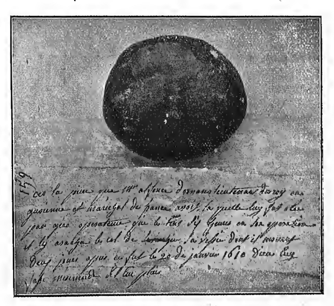


Le Maréchal Alphonse d'Ornano.

Le papier qui accompagne et authentifie le calcul extrait, nous apprend quel fut l'*opérateur*. Sous le nom mal orthographié de Giro, il est facile, grâce au savant historique de la lithotritie de M. Desnos (1), de reconnaître Restitut Girault, gendre de Philippe

(1) Desnos, *Encyclopédie Fr. d'Urologie*, I, 146, Paris, Doin, 1914.

Collot, qui, chirurgien et valet du roi, avait épousé la fille d'Akakia. C'est en effet à son gendre et à son neveu, Séverin Pineau, que Philippe Collot, petit-fils du fameux Laurent Collot, laissa le secret de famille pour pratiquer la taille. La réputation de l'opérateur parisien était donc grande, mais, le cas était particulièrement difficile.



Procès-verbal d'authentification du calcul.

Ce que dût être l'*acte opératoire*, pratiqué le 18 janvier 1610, on peut se l'imaginer, grâce à la description qu'Ambroise Paré, en son XVIIe livre, a laissée de la taille « Estant le patient ainsi lié, faut auoir quatre hommes forts, non craintifs, ni timides, à sçauoir deux pour luy tenir les bras, et les deux autres qui luy tiendront d'une main vn genoüil et de l'autre le pied, si bien et dextrement qu'il ne pourra remuer les iambes ny hausser les feffes: mais demeurera ftable et immobile, afin que l'œuvre foit mieux faite ». On frémit en pensant aux souffrances endurées

pendant les six longues heures que se prolonge l'opération.

Le *calcul*, pieusement recueilli par une main amie, est conservé dans un écrin ovoïde, dont le cuir a subi les craquelures du temps, et dont la surface est ornée de dorures en partie écaillées aujourd'hui. Ce calcul, dont les fragments ont été réunis avec de la cire, de manière à lui rendre sa forme primitive, porte encore la trace du bec de corbin dentelé qui a servi à le morceler. Ovoïde, légèrement aplati sur ses deux faces principales, il pèse 173 grammes ; de teinte blanc grisâtre, il est constitué, comme j'ai pu m'en assurer par du phosphate ammoniaco-magnésien et de l'urate d'ammoniaque. Il est accompagné d'un papier jauni, qui nous apprend la *redoutable complication opératoire* et la *terminaison fatale* qui s'en suivit :

« Ces la piere que M. Alfonce Dornano lieutenant du roy en gusienne et maréchal de france avoit, laquelle luy fut otée par giro opérateur qui le tint six heures en son opération et ly aracha le col de sa vessie dont il mourut, deux jours après, ce fut le 20 de janvier 1610; Dieu luy fasse miséricorde s'il lui plai. »

Le corps, transporté à Bordeaux, fut déposé provisoirement en l'église Saint-André, puis définitivement dans le mausolée que lui fit élever son fils, dans l'église des religieuses de la Merci. Quant au cœur, il fut confié aux religieuses de l'*Ave Maria* en souvenir du don annuel de douze cents écus que leur faisait le Maréchal, pour le mariage de douze jeunes filles pauvres.

DOCUMENTS

L'origine de Giorgio Baglivi.

Par le Dr Georges Kœrbler, Zagreb (Yougoslavie).

La vie et les œuvres de Baglivi, célèbre médecin italien du XVIIe siècle sont suffisamment connues. Mais ce qui est moins connu c'est qu'il était originaire de Raguse, en Dalmatie.

Les auteurs écrivant sur sa vie ne sont pas d'accord sur le lieu de sa naissance.

Crescimbeni qui a décrit la vie des membres de la société « Arcadie » note qu'il est né à Syracuse et qu'il fut amené étant encore petit enfant avec son frère à Lecce et adopté par le riche citoyen Baglivi. Mais dans un appendice à son œuvre « Notizie istoriche degli Arcadi morti », Crescimbeni note d'après une information du chanoine de Raguse, Giorgio Mattei, que Baglivi est né à Raguse.

Nicoló Comneno Papadopoli l'appelle « Altiensis » ex urbe clara Salertinorum » ce qui veut dire de Lecce (1726). Du même avis est Guiseppe Carafa (1781).

Au contraire Giammaria Mazzucheli (1753), Blumenbach (1731) et beaucoup d'autres auteurs sont d'avis qu'il est né à Raguse.

Chaussier et Adelon dans leur « Biographie universelle ancienne et moderne » (Paris, 1843), admettent qu'il est né ou à Raguse ou à Lecce.

Cependant il existe des témoignages sûrs que Baglivi est né à Raguse.

Dans la célèbre société « Arcadie » il porte le surnom « Epidauro Pirgense » et Epidaurus est l'ancien nom de Raguse.

Mais plus persuasif que tous les témoignages de ses biographes, c'est lui-même qui nous affirme qu'il est né à Raguse. Dans la dissertation « De historia, anatome, morsu et effectibus Tarantulæ ».

Cap. XIII, il écrit :

« Ipse vidi canem Ragusii pulcherrima et nobilissima Dalmatiæ urbe, quæque olim Antiquorum Epidaurus fuit, et Æsculapii templo celebris, nunc est caput Reipublicæ liberæ et præstantissimæ. Ibidem natus sum ipse anno 1668, die 8 Septembris oriente sole. Deinde puer cum parentibus Aletium in Apuliam migravi ubi nunc nostra sedes. »

A Lecce il fut probablement adopté par le riche médecin Pietro Angelo Baglivi, tandis que ses parents étaient, d'après Mazzucheli, d'origine armenienne « degli Armeni » venus à Raguse.

Ces faits, pour la première fois notés par son biographe de Raguse, Appendini, méritent de n'être pas oubliés.

BIBLIOGRAPHIE

Appendini — Notizie istorico-critiche, t. II, Raguse, 1803.

Baglivi. — Opera omnia, Lyon, 1704.

Blumenbach. — Anleitung zur Historie der medicinischen Gelährtheit, Jena, 1731.

Boucher. — De l'accroissement de la médecine pratique par G. Baglivi, Paris, 1851.

Carafa. — De professoribus Gymnasii Romani, Rome, 1781.

Chaussier et Adelon. — Biographie universelle ancienne et moderne, Paris, 1843.

Crescimbeni. — Notizie istoriche degli Arcadi morti, Rome, 1721.

Mazzucheli. — Gli scrittori d'Italia, Brescia, 1753.

Papadopoli. — Historia Gymnasii Patavini, Venise, 1726.

Selak. — Zivot i djela Gjura (Armena) Baglivia. « Rad » de l'Académie Yougoslave, t. CVI, Zagreb, 1891.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES-RENDUS

Pr Arthur VALLÉE (de Québec). — UN BIOLOGISTE CANADIEN, MICHEL SARRAZIN (1659-1735). SA VIE, SES TRAVAUX ET SON TEMPS.

Au nom de M. le Pr Arthur Vallée, secrétaire de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, de Québec, membre de la Société française d'Histoire de la Médecine, M. René Charpentier remet à la Société un exemplaire sur papier de luxe, numéroté 93 d'un volume intitulé « Un biologiste Canadien, Michel Sarrazin (1659-1735). Sa vie, ses travaux et son temps. « Cet important travail de M. Arthur Vallée a obtenu en 1926 le prix David pour l'Histoire du Canada.

C'est en 1685 que le chirurgien Michel Sarrazin de l'Etang quitta sa terre natale, Nuits-sous-Beaune, pour la Nouvelle France qui comptait alors quinze mille habitants. Bientôt nommé chirurgien major des troupes, il conquit très rapidement au pays de Québec une grande notoriété. Aussi fut-il vivement regretté quand, en 1694, il quitta la colonie pour revenir en France.

Après avoir pendant quelque temps songé à la prêtrise (l'un de ses frères était prêtre à Nuits), convaincu de l'insuffisance de sa culture, il ne se contenta plus de son titre de chirurgien et voulut entreprendre ses études médicales. A la fin du XVIIe siècle, les étudiants de la Faculté de Médecine de Paris étaient au nombre de 80 à 100 et les études duraient, en fait, sept ans. Sarrazin abrégea les étapes, car après avoir fait ses études à Paris, il fut nommé docteur (mais non docteur Régent) à Reims, en 1697. Il est vrai qu'il avait derrière lui huit ans de grande pratique à la colonie.

Dès son retour au Canada, de nombreuses épidémies (pourpre, variole, grippe, fièvre jaune) lui permirent de montrer sa grande valeur professionnelle. En 1700 il fut nommé médecin des hôpitaux de la Nouvelle France. Ses travaux botaniques lui permirent d'envoyer dès 1704 au Jardin Royal,

une collection de plantes dont le catalogue fut établi quelques années plus tard par Antoine de Jussieu. En même temps sa réputation chirurgicale ne faisait que grandir, ainsi que son autorité comme expert médico-légal. A ses succès d'hôpital et de clientèle médico-chirurgicale, Sarrazin botaniste et chimiste, ajouta le prestige que vint appporter le 4 mars 1699, sur la proposition de Tournefort, sa nomination de membre correspondant de l'Académie des Sciences. Parmi les nombreux mémoires qu'il rédigea sur les plantes qu'il étudia, rappelons seulement celui sur la « Sarracena purpurea » créant tout le groupe des Sarracénées, celui sur l'érable à sucre d'un vif intérêt national, où il indiquait qu'en un printemps un arbre peut donner sans souffrir quatre-vint livres de sucre, et celui sur le bleuet du Canada dont le fruit est utilisé par les sauvages pour ses propriétés culinaires.

Mais ce sont surtout ses travaux d'anatomie et de physiologie sur lesquels insiste M. Arthur Vallée. L'intéressant travail de Sarrazin sur le castor et celui sur le rat musqué sont vraisemblablement ses œuvres capitales.

Michel Sarrazin eut également un rôle de premier plan dans la vie sociale, politique et administrative de la colonie et fut membre du Conseil supérieur de Québec. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec le 6 septembre 1734, à l'âge de 75 ans, d'une fièvre maligne apportée par un vaisseau. Ses derniers jours furent assombris par la faillite de ses ambitions et de sa fortune. Il laissait « une œuvre trop ignorée » et le souvenir « d'avoir exercé son art en son pays plus de quarante-cinq ans avec une rare charité, un succès extraordinaire, une adresse surprenante, une application sans égale pour toutes sortes de personnes ».

Ce remarquable travail que complètent d'intéressants documents fait grand honneur à son auteur. Le professeur Vallée ne se borne pas à rendre à ce précurseur de la science canadienne française l'hommage qui lui est dû. Il nous donne sur le milieu dans lequel vécut Michel Sarrazin de l'Etang les renseignements et les aperçus les plus intéressants. Qu'il s'agisse de l'état de la science médicale et de l'enseignement médical en France à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle, de l'état de la colonie à la fin du XVIIIe siècle, de l'exercice de la médecine et de la chirurgie au Vieux Québec pendant la période initiale, de la médecine chez ceux que nous appelons les Indiens et qu'on appelle au Canada les « Sauvages », M. Arthur Vallée, en des pages d'un très grand intérêt, nous fait vivre cette période, aurore d'un grand pays issu de notre sang.

Un quart de siècle après la mort de Michel Sarrazin, la terre canadienne cessait d'être française. Mais son âme, en dépit des épreuves, restait fidèle à ses origines. Aucun obstacle ne vint à bout de la ténacité de ces Français de l'Ouest éloignés de la mère patrie et trop longtemps oubliés d'elle. Au moment de la séparation ils étaient 60.000. Ils sont maintenant près de cinq millions. Deux universités canadiennes françaises, à Québec et à Montréal, sont en terre d'Amérique l'affirmation de notre culture commune. Par la langue et par l'érudition comme par l'élévation de la pensée, un livre comme celui du Professeur Arthur Vallée est le témoignage de la valeur et de la distinction de leur enseignement.

Dr René Charpentier.

Relevé bibliographique des travaux médico-historiques parus récemment dans les publications périodiques

E. Leclair. *L'Hôtel-Dieu de Lille, 1747-1802*, Lille, imprimerie Danel, 1926, 11 p. in-8°. (Extr. du Bull. de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille). — Après la peste de 1648, on ouvrit, rue Saint-Sauveur, pour les femmes, un hôpital dit de la Conception, qui, faute de ressources, fut transformé en école en 1769. D'autre part, à la fin du XVIIe siècle, une salle de 20 lits fut réservée aux femmes malades, à l'hôpital Saint-Sauveur. Mais, après la bataille de Fontenoy (1745-46), les hôpitaux Saint-Sauveur et Comtesse furent accaparés par les soldats malades ou blessés, si bien que les civils pauvres furent réduits à se faire soigner — et fort mal — à domicile. Par la suite les locaux nosocomiaux redevenus libres ne furent ouverts qu'aux hommes, si bien qu'en 1747, le négociant Marisal proposa de créer, pour le sexe faible, un Hôtel-Dieu de 24 lits qui fut ouvert le 4 décembre 1747. Le défaut de ressources et la mauvaise volonté du Magistrat en amenèrent la suppression en 1760. Pendant 18 ans, les femmes furent derechef exclues de l'assistance nosocomiale, et l'Hôtel-Dieu ne rouvrit ses portes qu'en 1779, sous la direction d'un administrateur surveillant, l'ex-lieutenant-colonel Suisse Fabricy. En l'an X, il fut transféré et réuni à l'hôpital Saint-Sauveur.

A. Clerc. *Paul Ribierre*, 1876-1927, Progrès médical, n° 12, 19 mars 1927, p. 452-454.

M. Genty. *Revue d'ombres, Adrien-Simon Boy, chirurgien en chef de l'armée du Rhin, auteur de l'hymne : Veillons au salut de l'Empire*, 1778-1795, Progrès médical, 5 février 1927, supplément illustré n° 2, p. 16 (portrait). — Né le 5 janvier 1768 à Champlitte (Hte-Saône), Boy, d'abord élève de Desault, servit aux armées des Vosges et du Rhin, et mourut de surmenage, le 4 floréal an III, à Alzey, près de Mayence, âgé de 27 ans. C'est à Strasbourg, à la fin de 1791, qu'il composa l'hymne fameux, et tour à tour officiel ou prohibé selon les régimes, qui fit sa réputation. Il en dut même revendiquer la paternité, que la voix populaire attribuait au chanteur Girey-Duprey.

René Villard. *Le mariage de Laennec*, Gazette médicale du Centre, 32e année, n° 2, 15 février 1927, p. 101-105. — Si nous parlions un peu de « celle dont on ne parle pas » autrement dit cette dame Argou, parente éloignée et pauvre, et d'âge un peu mûr, dont Laennec fit en 1822 sa gouvernante, et en 1824 sa légitime épouse ? On trouvera sur cette union bizarre, dans le *Laënnec après 1806* de Rouxeau, de nombreux détails auxquels les souvenirs de famille de R. Villard ajoutent un peu d'inédit.

« Devenue usufruitière de son mari, Madame veuve Laennec, conserva Kerlouarnec jusqu'à sa mort, qui survint en 1847, vingt et un ans après la mort du savant. Elle a laissé à Ploaré le souvenir d'une femme charitable, mais fort originale. L'une de mes tantes, qui était couturière et qui travailla plusieurs années chez la veuve de Laennec, m'en a fait la curieuse peinture suivante, dont les détails sont encore inédits. Je les donne tels qu'ils me furent transmis et tels que je les notai, sous la dictée de ma tante, dans mon adolescence.

Elle avait deux passions : les bêtes et le tabac, dont elle faisait une énorme consommation. La longueur proverbiale de son nez expliquait tout naturellement cet abus. Elle vivait au manoir de Kerlouarnec avec sa bonne Euphrasie, sa dame de compagnie, Mme X, de Pont-Labbé, et ses chiens, qu'elle appelait ses filles.

Quand elle se rendait à Douarnenez avec sa dame de compagnie, elles étaient toutes deux montées sur deux jolis ânes gris. Mme Laennec était coiffée d'un grand chapeau de paille à bavolets, d'où s'échappaient de longues papillotes grises, et elle portait le grand châle de cachemire de nos grand'mères. Elle se faisait toujours suivre de ses chiens aux noms romantiques, des descendants probablement de Kiss et de Moustache dont parle Laennec dans sa correspondance, et qui avaient le

privilège d'accompagner leur maîtresse jusque dans la nef de l'église de Ploaré, le dimanche. Ils jouissaient aussi, dans l'appartement, d'une liberté totale et on les trouvait endormis sur les canapés du salon. Elle s'entourait aussi d'oiseaux et elle exerçait non seulement des perroquets, mais même des poules, au chant et à la parole. Mme Laennec contracta à la fin de sa vie, qui fut longue, une maladie de la gorge qui ne lui permettait plus de s'alimenter normalement ; elle vécut alors presque exclusivement de châtaignes cuites.

Avant sa mort, elle fit don à des amis des objets qui avaient appartenu à son mari. C'est ainsi que le *petit fusil*, devenu célèbre par la chronique, tomba entre les mains d'un fermier de Kerlouarnec, le *père Tanter*, que j'ai connu fort vieux, jusqu'à ce qu'il passât entre les mains de M. Delécluze, de Douarnenez. Ce petit fusil avait été promis à mon père, pour qui Mme Laennec avait une affection toute maternelle. Il hérita d'un portrait de Laennec et d'un volume de vers du père du savant, objets aujourd'hui disparus. La voiturette du malade devint aussi sa propriété. Elle lui servit quelque temps de jouet, à lui et à quelques gamins de son âge. Comme elle était pourvue d'un appareil de direction, ils pouvaient, en y montant descendre les côtes. Ils avaient choisi, naturellement, la plus raide. A force de se livrer à des descentes téméraires du haut de la côte rocailleuse de Ploaré, ils finirent par mettre la voiturette en pièces, et les restes, je suppose, ont dû servir de combustible dans quelque foyer pauvre.

Mme Laennec fut inhumée en 1847 dans le tombeau de son mari, au petit cimetière de Ploaré qui est devenu un lieu de pèlerinage ; et, sous les nombreux titres du savant gravés en relief sur la pierre tombale, se lit le nom de cette épouse qui, comme lui, en cette terre hospitalière, a laissé, au cours des générations qui se sont succédé, le souvenir d'un personnage original, certes, mais aussi d'une femme de bien. »

G. Baudre. *Les singularités de Bretagne-Armorique, d'après un traité du* XVIe *siècle*, Bull. de la Soc. géologique de Bretagne, t. VI, fasc. 2-4, 1925, p. 189-203. — Il s'agit d'un traité sur les sources et curiosités minéralogiques de la Bretagne, dû à Roch Le Baillif, né à Falaise vers 1540 d'une famille huguenote, médecin spagirique qui d'abord attaché à la famille de Rohan, devint (dès 1591) médecin du Roi, s'établit à Paris, fut anobli en 1600, abjura le protestantisme sur son lit de mort, et s'éteignit le 5 novembre 1605 en sa maison du faubourg Saint-Honoré. On ne trouve d'ailleurs dans cette

œuvre que les noms légendaires des pierres et fossiles, et les racontars courants à l'époque sur leurs vertus occultes et thérapeutiques.

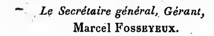
AUDRY. *La médecine au rabais au temps de Rabelais.* (Analyse in Bull. officiel du Syndicat des médecins du Rhône, 27e année, n° 2, février 1927, p. 43. — Le dimanche XIIII février MVC trente-quatre (1534) en l'Ostel-Dieu, après disner, M. Charles, médecin, a fait requeste pour avoir la charge de médecin dudit hospital au lieu de M. Rabellaise qui s'est absenté. M. Pierre du Castel a fait pour luy semblable requeste. M. Canape a fait semblable requeste pour luy. »

« Verdict des Administrateurs. »

Quoi qu'il en soit, le vendredi 5 mars 1534 « les dicts sieurs ont tous d'une voix, esleu M. Pierre du Castel ». Celui-ci accepte « ladicte élection aux dits gages, tant que plaira au Consulat et lequel a promis et juré de bien servir lesdits povres diligemment et loyaument faire son service ». Il avait consenti au « prix de trente livres, alors que Rabelais en avait obtenu quarante ».

Pr MENETRIER. *Cruveilhier, 1791-1874*, Progrès médical, n° 10, 5 mars 1927, p 357-364. — Notice biographique sur l'illustre anatomopathologiste qui distingua le premier l'ulcère de l'estomac, découvrit les corps fibreux de la mamelle, et à peu près en même temps qu'Aran et Duchenne, étudia l'atrophie musculaire progressive. Le cadavre sur lequel il vérifia les lésions, était celui de Lecomte, le fameux homme squelette qui s'exhibait dans les foires, et dont Eugène Sue fit un des plus horrifiques personnages des *Mystères de Paris*. Le magnifique atlas d'*Anatomie pathologique du corps humain* (1828-44) et l'*Anatomie pathologique générale* (1849-64) publiés par Cruveilhier lui assurent d'imposants titres de gloire.

Dr Paul DELAUNAY.



Le Secrétaire général, Gérant,
Marcel FOSSEYEUX.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 26 octobre 1927.

Présidence de M. LAIGNEL-LAVASTINE.

Étaient présents : Mlle Atamian, MM. Boulanger, Brodier, Dorveaux, Estéoule, Fosseyeux, Hahn, Hervé, Menetrier, Mousson-Lanauze, Neveu, Sieur, Sevilla, Tanon, Variot, Vinchon.

Excusé : M. Avalon.

Décès.— M. le Président annonce les décès, survenus pendant les vacances, de M. le Pr SCHICKELÉ, de Strasbourg, et du Dr DUBREUIL-CHAMBARDEL, de Tours. On trouvera ci-après une notice nécrologique sur ce dernier, rédigée par le Dr Delaunay, du Mans, lequel a bien voulu représenter la Société aux obsèques qui ont eu lieu à Laval, et exprimer à la veuve de notre collègue les condoléances émues des nombreux amis qu'il comptait parmi nous.

Dons : M. Menetrier fait hommage de sa leçon sur Trousseau parue dans le *Progrès Médical*. — M. le Dr Hervé donne au Musée des anciens jetons avec figure d'Hippocrate qui ont longtemps en usage dans les jurys des concours de l'Assistance Publique. — M. le Dr Audard envoie le buste en plâtre, un médaillon de son beau-père, l'architecte Ginain et les instruments qui ont servi à la pose de la première pierre de l'Ecole pratique de médecine, en 1878.

Candidats présentés :

MM. AUDARD (Dr Eugène), 1, avenue Niel (17e), par MM. Laignel-Lavastine et Delaunay ;

Backman (Dr E. Louis), Professeur de Pharmacologie à l'Université d'Upsal (Suède), par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux ;

Battino (M.), Pharmacien, 59, avénue du Général-Drude, Casablanca, par MM. Fosseyenx et J. Renaud ;

Brunet (Dr E.), Médecin en chef de 1re classe de la Marine, hôpital maritime de Brest, par MM. Vialet et Joly ;

Castiglioni (Pr Arturo), Professeur à l'Université de Padoue, Palais du Loyd, Trieste, par MM. Fossoyeux et Laignel-Lavastine ;

Hansson (D^{r} Rs), Secrétaire général de lAssociation des Médecins de Norvège, Eclert Sundtsgate, 39, Oslo (Norvège), par les mêmes ;

Irsay (Dr Stephen d'), 29, Vest 10 th Street, New-York, Garantie Trust Cie, 1, rue des Italiens, par MM. Fosseyeux et Trenel ;

Masson (Louis), Docteur en pharmacie, 237, Faubourg Saint-Honoré (8e), par MM. Dorveaux et Avalon ;

Mieli (Aldo P^{r}), Directeur de l'*Archivio di Storia della Scienze*, Via Casalmonferrato 29, Rome (40) ;

Vergne, Conservateur du Musée du Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques, par MM. Sieur et Menetrier.

Communications :

M. le Dr Laignel-Lavastine donne lecture du compte rendu détaillé des communications faites au Congrès de Leyde et constate le succès constant des Congrès internationaux. Les prochaines assises auront lieu à Oslo en 1928 et à Rome en 1930.

M. Variot présente une note sur l'encéphale de Buffon, conservé au Muséum d'histoire naturelle dans le piédestal de sa statue, par Pajou. La plaque indicatrice porte : cervelet, mais ce terme était employé en langage vulgaire au xviie siècle pour désigner l'ensemble des centres nerveux contenus dans le crâne.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL

1879-1927.

Une mort prématurée vient d'enlever le professeur Louis Dubreuil-Chambardel à l'affection de ses maîtres, de ses élèves et de ses amis.

Ce fervent tourangeau était né à Marseille le 21 juin 1879. Il se décida, à l'exemple de son père, pour la carrière médicale, et commença ses études à l'Ecole de Tours, sous l'égide de Le Double, qui fit de lui son disciple préféré. Il acheva sa scolarité à Paris, fut reçu docteur en 1905, et regagna Tours où, tout en exerçant l'orthopédie, il occupa les fonctions de chef des travaux et de professeur suppléant d'anatomie à l'Ecole de médecine. La guerre de 1914 l'appela au front : il y resta jusqu'au bout, d'abord dans les rangs du 68e régiment d'infanterie, puis comme médecin chef du 290e régiment. Il connut la boue des Flandres et les tranchées d'Ypres, et en rapporta, en 1919, une blessure, cinq citations, la croix de guerre et la Légion d'honneur. Il reprit alors ses travaux d'anatomie descriptive et comparée, de morphologie, d'embryologie, de tératologie, de pathologie des malformations congénitales, d'anthropologie, fut chargé de cours à l'Ecole d'anthropologie de Paris, et, honneur exceptionnellement accordé à un provincial, se vit conférer la présidence de la Société d'anthropologie. Il alla exercer l'apostolat scientifique en Belgique, en Italie, en Portugal; une mission l'entraîna encore en 1926 jusqu'en Pologne. En juillet 1927, il était des nôtres au Congrès international d'histoire de la médecine à Leyde et Amsterdam, et, devant son entrain, nul ne se doutait que, quinze jours plus tard, il aurait cessé de vivre. Frappé, à son retour de Hollande, dans sa maison des champs, à Larçay, il fut

ramené à Tours, et mourut en quarante-huit heures, le 6 août 1927. Après un service funèbre célébré le 9 août en l'église Saint-Julien de Tours, ses restes furent ramenés à Laval où eut lieu l'inhumation.



Le docteur Dubreuil-Chambardel.
Photographie prise par le Dr R. Neveu au Congrès de Leyde (1927).

Esprit très cultivé, très ouvert, Dubreuil-Chambardel laisse une œuvre déjà considérable, et malheureusement inachevée. Son activité fut prodigieuse. Le sentiment de son devoir social l'avait lancé dans les associations sportives, qui détournent les jeunes du vice et du cabaret et il présida le Comité spor-

tif de Tours. Journaliste, épris de décentralisation scientifique, il collabora à la *Gazette médicale du Centre*, et en devint rédacteur en chef. Elève en anthropologie, de Le Double et de Manouvrier, il a donné des monographies de *l'artère poplitée et [de] ses branches terminales* (Thèse inaugurale, Paris, Vigot, 1905, 128 p. in-8°) ; de *l'artère médiane* (Tours, 1906, 42 p. in-8°), de *l'atlas* (Paris, Vigot, 1921, in-4°) ; et, reprenant les traditions de Saturnin Thomas et de Le Double, s'appliquant à l'étude des variations organiques et de leur persistance atavique, traité des malformations squelettiques, des *Scolioses* (Paris, Flammarion, 1922, 286 p. in-16°), du syndrome de Klippel-Feil ; des *Clinodactylies-camptodactylies* (Paris, Vigot, 1908, 54 p. in-8°), des variations du système circulatoire. La *Presse médicale* du 21 septembre dernier publiait encore une note de lui sur la *Dextrocardie chez les jumeaux*, et un autre travail posthume vient de paraître sur la conformation cérébrale d'Anatole France dont, avec Guillaume-Louis, il avait fait l'autopsie.

Préhistorien, il a composé, entre autres ouvrages, un beau volume sur la *Touraine préhistorique* (Paris, Champion, 1923, VIII-143 p., in-4°) qui eut l'honneur d'être préfacé par Camille Jullian.

Régionaliste fervent, membre de la Société archéologique de Touraine, connaissant comme personne le vieux Tours et le terroir Tourangeau, il a écrit une magnifique et curieuse monographie, abondamment illustrée, des *Cadrans solaires* de cette province (Tours, 1922, 220 p. in-8°) et l'histoire de Ciran-la-Latte.

Enfin, passionné pour l'histoire de notre art, il prenait place, le 10 février 1904, à l'appel de son compatriote le professeur Raphaël Blanchard, dans les rangs de la Société française d'Histoire de la médecine, et suivait, depuis la guerre, les Congrès médico-historiques internationaux si brillamment inaugurés à Anvers, par son ami Tricot-Royer. La guerre même n'avait pu le détourner de ses recher-

chés ; en 1914, sous le feu de l'ennemi, il recueillait, dans les Flandres, des documents sur les saints guérisseurs : son étude sur *les Ex-voto en argent des églises de la région d'Ypres*, parut dans le *Liber memorialis* du 1er Congrès de l'histoire de l'Art de guérir (Anvers, 1920, p. 292-293).

Mais le passé médical de la Touraine, surtout, lui offrait un inépuisable champ d'investigations. Une conférence sur *la médecine en Touraine au XIe siècle* (Gazette médicale du Centre, 1er avril 1911), fut le prélude de ses *Etudes*, très neuves, *sur la médecine en France du Xe au XIIe siècles, les médecins dans l'Ouest de la France aux XIe et XIIe siècles*, publiées en 1914 par notre Société (XII-292 p. in-8°), et honorées du prix Hugo (1921). Il évoquait encore les *Figures médicales tourangelles*, celles d'aujourd'hui et celles de jadis, et surtout les Bretonneau, auxquels il a consacré, dans nos Bulletins et ailleurs (*Les ancêtres de Bretonneau*, Paris, Maloine, 1905, in-8°), de longues recherches. Il a publié les *Traités* jusque-là inédits, *de la Dothiénentérie et de la Spécificité*, de P. F. Bretonneau (Paris, Vigot, 1912, XII-356 p., in-8°). Il venait de nous entretenir, au Congrès de Leyde, de l'ascendance médicale de Descartes. Et voilà que sa voix s'est tue, et que, dans son foyer en deuil, pleurent une veuve et trois petits enfants... (1)

Dr P. Delaunay.

(1) On trouvera sur notre regretté collègue une bonne notice biographique, et la bibliographie détaillée de ses publications, dans un article de Julien Noir, *Le dernier représentant de l'Ecole anatomique de Tours, le Docteur Louis Dubreuil-Chambardel*, paru dans le « Concours Médical », 49e année, n° 43 bis, 26 octobre 1927, p. 2801-2804.

VIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

Leyde-Amsterdam (18-23 juillet 1927)

Par le Dr LAIGNEL-LAVASTINE.

Sous la présidence d'honneur de S. A. R. le prince des Pays-Bas, de M. WASZINK, ministre de l'instruction publique et des bourgmestres de Leyde et d'Amsterdam, la sixième session de la *Société internationale d'histoire de la médecine* a réuni en Hollande les représentants de vingt et une nations : Angleterre, Allemagne, Autriche, Belgique, Hollande, Danemark, Egypte, Espagne, France, Etats-Unis d'Amérique, Italie, Maroc, Pologne, Roumanie, Finlande, Norvège, Portugal, Suède, Arménie, Canada, Suisse, au nombre de 152.

Grâce à notre ami de la première heure, le président J. G. DE LINT et à un comité exécutif formé de MM. NUIJENS, SCHOUTE, KROON, VAN GILS, HUNGER, VAN ANDEL, S. DE FEYFER, VAN DER HŒVEN et LAMERS, le congrès a remporté un plein succès.

Le lundi 18 juillet après la séance d'ouverture dans la grande salle de l'Université de Leyde, le congrès est allé en pélerinage au tombeau de *Boerhaave* dans l'église Saint-Pierre et a été cordialement reçu à l'Hôtel de ville par M. VAN DE SANDE BAKHUIJZEN, bourgmestre de Leyde.

Le mardi 19 juillet une plaque commémorative de la mort de Boerhaave a été inaugurée sur la façade de la maison de M. et Mme FOKKER, qui très aimablement reçurent le congrès.

Le mercredi soir à La Haye, M. Waszink, ministre de l'instruction publique, offrit une brillante réception au cours de laquelle j'ai eu l'honneur d'adresser au ministre les quelques mots suivants :

Monsieur le Ministre,
Mesdames, mes chers Confrères, Messieurs,

Au nom de la *Société internationale d'histoire de la médecine*, dont je suis le secrétaire général depuis sa fondation, j'ai l'honneur de remercier en vous, M. le ministre, le gouvernement néerlandais de l'accueil si cordial, qu'il fait ce soir aux membres du *VIe congrès international d'histoire de la médecine*. Je vous prie aussi de présenter à votre auguste souveraine, S. M. la reine Willhelmine nos respectueux hommages et de transmettre à S. A. le Prince royal notre reconnaissance pour la façon si charmante, dont il nous a reçus le premier jour à Leyde,

Ce congrès, grâce à ses organisateurs nos amis, G. de Lint, Schoute, Nuijens, Van Gils, Hunger, Van Andel, etc., est le fruit le plus savoureux de l'arbre de notre société.

Le charme de votre pays, déjà perçu dans les tableaux de vos grands peintres, nous est mieux que jamais apparu dans notre récent trajet de Leyde à La Haye. Par une munificence d'art, bien digne d'un ministre de l'instruction publique des Pays-Bas, nous avons été dans l'enchantement en contemplant, de part et d'autre de la voie du tramway, des Ruysdael aux ciels changeants et tachés d'ombres des nuages passants, des Hobbéma aux verts mordorés, des Paul Potter aux taureaux roux devenus blanc et noir et aux mouches transmuées en avions, des Cuyp se diffusent dans le poudroiement d'or du soleil couchant, des Van Goyen s'estompant dans les grisailles du crépuscule, des Van der Neer notant les premières clartés de la lune naissante. Justifiant la fameuse phrase des Goncourt, la nature néerlandaise pour nous ce soir imita les toiles de ses maîtres. Si selon le mot d'Amiel un paysage est un état d'âme, nous venons d'y saisir l'ordre, le calme, le respect de la règle, l'activité réfléchie qui le caractérisent.

Cette atmosphère, ouatée de vapeur d'eau, où les réflexes nerveux s'amortissent, est très favorable à la calme promenade dans le jardin des idées et favorise la tolérance politique de même que la liberté religieuse.

André Hallays parle de *paysages littéraires*. A Leyde nous avons goûté un *paysage médical*.

A Boerhaave, qui domine l'université de Leyde sans l'écraser, nous avons offert une couronne, hommage de la *Société internationale d'histoire de la médecine*, au nom de tous les pélerins médicaux.

La psychologie religieuse a saisi le sens des pélerinages qui unissent des sentiments dans le sillage d'une idée.

Derrière l'étoile de Boerhaave, dont l'esprit européen peut nous servir d'exemple, chacun de nous, sans rien abandonner des tendances légitimes de son moi profond, mais guidé par les mêmes idées généreuses, belles, claires et distinctes à la Descartes, ne demande qu'à marcher dans l'espérance de voir chaque jour diminuer les sentiments qui nous séparent à la lumière grandissante des idées qui nous rapprochent.

C'est dans cette pensée qu'au nom de tous, M. le Ministre, je vous remercie une dernière fois de votre amicale et brillante réception.

Le jeudi le Congrès transporta ses assises à Amsterdam. Reçu par M. de Vlugt, bourgmestre et Président curateur de l'Université d'Amsterdam, il fut particulièrement séduit par la très belle *Exposition médico-historique* installée surtout grâce au zèle de M. Nuijens dans le Musée Suasso. Au cours d'une magistrale conférence de M. Nuiyens sur l'*enseignement de l'anatomie, la corporation des chirurgiens d'Amsterdam et les tableaux d'anatomie*, on put admirer d'abord les grandes *leçons d'anatomie*: de Sebastiaan Egbertsz (1603) par A. Pietersz ; du même (1619), par T. de Keijser; de J. Fonteyn (1625), par Nicolas Elias; de F. Ruysch (1670), par A. Backer (on voit Ruysch expliquant le conduit inguinal); du même Ruysch (1683), par J. van Neck : (là Ruysch, aigri, montre le cordon ombilical et le placenta d'un nouveau-né); de W. Roëll, successeur de Ruysch (1728), par Cornelis Troost; de Petrus Camper, en toge, montrant les faisceaux de nerfs du cou (1758), par Tibout Regters ; de Bonn (1792), par Adriaan de Lelie ; de W. van der Mer (1617), par Michael et Pieter van Mierevelt; de Cornelis's Gravesande (1681), par Cornelis de Man ; de Boekelman (1699), par J. Pool ; et enfin de Joan Deyman (1656), par Rembrandt. C'est

le fameux fragment du tableau ruiné par le feu en 1723. J'en ai parlé jadis ailleurs (1). Je rappelle que le docteur Joan Deyman, dont la tête manque, y prépare les méninges d'un cadavre, dont le puissant raccourci fait penser au Jonas de Michel-Ange à la Sixtine.

Quant à la reine des Leçons d'Anatomie, chacun de nous alla la voir à sa place au Musée Royal de La Haye. Elle était représentée dans la collection Nuijens par une petite copie du XVIIIe siècle, de *Hendricks*, pour mémoire. Je rappelle que Rembrandt a peint en 1632 Nicolas Tulp expliquant les fléchisseurs des doigts aux chirurgiens J. Block, Jacob de Witt, A. Slabraan, J. Koolveld, Hartmansz, Kalcoen et F. van Loenen. Heureux praticiens dont l'immortalité fut d'avoir été peints par le génie !

25 tableaux, 35 portraits, 97 dessins, 8 sculptures, 449 incunables et livres antérieurs à 1540, 83 manuscrits, 147 médailles, médaillons et méreaux des Gildes complètent cette merveilleuse exposition, qui vaut à elle seule un article (2).

Le vendredi 22, M. VETH fit au Cercle des médecins d'Amsterdam des projections de *caricatures médicales*.

Le samedi 23, sur un excellent bateau de M. VERSCHURE, nous avons fait une charmante croisière sur le Zuiderzée jusqu'à Enkhuizen, où le bourgmestre à chaîne d'argent nous souhaita la bienvenue dans le français le plus protocolaire.

Voici, d'autre part, les principales communications faites au cours des différentes séances :

Thèmes du Folklore médical dans les mythes, légendes et traditions. — M. VAN ANDEL donne de nombreux exemples de cette richesse médicale des folklores.

(1) LAIGNEL-LAVASTINE. — *Lettre d'Anvers.* Archives de Neurologie, sept. 1903.

(2) LAIGNEL-LAVASTINE. — L'exposition médico-historique du Musée municipal d'Amsterdam, *Presse méd.*, octobre 1927.



L'Anatomiste Pierre CAMPER (1722-1789)

Buste en bronze de Marie-Anne Falconnet ayant figuré à l'Exposition d'art médical historique d'Amsterdam (1927).

Conception des races primitives sur la vie sexuelle de l'homme. — M. Nieuwenhuis rappelle que Sir Baldwin Spencer et Gilles, démontrèrent les premiers que certaines races primitives de l'Australie centrale ignorent le rôle de l'homme dans la grossesse de la femme.

Une grande partie des ethnographes ne le crurent point ; mais si l'on étudie les croyances primitives encore courantes chez ces peuples arriérés, on s'aperçoit que ces peuples ne cherchent aucune explication pour le rôle de l'homme dans la grossesse. La plus simple idée se trouve chez les Australiens du Sud-Est, qui croient que la lune, sous l'influence de la corneille pour les filles et du lézard pour les garçons, place les germes des enfants dans les arbres. Quand une femme vient à passer, elle les reçoit.

Chez les Aranda dans l'Australie Centrale, le « Tetemahn » cache cette graine d'enfant dans le sol à un endroit reconnaissable à un rocher, une source ou un arbre. Si une femme s'en approche, aussitôt l'un de ces germes s'introduit en elle.

Chez les nègres de Malaka, le dieu principal Karei possède ces graines d'enfants dans son ciel. Il en laisse tomber sur les femmes qui en deviennent enceintes.

Les nègres de l'île d'Andamen s'imaginent que leurs divinités envoient les âmes des enfants morts dans les femmes pour les faire renaître. Dans le Nouveau Monde, auquel se rattachent aussi le Groënland et le Nord-Est de l'Asie, les enfants viennent de la lune, parfois par l'entremise d'un homme médecin. Cette croyance domine chez les Esquimaux de l'Ouest du Groënland.

Le peuple mongol du Yukagir regarde la stérilité d'une femme comme une punition des ancêtres, qui n'envoient aucun enfant des enfers à leur descendance. L'homme médecin peut y remédier par des exorcismes.

Le grand dieu des mongols de Keryak conserve les graines d'enfant dans sa demeure céleste, et les envoie dans la femme qui désire des enfants.

Les Kwakiutl dans le Nord-Ouest de l'Amérique disent qu'une femme a eu des jumeaux, parce qu'elle a

été traversée intérieurement par deux germes de saumon. Chez les vieux Mexicains eux-mêmes règne aussi la conception d'un germe d'enfant tombé du ciel.

Chez les Indiens de la Guyane, le rapport entre le coït et la grossesse était inconnu. D'après les Arawaques, ce sont les esprits de l'eau qui envoient dans les femmes les germes d'enfants. Parfois aussi, les esprits de la forêt s'en mêlent. Les Indiens du territoire de la source de l'Amazone croient que ce sont les âmes des ancêtres qui renaissent après avoir erré longtemps dans les forêts ou dans les corps des animaux. Les Ibares croient que la Nouvelle Lune envoie les germes des enfants.

Les Malais des Philippines prétendent qu'un ancêtre princier avait rendu enceinte par sa salive une grosse grenouille, qui avait accouché d'une princesse.

Un mythe des Caffres et des Hottentots, pratiquant l'élevage des bestiaux, raconte que leur dieu principal naquit d'une vierge, qui avait sucé d'une certaine herbe ; dans un autre mythe, il naquit un taureau d'une vache qui était devenue grosse de cette même herbe.

Ainsi les peuples de ce degré de culture ne connaissent pas la part de l'homme dans la conception de la grossesse, et n'en cherchent même pas la possibilité, puisque ce n'est pas un problème.

Pour eux, partout ce germe est apporté du dehors dans la femme ; et la lune, aussi bien en Australie que dans le Nord-Est de l'Asie, et dans toute l'Amérique, joue un très grand rôle.

Quelques mythes et légendes. — G. Nijpels montre par de nombreux exemples qu'à l'origine de tous les peuples, la médecine est confondue non seulement avec la religion et la philosophie, mais encore avec la sorcellerie et la magie. Par des légendes marocaines, indiennes, chinoises, l'auteur met en évidence que la médecine n'est pas seulement un facteur de l'histoire, mais que l'histoire devient souvent un facteur médical, en étant l'origine de suggestions à effet curatif.

D'autre part, bien des récits fabuleux contiennent en germe des découvertes modernes. Voilà vingt siècles que les Indiens à travers des formules magiques découvrirent la vertu de l'oignon. Cependant, les visions imaginatives des poètes ne doivent pas être considérées comme les égales des découvertes scientifiques. L'imagination n'est rien qui n'est pas soumise au critère expérimental.

Terres cuites d'Egypte et maladies, d'après les statuettes du Musée gréco-romain d'Alexandrie. — Mme Panayotatou (d'Alexandrie), présente une série de photographies de terres cuites, où elle a pu faire le diagnostic d'hydropisie, paralysie, idiotie, mal de Pott, tumeurs, plaie maligne, lèpre, éléphantiasis. Elle montre aussi deux figures représentant un volumineux goître chez une femme et un jeune homme grec portant un ex-voto au temple.

Les médecins et l'opinion publique à Rome dans l'antiquité. — Raymond Neveu (de Paris), décrit quelle était la situation morale des médecins dans l'antiquité romaine. Il étudie successivement les Satires de Juvénal, les Epigrammes de Martial si primesautières mais si méchantes. Après avoir cité et commenté les diatribes de Caton, dont la haine contre les médecins est connue de tous, Neveu s'étend sur le fameux chapitre de Pline le Naturaliste. Il discute une à une les accusations de ce dernier.

Si Pline, Juvénal, Caton et Martial ont systématiquement dénigré notre art, il est d'autres auteurs qui fort heureusement et en termes élevés on ont montré toute la beauté : Dion, Celse, Sénèque surtout, sont de ceux-là, Sénèque n'a-t-il pas écrit : « On doit beaucoup au médecin, car on lui achète une chose appréciable la vie et la santé, et c'est pourquoi on n'est pas quitte envers lui-même après l'avoir payé !... Paroles admirables qui réconfortent un peu.

Origines et conditions régionales de la médecine aux XIIe *et* XIIIe *siècles.* — K. Sudhoff (de Leipzig) expose

le développement de la médecine et surtout de l'anatomie depuis l'Ecole de Salerne dans l'Europe occidentale. Le fait capital fut la dissection des animaux, bien qu'avec Constantin l'Africain domine encore l'influence du livre anatomique d'Ali-ibn-al-Abbas. Alors Montpellier et Paris tiennent la première place dans l'étude de l'anatomie et des fonctions du corps humain. Richard l'Anglais, dit aussi *Parisiensis* illustre Paris dans la première décade du XIIIe siècle. L'enseignement arabe de Ibn-Sina et de Ar. Razi uni à celui d'Aristote aboutit à l'*Anatomia vivorum*. Cette biologie aristotélicienne trouva plus tard en Allemagne son protecteur en Albert de Bollstadt.

L'anatomie de Salerne fut introduite à Paris par Gilles de Corbeil. La chirurgie s'introduisit en France par la Provence, grâce à l'union de l'anatomie de Salerne avec l'enseignement pratique de Ricard de Paris. L'œuvre de Roger de Salerne dominait la chirurgie avant que la chirurgie arabe hellénisée se fût introduite en Italie. En France, Guillaume du Bourg, dont la pratique chirurgicale avait été remarquée pendant la guerre des Albigeois, obtenait une certaine célébrité de 1230 à 1240 par ses conférences chirurgicales et ses opérations à Montpellier.

Cependant en Italie, la chirurgie s'était développée, fécondée par la science helléno-arabe, propagée par l'andalous Abul-Quasis. Puis les chirurgiens Bergognoni père et fils proclamèrent pour la première fois que la réunion par « prima intentio » était le but de la chirurgie. Outre les Bergognoni vécurent aussi à Bologne au XIIIe siècle le génial Guillaume de Piacenza, puis le français Henri de Mondeville. Par contre Lanfranco, banni d'Italie, vint à Paris.

Comme des fils reliant encore Bologne et Padoue à Paris sont à signaler, Guillaume Corvi de Brescia († 1326) et Pierre d'Abaso († 1315). Plus tard le grand Gentile de Foligno, prince de Padoue, envoya douze jeunes habitants de Padoue faire leurs études à Paris, où l'immortel Vésale trouva aussi la consécration de sa gloire.

DUBREUIL-CHAMBARDEL (de Tours) fait remarquer l'intérêt des influences exercées sur les médecins en France au XIe siècle et au début du XIIe.

Dans les Ecoles Monastiques il semble que la tradition hippocratique se soit conservée directement sans apport étranger.

Cependant un certain nombre de médecins célèbres de cette époque, tels que Jean, abbé de Fécamp, Guillaume, abbé de Saint-Benigne, Lanfranc, abbé du Bec, vinrent d'Italie et semblent avoir fait leurs études médicales dans des centres comme Bologne et Pavie.

L'influence salernitaine est un peu plus tardive et ce n'est que vers 1060 que Raoul Leclerc, après avoir étudié à Salerne, vint à l'abbaye de Marmoutier, où il renforça un centre médical déjà existant et célèbre avec des médecins comme Tetbert et Frodo.

Il semble d'ailleurs que l'influence de Salerne fut, pour ainsi parler, sporadique et non pas continue.

Dans les ouvrages de la fin du XIe siècle et du début du XIIe siècle, tels que ceux de Baudry de Bourgueil, on ne trouve que la tradition d'Hippocrate pure, telle qu'elle s'était transmise dans les Ecoles Monastiques.

Dans le Liber lapidum de Marbode (fin du XIe siècle) on trouve deux influences, la classique qui vient de Galien et Celse, et une influence magique venue d'Orient, et surtout d'Egypte en Italie au temps de l'Empire et conservée dans plusieurs écrits, tels que ceux de Pline.

Mais, ni dans le Liber lapidum, ni dans le Liber Herbarum de Macer Floridus on ne trouve nettement l'influence salernitaine.

Ce n'est que plus tard et après le milieu du XIIe siècle que se remarque une influence nette des médecins arabes.

Bref il semble qu'en France, avant 1150, on ait surtout conservé une tradition classique, qui était la même que celle qui existait dans les centres médicaux de l'Italie du Nord. L'influence de Salerne fut médiocre.

Les manuscrits, conservés encore et provenant des grands abbayes du XIe siècle, semblent confirmer cette manière de voir.

Une copie manuscrite inédite du Quatuor humoribus corporis humani, de l'Ecole de Salerne au XIe *siècle*. — Capparoni (de Rome), a trouvé à Rome une copie du XIIIe siècle du fameux *Quatuor humoribus corporis humani*, salernitain, dont on ne connaissait que l'exemplaire de la bibliothèque du Mont Cassin et qui fut perdu au XVIIIe siècle. Capparoni y montre l'influence de la médecine arabe combinée à celle de la philosophie d'Aristote comme dans l'œuvre de Constantin l'Africain.

Etude sur Ibn Beklarech, médecin juif de Saragosse du Xe *siècle*. — J. Renaud, directeur d'études d'histoire des Sciences à l'Institut des Hautes-Études marocaines de Rabat, attire l'attention sur la magnifique copie, possédée par la bibliothèque de cette ville, d'un très rare manuscrit arabe. Il s'agit du Kitab al Musta'ini, traité de matière médicale, sous forme de tableaux synoptiques, œuvre d'un médecin juif espagnol, Ibn Beklarech, qui vécut à la cour des princes de Saragosse, de la dynastie des Banû-Hûd, et donna à son livre le nom de l'un d'entre eux, al-Musta'în († 1110 J.-C). On ne connaissait jusqu'à présent que trois exemplaires du Mustac'ini, ceux de Leyde et de Naples, qui furent utilisés par le célèbre orientaliste hollandais Dozy (1820-83), et un autre, actuellement à la Bibliothèque nationale de Madrid. Le conférencier, après un aperçu historique destiné à placer l'auteur dans son cadre, montre que la forme synoptique adoptée par lui, à l'exemple d'Ibn Jazla et d'Ibn Butlân en Orient, résultait de la nécessité de mettre à la portée de tous les médecins, sous une forme concise et précise, la somme des connaissances contenues dans de volumineuses compilations, comme celle du deuxième livre du Canon d'Avicenne, consacré à la matière médicale, L'intérêt du Musta'ini

pour les Orientalistes consiste dans l'abondance des documents linguistiques, mais la copieuse préface n'est pas moins digne d'attention pour les médecins.

Intérêt du Prologus de morte pour l'histoire de la médecine. — V. Bugiel parle d'un opuscule latin médiéval (fin du XIVe siècle), qui témoigne une fois de plus que les moines du moyen âge possédaient une instruction médicale sérieuse et exerçaient eux-même la médecine.

Cet opuscule intitulé *De morte prologus*, connu dans une dizaine de textes latins, a inspiré aussi un poème polonais du XVe siècle : le dialogue du maître Polycarpe avec la mort, qui passe pour une des meilleures œuvres médiévales polonaises.

L'examen des textes latins prouve que l'auteur connaissait Hippocrate et avait des notions médicales. L'écrivain anonyme polonais ajoute au texte latin beaucoup d'autres détails d'ordre médical. On admet qu'il était aussi moine. Il est fort probable qu'il appartenait à l'ordre des Frères du Saint-Esprit fondé au XIe siècle en France (à Vienne) et ensuite très répandu en Pologne. Cet ordre se consacrait exclusivement aux soins des malades.

La personnification de la maladie dans le folklore polonais. — V. Bugiel insiste sur la personnification de la maladie — un des caractères de la médecine primitive — qui s'est conservée dans le folklore des peuples européens. En Pologne les recherches de Kolberg, des frères Udziela et autres ont permis de révéler toute une série de données à cet égard. Cette personnification traverse différents degrés. D'abord vague et moitié mystique, elle se transforme ensuite en personnification animale) un ver piquant « habitant les ulcères, une tortue » produisant des tumeurs et des abcès), puis anthropomorphe. Telle est la variole, la fièvre, la peste, le choléra.

Ce sont déjà des démons revêtant la forme humaine ; il faut les chasser par des menaces et incantations.

Le premier professeur en médecine à l'Université de Leyde.— M. Kroon (de Leyde), rappelle que le 28 décembre 1574, le prince Guillaume le Taciturne envoya de Middelbourg, en Zélande, aux Etats de Hollande et de Zélande à la Haye une lettre, qui a été de la plus grande importance pour l'enseignement de la médecine en Hollande. C'est dans cette lettre, que le Prince exprime le désir de fonder une Université dans ces provinces. Dans une lettre d'octroi du 6 janvier 1575, du roi Philippe II d'Espagne, il est déjà question de la « Scientie der medicinen ». En peu de temps on put indiquer les bâtiments destinés à l'enseignement, car, dès le 8 février 1575 l'inauguration solennelle eut lieu; cependant il était moins facile de rassembler un corps professoral.

Les savants, priés de donner quelques leçons de médecine, furent Pierre van Foreest et Gérard de Bont. Un troisième, quoique docteur en médecine, fut chargé de l'enseignement du grec. On n'a jamais eu l'intention de les nommer définitivement à l'Université. Les lettres, qui leur ont été adressées et dans lesquelles ils étaient priés de venir à Leyde le 8 février, le démontrent clairement; Orlers affirme de même qu'ils avaient accepté de donner quelques leçons de médecine.

Le 12 février on rédigea un réglement provisoire de l'Université, nommé : « ordonnances ».

On ne les a jamais appliquées, les statuts ayant été promulgués avant l'inscription du premier étudiant (le 5 août 1575).

Les statuts furent approuvés le 2 juin 1575 par les États de Hollande.

Foreest et V. Oorschot sont venus pour quelques jours seulement à Leyde, non dans l'intention de remplir définitivement les fonctions de professeur. DeBont fut donc au début le seul professeur en médecine.

Gérard de Bont naquit en 1536 à Rijswijc en Gueldre (il s'agit de ne pas confondre ce Rijswijc avec l'autre, devenu célèbre par la paix de 1697, situé à proximité de la Haye). Très jeune encore il se rendit

à Schoonhoven pour apprendre le latin et peu de temps après il accompagna son professeur à Delft.

Ensuite il alla à Louvain pour faire des études de médecine ; pour compléter ses études il partit pour l'Italie et c'est à Padoue qu'il conquit le grade de docteur ; après quoi il se fixa à Leyde en qualité de médecin.

Il habita le « Gerecht », tout près de l'endroit où s'éleva plus tard l'Université. Il a beaucoup écrit, mais refusait toujours de rien publier, disant : « que le monde ne manquait pas de livres, mais d'érudition ».

A la fondation de l'Université, il paraît qu'il se serait chargé de donner des leçons de mathématiques et d'astronomie.

Il est très peu probable qu'il les ait jamais données, car le 17 juillet 1575 déjà les curateurs le nommèrent professeur en médecine, moyennant 300 fl. d'honoraires; ceux-ci s'élevèrent successivement en 1589, 1591 et 1594 à fl. 400. — fl. 500. — et fl. 600.

En 1582, il fut doyen d'Université, fonction qu'il remplit une seconde fois l'année de sa mort en 1599. En septembre 1587, on le chargea en plus de son enseignement habituel, de celui de l'anatomie et des plantes médicinales et en 1598 on lui confia la moitié de la direction du jardin botanique et en outre l'enseignement des herbes médicinales. Jusqu'en 1581, il fut le seul professeur de la Faculté de médecine.

C'était un homme d'une grande culture, doué d'un savoir vaste et profond, dont Boerhaave le louera encore plus tard.

Il n'a rien publié, même il a défendu que l'on imprimât ses travaux après sa mort. Il mourut à Leyde le 15 septembre 1599, laissant quatre fils et quatre filles, issus de son mariage avec Jacqueline Jansdochter.

Nous ne possédons aucun portrait de lui.

La Lepra hujus patriae ou la soi-disant lèpre d'Anvers au XVIII

siècle. — M. TRICOT-ROYER (d'Anvers) a démontré que nos ancêtres médicaux ne commettaient pas les erreurs qu'on leur impute au sujet du diagnostic de la lèpre, mais qu'ils ont jugé aussi perni-

cieuses pour le contact commun toutes les affections répugnantes ou réputées contagieuses dont le cuir humain peut devenir le siège.

Il base son affirmation sur les formules dont s'accompagnaient les noms des candidats lépreux soumis à la *visitation*, notamment lors de la visite contrôle de 1556, où nous lisons des indications comme celles-ci : « leprosus dictus ex morbo gallico... a scabie sicca... a scabie prava... a tinea capitis, etc. ». Il démontre ensuite que la *lepra hujus patriae*, qui sévissait à Anvers au XVIIIe siècle, était tout ce que l'on voulait excepté la lèpre, et que les médecins ne l'ignoraient pas. D'ailleurs l'épidémie disparut d'un trait de plume énergique de Joseph II.

W. Szumonski décrit un *talisman de Cagliostro*; C. Unger rapproche *Foes et Littré*; H. Lulofs expose *les relations de l'antique médecine avec la philosophie*; F. Kilmer analyse la *monographie de Mattheus Faber sur la belladone et les autres solanées*; V. Torkomian parle *du Kousso*, la plante anthelmintique et raconte son histoire; H. Sigerist (de Leipzig) fait une très belle conférence illustrée de projections sur *saint Sébastien* et J. P. Rolleston sur *saint Blaise, médecin et martyr*. Saint Blaise, qu'on fête le 3 février, était, au IVe siècle, évêque de Sébaste en Arménie. Il était auparavant médecin dans cette ville. Il subit le martyr dans les persécutions de Licinius. Il fut un des saints les plus populaires du moyen âge et était invoqué surtout contre les maladies des enfants. Sévilla (de Paris) montre l'intérêt de l'*hippiatrique byzantine du IVe siècle*; Nicaise (de Paris), développe les connaissances anatomiques de *Guy de Chauliac* et *de Mondeville*; Variot (de Paris) retrace la biographie du célèbre anatomiste *Pierre Camper*.

Jacques Duval, d'Evreux, et l'épitaphe de Dame Marguerite à Loudun, près de La Haye. — M. Laignel-Lavastine cite l'épitaphe du tombeau de Marguerite de Hollande, qui se trouve à Loudun, près de la Haye,

et qui est citée par Jacques Duval à l'occasion d'une histoire légendaire d'accouchement de multiples enfants, que l'auteur rapporte sans esprit critique, alors que pourtant dans « *sa méthode nouvelle de guarir les catarrhes et toutes maladies qui en dépendent. Rouen* 1611 », et surtout dans son livre « *des Hermaphrodites, parties génitales, accouchemensdes femmes, et traitement qui est requis pour les relever en santé et bien éle-ver leurs enfants, où sont expliquez la figure du laboureur, et verger du genre humain, signes de pucelage, défloration, conception et la belle industrie dont use nature en la promotion du concept et plante prolifique. Rouen,* il s'est montré médecin humaniste et souvent critique averti. Ce dernier ouvrage, paru en 1612 n'est d'ailleurs que le développement d'un très vaste sujet, dont l'idée vint à Jacques Duval à l'occasion d'une affaire médico-légale, qui fut la grande gloire de sa vie.

En effet le Tribunal de Montivilliers condamna à mort une personne, Marin le Marcis, qu'il croyait être femme et qu'il avait accusée de concubinage avec une femme ; appel ayant été fait au Parlement de Rouen, plus de douze experts furent nommés pour étudier le cas. Or Jacques Duval, qui examina, regarda et toucha, conclut seul qu'il s'agissait non d'une femme, mais d'un androgyne, et le Parlement, se rangeant à sa manière de voir, la personne de femme condamnée sortit du Tribunal homme acquitté.

Jacques Duval fut non seulement un médecin expert, averti et courageux, mais ami des lettres et s'amusa à des acrostiches, comme le démontre l'acrostiche de son nom qu'il a mis au début de sa *méthode de guérir les catarrhes.* Que penserait-on aujourd'hui d'un médecin qui commencerait un livre sérieux par un pareil hors-d'œuvre ?

L'œuvre médicale de J. Bontius. — E. JEANSELME (de Paris) fait remarquer qu'en 1627, il y a exactement trois siècles, Jacob de Bondt, plus connu sous le nom de Bontius, s'embarquait pour les Indes Orientales. Trois ans plus tard, il écrivait le *Méthodus medendi in Indiis,*

qui, en un petit nombre de pages, contient en germe toute la pathologie des pays chauds. C'est à Bontius qu'on doit la première description du béribéri. Il signale tous les symptômes essentiels de la forme sèche : la démarche caractéristique, les fourmillements et l'hypéresthésie des extrémités, le début lent et progressif, ou soudain et sidérant, les troubles viscéraux et l'aphonie, en particulier. Comme facteur béribérigène, il met au premier plan l'abus des boissons alcooliques, du maudit *arac* et du *vinho di palma*. L'influence prédisposante de la famine, des fatigues de toutes sortes et des maladies qui diminuent la résistance organique, ne lui a pas échappé. Lui-même, après avoir subi les atteintes d'une fièvre ardente, puis de la dysenterie, faillit succomber au béribéri.

Bontius consacre huit chapitres aux maladies de l'intestin et du foie. On lui doit des descriptions cliniques concises, mais parfaites, du choléra indien, de la dysenterie et du ténesme qui l'accompagne, de l'abcès hépatique et de son traitement chirurgical... Bontius signale avec raison que la fièvre aux Indes Orientales n'affecte pas le type intermittent comme en Europe, mais qu'elle est presque toujours continue, ou faiblement rémittente, et il donne de l'accès une description magistrale.

Dans le dernier et dix-neuvième chapitre, Bontius fait un tableau fidèle d'une maladie exotique, endémique à Ambogne et aux Moluques, auquel il donne le nom d'*Amboyne pocken*. Il fait remarquer que cette maladie contagieuse, si semblable à la syphilis par ses symptômes, se distingue de celle-ci par son étiologie.

En effet, le plus souvent, comme l'affirme Bontius, elle se transmet par les contacts les plus variés et rarement par l'acte génital. J'en ai assez dit ainsi pour être en droit de dire, je pense, que Bontius a été l'un des initiateurs, et non le moindre, de la pathologie des pays chauds.

M. Jeanselme analyse ensuite *les diverses éditions de J. Bontius*. La première porte la date de 1642. C'est un

petit in-12 de 212 p. plus un index. Le frontispice représente à gauche un docteur en robe, tenant en sa main gauche un bâton autour duquel s'enroule un serpent (caducée). Autour de sa tête et à ses pieds, on voit un certain nombre d'animaux, qui symbolisent les qualités que doit posséder le médecin. A droite, et faisant vis-à-vis au docteur, est figuré un sauvage complètement nu, couronné de fleurs et portant un simple pagne. De ses deux mains élevées, il supporte un cartouche dans lequel sont inscrits les titres des quatre ouvrages médicaux de Bontius : Les *Animadversione in Garciam ab Orta*, le *Diaeta sanorum*, le *Methodus medendi in Indiis* et les *Observationes ex autopsia*.

Le succès du livre de Bontius fut grand, si l'on en juge par les nombreuses éditions ou plutôt réimpressions, qui parurent à quelques années de distance, soit seules, soit annexées aux ouvrages de Prosper Alpinus, de Guillaume Pison. L'édition de ce dernier, publiée en 1658, in-folio, est la seule qui contienne toutes les œuvres de Bontius, c'est-à-dire outre les quatre traités médicaux, l'*Historia Ptantarum* et l'*Historia Animalium*. Le frontispice de cette édition, qui porte le titre *Historia utriasque Indiae*, est un remaniement du frontispice d'une édition de Guill. Pison parue dix ans auparavant (1648). Pour que le frontispice rappelle les Indes Orientales aussi bien que les Indes Occidentales, des deux sauvages d'Amérique qui se faisaient vis-à-vis dans l'édition primitive, celui de droite a été remplacé par un Malais portant un turban et ayant un coutelas javanais passé à sa ceinture.

En outre, et pour les mêmes raisons, on a ajouté à l'arrière plan un rhinocéros.

Les autres éditions de Bontius (1645, 1646, 1718, 1745) n'ont pas de frontispice.

Les origines tourangelles de Descartes. — Louis Dubreuil-Chambardel (de Tours) apporte de nouveaux documents sur la famille de Descartes. On savait que le philosophe, né à La Haye, en Touraine, était le petit-fils de Pierre Descartes, médecin à Châtellerault.

Des registres de comptes de la Faculté de Montpellier nous montrent que ce Pierre était encore étudiant en 1541, qu'il était tourangeau et qu'il était fils d'un autre Pierre Descartes.

Ce dernier nous était connu grâce aux travaux de M. Louis de Grandmaison. Il était marchand à Tours, avait un frère Gilles, trésorier de la Cathédrale de Tours et était fils de Gilles Descartes, maire de Tours en 1522.

La fonction de maire était considérable. Elle n'était confiée par élection qu'aux représentants de la haute bourgeoisie de la ville. Telles furent les familles de Beaune, Berthelot, Briçonnet, Bohier, Poncher, etc., qui construisirent quelques-uns des merveilleux châteaux de Touraine. La charge de maire, qui était annuelle, conférait la noblesse. Gilles Descartes mourut en fonctions au bout de trente-sept jours de mairat.

Ainsi il nous paraît à peu près certain, que René Descartes, le philosophe descend de Gilles Descartes, maire de Tours. Il est toujours important de bien connaître les origines de nos grands hommes et de fixer avec certitude la situation sociale qu'occupait leur famille.

Rôle du pou dans l'histoire.— Félix Regnault reprend l'histoire des épidémies de typhus exanthématique à la lumière de la découverte de Charles Nicolle et Comte. Ces auteurs ont, en effet, démontré que le pou était l'agent vecteur du parasite du typhus. Regnault insiste sur la fréquence de la pouillerie en Angleterre au XVI[e] siècle et son rôle dans les armées en campagne. Il rappelle les épidémies de typhus dans l'armée française en 1813 après la bataille de Leipzig et dans la guerre de Crimée.

Les établissements hospitaliers de Hollande vus par un français à la fin du XVIII[e] siècle. — M. Fosseyeux (de Paris) donne la relation d'un voyage fait aux Pays-Bas en 1778 par Guillaume Daignan (1732-1812), successivement médecin des Hôpitaux militaires d'Os-

tende, de Bergues et de Calais ; il avait été promoteur de diverses réformes du service de santé militaire, dont il avait constaté les lacunes et les abus. Enthousiaste des mœurs et des institutions hollandaises, il s'attache surtout à décrire les établissements charitables d'Amsterdam, si variés et si nombreux. Il se trouve amené à comparer la maison des Aumôniers avec notamment l'Hospice des enfants trouvés de Paris, et il reconnaît toute la supériorité du premier. Il ne craint pas cependant de critiquer certains des aménagements, qu'on lui a montrés, et même la personnalité de Boerhaave, alors entouré de toute sa gloire.

Cette communication apporte une utile contribution à l'étude des rapports de la France et de la Hollande qui a fait, au cours des dernières années, l'objet d'importants travaux.

Les médecins condamnés par le tribunal révolutionnaire de Paris. — Jacques Hérissay (de Paris), montre qu'au cours de ses deux années d'existence, — du 10 mai 1793 au 9 avril 1795, — le tribunal révolutionnaire de Paris eut à juger 5215 inculpés et prononça 2791 condamnations à mort. Il était intéressant de relever dans les dossiers conservés aux Archives nationales de France ceux concernant les représentants du monde médical : M. Hérissay donne, dans sa communication, le résultat de ses recherches à ce sujet, ne se contentant pas de citer le nom des victimes, mais résumant en quelques mots l'histoire de chacune d'elles. Trente-cinq médecins, chirurgiens, officiers de santé ou élèves furent exécutés en 1793 et 1794 : rien n'est tragique comme le défilé de ces hommes envoyés à l'échafaud pour des motifs souvent futiles, lettres trouvées, propos légers, actes imprudents considérés comme des crimes contre-révolutionnaires.

Les erreurs de paternité dans les dénominations médicales. — F. Jayle (de Paris) fait remarquer l'abus des noms propres dans la terminologie médicale et

chirurgicale et insiste sur ce que souvent les noms d'auteurs cités n'expliquent pas la paternité mais simplement le parrainage. Il donne un certain nombre d'exemples pris dans la chirurgie.

La position déclive dite de Trendelenburg a été inventée par Mendès de Léon. Le spéculum, qu'inventa Récamier, était déjà employé par Paul d'Egine et longuement décrit dans les auteurs du XVIIIe siècle, comme Dionis.

L'opération de Wertheim dérive de deux idées de Ries de Chicago : enlever le col utérin en vase clos pour éviter les greffes cancéreuses et l'infection ; enlever les ganglions tributaires de l'utérus comme on le fait pour les ganglions de la mamelle.

On parle couramment de faire un Pfamenstiel pour inciser transversalement la paroi abdominale alors que c'est Rapin, de Lausanne, qui pratiqua le premier cette incision en 1894.

L'amputation dite de Schroeder avait été faite par Lisfranc. Le sac dit de Mikulicz pour le drainage abdominal n'est que la copie du sac de Dupuytren. La dilatation congénitale du colon dite de Hirschprung avait été décrite par Ruysch.

Plutôt que de dire : un Schroeder, un Wertheim, un Pfamenstiel, la position de Tréndelenburg, une anesthésie au Schleich, un Mikulicz, une maladie d'Hirschprung, il vaut donc infiniment mieux dire : position déclive, hystérectomie abdominale pour cancer, incision transversale, amputation du col, drainage du sac, dilatation congénitale de l'intestin, etc., etc...

Voyage du Dr Münzer en Espagne au XVe siècle et ses observations médicales. — M. A. DE ALCADE raconte le voyage en Espagne du Dr Münzer, de Nuremberg, envoyé par l'empereur Maximilien en 1496 pour saluer Isabelle la Catholique et Jean II de Portugal. Münzer visita Barcelone, Valence, Murcie, Grenade, Séville, Lisbonne, Coimbra, Compostelle, Salamanque, Madrid, Saragosse, observant les hôpitaux et les universités.

Pinel aux champs. — Paul Courbon rappelle que, fils d'un médecin de campagne des bords du Tarn, formé par la culture classique, admirateur de Virgile, Philippe Pinel aimait profondément la nature. Toute sa vie, les excursions à pied à travers champs furent le délassement de ce rêveur, qui, nous dit son élève Esquirol, était aussi distrait que La Fontaine. Les environs de Toulouse et de Montpellier pendant ses années d'études, puis ceux de Bicêtre et de la Salpêtrière, qui alors s'élevaient au milieu des prés, furent l'objet de ses promenades.

En 1801, âgé de 56 ans, il acheta à une quarantaine de kilomètres au sud de Paris, sur un plateau aéré et fertile en céréales de l'Hurepoix, une propriété à Torfou, où, jusqu'à sa mort en 1726, il passait ses vacances et, pendant la belle saison les journées du samedi au lundi. Entouré de sa femme et de ses deux fils, il s'y livrait au jardinage, à l'exploitation agricole et à l'élevage, notamment des moutons mérinos. Ses amis et élèves: Bricheteau, Ferrus, Rostan, Esquirol, Pariset, etc., y recevaient la plus accueillante hospitalité. Aujourd'hui encore la maison et la ferme « du bon Monsieur Pinel, » que ses concitoyens avaient nommé maire et adoraient, sont intactes, et en dépit du progrès, le village et le paysage sont les mêmes qu'il y a un siècle.

M. le Pr Menetrier (de Paris) communique, sous le titre de *Notes pour servir à une histoire de l'humorisme, d'après un manuscrit inédit de Gabriel Andral*, quelques pages fort remarquables de ce célèbre médecin.

Elles sont extraites de manuscrits trouvés par un heureux hasard et dont l'identification a pu être établie avec certitude. Il s'agit d'une ébauche d'histoire de l'humorisme, où il est seulement traité de la période hippocratique.

Des vues originales et de haute portée philosophique donnent à ces pages un intérêt d'autant plus grand que le sujet traité était plus particulièrement

en rapport avec les travaux les plus importants de G. Andral, que l'on doit considérer, à juste titre, comme le restaurateur de l'humorisme, ou mieux comme le fondateur de l'humorisme moderne et scientifique.

O. VAN SHOOR expose *la déontologie des pharmaciens dans les siècles passés* ; COKER montre *les titres-planches de quelques anciens herbiers et pharmacopées*, édités en Hollande ; A. DA SILVA CARVALHO donne une note sur quelques *manuscrits très anciens de médecine portugaise* ; C. VAN SCHEVENSTEEN raconte avec humour la vie de quelques *ambulants à Anvers à la fin du XVI*e *siècle* ; F. LEJEUNE entretient de *l'anatomie en Espagne au temps de Vésale* ; E. EBSTEIN montre la contribution de la Hollande dans le perfectionnement de la *thermométrie clinique* ; A. GUISAN (de Lausanne) se demande à quand remonte dans le comté de Vaud la première *docimasie pulmonaire* ; E. KRUMBHAAR expose la question du *second William Oliver* ; CASTIGLIONI indique l'importance des *anatomistes hollandais* dans les universités italiennes pendant la Renaissance ; SZUMOSKI communique une page d'histoire médicale du temps du gouvernement autrichien à *Lemberg* à la fin du XVIIIe siècle ; WRZOSEK rappelle les *mérites des médecins polonais Louis et Dietl* en ce qui concerne la suppression de la saignée dans les maladies infectieuses ; TRZEBINSKI montre une lettre inédite de *Jenner*.

Des *conférences médicales*, faites par nos collègues hollandais, ont illustré notre congrès.

Ariens KAPPERS nous a largement brossé *l'histoire du traitement des maladies nerveuses et mentales et son état actuel*, du Livre de Samuel et d'Hippocrate à Cushing et Leriche.

C. A. CROMMELIN dans le *Laboratoire de Physique de Leyde* a montré l'intérêt des instruments de physique dans l'évolution médicale.

A. SCHIERBEEK et H. VAN SETERS ont, avec projections à l'appui, rappelé *la vie* et *l'œuvre de Leeuwenhoek*, inventeur du microscope.

Enfin, pendant la charmante excursion à Enkhuisen, G. VAN GILS (de La Haye) nous a décrit une *civière* ornée de peintures et qui sert à Workum à transporter de chez eux au cimetière les médecins, chirurgiens et pharmaciens décédés. Cette relique restaurée en 1781 présente des panneaux avec des peintures.

On y voit d'un côté : 1° l'écussion des pharmaciens avec un mortier et la devise : « Quelque excellents que soient les médicaments d'un pharmacien, pour chasser la mort, il ne peut entreprendre rien ».

2° L'écusson des chirurgiens avec la devise : « Malgré tous nos efforts, elle nous prend tous, la mort » ;

3° Un gros livre ouvert représentant les Aphorismes d'Hippocrate et symbolisant les médecins ;

4° Enfin les deux figures patriarcales de saint Côme et saint Damien.

De l'autre côté, chacun des panneaux représente l'intérieur d'une pharmacie, une officine de chirurgien, répondant au frontispice de l'ouvrage d'Ambroise Paré, un hôpital où deux malades sont étendus sur des lits et enfin la scène du bon Samaritain.

Toute une séance du congrès a été consacrée à la *mémoire de Boerhaave*. C. THOMPSON a rappelé quelques *ordonnances faites par Boerhaave* pour des malades anglais ; A. CASTIGLIONI a parlé avec feu de *Boerhaave en Italie* et avant le discours commémoratif du président J. G. DE LINT sur l'*œuvre de Boerhaave*, Paul DELAUNAY et LAIGNEL-LAVASTINE ont présenté des travaux en hommage au grand maître européen du XVIIIe siècle.

L'évolution philosophique et médicale du biomécanicisme : de Descartes à Boerhaave, de Leibnitz à Cabanis. — P. DELAUNAY (du Mans) expose les théories de Descartes sur la dualité de l'âme pensante et du corps soumis aux « règles des méchaniques ». Il montre comment cette doctrine aboutit par divergence : 1° *En philosophie*, d'une part à l'idéalisme de Malebranche et de Berkeley ; d'autre part, avec La Mettrie, au matérialisme de L'*homme-machine* ; 2° *En médecine*, d'une

part à l'animisme de Stahl et de son école, lequel évolue bientôt vers le vitalisme duodynamiste, puis le Naturalisme ; d'autre part à l'iatromécanisme, qui fait dépendre de la mécanique universelle le principe moteur du corps vivant, et explique, par des procédés physiques ou mécaniques, les fonctions physiologiques. Cette doctrine atteint, avec Boerhaave, son apogée.

Au dualisme cartésien s'oppose le *monisme*, panpsychiste et pandynamiste, de Leibnitz. Agrégat de monades, la matière est à la fois âme et force. Ce système inspire : 1° *En médecine* la doctrine d'Hoffmann, toute imprégnée de solidisme mécaniciste, et qui, malgré la réaction hallérienne, se perdra dans les abstractions mathématiques de Brown ; 2° *En philosophie* le monisme spiritualiste de Leibnitz dégénère, avec La Mettrie et les Encyclopédistes, en un monisme matérialiste organiciste. Mais si les « philosophes », favorables aux théories de Haller, s'insurgent contre les biomécanicisme en fait de physiologie générale, ils demeurent portés, en matière psychologique, à expliquer mécaniquement les opérations cérébrales. De ces opinions, quelque peu contradictoires, on retrouvera la synthèse sous la plume de Cabanis.

Les aphorismes d'Herman Boerhaave et leur traducteur La Mettrie. — MM. Laignel-Lavastine et Jean Vinchon font une étude du philosophe français matérialiste La Mettrie, qui fut docteur en médecine et élève de Boerhaave. Pratiquant peu son art, il avait des loisirs et traduisit et commenta successivement les *aphorismes*, le *traité de la matière médicale pour servir à la composition des remèdes indiqués dans les aphorismes*, les *institutions de médecine*, la *théorie chimique de la terre*, qui parurent chez Briasson, libraire rue Saint-Jacques, « à la Science et à l'Ange Gardien ». A l'occasion de la traduction des aphorismes éditée en 1739, La Mettrie, qui avait l'esprit pratique, s'assura le privilège du roi et le fit étendre à toutes les œuvres de Boerhaave. C'était donc un véritable monopole. Les

traductions de La Mettrie sont souvent médiocres, la langue y est inférieure à celle de ses livres philosophiques où il se sentait plus libre, et surtout, à celle des pamphlets qui ne manquent pas de verve malgré et surtout à cause de leur méchanceté.

La Mettrie par ses diverses œuvres mérite bien le qualificatif de polygraphe et rentre dans le groupe des Encyclopédistes. Son apport personnel fut médiocre, parce qu'il oublia le précepte de son maître Boerhaave, qui exigeait toujours l'appoint de l'observation.

A vrai dire, il n'observa que lui-même, et ses œuvres philosophiques, telles que l'*Homme machine*, montrent à nu l'instinctif impatient d'échapper aux contraintes sociales, type humain très fréquent à la fin du XVIIIe siècle, comme à la veille de toutes les révolutions.

Un chapitre du « Médecin de Machiavel » à propos de Boerhaave. — MM. LAIGNEL-LAVASTINE et Jean VINCHON font l'étude critique d'un volume introuvable, « la politique du médecin de Machiavel ou le chemin de la fortune ouvert aux médecins, ouvrage réduit en forme de conseil par le Dr Fun-Ho-Ham et traduit sur l'original chinois par un nouveau maître ès arts de Saint-Cosme. Première partie qui contient les portraits des plus célèbres médecins de Pékin. A Amsterdam chez les frères Bernard », édité à Lyon en 1746. Cette plaquette, qui appartint à Raspail, est une réunion d'épreuves corrigées par La Mettrie, avec des marginalies édifiantes. Dans ce pamphlet La Mettrie va jusqu'aux insultes et calomnie copieusement Rufus, médecin de Montpellier, nom qui cache Antoine Ferrein, professeur au Collège de France. Il le qualifie de monstre d'ingratitude, d'âne berné, d'ami infidèle et traître, alors qu'il fut un maître écouté, découvrit les fonctions des cordes vocales et pratiqua la médecine avec éclat.

Comme on vient de le voir par ces dernières communications, le congrès a été un hommage à Boerhaave, le grand phare médical hollandais du XVIIIe siècle.

Aussi la *Société internationale d'histoire de la médecine* au nom de tous les congressistes a-t-elle tenu à honneur de déposer devant la statue du Maître de Leyde une ample couronne de fleurs.

Elles furent vite fanées, mais le lien qui les nouait demeure : notre prochaine réunion est l'année prochaine à Oslo dans la section d'histoire de la civilisation du congrès international des sciences historiques et notre VIIIe congrès aura lieu à Rome dans la seconde quinzaine de septembre 1930 sous la présidence de notre grand ami CAPPARONI, le romain qui connaît le mieux l'histoire de la médecine.

EN MARGE DU CONGRÈS

Par le Dr Paul DELAUNAY.

Le sixième Congrès international d'histoire de la médecine — et maints discours officiels tinrent à spécifier que, pour la première fois, il se pouvait dire international — partageait cette année ses sessions entre Leyde et Amsterdam : la ville de science et la ville d'art, le temple de Boerhaave et le sanctuaire de Rembrandt.

Les trois premières journées se passèrent à Leyde. Le secrétariat et la salle des séances étaient installés dans l'Université. Ancien couvent de Jacobines, le palais académique mire ses murs de brique et son beffroi dans le canal Rapenburg, où se reflète aussi, comme pour en rappeler les origines, le monument de van der Werf.

Lorsque la régente Marguerite de Parme, débordée par la Réforme, eut cédé la place au duc d'Albe,

d'innombrables sentences d'exil ou de mort marquèrent la tyrannie du Conseil de sang. Les Pays-Bas, excédés, se révoltèrent une fois de plus (1572) et Leyde, investie par les Espagnols, et défendue par van der Werf, soutint un siège terrible et prolongé. Enfin, rompant les digues, le Taciturne noya les lignes ennemies, et Boisot, avec sa flotte de *Gueux*, jeta dans la place un convoi de vivres. Les ventres creux se jetèrent sur les victuailles, cohue tragique dont un tableau de van Veen nous montre la ruée avide et les faces exténuées (1). Sur la façade du *Stadhuis*, une inscription de 131 lettres commémore les 131 jours du blocus (31 octobre 1573-21 mars 1574). « *Quand une noire famine eut mis à mort près de 6.000 personnes, Dieu le Seigneur s'en étant lassé nous donna de nouveau du pain autant que nous pouvions en désirer.* »

Pour récompenser sa résistance, le prince d'Orange offrit à la ville une longue franchise d'impôts. Elle préféra, et obtint l'érection d'une Université qui fut ouverte en 1575. La pacification de Gand (1576) ne lui assura qu'un calme précaire, troublé à maintes reprises, en dépit de l'Union d'Utrecht (1579), jusqu'à la trêve de 1609-21, et au traité de Munster qui consacra, enfin, l'indépendance des Provinces-Unies.

Affranchie du despotisme espagnol, la Hollande protestante et républicaine offrait désormais à la pensée libre, un asile ; à la liberté religieuse, ailleurs comprimée ou proscrite, un refuge assuré. Appelant à elle les maîtres les plus célèbres, l'Université de Leyde s'était rapidement développée. Le premier, et jusqu'en 1581 le seul professeur de médecine, fut Gérard de Bond. En 1578, arrivait Bonaventure de Smet (Vulcanius), qui enseigna jusqu'en 1614 la philologie grecque. Les Etats écrivirent, et firent écrire par Henri IV à Joseph Just Scaliger pour lui offrir une chaire qu'il occupa jusqu'à sa mort

(1) P. van Veen, *Leiden's ontzet*. — (La délivrance de Leyde). — (Musée de Leyde, Lakenhal).

(1609). Et l'on voit encore, encastrée dans l'église Saint-Pierre, au-dessous des grandes orgues, sa plaque funéraire, avec l'aigle bicéphale et l'échelle héraldique du blason des de Lescalle, ou della Scala di Bordone :

MEMORIÆ ÆTERNÆ IOSEPHI IVSTI SCALIGER, IVL. CÆS.
A BVRDEN F.....

Et ce sont encore, parmi les élèves, un Grotius, un Swammerdamm ; parmi les maîtres au XVI[e] siècle, un Dodoens, un Clusius ; au XVII[e], un Saumaise, au XVIII[e], un Boerhaave, qui fut le patron de notre Congrès. Au sortir de la gare, l'effigie du grand homme, coulée dans le bronze, accueillait les voyageurs, qui, le soir même, allaient à l'église Saint-Pierre saluer son mausolée : une urne d'albâtre à mascarons, sur un socle de marbre gris, portant ces simples mots :

SALVTIFERO
BOERHAVII
GENIO
SACRVM

Le mardi, cordialement accueillis par M. et M[me] Fokker, les congressistes inaugurèrent une plaque apposée, au bord du Rapenburg, sur la maison ou ce grand travailleur rendit le dernier soupir.

HIC OBIIT
HERMANNVS
BOERHAAVE
XXIII SEPTEMBRIS
ANNO MDCCXXXVIII
SIMPLEX VERI SIGILLVM

Et le mercredi soir, dans un dernier geste d'hommage, ils déposèrent au pied de la statue du Maître, une superbe couronne, au milieu des passants attroupés.

Boerhaave ne fut pas seulement l'illustre doctrinaire dont l'œuvre propagée, vulgarisée ou traduite

par des disciples enthousiastes comme La Mettrie, porta dans toute l'Europe la gloire de l'Ecole médicale de Leyde. Esprit encyclopédique, il put occuper en même temps, et avec un égal succès, les trois chaires de médecine, de botanique et de chimie.

Botaniste distingué, c'est lui qui établit, avec P. Hermann, la subdivision du règne végétal en angiospermes et gymnospermes. Après la mort de Séb. Vaillant il recueillit et édita le manuscrit du *Botanicon Parisiense* (1727) et fit les frais des magnifiques planches, impayées, d'Aubriet. Pourvu, en 1709, de la chaire de botanique, il réorganisa, au profit des étudiants et des savants, le « Jardin des simples » qui y était annexé.

Fondé en 1577, enrichi par Charles de l'Ecluse, *Clusius*, qui professa à l'Université de Leyde de 1593 à 1609, ce parc était bientôt devenu célèbre, plus estimé d'ailleurs, écrivait Guy de la Brosse en 1640, « pour ses plantes des Indes que lui a facilité le commerce de ses peuples, que pour sa structure.»

Cette « structure », Boerhaave l'améliora notablement. A son entrée en fonctions, les massifs comptaient 3.000 plants. Une partie de sa correspondance nous le montre si fort occupé d'échanges botaniques avec son élève et ami J. B. Bassand, médecin viennois (1) que, dès 1720, il avait doublé la population des plates-bandes. Et lorsqu'en 1732, du Fay reçut l'intendance du Jardin du Roi, fort négligé par feu l'archiâtre Chirac, il n'hésita point à faire le voyage de Paris en Hollande « pour voir des exemples... prendre des idées dont il profiterait, et surtout pour lier avec les étrangers un commerce de plantes au bénéfice de son établissement » (2).

(1) Cf. Ernst Darmstœdter, *Hermann Boerhaaves Briefe an Johann Bapt. Bassand in Wien*, Münich, verlag der Münchner Drücke, 1927, 46 p. in-8°.

(2) Fontenelle. — Eloge de M. du Fay, *in. Œuvres de M. de Fontenelle*, nouvelle édition, Paris, Brunet in-12, t. VI (1758), p. 662. — H. Becquerel, notice sur Ch. F. de Cisternai du Fay, *in Centenaire de la fondation du muséum d'Histoire naturelle, volume commémoratif.* Paris, imprimerie nationale, 1893, in-f°, p. 182-183.

Ce jardin botanique, qui englobe en partie les bâtiments universitaires, existe encore aujourd'hui. Il déroule au bord du Witte Singel (canal blanc), le frais labyrinthe de ses massifs où l'on trouve, fort bien classées, quantité d'espèces intéressantes : la *Testudinaria elephantipes* Borch., Dioscoréacée Sud-Africaine dont les tiges grêles s'implantent sur un énorme tubercule ligneux, mosaïqué comme une carapace de tortue, et crevassé comme le cuir d'un éléphant ; la *Morina longifolia* Wall., du Népaul, genre de Dipsacées qui fut dédié par Tournefort au médecin Louis Morin, de l'Académie royale des Sciences. Dans une serre, une *Victoria regia* s'épanouit, étalant ses feuilles immenses sur une vasque d'eau tiède où flottent parmi des nénuphars bleus, des *Pontederia*. Non loin de là, près d'un jardin alpin où se flétrissent, sur les rocailles, des Rhododendrons, un hêtre immense (*Fagus sylvatica*, var. *pendula*), dresse la voûte de ses branches tombantes qui s'inclinent jusqu'à terre, et font, autour du vieux tronc, un obscur et vaste berceau.

Il est une autre face du génie de Boerhaave, et qui l'explique et le complète. Il était physicien. Ce fut sa gloire, et aussi la cause du discrédit où tomba sa doctrine.

Reprenant les traditions de Galilée et de Torricelli, recueillies par l'Académie Florentine del Cimento ; docile aux suggestions de la philosophie newtonienne, rapportées d'Angleterre par S' Gravesande, l'Ecole hollandaise, réagissant contre la pure spéculation cartésienne, s'orientait alors vers la méthode expérimentale. Dès le XVII[e] siècle, Leyde comptait des physiciens comme Burchard de Volder (1643-1709), et W. Senguerd (1646-1724), et les aïeux de Huyghens et de P. van Musschenbrœk inauguraient déjà les travaux qui, de père en fils, devaient illustrer leur dynastie. Boerhaave suivit le mouvement. Le 8 février 1715, dans son fameux discours *De comparando certo in physicis*, il proclamait, avec sa défiance des hypothèses, la nécessité du recours à l'expérience, seul

facteur de progrès. Mais ce n'était point pour lui simple profession d'empirisme radical. Boerhaave entendait que, pour complément de preuve, on soumit les faits d'observation à la démonstration rationnelle, *more geometrico*, ouvrant ainsi les voies à la physique mathématique. Malheureusement ces procédés d'investigation et de déduction, il les voulut appliquer à l'organisme vivant, et son discours de 1702, *De usu ratiocinii mechanici in medicina*, affirme déjà les principes fondamentaux de sa doctrine physio-pathologique. Tentative qui, dans l'état des connaissances biologiques et physiologiques d'alors, se trouvait être prématurée. De ces théories si laborieusement échafaudées, de cette *médecine collective*, physique, chimique, mathématique, que, par un prodigieux effort de synthèse encyclopédique, Boerhaave avait cherché à couler dans le moule des sciences exactes, de cette œuvre médicale énorme et qui remplit, à elle seule, une bibliothèque (1), il ne reste absolument rien. A force de simplification mécanique, ce système s'est avéré théorique, systématique et faux, démentant la devise du Maître : *simplex sigillum Veri*. Chez lui, le physicien a tué le clinicien, et l'iatromécanicisme ne nous apparaît plus que comme une étape historique de la pensée médicale (2). Par contre, en d'autres domaines, ces principes se sont montrés singulièrement féconds.

Les résultats importants qu'avait donnés la méthode expérimentale entre les mains de son collègue le physicien s'Gravesande s'accrurent encore par les soins d'un élève de Boerhaave, retrempé en Angleterre, auprès de Désaguliers et de Newton, dans les

(1) La bibliographie des œuvres de Boerbaave ne comprend pas moins de 298 n^os^. (Cf. M. Hertzberger, E. J. vander Linden, J. G. de Lint, *Short-title catalogue of books written and edited by Herman Boerhaave*, Amsterdam, M. Hertzberger, 1927, 27 p. in-8°).

(2) Cf. Delaunay. — *L'évolution philosophique et médicale du biomécanicisme. De Descartes à Boerhaave, de Leibnitz à Cabanis*, communication faite au 6e Congrès international d'histoire de la médecine, Leyde, 20 juillet 1927. — Progrès médical, nos 34, 35, 36 ; 20, 27 août, 3 septembre 1927, pp. 1291-1293 ; 1337-1352 ; 1369-1384.

principes newtoniens ; le Dr P. van Musschenbrœk. C'est en 1746, quelque huit ans après la mort de Boerhaave, que ce dernier, en compagnie de Cuneus et d'Allamand, découvrit la commotion électrique par un dispositif qui, perfectionné, devint la bouteille de Leyde (1).

Le mérite de ces inventeurs était grand. Ils avaient tout à faire, les principes à découvrir, la méthode à établir, l'expérience à instituer, le matériel à créer. Aux spéculations théoriques, aux recherches ardues, il leur fallait joindre l'habileté de techniciens contraints de fabriquer eux-mêmes, au prix de mille difficultés, leurs instruments. C'est grâce à leur zèle obstiné et patient que l'on put non seulement élucider le mystère des lois de la physique, mais encore, en raison des perfectionnements de la dioptrique, jeter avec Huyghens, un regard sur le monde des infiniment grands, avec Swammerdamm et Leeuwenhœk, aborder le monde des infiniment petits.

L'un des premiers, Swammerdamm, qui reçut le bonnet à Leyde le 22 février 1668, avait, à l'aide de mauvaises loupes, pénétré les secrets de l'entomologie, étudié les métamorphoses des insectes, et rédigé cette *Biblia naturæ* dont nous avons pu voir les manuscrits et dessins originaux, et que Boerhaave, et Gaubius rééditèrent en 1737-38. D'autre part, Leeuwenhœk, de Delft (1632-1723), contrôla microscopiquement sur la queue du têtard et la membrane interdigitale de la grenouille la circulation des globules sanguins; étudia l'organisation des rotifères ; disputa à Hartsœker et à Huyghens la priorité de la découverte des spermatozoïdes, sans compter des centaines d'autres observations réalisées avec un instrument qui grossissait à peine 200 fois, et qu'il avait dû construire de sa propre main. J'ai pu, il y a quelques années, appliquer mon œil sur le tube de parchemin, où s'encastraient de médiocres lentilles, qui fut le

(1) Cf. P. Brunet. — *Les physiciens Hollandais et la méthode expérimentale en France au* XVIIIe *siècle*, Paris, Blanchard, 1926, 153 p. in-8°.

microscope de Leeuwenhœk. C'était au Cercle médical d'Anvers, à l'occasion du centenaire de Pasteur, et l'instrument, provenait, s'il m'en souvient, de la fameuse collection van Heurck.

Et il est admirable qu'avec des moyens si primitifs ce prodigieux observateur ait vu, et si bien vu, nombre de faits que la micrographie moderne n'a fait que confirmer. C'est ce que souligna, dans une intéressante conférence avec projections, donnée au Laboratoire de physique, M. le D[r] van Seters, en comparant les figures de globules sanguins, de spermatozoïdes, de protozoaires, d'hydres, dessinées par Leeuwenhœk, à des cinématogrammes correspondants filmés dans les laboratoires actuels.

Une exposition, fort remarquable, de portraits de ces précurseurs, et de leurs reliques scientifiques, balances, héliostats, objectifs et planétaires de Chr. Huyghens, anneaux et boules de s'Gravesande, pyromètres, thermomètre de Fahrenheit, pompes, machines électriques, avait été organisée par M. le P[r] Crommelin et ses collaborateurs Jorissen, van der Klaauw, van Seters, et retint, pendant quelques instants trop brefs, l'attention des congressistes (1).

Toujours digne de son passé, Leyde continue de cultiver les sciences naturelles.

Les Musées qui leur sont consacrés s'élèvent à l'autre extrémité du Rapenburg, au fond du parc van der Werf. La Galerie de Zoologie, incombustible, est toute en pierre et en fer, avec des escaliers et des planchers également métalliques, à claire-voie, ce qui lui donne un aspect très particulier. Vaste ossuaire, elle renferme surtout des vitrines d'anatomie comparée, et conserve aussi la collection d'oi-

(1) Cf. *Catalogue de l'exposition d'instruments, etc., de célèbres physiciens, biologistes et constructeurs d'instruments néerlandais dex* XVII[e], XVIII[e] *et de la première moitié du* XIX[e] *siècle dans le Laboratoire de physique de l'Université de Leyde*, par Crommelin, Jorissen, van der Klauw, van Seters, (publ. pour le 6[e] Congrès d'Hist. de la Médecine). Leyde, Ijdo, 1927, 16 p, in-8°. — Crommelin, *Physics and the art of instrument making at Leyden in the* 17[th] *and* 18[th] *centuries*, s. l. n. d. (1927), 21 p. in-8°.

seaux du célèbre ornithologiste Temminck. Le musée géologique et minéralogique montre d'intéressantes séries paléontologiques du Permien de Timor, du jurassique et du crétacé de Bornéo, et d'admirables coquilles de l'éocène, du miocène et du pliocène de Java. Je note, au passage, quelques empreintes de la flore éocène de Java avec la mention du paléobotaniste Sarthois Crié : *Typen van Crié.*

Aux amateurs d'art, le Musée municipal, installé dans l'ancienne Halle aux drapiers (*Lakenhal*), offrait d'autres trésors ; d'abord les deux triptyques de Cornélis Engebrechtsz, dernière expression du mysticisme expirant de l'Ecole des van Eyck, crucifiés anguleux, Madones éplorées, saintes femmes amaigries, drapées de costumes somptueux où s'affine la minutie des détails, et d'un éclatant coloris qui va s'atténuer dans le *Jugement dernier* de Lucas de Leyde. Là, sous le Christ vengeur, planant, dans sa gloire terrible, en un ciel d'or pâle, des diables cornus, dignes de Jérôme Bosch, entraînent des pécheresses rebondies et des nudités académiques. On y voit poindre l'esthétique païenne de la Renaissance.

La peinture religieuse agonise ; l'iconoclastie calviniste lui portera le dernier coup. Ramenée au culte intérieur, l'âme protestante ne se complaira que dans ces églises claires et dépouillées, comme la *Hooglandsche Kerk*, où se dresse, seule, dans la nef blanche, la chaire de la Parole.

L'art, chassé du temple et aussi de l'Olympe, s'inspire désormais de la vie publique, charitable ou domestique.

Et voici des gardes civiques, des arquebusiers empanachés, vêtus de pourpoints à fraise ou de justaucorps de buffle, avec des écharpes multicolores et des armes damasquinées ; de graves régents de léproseries ; des hospitalières, aux vêtements sombres, et penchées sur leurs livres de comptes ; plus tard des administrateurs à rabat et perruque ; monde belliqueux, qui se rappelle encore qu'il eut à combattre pour sa liberté, ou société grave, appliquée, soucieuse

du bien et des affaires, et qu'évoquent à vos yeux, dans d'immenses cadres armoriés, van Schooten, Jan de Baen, et Franz van Mieris.

Que vous dire de Leyde, au surplus ? Avec ses Facultés des sciences, de médecine, de droit, de théologie, — on sait que la princesse Juliana vient de se faire inscrire dans ces deux dernières, — Leyde est demeurée une ville académique. Sur la devanture des maisons, des pancartes annoncent des *cubicula locanda* à l'usage de la gent écolière. Elle y forme une caste spéciale, avec ses lieux de réunion (la *Minerva*,) ses drapeaux, ses uniformes, ses privilèges. Et chaque étudiant affiche dans sa chambre le diplôme qui le proclame suppôt de l'Université : « *Collegium civitatis academicœ Lugduno-Batavœ Supremum Spectatissimum juvenem X..., pro potestate nobis concessa, civem nostrum declaramus, eique omnia tribuimus jura atque privilegia quœ civibus Academiœ Lugdunobatavœ rite creatis tribui concedique solent...* » Dans l'escalier qui monte aux salles d'examens, d'amusantes pochades de Victor de Stuers montrent le nourrisson des Muses aux diverses étapes de la vie scolaire, quittant sa famille, sollicité par le Vice et la Vertu, et rentrant enfin, couvert de lauriers, dans le giron familial, à moins que. . « *Lasciate ogni speranza, voi che intrate* », dit, au fronton du local disciplinaire, une fatidique inscription !

Leyde, c'est encore la petite ville hollandaise, alignant, au ras de ses canaux, ses quais de brique plantés d'ormes, où roucoulent, au petit jour, les tourterelles ; rétrécis par l'avancée des perrons et les barrages de chaînes ou de ferronnerie qui défendent le seuil des maisons ; bordés de pignons de brique, taillés en escalier, ou de façades classiques percées de larges fenêtres, se mirant dans l'eau calme et verte d'où s'exhalent, par ce temps d'orage, des senteurs de sulfures. Au-dessus de tout cela, des beffrois à carillons. Et dans ce cadre, l'animation de la rue, les grelots de nuées de cyclistes, des troupiers arborant, sous un lourd shako, leur uniforme réséda ; des postiers en képis étriqués de moblots ; des laitiers poussant, sur

des charrettes à bras, des brocs de cuivre étincelants ; des ecclésiastiques chassant devant eux, en fumant de gros cigares, une bande de galopins aux cheveux de filasse ; des paysannes voilant leur diadème d'or d'une coiffe de fine dentelle qu'elles surchargent — les misérables ! — d'un chapeau à l'avant-dernière mode ; et des policiers en casquette plate, et de noir vêtus, régissant aux carrefours, d'un geste autoritaire et obéi, la cohue.

Nous ne saurions oublier l'accueil qui nous fut fait. Le lundi soir, réception par M. le bourgmestre et le Conseil de ville au *Stadhuis* ; puis lunch offert par le Comité exécutif dans le grand hall de la *Gehoorzaal*, décoré d'une remarquable collection d'affiches de propagande sanitaire, d'œuvres de bienfaisance, Croix-rouge et autres, réunion que S.A.R. le Prince des Pays-Bas daigna honorer de sa présence. Le mercredi, excursion organisée pour les dames au Mauritshuis et au Palais de la Paix à La Haye, et réception diplomatique par M. le ministre Waszink dans les salons du ministère de l'Instruction publique, des Sciences et des Beaux-Arts. Un tramway spécial ramena les invités à Leyde, d'où un autre train les emportait, le jeudi matin, vers Amsterdam.

C'y fut, d'abord, le désarroi. Nombre d'arrivants, égarés dans le dédale des quais, des canaux et des ponts, découvrent enfin, perdue, dans un passage obscur bordé d'échoppes de bouquinistes, la Bibliothèque universitaire où se dérouleront leurs travaux.

A l'occasion du Congrès, notre érudit collègue le Dr Nuijens avait organisé au *Stedelijk Museum* une incomparable exposition d'art médico-historique, réunissant pour quelques jours, en un ensemble unique, les trésors d'iconographie médicale empruntés à toutes les collections des Pays-Bas : *Leçons d'anatomie*, celles de Rembrandt qui ont inspiré à Fromentin les pages admirables que l'on sait (1) et celles de

(1) Eug. Fromentin. — *Les Maîtres d'autrefois, Belgique, Hollande*, 21e éd., Paris, Plon, 1910, p. 269-275.

Th. de Keijser, van Neck, Backer, Troost ; portraits de médecins ; types ou scènes pittoresques, consultations doctorales, parades de charlatans, opérateurs de village, mendiants, infirmes et lépreux qui tentèrent le pinceau des Breughel, des Gérard Dou, des Jan Steen, des P. Quast, des Teniers, des van Ostade, des Cornélis Dusart, des Ter Borch. Les bibliophiles et les érudits trouvèrent leur compte dans une belle série d'incunables et de manuscrits : *Herbaria* dont le *Cruydebœk* de Dodoëns ; traités d'anatomie, parmi lesquels de précieuses éditions de Vésale ; une collection de rarissimes *Pestboeken* ; manuscrits de Boerhaave avec la série complète de ses œuvres ; dessins et manuscrits de l'anthropologiste Camper dont nous avions admiré, à Saint-Pierre de Leyde, le buste proconsulaire ; diplômes de l'ancienne université de Leyde, etc. (1).

D'autres vitrines recélaient de précieux spécimens de la glyptique et de la numismatique médicales, médailles, jetons, méreaux de Gildes ; les cliquettes de bois et le brevet d'un lépreux ; enfin, quelques pièces reconstituaient, en mobilier ancien, une chambre d'accouchée, une vieille pharmacie néerlandaise ; et je signale aux aliénistes un curieux lit clos, à couvercle, en forme de malle, pour séquestrer les agités (2).

Amsterdam est la ville des diamants, des fleurs et des arts. Les dames, conviées à visiter la Taillerie Asscher, y purent voir, à partir de la pierre brute qu'on leur présenta dans la gangue des *blue grounds*, les opérations successives, sciage, taille et polissage qui permettent au diamant d'ajouter à leurs charmes

(1) *Cf.* Laignel-Lavastine. — *L'Exposition d'art médico-historique du Musée municipal d'Amsterdam*, Presse médicale, n° 78, 28 sept. 1927, p. 1181-1182.

(2) Cf. Nuiyens, de Feyfer, van der Hœven, *Catalogue d'une collection d'art médicohistorique, Tableaux, Portraits, Dessins, Manuscrits, Livres rares et précieux, Sculptures, Médailles*, exposés à l'occasion du VI° Congrès international d histoire de la médecine au Musée municipal d'Amsterdam, 21 juillet-1er août 1927, Amsterdam, Ellerman, Harms et C°, s. d. (1927), 123 p. in-8°.

l'éclat de ses feux. On les conduisit ensuite au *Rijks-Museum*, devant la *Ronde de nuit*, où la grâce de Rembrandt opéra ce miracle : dix minutes de silence... admiratif !

Ceux qui préféraient aux natures mortes la Nature vivante purent s'aller distraire au Jardin botanique où s'épanouit, comme à Leyde, la *Victoria regia* ; et, mieux encore, au Jardin zoologique, contempler le circuit incessant des fauves captifs, les ébats bruyants des singes, le bariolage des perroquets, le vol coloré des toucans aux becs énormes, la reptation des serpents, la mosaïque des tortues, et surtout cet admirable aquarium où revit la faune multicolore des grands fonds sous-marins : les trigles grondins, ces poissons qui marchent, tantôt déployant leurs nageoires aux teintes d'arc-en-ciel, tantôt arpentant le gravier sur les baguettes coudées fournies par leurs pectorales ; raies et squales mouchetés ; pleuronectes ondulant à travers le flot pour s'abattre brusquement, à plat, sous un camouflage de sable ; murênes onduleuses et tigrées ; bouquets multicolores des œillets et anémones de mer. Sans compter le diorama d'Heimans qui groupe sous l'œil du visiteur la faune et la flore des dunes du Nord ; et enfin cette curieuse ménagerie d'insectes vivants, raretés de l'Amérique tropicale ou des Indes néerlandaises, papillons exotiques, Phasmides qui se dressent comme des brindilles de bois sec, Phyllies vertes ou rousses que l'on prendrait pour des feuilles, carabiques aux reflets de métal, prodiges de mimétisme ou miracles de coloris.

Réceptions encore : à la Maison Couturier par la municipalité d'Amsterdam ; soupers confraternels et plus intimes ; et, pour finir, la croisière du dernier jour sur le Zuyderzée.

D'abord, le port immense, forêt de mâts et de grues, embuée de la fumée de la gare maritime et des paquebots. Puis l'arrêt aux écluses où sur le môle, un mortel harmonieux s'époumonne à souffler, dans son cornet à piston, la série officielle et complète des hymnes nationaux et quête, au bout d'une

perche, son pourboire. Enfin, au debouché du canal de la mer du Nord, l'immensité grise du golfe : des nuées menaçantes, un ciel de Ruysdaël ; çà et là, sur l'eau plombée, des silhouettes noires, dragues, bateaux ventrus gonflant au vent leur voile brune, et parfois la bande d'argent d'un rayon de soleil égaré ; à l'horizon, la côte plate, noire ou verte, au ras du flot. Un instant, à peine émergée, une ligne sombre, avec la flèche d'un clocher, coupe la houle : c'est l'île de Marken. Et le bateau ruisselant poursuit sa course, dans la brume, pendant que l'orchestre joue pour les danseurs transis, et que piaille, dans le sillage, un vol de mouettes obstinées. C'est sous l'ondée qu'on aborde à Enckhuyzen où, du haut de la Tour du Dromadaire, le carillon égrène, au souffle des rafales, les notes de la Marseillaise.

Aimablement accueillis, au débarcadère, par M. le bourgmestre, les visiteurs lunchèrent à l'Hôtel de ville, dont les salles somptueuses se parent de tapisseries des Gobelins, de tableaux, plafonds et panneaux peints par J. van Neck, et par Paul Potter, enfant d'Enckhuyzen.

Ancien comptoir de la Compagnie des Indes, dont on voit encore auprès de la jetée les magasins, datés de 1625 et 1626 ; jadis centre de pêche important pour le hareng et la baleine, Enkhuyzen a gardé la couleur locale. Il lui reste de son ancienne prospérité de vieilles maisons à pignons dont une des plus curieuses, est l'ancienne chambre des chirurgiens (1559). Du plafond aux poutres apparentes, pendent des animaux empaillés rapportés des croisières de jadis, des *Tetrodon* globuleux hérissés d'aiguillons ; devant la cheminée à manteau, dont les carreaux historiés de vieux Delft reluisent au jour coloré des vitraux, s'ouvre sur une table massive, le *Kruydtbœck* de Dodoneus, bréviaire des maîtres chirurgiens. Là-bas, sur la chaire professorale, se dresse le sablier qui marquait le temps aux candidats.

Après un hâtif parcours dans la cité pittoresque, quittée à regret, on regagna le bateau. La tempête

avait repris ; les lames crevèrent des hublots, douchèrent des convives, et quelques passagers et passagères, dépourvus de l'*æs triplex* qu'Horace recommande aux navigateurs, ne retrouvèrent leur équilibre physiologique qu'au moment où les flots, tardivement apaisés, les déposèrent à Volendam.

Volendam est, au bord du Zuyderzée, une bourgade de pêcheurs. Aujourd'hui samedi, jour de repos, tous les bateaux sont au port ; les voiles amenées, et les filets bruns sèchent le long des mâts. Et l'on s'égaye de trouver là, hors de la banalité coutumière, de vieux marins, qui ont conservé la veste rouge, les amples pantalons à pont et la casquette plate ; des femmes en coiffes de dentelles, et les marmots joufflus des estampes hollandaises, galopins ébouriffés, fillettes en bonnet ou en serre-tête noir, enjuponnées jusqu'aux talons. Au long des ruelles dallées, immaculées, des maisonnettes de brique, coiffées de tuiles rouges, aux panneaux fraîchement peints de bleu ou de vert, montrent, sur leur seuil reluisant, les sabots de bois qu'y déposent les entrants, soucieux de ne point ternir les planchers.

Le soir, eut lieu, au Vondelpark, le traditionnel banquet de clôture, et le lendemain, la docte troupe s'éparpilla. On revit, en sens inverse, Haarlem et ses serres innombrables, Leyde, La Haye et Delft, et Rotterdam ; le paysage monotone et plat des champs de fleurs et des prairies, où paissent des vaches rousses dignes encore de la palette de Potter ; la terre tourbeuse, humide et grasse, coupée de canaux innombrables, avec des saulaies, des carrés de frênes et d'aulnes, noyés dans l'eau brune, derrière des haies de roseaux ; les moulins à vent qui tentaient le pinceau de Ruysdaël, et les dunes ondulant sur l'horizon gris.

On franchit, après Dordrecht, sur le pont du Hollandsch-Diep, l'estuaire de la Meuse, « énorme houle jaunâtre » qui « clapote à perte de vue » (1), balan-

(1) H, TAINE, *Philosophie de l'Art*, 10e éd., Paris, Hachette. 1903, in-16, t. I, p. 247.

çant ces bateaux ventrus qui n'ont guère changé depuis les marines de van Goyen.

Nulle part mieux que dans cette traversée de la Hollande, on ne sent la valeur de l'effort humain qui a reconquis sur la mer le sol nourricier, le conserve au prix d'une lutte incessante, et sur cette flaque de boue arrachée aux éléments a fait éclore avec tant de fleurs, le génie d'un Rembrandt, et le cerveau d'un Boerhaave, et tous ces germes d'intelligence et de beauté dont nous avons, en des heures trop courtes, contemplé l'épanouissement.

Pourquoi faut-il qu'une pensée funèbre attriste aujourd'hui ces souvenirs ? Quinze jours après, notre ami Dubreuil-Chambardel, l'anatomiste passionné, l'historien fervent, l'orateur apprécié de nos séances, le gai compagnon dont les propos avaient abrégé nos longues heures de voyage, Dubreuil-Chambardel n'était plus. C'est pour lui que, — funèbre avertissement, et présage insoupçonné, — flamboyait la devise inscrite entre les effigies d'Hippocrate et de Galien, sur les panneaux d'une vieille armoire, dans la chambre des chirurgiens d'Enckhuyzen : *Mors ultima linea rerum...*

L'ORIGINE DE RENÉ DESCARTES, DE SON ORIENTATION MÉDICALE ET DE SES TENDANCES PHILOSOPHIQUES

Par le Docteur G. PAPILLAULT.

Les préoccupations médicales de Descartes sont trop connues pour que j'aie besoin de m'y appesantir en vue de légitimer le titre de ma communication. Il est vrai qu'il ne fut point docteur en médecine ; mais ses idées ont exercé une immense influence sur les recherches médicales, et ses œuvres aussi bien que sa correspondance prouvent l'attention qu'il a portée à la structure du corps humain, a sa formation et à son fonctionnement normal et pathologique. C'est lui qui, le premier, a débarrassé la science biologique de toute préoccupation finaliste, en affirmant avec force le déterminisme absolu, mathématique des phénomènes vitaux. Qu'on me permette deux citations qui montrent à la fois la hardiesse et la profondeur de ce grand génie.

Dans son traité : *De la formation du fœtus*, on peut lire : « Si on connaissait bien quelles sont toutes les parties de la semence de quelque espèce d'animal en particulier, par exemple de l'homme, on pourrait déduire, de cela seul, par des raisons entièrement mathématiques et certaines, toute la figure et conformation de chacun de ses membres ». Je rappellerai également la mémorable conclusion de son *Traité de l'homme* : « Je désire que vous considériez après cela que toutes les fonctions que j'ai attribuées à cette machine, comme la digestion des

viandes, le battement du cœur et des artères, la nourriture et la croissance des membres, la respiration, la veille et le sommeil, la respiration de la lumière, des sons, des odeurs, des goûts, de la chaleur et de telles autres qualités dans les organes des sens extérieurs, l'impression de leurs idées dans l'organe du sens commun et de l'imagination, la rétention ou l'empreinte des idées dans la mémoire, les mouvements intérieurs des appétits et des passions et enfin les mouvements extérieurs de tous les membres, etc. je désire, dis-je, que vous considériez que ces fonctions suivent toutes, naturellement, en cette machine, de la seule disposition de ses organes, ni plus ni moins qui font les mouvements d'une horloge ou autres roues ; en sorte qu'il ne faut point à leur occasion concevoir en elle aucune autre âme végétative ni sensitive, ni aucun autre principe de mouvement et de vie que son sang et ses esprits agités par la chaleur du feu qui brûle continuellement dans son cœur, et qui n'est point d'autre nature que tous les feux qui sont dans les corps inanimés ».

Cette dernière phrase n'anticipe-t-elle pas les idées de Lavoisier et n'est-on pas en droit de dire avec Huxley que toutes les découvertes faites depuis Descartes ne sont que les applications de ses géniales théories ?

Comme on le voit par ces quelques citations, aussi bien que par maints passages que je pourrais relever dans son *Traité des Passions*, il pousse le déterminisme organique jusque dans le domaine de la Psychologie et même jusque dans « les illusions de nos songes et aussi les rêveries que nous avons souvent étant éveillés, lorsque notre pensée erre nonchalamment sans s'appliquer à rien de soi-même ». Il les rattache expressément aux « traces de diverses impressions qui ont précédé dans le cerveau » et, d'une façon générale, il s'exprime à leur sujet avec une précision anatomique qui passe maintenant pour une nouveauté dans les traités les plus modernes de psychologie et de psychanalyse.

Je dois ajouter, pour ne pas trahir la pensée si large

et si profonde de ce grand génie, que ce déterminisme organique et psychique lui a toujours paru non seulement conciliable, mais indissolublement lié avec une finalité supérieure dont le mécanisme mathématique n'est que le parfait moyen d'exécution.

Il me semble donc d'un haut intérêt scientifique de rechercher l'origine de cette attention persistante que Descartes a attachée à la médecine, puisque les idées conçues par cet esprit si admirablement clair et dégagé de toute superstition (1) ont marqué à la science française une direction qu'elle n'a plus quittée. C'est précisément le but de cette communication.

J'ai reçu de mon éminent ami M. Jules Duvau, ancien député et ancien maire de Châtellerault et organisateur du musée de cette ville, une série de documents qui prouvent d'une façon indubitable l'origine châtelleraudaise de Descartes. Mais n'allez pas croire, parce que je suis né moi-même en cette ville, que je viens faire une manifestation de patriotisme local. Je suis un déraciné; je le constate sans orgueil, mais sans regret. Si j'enlève à La Haye-Descartes, petite ville d'Indre-et-Loire, une gloire qu'elle s'est faussement attribuée, c'est dans un but purement scientifique. Je désire vous prouver que Descartes a une descendance médicale, qu'il a passé son enfance dans une atmosphère médicale, au milieu de livres de médecine, et qu'il est impossible que ces exemples, ces contacts, ce milieu n'aient pas agi profondément sur cette intelligence si précocement éveillée, sur cet enfant si sérieux, si réfléchi, que son père appelait déjà son petit philosophe, alors qu'il n'avait pas huit ans.

Je vais être obligé de mettre sous vos yeux des documents nombreux et minutieux. Mais ce ne sera pas pour faire étalage d'une vaine érudition pour laquelle j'ai fort peu de goût, c'est pour rendre ma démonstration convaincante et, j'ose le croire, définitive.

(1) C'est ainsi qu'il écrit en 1640 à Schooten, son éditeur de Leyde de supprimer le jour exact de sa naissance pour n'avoir pas l'air d'encourager les tireurs d'horoscope.

Le 29 septembre 1849 la petite ville de La Haye, située à 23 kilomètres au Nord-Est de Châtellerault, élevait une statue à Descartes, et s'enorgueillissait d'avoir donné naissance au grand philosophe. En effet, dans les registres de l'église paroissiale, on pouvait lire un acte de baptême portant que Descartes avait été baptisé en ce lieu en avril 1596, avec le nom de René. On en avait conclu que la famille Descartes était de La Haye. Et cette opinion semblait être confirmée par d'autres actes du même registre. Un frère aîné de René, avait été baptisé sous le nom de Pierre, le 19 octobre 1591. Deux ans plus tard, en 1593, une fille, Jeanne Descartes, y avait été également baptisée.

Enfin, un an après la naissance de René, sa mère Jeanne Brochard Descartes mourait en couche, à La Haye, y était enterrée, et son enfant mourait lui-même le 16 du même mois. Toutes les apparences étaient donc en faveur de La Haye, mais la vérité est tout autre. Mme Descartes, mère de René, ne vivait pas à La Haye. Elle habitait avec son mari Joachim Descartes, une belle maison familiale où Joachim lui-même était né. J'y reviendrai un peu plus loin.

Elle même était issue d'une vieille famille châtelleraudaise, les Brochard, possédant leurs biens dans la région. Son père, René Brochard de la Coussaye, fut lieutenant général à Poitiers, mais il décéda en 1586, jeune encore, et sa femme disparut également de bonne heure. Mme Descartes, privée de ses parents, laissée souvent seule par son mari qui était membre conseiller du parlement de Bretagne, et obligé d'y passer un semestre par an, avait l'habitude d'aller faire ses couches chez sa grand'mère maternelle, Jeanne Proust Sain, qui possédait à la Haye une maison et quelques biens. Les Sain étaient d'ailleurs une famille Châtelleraudaise comme les Brochard. La présence à La Haye de Mme Descartes et de ses enfants était donc toute passagère. Son domicile, aussi bien réel que légal, était chez son mari, à Châtellerault.

René Descartes, à la différence des ses frères et sœur, ne serait même pas né à La Haye. M. Jules Duvau a fait une enquête sur ce point, confirmant les belles recherches d'Alfred Barbier parues dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Remarquons, tout d'abord, que la date inscrite sur



Portrait de René Descartes, par Sébastien Bourdon.
Cliché prêté par *Æsculape*.

l'acte de baptême a été retouchée. Descartes a écrit lui-même qu'il était né le 31 mars 1596 (ultimo die martii). Il aurait donc dû, suivant les habitudes du temps, être baptisé le 1er avril, et on l'a cru. Mais le baptême fut remis au 3 avril, et enfin en marge de l'acte, on a écrit le 6 avril. Pourquoi ces retards successifs? Ils se trouvent facilement expliqués par une

tradition persistante dans le pays qui fait naître René dans la commune d'Ingrandes, à sept kilomètres de Châtellerault, sur le chemin qui conduit précisément de cette ville à La Haye.

Mme Descartes, se rendait donc chez sa grand'mère pour faire ses couches, comme elle en avait l'habitude, quand elle fut prise de douleurs et accoucha sur le talus d'un fossé qui borde encore le pré Fallot. On la transporta dans une maison voisine, la Sibyllière, où elle se rétablit avant de continuer sa route jusqu'à La Haye. Cette maison avait appartenu à des cousins de Mme Descartes ; il était donc naturel qu'elle y fût portée après son accident et elle devait y trouver le meilleur accueil. C'est dans cette maison que s'est conservé le souvenir de ces événements, et son possesseur actuel, M. de Milan d'Astis, en a gardé la tradition qu'il avait recueillie de la bouche même de son père. En foi de quoi la municipalité de Châtellerault a fait apposer en ces lieux des plaques commémoratives en l'honneur de Descartes. Elle le fit sous l'instigation de l'Association des anciens élèves du Collège et de l'Ecole primaire supérieure, de M. Jules Duvau et de M. Day, vice-président de cette association. La cérémonie officielle eut lieu en août 1926.

Revenons maintenant à la maison familiale où René passa son enfance avec son frère et sa sœur, tous les deux ses aînés. Comme vous pouvez le voir dans les photographies que je dois aux libéralités de M. J. Duvau, c'est une belle maison bourgeoise du XVIe siècle. Elle porte actuellement le n° 126 de la rue Bourbon. Elle est habitée par Mme Magniant, descendante du Dr Pierre Rasseteau qui l'avait achetée au frère de Descartes, et dont la famille était alliée à celle du philosophe. On voit que le foyer familial n'a pas encore disparu dans nos provinces.

D'ailleurs cette maison devait déjà appartenir, au début du XVIe s., à Aimé Rasseteau, mari de Prégente Brochard, une ancêtre de Jeanne Brochard, mère de René. Leur fille, Louise Rasseteau, épousa un certain

Jean Ferrand, docteur en médecine. Ces derniers eurent de nombreux enfants parmi lesquels une fille, Claude Ferrand, qui épousa le grand-père de René, le Dr Pierre Descartes. On voit déjà la lignée médicale d'où descendait René, mais j'y reviendrai un peu plus loin. Sur cette maison on voit encore le blason des Ferrand à 3 épées en pal, celle du milieu la pointe en haut, les deux autres renversées, la devise étant : non ferient sed tueantur. Ces médecins étaient plutôt d'humeur pacifique.

Le blason de Descartes n'est pas sur la maison, mais il en possédaient un, car le grand-père de René, le Dr Pierre Descartes, est qualifié de « noble homme » dans un acte du 18 mai 1562 (1). Ce blason était d'argent en sautoir de sable cantonné de quatre palmes de Sinople.

Tous les ancêtres de Descartes ont donc habité Châtellerault pendant plusieurs générations et il a fait comme eux, au début de sa vie si agitée. Il y passa son enfance sous la tutuelle de son grand oncle, Michel Ferrand, lieutenant général de Châtellerault, et de sa grand'mère Claude Descartes, qui vivait encore en 1610. A l'âge de 8 ans, en 1604, René est envoyé au collège des Jésuites de La Flèche, où il reste jusqu'en 1612. En 1613 il vient à Paris où il mène, semble-t-il, une vie assez agitée, car notre philosophe n'était rien moins qu'un saint ; mais bientôt il revient en Poitou, s'inscrit à Poitiers à la Faculté de droit et, le 10 novembre 1617, il y reçoit le titre de bachelier en droit canon et en droit civil. Cependant il revenait souvent encore à Châtellerault où il avait sa fortune ; il faillit même s'y fixer définitivement en achetant une charge de lieutenant général. Il est peu probable qu'il l'eût conservée longtemps.

Sur son portrait par Franz Hals il est désigné comme seigneur du Perron. C'est un titre un peu ronflant pour une petite métairie qui lui avait été attri-

(1) Abbé Lalanne. — Notice sur l'origine de la famille Descartes. *Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest, 1897.*

buée dans la commune d'Availles, près de Châtellerault. Une procuration du 12 août 1625 signée de René Descartes, permet d'affermer des biens, tous situés dans le Châtelleraudais, dont une métairie, Montdidier, de la commune de Vellèches, touche aux propriétés de ma famille, Fontmaure et La Blonnerie. Plus tard les partages lui attribuent deux métairies et la maison familiale où il avait passé son enfance et où il était revenu pendant toute sa jeunesse; mais alors il était dans toute sa célébrité, absorbé par ses travaux, retiré en Hollande. Et il brisa complètement avec son pays d'origine, vendit tous ses biens à son frère Pierre, et put ainsi se consacrer tout entier à la science et à la philosophie.

Mais si on peut facilement se déraciner de son pays, on ne peut effacer les empreintes profondes que l'hérédité et le milieu ont laissées dans la personnalité, et qui se manifesteront au cours de toute la vie dans les actes, dans les pensées et dans les œuvres.

Je vais essayer de dégager la nature de ces empreintes chez René Descartes, maintenant que j'ai pu situer, d'une façon qui me semble définitive, le milieu où elles se sont formées.

Dans ce milieu nous rencontrons trois sphères d'influence qui ont exercé leur action sur l'âme du grand philosophe, le milieu familial, le milieu urbain, et le milieu régional. Nous allons les passer successivement en revue, en insistant davantage sur la lignée ancestrale et le milieu familial qui ont une si grande part, comme on sait, dans la genèse et la fixation du caractère individuel.

*
* *

Examinons donc l'ascendance de René où nous allons rencontrer trois médecins qui vont créer cette atmosphère médicale à laquelle j'ai déjà fait allusion. Son père, Joachim, fut le premier robin de la famille, ayant été nommé en 1586 membre du Parlement de Bretagne. Il était tenu par ses fonctions d'y passer un semestre par an, et c'est sans doute d'après ses

conseils que René fit ses études de droit. Cependant son influence sur son fils dut être assez faible, non seulement à cause de ces absences, mais aussi parce qu'il devint veuf de bonne heure, en 1597, sa femme Jeanne Brochard étant morte en couches, comme nous l'avons vu. Et cet accident fut probablement dû à « un mal de poumon, causé par quelques déplaisirs », ainsi que le note René lui-même, dont la constitution semble en avoir souffert. Peu de temps après, Joachim se remaria avec Anne Morin, fille du premier président de la chambre des Comptes à Nantes, dont il eut deux enfants. Cette nouvelle famille fit même croire que les Descartes étaient originaires de Bretagne ; du moins tendait-elle à éloigner Joachim de ses enfants du premier lit, et à rapprocher ceux-ci, au contraire, de leurs ascendants restés à Châtellerault.

Joachim était le fils unique de Pierre Descartes, né vers 1515, mais dont l'origine est incertaine. D'après Pierre Baillet il descendrait d'un certain Jean Descartes, de Touraine, lequel aurait épousé Jeanne Dupuy, fille et héritière d'un cadet de la maison de Vatan, en Berry. D'autres signalent un Pierre Desquartes, marchand Bourgeois de la ville de Tours (1), mais qui semble être un homonyme nettement plus âgé. Il y aurait eu également des Descartes à La Cloistre (aujourd'hui Lencloitre), petite ville de l'arrondissement de Châtellerault. On compte d'ailleurs de très nombreuses maisons portant le nom de Cartes, des Cartes, ad Quartas. Ce dernier nom était donné par l'abbaye de Noyers à une petite métairie située à Poissy-le-Joli sur les limites du Poitou et de la Touraine, et appartenant aux grands parents de René. La fréquence de ce nom tiendrait à la nature du fermage de ces métairies, dont le quart de la moisson revenait au propriétaire. L'origine de ce nom illustre est donc essentiellement terrienne.

Quoi qu'il en soit, cet aïeul de René, Pierre Descartes, était docteur en médecine ex chartis. Il se

(1) Louis de Grandmaison. *Soc. Arch. de Touraine.*

fiança à Claude Ferrand en 1543, n'ayant que fort peu de bien, si on en croit l'acte de ses fiançailles, qu'on a retrouvé. Il avait probablement, à cette époque 27 à 28 ans ; sa fiancée n'en avait que 12, étant née en 1531. Des deux côtés, sans doute, on était enclin à précipiter ce mariage ; Pierre Descartes assurait sa position de médecin en entrant dans une famille ayant une très belle position dans le pays, des biens, de belles alliances et des protecteurs puissants ; et il escomptait sans doute la clientèle très étendue de son beau-père, médecin considéré dans le pays. Mais de l'autre côté, la famille était nombreuse, puisque le Docteur Jean Ferrand avait neuf enfants ; il fut sans doute heureux d'assurer l'avenir de sa fille en la fiançant à un médecin qui exercerait à côté de lui. Et en somme ses prévisions se réalisèrent.

Les Ferrand étaient originaires de Champigny-sur-Veude, paroisse située entre Richelieu et Chinon. Ils avaient su se glisser dans les faveurs des Bourbon Montpensier, puissants seigneurs de Champigny-sur-Veude, qui reçurent en 1582 le duché de Châtellerault. Le père de notre docteur avait été anobli, grâce à eux, par lettre de Henri II.

Le Docteur Jean Ferrand vint s'établir à Châtellerault, où il épousa une jeune fille du pays, Louise Rasseteau, qu'il avait soignée et guérie « d'une contagion ». Il y eut en effet en 1532, une épidémie grave dont la nature n'est pas connue, et qui éprouva cruellement la population châtelleraudaise. Il reçut de la famille Rasseteau des biens et la maison que j'ai décrite plus haut. Il eut neuf enfants, dont Claude, épouse de Pierre Descartes, et grand mère de René, dont elle surveilla l'enfance.

La carrière médicale de Jean Ferraud fut brillante ; il avait le titre honorifique de médecin de la reine Eléonore, seconde femme de François I[er], et il exerça avec un tel succès à Châtellerault qu'il étendit sa clientèle à Poitiers où il devint un membre important de la Faculté de médecine.

Son fils aîné, qui portait le même prénom que son

père, eut également la charge honorifique de médecin ordinaire du roi sous Charles IX et Henri III.

René eut donc *trois médecins* dans sa famille (1) son grand-père, Pierre Descartes, son grand oncle Jean Ferrand, et son bisaïeul Jean Ferrand, père du précédent. Ce bisaïeul publia un traité qui eut deux éditions, 1570 et et 1601, et était intitulé : *De nephrisis et lithiasis, seu de Renum et Vesicæ calculi definitione*, dans lequel il expose ses cures et ses nombreuses autopsies, particulièrement chez les membres de la noblesse poitevine. On n'avait pas alors contre l'autopsie le préjugé de notre époque, si nuisible aux sciences médicales et anthropologiques. L'esprit public ne fait pas beaucoup de progrès chez nous depuis trois siècles, et semble même souvent regresser.

Entre autres autopsies il eut la douleur de faire celle de son gendre le Docteur Pierre Descartes, qu'il aimait beaucoup. Il trouva plusieurs calculs dans la cavité de ses reins et dans leur substance. Lui-même était atteint de la même maladie, qui semble avoir été très commune chez les membres de la classe aisée, la plupart grands mangeurs et grands buveurs, si j'en crois les histoires qu'on m'a contées dans mon enfance, et qui ressemblent singulièrement à celles que Rabelais narre avec tant de truculance sur la région de Chinon, toute voisine du châtelleraudais. Ferrand conseille d'ailleurs aux vieillards d'être prudents et reservés, car, écrit-il, « vina crassa bibentes in calculi incidunt ».

Jean, second du nom, fils du précédent, écrivit également un ouvrage intitulé *De Febribus libellus*, dédié à Henri de Bourbon, duc de Montpensier. Ilne fut publié qu'après sa mort, chez Sonnius, rue Jacob, à Paris, en 1601, par les soins de son frère Michel, dont on retrouve le nom sur l'acte de baptême de René, comme parrain, et qui était lieutenant général de la sénéchaussée à Châtellerault. La seconde édi-

(1) Voir la savante étude de M. Alfred Barbier : trois médecins poitevins au xvi[e] siècle. *Bull. et Mémoires de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1897.

tion du Traité *de nephrisis*, parut en même temps chez le même éditeur.

Un dernier document va encore préciser le milieu médical ou a vécu René Descartes ; c'est un testament de son bisaïeul, le Docteur Jean Ferrand et de Louise Rasseteau, son épouse, possesseurs de la maison familiale, ne l'oublions pas, dans lequel les deux époux distribuent leurs biens entre leurs nombreux enfants, et entre autres lèguent les livres de médecine de la bibliothèque, tant à Poitiers qu'à Châtellerault, à leur fils aîné le Docteur Jean Ferrand.

Il y avait donc une bibliothèque médicale dans la maison où habitait René dans sa jeunesse ;elle provenait de ses ancêtres Ferrand et de son grand-père. Et dans cette famille, on s'intéressait tellement aux œuvres qu'ils avaient écrites, que Michel Ferrand assurait l'impression de l'une et la réédition de l'autre. Et c'est dans ce milieu que se formait le jeune esprit du philosophe. Comment admettre qu'une intelligence aussi active et aussi précoce que celle de René, qui lisait couramment les fables de Phèdre en latin avant l'âge de 8 ans, et que son père, par une curieuse intuition, appelait alors son petit philosophe, comment admettre, dis-je, que ce merveilleux cerveau n'ait pas été profondément influencé par ce contact journalier ? Comment croire qu'il n'ait pas parcouru ces ouvrages de médecine pendant les vacances que l'Ecole de La Flèche ou l'École de droit de Poitiers devaient bien laisser prendre quelquefois au jeune adolescent ? Ce n'est ni le droit canon, ni le droit civil, ni l'enseignement scolastique des pères jésuites qui pouvait orienter ce jeune génie vers les sciences positives ; Descartes devint un grand biologiste parce qu'il était d'une famille de médecins et qu'il avait grandi dans l'intimité de leur pensée, de leurs souvenirs, de leurs œuvres, de leurs instruments de travail et de leur bibliothèque.

*
* *

Tel est le milieu familial que j'ai pu reconstituer,

grâce aux documents dont j'ai rappelé plus haut les sources ; il me reste à donner quelques indications sur le milieu urbain et le milieu régional, qui ont contribué, dans une certaine mesure, à former le caractère de René Descartes.

La hardiesse et la nouveauté des idées qui caractérisent toute l'œuvre de Descartes frappèrent d'étonnement et d'admiration tous ses contemporains. Les quelques extraits que j'en ai donnés au début suffisent à le prouver.

De Lanessan, dans son livre sur le Transformisme, n'hésite pas à le regarder comme l'initiateur de cette théorie qui est devenue la principale méthode de recherche dans les sciences biologiques. Et je crois avoir moi-même démontré autrefois (1) que c'est lui qui, par ses découvertes en géométrie et en physique mathématique a détruit la conception statique de l'Univers et les entités imaginées par les réalistes du moyen âge, à la suite de Platon et d'Aristote. Cette hardiesse ne doit pas nous surprendre ; elle ne résidait pas seulement dans les découvertes dues au génie du penseur, mais elle constituait le trait fondamental de son caractère. Ne sait-on pas que tout jeune, au collège de La Flèche, « il étonnait ses maîtres par la profondeur et l'indépendance de son esprit et sa répugnance à se contenter des opinions reçues » (2). L'ardeur inquiète, je dirais même l'esprit révolutionnaire qu'il manifeste de la sorte, son besoin même de voyager, à la recherche de nouveaux pays, comme il était à la recherche d'idées nouvelles, me semblent refléter les agitations de la ville où son esprit s'était formé.

Châtellerault fut, en effet, pendant les XVIe et le XVIIe siècles, un centre d'agitation religieuse et communale. Quelques dates que j'emprunte à l'*Histoire de Châtellerault et du Châtelleraudais*, par l'abbé Lalanne (3),

(1) Science française. Scholastique allemande. Alcan édit., et l'Individualisme expérimental. *Revue Anthrop.*, 1920.

(2) LIARD. — Art. Descartes de la grande Encyclopédie.

(3) Edité chez Rivière. Châtellerault, 1859, t. II.

suffiront à le démontrer. Le Duché de Châtellerault fut donné par Henri II à James Hamilton, comte d'Haran, gouverneur d'Ecosse. Son fils, huguenot très zélé, y vint souvent, et donna son appui au parti de la réforme qui y prit bientôt un développement considérable. Aussi voyons-nous en 1562 les Huguenots de Châtellerault donner leur assentiment à la prise d'armes des chefs de leur parti. Deux ans plus tôt, en 1560, le roi avait érigé la ville en commune, avec tous les avantages que cette situation comportait. En 1569, Coligny s'empara de la ville, et transforma l'Eglise paroissiale en temple protestant. En 1589 elle ouvre ses portes au roi de Navarre, Henri IV, qui en fit un centre de ses opérations militaires, et permit à ses coréligionnaires d'élever un temple dans la ville. Puis, après la reddition de Paris et la conversion de Henri IV au Catholicisme, un édit du 4 juillet 1594 y rétablit l'exercice public de la religion catholique. Mais la division restait profonde dans la population, dont une partie restait fermement catholique, à l'exemple de la famille de Descartes ; tandis que l'autre était assez puissante pour que Châtellerault fût deux fois le siège de l'Assemblée générale des Huguenots, la première en 1597 et la dernière, sous la présidence apaisante de Sully, en 1605.

Cette situation persista jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes, où Louis XIV exerça une dure pression sur des consciences. Certains huguenots s'exilèrent alors, mettant leur secte au-dessus de leur patrie ; d'autres, comme mes ancêtres, pensèrent que leur patrie avait plus de valeur que leur secte, et abandonnèrent celle-ci pour conserver la civilisation que représente celle-là. Et je ne saurais les en blâmer

René Descartes vécut au milieu de ces agitations, de ces guerres, de ces drames de conscience, qui eurent un profond retentissement dans sa famille, puisque son parrain, Michel Ferrand, refusa d'enregistrer, comme lieutenant général de la sénéchaussée, l'ordonnance de Henri IV établissant dans la

ville le culte protestant. Il ne s'inclina que devant la menace du roi. Le jeune philosophe ne pouvait rester insensible à ces luttes, qui se sublimèrent, puis-je dire, chez lui, dans la zone purement intellectuelle. Il compara les partis en présence, fut assez critique pour discriminer la part de vérité que chacun pouvait posséder, et en tira sa philosophie. Comme il arrive toujours en pareille occurence, toutes les sectes furent mécontentes, et manifestèrent leur haine contre le grand penseur. Les catholiques trop zélés de Sorbonne l'accusèrent de jansénisme, ce dont il se défendit fort. Cependant il jugea prudent de s'éloigner de leur attente et s'établit, comme on sait en Hollande. Mais il y eût des démêlés, quoi qu'il fit, avec les protestants.

Je plains l'homme, certes, exposé à toutes ces attaques par la supériorité même de sa pensée. Mais je dois reconnaître que, tout au fond, les sectaires ne manquaient pas de perspicacité, malgré le spiritualisme du philosophe et son respect un peu distant envers les dogmes et les livres sacrés. L'analyse cartésienne était une arme redoutable dont ils ne devaient pas tarder à ressentir les atteintes.

*
* *

Je ne dirai que quelques mots de la région où étaient dispersés les ancêtres de Descartes. Certains d'entre eux étaient originaires de Touraine, d'autres, venaient peut-être du Berry. Tous ont fait souche dans le vieux duché de Châtellerault en s'unissant à des familles du pays. De quels ascendants Descartes a-t-il reçu ses aptitudes exceptionnelles ? on ne le saura jamais, et je n'ai pu que faire revivre le milieu familial et urbain où son cerveau avait réagi à l'époque de sa formation, et avait acquis des habitudes qui persistent toute la vie, et orientent la pensée vers des voies qu'elle quitte difficilement. Et il me semble que cette étude explique suffisamment quelques traits fondamentaux du philosophe et de son œuvre. Mais je serais incomplet si mes observations se tenaient dans ces limites

étroites. La famille est une individualité collective qui est loin d'avoir une autonomie absolue ; elle subit des influences qu'elle distribue diversement entre ses membres. Sa vie reflète, dans une certaine mesure, la vie de la cité, comme nous l'avons vu, et la cité, à son tour, a une individualité dont on ne peut saisir les caractères qu'en la rattachant à la région où elle s'est formée.

Mais quels sont les caractères de cette région, et quelle en est l'étendue ? Il est évident qu'il ne s'agit pas d'une province, issue des luttes féodales, et tenant peu compte des affinités de mœurs, de dialecte et de race ; encore moins s'agit-il des découpures administratives modernes. Descartes est-il d'origine poitevine ? Question assez futile, car le Poitou renferme des parties très disparates. Le Châtelleraudais, par exemple, se distingue très nettement du reste du Poitou. Son dialecte le rapproche de la Touraine et se rattache étroitement à la langue d'Oïl; le toit latin, plat et à tuiles courbes, connotant tout un ensemble de traditions linguistiques, juridiques et sociales, commence plus au Sud, vers le village de la Tricherie. C'est sous les murs de la ville que la Vienne devient naviguable et facilite des échanges avec le Chinonais qu'elle traverse avant de se perdre dans la Loire. Ici, comme dans la plupart des pays, l'unité ethnographique que nous essayons de dégager est commandée par le bassin fluvial. A une quinzaine de kilomètres en aval, la Vienne unit ses eaux transparentes et légèrement rosées aux eaux claires et profondes de la Creuse, dont la région basse, y compris La Haye, forme avec le Chinonais et le Châtelleraudais une zone assez étendue, aux contours un peu vagues, comme il est naturel, mais dont l'unité ethnographique saute aux yeux. Quand le Docteur Ferrand, bisaïeul de René, quitta les environs de Chinon pour s'établir à Châtellerault, il ne changea donc point de pays ; la langue de Pantagruel riche, colorée et souvent fort libre, régnait également dans les deux cités.

L'abbé Lalanne écrit que les « Châtelleraudais ont l'esprit vif, intelligent, impressionnable, railleur et frondeur. Ces deux dernières teintes du caractère local se révèlent, ajoute-t-il, dans toutes les conversations et surabondent dans les chansons populaires. » (1) Ces remarques me paraissent justes, mais d'une application trop limitée. Avec non moins de vérité elles s'étendraient à toute la région ethnographique que j'ai indiquée, et, en particulier, à la cité de Chinon, la pittoresque patrie du grand savant et du profond penseur que fut le Docteur François Rabelais, dont la puissante figure domine le XVI[e] siècle comme Descartes domine le XVII[e], et dont le rationalisme avait puisé également dans la médecine sa méthode et sa valeur scientifique, Rabelais, enfin, qui fut comme l'annonciateur du philosophe châtelleraudais.

ESQUISSE HISTORIQUE DE L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

Par **LAIGNEL-LAVASTINE** et **Emilie KOUINDJY**.

L'alimentation est restée, jusqu'au XIX[e] siècle, livrée à la fantaisie des cuisiniers, de la mode, de la vanité, des gourmands. Ce n'est guère que depuis une cinquantaine d'années que, sous l'impulsion de savants, chimistes et biologistes, la routine séculaire a fait place à une recherche plus rationnelle de l'alimentation, appuyée sur des notions scientifiques. On ne doit pas omettre, lorsqu'il s'agit d'hygiène alimen-

(1) Histoire de Châtellerault, t. I. p. 64.

Bul. Soc. Fr. d'Hist. Méd., t. XXI, n[os] 9-10 (sept.-oct. 1927).

taire les noms de Brillat-Savarin, Claude Bernard, Armand Gautier, au XIX[e] siècle, et de nos jours MM. Ali-Bab et Henri Labbé, qui inspira la thèse de l'un de nous (1).

Ce travail s'efforce d'exposer les relations étroites qui doivent exister entre une alimentation rationnelle et une alimentation appétissante. Pour cela il faut avoir quelques notions des principaux constituants des aliments : les protéines, les vitamines, les substances grasses, minérales et hydrocarbonées. L'hygiène alimentaire a d'ailleurs de tout temps préoccupé savants et médecins. Les *lois de Manou*, dans l'Inde ; les *tables de Moïse* des Hébreux, la *médecine sacerdotale* des Egyptiens réglant les aliments et les exercices physiques, eurent leurs échos en *Grèce* qui vulgarisa tous ces préceptes. *Esculape* n'a pas d'autre thérapeutique que l'hygiène alimentaire et l'hygiène corporelle. *Iccus*, de Torrente, étudie les modifications de la nourriture des athlètes suivant leurs exercices. *Hippocrate* établit les règles de sa diététique, six siècles avant notre ère ; dans son « Régime des gens en santé », il enseigne que, pour bien se porter, il faut « toujours demeurer en appétit, et faire quelques exercices » ; *Socrate* fut sauvé de la peste par sa sobriété ; *Démocrite*, dans son « livre de diététique » où il note le fruit de ses nombreux voyages à travers le monde, dit que l'hygiène alimentaire et l'éducation physique sont la base de la thérapeutique.

Après Hippocrate, les études de diététique furent continuées avec ardeur, et les médecins tentèrent de lutter contre l'empirisme par les seuls soins d'hygiène et d'Hygiène alimentaire. Nous citerons les ouvrages de Dioclès (de Caryste), de Praxagore, d'Asclépiade, de Théon, Diotime, Antylée, Mnésithée, Athénée, Oribase, etc.

La période romaine s'enorgueillit de *Celse*, qui dans son « de Medicina » et ses « Préceptes d'Hygiène »

(1) Emilie Kouindjy.— Recherches historiques sur l'enseignement de l'hygiène alimentaire. 1926.

s'occupe longuement des aliments. Au Ier siècle, *Galien*, s'occupe continuellement, au cours de son œuvre immense, du régime des gens aussi bien à l'état de santé que de maladie ; il insiste plus particulièrement sur cette question dans le chapitre « de Sanitate tuenda ».

Galien fut le grand maître du *moyen âge*, malgré l'influence incontestée des Arabes qui tous insistent sur l'hygiène alimentaire : Tsabet-ben-Borra, au IXe siècle. *Rhasès* au, Xe *Avicenne*, le plus renommé d'entre eux, au XIe.

Le moyen âge nous apporte plusieurs traités, qui tous s'occupent de diététique. Il faut citer : l'*école de Salerne* au XIe siècle avec Constantin l'Africain et Jean de Milan, qui acceptaient, déjà, des femmes médecins, et qui publia un recueil, le « Régime de santé de Salerne ». Les « commentaires » d'Arnaud de Villeneuve, et le « régime des corps » de Maître Aldebrandin de Sienne, dont la devise est « le corps en santé garder et les maladies esquiver » sont œuvres de bon sens et de bon conseil, même actuellement. Puis l'ombre se fit, pendant plusieurs siècles, sur ces questions ; il était difficile de combattre contre l'empirisme grossier ; *Cornaro*, dans son « Art de vivre longtemps » (1558), jette un cri d'alarme que relève *Montaigne*, en vain. Rabelais fait une satire violente contre les médecins et les régimes d'alors, et dans son « Gargantua » donne des préceptes précieux et sages d'hygiène alimentaire ; il fait mourir Gargamelle d'avoir mangé « 16 muids, 2 bussars et 6 tupins de tripes ». Le XVIIe siècle continue dignement cette tradition et les premières tentatives faites contre ces abus est due à *Sydenham*, au XVIIIe siècle. Mais c'est surtout *Gédéon Harvey* qui proposa hardiment qu'on remplaçât l'art thérapeutique d'alors par *l'art culinaire* dans le traitement des maladies. En Allemagne *Stahl*, dans son « Art de guérir par l'expectation », en France *Hecquet*, dans son traité « d'hygiène appliquée à la thérapeutique », puis au siècle suivant *Ribes*, dans son « Traité d'Hygiène thérapeutique », s'efforcent de démontrer l'importance dn régime

alimentaire. *Fonssagrives*, dans son « Traité d'Hygiène alimentaire » 1870, continue les idées de Ribes. Puis *Bouchardat* insiste longuement sur ce sujet. Enfin *Armand Gautier* a donné une grande extension scientifique à l'étude approfondie de la physiologie alimentaire. Depuis sa mort, l'entente s'est faite entre les hygiénistes et les physiologistes sur les questions alimentaires, et des efforts très actifs sont faits pour permettre la diffusion de ces notions si importantes. Ces notions doivent être connues des ménagères aussi bien que des étudiants — médecins et pharmaciens, — que des agronomes et des officiers.

Le deuxième chapitre de cette thèse comprend un essai historique de l'alimentation à travers les âges.

Tout d'abord la *Haute Antiquité*, depuis l'homme primitif, qui vit de chasse et de pêche, mais aussi de céréales, dont on a retrouvé des graines dans les stations préhistoriques, jusqu'aux Grecs.

Les *Hindous* ont consigné leurs règles d'alimentation dans leurs livres sacrés, le Ramayana et surtout le Rig-Véda ; l'orge, le sésame, le blé, le miel sont connus ; ils faisaient des gâteaux de riz, de farines, de beurre, ne mangeaient pas de viande à cause de leur croyance en la métempsychose et aussi pour suivre le précepte de Manou : « Celui qui, se conformant à la règle, ne mange pas la viande comme un vampire, se concilie l'affection du monde et n'est pas affligé par les maladies ».

L'*Egypte* est un pays de culture ; le pain y est mal levé, semé de corps étrangers usant les dents, ainsi que l'a constaté Maspéro sur les momies de Deir-el-Behari. Les plantes aquatiques sont particulièrement appréciées : le papyrus, le nénuphar, le lotus ; la racine de lotus était un mets si délicieux, que les compagnons d'Ulysse résolurent de ne plus quitter le pays des lotophages. Ils utilisaient une grande quantité de fruits et de légumes (dont l'oignon du Delta, célébré par Hérodote), Thèbes était célèbre par ses confiseurs ; les truffes n'intéressaient les Pharaons qu'à partir de 36 kilogs (?).

Les *Hébreux* étaient sobres et se nourrissaient, ainsi que les *Chaldéens* de céréales, légumes et poissons. Les *Assyriens*, au contraire, étaient grands chasseurs. Les *Perses* mangeaient des légumes, des céréales et joignaient aux viandes l'usage du cerf et de l'âne.

Les *Grecs* étaient, à l'origine, très simples. *Homère*, contant la réception qu'Achille fit à trente Grecs de haut lignage, dit qu'ils dînèrent fort bien des « épaules d'une brebis, d'une chèvre grasse, et du large dos d'un porc succulent. » Chaque famille moud son blé, fait son pain. Sparte s'enorgueillissait de son brouet noir, qu'on croit être un mélange de viande hachée, de sang, de vinaigre, et de sel.

Un peu plus tard, sous l'influence de Pythagore les Grecs usèrent beaucoup des fruits. Puis sous Périclès ils raffinèrent leurs mets ; les volailles, le gibier, les viandes et les poissons affluèrent à Athènes. *Aristote*, en son « Ethique » énumère vingt sortes de coulis ; *Archestrate* parcourt le monde pour étudier les plus fameuses cuisines ; *Rome* au début se nourrissait d'épeautre. Pendant des siècles, l'aliment exclusif des plébéiens fut une bouillie, le « pulmentum. » Le légionnaire fabriquait lui-même son pain ; le gladiateur était gavé de porc et d'orge. Plus tard, l'influence grecque se fit sentir ; les mets devinrent moins grossiers ; des auteurs s'en occupèrent ; *Caton l'Ancien*, *Varron*, Apicius donnent des recettes variées, et règlent les repas. Un repas romain comprenait trois parties : la « gustatio » (hors d'œuvre), la « cena » (une douzaine de plats), la « secunda mensa » ou dessert.

Les empereurs de la décadence poussèrent la vanité alimentaire à son comble ; les repas de Lucullus, dit *Plutarque*, coûtaient fréquemment 45.000 francs. Ceux d'Héliogabale frisaient la démence : il mêlait des grains d'or aux pois, des morceaux d'ambre aux fèves, des perles vraies au riz ! Vitellius aurait, pour sa table, prélevé 180 millions d'impôts. Que dire de Néron ? Il inspira, dit-on, le « festin de

Trimalcion » (1) que nous ne pouvons que nommer : il tient à peine en 400 pages !

C'est à cette époque que se généralise le vomitorium. « On vomit pour manger, on mange pour vomir » gronde Sénèque. Ces folies d'amphytrions rivalisèrent avec le faste des Empereurs d'Orient. L'alimentation du *Byzantin* repose sur le pain et les poissons. La table des riches est abondante, mais fait toujours grand usage des poissons séchés, du caviar et des fruits.

L'Occident est moins raffiné. La *Gaule* est célèbre par ses salaisons, et le porc (mot celtique de « cochon ») est la principale alimentation. Les *Barbares* se contentaient d'une nourriture grossière, mais très abondante, et il faut arriver à *Charlemagne*, pour voir apporter un certain soin à la table. Il ne mangeait, dit Eginhard, à ses jours ordinaires, que quatre plats, non compris une pièce de gibier que ses veneurs lui apportaient tout embrochée, et qu'il mangeait en entier, paraît-il.

Un peu plus tard, dans les châteaux forts, les repas étaient interminables, et les convives voraces, mais peu difficiles, engloutissaient des quantités énormes d'animaux sauvages, d'animaux de venaison : cerf, chevreuil, sanglier, ours (qui est le plat de grand luxe du moyen âge) et viandes de boucherie : moutons, veaux, bœufs, porcs, mais pas de cheval, qui, après avoir été fort en honneur en Europe jusqu'au VII[e] siècle, fut interdit par l'Eglise, parce que les Scandinaves le sacrifiaient au dieu Odin.

Les XIII[e] et XIV[e] siècles portent un grand intérêt à tout ce qui est cuisine ; le « dict des cris de Paris » (XIII[e] siècle), énumère les victuailles qu'on trouvait à Paris ; « le Viandier » de Taillevent, le Ménagier de Paris, composé en 1323, nous donnent une idée de la fertile imagination culinaire et du goût invraisemblable des épices, que cette époque recueillit des

(1) Festin de Trimalcion, traduit de Pétrone avec notes historiques, par M. LAVAUR. A Paris, chez Etienne GARREAU, rue Saint-Jacques, MDCCXXVI.

Croisades et navigations lointaines. Puis vinrent les disettes avec la guerre de Cent ans. Le moyen âge s'ingénie à subsister au travers des famines, et on mange de tout, jusqu'au chien (Michelet).

Du temps de Rabelais, les habitants sont réduits à manger la baleine, le requin, le marsouin, le dauphin (« chair de mauvais suc, excrémenteuse émeut à vomir »), le phoque, le chien de mer. En 1563 déjà il y eut le régime des deux plats. Charles IX promulgua, en effet, un édit limitant à deux plats et un dessert le menu de ses sujets. Si le cuisinier était pris en défaut il était mis en prison vingt jours, et s'il était récidiviste il pouvait être fustigé en place publique. La *Renaissance* déploya, en excès culinaires, un faste digne de Rome ; à Venise on dorait à la feuille d'or le pain des riches.

On essaie une action vers l'usage plus grand des légumes ; Ronsard, dans le poème à son page, Amadis Jamyn vante les douceurs de la mâche, la pâquerette et autres salades ; Rabelais se découvre une passion pour la laitue qu'il rapporte de Rome et fait cultiver en France. Cyrano de Bergerac pratiquait une sobriété homérique quant au vin, disant « qu'il fallait être autant sur la précaution à son égard que de l'arsenic ».

Le règne de Louis XIV est mémorable dans les annales culinaires. Le « cuisinier français » de Lavarenne (1651), les « délices de la campagne » de Bonnefous (1655) nous initient à deux cuisines, la grasse et la maigre ; pour celle-ci, il n'existe pas moins de 150 potages ! Le régime de Louis XIV est un véritable défi à la diététique. La princesse Palatine et Saint Simon l'ont décrit en détail. Nous ne citerons que le résumé d'un festin offert par Mme de la Chancelière au roi (Lebeau):

1er Service : 8 pots à l'ail, 16 hors-d'œuvre chauds ;

2e Service : 8 grands relevés desdits potages, 16 entrées et fines viandes ;

3e Service : 8 plats de rôts, 16 de légumes apprêtés au coulis de viande ;

4e Service : 8 pâtés ou viandes et poissons froids, 16 salades crues à l'huile, crème, beurre.

5e et dernier service : 24 pâtisseries diverses, 24 jattes de fruits crus, 24 assiettes de sucreries. Soit en tout 168 plats.

Dans le « Mercure Galant » on trouve maintes descriptions de banquets, où les plats sont au nombre de 300 à 450 ! Les bourgeois suivent la mode de loin, et Boileau se moque, dans la Satire III, de leur goût pour les amoncellements bizarres de viande. La petite bourgeoisie et le peuple se contentent d'une cuisine simple, presque sans viande.

Sous la *Régence*, le duc d'Orléans mit à la mode les petits soupers raffinés ; cette vogue continua jusqu'à la Révolution, qui fut appelée le siècle de la dyspepsie. Mais bien vite l'art culinaire reprend ses droits ; « l'almanach des gourmets », de Grimod de la Reynière (1803), « l'art et le cuisinier » de Beauvilliers (1814), « l'art et la cuisine au XIXe siècle », de Carême (1828), consacrent le bon goût de la cuisine française, appréciée avec tant d'esprit par Brillat-Savarin.

Depuis la guerre, on note une simplification des menus malgré les efforts d'Ali-Bab, et du « Club des Cents ».

Après un aperçu jeté sur les particularités alimentaires des divers pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, il était bon de s'intéresser aux régimes alimentaires des *collectivités*. Des efforts sérieux ont été tentés pour améliorer l'alimentation des petits (dans les cantines scolaires et écoles maternelles) et des adultes, dans les prisons, les armées et les hôpitaux. M. H. Labbé (1921) a présenté un rapport, où il propose d'instituer pour les malades un régime correspondant aux besoins physiologiques de l'hospitalisé supposé normal, et d'obtenir par additions ou substitutions des régimes appropriés à chaque maladie.

BIBLIOGRAPHIE

Relevé bibliographique des travaux médico-historiques parus récemment dans les publications périodiques

M. Genty. *Une caricature littéraire de Laennec, Ibid*, p. 378. — Un médecin-littérateur, Eusèbe de Salle, mort à Montpellier, le 2 janvier 1873 après une existence mouvementée, auteur oublié de *Sakontala à Paris* (1833), a tracé dans ce volume, introuvable aujourd'hui, un portrait charge de Laennec sous le nom du Docteur Lasinec. « Guérir n'est qu'un prétexte pour avoir le droit d'observer les merveilles d'une science d'agonie et de cadavre. Tel était Lasinec. C'était plus qu'un ministre de la mort : on eût dit que la Camarde s'était décharnée en sa personne. Elle avait jeté un pantalon et un frac sur sa carcasse, le squelette paraissait à nu quand il ôtait son chapeau ou ses gants. Sa figure était aussi sèche que sa main. Un crâne pelé, un teint blafard, un nez court et des pommettes saillantes en faisaient une vraie tête de mort. Pour rendre la ressemblance plus effrayante, il portait des lunettes montées en écaille, dont le cercle noircissait complétement ses orbites. »

M. Genty. *Erasme malade et médecin, ibid.*, supplément illustré, n° 3, p. 17-19.

M. G..., *Revue d'ombres, Claude Antoine Lombard, Chirurgien consultant des camps et armées du Roi, chirurgien en chef de l'Hôpital militaire de Strasbourg et de l'armée du Rhin, 1741-1811, ibid.*, suppl. ill., p. 24 (portr.). — Ce Franc-Comtois, natif de Dôle, chirurgien des hôpitaux de cette ville, et lauréat de l'Académie de chirurgie, devint, sous Percy, chirurgien consultant de l'Armée du Rhin (1792), professeur à l'hôpital d'instruction de Strasbourg, et, après une retraite prématurée, mourut à Montmagny, aux environs de Paris, le 15 avril 1811. Il vantait le pansement des plaies par l'eau froide ou tiède, et se flattait d'avoir guéri de la sorte son compatriote Pichegru, blessé le 4 juin 1785, par l'explosion d'un canon.

M. Villaret. *A. Gilbert (1858-1927)*, Presse médicale, n° 22, 16 mars 1927, p. 347-348). — Né à Buzancy (Ardennes,

le 16 février 1858, et successivement externe des hôpitaux (1878), interne (1880), médaille d'or (1885), médecin des hôpitaux (1888), professeur agrégé (1889), professeur de thérapeutique (1901), membre de l'Académie de médecine, de la Société de biologie, de la Société médicale des hôpitaux, dont il fut président, Gilbert vient de mourir après une vie de labeur incessant. Consultant réputé, professeur très suivi, journaliste médical actif (il dirigeait le *Paris médical*), écrivain fécond, (on connaît le grand *Traité de médecine et de thérapeutique*, toujours classique, dont il dirigea la publication d'abord avec Brouardel, puis avec Thoinot, puis avec Carnot), il fut aussi un clinicien de valeur dont l'activité, à l'exemple de son maître Hanot, s'orienta plus particulièrement vers l'étude physiopathologique du foie (cirrhoses, ictères, cholémie, syndrome d'hypertension portale, etc.). Ajoutons que ce médecin se doublait d'un amateur d'art très averti.

J. Paraf. *Paul Ribierre*, Presse médicale, n° 23, mars 1927, p. 365-366. — Originaire de Limoges, Ribierre avait d'abord préparé l'Ecole normale supérieure et l'agrégation de philosophie. Il en avait gardé, avec quelque goût pour le paradoxe, et la mentalité de ceux que, vers 1898-99, on appelait « les intellectuels », une culture très affinée qui, lors de sa conversion à la carrière médicale, lui valut de rapides et brillants succès de concours. Interne des hôpitaux de Limoges, puis de Paris, 17 février 1898, médecin des hôpitaux (1900), professeur agrégé (1913), il s'est vu ravir par une mort prématurée les honneurs auxquels il pouvait légitimement aspirer. Elève de Thoinot et de Vaquez, il avait étudié, avec le premier, le rôle de l'état antérieur dans les accidents du travail; avec le second, divers chapitres de cardiologie et d'hémopathologie, en particulier les lymphadémies et lymphocytémies. Chargé, pendant la guerre, d'un hôpital de contagieux à Saint-Dizier, puis à Bar-le-Duc, il y recueillit avec Marcel Bloch, les matériaux de mémoires classiques sur les méningococcémies.

P. Vigne. *Aperçu historique sur le Bureau d'hygiène de Lyon*, l'Avenir médical de Lyon, 7 mars 1927, p. 75-76. — A partir du XVIe siècle, un « Voyer », préposé à la surveillance et entretien des rues, est également investi de la « superintendance du faict de la santé ». En cas d'épidémie grave on le subordonne à un Bureau de santé, composé de 4 à 14 députés de la santé pris parmi les magistrats, marchands, bourgeois, notables, médecins, et eux-mêmes soumis aux consuls et échevins. Le premier Bureau paraît avoir été constitué par lettres

patentes de Henri III (3 septembre 1581). Armé de pouvoirs draconiens, mais nécessaires, il prononce à son gré amendes, confiscations, bannissement, voire punitions corporelles ou exécution des délinquants. Les mesures de prophylaxie sont sévères : certificats de santé ou *buletles* exigés des voyageurs pour entrer en ville; saisie et incinération des marchandises passées en contrebande; déclaration obligatoire par tous ayant droit des cas suspects ou contagieux, isolement des contagieux à Saint-Laurent-des-Vignes ; quarantaine à domicile ou à l'hôpital pour les pestiférés guéris ; désinfection des locaux et objets contaminés par *parfumage*. Elles répètent d'ailleurs les dispositions partout édictées à l'époque. Parmi les membres les plus marquants des Bureaux de santé Lyonnais, il faut citer le Dr Goiffon, qui devançant les théories microbiennes, accusait de petits vers ou insectes imperceptibles d'être les agents des maladies contagieuses humaines et animales.

En 1750, le Bureau de santé de Lyon fut supprimé, le voyer, demeuré seul maître de l'hygiène publique, disparut lui-même en 1763, grâce aux intrigues des trésoriers de France, directeurs du Domaine à la Généralité de Lyon, et possesseurs de la Grande Voirie. On en fit un officier royal. Plus tard, les lois des 16 septbre 1807 et 3 mars 1822 confirmèrent l'emprise gouvernementale et la centralisation en matière d'hygiène. C'est seulement la loi du 15 février 1902 qui rendit partiellement aux municipalités leurs pouvoirs sanitaires, en créant des Bureaux d'hygiène, dans les agglomérations supérieures à 20 000 âmes. Mais déjà, de 1879 à 1889, le professeur-maire Gailleton avait organisé à Lyon l'inspection médicale des écoles (1879), celle des viandes de boucherie (1879), les services de vaccination gratuite (1883), et de désinfection gratuite (1889), services qui furent fusionnés en 1890, sous une direction unique, en un seul Bureau d'hygiène municipal.

Discours de réception de M. le Dr Armand. Annales, de l'Académie de Mâcon, 3e série, t. XXIV, 1924-25, p. 215-234. — Histoire succincte des hôpitaux de Macon ; hôpital Saint-Pierre, adjoint à l'abbaye de ce nom, fondé vers 969, brûlé en 1020, avec le monastère, et reconstruit par l'évêque Gauslin de Vienne. — Hôpital Saint-Jacques, fondé avant 1260, à l'usage des pélerins se rendant à Saint-Jacques de Compostelle. — Hôpital N.-D. du Bourgneuf, connu dès le XIIe siècle, abandonné en 1747 pour l'Hôtel-Dieu. — Hôpital Saint-Antoine (4 lits à deux places), dirigé par les Antonins. — La léproserie (XIIIe-XVe siècles). — La Maladière des pestiférés à

Bioux, construite en 1608, démolie en 1728 — La Charité, fondée en 1621, par Saint-Vincent de Paul, d'abord consacrée à l'assistance à domicile, se doubla vers 1680-86, d'un hospice pour infirmes et vieillards, remplacé plus tard par un bel édifice bâti de 1752 à 1762 sur les plans de Soufflot. La mère de Lamartine y fut, en 1829, ébouillantée par un bain, dont elle mourut tôt après. — L'hospice des Incurables de la Providence fut créé à Charnay en 1733 par l'abbé Agut. — L'Hôtel-Dieu, qui remplaça l'hôpital du Bourgneuf, fut construit, en partie sur les plans de Soufflot, par les architectes Loyer et Munet, et inauguré le 25 septembre 1770. L'apothicairerie a conservé d'anciens pots de pharmacie, en particulier un beau vase à thériaque, et de magnifiques boiseries.

Daclin. *Un médecin de l'abbaye de Cluny*, *ibid*, p. 244-249. — Benoît Dumolin, né en 1713, médecin antiquaire et naturaliste, docteur de Montpellier, vint, à l'âge de 25 ans, s'installer à Cluny, fut nommé le 31 mars 1739, médecin de l'abbaye de Cluny. Il lui fallait y venir deux fois par jour, sans compter les cas d'urgence ; il ne pouvait s'absenter qu'avec permission du supérieur, et ne devait employer aucun remède violent sans en référer à ce dernier. Ses honoraires annuels étaient de 100 écus, plus un pain de réfectoire. Le 7 avril 1739, Dumolin fut également nommé médecin de l'Hôtel-Dieu de Cluny, aux gages de 50 # par an, qu'il ne voulut jamais toucher, si bien que les héritiers en firent remise à l'hôpital (1821). Il était mort en 1798.

Alajouanine. *Charles Foix* 1882-1927), Presse médicale, n° 27, 2 avril 1927, p. 428-429. — D'origine Béarnaise, Foix fit ses études médicales à Paris. Interne en 1906, médaille d'or en 1910, chef de laboratoire à la Salpêtrière, il partit en 1914 pour le front français avec une ambulance divisionnaire, regagna ensuite le centre neurologique de la Salpêtrière, et fut envoyé en 1916 à l'armée d'Orient, qu'il ne quitta qu'en 1919. Reçu, dès son retour, médecin des hôpitaux, et, en 1923, professeur agrégé, il fut chef de service aux hospices de Bicêtre et d'Ivry. Travailleur obstiné, professeur très suivi, il laisse de nombreux travaux neurologiques. Le médecin, en lui, se doublait d'un poète auquel on doit une *Trilogie* antique, un *Prométhée*, et un *Orphée*. Brutalement emporté par un mal implacable, cet esprit charmant, original et brillant, épris d'idéal, vient de s'éteindre sans avoir donné sa mesure, grossissant après Leconte, Ribierre et tant d'autres, le nécrologe de ces jeunes qu'avait épargnés la Grande Guerre, mais qui

de ses fatigues et de ses périls, ont gardé la tare secrète et tombent aujourd'hui, fauchés avant l'heure, victimes attardées du devoir accompli.

P. Jevnhomme. *Les émotions et perplexités du Conseil de santé des armées pendant la Révolution.* — Presse médicale, n° 32, 20 avril 1927, p. 507-508. — Au début de 1792, le service de santé militaire avait encore ses cadres et son matériel. La désorganisation générale, le feu de l'ennemi, le typhus ne tardèrent pas à y faire brèche, et 600 officiers de santé étaient morts aux armées, au moment précis où la Révolution, en fermant les Facultés de médecine et les Ecoles de chirurgie venait de supprimer le recrutement de leurs successeurs. Pour procurer d'urgence des soins aux défenseurs de la Patrie, on répartit dans les 14 armées de la Convention tous ceux qui se présentèrent : et barbiers, empiriques, apprentis, étudiants sans diplôme se virent promus d'emblée, officiers de santé de 3e classe ! Harcelé de recommandations, sommé de pourvoir de grades des gens à qui un certificat de civisme, ou de fortes convictions jacobines tenaient lieu de connaissances techniques et d'autre part accablé de reproches par le ministre, les généraux et chefs de service, excédés de tant d'incapacités, le Conseil de santé se débrouilla comme il put, ajournant ceux-ci, acceptant ceux-là, sans satisfaire personne. Le sans-culotte Lenglet, élève en chirurgie à Péronne, demandait le 5 pluviôse, an II, un poste au citoyen ministre de la guerre. N'ayant pas reçu de réponse par retour du courrier, il n'hésita point à user des prérogatives que la Liberté, l'Égalité et autres principes démocratiques lui conféraient à l'égard de son supérieur hiérarchique, et, taillant sa bonne plume, il lui transmit en ces termes, dès le 8 pluviôse, l'expression de son mécontentement : « Citoyen ministre, je suis fort surpris de ce qu'un républicaint ne rend pas de réponse aussitôt les présentes piéses reçue, telle piese que ce soit, toy républicaint et amy de la patrie, tu dois toujoure faire du réponse à tes frère et amy... Citoyen je te prie de m'envoyer des nouvelles le plutot possible. » Le citoyen ministre se hâta d'envoyer le dossier avec avis favorable, au Conseil de santé, lequel nomma le sans-culotte Lenglet officier de santé de 3e classe, l'affecta à l'intérieur, et l'invita à apprendre l'orthographe.

Pr Ménetrier. *Orfila, 1787-1853*, Progrès médical, n° 18, 30 avril 1927, p. 667-671. — Biographie d'Orfila. — A signaler que ce savant se livra d'abord à l'enseignement libre de la chimie, donnant des leçons auxquelles Vauquelin et Fourcroy

ne dédaignèrent pas d'assister. « Dans le premier quart du [XIXe] siècle, la plupart des grands noms de la médecine commencèrent par des cours libres qui furent toujours très fréquentés, beaucoup plus même que ceux de la Faculté. » C'est au courant de ces leçons que, traitant de l'acide arsénieux, Orfila s'aperçut que le poison, mêlé à des substances organiques, n'était plus décelable par les réactifs ordinaires de la chimie minérale. Ce fut pour lui un trait de lumière, et le point de départ de sa carrière de toxicologiste. On sait le rôle qu'il joua comme expert dans l'affaire Lafarge, et les attaques qu'il eut à subir à ce propos de la part du fougueux Raspail. A en croire un livre récent, qui n'est, il est vrai, qu'un plaidoyer *pro domo* (*La vie et l'œuvre scientifique de F. V. Raspail*, par Mme X. Raspail, Paris, Vigot, 1926, in-8°, p. 62 et suiv.), l'arsenic découvert par l'analyse dans les viscères de feu Lafarge, provenait de l'organisme, ou de l'impureté des réactifs employés. Et voici que Me Henri Robert, — dont c'est le métier — plaide encore l'innocence de Mme Lafarge, tandis que, dans *Æsculape*, le Dr Mazeyrie de Tulle, incline à la croire coupable. M. Menetrier se borne à nous dire que Raspail ne put fournir la moindre preuve à l'appui de ses outrageantes accusations. — Qui croire, et « qu'est-ce que la vérité ? », disait déjà Pilate, ce vieux routier du prétoire, après avoir entendu toute sa vie, des experts et des avocats.

Fr. Bordet. *L'opinion de Laennec sur quelques questions d'actualité médicale.* — L'Hôpital, nos 187-188, mars-avril 1927, p. 178-180 et 241-246. — Ou comme quoi Laënnec a fort bien connu l'existence des cavernes stéthoscopiquement muettes, l'obturation spontanée et la curabilité de certaines cavernes tuberculeuses; leur guérison par cicatrisation simple, ou calcification. — Loin de s'attarder à la conception de la tuberculose à trois degrés, *phtisis incipiens, confirmata, desperata*, il en décrit plutôt les formes évolutives, avec rémissions et recrudescences. Il a prévu le traitement climatique, voire la cure de pleine mer, et aussi le rôle compressif favorable de certains épanchements pleuraux. — Nombre de vues du médecin breton sur l'anatomie pathologique des affections thoraciques ont été depuis confirmées et précisées par la radioscopie. — Et si, faute de moyens d'investigation physiologique, son œuvre cardiologique est moins importante, on peut lui appliquer, comme au reste de ses travaux, l'adage baconien qu'il opposait à Broussais : *Ars medica tota in observationibus.*.

P. Mével, *Laennec à Kerlouarnec*. Gazette médicale du Centre, 32e année, 15 mai 1927, p. 307-311.

M. Genty. *Le centenaire de Gensoul*. Progrès médical, supplément illustré, n° 4, 2 avril 1927, p. 25-28. — Né à Lyon, le 4 janvier 1797, Gensoul devint en 1818 interne des hôpitaux de cette ville, en 1822, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, alla se perfectionner à Paris pendant 3 ans sous Dupuytren et Lisfranc, et, de retour dans sa ville natale, prit, le 14 janvier 1826 le poste chirurgical de l'Hôtel-Dieu, qu'il dut abandonner, en 1832, au terme de ses 6 années de majorat. Opérateur émérite, il pratiqua, le premier, le 26 mai 1827, la résection du maxillaire supérieur. Son courage civique allait de pair avec son audace chirurgicale. En novembre 1831, Lyon était en proie à l'émeute ; de nombreux militaires blessés par les révoltés étaient en traitement à l'Hôtel-Dieu : « L'insurrection triomphe, écrit Tixier. Une foule furieuse armée envahit l'Hôtel-Dieu dont elle veut fermer les portes aux militaires blessés ; elle crie vengeance ; les outrage ; dans son délire, elle prétend les expulser.

« Gensoul est averti, soudain il quitte la salle des opérations, les vêtements en désordre, le visage, les mains ensanglantés, la tête nue, l'œil en feu, il se précipite au milieu de cette foule sauvage, s'interpose entre les vainqueurs et les vaincus : tous les blessés sont frères, ont des droits égaux à son dévouement, il les réclame et les protège tous. Devant son attitude impérieuse, devant l'autorité de sa parole, le peuple égaré s'apaise, revient à des sentiments plus humains. »

« ... Gensoul qui avait vécu les heures si tristes de la guerre civile s'efforça d'en effacer en secret les horribles conséquences. Pendant plus de deux mois il alla soigner un ouvrier caché dans une mansarde. Ce malheureux en combattant avait eu le fémur fracassé par une balle. Par des soins assidus, il arriva à éviter l'amputation.

« Il soignait en même temps un garde national qui avait été blessé dans les rangs opposés. Les soins pour tous les deux furent les mêmes, son désintéressement fut le même aussi Un jour, le garde national qui était commis en soierie, touché des délicates attentions du chirurgien qui venait chaque jour le soigner chez lui à la Croix-Rousse, lui demande ce qu'il lui doit. Gensoul répond : « Vous étiez garde national, vous avez été blessé, je suis chirurgien, je vous ai pansé. Nous avons tous deux payé notre dette, nous sommes quittes. Et quelques jours après, lors d'un dernier pansement, Gensoul lui remit

la Légion d'honneur que le gouvernement venait d'accorder au jeune commis pour récompenser son courage. »

Chaton. *Une observation autographe de Jean Bouillaud (1796-1881), né à Garat, près d'Angoulême, mort à Paris*, Gazette médicale du Centre, 15 mars 1927, p. 172. — Consultation écrite du 9 décembre 1862, relative à un cas d'asthme.

J. Noir. *Un savant, un innovateur et un réalisateur, Félix Vicq d'Azyr (1748-1794). Sa vie et son œuvre, le savant et le lettré*, Concours médical, 49e année, n° 14 bis, 6 avril 1927, p. 927-929, et 18 bis, 4 mai 1927, p. 1241-1245. — Etude sur la vie et l'œuvre de Vicq-d'Azyr ; en particulier sur son rôle d'animateur de la Société royale de médecine, qui lui attira avec la Faculté les graves démêlés que l'on sait, et sur la campagne qu'il mena en faveur de la réforme de l'enseignement médical, contre la routine scolastique et livresque d'une École d'où l'on sortait « sans avoir rien appris de ce qu'un médecin praticien doit savoir ». C'est en s'inspirant des réflexions de Vicq-d'Azyr *sur les abus dans l'enseignement et l'exercice de la médecine* que Fourcroy et Thouret, deux anciens de la Société royale, firent réorganiser par la Convention les études hippocratiques.

A. Couvelaire. *Gustave Schickelé*, Presse médicale, n° 38, 11 mai 1927, p. 604-605. — Eloge du patriote alsacien, professeur directeur de la clinique obstétricale et gynécologique de Strasbourg, né à Montreux-Vieux, et mort à Bâle, dans la nuit du 21 au 22 avril, des suites d'une opération chirurgicale.

Dr Paul Delaunay.

Le Secrétaire général, Gérant,
Marcel Fosseyeux.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 5 novembre 1927.

Présidence du Dr LAIGNEL-LAVASTINE.

Etaient présents: MM. Avalon, Barbillion, Barbé, Bénard, Bérillon, Brodier, Dorveaux, Fosseyeux; Guelliot, Leri, Mauclaire, Ad. Mieli, Menetrier, Neveu, Rouvillois, Sieur, Tanon, Tiffeneau, Torkomian, Trenel, Valensi, Variot, Vinchon.

Avis. — M. le Président annonce que l'Assemblée générale et le banquet ainsi que la séance annuelle de *la Société Internationale*, auront lieu le 10 décembre.

A propos du procès-verbal M. le Dr Variot rappelle qu'il a envoyé un travail sur Camper, au Congrès de Leyde, lu par M. Tricot-Royer; mention en a été oubliée dans le compte rendu : cette omission sera réparée.

Communications :

M. le Dr Paul LE GENDRE qui a entrepris un travail important sur la carrière de *P. A. Piorry*, on lit la première partie intitulée : *Ses opinions et son caractère à propos de son poème : Dieu, l'âme et la nature.*

La première édition de ce poème a paru en 1854 chez Baillière à l'époque où Piorry était médecin de la Charité. M. Le Gendre s'est servi de la deuxième édition, parue en 1870, comportant huit chants et 12.526 vers. M. Le Gendre après un historique de la carrière de Piorry qui fut longue, car né en 1794 à Poitiers, il ne mourut qu'en 1879, à 85 ans, étudie tout au long ce poème cosmogonique où l'inspiration

poétique est le plus souvent gâtée par des faiblesses d'exécution et des ridicules évidents.

M. Menetrier en s'associant aux réserves faites par M. Le Gendre sur cette partie de l'œuvre de Piorry, pense que son rôle médical n'est pas à dédaigner et notamment sa découverte de la percussion immédiate. C'est d'ailleurs ce qu'établira le Dr Le Gendre dans sa prochaine communication.

M. le Dr Trenel fait passer dans un film sensationnel les *physionomies des demis-fous* qu'il a rencontrées dans les *historiettes de Tallemant des Réaux*, qu'il nous représente comme un véritable chercheur de tares. Ce travail complète heureusement les études déjà anciennes du Dr *Cullere* sur *la Folie à la Cour de Louis XIV*, et les monographies si précieuses que le *Dr Levy Valensi* consacre aux membres de la famille de Richelieu et à celle de Mazarin.

M Tiffeneau présente divers volumes du Dr Laugier, de Bucarest, qui sont résumés dans une note sur *les croyances et coutumes populaires eu Roumanie*, les unes à l'occasion de la naissance (accouchements, soins aux nouveau-ués, jeteuses de sort, berceaux, baptêmes) les autres à l'occasion du mariage et dé la mort.

ASSEMBLÉE GENERALE DU 10 DÉCEMBRE 1927

Présidence de M. Laignel-Lavastine.

Etaient présents : MM. Audard, Avalon, Barbé, Barbillion, Bérillon, Brodier, Boulanger, Dardel, Dorveaux, Fosseyeux, Gervais, Glénard, Guisan, Hahn, de Lint, Le Gendre, Lutaud, Menetrier, Molinery, Neveu, Nicaise, Nuyens, Papillault, Rouvillois, Trenel, Tricot-Royer, Torkomian, Valensi, Variot, Weisgerbeer.

M. le Président adresse ses félicitations aux nouveaux légionnaires, MM. Barbillion, vice-président, et Molinéry.

Candidats présentés :

M. Bouloy, pharmacien, 97, rue Denfert-Rochereau, Paris (14e), en qualité de *membre perpétuel*, par MM. Barbillion et Dorveaux ;

M. Ghinopoulo (Dr Sophocle), 1er Titgasse, Vienne XIII/g (Autriche), par MM. Wickerseimer et M. Neuburger.

Vote pour le renouvellement du bureau. — Par 78 voix, dont 46 par correspondance, le nouveau bureau pour 1928 est ainsi constitué :

Président : M. le Médecin Inspecteur général Sieur, membre de l'Académie de Médecine.

Vice-Présidents : M. le Dr Barbillion et M. le Dr Le Gendre, membre de l'Académie de Médecine.

Secrétaire général : M. Marcel Fosseyeux.

Secrétaires : M. le Dr René Vinchon et M. le Dr Lucien Hahn.

Trésorier : M. Boulanger-Dausse.

Archiviste-bibliothécaire : M. le Dr Raymond Neveu.

Conseil (Tiers renouvelable en 1927) : MM. les Drs Maurice Villaret, A. Guelliot et Brodier.

Après la proclamation des votes, M. le Dr Laignel-Lavastine prononce le discours suivant :

Arrivé au terme de ma présidence, qui fut, mes chers collègues, charmante grâce à vous, je n'émettrai pas quelques généralités faciles, mais jetterai un coup d'œil à vol d'oiseau sur nos séances de 1926 et 1927.

Le 9 janvier 1926, après la réunion du comité permanent de *la Société Internationale d'histoire de la Médecine*, notre société entendit le maître Tricot-Royer, dont on connaît l'humour : il sut faire rire avec les descriptions de quelques gisants macabres peu connus. Son compatriote, M. Van Schevenseen, évoqua de vivante façon l'état de la corporation des chirurgiens-barbiers à Anvers en 1784. — M. Jacques Hérissay, auteur d'un excellent volume sur la déportation ecclésiastique pendant la Terreur : *les Pontons de Rochefort*,

nous décrivit avec précision l'épidémie de 1794 sur ces pontons. Elle a les caractères du typhus. — M. Guisan (de Lausanne), pour me faire plaisir, communiqua des lettres d'un médecin de Lausanne relatant une opération de la cataracte de Jacques Daviel.

En février, l'art dentaire eut les honneurs avec une étude de M. Boissier sur cet art en vieille Castille au xvie siècle, et deux mots de M. Dagen sur un dentiste ambulant et la vente de la charge de dentiste de Louis XVI.

En mars, notre trop modeste secrétaire général Marcel Fosseyeux, dont l'érudition n'a d'égale que l'obligeance, nous résuma un important travail sur la médecine dans les *Mémoires du janséniste Thomas du Fossé*. — Avec Jean Vinchon, j'ai esquissé l'histoire des tempéraments bilieux et mélancoliques et remarqué que le discrédit en médecine de l'étude des tempéraments date de l'ère pastorienne.

En avril, Sérieux et Goulard, continuant leurs études sur la Bastille, montrent dans un travail sur le service médical que jamais prisonniers ne furent mieux soignés que les embastillés. M. Basmadjjan, à propos de ma communication faite avec Vinchon sur les tempéraments mélancoliques et bilieux, expose le système quadrilataire et l'opothérapie d'Amidovlat.

En mai, une note de M. Schneider, sur un passage des *Mémoires de Casanova*, où l'intelligent aventurier, aussi perpicace que cynique, analyse une crise d'anxiété avec pollakiurie. Cette auto-observation vient à l'appui de l'opinion que je soutiens dans ma *Pathologie du Sympathique* de l'homologie réactionnelle du pneumogastrique et de l'érecteur sacré.

En juin, M. Tricot-Royer, continuant ses savoureuses études médicales sur l'art religieux, fait des remarques d'ordre anatomo-physiologique sur les représentations de l'âme dans la peinture et la sculpture chrétiennes. M. Menetrier offre au Musée, au nom de M. Hersent, de nombreux documents manuscrits sur Magendie.

En juillet, comme introduction aux vacances et leurs jeux, M. Jeanselme, poursuivant avec méthode ses captivantes recherches médicales et physiologiques sur la civilisation byzantine, communique une note pleine de saveur sur les funambules, les équilibristes et les jongleurs byzantins. Je montre l'intérêt médical de nombreux livres italiens réunis au pavillon de Marsan en juin 1926. Cette analyse n'enlève rien

au plaisir d'art ressenti devant les enluminures et les gravures, à la joie du bibliophile devant les beaux caractères dans des incunables et des impressions vénitiennes, à la pieuse émotion soulevée par la vue de l'édition princeps d'Homère de 1488 et l'original de la Divine Comédie imprimée à Foligno en 1472.

En octobre, M. JEANSELME lit une note savoureuse sur le traitement de l'obésité à Byzance. Je communique l'étude synthétique que j'ai faite sur Laennec à l'occasion du centenaire de sa mort. M. Variot, dans une étude critique du chapitre de l'Emile consacré aux soins à donner aux nourrissons, montre que Rousseau n'a été que le vulgarisateur des idées médicales de son temps et surtout de Des Essarts. J'avais en 1919 insisté sur l'importance de Des Essarts dans les sources médicales de l'Emile.

En novembre, à l'occasion d'un médecin phrénologiste et broussaisien, son compatriote, le Dr Bennaiche la Corbière, M. DELAUNAY brossa de main de maître l'évolution des idées générales d'un praticien moyen, de la Restauration à l'Empire et la IIIe République. M. TORKOMIAN expose l'histoire de l'enseignement de la médecine en langue française en Orient. Dans un travail sur le sympathique et l'âme végétative j'essaie de montrer combien les récentes recherches sur le sympathique éclairent les théories tripartites de l'âme selon Platon et Aristote.

En décembre, MM. HERVÉ et L. de QUATREFAGES lisent un remarquable mémoire sur Armand de Quatrefages, anthropologiste, médecin, zoologiste et anthropologiste. — M. BUSQUET donne la primeur de ses recherches sur les origines de l'Académie de Médecine.

1927 a été à la hauteur de 1926.

En janvier, M. TRICOT-ROYER fait une communication très documentée sur des épitaphes médicales relevées parmi 3000 tombeaux. — M. Jacques HERISSAY raconte la tragique histoire d'un curé de la Haute-Loire, traîné, malgré la maladie, du Limousin à Paris pour y être guillotiné.

En février, M. MENETRIER fait l'historique du Musée d'histoire de la médecine de la Faculté de médecine de Paris. — M. TRENEL, un des maîtres de la psychiâtrie, expose en médecin légiste le prétendu assassinat de Guy Joly, conseiller au Châtelet, et sa feinte blessure par coup de pistolet. — M. MOLINERY donne des détails piquants sur le Traité de Moseley sur les propriétés du café.

En mars, M. MENETRIER montre les manuscrits d'Andral

qu'il a découverts sur les quais.— MM. OLIVIER et VIOLET présentent leur magnifique essai de répertoire des Ex-libris médicaux, qui est comme le quintessence des âmes médicales françaises de près de deux siècles. — M. VARIOT évoque avec autorité la grande figure de l'anatomiste Camper, qui fit beaucoup pour l'éducation des enfants.

En avril, la séance est consacrée à Laennec. M. MAUCLAIRE fait une description très précise des tubercules dans les os, les articulations et les ganglions, d'après les manuscrits de Laennec, et F. REGNAULT dans une note d'inspiration à la fois psychologique et philosophique, insiste sur l'importance attribuée par Laennec au stéthoscope dans la découverte de l'auscultation. M. Menetrier avait déjà souligné ce détail.

En mai, M. Henry MEIGE fait le diagnostic de maladie de Parkinson sur une statuette en bronze du XVIe siècle ; — M. VARIOT raconte les avatars de l'encéphale de Voltaire, depuis l'autopsie du grand homme jusqu'à la mise dans l'esprit de vin par le pharmacien Mithouard ; — M. Guisan montre deux diplômes médicaux suisses.

En juillet, M. Roger GOULARD énumère les médecins traîtres et espions embastillés aux XVIIe et XVIIIe siècles ; — Avec Mlle KOUINDJI j'esquisse l'histoire de l'hygiène alimentaire. Déjà en 1563, comme récemment, il y eut le régime des deux plats.

En octobre, dans une note sur le « cervelet » de Buffon au Muséum, M. VARIOT démontre que c'est tout l'encéphale du naturaliste qui est conservé dans le piédestale de la statue de Pajou ; — M. AUDARD donne une note sur Génain, l'architecte de l'Ecole de Médecine.

En novembre, M. LE GENDRE analyse avec finesse la figure de Piorry à propos de son poème « Dieu, l'âme et la nature » ; et M. Trénel illustre d'exemples typiques la galerie de portraits d'aliénés que sont les Historiettes de Tallemant des Réaux.

Ce froid résumé ne rend pas la physionomie très vivante de de nos séances, où, avant les communications annoncées à l'ordre du jour, se pressent les dons au Musée et à la Bibliothèque, les présentations très nombreuses d'ouvrages français ou étrangers, les comptes-rendus de congrès, de centenaires, de jubilés, auxquels ont pris part les membres de notre société.

Elu président en décembre 1925, je suis fier d'avoir succédé à des hommes tels que MM. Dorveaux, historien de carrière, Jeanselme, dermatologiste, Hervé, anthropologiste, Menetrier, anatomo-pathologiste et d'avoir comme successeur mon grand

chef pendant la guerre, le médecin-inspecteur général Sieur, oto-rhino-laryngologiste. Cette variété même du caractère prédominant de l'activité normale de chacun de nous s'unit au même amour de la culture générale et de l'humanisme.

C'est là notre bien. Et si, emportant les derniers et faibles barrages du baccalauréat classique, la crue niveleuse de l'enseignement primaire faisait de la Faculté de médecine une simple Ecole professionnelle, c'est à la Société d'histoire de la médecine que se retrouveraient encore les esprits médicaux pour qui leur profession n'est pas un commerce mais la large voie intellectuelle, qui leur permet d'apercevoir les perspectives plus ou moins rapprochées des diverses activités humaines. L'histoire leur est dès lors nécessaire, non seulement comme l'embryologie du présent, mais comme l'intelligence de la vie.

Communication :

M. le Professeur Menetrier, après avoir rappelé divers souvenirs concernant la carrière du Professeur Gilbert, parle de sa magnifique collection artistique mais non médicale dispersée à la salle des ventes, puis du lot important d'objets légués à la Faculté de Médecine, notamment son portrait, pastel de Carrier-Belleuse, placé au Musée, les tableaux religieux conservés dans le cabinet du doyen, enfin sa collection de médailles, exposées en 1921 lors du Congrès international à la place où elle revient définitivement. Cette collection comprend 2.346 pièces, notamment les jetons des doyens de l'ancienne Faculté de 1636 à 1793, la plus complète que l'on connaisse, les médailles concernant le collège de chirurgie, la société royale de médecine, etc., les plaquettes de médecins anciens et modernes, français et étrangers, sans compter des gravures, les instruments, le tout extrêmement précieux pour l'histoire de la médecine, et dont il s'était servi pour illustrer lui-même divers articles du « Paris-Médical ».

M. le Dr Le Gendre termine la lecture de son travail sur *Piorry*, il parle cette fois du *doctrinaire*, de l'*inventeur*, en s'étendant surtout sur le plessimétrisme et *l'organographisme* (son traité portant ce

titre a paru en 1866) du polémiste enfin à propos de l'examen des doctrines pathologiques et de la nomenclature ; il donne en terminant un résumé de son œuvre et de sa carrière.

M. le Secrétaire général résume l'étude de M. le Dr Lanselle, sur *la peste de 1596 à Saint-Omer*, accompagnée de documents inédits.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Banquet Annuel

Au dessert M. Laignel-Lavastine, comme président de la *Société Française d'Histoire de la Médecine* et comme secrétaire général de la *Société Internationale*, prononça le toast suivant.

Messieurs,

Je vais d'abord donner la parole au Secrétaire général de la Société internationale d'histoire de la médecine pour la lecture des lettres de regret des absents.

Parmi ceux-ci nous manque d'abord notre excellent et ancien président, le *Professeur Hervé* ; mais on fête demain ses noces d'or et il a eu peur, en venant ce soir, de risquer d'être souffrant demain. Nous approuvons sa prudence tout en la déplorant. Il nous avait charmés ici-même par un délicieux sonnet à Ronsard. Je suis persuadé que le poète des *anneaux d'or* trouvera demain la gerbe qu'il faut pour les noces d'or, comme le poète du *miroir d'argent* avait su chanter, voilà 25 ans, les noces d'argent de ses parents. Je charge M. Papillault de ces quelques mots qu'il sera doublement heureux de rapporter à sa famille.

Le Professeur Forgue m'a écrit combien il aurait été heureux d'être avec nous, tant l'attire désormais l'histoire de la médecine. M. Le Gendre ne nous a quittés tout à l'heure qu'en raison de sa santé précaire.

Le professeur Tiffeneau, que nous félicitons de sa récente élection à l'Académie de médecine, m'a chargé de vous transmettre tous ses regrets.

J'y joins tous ceux de nos amis étrangers, qui n'ont pu venir ce soir.

Et je me félicite d'avoir M. Sudhoff, le savant historien médical, pour la première fois notre hôte, nos amis hollandais, italiens, belges et suisses que nous recevons toujours avec un plaisir accru, surtout notre si cordial président, le professeur Tricot-Royer, qui, avec la même verve et la même sûreté que le premier jour, dirige nos destinées.

Au nom de tous les convives, je tiens à remercier tout particulièrement le gouvernement de la République, qui, sachant que nous réunissions ici ce soir des collègues de marque, les délégués étrangers, a tenu, malgré la dûreté des temps, à contribuer à nos agapes. Et maintenant le secrétaire général de la Société internationale s'efface devant le président de la Société française d'histoire de la médecine.

Sa vie présidentielle s'éteint ce soir. Il trouvera peut-être désormais plus de calme.

Comme l'écrivait récemment dans son *Manifeste suridéaliste* Madame Maryse Choisy : Nous haletons toujours ; nous ne haltons jamais !

Esclaves du temps nous l'étudions dans les faits, dont il est la trame, mais en analysant ceux-ci nous en tirons des idées et par là, nous arrivons à nous libérer de notre maître. Car l'idée est en dehors du temps et son histoire est l'histoire véritable : celle de l'âme et de la pensée originale.

Elle seule peut concilier l'exercice de la curiosité et l'éparpillement de l'activité en dégageant de l'accident l'éternel.

Toute histoire à ce point de vue est contemporaine. Proust, continuant Freud, trouve dans son moi profond toute la lignée des générations qui l'ont précédé. « Et ma personne aujourd'hui, écrit-il dans le *Temps retrouvé*, n'est qu'une carrière abandonnée, qui croit que tout ce qu'elle contient est pareil et monotone, mais d'où chaque souvenir, comme un sculpteur de Grèce, tire des statues innombrables ». Réciproquement, Michelet, biographisant l'histoire, s'y retouve à toutes les périodes. « Si Pythagore se souvenait d'avoir été un des chefs de la guerre de Troie, pourquoi ne me souviendrais-je pas d'avoir été l'homme de misère qui traversa l'esclavage antique, le servage du temps des croisades, l'ouvrier des temps modernes ? » Sachant ainsi de l'intérieur, l'historien sert l'histoire en tant qu'elle sert la vie.

Goethe disait déjà : Je déteste tout ce qui ne fait que m'instruire sans augmenter mon activité ou l'animer directement.

Ce n'est, remarque Nietzche, que par la plus grande force du présent que doit être interprété le passé. La parole du passé est toujours l'oracle. Mais ce n'est pas tout à fait la loi de l'Eternel Retour. Aux mêmes facteurs constants, matériels, économiques, affectifs et sociaux, s'ajoutent en proportions variables des facteurs spirituels, scientifiques, idéaux.

Ceux-ci agissent à leur heure dans le déterminisme des faits historiques et permettent d'ajouter une X à l'équation de l'avenir posée par le passé.

Et c'est pour grandir la valeur de cette X dans le sens le plus favorable à la vie individuelle, nationale, européenne, universelle, que je participe de toute mon activité à des formations internationales telles que la nôtre, car c'est en rapprochant les corps qu'on développe l'amitié et les mille liens, que se nouent les sympathies personnelles, finissent par former un réseau si serré que la déchirure d'une guerre en sera rendue, je l'espère, impossible.

C'est dans cet espoir agissant, que je lève mon verre en l'honneur de nos hôtes étrangers et de leurs familles, en l'honneur de notre nouveau président le médecin-inspecteur général Scieur, qui vainquit la fièvre typhoïde dans le xxe corps en 1914, et en l'honneur des Sociétés française et internationale d'histoire de la médecine.

LE SERVICE MÉDICAL AU DONJON DE VINCENNES (Prison d'État).

Par les docteurs Paul **SÉRIEUX** et Roger **GOULARD**.

Après avoir étudié l'organisation du service médical à la Bastille (1), nous allons dire, en nous appuyant uniquement sur des pièces d'archives (2), comment étaient soignés, au donjon de Vincennes, les prisonniers malades. Nous montrerons qu'ici comme là, absolument rien n'était négligé pour que les prisonniers, *quelle que fût leur condition sociale*, reçussent tous les soins que nécessitait leur état.

Donnons, tout de suite, quelques documents pris au hasard, relatifs à cette question.

Le 14 mai 1679, Louvois écrit au lieutenant de police:

> Je mande à M. Vezou (médecin) d'aller à Vincennes toutes les fois que vous le désirerez et de prendre le même soin des prisonniers qui pourront être malades que de ceux qui sont à la Bastille (3).

Le 2 juillet 1757, le lieutenant de police mande au gouverneur :

> Je suis fort aise que la santé de ce prisonnier (le Père Reboul) se rétablisse. Vous n'y avez pas peu contribué par votre douceur et votre humanité (4).

(1) *Bull. Soc. franç. histoire de la médecine*, mars-avril et mai-juin 1926.

(2) Bibl. Arsenal. Bibl. nationale. Arch. nat. Arch. préfect. police. Arch. de la Seine.

Ph. Chatelin. *Contribution à l'étude du régime des aliénés et anormaux aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Le donjon de Vincennes et ses prisonniers.* Thèse doctorat en médecine. Paris 1921. Nous avons fait de nombreux emprunts à cette excellente thèse, inspirée à l'auteur par l'un de nous.

(3) Ravaisson. *Archives de la Bastille.* v. 367.

(4) Rav., XVI. 226.

Le 28 mars de la même année, au sujet de l'abbé Vaillant, aliéné mystique, qui, « pour avoir plus d'air » a demandé et obtenu d'être transféré de la Bastille à Vincennes, le gouverneur du donjon écrit au lieutenant de police : « Si, pour prévenir un retour des troubles mentaux, il ne faut que satisfaire quelques fantaisies de Vaillant, je ne m'y refuserai pas. Je seconderai le désir que vous avez de lui rendre la vie plus douce. »

Choiseul, le 3 mars 1768, écrit au gouverneur de Vincennes, à propos du sieur Rapin :

Je ne doute pas que vous ne lui procuriez tous les secours dont il pourrait avoir besoin pour le rétablissement de sa santé (2).

D'Argenson, lieutenant général de police, ayant affirmé qu'à la moindre indisposition on donnait aux prisonniers de Vincennes tous les secours spirituels et corporels qui convenaient à leur état, Mirabeau, qui fut enfermé au donjon de 1777 à 1780, écrivit, à ce propos, dans son fameux livre *Des lettres de cachet et des prisons d'État* (II-8). « Je dois dire que l'assertion de M. d'Argenson est très exacte ».

Notons qu'après sa libération, Mirabeau passa quelques jours encore au château, chez le chirurgien-major. Mirabeau se rappelait, sans doute, qu'il eût « peut-être expiré dans des tourments affreux, si le chirurgien n'eût dit avec fermeté au commandant farouche qu'il chargeait des évènements quiconque exigerait qu'il retardât un remède très urgent et qu'il serait obligé d'en rendre compte au commissaire du Roi. »

Le donjon de Vincennes ne servit de prison d'Etat qu'à partir de Louis XIII. On y enferma surtout des personnages d'un certain rang : grands seigneurs, magistrats, quelques écrivains, jansénistes, protestants, mais aussi des criminels de droit commun et un nombre important d'aliénés et d'anormaux psychiques constitutionnels (2).

(1) Rav., XIX. 227.

(2) Il y avait, en moyenne, douze prisonniers par an. On pouvait en loger vingt-cinq.

En février 1784, le donjon fut désaffecté, et les prisonniers, transférés à la Bastille.

Enfin, notons que du Puget, en 1788, dans son fameux projet de suppression de la Bastille, proposa d'en envoyer les hôtes à Vincennes, dont le donjon serait, ainsi, redevenu prison d'Etat. L'Etat-major aurait compris un chirurgien, payé 2.000 livres par an.

Le château royal de Vincennes était administré par un gouverneur (ou capitaine), assisté d'un lieutenant (dit lieutenant de Roi).

Le gouverneur rédigeait, presque tous les jours, un rapport sur l'état des malades. Il l'adressait, ordinairement, au Ministre de la Maison du Roi.

De Launey à Pontchartrain :

28 octobre 1709.

J'ai l'honneur de vous informer que le nommé Crosnier est mort, la nuit du 27 au 28, à minuit... De mon côté, je lui ai donné tous les soulagements que j'ai pu, mais la maladie était incurable. C'était une hydropisie, qui l'a étouffé... Nous avons M. le comte de Montroyal fort incommodé de la fièvre. Je compte que nous le tirerons d'affaire. Au reste, tous les autres se portent fort bien (1).

De son côté, le lieutenant de Roi envoyait au lieutenant général de police, des rapports souvent très détaillés. De Rougemont à Sartine :

8 avril 1768.

M. de Langourla a été purgé pour un très gros rhume, dont il se plaint. Je n'ai pu obtenir de lui qu'il ne se promenât pas, tant qu'il a duré, ce qui a été cause qu'il n'en est pas encore quitte (2).

Au cours de cette même année — 1768 — le lieutenant de Roi rend compte, tous les deux jours, au lieutenant de police de l'état d'un prisonnier, qui est atteint d'une fluxion de poitrine. Il donne de minutieux détails, sur le malade, sur la conduite du garde qui le soigne, sur les saignées qui lui sont faites, sur les chances qu'il a de guérir, etc. (3).

(1) *Bibl. nat.*, Ms 8123.
(2) Rav., XVII-135.
(3) Rav., XVI-189.

Il n'y avait point d'infirmerie à Vincennes. Les prisonniers, qui tombaient malades, étaient soignés dans leur chambre. Le 28 mai 1724, le Régent fit demander au gouverneur du château s'il existait « quelque appartement grillé » où on pourrait mettre un prisonnier malade et lui administrer facilement les soins dont il pourrait avoir besoin (1).

Les soins étaient donnés par un chirurgien-major, logé au château même, ou par un médecin, qui était aussi médecin de la Bastille et habitait Paris.

Le malade faisait, presque toujours demander le chirurgien ou le médecin au gouverneur ou au lieutenant de Roi, par l'intermédiaire de son porte-clefs.

Du gouverneur au lieutenant de police.

20 août 1749.

Danry (dit Latude) a une descente assez considérable ; j'y ai envoyé le chirurgien du donjon qui a pris la mesure d'un bandage, que je crois que vous trouverez bon que l'on lui fasse, son mal étant de conséquence (2).

Du lieutenant de Roi au lieutenant de police :

24 janvier 1768.

J'apprends, dans l'instant, que Vérit à une fluxion de poitrine. Je viens de charger en conséquence M. Fontelliau d'écrire à M. Boyer (le médecin) de se transporter ici le plus tôt qu'il lui sera possible (3).

Le chirurgien donnait les premiers soins aux malades faisait les pansements nécessaires, pratiquait les saignées. Le sergent de garde devait prendre note avec soin de l'instant où il entrait dans la chambre du prisonnier et de celui où il en sortait. D'autre part, le chirurgien était toujours accompagné d'un porte-clefs qui ne devait pas souffrir qu'il parlât d'autre chose que de l'état du malade.

Le 19 février 1761, le lieutenant de Roi, prévenu par un porte-clefs que l'abbé Vaillant, prisonnier, venait d'être trouvé dans sa chambre, sans connaissance

(1) *Bibl. nat.*, Ms 7646.
(2) Rav., XVI-28.
(3) Rav., XVI-189. (Boyer vint voir le malade, le jour même).

et sans parole, envoie le chirurgien qui déclare que c'est une « vraie apoplexie », saigne le malade et lui donne de l'émétique (1).

Le chirurgien rasait les prisonniers. Un aliéné, l'abbé Prieur, qui fut enfermé au donjon de 1755 à 1771, était si dangereux que le chirurgien, d'après le rapport du gouverneur au lieutenant de police, ne le rasait qu'en « tremblant » (2).

Le chirurgien assistait à la torture, laquelle, rappelons-le, n'était jamais appliquée aux prisonniers d'Etat incarcérés par lettre de cachet, mais seulement aux criminels de droit commun et en vertu d'une décision des tribunaux.

Au huitième et dernier coin de l'extraordinaire, Suart s'est extraordinairement écrié et a beaucoup changé, et attendu que Suart a souffert la question ordinaire et extraordinaire a été soulagé de l'avis de Duchesne, médecin et de Morel (Chirurgien-major de Vincennes), après qu'ils nous ont dit qu'une plus longue question serait périlleuse pour la vie du patient (3).

Le chirurgien constatait les décès. En 1768, le sieur Vérit, étant mort, le lieutenant de police écrit à Rochebrune, commissaire au Châtelet :

Vous ferez constater le genre de maladie dont il est mort par M. Fontelliau, chirurgien au donjon, en l'absence de M. Boyer, qui est malade (4).

Le chirurgien faisait l'ouverture des corps morts. Quand, le 18 janvier 1755, mourut le Père Boyer, convulsionnaire, Boyer et Fontelliau firent l'autopsie, et constatèrent que « le bas-ventre était farci d'obstructions » (5).

Le chirurgien assistait aux inhumations. C'est ainsi qu'on lit dans le « Livre des entrées et sorties des prisonniers » pour l'année 1765 : « Inhumation d'un prisonnier faite en présence du major de la

(1) Rav., XIV, 396.
(2) Chatelin, *op. cit.*, p. 105.
(3) Rav. IX, 133.
(4) Rav., XVI, 191.
(5) Chatelin, *op. cit.*, p. 176.

garnison et du chirurgien major, le 21 mars 1765 » (1). Enfin, le chirurgien adressait, journellement, un rapport au lieutenant de police.

De Fontelliau à Bertin :

11 Janvier 1759.

Je viens d'être averti par le porte-clefs du numéro 7 (2) qu'il venait de le trouver étendu sur le plancher de sa chambre, baignant dans son sang. M'y étant transporté sur-le-champ, je l'ai trouvé blessé à la partie supérieure du front... Le blessé m'a déclaré avoir eu dessein de se tuer pour éviter la fureur de ses ennemis imaginaires, etc., etc. (3).

Nous connaissons les noms des trois chirurgiens de Vincennes.

Le premier est *Morel* qu'on trouve cité, dans les Archives, en 1681 (4) et en 1689 (5).

Le deuxième est *de Fontelliau*, qui remplit ses fonctions de 1733 à 1773 « sans appointements (6) », et dont le nom se rencontre fréquemment dans les dossiers de prisonniers.

Lorsqu'il prit sa retraite, à l'âge de 78 ans, il lui fut accordé une gratification annuelle de deux cents livres (7).

Le troisième est le fils même — prénommé *François* — de *Fontelliau*, qui fut choisi à la demande de son père, et qui resta en exercice jusqu'en 1784 (8). Latude dans ses Mémoires dit qu'il ne manquait pas d'esprit et qu'il avait bon cœur.

Reçut-il un traitement fixe ? Nous ne savons. Toujours est-il qu'en 1782, une gratification annuelle de six cents livres lui fut accordée (9).

Le médecin du donjon était appelé, quand sa pré-

(1) Rav., XVI, 299.
(2) Il était de règle absolue dans toutes les prisons d'Etat, que le nom du prisonnier restât inconnu et fût remplacé par le numéro de sa chambre.
(3) Rav., XVI, 296.
(4) Rav., IX, 133.
(5) Rav., IX, 138.
(6) *Bibl. Nat.*, Ms. 14.060. fol. 106.
(7) *Bibl. Nat.*, Ms. 14060 fol. 106.
(8) *Bibl. Nat.*, Ms. 14060 fol. 106.
(9) *Arch. préfect. police.* Carton 8, fol. 53.

sence était nécessaire, ou venait spontanément quand il suivait le cours d'une maladie. Le 6 janvier 1755, le lieutenant de Roi écrit au lieutenant de police.

Le Père Boyer est aujourd'hui dans les douleurs d'une rétention d'urine. Le sieur Fontelliau vient d'envoyer un exprès à M. Boyer, notre médecin (1).

Après chacune de ses visites, le médecin adressait un rapport au lieutenant de police. Voici des extraits de deux de ces rapports.

Janvier 1759.

Le malade que j'ai été visiter à Vincennes est à la veille d'être estropié... J'ai visité, chemin faisant, tout ce qui était malade dans le donjon tant de corps que d'esprit ; il n'y a que ces derniers qui ne sont point enrhumés ; tout le reste, quoique dans des chambres bien closes, l'est.

27 février 1764.

Je me transportai hier à Vincennes pour tâcher de venir à bout d'une autre espèce de fou... qui, depuis plusieurs années, ne mange que des fèves et des lentilles ou du pain sec, et qui a le scorbut. M. Guyonnet me prévint de la méchanceté de ce prisonnier, il voulut que M. de la Boissière et M. de Fontelliau y fussent. Je m'y pris de façon que je me fis craindre. Je lui dis qu'il y avait longtemps qu'on tolérait ses fantaisies et qu'on en userait autrement s'il continuait. Cet homme furieux fut un mouton. Je lui ai donné du bouillon, du potage gras, des œufs, du poisson (2).

Le médecin, assisté du chirurgien, était chargé de constater les décès et de faire les autopsies. Il en adressait un rapport au lieutenant de police. Ainsi, le vingtième jour de mars 1765, Boyer et Fontelliau visitent « selon l'usage ordinaire, le cadavre du n° 6, dans lequel il n'y a d'autre cause de la mort que la destruction entière de son sang par le scorbut dont il était attaqué depuis trois ans... A cette maladie, s'était jointe une imagination des plus dépravées par une idée raisonnée qu'il s'était faite qui le portait

(1) Chatelin, *op. cit.* p. 176.
(2) Rav., XVI, 297.
(3) Rav., XVI, 227.

souvent à être des mois entiers sans prendre de nourriture, etc. » (1).

On trouve, dans les Archives, à bien des endroits, les noms des médecins qui furent, en même temps, chargés du service médical à la Bastille et à Vincennes. Citons quelques faits.

Vezou rédigea, le 16 septembre 1679, un rapport sur le suicide d'une prisonnière (2).

Herment, le 25 novembre 1749, se rendit au donjon « pour voir la personne (c'était Latude) qui, depuis samedi au matin, n'avait pris aucune nourriture, et qui était près de périr. J'ai mis tout en œuvre pour tranquilliser son esprit, qui me paraissait fort dérangé. A la faveur de ma conversation, il a pris un bouillon devant nous et il m'a promis qu'il prendrait de la nourriture (3). »

Le 30 juin 1753, Berryer annonça au marquis du Châtelet, gouverneur, que le Roi avait désigné *M. Vernage* pour être médecin du château et du donjon de Vincennes à la place de M. Herment, qui venait de mourir. Il ajouta : « Le choix ne pouvait être meilleur. Vous pourrez le faire appeler quand vous aurez besoin (4) ».

L'année suivante, le 21 mai, nouvelle lettre du même au même, disant que le Roi a choisi *M. Boyer*, pour prendre soin des prisonniers à la place du sieur Vernage, qui a demandé sa retraite (5).

Enfin, Saint-Florentin, ministre de la maison du Roi, écrivit le 9 avril 1768, au gouverneur, pour lui donner avis que le Roi avait nommé *M. de Lassaigne*, à la place de feu M. Boyer. « Vous voudrez bien l'en mettre en possession, dès qu'il aura prêté serment pour raison de cette place (6). »

De Lassaigne resta médecin du donjon, jusqu'à la suppression de la prison d'Etat (1784).

(1) *Ars.* Ms 12696.
(2) *Ars.* Ms 10345.
(3) Rav., XVI, 30.
(4) *Archives Seine.* Ms DB² fol. 154.
(5) *Arch. Seine.* Ms DB² fol. 170.
(6) *Ars.* 12.696.

Le chirurgien-major et le médecin prescrivaient aux malades tous les médicaments qu'ils jugeaient utiles, et qui étaient préparés par le chirurgien, car il n'y avait pas d'apothicaire au donjon. Il est probable que, pour augmenter ses ressources, le chirurgien ne ménageait pas les deniers de l'Etat. Aussi, le ministre de la Maison du Roi adressa-t-il, le 25 janvier 1781, au gouverneur, une lettre où il disait :

Vous trouverez ci-joint un relevé que j'ai fait faire des mémoires de médicaments fournis tant anx officiers et bas-officiers qu'aux prisonniers de Vincennes, pendant les années 1778 et 1779 et les six premiers mois de 1780. Je vous avoue que la dépense me paraît excessive eu égard au petit nombre de prisonniers qu'il y a eu dans le château et je ne puis me persuader qu'il n'y ait eu quelques abus dans cette partie. Je vous prie de vouloir bien tâcher de les découvrir et de me marquer quels moyens on pourrait employer, soit pour diminuer le montant de ce qu'il y a à payer, soit pour s'assurer, par la suite, d'une manière exacte, de ce qui aura été véritablement fourni (1).

Quelques jours plus tard, le 1er février, le ministre écrivait au lieutenant de police encore au même sujet :

J'ai reconnu qu'il s'était glissé dans cette partie des abus bien répréhensibles et que les arrangements que vous proposez à l'avenir sont très judicieux. Je vous prie de vouloir bien tenir la main à l'exécution. Je vais d'ailleurs rendre les ordonnances pour le paiement des années 1778, 1779 et 1780, sur le pied de 2.000 livres pour le chirurgien de Vincennes. Vous pouvez le prévenir que ces ordonnances vont, suivant l'usage, être envoyées aux finances où il en sollicitera le paiement (2).

Quoiqu'il en soit, aucun médicament n'était refusé aux malades. Quand il était besoin d'un remède d'usage peu courant, on le faisait acheter chez un apothicaire de la ville. Ainsi, en décembre 1753, le lieutenant de police écrit au lieutenant de Roi :

Quant à l'eau pour sa jambe (il s'agit de l'eau du médecin

(1) *Arch. nat.*, O1492, fol. 32.
(2) *Arch. Nat.*, O1492, p. 299.

Milet), il n'y a qu'à indiquer l'endroit où on la prend. Je lui (au sieur de Vissec) en ferai avoir (1).

En mai 1754, le même écrit encore :

Je viens d'ordonner au commissaire de Rochebrune d'envoyer de l'Eau du médecin Milet au sieur de Vissec pour sa jambe (2).

Signalons aussi qu'à Mirabeau, qui souffrait souvent de coliques néphrétiques, on procura de l'eau de Contrexéville.

Tous les petits soins possibles étaient libéralement donnés aux prisonniers malades. On leur permettait de se promener dans les cours, de lire, d'écrire, de recevoir des visites ; on leur faisait suivre un régime approprié à leur état.

Maurepas adresse, le 22 août 1724, au gouverneur, la lettre suivante :

M. de Séchelle, a fait demander à son Altesse Seigneuriale (le duc Henri de Bourbon) la permission de prendre l'air, ce qui est nécessaire à sa santé. Mgr le duc veut bien lui accorder cette grâce... (3).

Mirabeau, arthritique invétéré, fait de l'équitation, toutes les fois que le temps lui permet de sortir, l'exercice étant son meilleur remède (4).

François Génard, déséquilibré, reçoit les visites fréquentes de sa femme et de son fils (5).

Tilloy-Desnoyettes, autre aliéné, que sa mère vient voir souvent, a, de plus, la liberté d'écrire, dont il use largement pour se défendre par de longs mémoires (6).

L'abbé de Vence, « incorrigible débauché », digère mal, si ce n'est du chocolat qu'il adore et que le chirurgien lui fait donner (7).

(1) *Ars.* 12696.
(2) Charpentier. *La Bastille dévoilée*, VIII, 139.
(3) *Bibl. Nat.* 7646.
(4) Chatelin, *op. cit.* 117.
(5) Chatelin, *op. cit.* 199.
(6) Chatelin, *op. cit.* 96.
(7) Chatelin, 113.

Le Père Reboul, « atrabilaire et méchant » a le scorbut, à force de ne prendre que du pain et de l'eau, par caprice. Le médecin lui ordonne du bouillon, des œufs, du potage, du poisson, mais lui interdit la viande (1).

A de Vissec, qui refuse de s'alimenter, on accorde deux pintes de limonade « pour satisfaire ses fantaisies » et de la gelée de viande « qu'on lui portera quand elle sera prête » (2).

Jean Guidet, calomniateur, a une fistule lacrymale. Les mouchoirs de coton sont « pernicieux pour ce mal ». On lui donne des mouchoirs de fil (3).

Enfin, des bains sont prescrits, quand il faut, aux malades. Le sieur Le Prévost, en raison de son état d'agitation, et Mirabeau, « déchiré par des coliques de rein » sont baignés à maintes reprises, dans de l'eau très chaude.

Pour soigner les malades, un service de garde était organisé. « Un prisonnier est-il malade? Il est évident que son porte-clefs a beaucoup de peine à le servir. Il faut monter souvent à sa chambre, aller chercher des médicaments, quelquefois le veiller: en un mot l'ouvrage et la fatigue décuplent (4). »

En cas d'urgence, on donne un garde au prisonnier, sans attendre l'autorisation du lieutenant de police. Le 28 janvier 1703, le lieutenant de Roi écrit au lieutenant de police :

J'ai mis le nommé Champigny, auprès du sieur Nono, malade (5).

Le 24 janvier 1768, le lieutenant de Roi mande encore :

Je suis obligé, dans l'état où est Vérit, de faire mettre un garde auprès de lui, et j'espère que vous voudrez bien l'approuver (6).

(1) Rav., XVI, 228.
(2) Chatelin. 185.
(3) Chatelin. 120.
(4) Mirabeau. *Des lettres de cachet*, II, 22.
(5) *Bibl. Nat.*, Ms 14061, fol. 40.
(6) Rav., XVI, 190,

Quand rien ne presse, on demande l'autorisation, qui est toujours accordée.

Du lieutenant de Roi au lieutenant de police :

8 avril 1769.

M. Boctey a la petite vérole... M. Fontelliau, pensant que ce prisonnier aura besoin d'avoir auprès de lui un domestique pour le soigner et que le porte-clefs que j'ai établi garde auprès de lui n'est pas en état de rendre tous les services qu'exige son état, je vous prie de trouver bon que j'en mette un auprès de lui (1).

Du gouverneur au lieutenant de police :

29 octobre 1771.

Le colonel Rapin a eu, ce matin, une faiblesse. Comme son état exige absolument qu'il ait auprès de lui un garde qui ne le quitte ni jour ni nuit, je vous prie d'approuver que j'en établisse un auprès de lui (2).

Du lieutenant de police au gouverneur :

18 décembre 1753.

Sur ce que vous me mandez de l'état du Père Boyer, prisonnier, qui ne peut ni agir ni se mouvoir en aucune façon, vous pouvez mettre auprès de lui un garde qui en prenne soin et qui ne le quitte ni jour ni nuit (3).

Quelquefois, l'autorisation était accordée par le Ministre de la Maison du Roi.

De Maurepas au gouverneur :

21 avril 1742.

Il serait impossible que M. le marquis de Kerouard n'eût pas quelqu'un pour prendre soin de lui et pour le servir. Son état exige même que vous fassiez choix d'une personne sage et qui fasse son possible pour ne pas l'aigrir (4).

Un mois plus tard, le 24 mai, Maurepas écrit encore, au sujet du même prisonnier :

Vous voudrez bien continuer d'en prendre soin, et si une seule personne ne suffisait pas auprès de lui, vous y en mettriez, s'il vous plaît, une seconde (5).

(1) Rav., XIX, 419.
(2) Rav., XIX, 232.
(3) *Arsenal.* 12696.
(4) *Bib., Nat.,* Ms. 7647, fol. 168.
(5) *Bibl. Nat.,* Ms. 7647, fol. 170,

Dans certains cas, un spécialiste ou un médecin consultant étaient appelés.

Le comte de Sade (plus connu sous le titre de marquis) est soigné, au donjon, par un oculiste qui, entre autres prescriptions, lui ordonne des « douches d'eau de mer sur l'œil (1) ».

Et 1752, le Père Ferdinand de Villeneuve, religieux, a la permission de recevoir les visites d'un dentiste nommé Duchemin « pour lui faire les remèdes et opérations de son art (2) ».

Harnoncourt de Morsan, entré au donjon le 31 juillet 1759, étant atteint de la syphilis, est soigné par le spécialiste Dillon et par le chirurgien Fels dont un « apozème antivénérien » était très réputé.

Le 30 octobre 1760, le lieutenant de police mande, à propos d'un malade :

Il a été anciennement et à différentes fois mal guéri de la maladie vénérienne, en sorte que le virus empoisonneur lui affecte toute la jambe gauche qui est engagée en trois endroits. J'enverrai un chirurgien de Paris, dont un remède a été éprouvé avec succès par un prisonnier du château.

(Sans doute, s'agit-il de Fels.)

Par une lettre, datée de juillet 1761, le malade apprend à sa femme qu'il a été radicalement guéri de son mal de jambe (3).

Le 2 septembre 1626, mourut, au donjon, le maréchal d'Ornano. Il avait été traité, pendant sa maladie, par trois des plus fameux médecins de Paris.

Latude a, en octobre 1749, un accès de dépression. On charge de le visiter le célèbre Quesnay, premier médecin ordinaire de Louis XV, membre de l'Académie des Sciences.

De Lassone, médecin de la Cour, est appelé, le 14 juillet 1768, auprès du sieur de Boctey (4) et, le 11 octobre 1769, pour le colonel Rapin (5).

(1) Chatelin, 135.
(2) L. B. — *Histoire du Donjon de V.*, Paris, 1807, tome III, p. 186.
(3) *Arsenal*, 12091, fol. 345.
(4) Rav., XIX, 418.
(5) Rav., XIX, 232.

Mirabeau a successivement des épistaxis, des hématuries, des hémoptysies, des coliques néphrétiques, des accès de rhumatisme. On fait venir près de lui, en consultation, avec le chirurgien, le médecin de la Bastille, de Lassaigne, et un médecin de grande réputation, Lorry (1).

Quelquefois, le malade était soigné par son médecin personnel. En voici quatre exemples :

Le grand Condé, emprisonné en 1650, reçut, à Vincennes, les visites de son chirurgien particulier, le sieur Dalence.

Le cardinal de Retz, interné au donjon de 1652 à 1654, avait auprès de lui son médecin, nommé Vacherot, homme de mérite et de réputation, que Guy Patin qualifie de « savant d'un riche entretien et d'une bonne compagnie. » Moyennant quatre mille livres par an, Vacherot avait consenti à s'enfermer avec le cardinal (2).

En 1661, l'ancien surintendant des Finances, Foucquet, fut transféré du château d'Angers au donjon de Vincennes. Il était accompagné de son médecin, le célèbre Pecquet. Pecquet avait reçu du Roi l'autorisation de ne pas quitter Foucquet, parce qu'il avait « accoutumé de le traiter. » En octobre 1662, Pecquet demanda pour son malade de l'eau de noix. Le Roi écrivit, alors, au gouverneur qu'« ayant su que le sieur Foucquet a besoin pour sa santé d'user d'eau de noix, et étant bien aise de lui donner tous les moyens pour la recouvrer », il trouve bon qu'on donne au sieur Foucquet quatre bouteilles d'eau de noix (3).

Enfin, on trouve encore dans les archives, à la date du 26 janvier 1754, la note suivante écrite par le lieutenant de police au lieutenant de Roi :

Je viens de charger le commissaire Rochebrune d'aller voir la dame de Vaux pour tâcher de savoir la demeure actuelle du médecin du sieur de Vissec (4).

(1) Cf. Une lettre de Mirabeau à de Lassaigne pour le consulter sur son état (6 déc. 1779), in *Chronique médicale*, 1er octobre 1904.
(2) Chatelin, 67.
(3) Rav., I, 357.
(4) Rav., II, 88. Notons que Pecquet suivit Foucquet à la Bastille, et y resta avec lui du 18 juin 1663 au 26 février 1665 (Arsenal 12725).

Parfois, lorsque l'état du malade empirait, ou du moins ne s'améliorait pas, malgré tous les soins qui étaient prodigués, on ouvrait au prisonnier les portes du château.

Le 1er novembre 1743, Maurepas écrit au gouverneur, relativement à un prisonnier « dont la tête s'échauffe » :

J'ai rendu compte au Roy de la situation dans laquelle se trouve M. le marquis de Saint-Rémy et de la demande qu'il fait de pouvoir sortir, pour faire les remèdes nécessaires à sa santé. Sa Majesté trouve bon que vous lui permettiez d'aller chez tel chirurgien dont il conviendra avec vous, à condition qu'il vous donnera sa soumission de retourner au château de Vincennes, aussitôt qu'il sera rétabli (1).

Pontchartrain mande au lieutenant de Roi, le 12 octobre 1701 :

Le Roy veut bien que la femme Desportes soit renvoyée en Avignon, après qu'elle aura été quelque temps dans la maison de l'Union chrétienne, pour y rétablir sa santé (2).

En septembre 1771, on envoie le sieur La Colleterie, dont la tête se trouble, passer quelque temps dans la pension de la demoiselle Douage. Mais sa famille préfère qu'il rentre au donjon, car elle craint que la promiscuité des fous ne contribue à lui détraquer davantage le cerveau (3).

Le sieur Marcoul Chéreau est, en mars 1755, en proie à une violente agitation. Comme il n'y a pas à Vincennes de « gens propres pour garder les fous » on le transfère à la Charité de Senlis, où le Roi paiera sa pension (4).

Certains prisonniers sont envoyés, sur leur demande, de Vincennes à la Bastille.

L'aumônier du donjon, le P. Griffet, qui était en même temps celui de la Bastille, écrit, le 15 octobre 1761, au lieutenant de police :

(1) *Ars.* 12696.
(2) *Bibl. Nat.*, Ms 7647, fol. 183.
(3) *Bibl. Nat.*, Ms 7646.
(4) Chatelin, 128.

J'allai hier à Vincennes où je vis Génard. Il m'a paru que sa tête s'échauffait beaucoup. Il demande comme une grâce de retourner à la Bastille.

De son côté, le lieutenant de police écrit, à propos de Génard, au Ministre de la Maison du Roi :

Cet homme se déplaît à Vincennes, ce qui le met au désespoir, et si on ne l'en tire, il deviendra fou furieux. On ne peu guère se dispenser, par humanité, de lui accorder ce changement de prison (1).

L'ordre de transfert fut délivré, trois jours après.

Très nombreux étaient les aliénés qui, de Vincennes étaient dirigés sur la Salpétrière ou Charenton.

Pontchartrain écrit à Bernaville, le 25 sept. 1706 :

La famille de M. le marquis de Crussol a obtenu qu'il sera transféré au couvent de la Charité, à Charenton, où il sera mieux par rapport à son état (2).

En 1759, le lieutenant de police mande au ministre de la Maison du Roi, à propos de l'abbé Brochette de Flassigny :

Comme il n'y a pas de commodités dans le château de Vincennes pour garder un fou furieux, il me semblerait à propos de le transférer à Charenton pour l'y médicamenter et l'y soigner (3).

Le marquis de Breteuil adresse, le 3 septembre 1721, au gouverneur la lettre suivante :

La nommée Genty sera conduite à l'hôpital général de la Salpétrière pour y être traitée de la maladie dont elle est attaquée (4).

Maurepas écrit, le 13 avril 1739 : « J'ai l'honneur de vous envoyer les ordres du Roy que vous m'avez demandés pour faire transférer le nommé Pesnon, insensé, des prisons où il est détenu à l'Hôpital général de la Salpétrière (5).

(1) Chatelin, 191.
(2) Rav., XII, 462-472.
(3) *Bibl. Nat.*, Ms 7646.
(4) *Bibl. Nat.*, Ms 7646.
(5) *Bibl. Nat.*, Ms 7647.

Quand il s'agissait d'une femme enceinte, elle était transférée, pour son accouchement, dans un hôpital. Par exemple, en septembre 1721, la femme du Lac est conduite à l'hôpital général de la Salpétrière « pour y faire ses couches » (1).

Dans quelques cas exceptionnels, le prisonnier malade était, sur l'avis du médecin, envoyé dans une ville d'eaux. En 1759, Boyer demande que le baron de Vissec soit autorisé à se rendre à Barèges ou à Barbotan (près de Pézenas) pour y faire traiter, par des douches et des bains, une ankylose du genou droit, fort douloureuse (2).

Comme on vient de le voir, les prisonniers de Vincennes, de même que ceux de la Bastille, recevaient tous les soins que nécessitait leur état, quand ils étaient malades. Rien ne leur était refusé : ni les consolations, ni les remèdes, ni les visites des médecins. Nous pouvons affirmer hautement, sans craindre aucune contradiction, que *jamais prisonniers malades ne furent mieux soignés que l'étaient ceux-là.* La cause est entendue, sans appel possible.

(1) *Bibl. Nat.*, Ms 7646.

(2) Rav., XVI, 298.

OPINIONS ET CARACTÈRE DE P.-A. PIORRY

A propos de son poème : « Dieu, l'Ame et la Nature ».

Par le Dr Paul LE GENDRE.

I

Dans le brillant tableau de la Médecine en France au siècle dernier, Pierre-Adolphe PIORRY n'est certainement pas un personnage du premier plan et, malgré l'engouement actuel pour les centenaires, personne n'a songé à célébrer celui de l'inventeur du Plessimètre.

C'est cependant un curieux caractère que celui du parrain de l'*onoma-pathologie* et de tout un vocabulaire, dont peu de mots ont survécu, mais nous sont encore bien utiles : *toxine*, *toxémie*, *septicémie*, *pyohémie*, etc.

J'ai eu longtemps de la prévention contre lui. Mes relations avec sa mémoire avaient mal commencé. Quand il mourut, en 1879, le chef du service, dans lequel j'étais externe, fit devant moi son oraison funèbre en ces termes brefs : « Quel raseur c'était ! »

Lisant plus tard l'Histoire de la médecine de J. M. Guardia (1), j'y trouvai ce jugement: « Qui ne connaît les tours d'adresse de la mensuration et de la plessimétrie, et la ridicule nomenclature des états organopathiques ? Piorry a tiré toutes les conséquences du système, avec cette implacable logique qui est l'apanage des sots laborieux et convaincus. Si les morts revivent dans un autre monde, l'ombre de Laennec a dû frémir bien des fois au bruit des insanités que débitait dans ce même amphithéâtre, orné par ses

(1) J. M. GUARDIA.— *Hist. de la méd.*, Paris, O. Doin, 1884.

soins de sentences hippocratiques, ce singulier professeur qui a tant fait rire et qui ne riait jamais. Les hommes qui n'ont point le sentiment du ridicule ne sont pas sans utilité dans la vie mentale : la plessimétrie et l'organopathie en sont un exemple en médecine. » Quel verdict ! Et quels considérants !

Désireux cependant de jeter un coup d'œil sur le dossier du condamné, j'ouvre un des nombreux volumes qui composent son œuvre et je tombe sur les mots : *euroloiémonévraxite*, *neiloiémonévraxite*, *dysloiémonévraxite*, *nevraxocarinie*, *traumamyosclérie*, *algomyosclérie*, *cynosialosie*, etc. ! Ce jour-là je ne lus pas plus avant et je restai longtemps sur cette impression que P. A. Piorry avait été un maniaque, tourmenteur de la langue médicale, ayant d'ailleurs le mérite d'avoir affiné la percussion, tout en la compliquant d'un petit instrument, qui fut assez longtemps entre les mains ou dans les poches des médecins, mais qui a disparu, sans dommage pour la clinique. Tant d'autres instruments sont venus depuis déformer les poches des praticiens !

Puis un jour, parcourant le Catalogue de la Bibliothèque de l'Académie de médecine, j'y trouve cette indication : *Dieu, l'Ame et la Nature*, poème par P. A. Piorry, professeur à la Faculté de médecine, médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu, 2e édition, revue et augmentée de deux chants, 1870 ; chez les principaux libraires et à la librairie du *Petit Journal.*

La 1re édition avait paru en 1853 ou 54, chez J.-B. Baillière, quand l'auteur était à la Charité.

Je lus et, quand j'eus terminé la lecture des 8 chants en 2526 vers, de ce poème cosmogonique et théophilosophique, tout en m'égayant de bon nombre de passages et de vers risibles par leur emphase ou leur préciosité, j'eus l'impression d'avoir méconnu un brave homme plein de nobles intentions, atteint d'enthousiasme chronique, valant mieux que la réputation de ridicule que lui ont faite ses contemporains, et auquel on ne peut guère reprocher que le pédantisme et la vanité.

II

Il convient de rappeler brièvement les principaux événements de sa vie, qui fut longue, 85 ans. Né le 31 décembre 1794 à Poitiers, Piorry faisait à 17 ans, comme aide-chirurgien militaire, une campagne en Espagne. Elle lui avait laissé de si émouvants souvenirs que « ses yeux ordinairement doux lançaient des éclairs, quand il s'y reportait. » (Dominique Richet.) Il en garda en tout cas une horreur de la guerre, qui éclate dans son poème.

Il était à 21 ans docteur de Paris après une Thèse très judicieuse sur *le danger de la lecture des livres de médecine pour les gens du monde* (1816), sujet toujours actuel.

Il se lia avec Magendie et Broussais, ce qui ne l'empêcha pas de s'enthousiasmer pour Laennec, dès qu'il eut suivi son enseignement et connu sa découverte.

Il faisait, dès 1823, partie de l'Académie de médecine, et commençait la plus singulière carrière de concours, qu'on ait vue. En 1823 et 1825 il concourt pour être *chirurgien* des hôpitaux, sans succès; en 1824, pour l'agrégation de médecine et échoue, mais en 1826 il est nommé agrégé et *médecin* des hôpitaux.

En 1830, le concours pour le professorat est rétabli. Il concourt en 1831 pour la chaire de *physiologie* (Pierre Bérard est nommé). Deux mois après il concourt pour la *clinique médicale* (Bouillaud est nommé) ; en 1833, pour cette même chaire (Rostan est nommé); en 1837, pour la chaire *d'hygiène* (Royer-Collard est nommé).

Enfin, en 1840, il est nommé à la chaire de *pathologie interne*.

En 1850 il passa à la Clinique de la Charité, en 1864 à l'Hôtel-Dieu et fut retraité en 1866, officier de la Légion d'honneur.

Il fut un professeur convaincu ; notre vénéré confrère A. Guéniot, qui fut témoin de son enseignement, nous le montre, dans ses récents *Souvenirs anecdotiques et*

médicaux... « virtuose de la percussion, plessimètre et crayon dermographique en main, dessinant des cartes sur les torses. ..

Il avait publié de nombreux ouvrages et marqué sa place dans la Petite Histoire de la médecine par deux efforts d'inégale valeur.

Admirateur des découvertes de Corvisart et de Laennec, il chercha à perfectionner la percussion par l'invention de son Plessimètre, entreprit de réformer la nomenclature des maladies par ce qu'il appela l'onoma-pathologie » et rompit de nombreuses lances dans les tournois académiques pour défendre ses opinions.

N'ayant jamais cessé de travailler et d'écrire, de s'intéresser aux événements et toujours désireux d'occuper l'opinion publique, il avait vu passer tant de gouvernements que la Commune même de 1871 ne lui inspira guère de surprise, ni d'inquiétude au premier abord; il fut particulièrement favorisé de la confiance des insurgés.

Nommé à son insu « chirurgien de bataillon » (à 76 ans), il proteste « qu'il ne refusera jamais ses soins à qui que ce soit, à quelque parti qu'il appartienne, mais qu'il a rendu assez de services à l'Humanité pour vouloir et pouvoir garder dans toutes circonstances la liberté de ses actions. »

Les maîtres de l'heure ne lui tinrent pas rigueur de ce refus de service actif, puisque le 8 mai il était requis de 9 heures du matin à 4 heures du soir par le citoyen Moiré, faisant fonctions de juge d'instruction, pour la constatation médico-légale de 18 squelettes, découverts dans l'église Saint-Laurent par les soins de ce magistrat, qui se demandait si ce n'étaient pas « des victimes du clergé. » — C'étaient des ossements de femmes, mais enterrées dans l'église depuis un grand nombre d'années.

De cette époque jusqu'à sa mort (1879), le vieux lutteur resta silencieux; il avait posé sans succès sa candidature à l'Académie des Sciences.

Son portrait physique, tel que je l'ai vu, montre, à

l'époque de sa maturité, des cheveux drus, plaqués autour d'un front têtu, de longs et larges favoris en côtelettes (1) encadrant une figure aux traits accentués, nez long et mince, lèvres fines, menton bifide rasés, regard assuré, mi-bourru; mi-railleur, col de chemise rabattu, et cravate négligemment étalée sur la poitrine en un temps où les grands praticiens avaient encore pour la plupart des cols hauts soutenus par de rigides cravates. Dans l'ensemble plutôt l'air d'un vieux loup de mer que d'un savant, — voilà le médecin poète que nous examinerons successivement sous ces deux aspects.

III. — Le poète.

On n'ignorait pas de son vivant que le père du Plessimètre avait aussi joué de la Lyre, sans y avoir d'ailleurs ajouté une corde, malgré son esprit inventif. — Ce fut une distraction de tout temps en honneur parmi les fils d'Esculape, fils lui-même d'Apollon, et bon nombre d'entre nous ont préféré la lyre au violon d'Ingres. Je note en passant que plusieurs inventeurs de classifications, depuis Linné et Haller, Boissier de Sauvages, Alibert ont cultivé la poésie : le goût de chercher de nouveaux modes de classement supposé une forte dose d'imagination.

Dans sa notice nécrologique à l'Académie, Tillaux se contente de dire que Piorry était « poète à ses heures ». C'est trop peu dire : il fut toute sa vie métromane.

Le Dr Decaisne nous apprend qu'il avait composé, à 19 ans, une épopée en plusieurs chants sur les exploits de Napoléon, dédiée à sa Majesté impériale; que plus tard il tenta de chanter la Révolution, mais renonça dès le deuxième chant (2); et que, en réplique à une

(1) Jusqu'à la fin de sa vie ses favoris conservés noirs grâce à la teinture et une perruque de la même nuance symbolisèrent l'invariabilité de ses convictions et, dit-on, son persistant désir de plaire au sexe, dont nous verrons plus loin, qu'il a célébrés les attraits.

(2) A la suite de la 1re édition de son Poème, on trouve des « Fragments » de ces deux péchés de jeunesse et une « Epître sur la Médecine moderne ».

satyre de Barthélemy sur les médecins lue devant lui à un dîner, il avait riposté par 196 vers médiocres.

Le poème, qui m'a réconcilié avec le pathologiste et le nosographe, me paraît digne d'une appréciation, moins sévère. Sans doute les vers médiocres y sont nombreux, il y en a de tout à fait plats et de bouffons:

L'isole taenia, sinistre anachorète.

Mais il y en a de très bons, imagés, expressifs. Surtout il y règne une aspiration à la noblesse des sentiments, à la hauteur des idées, qui mérite l'estime.

Le plan, d'une ampleur Lucrétienne, aurait exigé sans doute le flux d'images, la magnificence verbale d'Hugo ; mais la langue de Piorry, si riche en néologismes dans sa prose nosographique, est plutôt terne et banale dans le genre lyrique et descriptif. Ses moyens d'exécution n'étaient pas à la hauteur de son ambition.

Tel qu'il est pourtant, il m'a paru assez curieux pour être tiré de l'oubli à l'intention de ceux qui cherchent à se représenter impartialement les Anciens de notre profession.

Pour ma part, c'est après l'avoir lu que je me suis remis à analyser patiemment la vie et les travaux de ce chercheur de bonne volonté et que, tout en reconnaissant ses nombreux défauts, j'ai entrepris de mettre en lumière ses qualités trop méconnues.

Ce qui augmente l'intérêt du poème aux yeux de l'historien, c'est l'abondance de *notes explicatives* dont l'auteur a fait suivre chacun des chants. A la manière de Lamartine (si j'ose faire ce rapprochement irrespectueux), le poète craint que le lecteur ne comprenne pas toutes ses intentions, ou il désire mettre en lumière les sources de son inspiration. — Il faut reconnaître que, si les « Commentaires » qui suivent les *Méditations* du Cygne de Saint-Point ne déposent pas toujours en faveur de sa modestie, ils sont précieux pour la critique qui, suivant les habitudes modernes, ne consent à juger la valeur intrinsèque d'une œuvre qu'après s'être enquis des conditions

psychologiques ou sociales dans lesquelles elle a pris naissance. — Pour Piorry, s'il ne nous importe guère de savoir quel était le point de départ de l'inspiration de ce poète amateur, nous y trouvons des renseignements indiscutables sur la tournure d'esprit et les convictions de l'homme et du médecin, dont la biographie n'est pas négligeable dans l'histoire médicale de son temps. Aussi analyserons-nous les commentaires en prose autant que les chants du poème.

IV. — Le poème.

Le poème est divisé en huit chants. La composition en est singulière. Ce sont des morceaux d'une étendue très inégale ; il en est de plusieurs pages, quelques-uns se réduisent à 4 vers ; mais chacun est précédé d'un titre spécial en caractères gras, qui précise l'intention de l'auteur Je suppose que, disposant de peu de temps, il exprimait plus ou moins brièvement toute idée qui lui venait et qu'il n'a pas pris la peine de fondre ultérieurement ces morceaux, ni de relier par un fil continu les perles du collier qu'il projetait, celles-ci sont d'une inégalité de volume choquante ; il en résulte plutôt une mosaïque bizarre.

Le rythme varie à chaque instant. Les alexandrins à rimes plates alternent avec des strophes en rimes croisées.

L'auteur tire d'ailleurs des effets heureux de la longueur inégale de ses vers. Tel morceau, d'une vingtaine d'alexandrins, intitulé l'*Harmonie*. — et destiné à montrer le lien commun entre les manifestations physiques de la nature (mouvement, lumière, son, électricité), le passage graduel de la nutrition des plantes à l'instinct des animaux et les propriétés de l'âme humaine (volonté, intelligence, amour), — est couronné par quatre vers dont la longueur décroissante semble rendre visible l'idée que le pivôt de l'Univers est l'Auteur de toutes ces merveilles.

Tout vibre à l'unisson dans ce vaste univers :
De cette sublime harmonie
L'animateur et le génie,
C'est Dieu !

Voici le plan général de cette tentative audacieuse pour refaire un *De Natura rerum* déiste et spiritualiste, en utilisant toutes les connaissances scientifiques acquises au milieu du XIXe siècle.

Le premier Chant débute par cette invocation :

Amour de l'Eternel et de l'Humanité,
En une âme divine ineffable croyance,
Noble désir du bien, flambeau de la Science,
Elevez la Raison jusqu'à la Vérité.

L'auteur traite de la formation de la terre, du feu central, des montagnes, de l'inertie et du mouvement, de l'organisation des êtres, des cataclysmes et déluges, des Fossiles.

Le monde sortant des eaux avec des formes animales nouvelles fait penser aux *Fossiles* du brillant poète Rouennais Louis Bouilhet, l'ami de Flaubert, un évadé de la Médecine; mais Piorry n'a pu s'en inspirer, puisque « Festons et astragales », où se trouve une grandiose description des monstres primitifs, n'a paru qu'en 1859 et que la première édition de Piorry est de 1854.

Le diamant gazeux et le pur oxygène,
Se mariant à l'hydrogène,
Se groupèrent en végétaux ;
L'azote, élastique, fluide,
Se métamorphosant en matière solide,
S'y joignit pour former le corps des animaux.

L'auteur commence à montrer sa passion des étymologies et des constructions verbales : il fait remarquer, en note, que la dénomination d'*azote* est tout à fait mauvaise, puisqu'elle signifie, étymologiquement, sans vie, impropre à la vie, sans animaux, tandis qu'elle sert à désigner un corps qui est l'élément indispensable à l'animalité. Il faudrait dire *Zote*. — Littré,

d'ailleurs, pour une autre raison, trouve le mot azote mal fait : ἄζωτος signifie non pas sans vie, mais sans ceinture !

A propos des cataclysmes et déluges, Piorry suppose que, de temps en temps, les cataclysmes devaient être surtout la conséquence de gaz impurs qui marquèrent leur passage « par le silence du néant » ; il lui paraît impossible que CO^2, HS^2, HAS, etc., ne se soient pas échappés par les déchirures du globe et, irrespirables, ils devaient détruire, plus sûrement que l'eau, les êtres animés existants.

Mais, quand le monde sortit des eaux :

Les végétaux en fleurs ornèrent l'univers.
Le poisson argenté se joua dans les mers ;
La baleine fendit la vague colossale.
Le limon vit surgir le massif éléphant
Et l'affreux crocodile à taille de géant.
La coquille diaprée, aux couleurs de l'aurore,
Le papillon léger, que la pourpre décore,
Disputent en éclat au ciel couleur d'azur.

Ce qui le frappe, c'est le plan général de l'organisation, qui ne peut s'expliquer que par une « âme atomique » génératrice de toutes les formes.

Partout c'est la même ordonnance,
De la mousse jusqu'à l'ormeau.
Du chêne au fragile roseau,
De l'animalcule à l'oiseau.
C'est qu'une âme atomique est leur force première
Qui, modelant un semblable tableau,
A coordonné la matière
En dessins différents dans le temps et le lieu.

D'ailleurs, la vie n'est qu'un éclair : tout naît pour mourir, les animaux s'entredéchirent ; la mort des végétaux forme un tableau pittoresque.

Si les corps doivent périr,

Alors, en subtiles parcelles,
La matière s'élance à travers l'infini,
Mais le cercle fatal ne peut être fini.

La vie renaît de la mort,

Qui n'est qu'un mensonge.
La vie est la réalité,
L'agonie est un triste songe,
Dont le réveil est l'immortalité.

A propos d'une strophe sur l'Harmonie, Piorry nous informe qu'il l'a composée pendant qu'il écoutait le *Chant du Désert* de Félicien David, exécuté au Théâtre italien par 200 artistes.

Il n'omet pas de faire part au lecteur de certains scrupules de drosodie et de style. Dans une note, il s'excuse d'avoir fait rimer *trace* avec *espace*, dont la consonnance n'est pas parfaitement semblable, — et d'avoir employé le mot *libellule*, « parce que le mot *demoiselle* employé d'ordinaire n'aurait pas été supportable. » « L'auteur ne s'est pas conformé à l'usage, auquel il tient peu, quand cet usage n'est pas appuyé sur la raison et l'harmonie du langage ; on dit trop que notre langue est pauvre pour qu'il ne soit pas permis de l'enrichir ! »

Aussi a-t-il voulu l'enrichir par sa fameuse Nomenclature médicale.

Le IIe Chant est intitulé : *Le Progrès, l'Homme et la Femme.* Depuis

L'infusoire au mouvement rapide
Qui ne naissait que pour bientôt mourir

l'*échelle des êtres* est gravie par suite d'un *transformisme, voulu par Dieu.*

Les animaux deviennent de plus en plus intelligents et le sentiment, la *perfectibilité, attribut de l'âme,* les inspire.

Un jeune oiseau trouve sa nourriture
Dans le baiser d'un amour maternel.
Tout être a sentiment qui se meut et respire,
D'âge en âge encor plus parfait,
Quand sous une autre forme il vient à se produire,
De l'animalité monte vers le sommet.
De progrès en progrès jusqu'au temps où nous sommes,
L'univers animé se métamorphosa
Et la nature enfin vit paraître les hommes
Au faîte de l'Echelle où Dieu les imposa.

Mais le *Progrès*, c'est l'ascension morale et intellectuelle :

> C'est le bien dans les faits et le beau dans l'idée...
> C'est le constant souci de devenir meilleur...
> C'est l'Esprit défrichant le champ de la Science...

L'âme doit toujours progresser vers un état meilleur : A la voix du trépas (?) elle s'élance dans l'infini du temps, de l'espace et du vide (?) *L'âme pure*, qui a cultivé ici-bas l'amour de l'Eternel et de l'Humanité, a pour avenir « de porter aux Soleils sa puissance féconde, et d'organiser dans la voûte azurée des êtres plus parfaits et plus voisins de Dieu. »

Mais l'avenir de l'*âme coupable*, ce ne sont pas les feux de l'Enfer, ni les supplices exécutés par les Anges déchus, — c'est l'aiguillon des remords, le désespoir, le regret d'avoir elle-même élevé la barrière qui la sépare de Dieu. Toutefois elle peut espérer par le repentir obtenir le pardon : avec le temps les affreux souvenirs du mal s'amortissent, l'âme reprend sa vertu progressive et ascensionelle pour parvenir aux pieds de l'Eternel.

Dans ce chant se trouve une *Apothéose de la femme* à ses différents âges, où l'enthousiasme s'allie au pathos et au jargon.

Quand elle s'approche de l'homme,

> A son approche sympathique,
> Les sens s'enflamment de désirs,
> Et de son âme magnétique
> Ruissellent des flots de plaisirs.
> Le cœur bat, quand sa main nous touche,
> L'esprit s'élève en la voyant ;
> Un doux sourire de sa bouche
> Est un irrésistible aimant.

Le vieillard même a encore droit à l'amour, tout au moins à la tendresse.

> Il se fait rajeunir par de douces caresses :
> On le convie encor au festin du bonheur.

Je ne puis pas m'attarder à citer les brûlantes ou

touchantes descriptions de la « nymphe-amante », dont « les formes de Vénus couronnent la ceinture », et de la jeune fille, « dont la pudeur a guidé les candides pensées » — « dont le chaste baiser a tant de douceur ». Le père voit « chaque matin » éclore les prémices de son talent », entend sa voix mélodieuse vibrer de sentiment et de douce candeur, « regarde son pinceau animer de pensée la couleur ». Je crois comprendre que la jeune demoiselle devait cultiver le chant et l'aquarelle.

En somme *la femme est le couronnement de la création :*

Aussi l'antique écrit, qui trace à la mémoire
Du monde primitif la symbolique histoire,
Mit la femme au sommet des êtres animés
Que le Dieu créateur avait déjà formés.

Ici une Note : « Dans ce livre mystique et symbolique de la Genèse, c'est en effet la femme qui paraît la dernière, puisqu'il raconte, allégoriquement sans doute, qu'elle fut formée d'une côte de l'homme. Je dis allégoriquement ; car son auteur devait bien savoir que les hommes de son temps n'avaient pas cessé d'avoir douze côtes de chaque côté de leur poitrine ».

Le Chant III : *Grandeur et découvertes de l'Homme. Union et force. Civilisation. Avenir*, est bourré de descriptions scientifiques d'un didactisme effarant. L'attraction, les marées, l'éther (souffle de Dieu), toutes les découvertes de l'homme (parole, navigation, arboriculture, imprimerie, électricité, ballons, télégraphe, baromètre, thermomètre, la musique, les beaux-arts), tout y passe, dans un style qui fait songer à une collaboration de l'abbé Delille avec Joseph Prud'homme. Voici la description de la découverte des métaux dans les astres par les physiciens.

Des rayons du soleil que le prisme divise
Et des feux de l'étoile ils ont fait l'analyse,
Qui montre aux yeux surpris de pareilles couleurs
Aux splendides reflets des métaux en vapeurs.

Bien entendu, il n'a pas oublié les médecins et les anatomistes.

Des venins empestés, dont suintent les tombes,
Ils ont bravé l'horreur...

« Le but de la Médecine, dit une note grandiloquente, est si beau et si élevé, que les plaisanteries deviennent bien fades et bien déplacées (celles de Molière et de Beaumarchais), alors qu'il s'agit de médecins honorables et de ces hommes qui ne peuvent séparer la Science médicale de l'Humanité. — Il n'est pas d'année où l'amphithéâtre ne soit, pour quelque médecin dévoué, le chemin de la mort. Écrivains, qui passez assez joyeusement et tranquillement la vie, rendez donc justice à un courage qui ne cède en rien à la vaillance du guerrier. Il n'est pas un de nous qui ne puisse montrer des cicatrices de plaies parfois plus graves que les blessures du champ de bataille. »

Il y a notamment une description anatomo-physiologique de la locomotive à vapeur, que le bon Flaubert aurait fait volontiers signer par Bouvard et Pécuchet. Ce n'est plus seulement « Le taureau de fer qui fume, souffle et beugle » d'Alfred de Vigny.

Sur la route de fer où le Progrès s'avance
Un chat rouge de feu comme un foudre s'élance,
Chef-d'œuvre merveilleux dont les ressorts puissants
Modèlent le dessin des organes vivants.
La roue et son essieu sont des membres agiles
Donnant le mouvement à des forces mobiles,
Un levier fait rouler des courbes de métal,
C'est le nerf conducteur du principe vital ;
Entendez-vous souffler comme un coursier rapide
La machine entraînant le convoi qu'elle guide?
Le liquide abreuvant le métal altéré,
C'est le suc nutritif dans le corps ingéré ;
Le piston est un cœur, dont la force soulève.
La tige qui retombe et de nouveau s'élève
Dans un poumon d'airain l'eau reçoit la chaleur,
Comme l'air donne au sang le gaz animateur.
La valeur en sifflant est une voix stridente

Qui déchire l'oreille et sème l'épouvante,
Et le charbon gazeux s'échappe du fourneau,
Comme il sort du poumon par un béant tuyau,
L'oxygène de l'air embrase la fournaise,
Comme il brûle du sang les atomes de *braise* (1);
On verrait dans le char entraînant le tender
Le miracle nouveau d'un animal de fer ;
Mais ce rapide monstre est un acier stupide
Qui ne possède pas de raison qui le guide
Il reste encore inerte en roulant vers un but,
D'un animal réel il n'a pas l'attribut.
L'âme en lui fait défaut, et sa matière morte
Est l'esclave brutal de l'homme qu'elle porte ;
Si par l'intelligence il est abandonné,
Par sa puissance aveugle, avec rage entraîné,
Des rails qu'il parcourait il s'échappe en furie :
L'avanche en métal que sa force charrie,
Porte par tout le feu, la terreur et la mort,
Il se brise bientôt par un dernier effort.
Ainsi du corps vivant la divine ordonnance
Doit toujours faire un pacte avec l'intelligence,
Et notre âme est pour nous un harmonique essieu
Sur lequel nous roulons par les ordres de Dieu...

Parmi les belles inventions de l'homme, se trouvent naturellement le *plessimétrisme* et l'*organographisme*, et nous apprenons même plus loin (VIII[e] chant) dans quelles conditions ces découvertes ont été inspirées par Dieu, touché de la prière de l'inventeur.

Dieu ! quand je t'invoquai pour trouver des secours
Contre les maux cruels qui torturent nos jours,
Quand je vis Laënnec à l'immortelle gloire
Par les échos du mal en révéler l'histoire ;
Quand je me prosternai pour obtenir de toi
Le flambeau radieux d'une nouvelle loi
Qui de l'homme souffrant éclairât les mystères,
Tu daignas écouter mes ferventes prières (2).

(1) Piorry reconnaît que le mot « braise » est loin d'être sans reproche mais « il était difficile d'en employer un autre. » « Vigny d'ailleurs l'a employé aussi et je ne serai pas surpris que Piorry se fût inspiré de la pièce fameuse « La Maison du Berger ».

(2) Ces vers ont besoin d'une explication et l'auteur doit à sa conscience de la donner :

« Pendant un an il avait suivi la visite de Laënnec et s'était nourri de

Et tu voulus m'apprendre à tracer au dehors
Les fluides gazeux et les fibres du corps!

Il avait déjà essayé de définir la *percussion*, le *plessimétrisme* et l'*organographisme* dans le troisième chant, disant des médecins qui les pratiquent :

Percutant l'estomac aux parois caverneuses,
Faisant vibrer l'ivoire ou résonner l'argent
Par des chocs que gradue un doigt intelligent,
Ils rendent de nos corps l'écorce diaphane;
Dans le miroir des sons ils peignent chaque organe.

Il avait défini l'*auscultation* :

l'immortel ouvrage de cet illustre médecin sur l'auscultation médiate. Les lauriers de Miltiade privaient Thémistocle du sommeil ; ce n'était pas un déplorable sentiment de jalousie qui animait celui qui a écrit ce poème, c'était l'admiration qui le portait à marcher autant qu'il était en lui sur les traces du grand homme. Pénétré de l'idée de Dieu et confiant dans sa bonté infinie, il lui adressait du fond du cœur de ferventes prières, mais que ses lèvres ne reproduisaient pas, pour qu'une découverte analogue à l'auscultation et susceptible d'être soumise à des recherches expérimentales, vint se présenter à son observation ; cette pensée était incessante et semblait poursuivre l'auteur de ces vers.

« A quelques mois de là et pendant un demi-sommeil, un léger prurit porta ce médecin à gratter le linge qui recouvrait la peau de la poitrine ; il en résulta un remarquable son ; ce fait le conduisit à exécuter la même action sur de la toile qui était placée sur l'abdomen ; un son tout aussi fort se produisit, mais le timbre en différait, et ce bruit ne ressemblait en rien à celui auquel donnait lieu le linge que l'on grattait, alors qu'il était appliqué sur la cuisse.

« L'auteur, se rappelant alors que le timbre d'une montre donne lieu à des sons infiniment plus marqués quand elle est appliquée sur un corps sonore (une glace par exemple), que lorsqu'elle est tenue dans la main l'auteur, dis-je, pensa qu'il pouvait en arriver ainsi pour les bruits de la percussion.

« Une pièce d'argent fut alors appliquée, puis grattée sur la peau : le son devint plus fort et partout il prit des caractères qui correspondaient à la densité, à l'élasticité des organes, des liquides ou des fluides élastiques situés au-dessous de cette pièce que bientôt l'observateur percuta ; les bruits produits devinrent alors très forts, et les différences entre les qualités de son propres à chaque disposition organique sous-jacente à la pièce d'argent parurent très sensibles.

L'Auteur remercia Dieu !

« Le lendemain, il était à la Pitié, où il fit des recherches sur des malades et sur des corps de variolés, que l'épidémie alors régnante faisait arriver en si grand nombre à l'hôpital ; trois mois se passèrent dans ces travaux.

« A leur suite, une fièvre grave, accompagnée d'un délire furieux, survint ; mais ces accidents se dissipèrent en quelques jours, et l'auteur reçut de l'Académie des Sciences une honorable récompense sur la fondation du bienfaisant Montyon.

« Le médecin, qui a écrit cette note, serait un ingrat s'il n'adressait pas des actions de grâces à Celui qu'il invoquait avant la découverte du plessimétisme. »

L'oreille leur fait voir jusqu'en leur profondeur
Les secrets mouvements des poumons et du cœur.

Mais voici une note bien caractéristique à propos de l'invocation à Dieu, qui lui a valu de marcher sur les traces de Laënnec.

« Mettre en doute l'utilité, on peut dire même l'indispensabilité du plessimétrisme et du dessin linéaire des organes est faire preuve d'ignorance et de mauvaise foi. On ne comprend pas comment un trop grand nombre de médecins et de chirurgiens qui aiment leurs malades négligent d'étudier et de pratiquer une méthode qui éclaire au plus haut degré la diagnose, sans laquelle il ne peut y avoir une thérapeutique rationnelle. »

L'auteur fut surpris de rencontrer l'injustice chez bon nombre de ses contemporains réfractaires à ses nouveautés. Mais il ne leur en veut pas, parce qu'il sait que Dieu a doté la bonté d'un paisible avenir.

« Le moyen d'être heureux et d'avoir une existence paisible dans l'avenir, c'est de faire le bien et de pardonner les offenses. Le mal que l'on fait aux autres retombe sur soi; le bonheur c'est comme une balle élastique, qui revient, du corps qu'elle frappe, sur celui qui la lance; tel qui satisfait sa vengeance, envenime les haines existantes et en provoque de nouvelles. Certes il y a beaucoup d'ingrats, et il en est plus d'un que l'auteur pourrait citer; mais enfin le bien que l'on fait est comme une semence dont l'avenir permet souvent de recueillir les fruits salutaires. »

Je n'ai pas la cruauté de vous infliger une analyse complète de tous les Chants et je ne retiendrai désormais que les passages qui mettent en lumière les opinions historiques, sociales et philosophiques de mon auteur.

Dans *le IVe Chant*, où l'auteur traite DE LA GUERRE ET LA PAIX en cherchant à prévoir l'avenir, il se montre sous l'aspect d'un de ces esprits ardents, enthousiastes, prompts à chevaucher la Chimère, — anticipa-

teurs naïfs — comme en révéla beaucoup notre éphémère Seconde République. On a voulu les ridiculiser en les baptisant des « Quarante-Huitards »; ce surnom ne leur aurait pas déplu. Il est à l'honneur de la France d'avoir toujours donné naissance à des apôtres de la paix universelle. Si beaucoup de leurs croyances ont été et sont encore illusoires ou prématurées, c'est grâce à eux qu'on a fait chemin depuis l'abbé de Saint-Pierre jusqu'à la Société des Nations.

Notre poète, après avoir symbolisé la guerre sous l'aspect d'un monstre abominable, planant comme un vautour « sur l'Océan des âges » (il ne craint pas de faire cet emprunt au lac de Lamartine) et dont la tête ose braver les cieux (ceci est du Lucrèce), il en compare les horreurs à celles des tempêtes, en mer et des éruptions volcaniques qui lui offrent une matière à descriptions. Mais il est convaincu que la philosophie anéantira la guerre.

> La pitié s'unissant à la philosophie
> Assurera la paix par la fraternité.
> .....L'avenir sur ses ailes
> Apporte un temps meilleur;
> Les nations, s'harmonisant entre elles,
> D'un pas rapide et sûr marchent vers le bonheur.

Il avait prédit en 1854 l'unification de l'Italie et de l'Allemagne, et il se réjouit de l'Annexion de la Savoie par un plébiscite.

> Les Gaulois, habitants de l'Alpestre montagne,
> Sous le drapeau français s'empressent d'accourir.
> Les peuples séparés de la Vieille Allemagne
> En un faisceau puissant aspirent à s'unir.

Dans une note, il émet une prophétie sur les *Etats-Unis d'Europe*, qui aujourd'hui provoque un sourire ironique. « Le vœu de l'auteur se réalise peu à peu. Les Provinces, les Petits États se réunissent pour former de grandes nations; les trois grandes branches de la race gallo-latine et ibérique tendent à s'assembler sous l'étendard de la liberté et de la fraternité. *La Germanie sera bientôt un peuple unitaire et paci-*

fique; détestant la guerre et les conquêtes (1), elle tendra la main à la Scandinavie et aux Slaves pour former avec la France, l'Italie et l'Espagne et les autres peuples un unique faisceau. Ceux qui ne sont isolés que par les mers ou les distances, la civilisation les appellera aussi dans l'aréopage sacré de l'Humanité entière. Le règne des lois et de la liberté fondée sur la raison, les aptitudes et les besoins de l'homme et sur le sentiment intime du bien, s'étendra sur l'humanité entière, comme l'ordre divin régit la nature entière ».

L'Amérique étendra sur notre monde antique
Un aimant de bonheur, concentrant l'Univers,
Qui plus tard formera l'immense République
Unissant les tribus que séparent les mers,
Et si du monde ancien a surgi la Province,
Si le Progrès nous dit : Nationalité,
Le monde qui viendra n'aura plus qu'un seul prince
Et cet unique roi sera..... l'Humanité.

Piorry n'est pas hostile en principe au gouvernement d'un seul : l'unité du pouvoir sur terre, comme l'est celui de Dieu dans l'Univers.

Mais hélas ! jusqu'au temps où nous sommes
Aucun ange ne vint pour gouverner les hommes ;
Et trop souvent les rois sont de faibles humains
Dont Dieu ne guide pas les vacillantes mains.

Aussi est-il plus prudent de recruter une élite d'hommes soigneusement triés pour diriger les affaires humaines.

Parmi les progrès que Piorry prévoit grâce à la civilisation croissante, il indique la *sélection par les Concours :* les hommes d'élite ainsi recrutés composeront « les chaînons d'un paternel pouvoir » qui, concentrant la puissance de l'intelligence humaine, sera « un sublime écho des voix de Dieu ». Cette conception d'un gouvernement par une hiérarchie

(1) Risum Teneatis. N'oublions pas qu'Edgar Quinet, Michelet, Renan même ont cru à l'esprit pacifique de l'Allemagne « pré Bismarkienne ».

de savants s'apparente à celle que Renan rêvait, — sans réclamer qu'ils fussent issus des concours. Mais si ces dirigeants doivent être les échos de la voix de Dieu, est-il nécessaire qu'ils soient si savants ? Cette Épistémo-cratie (επιστημα science) serait en réalité une théocratie.

Mais les Concours, dont l'utilité est si discutée de notre temps, apparaissent à Piorry comme une institution d'une évidente utilité. Il nous l'explique dans une note intéressante à reproduire.

Le temps approche où les hommes d'élite,
Ornés par les Concours des palmes du mérite,
Formeront des degrés marqués par le savoir,
Composant les chainons d'un paternel pouvoir.
Alors des hommes la puissance,
Se concentrant en une intelligence,
Convergera vers un commun milieu,
Sublime écho des voix de Dieu.

(1) « *Le concours*, cette élection basée sur des épreuves publiques, tel qu'il est facile de l'établir, et non pas tel qu'il est institué, assure seul aux plus dignes et les emplois et les honneurs. Ses adversaires font en vain valoir ses difficultés, l'imperfection des résultats qu'il a donnés, les passions envieuses qu'il a provoquées, etc. Ces reproches sont tout aussi applicables à l'élection qui, dans les corps savants, sert le plus souvent de marchepied à l'intrigue. Les arguments que l'on a opposés au concours ne s'adressent qu'à ses formes imparfaites et non à son excellent principe. En vain a-t-on dit que les gens exercés à la parole réussissent mieux dans de semblables luttes que les hommes instruits et pratiques. Le mot *concours* signifie *courir ensemble* et se rapporte en définitive aux coursiers qui dans l'arène se disputent le prix. On peut concourir par des actions actuellement exécutées, ou par des mérites antérieurs tout aussi bien que par des épreuves où brillent la facilité de langage, la lucidité d'exposition, ou la logique et le bon sens. Le talent dans l'application est mis tout aussi bien en évidence par des exercices pratiques que l'éloquence par des leçons orales. Le meilleur chirurgien se reconnait à la manière dont il opère, et le médecin le plus expérimenté à la sûreté de ses recherches d'investigation clinique. Entre deux mathématiciens appelés à résoudre un problème, on sait promptement par l'expérience quel est celui qui l'a le mieux résolu. Les expositions dans les arts sont des concours dont le public est le juge, etc.

« Dans l'état actuel des choses, des concours, dans lesquels un jury connu d'avance et toujours le même, est souvent composé de rivaux ; dans concours où les épreuves se prolongent, où les recommandations, l'intrigue, la camaraderie assiègent les examinateurs et font une guerre à outrance au mérite modeste, il arrive trop souvent que des nominations injustes trompent l'espoir du travailleur consciencieux. Mais ces déplorables résultats sont bien autrement fréquents, lorsqu'il s'agit de l'élection simple dans laquelle la bienveillance exagérée, la prévention aveugle, et trop souvent l'intérêt personnel, décident du sort des hommes d'élite.

« Il est facile de détruire la plupart des inconvénients du concours que

En philosophie ses opinions fondamentales sont le déisme et le spiritualisme.

L'univers est composé d'atomes matériels indestructibles, quoique leurs associations innombrables forment tous les corps composés ; mais ces âtomes matériels ne peuvent constituer des êtres vivants animés que s'ils sont pénétrés, mus par des atomes animateurs intelligents « émanés directement de Dieu » et dont l'activité régit toutes les modifications de structure, la composition et la décomposition de tous les êtres organisés.

Ces atomes intelligents, il les nomme PSYCHATOMES :

Psycphé pour nos ayeux (*sic*) était l'Intelligence ;
C'était le Moi lui-même, impalpable existence ;
Atome indéfini qui, cédant à l'amour,
Elit pour domicile un corporel séjour !
Psychatome est son nom ; est-il âme ou matière?
La sagesse après tout ne s'en occupe guère !
Mais il est un écho des lois de l'Eternel,
Un être impérissable ; il émane du ciel,
Et n'est pas limité par le temps et l'espace ;
Le mouvement surgit dans le sillon qu'il trace !
Il met en jeu la vie, il a la volonté,

ne cesscra de défendre le médecin qui a écrit ee poème, et *qui peut-être plus d'une fois a pu se plaindre justement des décisions de jurys.*

« Que dans une liste très nombreuse de juges un tirage au sort en appelle trois (car moins ils seroot nombreux, plus grande sera leur responsabilité) pour prononeer sans désemparer, sur une première épreuve, d'ailleurs semblable, sur tous les eandidats ; que le résultat de leurs jugements, dosé par le nombre de point, soit placé dans une urne : que ces juges, pendant leur session, ne puissent conférer entre eux, ni correspondre avec l'extérieur ; que chacune des épreuves (et elles devront être nombreuses), en partie pratiques, et, même en rapport sur la vie et les travaux antérieurs des eandidats, soit jugée de la même façon ct par des juges différents ; que les points partiels de ees épreuves soient ensuite additionnés, et quo la nomination définitive soit le résultat du plus grand nombre des points, etc. ; alors ct à coup sûr presque toujours le mérite l'emportera ; si le plus digne n'arrive pas, au moins celui qui parviendra aura une grande valeur.

« C'est après avoir aequis par *dix* concours une position scientifique et après avoir été membre de très nombreux jurys ; c'est en voyant l'élection dans les Académics ct les Facultés être souvent un champ ouvert à l'intrigue et à l'obsession ; c'est en eroyant que dans d'autres parties de l'édifice social il en arrive ainsi, que l'auteur de ee poèmo appelle le concours de tous ses vœux et qu'il voit dans sa généralisation un des plus grands progrès qui puissent honorer les hommes. Voyez Traité de Méd. prut., T. VI, avant-propos, p. XI, 1848 et ma Clinique médico-chirurgical publiée en 1869 ».

Il est un pur rayon de la divinité ;
Il attire les corps, sa loi les organise ;
Leur trame élémentaire à sa voix s'harmonise,
A lui la conscience, admirable milieu,
Conducteur magnétique entre notre âme et Dieu !

Ces psychatomes étant des émanations de Dieu, on peut à la rigueur songer Piorry parmi les panthéistes.

La querelle des générations spontanées ne l'arrête pas. Il refuse de se prononcer entre Pouchet et Pasteur. Que les germes s'introduisent dans le récipient fermé ou y préexistent, quand un germe se développe, c'est qu'un psychatome l'a pénétré. Il ne semble pas avoir compris la méthode de Pasteur!

Le psychatome,

L'atome animateur est le germe du germe ;
Il le fait végéter dans l'œuf qui le renferme ;
Pénétrant tous les corps par leurs pores d'éther,
Il va tout féconder dans le ciel et la mer.
En vain dans le cristal et loin de l'atmosphère,
Isolant les fragments d'une morte matière,
Vous croyez éviter qu'un germe créateur,
Qu'une cellule, un œuf y portent l'existence !
A travers ce cristal l'atome animateur
De son vital flambeau y transmet l'influence !
L'espace est son domaine et le dur diamant
Ne peut point entraver son actif mouvement.

Avant tout, il est déiste. Je comprends comment Clausel de Boyer, qui dans le Progrès Médical (1789) consacra à Piorry un article, a vu en lui un panthéiste inconscient. Cela est vrai en partie, mais ce Dieu que Piorry adore est aussi un Dieu très personnel, qui suit de près toutes les actions de chaque homme, les lui inspire, ou lui accorde ce qu'il demande. Piorry le sait bien, puisqu'il a dû sa découverte du plessimètre à une faveur spéciale de Dieu.

Les âmes, s'unissant en cohorte éternelle,
Font un cône d'amour dont le sommet est Dieu.

Mais Dieu est aussi le moteur universel; il est dans l'éther, fluide subtil qui comble les espaces et entre

dans la trame des corps; l'éther est peut-être l'intermédiaire entre Dieu et la nature.

Dieu, c'est surtout la vérité, le beau, l'espérance ; il est aussi l'organisation. Il est la prévoyance organique. C'est la note panthéiste, mais platonicienne également.

Hommes, croyez en Dieu !

Sans l'idée de Dieu le crime règnerait

Pourquoi voulez-vous que le crime
Trouve un repos dans le néant?
Ou qu'une innocente victime
Ne puisse espérer en mourant?
Pourquoi fermer à l'indigence
Les portes du bonheur s'ouvrant par le trépas?
Pourquoi priver la conscience
D'un guide assuré pour ses pas?
Pourquoi récusez-vous l'image
D'un Dieu de justice et d'amour?...

Quelle que soit l'essence de Dieu, Piorry proclame que sa religion est le *Théophilisme.*

La nature est le temple de Dieu

C'est dans un lieu restreint sous un riant ombrage
Où les rayons du jour meurent dans le feuillage,
Sous les épais rameaux de cèdres toujours verts,
Sous des chênes touffus, âgés de cent hivers
Dont les troncs sont couverts de flexibles lianes
Qui, balançant dans l'air leurs festons diaphanes,
Empruntent au soleil de magiques reflets
Ornant de pourpre et d'or la tente des forêts ;
Sous un platane altier dont la cime élancée
Semble jusques à Dieu diriger sa pensée ;
C'est là qu'il faut prier et décorer l'autel
Où l'âme avec amour aspire l'éternel.

On doit prier Dieu. Mais on ne doit pas demander le salut éternel, encore moins les richesses, ou ces rubans colorés — que l'orgueil et les rois jettent sur les flatteurs qui rampent sous leurs lois, — ni la longévité, mais seulement de devenir meilleur pour mieux lui ressembler.

Enfin le poème est couronné par un Hymne, où

on ne peut méconnaître la hauteur de la pensée, malgré la banalité et la faiblesse de l'expression.

Croyance en Dieu, croyance à l'Ame,
Augustes sentiments que la raison proclame,
Que la science élève au rang des vérités
Et dont l'instinct du cœur pressentait les clartés,
Adorables liens qui rattachez le monde
A l'amour des devoirs, des vertus, de l'honneur;
O vous, de charité source pure et féconde,
Vous les seuls fondements d'un solide bonheur;
Vous qui faisiez vibrer les cordes de ma lyre,
O vous, qui m'inspiriez quand j'écrivais ces vers,
Quand j'osais célébrer les lois de l'univers
Dont l'Eternel régla le paternel empire,
Illuminez les cœurs de vos divins rayons.
Que l'incrédulité qui pesait sur la tombe
Des hauteurs de l'orgueil dans le néant retombe,
Comme on dit qu'un archange a frappé les démons!
Que la terre ne soit qu'un immense domaine
Où règnent les grandeurs de la fraternité;
Que votre voix puissante assemble en unité
Les peuples divisés par l'envie ou la haine.
. . . .
O vous, baumes sacrés des morales blessures,
Egide préservant des traits brûlants du mal,
. . . .
Dans les néfastes jours vous donnez le courage,
. . . .
Vous, les germes féconds, d'où naît la piété,
. . . .
Vous formez le faisceau de la Société.
Versez sur les humains ces trésors d'espérance
Qui seuls de nos vertus entretiennent le feu,
Et partout proclamez avec la conscience :
Notre Ame est immortelle, et l'Avenir est Dieu.

Puisque l'auteur est enclin aux hypothèses, je l'imiterai en suggérant que son Psychatome personnel avait jadis animé le corps de quelque disciple de Platon ou d'un des néoplatoniciens de l'Ecole d'Alexandrie : d'où son goût pour le grec et les hypothèses cosmogoniques. Plus près de nous, je me l'imagine, s'étant incarné dans quelque admirateurs de Bernardin de Saint-Pierre, amoureux de la nature et résolu cause — finaliste, vertueux avec emphase.

Mais au XIXe siècle, sous les apparences de Piorry, il est professeur de pied en cap et jusqu'aux moelles, jaloux de tout expliquer, supposant son lecteur ignorant de tout le mouvement scientifique contemporain et ne voulant surtout pas risquer lui-même de le paraître, tranchons le mot : pédant ; — s'enflammant aussi pour la nature et l'art et pour la beauté, notamment celle de la femme ; — mais par surcroît moraliste et moralisateur.

D'ailleurs, tourmenté par un immense désir de gloire, et totalement dépourvu du sens du ridicule, naïvement convaincu que sa dialectique est irrésistible, il est toujours très satisfait de lui-même et ne cache pas son espoir d'être regardé comme un bienfaiteur de l'Humanité. A propos de ces vers

Que cet amour sacré (celui des vertus) soit une onde élastique
Qui, partant de mon âme en un reflet magique,
Retentisse sur l'homme et porte sur ses maux
Les fruits consolateurs de patients travaux !

(Il s'agit des siens), il glisse cette petite réclame bibliographique. « Il serait bien pénible de croire que l'Humanité ne tire pas à la longue quelques avantages d'une continuité de travaux originaux et de recherches qui ont duré pendant plus de 30 ans et qui ont été publiés dans les Traités de *Diagnostic* (3 vol. in-8°), de *Médecine pratique* (8 vol. in-8°), dans soixante Mémoires ou Rapports lus à l'Académie impériale de Médecine, ou insérés dans divers recueils, travaux dont la *Nomenclature organo-pathologique* est le complément ».

Pourtant, il reconnaît parfois que ses rimes sont pauvres ; mais, si on insistait, il pourrait répondre comme certain personnage de comédie, qu'il n'a pas le temps de les enrichir, ayant tant d'affaires sur les bras, ses cours, ses visites, ses recherches expérimentales, ses livres, ses polémiques.

J'en ai fini avec Piorry poète et je vais essayer de faire revivre le professeur, l'académicien, le polémiste, prêt à défendre contre tout venant ses idées médicales. (*A suivre.*)

DOCUMENTS

Quelques superstitions populaires des Cévennes et d'ailleurs.

Par le Dr Charles VIDAL, de Castres.

Avant la guerre, j'avais eu l'honneur de communiquer à diverses reprises à la *Société française d'Histoire de la Médecine* quelques notes sur des superstitions dans le Castrais. Elles furent bien accueillies. Les circonstances issues de la guerre ne m'ont pas permis jusqu'à aujourd'hui d'en découvrir de nouvelles ce qui explique mon silence car il s'agissait de documents recueillis non pas dans les bibliothèques, source inépuisable et intéressante, certes, mais sur les lèvres mêmes des gens du pays. C'étaient des documents vivants et vécus, d'où, à mon sens, leur valeur ; valeur fragmentaire sans doute, mais essentielle, puisque par leur réunion ultérieure ils pourront être enchâssés dans une œuvre d'ensemble sur ce sujet dont ils seront ce que sont les moëllons dans un mur. Ces temps derniers j'ai eu la satisfaction d'en pouvoir recueillir quelques-uns, ce qui me permet de les soumettre à notre société.

Il existerait en ce moment, à Montpellier, une dame dont la thérapeutique est toute psychologique et dont le diagnostic se fonde sans doute sur l'appréciation des odeurs. Quand un malade va la consulter, elle lui demande son mouchoir ; l'examen du mouchoir lui suffit à poser le diagnostic. Certes, le mouchoir peut être révélateur de bien des choses par les traces d'excrétion dont il est porteur et aussi par l'odeur : crachats divers, sang, et puis associées ou seules, les odeurs diverses qu'il laisse émaner. Nous savons tous que diverses maladies ont une odeur particulière et que certaines diathèses ont la leur également. Il en est fait mention dans les traités de pathologie. Le diagnostic posé, la dame thaumaturge ordonne des prières comme thérapeutique et même, parfois, des spécialités. Les consultants sont nombreux et n'hésitent pas à payer la consultation 30 francs. Ils ont la foi parce que la manière de faire de la dame tient un peu de la sorcellerie et parce que la masse.

aime le merveilleux. Elle a la superstition de l'irréel. L'imagination est sa maîtresse et ici elle est frappée par quelque chose qui lui paraît extraordinaire, qui lui paraît tenir du prodige.

Ceci se passe à Montpellier, la cité sainte de la médecine, où l'on cultive plus qu'ailleurs les traditions médico-psychologiques, et où l'atmosphère si lumineuse semble être imprégnée de médecine et, de plus, il s'agit d'un thaumaturge et les thaumaturges font leurs affaires sous toutes les latitudes. Mais à Paris, le centre par excellence, en est-il autrement? Je ne veux pas rappeler les succès des guérisseurs qui exploitent la crédulité humaine. Mes souvenirs d'antan sont riches en faits de ce genre et nos revues professionnelles en sont remplies. Je me contenterai seulement de citer un fait qui s'apparente, à celui de la dame au mouchoir de Montpellier. Il m'a été conté par un jeune et aimable confrère, le Dr G....., qui en fut le témoin pendant son externat dans une de nos grandes cliniques d'accouchements, et que l'on peut titrer : *Histoire de la flanelle*. C'est le digne pendant de l'histoire du mouchoir. Il s'agit d'une femme très petite, mariée à un homme très gros, primipare après dix ans de mariage et ayant accouché d'un fœtus mort, chose normale puisque c'était au dixième mois. Avant l'accouchement, elle consulte notre externe qui l'engage à se présenter à la consultation du chef de clinique. Elle y va. Le diagnostic est posé. Mais la dame n'a pas confiance pleine et entière dans le savoir du professeur et de son chef de clinique. Elle s'empresse d'aller trouver la dame qui diagnostique et soigne après avoir considéréé la flanelle de ses patientes. Et celle-ci, après avoir eu en main la flanelle de la dame au fœtus mort, émet l'oracle suivant : « Enfant mâle parfait » et puis, après s'être recueillie, se corrige et dit : « Kyste, évènements épouvantables ». En réalité, ce fut un fœtus mort expulsé au dixième mois.

Je pourrais poser longtemps sur ces deux observations, mais à quoi bon? Chaque lecteur le fera lui-même et ce lui sera un grand plaisir. Après ces deux histoires de médecine populaire de la ville, je vais rapporter deux observations prises en milieu rural, qui sont du folklore tout pur et qui ne sont pas moins instructives que les précédentes au point de vue de la psychologie de l'âme des simples et combien y a-t-il d'âmes simples qui se croient ou que l'on croit évoluées sur les plans divers de la connaissance.

*
* *

Je me trouvais dans un petit village enfoui dans la verdure d'une des profondes vallées de la Montagne Noire, à Caude-

bronde en Cabardès. Le visage masqué et les mains gantées, les bonnes gens se livraient à la récolte du miel. Pour moi, je les regardais faire, mais à distance respectueuse afin de n'être pas la victime de la juste colère des abeilles. Et puis, le soir, tout en dégustant le miel d'un des rayons extraits des troncs d'arbres servant de ruches, selon la mode antique si bien à sa place dans ce village d'origine romaine, on parla des abeilles et de leurs mœurs, du miel et de ses usages, de la cire et de la façon de la séparer du miel. Dans cette vallée pittoresque, vrai nid de verdure, où se trouvent des sources bienfaisantes et où, semble-t-il, les bruits du monde n'arrivent pas tant que la paix apparente des âmes et la paix de la nature y sont grandes, la mémoire est tenace et sûre, aussi les traditions y sont elles profondément enracinées dans le tréfonds obscurdes âmes, de ces âmes de montagnards habitués à peiner durement sans doute, mais à peiner sous le ciel bleu, dans la lumière blonde, du soleil très clair, dans l'air parfumé de toutes les senteurs émanées de la forêt des châtaigners et des plateaux, ici granitiques là schisteux, couverts de genêts aux fleurs d'or, de bruyères violettes et de lavandes à l'aspect poussièreux. Nos bons agriculteurs de Candebronde y sont fidèles en ce qui concerne le miel. Quand on a séparé le miel de la cire, disent-ils, il faut donner à l'église l'argent provenant de la vente de la cire, sinon les essaims meurent.

Dans le même village, il est de tradition, lorsqu'on achète une paire de poulets, de donner deux sous en sus du prix au vendeur. Si le commissionnaire ou l'acheteur refuse de s'exécuter on ne lui vendra pas les poulets qu'il désire acheter. Pourquoi? Est-ce par esprit de lucre? Non, mais par peur du renard. Si les poulets étaient vendus sans que cette obole supplémentaire ait été exigée et perçue, le renard viendrait dans le courant de la nuit suivante, décimer le poulailler. La région est riche en renards. Cela explique en partie cet usage. Quant aux deux sous, ils sont donnés à une œuvre pie ou à l'église.

Ces deux traditions sont sans doute une survivance inconsciente de quelques anciennes coutumes religieuses antérieures peut-être à l'époque de l'antique polythéisme importé par les Romains dans cette Narbonaise dont faisait partie le Cabardès et venues jusqu'à nous à travers le polythéisme d'abord et le christianisme ensuite.

Le Cervelet de Buffon au Muséum d'Histoire naturelle.

Par M. le Dr G. Variot.

Dans la notice que j'ai eu l'honneur de présenter cette année à la Société sur : « le cerveau de Voltaire et sur ce qui en reste dans le musée de la Comédie Française » j'ai rappelé le travail antérieur de notre collègue le Dr Dorveaux intitulé : « le Cervelet de Voltaire et les Mitouard ».

Je crois avoir établi que ce n'est pas seulement le cervelet du grand homme qui a été conservé par Mitouard après l'autopsie, mais l'encéphale entier, le cerveau et le cervelet. Le terme d'encéphale n'était pas encore usité dans le sens actuel à la fin du xviiie siècle et l'on se servait communément du mot cervelet pour désigner le cerveau retiré de la boîte cranienne. Cependant, comme je l'ai fait remarquer, Vicq d'Azyr avait déjà parfaitement distingué le cerveau du cervelet dans ses belles recherches sur les centres nerveux, mais dans le langage ordinaire on appliquait le terme cervelet à l'ensemble de l'encéphale.

Je puis en fournir une preuve nouvelle à la Société en rappelant que le cerveau de Buffon, conservé comme celui de Voltaire après sa mort, a été désigné aussi sous le nom de Cervelet. A l'entrée de l'une des galeries de zoologie, au Muséum d'Histoire naturelle, on peut voir, comme me l'a signalé le Dr Idoir, une belle statue en marbre de Pajou, représentant le grand naturaliste en pied et drapé. Soit dit en passant cette statue est releguée sous un escalier dans un endroit mal éclairé ; néanmoins on peut lire l'inscription suivante gravée sur une plaque de marbre superposée au socle : « le Cervelet de Buffon offert par M. Faujas de Saint-Fond et par M. Nadaud de Buffon, a été déposé dans ce piédestal le 17 octobre 1870.

Pour Buffon, comme pour Voltaire, il n'est pas douteux qu'il s'agit bien du cerveau de ces grands hommes qui a été conservé sous le nom de cervelet employé à cette époque dans un sens différent de celui que nous lui donnons actuellement. Il va sans dire que l'on a dû scier ou couper au cronéotome les crânes pour en retirer les centres nerveux. On devrait tenir compte de ce fait si l'on était embarrassé pour identifier les crânes de Buffon et de Voltaire dont la voûte a dû être réparé de la base.

Léon Ginain.

Par le Dr E. Audard.

Paul-René-Léon Ginain vint au monde le 5 octobre 1825 à Paris, rue d'Argenteuil, en face de la maison où mourut Corneille, sur cette vieille et pittoresque butte des Moulins, qui s'est écroulée plus tard sous la pioche d'Alphand.

Son père, après avoir marché à la conquête de l'Europe avec les cuirassiers d'un des douze régiments, avait eu la chance de revenir sain et sauf des steppes glacées de la Russie ; dégoûté de la gloire si chèrement achetée, il s'était empressé de reprendre le métier de relieur ; il y excella et relia même pour le Roi.

Léon Ginain était le dernier de trois enfants. Son frère aîné, Eugène, a tenu un rang fort honorable parmi les peintres du XIXe siècle. Ce fut avant tout un peintre militaire. Il accompagna le Duc d'Orléans durant la campagne d'Algérie et a peint principalement des Arabes, des soldats et des chevaux. Il y a de lui une « Rentrée des troupes de l'armée d'Italie » au Musée de Versailles et plusieurs autres toiles disséminées dans divers musées de province. Le père travaillait pour le Musée du Louvre ; il était autorisé à emporter dans ses ateliers les dessins qu'on le chargerait d'encarter. Eugène les regarda d'abord, puis, essaya de les reproduire et Charlet, intéressé par ce talent naissant, le guida.

Léon Ginain grandit donc dans un milieu d'art, et sa vocation se révéla de bonne heure et dans des conditions qui ne manquent pas de piquant. Il suivait les classes du collège Bourbon et il lui arrivait quelquefois d'être mis à la porte par un professeur de tempérament nerveux. Regagner la maison paternelle où l'on aurait été reçu par des reproches plus cruels que cette peine temporaire de l'ostracisme, n'était pas chose admissible, mais que faire dans la rue, le cœur gros et les poches vides ? Par bonheur, s'élevaient aux alentours les bâtiments de la gare de l'Ouest et dans les chantiers en pleine activité où le petit proscrit n'avait d'abord cherché qu'un refuge, il rencontra une distraction qui lui faisait oublier ses disgrâces universitaires. Léon n'avait pas de secrets pour Eugène, son grand frère, qu'il chérissait tendrement et il lui avait confié l'emploi de quelques-unes de ses journées ; le peintre en déduisait cette conclusion, peut-être téméraire si la suite ne s'était chargée de la justifier, que son jeune frère était doué pour l'architecture des plus merveilleuses dispositions.

Léon Ginain, d'abord placé chez un vérificateur, fut reçu en 1843 à l'École des Beaux-Arts où il eut Le Bas pour maître, et il obtint le Grand-Prix de Rome en 1852 avec « un gymnase » pour sujet du concours. Diplômé par le gouvernement en 1887, professeur libre d'architecture en 1860 (ancien atelier Le Bas); professeur à l'École des Beaux-Arts en 1880; chevalier de la Légion d'honneur en 1867, officier en 1894; membre de l'Institut en 1881, telles furent les diverses fonctions qu'il occupa et les distinctions dont il fut l'objet.

Voici maintenant l'énumération de ses principaux travaux :

Faculté de médecine de Paris,
École pratique,
Clinique Tarnier,
Église Notre-Dame-des-Champs,
Musée Galliéra,
Hospice Galliéra à Clamart.

Ginain fut, en outre, architecte du Gouvernement et de la Ville de Paris.

La première pierre de l'École pratique fut posée le 4 décembre 1878. Lors de la construction de la Faculté, notre architecte, d'un caractère très indépendant, eut plus d'une fois maille à partir avec le Doyen d'alors, qu'il n'estimait guère et pour lequel il ne ressentait aucune sympathie. École pratique et Faculté ont été sévèrement critiquées : on a notamment reproché à Ginain l'obscurité des pavillons de dissection et la perte d'un vaste et précieux espace sous le plancher de la bibliothèque. Peut-être les anciens prix de Rome, élevés dans le culte de l'antiquité, sont-ils moins préparés que d'autres architectes moins titrés à la construction de bâtiments utiles et de maisons de rapport.

Léon Ginain eut, en somme, une vie bien remplie et une carrière brillante, mais il éprouva pour commencer une déception bien cruelle. C'était lui qui devait construire l'Opéra. Une fois décidé le concours qui devait désigner l'architecte du monument, il se mit avec ardeur à le préparer. Il était alors chez Lefuel, mais se garda bien de lui faire part de sa décision : aussi travaillait-il la nuit, et quand il avait froid aux mains, il allait les réchauffer sous l'édredon de son frère Eugène! Il fut classé premier, tandis que Charles Garnier n'était que cinquième. Voici la lettre, *encore inédite*, que Madame Garnier écrivait à cette occasion.

« 19 février 61, 6 h. du soir.

Monsieur et ami,

« Sous le sceau du secret, vous êtes le premier du concours

d'opéra !!!! 6.000 francs !!!!!! pas un mot de plus, Charles est le 5e (1.500 fr.)

« Silence. Il y va de notre vie. Nous sommes dans la joie.

« Louise Garnier.

à M. Léon Ginain. »

Or, l'Impératrice Eugénie, qui poussait Viollet le Duc, fit casser ce concours. Les projets avaient été exposés en public, Ginain dédaigna de remanier le sien, et l'on prétend que l'idée du grand escalier, tel que nous le connaissons, pourrait bien lui avoir été empuntée.

Le 2 juin 1861, Hittorff, rapporteur de la Commission chargée de juger le second concours ouvert pour la construction d'une salle d'opéra, annonçait que le projet de Garnier avait obtenu l'unanimité des suffrages. Ginain, écœuré d'un pareil passe-droit, fut sur le point de quitter la France et d'aller offrir son talent à l'Amérique. Il brûla ses plans, ne consentit jamais à aller à l'Opéra, ni même à passer devant le théâtre, et tint longtemps rigueur à Garnier, tant son chagrin avait été profond !

Voici comment Larroumet appréciait l'architecte et l'homme : « Rien ne lui avait manqué au temps de sa jeunesse, pour égaler le bruit des renommées les plus retentissantes. Avec l'amour ardent et le respect enthousiaste de l'art, il avait l'invention et la science. Mais il était timide par modestie, inoffensif dans les luttes souvent acharnées de l'art, plus désireux de son propre suffrage et de l'estime de ses confrères, que de l'engouement de la foule. C'était un tendre et un fier. Chacune de ses œuvres accomplies, et vous savez combien leur ensemble est considérable, il se retirait dans le silence et dans la solitude pour méditer et créer de nouveau. Injustement critiqué, il dédaignait de se défendre. Jusqu'au bout, il a réalisé avec application et conscience, souvent avec un grand bonheur, le rêve de tradition et d'originalité, de force romaine, de beauté grecque et de grâce française, qu'il avait formé là-bas, à Rome et à Athènes... Vous vous rappelez cette physionomie de douceur, de bonhomie et de réserve. Enthousiaste pour ses égaux et bienveillant aux jeunes, il était le défenseur passionné de ses élèves. Il attendait, sans la désirer ni la craindre, la fin d'une existence pleine d'œuvres et de jours. »

Léon Ginain lui-même disait à ses élèves réunis pour le cinquantième anniversaire de son entrée à l'École des Beaux-Arts : « Quant à moi, je pense au vieux grognard de Charlet disant à un enfant de troupe : « La vie est une garde qu'il faut savoir monter proprement, et ensuite descendre sans taches ! » Votre

estime me montre que j'ai accompli la première partie; pour la seconde, c'est à Dieu qu'il appartient de le savoir. »

Longtemps célibataire, Ginain épousa sur le tard de sa vie, le 4 mars 1891, la veuve de son collègue de l'Académie des Beaux-Arts, le sculpteur Augustin Dumont.

Il mourut le 7 mars 1898, à Paris, 7, passage Doisy, et repose au cimetière Montparnasse. Sur l'initiative de Blavette, ses élèves font des démarches à la Préfecture de la Seine pour faire donner son nom à une rue de Paris et espèrent réussir.

Lettres de maîtresse sage-femme (1780) (1).

Germain Pichault de la Martinière, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, conseiller d'Etat, premier chirurgien du Roy, chef et garde des Chartres, statuts et privilèges de la Chirurgie du Royaume, président de l'Académie royalle de chirurgie du Royaume, à tous ceux qui ces présentes lettres verront salut. Savoir faisons que sur la requête à nous présentée par Marie Marguerite Frégy, veuve de Jean François Feuillard, âgée de 27 ans, faisant profession de la religion catolique, apostolique et romaine, contenant qu'elle s'est appliquée à l'étude de l'art et science des accouchemens, a fait son apprentissage de trois mois à l'Hôtel-Dieu de Paris, ainsi qu'il est constaté par les deux certificats à elle délivrés le même jour 5 novembre dernier par le gouverneur et administrateur et la dame Doyer (?) maîtresse sage-femme dudit Hôtel-Dieu, et suivi sous les démonstrateurs royaux au Collège de chirurgie les cours d'accouchemens prescripts par les règlemens, suivant les attestations à elle délivrées le même jour 29 décembre aussi dernier, et que désirant se faire recevoir maîtresse sage-femme à Paris, elle nous suppliait de lui donner jour pour subir ses examens à l'effet de parvenir à sa réception, notre lieutenant a ordonné que ladite requête et les pièces y énoncées seroient communiquées aux prévots en exercice dudit collège, lesquels en ayant eu communication ont consenti que jour fut donné à la suppliante ; vu lequel consentement, notre lieutenant a ordonné qu'elle seroit tenue de se présenter le jour d'hier aux écolles de chirurgie de Paris où, étant comparue, conduite et présentée par la dame Dugis (?),

(1) *Archives départ. de Seine-et-Marne*, Bailliage de Nemours. B. 248.

maîtresse sage-femme et jurée en titre du Châtelet de Paris, notre lieutenant l'a interrogée et examinée, fait interroger et examiner par les quatre prévosts dudit collège, les quatre chirurgiens et les quatre maîtresses sage-femmes dudit Châtelet, tant sur la pratique que sur la téorie dudit art des accouchemens, en présence du receveur en charge, du doyen, des deux prévosts et de quatre membres du Conseil du Collège de chirurgie, après lequel examen; ladite veuve Feuillard s'étant retirée, il a esté pris l'avis de l'assemblée qui l'a trouvée capable en présence de M. le doyen de la Faculté et Académie de Paris et de MM. Laré (?) et Salais (?) médecins dudit Châtelet de Paris; et en conséqueuce, nous avons ladite Marie Marguerite Frégy, veuve dudit Jean François Feuillard reçue et admise, recevons et admettons sage-femme à Paris pour y exercer et partout ailleurs l'art et science des accouchemens, et jouir de tous les droits, privilèges et immunités dont jouissent ou doivent jouir les autres maîtresses sages-femmes pour la même ville à la charge par elle de se conformer aux règlemens concernant ledit art et science et acquitter ès mains du receveur dudit collège les droits de visite et de confrairie ordinaires et accoustumés ; et à l'instant, notre lieutenant a pris et reçu de ladite dame Feuillard le serment au cas requis et accoustumé, en témoin de quoi nous avons fait signer ces présentes par notre lieutenant, et icelles fait contresigner par Me Petit, procureur au Châtelet et greffier de notre chambre de juridiction au Collège de chirurgie de Paris.

Ce fut fait et donné au Collège de chirurgie à Paris le samedy 8 janvier mil sept cent quatre vingt.

Enregistré le 21 juin 1788 au désir de l'ordonnance de M. le lieutenant général de ce jour. AUSSILLION.

Communiqué par le Dr Roger GOULARD *de Brie-Comte-Robert*).

*
* *

Lettres de maître-chirurgien (1786) (1).

Jean Baptiste Andouillé, conseiller d'Etat, premier chirurgien du Roy, président dè l'Académie de chirurgie, chef et garde des Chartres, statuts et privilèges de la chirurgie, à tous ceux qui ces présentes lettres verront salut. Savoir faisons que sur la requête à nous présentée par le sieur Yves

(1) *Arch. départ. de S.-et-M.* Bailliage de Nemours. B 251.

Jean Saillard, fils d'Yves Saillard et de Marguerite Letellier, né le 28 avril 1752, à Saint-Malo, suivant l'extrait baptistaire qui nous a été présenté en date du 22 septembre 1786, faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, ainsy qu'il est attesté par les certificats de vie et mœurs joints à ladite requête, contenant qu'il s'est appliqué à L'étude de la chirurgie pendant les années 1769 et 1770 suivant son brevet d'apprentissage de M. Michel Duval, maître en chirurgie de la ville de Saint-Malo, en outre de la lettre de maîtrise accordée pour s'embarquer en qualité de chirurgien navigateur [suivent quatre ou cinq mots absolument illisibles] et suivant les certificats des professeurs aux démonstrations de Saint Cosme, savoir de pathologie par M. Fabre, celui des maladies des femmes grosses, en travail ou accouchées par M. Barba (?) celui d'anatomie par M. Sabatier, celui de physiologie et autres matières par M. Liévin et M. Louis, celui de thérapeutique par M. Bordot, celui de cours particuliers par M. de Saules, celui d'accouchement par M. Baudeloque, le tout durant l'année 1769, et en outre, un certificat de service durant trois années consécutives tant dans les hôpitaux que sur les vaisseaux du Roy, signé de MM. de la Poterie et Billard, désirant parvenir à la maîtrise nous auroit requis son immatricule.

Sur laquelle requeste, notre lieutenant a ordonné qu'elle seroit communiquée au prévôt lequel en ayant en communication a consenti qu'il porte ses billets de convocation chez tous ces messieurs. Ayant porté ces billets, et appelé dans l'assemblée générale ayant subi les examens ordinaires auxquels il a été admis, son immatricule a été consenti, ordonné et fait. Ayant depuis son premier examen fait les trois semaines d'ostéologie, d'anatomie, de saignées et médicamens, ayant depuis porté ses billets de convocation pour son dernier examen, réception et prestation de serment, et s'étant ce jour d'hier présenté en notre chambre de juridiction conduit par maître Claude Philibert Delphin, chirurgien royal juré maître en ladite communauté, il a été interrogé par notre lieutenant et les maîtres de ladite communauté ; ledit aspirant retiré, pris l'avis de l'assemblée qui l'a jugé capable, nous avons ledit sieur Saillard reçu et admis, recevons et admettons à la maîtrise en chirurgie pour la ville de Nemours, à l'effet d'y exercer publiquement, d'y avoir les marques extérieures de la profession, jouir des mêmes droits, privilèges, immunités et prérogatives dont jouissent les autres maîtres reçus pour la même ville. En témoin de ce, M. Bigé, notre lieutenant en

ladite ville de Nemours, après avoir pris et reçu du sieur Saillard le serment au tel cas requis et accoutumé, a signé avec nous sur la minute, à icelle fait apposer le scel et cachet de notre dicte chambre de juridiction et contresigner par notre greffier ordinaire.

Ce fut fait et donné en notre chambre de juridiction de Nemours le vendredy 29 décembre 1786. DELPHIN.

BIGÉ, lieutenant de M. le premier chirurgien du Roy, en la communauté de Nemours.

Enregistré le 21 juin 1888 au désir de l'ordonnance de M. le lieutenant général de ce jour. AUSSILLION.

Communiqué par le Dr Roger GOULARD (*de Brie-Comte-Robert*).

*
* *

Lettres de maîtrise d'apothicaire (1788) (1).

A tous ceux que ces présentes lettres verront salut. Savoir faisons que sur la requête à nous présentée par Pierre Augustin Boudrot, natif de Sens, élève en art et science de pharmacie, contenant qu'il s'est appliqué en l'étude de cet art, a commencé ses principes sous M. Dorré, maître apotiquaire à Sens chez lequel il est resté en qualité d'apprentif l'espace de quatre années suivant son brevet d'apprentissage en 'datte du 30 avril 1773 passé devant Me Bellaguet et son confrère, nottaires audit Sens, vu les certificats d'étude obtenus par l'aspirant de MM. Josu (?), Cadet et de Rosne, membres du Collège de pharmacie de Paris, chez lesquels il est resté en qualité d'élève et par lesquels il est attesté ses qualités, vie et mœurs et son tems d'étude, ensemble une commission de la place de son professeur de chimie et pharmacie à l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort, à luy donnée par M. Berthier, intendant de la généralité de Paris, dattée du 2 avril 1785, à laquelle se trouve jointe une attestation du directeur et inspecteur général des Ecoles royales vétérinaires de France, dûment revêtues du sceau des armes desdites Ecoles et de celles de l'Intendance donnée au château d'Alfort le 15 septembre 1787, signée Chabert, et désirant parvenir à la maîtrise en pharmacie et s'établir en cette ville de Sens ou ailleurs et lieux dépendans du district pour y exercer ledit art, après avoir pris communication de la requête, des certificats y énoncés dûment en forme, ensemble son extrait baptistaire en datte du 8 janvier 1759,

(1) *Arch. dép. de Seine-et-Marne.* Bailliage de Nemours. B. 251.

nous Pierre Vilier, doyen du collège des médecins et Louis Jacques Ducasse, collègue, docteurs en médecine, conseillers, médecins ordinaire de Sa Majesté, avons interrogé et fait interroger ledit aspirant par André François Dorré, doyen et conducteur. Pierre Augustin Tavernier, André Pommier et Louis Joséph Albot, maîtres apotiquaires sur les principes de pharmacie et de chimie, la botanique, les trois règnes, la mattère médicale, formules médicinales, compositions galéniques, chimiques, la théorie et pratique de la construction des vaisseaux et fourneaux les plus usités en chimie; à quoy ayant pleinement satisfait et exécutté avec succès à notre gré et contentement les chefs d'œuvre qui luy ont été proposés, ledit aspirant retiré, pris et recueilli les suffrages de chacun des interrogateurs invités par billets de convocation en l'assemblée tenue de coutume chez le doyen de MM. les médecins, nous avons reçu et admis, recevons et admettons ledit Pierre Augustin Boudrot, maître apotiquaire, lui donnant pouvoir et faculté d'exercer dans la ville, fauxbourgs et banlieue de Sens, ailleurs et lieux dépendans de notre distric de pharmacie, en qualité de maître audit art et science après avoir reçu de luy le serment ordinaire et accoutumé, juré et affirmé exécuter attentivement avec fidilité et exactitude nos ordonnances et formules médicinales, de se conformer aux Edits et déclarations du Roy et de la Cour du Parlement, et notamment à ceux du 28 avril 1671, 26 mars 1732 et 23 juillet 1749, dont lecture luy a été faite, « auxquels moi susdit Boudrot me soumets de satisfaire », le tout ainsi et de même que tous apotiquaires reçus se sont soumis, comme adresser une requête à MM. les officiers de police tendante à l'ouverture de boutique.

En témoin de ce, nous avons signé les présentes et à icelles apposé notre cachet.

Fait et donné en l'assemblée tenue comme dit est à Sens ce 28 juin 1788. Vivier, doyen.

Enregistré le 4 septembre 1788, au désir de l'ordonnance de M. le lieutenant général du 28 août 1788. Aussillion.

Communiqué par le Dr Roger Goulard (*de Brie-Comte-Robert*).

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES-RENDUS

E. WICKERSHEIMER. — FUMÉES INDUSTRIELLES ET ÉTABLISSEMENTS INSALUBRES A ROUEN EN 1510 ; in Annales d'Hygiène publique, industrielle et sociale (sept. 1927.)

Notre collègue et ami, M. E. Wickersheimer vient de publier sous ce titre un travail fort curieux qui intéresse non seulement ceux qui s'occupent d'Hygiène, mais aussi les historiens de la médecine.

Déjà, en 1288, les chaufourniers de Londres ayant remplacé le bois par le charbon de terre, il y eut dans la cité et à Souwark une protestation unanime, les plaintes affluèrent au palais et le roi chargea plusieurs de ses officiers d'examiner le cas et d'y porter remède. Quel fut le résultat, on l'ignore.

Il est probable que les fumées continuèrent à empester l'air et que les plaintes — comme aujourd'hui du reste — restèrent sans solution.

En 1307, une nouvelle supplique fut déposée aux pieds du roi. Le roi ordonna aux schériffs d'avertir tout artisan qu'il serait puni s'il persistait à user « d'un combustible aussi malodorant ». Comme le fait remarquer M. Wickersheimer, dans cette lutte entre la couronne et le charbon, ce fut ce dernier qui l'emporta. Chassé de Londres par la fumée, Guillaume III transporta sa résidence à Kensington en 1690.

Dès 1309 le charbon anglais parvint en Normandie, mais ce ne fut qu'au XVIe siècle qu'on l'employa dans l'industrie. Le dangereux novateur fut le serrurier Michel Le Cherf dont la forge était attenante au presbytère de Saint-Maclou. Le curé, maître Artus Fillon, l'assigna en justice et un procès s'engagea devant l'Echiquier.

Le procès-verbal de la Commission était resté inédit jusqu'à ce jour. Il remplit les feuillets 180-184 v° du registre A 10 des Archives communales.

Le document vient d'être exhumé par notre collègue, il est tout à fait curieux, car il montre que non seulement la Commission exigea de surélever les cheminées, d'éloigner les industries de la ville, mais aussi qu'elle prit des arrêtés concernant

tous les établissements insalubres comme les fondeurs de graisses — les teinturiers, les corroyeurs, etc. — Enfin, elle s'occupa également des falsifications, ce que nous appelons aujourd'hui les fraudes alimentaires.

Il faut savoir gré à M. Wickersheimer d'avoir publié ce procès-verbal qui dormait dans les Archives Rouennaises à un moment où la question des fumées sur l'impulsion du Pr Bordas est à l'ordre du jour.

Dr Raymond NEVEU.

SIR D'ARCY POWER K. B. E. — « A SYSTEM OF SURGERY » BY MASTER JOHN ARDERNE.

Sir d'Arcy Power dont on connaît la haute érudition vient de publier dans « the British Journal of surgery » un article bien intéressant sur le système de chirurgie d'Arderne. On possède peu de livres des grandes périodes de la chirurgie anglaise, il y a celui d'Arderne qui date de la guerre de Cent ans, ceux de Gale, Clowes, pendant la période des Tudors, les traités de Percivall, Pott, de John Hunter et de sir Astley Cooper sous les Hanovre et enfin, plus récemment, les livres de Lord Lister. Tous ces travaux doivent être lus et relus, car ils ont exercé une influence considérable sur les esprits de leur époque.

Master John Arderne qui vécut de 1307 à 1380 (?), fut le premier grand chirurgien dont on possède actuellement les écrits.

Après la bataille de Crécy, en 1346, il retourna chez lui et pratiqua avec un grand succès la chirurgie, grâce à son talent et aussi à des amis influents. Il acquit de vastes connaissances médicales et c'est dans un âge plus avancé qu'il se mit à écrire son système de la chirurgie qui est en quelque sorte le fruit de ses travaux et de son expérience personnelle. Ecrit de sa propre main en latin, il fut bientôt traduit en anglais et connut un grand succès. Mais la période troublée de la guerre des Deux Roses lui porta un coup mortel. Heureusement un de ses traités se trouve à l'Emmanuel College de Cambridge et un autre à la Bibliothèque de British Museum. Ce dernier est illustré magnifiquement par de superbes planches dont nous pouvons admirer la beauté grâce à Sir d'Arcy Power et à l'obligeance du Conservateur du British Museum. Cet article est de nature à intéresser tous les historiens de la médecine et particulièrement ceux qui s'occupent de cette période si peu connue de la chirurgie anglaise.

Dr Raymond NEVEU.

GUGLIELMO BILANCIONI. — LE CONOSCENZE E LA PRATICA DI OTORINOLARINGOIATRIA DEL FLAJANI. Stratto dal Bollettino dell' Istuto storico italiano dell'arte sanitaria appendice alla Rassegna di clinica, terapia e Scienze affini. Anno XXIII, n° 6.

Giuseppe Flajani naquit à Ancarano en 1741. Il commença ses études dans son pays natal et son père Giacomo Flajani l'envoya ensuite en 1758 à Rome, où à la « Sapienza » il compléta son éducation philosophique et médicale. Dès sa jeunesse il eut une certaine prédilection pour l'anatomie. Il fut le disciple de Carlo Guattani, professeur de chirurgie et chirurgien de Benoît XIV et inventeur de l'œsophagotomie. A 30 ans, en 1771, il fut chargé d'organiser dans l'hôpital majeur de Rome, centre des études médicales de ce temps, un musée dictatique d'anatomie normale et pathologique. Dans cette tâche il fut particulièrement protégé par le pape Pie VI, lequel, comme le définit fort bien Flajani, fut « le restaurateur des arts et des sciences et voulut protéger la chirurgie si nécessaire pour le rétablissement de la santé de ses sujets ».

C'est pour cela que Pie VI encouragea par tous les moyens la création de ce musée où s'offrait en un coup d'œil à la Jeunesse studieuse « la divine mécanique interne du corps humain » « *la divina interna mecanica del corpo umano* ».

Ce musée qui, par l'incurie et l'inconscience des hommes et la fatalité des événements fut plus tard laissé à l'abandon, contenai des pièces remarquables, soigneusement catalogués, ainsi qu'une série de modèles en cire qui rappellent ceux du musée de moulages coloriés de l'hôpital Saint-Louis, dus à la ténacité de Charles Lailler... « dovuto alla tenacia di Charles Lailler ».

En 1772, Flajani fut nommé premier chirurgien de S. Spirito, professeur de médecine opératoire et litotomiste.

Il fut membre de nombreuses Sociétés scientifiques italiennes : Naples, Bologne, Lucques, Florence, Vienne, ainsi que de Sociétés savantes étrangères: Paris, Vienne, Mannheim.

Il convient enfin de signaler que Flajani fut un véritable pionnier du journalisme médical italien, c'est lui qui commença en effet, en 1808, la publication du Journal de médecine de Rome.

Une maladie de poitrine qui, depuis longtemps minait son existence, l'enleva le 1er août 1808 à l'âge de 67 ans.

Il fut enterré dans l'église de Sainte-Marie via Lata.

Flajani avait des connaissances véritablement très étendues, il se tenait au courant du mouvement bibliographique et il

avait constitué avec passion une très importante et très riche bibliothèque.

Si son œuvre n'est pas très vaste, elle atteste du moins la qualité de ses doctrines et la finesse de ses talents de chirurgien.

M. Bilancioni termine son très intéressant travail en reproduisant et en commentant de nombreuses observations de Flajani, ayant trait plus particulièrement à l'oto-rhino-laryngologie.

Son étude est accompagnée de très jolies gravures parmi lesquelles nous devons citer le portrait de Giuseppe Flajani qui fut d'ailleurs déjà publié dans le Bulletin de l'Institut historique italien par M. Capparoni. Ce portrait, d'une très fine exécution, montre l'anatomiste en train d'étudier un cerveau.

Nous sommes particulièrement heureux de féliciter M. Bilancioni de sa très intéressante publication qui est d'une lecture si captivante et où l'on trouve de précieux documents.

Dr Raymond Neveu.

Aldo Mieli. — Pagine di Storia della Chimica. Casa Editrice « Leonardo da Vinci », 1922.

Sous ce titre, M. Aldo Mieli, a résumé les articles et les cours qu'il fit pendant plusieurs années à l'université de Rome sur l'histoire de la Chimie. Dans le premier chapitre, l'auteur étudie tour à tour les différentes périodes de l'histoire de la chimie, qui peuvent se diviser ainsi : période philosophique, alchimique, iatrochimique, pneumatique, atomique, organique, chimico-physique et enfin la période moderne qui est celle de la radioactivité.

Dans le second chapitre, M. Aldo Mieli analyse les diverses théories des substances à l'époque philosophique, le relativisme d'Héraclite, la mathématique pythagoricienne, la théorie d'Empédocle, celle d'Anaxagoras, de Platon puis enfin, la théorie des éléments d'Aristote.

Ce chapitre est certainement un des plus intéressants, en particulier les pages consacrées à Empédocle, aux médecins et à la théorie humorale sont à lire avec soin.

Empédocle était une figure vraiment extraordinaire, qui méritait cette étude approfondie. Du reste, un autre auteur Italien Ettore Bignone lui a consacré un volume qui est à lire également.

Le troisième chapitre est consacré à l'alchimie et à la transmutation des métaux.

L'alchimie vit le jour en Egypte dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

L'alchimie grecque se transmit aux arabes qui la firent progresser. Les noms de Gahar, de Razes, d'Avicenne sont considérés comme ceux d'alchimistes réputés et célèbres.

Vers le XIe et le XIIe siècle, l'alchimie arabe traversa l'Espagne et l'Italie méridionale et gagna le monde chrétien. C'est ainsi par exemple qu'Armand de Villeneuve, Albert le Grand, Vincent de Beauvais, Roger Bacon, Raymond Lulle, furent des alchimistes fameux.

Puis, l'auteur fait l'historique de la découverte de l'alcool et des acides minéraux.

Enfin, après avoir passé en revue les différentes théories des métaux au moyen âge, il montre dans quel discrédit tomba l'alchimie pendant la renaissance italienne. Il donne les opinions de Pétrarque, de Léonard, de Vinci, de Biringuccio et, chose qui nous intéresse plus particulièrement encore, celle de Bernard Palissy.

Bernard Palissy fut en effet un adversaire acharné des alchimistes. N'est-ce pas lui qui a écrit cette page délicieuse, pleine de malice : « Je dis qu'il vaudrait mieux une peste, une guerre et une famine en France que six hommes qui sceussent faire l'or en si grande abondance que tu dis. Car après que l'on seroit assuré que la chose se pourroit faire, tout le monde mespriseroit le cultivement de la terre et s'estudieroit à chercher de faire de l'or et par ce moyen la terre demeureroit en friche et toutes les forests de la France ne sçauroyent fournir de charbon à tous les alchimistes l'espace de six ans... Il se feroit une si grande quantité d'or qu'il viendroit à tel mespris que nul n'en voudroit lailler pain ne vain pour eschange ».

M. Aldo Mieli décrit ensuite la vie et les travaux d'Albiruni qui publia un ouvrage très estimé sur l'Inde et la science Hindoue...

Enfin, les « Pagine di Storia della chimica » se terminent par une importante bibliographie très précieuse et très bien faite.

Au début de son travail, M. Aldo Mieli déclare que son unique préoccupation en publiant cet ouvrage qui manquait en Italie, fut d'écrire un livre de lecture facile et agréable... qu'il se rassure, il y est parvenu pleinement et nous sommes heureux de l'en féliciter.

Dr Raymond Neveu.

Relevé bibliographique des travaux médico-historiques parus récemment dans les publications périodiques

A PROPOS DU CENTENAIRE DE PINEL.

D. SEMELAIGNE. *Philippe Pinel (1745-1826)*, Presse médicale, n° 44, 1er juin 1927, p. 689-690.

ACHARD. *Centenaires de Pinel et Vulpian*, Clinique et Laboratoire, 6e année, n° 5, 20 mai 1927, p. 81-85. — M. Achard résume ici la biographie et l'œuvre de Pinel (1745-1826) et de Vulpian (1826-1887). — « C'est principalement en pathologie nerveuse dit-il de ce dernier, qu'il a laissé une trace profonde; c'est à lui qu'on doit la distinction fondamentale entre les sclérose systématiques et diffuses de la moelle ; avec son interne Prévost (de Genève), il découvrit la lésion des cornes antérieures de la moelle dans la paralysie infantile. Ses mémoires sur la sclérose en plaques, la paralysie agitante, sont restés classiques.

Si comme physiologiste, à une époque où brillait dans tout son éclat la gloire de Claude Bernard, il n'occupa qu'un second rang, il fut parmi les médecins de son temps, le modèle achevé du médecin d'aujourd'hui, unissant dans un même culte les recherches cliniques et celles de laboratoire. Il sut, à la fois, faire œuvre également féconde de clinicien, d'anatomo-pathologiste et d'expérimentateur.

Alliance heureuse, qui n'était pas tout à fait une nouveauté, puisque Magendie l'avait déjà formée, mais qui n'avait jamais encore connu un tel développement. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de remarquer que si la médecine a reçu de la physiologie les plus précieux éléments de ses progrès, elle a, de son côté, servi de la façon la plus utile ceux de la physiologie. Magendie avait été l'initiateur de l'expérimentation en physiologie et en médecine. Claude Bernard, physiologiste bien plus que médecin, avait reconnu que c'était la médecine qui posait le plus grand nombre des problèmes que la physiologie avait à résoudre, et il avait, d'ailleurs, beaucoup mieux réussi, partant d'une donnée médicale, à faire des découvertes physiologiques qu'à résoudre des problèmes cliniques avec les données de la physiologie. Au contraire Vulpian, physiologiste, mais surtout médecin, fit constamment cette application des faits de la physiologie à l'interprétation clinique. Sous ce rapport, on peut dire qu'il compléta de très heureuse façon l'œuvre de Claude Bernard en médecine...

Au physique, Vulpian était un homme de taille moyenne, aux larges épaules, au front haut, au regard droit, aux traits accentués et réguliers. Je me souviens d'avoir suivi en 1879 ses leçons, qu'il faisait avec bonhomie, emmenant une fois par semaine, chose toute nouvelle, ses auditeurs à son laboratoire, si l'on peut appeler de ce nom une sorte de grenier attenant au musée Dupuytren. Il faisait répéter sous les yeux des élèves des expériences par son préparateur Bochefontaine, qu'il appelait familièrement M. Boche, et qui devait, peu après, s'illustrer pendant une épidémie cholérique, en avalant des pilules contenant des déjections de malades, ce dont il ne résulta fort heureusement pour la science et pour lui qu'une indigestion. A voir le maître et sa belle figure de médaille au milieu d'un groupe d'élèves, on eût dit le père de la médecine revenu parmi ses disciples; car telle était la ressemblance avec Hippocrate que c'était pendant son décanat une plaisanterie classique au quartier latin, de faire croire aux carabins novices que le cachet de la Faculté timbrant leur carte d'étudiant était à « l'effigie du doyen ».

Cf. Sur le centenaire de Vulpian

M. Letulle, *Vulpian (1826-1887)*. Presse médicale 28 mai, 1927, p.673-674.— G, Catolà, *Vulpian. Quelques considérations sur son œuvre, ibid.*, p. 674-677. — Gley, *Vulpian physiologiste*, Progrès médical, n° 23, 4 juin 1927, p. 881-891. — Ch. Achard, *La médecine de Pinel à Vulpian*, *ibid*, p. 892-896. Genty. *Un épisode de la vie de Vulpian*, *ibid*, p. 902.

De l'excellent exposé fait par Gley de l'œuvre physiologique de Vulpian, on retiendra qu'elle se résumer sous trois chefs : 1° Ses *Leçons sur la physiologie du système nerveux*, professées de 1864 à 1866 au Muséum d'Histoire naturelle, portant principalement sur les fonctions des nerfs crâniens et de la moelle, ces dernières encore précisées dans le grand article (*Moëlle épinière, physiologie*) écrit pour le Dictionnaire Dechambre. — « Il est de ces exposés qui ne laissent pas d'être comparables, par la forte simplicité de la narration et la fermeté de la pensée, à l'historique encore célèbre qu'il a consacré, dans ses *Leçons sur la physiologie du système nerveux*, à la découverte des fonctions des racines rachidiennes et à la polémique à ce sujet entre les tenants de Charles Bell et ceux de Magendie; on sait quelles décisives raisons Vulpian a apportées en faveur de ce dernier et l'on sait aussi aujourd'hui que ces raisons n'enlèvent rien au mérite de Ch. Bell. » (Gley).

2° Ses *Leçons*, données à la Faculté de médecine, *sur l'appareil vasomoteur*, publiées en 1875. — 3° Ses *Leçons* résumant également les cours de la Faculté, sur l'action *physiologique des substances toxiques et médicamenteuses*, publiées en 1882, et dont les plus remarquables portent sur la physiologie neuro-musculaire chez les animaux curarisés. — En dehors de ces travaux magistraux, Vulpian a donné à la Société de biologie de nombreuses notes de toxicologie et de physiopathologie sur la pilocarpine et son antagonisme avec l'atropine ; la brucine, la picro-toxine, la digitaline ; les venins du crapaud, du triton, de la salamandre ; des recherches de morphologie expérimentale sur les larves de grenouilles. L'un des premiers il a confirmé les vues émises en 1855 par Ch. Bernard, sur les glandes à sécrétion interne, théorie que d'ailleurs il n'a fait qu'effleurer, en laissant à Brown-Séquard la gloire de l'approfondir.

Quant à l'article de Genty, complété par celui de Gley, il nous rappelle les susceptibilités du Pouvoir ecclésiastique de l'époque à l'égard de la libre recherche scientifique : des prélats, parmi lesquels Mgr Dupanloup, s'opposant d'abord à l'élection de Vulpian, taxé de matérialisme à la chaire d'anatomie pathologique de la Faculté (1867), et réclamant ensuite sa révocation ; Broca, Naquet, Littré, Ch. Robin, G. Sée, Axenfeld, en butte à des potins de dévotes, dénoncés comme détracteurs de l'idéalisme, suppôts du matérialisme, corrupteurs de la jeunesse ; la pétition de 1868 demandant au Sénat la liberté de l'enseignement supérieur pour balancer les tendances philosophiques de certaines Faculté d'Etat ; Chaix-d'Est. Ange rapporteur, rassurant en vain les pétitionnaires, du haut de la tribune du Sénat, le 27 mars 1868 ; le cardinal Donnet s'obstinant ; Mgr de Bonnechose accusant Vulpian, le 19 mai 1868 de professer des doctrines subversives, et la Haute Assemblée, saisie des protestations de Charcot, Voisin, Cruveilhier, Moreau, Trélat, Delasiauve, Sainte-Beuve, Würtz, Mérimée, repoussant par 83 voix contre 40 la motion relative à la liberté d'enseignement. Pendant ce temps la presse médicale prudemment soumise ou muette, au rebours des étudiants qui, par des chahuts monstres, acclament Vulpian et Sainte-Beuve, conspuent le Docteur Machelard, informateur tendancieux de Mgr de Bonnechose et voient emmener au poste de police 29 d'entre eux, comme perturbateurs du quartier latin.

Louvel. *Souvenirs d'un médecin de campagne, Després (1834-1896)*, Progrès médical, n° 26, 27 juin 1927, p. 980-981. — Voici la curieuse silhouette de Després :

« C'était un petit homme tout en nerfs. Sa moustache et sa barbe de fauve poussaient rares et au hasard sur une peau écailleuse et vermillonnée. Un rictus, constant et sardonique, faisait, au-dessous de son nez long, retrousser ses lèvres minces, de chaque côté, jusqu'à un pli rude de la joue. Il avait une face triangulaire avec le sommet en bas.

Ses gestes étaient nombreux et rapides. Il était svelte comme un singe dont il avait la malice. Il portait un pourpoint de cuir noir, et, de la poche pectorale gauche, saillaient des ciseaux gras, des bistouris de toutes formes et des trocarts toujours menaçants. C'était là sa trousse, même de toilette, car je l'ai vu se soigner sommairement les ongles avec le premier venu de ces objets pointus qui ramenait l'excès d'onguent, d'axonge ou de diachylon qui les engluait.

En entrant dans son service, on aspirait, outre ses senteurs, des flocons légers, en suspension, de charpie toujours en confection. Il obligeait ses infirmières à effilocher de la vieille toile de fil tout usée, avec les dents de fourchettes de fer. C'était le moyen âge resté au cœur de la Charité. Et il en usait, le bonhomme des paquets par jour. Il ne voulut jamais d'ouate.

Il s'était dressé farouchement contre les théories pastoriennes. Là où il fût resté net, il devint délibérément malpropre.

Un jour de consultation chirurgicale, il demandait à un pauvre diable :

« Veux-tu un pansement propre ou un pansement sale ?

— J'aime mieux un pansement propre.

— Alors repasse demain. Aujourd'hui ce sont les pansements sales. »

La longue table de son service était couverte de pots de saindoux, de rouleaux de diachylon où tous les duvets et toutes les poussières s'asseyaient longuement. De vastes tartines de farine de lin bouillie s'étalaient sur des compresses qui avaient déjà plusieurs fois servi sans être jamais lessivées.

C'était un habile chirurgien dont la dextérité était proverbiale. Sa lame était légère et sûre. Mais son entêtement contre les nouvelles idées dépassait le paradoxe.

Il eût été le premier de son époque si son incommensurable orgueil ne l'avait voué pour jamais aux gémonies de la crasse. Plus on exigeait d'asepsie dans les services voisins, plus il s'acharnait à rendre le sien ignoble.

Aussi, quand il voyait des transfuges, comme moi, sa verve

en était-elle exaltée ! Il avait des pointes terribles contre les valets de Pasteur. « Le sublimé, c'est de l'eau de Lourdes ! » disait-il en ricanant.

Il s'exerçait devant nous à des audaces qui nous faisaient frémir. Un jour, je le vis presser de sa main maigre et sale le pus d'un pied tuberculeux. Il restait les doigts étendus, tout granuleux de matière caséeuse. Il passe devant quelques lits et arrive à celui d'une vieille ascitique. Il essuie largement à même la peau du ventre, sa main pleine de sanie et plonge, au beau milieu de la souillure, le trocart, qu'il tirait tout armé de sa poche.

Jouissant de notre effarement, il pousse plus loin et s'arrête auprès d'un blessé dont une roue de voiture avait décollé une bande de peau, depuis le haut de la cuisse jusqu'à la cheville externe. Il écarte le cataplasme qui couvrait la surface, râcle, avec le bord de l'index, la prodigieuse quantité de pus qui s'y amassait et le réapplique en jets obliques sur les tissus cruentés en disant : « Voilà, messieurs, le meilleur topique des plaies. » Ce n'était pas si mal que ça au fond. Il pratiquait ainsi l'autosérothérapie avant la lettre...

Il avait l'esprit mordant et le croc féroce.

Sa marotte était de découvrir, à première vue, l'extraction de ses clients de misère. Il se trompait rarement. Pourtant, parfois il avait des mécomptes.

Un jour, une vieille femme lui demanda une consultation pour des hémorroïdes :

« Allons, l'Auvergnate, mettez-vous sur le fauteuil.

« — Je ne suis pas Auvergnate, monsieur.

— Ça ne fait rien, vous en avez la touche. Installez-vous.

Et voilà Després récurant de l'index un vieux pot de cérat dont la barbe avait poussé abondamment.

« C'est sale, mais c'est toujours assez propre pour aller là-dedans.

Son doigt pénètre dans le ressort anal et la bonne femme, après l'exploration savante du chirurgien, lui dit :

« Je ne croyais pas avoir la touche d'une Auvergnate, mais vous, vous avez celle d'un sagouin ! »

Ménétrier. *Rayer, 1793-1867, ibid.*, p. 989-997. — Originaire du Calvados, Pierre-François-Olive Rayer fit ses études médicales à Paris, alla soigner en 1812 les prisonniers espagnols, décimés par le typhus, à Dijon, fut reçu interne des hôpitaux le 1er décembre 1813, soutint en 1818 sa thèse inaugurale sur l'*Histoire de l'anatomie pathologique*, repartit en

mission en 1821, à la demande du ministre de l'Intérieur, dans l'Oise où sévissait la Suette, mais se vit refuser la même année, une place dans la mission sanitaire envoyée combattre la fièvre jaune à Barcelone. Médecin du Bureau central en 1824, il fut affecté en 1825 à Saint-Antoine, service qu'il devait quitter en 1832 pour celui de la Charité. Rayé de la liste des candidats à l'agrégation par le Gouvernement de la Restauration, comme époux d'une protestante, il n'en conquit pas moins, en 1823, un fauteuil dans la section de thérapeutique de l'Académie de médecine, fut nommé, après 1830, médecin consultant de Louis-Philippe, entra en 1843 à l'Académie des Sciences dans la section d'économie rurale, fonda en 1848 la Société de Biologie qu'il présida jusqu'à sa mort, et, devenu médecin du Prince-Président, puis de l'Empereur, ne tarda pas à expier cette élévation. Le gouvernement l'ayant appelé en 1862 à la chaire de médecine comparée, créée à son intention et au décanat de la Faculté de médecine, il sévit, malgré d'importantes et utiles réformes didactiques, en butte à l'hostilité des étudiants, qui voulaient voir en lui une créature du *despote*, et dut renoncer le 9 janvier 1864 aux fonctions de doyen qui furent confiées à Tardieu. Et Pajot, qui ne l'aimait pas, en fit un quatrain:

> Duruy trouve le seul remède
> Qui peut sauver ce docte lieu:
> C'est d'appeler le Ciel en aide
> Et d'invoquer un peu tard... Dieu!

Devant ces haines immméritées, Rayer conserva l'attitude la plus digne, et consacra son activité aux deshérités de la profession médicale: Amédée Latour ayant fondé l'Association générale des médecins de France, Rayer en fut nommé président par décret impérial le 1er août 1858. Il mourut en 1867.

Ce grand savant, cet homme de bien, qui fut le maître de Tardieu, de H. Roger, de Gubler, de Villemain, de Davoine, de Charcot, a laissé une œuvre considérable, toute empreinte de fécondes idées générales, et qu'on retrouve à l'origine du développement contemporain de la biologie et de la pathologie générale ou comparée. Ses travaux sur la morve, la phtisie humaine et animale, la fièvre aphteuse, le magnifique Atlas de son traité des *maladies de la peau*, son magistral *Traité des maladies des reins* (1839) qui fit époque, et que précède une remarquable introduction historique, lui sont d'imposants titres de gloire, et méritaient mieux que les méchants vers que Pajot, à sa honte, lui composa pour épitaphe:

Ci-gît un doyen d'Ecole,
Pour son embonpoint cité,
Brillant moins par sa parole
Que par la capacité.

Bien qu'il eut l'âme civile,
Ses sentiments étaient bons
Envers les sergents de ville
Et le dernier des Bourbons.

Flatteur d'un haut personnage,
Il sut, sans difficulté,
Des cours prendre le langage,
Mais pas à la Faculté.

Mû par sa vanité folle,
Il vit le chemin plus court
De passer par notre Ecole
Pour entrer au Luxembourg.

Sénateur à l'agonie.
Il eut la distinction
Du brevet de baronnie
Avec l'extrême-onction.

Du décanat les fatigues
L'avaient conduit presque au port
Il fut un jour sans intrigues
Et le soir... il était mort.

F. Lejars, *Robert Picqué*. — Julliot, *Le professeur Picqué et l'aviation Sanitaire*, Presse médicale, n° 47, 11 juin 1927, p. 748-749. — Chirurgien de l'armée, Picqué fit toute la guerre commme chef de l'ambulance 13/18, opérant au voisinage des lignes, préconisant les postes chirurgicaux avancés, conception à la vérité discutable, et qui, sauf exceptions, atteste davantage la bravoure du chirurgien que la tranquillité et la sécurité de ses opérés. Après l'armistice, il reprit à Bordeaux ses fonctions d'agrégé d'anatomie, et de médecin chef-chirurgien de l'Hôpital militaire de Talence. L'aviation sanitaire trouva en lui un apôtre convaincu, et il est mort, victime du devoir, tombé d'un avion en flammes, alors qu'il ramenait à Talence la femme d'un aviateur de Cazaux qui put être opérée à temps, et sauvée.

J. Comby, *E. G. Sauvez, 1866-1927*, Presse médicale, n° 49, 18 juin 1927, p. 780. — Né le 23 juin 1866, Emile Gontran Sauvez fit ses études médicales, et fut particulièrement attaché à Terrillon. Puis il se spécialisa dans l'odontologie et la stomatologie, devint au concours stomatologiste des hôpitaux de Paris le 1er janvier 1896, et visita les Etats-Unis pour tâcher de mettre sa spécialité au niveau des progrès réalisés outre-Atlantique. Médecin major pendant la Grande Guerre, il organisa les services d'odontologie de l'arrière et de l'avant et reçut la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Il est mort stomatologiste de l'Hôtel-Dieu, professeur à l'Ecole dentaire et conseiller technique du ministère de la Guerre.

M. Genty, *Les amitiés littéraires de Charles Robin*, Progrès médical, Supplément illustré n° 6, 1927, p. 41-47. — Présenté par Rayer à Littré, et par ce dernier à Aug. Comte, Robin fut, en février 1848, l'un des fondateurs de la Société positiviste; il se brouilla même avec Comte, lors du grand

schisme, pour rester fidèle à Littré, auquel il accorda sa collaboration, lorsqu'en 1867, Littré et Wyrouboff fondèrent la *Philosophie positive*. Lié avec Michelet, il lui fournit des notes pour *l'Insecte* et *l'Amour*, et accepta même la mission anthume d'autopsier l'illustre écrivain, promesse qu'il ne put tenir, Michelet étant mort à Hyères. C'est encore Robin qui documenta, sur la question des réviviscences, Edmond About, qui l'a dépeint, sous l'anagramme de Karl Nibor, dans l'*Homme à l'oreille cassée*. Robin dont Sainte-Beuve et Taine demandaient à la Princesse Mathilde d'appuyer la candidature à l'Institut contre Lacaze-Duthiers; Robin qui renseignait ces cliniciens ès-lettres que furent les Goncourt, et dont on retrouve les inspirations dans *Madame Gervaisais;* qui rencontrait Flaubert au fameux dîner Magny, et lui soufflait quelques passages de *Bouvard et Pécuchet;* Robin enfin qui orienta vers la médecine, Georges Camuset, que son admissibilité à Centrale, aux Mines, à Polytechnique, et aux Beaux-Arts semblait prédestiner à d'autres fonctions. Mais cette erreur d'aiguillage ne nous eût-elle valu que les *Sonnets du Docteur*, il y a de quoi pardonner à Robin : *O felix culpa!*

G. Roussy, *Le cancer dans l'histoire de la médecine*, Presse médicale, 6 juillet 1927, p. 849-852. — Où il est dit que « vers la fin du XVIe siècle, Descartes... applique à la physiologie... les théories physiques et chimiques ». Descartes étant né en mars 1596, M. Roussy en fait un génie bien précoce!

F. Uzureau, *Une consultation de la Faculté de médecine d'Angers*, Archives médicales d'Angers, 31[e] année, n° 6, juin 1927, p. 134-136. — Les docteurs régents d'Angers s'étant assemblés tous les samedis, dans leurs Ecoles, à 11 heures du matin, pour donner des consultations gratuites aux pauvres malades à partir du 5 décembre 1778, un curé du diocèse leur écrivit pour leur demander si l'épilepsie est contagieuse comme la petite vérole, la rougeole, ainsi que l'attestait la *Médecine domestique* de l'Anglais Buchan, traduite par Duplanil. La Faculté répondit que non, et que les personnes charitables pouvaient, sans danger, porter secours aux comitiaux.

M. Gilles, *Paradoxe sur l'allaitement maternel*, Revue pratique de biologie appliquée, juillet 1927, p. 203-209. — Quelques années après le plaidoyer de Jean Jacques, dans l'*Emile*, en faveur de l'allaitement maternel, Lascazes de Com-

payre, médecin de l'Isle d'Alby, docteur de Montpellier, fit paraître (1778) un ouvrage intitulé : *Dangers du maillot et du lait de femme, moyen d'y remédier, Avis aux mères*, dans lequel il démontre que, femme de condition, bourgeoise, marchande ou campagnarde, la femme a une hygiène si mauvaise que l'allaitement maternel devient dangereux pour le nourrisson. « Il fut, il est vrai, introduit par la nature, mais il lui est devenu totalement contraire ». D'où cette conclusion qu'il faut recourir au lait des animaux.

H. Chrétien, *la Suette miliaire en Poitou et particulièrement dans le département de la Vienne, notes historiques et géographiques*, Ministère de l'I. P. et des B. A., Comité des travaux historiques et scientifiques, C. R. du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements (Poitiers 1926, Section des Sciences), Paris, Impr. Nationale, 1927, p. 270-273.

H. Roquet, *La lèpre dans le Haut-Maine*, Province du Maine, 2e S., t. VII, juillet-août 1927, p. 177-182. — Réunion, par édits et déclarations de 1672, 1674 et 1675, à l'ordre de Notre-Dame du Mont Carmel et de Saint-Lazare des maladreries et aumôneries à l'abandon, révoquée, en 1693, au profit des hôpitaux ou fabriques et cures des paroisses fondatrices.

J. Génévrier, *Henry Méry, 1862-1927*, Presse médicale, n° 59, 23 juillet 1927, p. 932-933. — Interne en 1885, médecin des hôpitaux et agrégé en 1898, membre de l'Académie de médecine en 1921, ce pédiâtre, qui faisait, aux yeux des importuns, figure de Beauceron renfrogné, cachait sous sa rude écorce un cœur excellent. Collaborateur de Sevestre, élève de Grancher, il fit toute sa carrière à l'hôpital des Enfants malades. Il fut, en diététique infantile, un des vulgarisateurs du bouillon de légumes, et consacra spécialement à la tuberculose de cet âge de nombreux et importants travaux. Il a également déployé une grande activité au profit de toutes les œuvres sociales de protection de l'enfance : œuvre Grancher, pouponnières, fondation Zola à Médan, inspection médicale des écoles de la ville de Paris, préventoria, etc. et il contribua à leur extension dans son pays de la Beauce et du Perche. C'est à Chartres, en 1923, au cours d'une visite aux institutions d'Hygiène sociale, qu'il ressentit la première attaque du mal dont un nouvel assaut, survenu le 28 juin dernier, l'emporta.

P. Delmas, *l'Obstétrique à Montpellier des origines au XVIIIe siècle*, Presse médicale, n° 64, 10 août 1927, p. 389-

390. — A la fin du x[e] siècle, on voit débarquer à Montpellièr des chrétiens frottés de médecine hellénique, venus de Salerne, et des juifs venus d'Espagne et imbus des principes galéno-arabiques d'Albucasis; les hippocratistes condamnent, avec leur maître, l'accouchement podalique, qu'admettent, au contraire, les disciples de Celse et d'Avicenne. On traduit les manuscrits médicaux arabes en provençal ou en Catalan, Montpellier étant alors inféodé au roi d'Aragon. Au-dessous de ces praticiens lettrés, végète une tourbe de barbiers, chirurgiens, empiriques et matrones imbéciles et cupides, avec lesquels les canons des conciles interdisent aux médecins de se commettre, discipline précisée par les statuts édictés en 1220 par le Cardinal Conrad, fondant l'Université de Montpellier. En 1230, le légat Guy de Sora ne juge même pas utile de réglementer l'exercice chirurgical. Vers ce temps, Petrus Lusitanus, qui, après avoir professé à Montpellier, devait ceindre la tiare sous le nom de Jean XX, publia sur l'obstétrique son traité *de formatione hominis.* Au XIV[e] siècle cette science devient florissante avec Mondeville, Raymond de Mollières qui écrit *De impedimentis conceptionis*, et Chauliac, si bien qu'en 1399, une lettre de Charles VI interdit enfin l'exercice obstétrico-chirurgical aux non gradués. Un jury de quatre maîtres est institué, et les consuls confèrent ensuite au récipiendaire le droit de pratiquer. En 1496, Charles VIII impose au jury la présence du chancelier et d'un docteur régent. En 1514, l'Université décide que l'enseignement chirurgical sera confié à un maître choisi par elle à la présentation des apprentis chirurgiens. Au XVI[e] siècle, François Rousset, docteur de Montpellier, préconise, dans son *Traité de l'hystérotomotokie*, la césarienne sur la femme vivante. En 1597, Henri IV dote la faculté d'une chaire chirurgicale, qu'on confiera à Pierre Dortoman, qui enseigne en latin les élèves de l'Ecole, en français les *fratres*, troupe bruyante et grossière qu'on tient à l'écart des autres. La tenue scientifique des chirurgiens ne sera rehaussée que par La Peyronie qui crée, au Collège des Chirurgiens de Montpellier quatre chaires de chirurgie, et veut qu'on y ajoute un professeur d'obstétrique avec un adjoint. Cette chaire fut occupée par Jean Serres, qui fut le maître de Solayrès de Renhac, lequel inculqua à Baudeloque les méthodes de classification de Boissier de Sauvages.

D[r] Paul DELAUNAY.

TABLE DU TOME XXI

Le Secrétaire général, Gérant,
Marcel FOSSEYEUX.